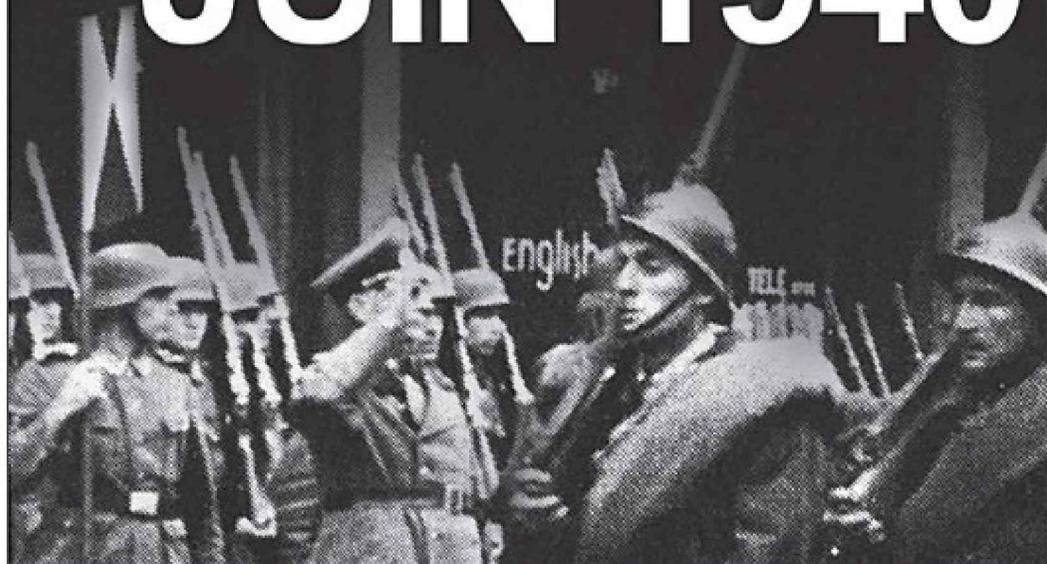


39-45

Les mensonges de **JUIN 1940**



**La réalité que l'on cache
aux Français depuis 70 ans**



Bernard Legoux

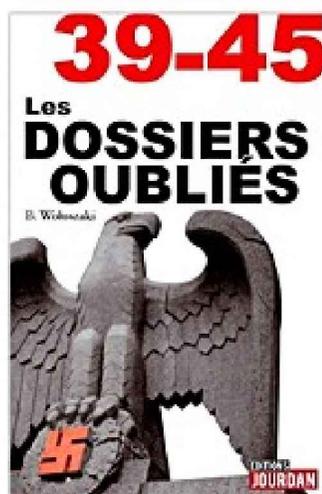
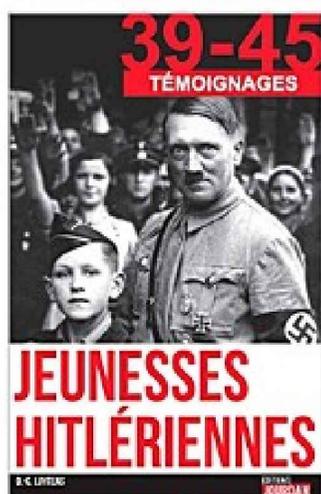
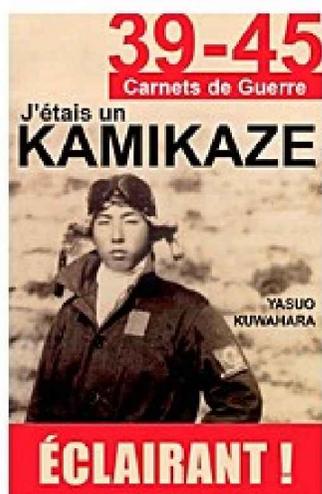
EDITIONS
JOURDAN

39-45
Les mensonges de juin 1940

Bernard Legoux

39-45

DÉCOUVREZ AUSSI DANS LA MÊME COLLECTION



www.editionsjourdan.com

*En mémoire de ceux des 600 000 français morts à cause de la guerre,
entre 1939 et 1945, qui ont été oubliés par l'Histoire*

AVERTISSEMENT

Au cours de toutes mes lectures d'ouvrages historiques, j'ai été souvent gêné par l'habitude qu'ont prise les auteurs, pour citer les ouvrages qu'ils ont consultés, d'écrire : « Untel, *op. cité*, page XX ».

Par exemple, si vous trouvez l'information à la page 423, il se trouve que l'*opus cité* l'a été à la page 32. Il faut donc feuilleter à l'envers de la page 423 à la page 32 pour retrouver la référence de départ. De plus, vu le temps écoulé, il y a eu souvent plusieurs éditions de l'ouvrage et la page indiquée ne correspond plus.

Par ailleurs l'immense majorité des lecteurs ne possèdent pas le livre cité et, dans ce cas, l'indication de page ne leur sert à rien. Aussi, pour simplifier la lecture du présent livre, j'ai simplement cité les ouvrages de référence en les numérotant selon l'ordre alphabétique du nom de leurs auteurs dans une liste bibliographique qui figure en fin d'ouvrage. Et j'espère que les lecteurs me feront suffisamment confiance pour se persuader que les citations indiquées figurent bien dans l'ouvrage de référence, identifié par un numéro entre parenthèses.

INTRODUCTION

Est-il encore utile, peut-on se demander, de parler à nouveau de la période si troublée de 1939/1940 ? Je crois que de nombreux Français s'intéressent à une époque où la plupart d'entre eux n'étaient pas encore nés, qui a tellement divisé leurs parents, et qui est toujours évoquée d'abondance dans les librairies ou à la télévision. Pendant plus de soixante ans certains lobbies ont beaucoup contribué à déformer la perception de cette période dramatique des mois de mai à juillet 1940 et il s'est constitué une « Histoire quasi officielle » dont les rapports avec la réalité sont souvent assez lointains. En effet elle se caractérise par une diabolisation complète de l'armistice et du gouvernement qui fut obligé de le demander et au contraire par des éloges dithyrambiques de tous ceux qui s'y sont opposés. Pour cela :

La défaite de juin 1940 est minimisée ainsi que ses conséquences. Le maréchal Pétain et le général Weygand sont désignés comme les principaux responsables de cette défaite. On laisse même entendre souvent qu'ils l'ont provoquée intentionnellement pour prendre le pouvoir.

La conclusion de l'armistice est considéré comme une trahison, notamment vis-à-vis des alliés britanniques auxquels est censé nous lier un traité conclu le 28 mars 1940, et cet armistice est considéré comme « abominable ». Le gouvernement aurait dû partir en Afrique du Nord vers laquelle auraient pu être acheminés 500 000 hommes avec leurs matériels en juin 1940 (231). L'armistice n'est donc qu'une « capitulation » qui a comme principal résultat de mettre toute la France à la disposition des Allemands (Discours du général de Gaulle).

Pétain et Weygand suppriment la République le 10 juillet 1940 en faisant voter le Parlement sous la pression des militaires et mettent en place un régime fascisant. Seul le général de Gaulle, par son célèbre appel du 18 juin résiste au défaitisme qui submerge la France. Il est la seule entité politique légale, tous les gouvernements postérieurs au 16 juin 1940 sont illégaux et leurs membres seront justement poursuivis à la Libération.

Arrêtons là cette vision des mois de mai, juin et juillet 1940 qu'on tente de nous imposer depuis plus de soixante-cinq ans. Même si certains traits sont outranciers ou ont déjà été infirmés par de nombreux auteurs, cette vision influence toujours considérablement non seulement notre perception de cette période, mais également notre vie quotidienne étant

donné les références qui y sont faites très souvent par de nombreux historiens ou hommes politiques. Cette vision déformée des événements continuera par la suite et l'amiral Auphan pourra écrire en 1978 : « Depuis plus de trente ans l'histoire officielle enseigne aux générations successives de Français qu'il y avait pendant la guerre deux gouvernements différents : l'un, « en exil à Londres », aidant la Résistance, dont on raconte avec complaisance les menus exploits ; l'autre, à Vichy, plus ou moins composé de « traîtres » au service de l'occupant et qui ne devaient pas avoir grand-chose à faire puisqu'on ne rapporte que quelques discours serviles ou la poignée de main de Montoire » (15).

Il se trouve que je me suis toujours intéressé à cette période. Et c'est pourquoi, un jour, lassé des contrevérités que je lisais ou voyais en permanence, je me suis décidé à étudier de plus près ces « soixante jours qui ébranlèrent l'Occident » déjà analysés avec tant de talent par l'extraordinaire écrivain qu'était Jacques Benoist-Méchin (24,25,26). Tâche certes très présomptueuse, mais, depuis 1956, de nombreuses nouvelles sources sont apparues et, de plus, Benoist-Méchin, qui avait privilégié une rédaction chronologique, n'avait pas insisté sur certains thèmes, comme, par exemple, l'existence du « Club » décrit au chapitre I, les possibilités éventuelles de continuer la lutte en Afrique du Nord, l'opération *Catapult* (Mers el-Kébir), ou encore la grande campagne de propagande lancée par Churchill et de Gaulle contre le gouvernement Pétain en juin 1940.

J'ai alors amassé tout ce que je pouvais trouver comme écrits se rapportant à cette époque. Bien entendu il était strictement impossible de réunir l'intégralité de ce qui a été rédigé et qui représente des milliers d'ouvrages. C'est pourquoi j'ai tenté, en priorité, de m'inspirer des Mémoires des principaux acteurs de cette période. Ce qu'en ont écrit P. Reynaud, W. Churchill, le général de Gaulle, le général Weygand, l'amiral Darlan, l'amiral Auphan, l'amiral Fernet, P. Bouthillier, P. Baudouin, C. Pomaret, le général Spears, le colonel de Villelume, D. Leca, F. Charles-Roux, H. Frenay, J. Monnet, Raymond Aron, le colonel Rémy, G. Bonnet, R. Murphy, L. Rougier, R. Mengin, A. Fabre-Luce, P. Schmidt, interprète de Hitler, le maréchal Pétain lui-même et quelques autres, est absolument irremplaçable ! Je me suis ensuite inspiré des meilleurs auteurs spécialistes de cette période. Outre Benoist-Méchin, déjà nommé, il faut citer notamment H. Amouroux, C. Paillat, R. Cartier, G. Blond, H. Couteau-Bégarie et C. Huan, W. Shirer, A. Brissaud, Robert Aron, R. et J.R. Tournoux, F.G. Dreyfus, J. Mordal, J. Lacouture, P. Masson, J. Costello, G. Raïssac, C. Gounelle, J. le Groignec, etc. J'ai également consulté quelques ouvrages de type encyclopédique, comme

le *Larousse de la Deuxième Guerre mondiale*, dirigé par P. Masson, *La France contemporaine*, dirigée par H. Amouroux, *La dernière guerre* de E. Bauer, *La vie de la France sous l'occupation* du Hoover Institute, etc

Par ailleurs je souhaite de ne pas être accusé d'affirmer sans preuve ou d'utiliser des « phrases bateau » telles que : « Darlan ne sera que le dauphin d'un vieux Maréchal régnant sur un pays vaincu et asservi, et ils accepteront d'être les instruments de la collaboration » (10), ou encore : « Bientôt les bons Français, peu à peu presque toute la population, refusera de servir un gouvernement affublé d'un masque national sur un visage allemand » (20), ou enfin : « La France, déjà écrasée, fut livrée, sans résistance, par des hommes sans envergure » (104). Pour éviter ce type d'affirmations, tellement utilisées par certains historiens de cette période, et qui consistent à admettre sans preuves, comme des vérités indiscutables, des interprétations contestables et généralement partisans, j'ai choisi de faire parler les auteurs que je cite, surtout ceux qui ont été des acteurs des événements, et, dans toute la mesure du possible, d'éviter les adjectifs qualificatifs. Il est possible que cette méthode, cumulée avec la juxtaposition de rédactions chronologiques et événementielles, entraîne des longueurs et parfois des répétitions. J'espère que le lecteur voudra bien me le pardonner.

De plus je m'efforce de citer autant de chiffres qu'il est possible. Ce n'est pas une tâche facile car autant de textes sur un sujet induisent autant de chiffres différents, et même très différents, qui imposent d'effectuer des recoupements et des moyennes. Mais les chiffres me paraissent indispensables à la compréhension de certains événements. Savoir, par exemple, que les 1 297 morts de Mers-el-Kébir sont du même ordre de grandeur que les 2 334 morts de Pearl Harbour ou que les 2 751 morts du World Trade Center, le 11 septembre 2001, permet de mieux apprécier la dimension de cette opération. On ne peut comprendre et comparer le qualitatif s'il ne s'accompagne pas de quantitatif. Comment, par exemple, sans prendre des éléments chiffrés en considération, peut-on apprécier avec quelque rigueur si une résistance à l'ennemi pouvait être continuée dans de bonnes conditions en Afrique du Nord, en juin 1940, comme l'ont affirmé le général de Gaulle et de nombreux auteurs ?

Par ailleurs j'ai été parfois contraint de sortir de la période étudiée dans cet ouvrage. En effet, du point de vue historique, toute période possède une antériorité et entraîne des conséquences. Elle ne peut se comprendre sans les évoquer. Même si le philosophe dit : « comparaison n'est pas raison », on peut ajouter que : « absence de comparaison est déraison ». Il est donc indispensable, dans une période qui a tant divisé notre pays, que les causes et les conséquences, même lointaines, de certaines

décisions soient soulignées et que les diabolisations de tant d'actions de l'un ou l'autre camp soient ramenées à de plus justes proportions, en les comparant à des actions similaires considérées comme normales dès lors qu'elles ont été réalisées par d'autres.

En fin de compte mon objectif est triple : comprendre, expliquer, comparer.

D'abord comprendre moi-même car, comme je l'ai dit ci-dessus, de nombreuses attitudes, de nombreux langages, de nombreuses explications de faits concernant cette période me paraissaient incompréhensibles. Hélas, je ne suis pas encore sûr d'avoir tout compris (qui le sera jamais ?). D'ailleurs il restera toujours des zones d'ombre car certaines réunions, certains conciliabules, certaines communications téléphoniques, certaines arrière-pensées des principaux acteurs de cette époque n'ont jamais fait l'objet de la moindre narration. Toutefois j'ai toujours fait mon possible, quand il y avait doute, pour déterminer les hypothèses les plus plausibles en procédant par recoupements.

Ensuite expliquer car je suis persuadé que de nombreux lecteurs ont dû se poser les mêmes questions que moi. J'espère qu'après la lecture de cet ouvrage ils trouveront certains événements de mai, juin et juillet 1940 moins mystérieux.

Enfin comparer car ainsi certaines diabolisations seront peut-être enfin ramenées à leur juste mesure et certains langages épiques et grandiloquents, chers à de nombreux acteurs de cette période, disparaîtront devant les vérités qu'ils servaient souvent à cacher.

Mais, surtout, j'essaierai de respecter le précepte d'or de l'amiral Auphan : « On a toujours le droit de porter sur les faits un jugement, mais on disqualifie l'ensemble de son œuvre quand on substitue son seul jugement aux faits » (17).

CHAPITRE I

LE « CLUB »

L'EXISTENCE DU CLUB

La défaite très rapide de l'armée française en mai et juin 1940 fut un coup de tonnerre et une grande surprise pour l'immense majorité, non seulement de la population française, mais aussi des populations européennes et mondiales. Pourtant des personnalités bien informées, très inquiètes de la disproportion flagrante des forces en présence, savaient qu'au premier choc il était très possible que l'armée française soit battue.

Winston Churchill, dès 1937-1938, s'est employé à fédérer les plus marquantes de ces personnalités, en insistant sur celles, très germanophobes et antinazies, qui étaient partisans d'une guerre totale au régime de Hitler. Il est donc bien le fondateur de ce « club » informel qui est décrit dans ce chapitre. En tant qu'ancien (et futur) Premier Lord de l'Amirauté, Churchill avait accès à d'abondantes informations qui, examinées à la lumière de sa vaste intelligence et de l'amour intense qu'il portait à sa patrie, lui imprimèrent une vision à longue portée sur la guerre qu'il estimait inévitable, vision très pessimiste à brève échéance, mais beaucoup plus optimiste sur le long terme.

Ses réflexions lui firent envisager, dès la fin de 1939, une défaite de la France non seulement comme très possible, mais même comme probable. Même une invasion de l'Angleterre n'était pas, selon lui, unimaginable. Mais il ne pensait pas que la guerre serait perdue pour autant. Il était persuadé qu'en fin de compte Hitler serait vaincu et que la reconquête de l'Europe, entièrement passée sous la coupe de la Wehrmacht, se ferait à partir des dominions britanniques et des colonies françaises, les États-Unis étant entre temps entrés en guerre et s'étant transformés en un immense arsenal militaire (31). Churchill en déduisit son propre plan de guerre : peu importe que les pays d'Europe soient submergés par la Wehrmacht pourvu que leurs gouvernements, refusant à quelque prix que ce soit de pactiser avec Hitler, aillent chercher refuge à Londres, comme l'avaient déjà fait les dirigeants tchécoslovaques en

mars 1939. Sans doute les peuples seraient-ils livrés à la merci de l'envahisseur, mais les gouvernements, les chefs d'État et les souverains, eux, seraient les hôtes du roi d'Angleterre qui leur offrirait asile à Londres, ou dans quelque dominion si les Îles britanniques venaient, elles-mêmes, à être envahies. Puisant sa force dans le secours des États-Unis, une nouvelle coalition, quand elle serait armée, pourrait venir libérer l'Europe où l'on aurait suscité entre temps un grand mouvement d'insurrection contre l'occupant (26).

Du côté britannique Churchill était, bien entendu, l'élément moteur de ce « club ». Il était assisté d'un homme dont il était très proche, le major général Sir Edward Spears. Personnage très étrange que ce Spears. Il était bien connu de l'état-major français. Il avait été, lors de la Première Guerre mondiale, officier de liaison dans diverses armées ou groupes d'armées. Il passait pour aimer beaucoup la France dont il parlait admirablement la langue. À la fin de la guerre il devint l'homme de confiance de Lloyd George à l'époque où la solidarité des champs de bataille fit place à l'égoïsme sacré des intérêts nationaux (193). Pétain, qui connaissait très bien Spears, dira : « Le loup est entré dans la bergerie » quand il apprendra, le 24 mai 1940, sa nomination comme « officier de liaison à titre personnel entre Churchill et Reynaud, relativement aux questions militaires » (Lettre du 24 mai de Churchill à Reynaud). Il est d'ailleurs très vraisemblable que, durant toute sa carrière, Spears ait eu des responsabilités élevées dans l'Intelligence Service (L.D. Girard était persuadé qu'il en était le chef pour la France – 90).

À côté de Spears figuraient dans le « Club », côté anglais, Anthony Éden, l'enfant chéri de la S.D.N., Duff Cooper et Lord Beaverbrook. En France on pouvait trouver Reynaud, Mandel, Blum, Champetier de Ribes, Flandin, Romier et Campinchi. Mais, rapidement deux hommes se détacheront et acquerront prioritairement la confiance de Churchill : Paul Reynaud et Georges Mandel. On peut noter que ces hommes, tous hostiles à l'Allemagne hitlérienne, en mesuraient hélas assez mal la force, ce qui explique qu'ils aient dénoncé « la politique de démission de la France » (phrase de Reynaud du 28 février 1938) sans se soucier suffisamment de son réarmement (9).

Détail amusant : même Hitler lui-même avait pressenti l'existence du « Club ». En effet, en 1938, pour justifier auprès des Allemands le réarmement de leur pays, il déclarait : « Il suffirait que Chamberlain fût remplacé en Angleterre par M. Duff Cooper, M. Éden ou M. Winston Churchill, et nous savons parfaitement que le but de ces hommes serait de déclencher immédiatement une nouvelle guerre mondiale Cela nous

oblige à veiller très attentivement à la sécurité du Reich ! » (167).

Dés 1936 les rapports entre Churchill et Reynaud sont excellents. En effet ce dernier est invité par Churchill, le 7 décembre 1936, à prononcer un discours devant une association franco-britannique qu'il préside. Il dépeint à cette occasion, vivement soutenu par Churchill, le danger que représente l'Allemagne totalitaire (161). Au cours des années 1937 à 1939 Churchill vient très souvent à Paris et y rencontre de nombreux hommes politiques français. D'autres rencontres ont lieu à Londres. On peut citer notamment :

— Les 26, 27 et 28 mars 1938 il vient à Paris et sa visite prend l'aspect d'un tourbillon. Il s'entretient longuement avec Blum, Reynaud, Daladier et Boncour. Mais le fait marquant de ces journées est la longue conversation qu'il a, le 27 mars, avec Flandin. Il tente de le persuader de tendre la main aux communistes pour permettre la formation d'un « Cabinet de guerre » sous la direction de Blum. Mais Flandin refuse de se laisser convaincre. Churchill quitte Paris le 29 mars convaincu que Reynaud est le seul homme politique apte à comprendre la situation. (26).

— Accompagné de Spears, Churchill se rend en France le 21 juillet 1938 pour rechercher, avec Reynaud, le meilleur moyen d'évincer et Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, et Daladier, Président du Conseil (9).

— Le 21 septembre 1938, Churchill, encore accompagné de Spears, vient à Paris et préside un dîner au Ritz, place Vendôme. Leur objectif est de grouper les adversaires de la capitulation de Munich. Reynaud, Mandel, Champetier de Ribes, et Jean Zay, ministres de l'Éducation nationale, sont présents. Il est question de provoquer un renversement de tendance dans le cabinet Daladier. Cette visite éclair de Churchill à Paris et le fait qu'il ne rencontre que des membres du gouvernement français qui se sont opposés à la politique de paix provoque l'irritation de Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, qui s'en plaint au *Foreign Office* (108). Ce dîner au Ritz est le premier de ces colloques nocturnes entre Reynaud, Mandel, Spears et parfois Churchill, qui devaient se renouveler si fréquemment par la suite (26).

— En avril et juin 1939 l'amiral Fernet représente le général Gamelin à Londres pour la négociation puis la signature d'une convention de coordination franco-britannique d'information et de propagande en cas de guerre. À cette occasion une haute personnalité britannique, que l'amiral ne nomme pas, mais qui semble ne pouvoir être que Churchill, demande à le voir. Ce dernier exprime sa certitude que la guerre est

inévitables, qu'elle sera longue et implacable et que les Britanniques « sont prêts à utiliser tous les moyens de propagande dans des proportions que l'on ne peut soupçonner » (76). Ces propos annoncent la grande campagne de déstabilisation du gouvernement Pétain après l'armistice que nous analyserons plus loin.

— Le 14 août 1939 le général Spears, à l'occasion d'un déjeuner au bois de Boulogne, présente à Churchill le général Georges, commandant en chef des armées du nord, qu'il connaît depuis longtemps. Les trois hommes parlent des perspectives de la guerre qui menace. Churchill s'inquiète notamment de l'efficacité de la ligne Maginot, des fortifications devant éventuellement la prolonger jusqu'à la mer et de la politique de neutralité belge. Le repas se transforme très vite en contact chaleureux et, au bois de Boulogne, naissent une amitié et une confiance qui ne se démentiront jamais. Bientôt Churchill, inquiet de la passivité du tandem Daladier-Gamelin, misera sur une équipe Reynaud-Georges dont il attendra plus de vigueur dans la conduite de la guerre à venir (144).

— En novembre 1939 un dîner réunit à Londres, à l'initiative de Sir John Simon, chancelier de l'Échiquier, douze convives dont Reynaud et Churchill, aux côtés duquel se trouve placé Emmanuel Mönick, conseiller financier à l'ambassade de France. Churchill dit à Mönick : « Cette guerre sera la plus terrible que le monde ait jamais connue. Elle sera pleine de larmes, de terreur et de sang. Londres sera sauvée par une poignée de jeunes aviateurs qui sacrifieront leur vie pour protéger leur patrie ». Plusieurs mois plus tard Mönick admira la prodigieuse intuition de Churchill (185). C'est d'ailleurs à l'occasion de ce séjour de Reynaud à Londres que ce dernier conclut avec Sir John Simon un accord sur le partage des dépenses des Alliés pendant la guerre. Cet accord, très novateur, servira de modèle pour le projet d'Union franco-britannique qui sera proposé au gouvernement français le 16 juin 1940.

— En novembre 1939 également, Mandel confie à Spears ses inquiétudes sur Daladier et Chamberlain, le point étant de savoir s'ils tiendraient ferme à l'instant crucial ou s'ils tenteraient de traiter avec l'ennemi. En effet, comme la plupart des « clubmen » (membres du « Club »), ils estiment très probable que l'armée française ne puisse recevoir, sans rompre, le choc allemand et ils se préoccupent, dès 1939, d'empêcher qu'une paix de compromis ou un armistice, inspirés par l'évidence de notre infériorité, ne mettent la France hors de la guerre.

Les quelques exemples cités ci-dessus ne représentent qu'une petite partie des contacts multiples entretenus par Churchill avec la classe politique française dans les années précédant la guerre. Il semblerait qu'il soit venu en France plusieurs dizaines de fois, sans parler des contacts

pris à Londres lors de déplacements de personnalités françaises et des multiples correspondances échangées avec ces dernières (144). Churchill confirme lui-même, dans ses Mémoires, les liens particuliers qui l'unissent à Reynaud et Mandel : « Mes relations avec M. Reynaud étaient d'une toute autre nature que celles entretenues par moi avec M. Daladier. Reynaud, Mandel et moi-même avons éprouvé ensemble les mêmes émotions au moment de Munich, tandis que Daladier se trouvait de l'autre côté » (55).

Au début de 1940, la guerre ayant été déclarée, l'action du « Club » en France devient plus intense. Plusieurs réunions ont lieu en février et début mars. Au cours de ces réunions Churchill obtient l'accord de Reynaud sur son plan de guerre exposé ci-dessus. L'action franco-britannique souhaitée par Churchill est très bien décrite par L.D. Girard : « Puisqu'on n'a pas su protéger l'Autriche, la Tchécoslovaquie et la Pologne, on sacrifiera délibérément tous les autres pays d'Europe. On contraindra leurs gouvernants, trop attachés à des neutralités périmées, au voyage de Londres ou d'Ottawa, d'où ils seront bien obligés de prêcher la guerre sainte à leurs compatriotes. Pour reconquérir le pouvoir, ils s'attribueront le mérite exclusif d'avoir sauvé l'indépendance et la souveraineté de leurs patries respectives. Tandis que l'Europe humaine et géographique tombera sous le contrôle exclusif de l'armée allemande et que l'Europe légale abandonnera le continent, l'armée française aura une mission retardatrice sur son sol métropolitain. Quand la France elle-même aura succombé sous la pression ennemie, ses gouvernants viendront à Londres s'asseoir au foyer du peuple britannique, partager ses malheurs et son invincible espérance » (90).

Cette vision grandiose nécessite l'éloignement du pouvoir de Daladier, qui n'est pas considéré comme suffisamment audacieux pour entreprendre et réussir un tel projet. Séduit par l'ampleur du programme et sensible au choix dont il est l'objet, Paul Reynaud accepte de prendre la direction d'une manœuvre qui a toutes les chances, si elle réussit, de faire de lui le Clemenceau de la Deuxième Guerre mondiale, celui qui aura conduit la France sur le chemin de la victoire. Le principe de ce plan de guerre et ses modalités ayant été admis, de nombreux conciliabules ont lieu à Paris aux mois de février et mars pour faire avancer la situation dans le sens désiré par Churchill et Reynaud. L.D. Girard cite un déjeuner qui, en février, réunit Churchill, Reynaud et Lucien Romier, directeur du *Figaro*. Les deux hommes d'État s'expliquent sur leurs intentions et sur le désir de les voir appuyées par la presse. Romier approuve le principe d'une étroite alliance franco-britannique (90). D'autres rencontres réunissent Mandel et Spears. Bien qu'il ne fasse pas partie du « Club », le sénateur Lémery est, début mars 40, convié à deux

réunions chez Maurice de Rothschild au cours desquelles Mandel annonce le renversement prochain de Daladier et son remplacement par Paul Reynaud. Un membre anglais du « Club », Duff Cooper, participe à la seconde réunion. Gaston Palewski, proche collaborateur de Reynaud, représente ce dernier à certaines de ces rencontres (90-249).

Bien qu'aucune preuve formelle n'en ait été apportée, il est presque certain que toutes ces concertations franco-britanniques ont fortement contribué aux manœuvres subtiles qui ont entraîné la chute de Daladier et son remplacement par Reynaud le 22 mars. Nous possédons, à ce sujet, le témoignage de l'amiral Fernet. Ce dernier assiste, le 13 février 1940, à un déjeuner organisé en l'honneur de W. Churchill dont les hôtes d'honneur sont P. Reynaud et G. Mandel. L'amiral est placé à côté de Mandel qui lui déclare sur le ton de la confiance : « Les jours de Daladier sont comptés. C'est P. Reynaud qui va devenir Président du Conseil. Puis, quand la situation deviendra plus grave, il faudra avoir recours à un Président du Conseil encore plus énergique ! » (76). À une autre occasion Mandel affirmera que ce Président du Conseil extrêmement énergique devait être lui-même. Anatole de Monzie, ministre des Transports, confirme que, à la démission de Daladier le 20 mars, « il ne fait point de doute que Paul Reynaud sera ce successeur selon le souhait de Jeanneney, de l'Angleterre et des socialistes franco-anglais » (135).

Le lecteur pourra être surpris que de si nombreuses personnalités aient pu être persuadées, bien avant le début effectif de la guerre de 40, de la défaite presque inéluctable de l'armée française. Et pourtant les textes sont formels :

Dès juillet 1937 le colonel de Gaulle, avec une stupéfiante clairvoyance, déclare à son beau-frère Jacques Vendroux : « La France aura d'autant moins les moyens de se défendre qu'elle sera pratiquement seule à supporter le premier choc ; les Anglais ne sont pas prêts ; on n'est pas du tout sûr de pouvoir compter sur les Russes ; quant aux Américains, toujours temporisateurs, ils resteront d'abord des spectateurs, complaisants il est vrai ; notre territoire sera une fois de plus envahi » (108). En janvier 1940, il affirme à Reynaud et Blum : « Nous perdrons misérablement cette guerre ; nous la perdrons par notre faute » (79).

Paul Reynaud déclare dès 1938 : « Sur l'aviation, la D.C.A., les chars d'assaut, eh bien sur tous ces terrains nous sommes en retard. C'est que nous avons commis l'imprudence de faire une politique paresseuse de défensive pure et simple et d'entretien d'un matériel périmé. Nous avons le choix entre faire le redressement national avant les bombes, pour éviter de le faire sous les bombes, ou attendre les bombes dans la

passivité actuelle ! » Le 13 décembre 39 il affirme : « Il est facile, il est très facile pour nous de perdre la guerre » (24). Il avoue même, dans ses Mémoires : « Je sais que l'homme qui sera au pouvoir lorsque Hitler passera à l'action sera, aux yeux des Français, le responsable du désastre » (161). Dès sa prise du pouvoir, fin mars, il affirme : « Si nous ne pouvons espérer avoir, comme en 1918, l'aide d'une troisième armée, il est parfaitement vain de compter pouvoir donner à la guerre une solution militaire » (160). Quand on pense que ses adversaires politiques ont été traités de « défaitistes » !

Churchill, nous l'avons déjà noté, ne se fait guère d'illusions sur le succès à court terme de la guerre dont il estime qu'elle est inévitable. Au cours de l'hiver 1938-1939 son ami le major Morton, qui deviendra son secrétaire particulier quand il sera Premier ministre, lui prédit, documents et calculs à l'appui, qu'en cas d'attaque par les forces allemandes, la France serait submergée en moins d'un mois (108). Ce pronostic pessimiste semble alors partagé par une partie de l'État-major britannique. Churchill écrit d'ailleurs, dans ses Mémoires : « On se posera évidemment la question : « Pourquoi avoir attendu passivement que la Pologne fût détruite » ? En réalité la bataille était perdue depuis plusieurs années déjà » (55). Dès le début de 1939, lorsque l'Angleterre et la France donnent leur garantie à la Pologne, Churchill estime que : « Depuis l'époque de la facilité jusqu'à celle où les choses s'étaient aggravées, on pouvait dresser le catalogue de nos abandons devant la puissance toujours plus grande de l'Allemagne. Mais cette fois l'Angleterre et la France refusaient enfin de se soumettre. C'était, au bout du compte, une décision prise au plus mauvais moment, sur le terrain le moins favorable, et qui devait sûrement provoquer le massacre de dizaines de millions d'hommes » (54).

Le 2 septembre 1939, juste avant la déclaration de guerre, Mandel, très maître de lui, dit froidement : « Oui la guerre sera longue, très longue ! On ne peut en prévoir les délais ! La France sera envahie jusqu'à la Bidassoa et toutes les catastrophes s'abattront sur notre pauvre pays. Mais vous verrez, de catastrophe en catastrophe, nous volerons vers la victoire finale » (181).

Même le général Gamelin, Commandant en chef de l'armée française, n'est pas très sûr des possibilités de son armée car, dès juillet 39, il reconnaît, au cours d'une importante réunion de généraux, qu'il ne pourrait, en cas de conflit, rien faire d'autre pour la Pologne que d'aller « se plaquer », impuissant, à la ligne Siegfried (équivalent allemand de la ligne Maginot). Mais par amour-propre et pour des raisons de prestige il se refuse, ajoute-t-il, à l'avouer au gouvernement. C'était d'ailleurs trop

tard, l'engagement politique de soutien à la Pologne ayant été pris sans consultation préalable des militaires (17).

Le Maréchal Pétain, auquel beaucoup reprochent son défaitisme, l'exprime au général Hering, cette fois à juste titre, en janvier 1940. « Il disait : « Le moral des troupes n'est pas bon. Cette inaction ». Il était pessimiste. Il pensait qu'il ne fallait pas bouger, jongler avec Hitler, accroître l'effort des Britanniques, aller doucement, patienter, tenir le coup, gagner du temps. « Nous ne sommes pas prêts, disait-il, à faire la guerre d'attaque ». Il espérait en l'entrée en guerre des États-Unis beaucoup plus tard » (185). D'ailleurs, en septembre 1939, convoqué par Daladier qui lui proposait d'entrer dans son gouvernement, et mis au courant par le général Gamelin de l'état de l'armée française, il s'exclame : « Comment avez-vous osé déclarer la guerre dans cette situation » !

Le pape Pie XII, lui-même déclare à l'ambassadeur de France, en octobre 1939, qu'il espère que nous ne continuerons pas la guerre. En effet il avait été extrêmement impressionné par la force allemande et ne pensait pas que nous puissions lui résister (189).

Les exemples d'autres personnalités convaincues, bien avant mai 1940, de la défaite quasi-inéluctable de l'armée française sont multiples. Même le Service de Renseignements français annonce le 1^{er} mai 1940, dix jours avant le déclenchement de l'offensive allemande : « L'armée allemande attaquera entre le 8 et le 10 sur tout le front, y compris la ligne Maginot. La région de Sedan, la Belgique, la Hollande et le Nord de la France seront occupés en dix jours et la France en un mois » (178). Toutes ces opinions sont d'ailleurs très compréhensibles si on considère les causes multiples de cette défaite, qui seront exposées plus loin, et dont beaucoup étaient prévisibles à l'avance.

L'existence de ce « Club » informel regroupant des personnalités françaises et britanniques, toutes animées du même idéal anti-hitlérien, estimant probable une défaite prochaine de l'armée française et acceptant, pour les Français, un abandon du territoire national pour une installation du gouvernement en Angleterre, paraît donc être une certitude. Elle est d'ailleurs reconnue par de nombreux historiens et mémorialistes. La connaissance de cette existence est capitale car elle seule permet de comprendre les événements politiques qui interviendront en mai et juin 1940.

Les premiers objectifs du « Club » sont de porter au pouvoir Reynaud en France puis, un peu plus tard, Churchill en Angleterre et d'engager réciproquement les deux pays de telle façon que, quelles que soient les

circonstances, ils restent liés jusqu'à la victoire finale.

REYNAUD PRÉSIDENT DU CONSEIL

Jusqu'au début de mars 1940 Daladier avait pu mener sa politique gouvernementale sans grande difficulté. Toutefois il avait subi un rude assaut le 30 novembre 1939. Certains parlementaires voulaient alors lui refuser les pleins pouvoirs au nom de la démocratie alors que la conduite de la guerre imposait au contraire une autorité accrue. Il avait cependant réussi à trouver une forte majorité pour l'obtention de ces pleins pouvoirs. Par contre, dès le début mars, commença une très forte offensive contre son gouvernement. Il fut interpellé avec vivacité par plusieurs parlementaires lors de séances du Sénat, réuni en comité secret les 14 et 15 mars. L'ordre du jour, voté à la fin de ces séances, invitait le gouvernement « à conduire la guerre avec une énergie croissante » ce qui n'était guère flatteur (73). Daladier fut encore plus contesté lors d'une séance de la Chambre, réunie également en comité secret. Des attaques virulentes vinrent de l'ensemble des partis politiques. Le gouvernement se vit obligé de poser la question de confiance. Il ne fut pas vraiment mis en minorité, puisque 239 voix votèrent pour lui, une seule voix contre, mais 300 députés s'abstinrent. Théoriquement le gouvernement aurait pu se maintenir, mais Daladier, s'estimant désavoué, préféra apporter sa démission au président de la République.

Il est impossible de déterminer quelle fut la participation exacte du « Club » dans la chute de Daladier. Mais nous avons déjà cité les nombreuses allées et venues de Spears entre Londres et Paris, en février et mars, au cours desquelles celui-ci a eu des entretiens avec de nombreux parlementaires et journalistes français. Churchill lui-même s'est déplacé (26). Il est toutefois presque certain que les amis de Paul Reynaud ont fait tout leur possible pour pousser Daladier vers la sortie, puis ont eu une influence dans le choix du président de la République, Albert Lebrun, qui désigna Reynaud comme nouveau président du Conseil. Mandel et Spears, notamment, se démenèrent auprès de nombreux parlementaires avant le vote de confiance de l'Assemblée le 22 mars. Mais ce vote fut très décevant puisque Reynaud n'obtint la confiance que par 268 voix contre 156. Mais il y avait 111 abstentions ce qui ne donnait qu'une voix de majorité. « Et encore, devait dire plus tard Édouard Herriot, président de la Chambre, à de Gaulle, je ne suis pas très sûr qu'il l'ait eue » (82). « M. Herriot est en l'espèce trop dubitatif, écrira Xavier Vallat, car voici ce qui s'est passé. Je donne ici mes souvenirs de

vice-président de la Chambre, tenu d'assister au pointage, dans le local réservé à ce qui n'a jamais mieux mérité le mot d'*opération*. Le dépouillement normal du scrutin ne donnait que 261 voix au Cabinet. Mandel fit prolonger, sous des prétextes divers, le pointage pendant près d'une demi-heure, pendant laquelle il insista auprès d'un certain nombre d'opposants pour qu'ils modifiassent leur vote. C'est ainsi que l'on obtint sept bulletins supplémentaires favorables. J'ajoute que devant cette unique voix de majorité, dont il savait l'authenticité relative, Paul Reynaud penchait en effet à se retirer, comme le lui conseillait Chichery. Ce fut encore Mandel qui le détermina à rester » (26).

Il faut dire que, contrairement à ses souhaits initiaux de constituer un Cabinet restreint et homogène, permettant une conduite efficace de la guerre, Reynaud se croit obligé de tenir compte des dosages parlementaires usuels dans la Troisième République et conserve donc dans son gouvernement Daladier comme ministre de la Guerre, ce qui entraîne le maintien de Gamelin comme commandant en chef. Contre l'avis du président du Sénat, Jeanneney, il conserve des hommes comme Chautemps, Monzie et Pomaret qui sont loin de partager sa vision de la poursuite de la guerre. Accueilli très fraîchement au Sénat, la séance de la Chambre lui vaut un torrent de critiques. Pourtant la rédaction du discours qu'il prononce avait été faite par le colonel de Gaulle, un de ses protégés depuis plusieurs années.

Churchill est tellement satisfait de la nomination de Reynaud qu'il lui envoie immédiatement une lettre enthousiaste : « Il m'est difficile de vous exprimer à quel point je suis heureux de tout ce qui vient de s'accomplir avec tant de succès et de promptitude... Je me réjouis de vous voir à la barre, avec Mandel près de vous, et je compte sur la collaboration la plus étroite et la plus agissante entre nos deux gouvernements... Mais je ne pensais guère, lors de notre entretien, que les événements prendraient aussi vite un tour décisif en ce qui vous concerne. Nos deux pensées ont suivi des chemins si semblables depuis trois ou quatre ans que j'espère très fermement que nous nous comprendrons mutuellement d'une manière parfaite » (55). On ne peut mieux résumer l'action et la philosophie du « Club » !

L'ACCORD FRANCO-BRITANNIQUE DU 28 MARS 1940

Très curieusement il n'existe alors aucun traité qui unisse les deux alliés. Il n'existe aucun document du type protocole d'amitié germano-italien,

pacte anti-Komintern germano-japonais ou pacte germano-soviétique qui ait été signé entre la France et l'Angleterre. Rien ne définit juridiquement l'alliance purement formelle, l'« Entente Cordiale » qui unit les deux pays lesquels sont entrés en guerre séparément contre l'Allemagne. Il y eut bien les accords franco-anglo-italiens de Stresa, en 1935, destinés à contrer l'Allemagne. Mais les Britanniques n'en tinrent aucun compte, quelques mois plus tard, en signant un accord naval séparé avec les Allemands sans même avertir le gouvernement français. Tout au plus, le 12 décembre 1939, a été signé l'accord financier entre P. Reynaud et sir J. Simon cité précédemment. Les buts et les modalités de la lutte commune contre l'Allemagne ne sont donc pas définis officiellement.

C'est pourquoi, le premier objectif du « Club » ayant été atteint avec la prise de pouvoir de Reynaud, les « clubmen » se préoccupent immédiatement du second, à savoir la conclusion d'un accord qui les obligerait à demeurer indissolublement liés, quelle que soit l'issue de la guerre. L'idée d'un tel accord était déjà assez ancienne. En effet, dès le début des hostilités, les Anglais, et notamment le général Spears, envoyé en mission spéciale à Paris par W. Churchill, alors Premier Lord de l'Amirauté, avaient estimé que l'opinion française manifestait un très faible enthousiasme pour la guerre. Dès son retour à Londres, Spears avait suggéré à Lord Halifax, ministre des Affaires étrangères, qu'il fallait empêcher, en tout état de cause, la France et l'Angleterre de signer une paix séparée. Or il n'existait aucun accord sur ce point et, si les Allemands l'apprenaient, ils ne manqueraient pas de se dire « que l'Angleterre se réservait une porte de sortie pour pouvoir se retirer de la guerre, une fois ses objectifs atteints, en laissant froidement tomber son partenaire. *Il était d'ailleurs de notre intérêt de lier les Français*, écrit l'envoyé de Churchill, eux dont le cœur n'était nullement à la guerre » (177). Lord Halifax lui avait répondu qu'il partageait ses inquiétudes et en avait parlé à Charles Corbin, l'ambassadeur de France à Londres. Celui-ci s'était montré réticent et avait promis, toutefois, d'en référer à Paris. Mais, depuis lors, le Quai d'Orsay faisait la sourde oreille. C'est pourquoi, le 10 novembre, à l'occasion d'un déjeuner avec Corbin, Spears remit la question sur le tapis. Corbin reconnut que l'absence de tout accord sur ce point était une lacune et qu'il faudrait la combler.

Un mois plus tard, le 11 décembre 1939, Halifax attaque Daladier sur le sujet et lui demande dans quelles conditions ce dernier estimerait possible « de publier une déclaration commune par laquelle la France et l'Angleterre s'engageraient mutuellement à ne pas signer de paix séparée avec l'Allemagne ». Daladier consulte le général Gamelin et lui demande son avis sur cette question. Les deux hommes tombent d'accord sur le fait qu'il n'y a rien à objecter au principe d'une telle déclaration, mais

qu'il conviendrait d'abord que les buts de guerre français et anglais fussent précisés et confortés et, par ailleurs, que le texte contînt une clause « fixant les garanties matérielles de la sécurité de la France », c'est-à-dire précisant la contribution de l'Angleterre à la lutte commune, ce qui paraissait une précaution judicieuse.

Huit jours plus tard, le 19 décembre, se déroule un Conseil suprême auquel assistent Daladier et Reynaud, en tant que ministre des Finances. Le Premier ministre britannique, Neville Chamberlain, revient à la charge et demande à Daladier où en est le projet de déclaration commune. Tant d'insistance indique bien lequel des deux partenaires est le plus intéressé à la conclusion de cet accord. Daladier fait alors part de la conclusion à laquelle il est parvenu avec Gamelin, à savoir la nécessité d'une clause additionnelle fixant les participations réciproques des partenaires à la lutte commune. Mais il est très vraisemblable que c'est justement un point sur lequel la Grande-Bretagne ne souhaite pas prendre d'engagements formels car ni Chamberlain, ni Halifax n'évoqueront plus le sujet par la suite. Par contre, estime Benoist-Méchin, le cabinet Daladier est dès lors condamné dans l'esprit des Britanniques (24).

Il va de soi que, respectant l'esprit du « Club », dès son intronisation, Paul Reynaud va reprendre ce projet et l'amener à bonne fin. Il profite d'un Conseil interallié réuni à Londres le 28 mars. D'ailleurs, dans sa lettre de félicitations à Reynaud, Churchill dit également : « Je prévois une réunion très prochaine du Conseil suprême, au cours de laquelle je compte qu'une action concertée pourra être menée par les *collègues* français et britanniques. Car nous voilà maintenant collègues ». Il s'agit, bien entendu, de la déclaration commune. C'est le premier Conseil interallié auquel assiste Reynaud et une bonne partie des débats sera consacrée à un examen général de la situation militaire. Ensuite la plus grande partie de l'activité du Conseil sera orientée vers la préparation de l'opération de Norvège qui doit être lancée le mois suivant.

Reynaud prétend avoir fait approuver, le 27 mars, par le Cabinet de guerre unanime, sa décision de conclure avec nos alliés un accord interdisant réciproquement un armistice ou une paix séparée (161). Il est fâcheux qu'aucun des participants ne semble s'en souvenir ! Que dit cet accord ? En voici le texte intégral :

Le gouvernement de la République française et le gouvernement du Royaume-Uni s'engagent mutuellement à ne négocier ni conclure d'armistice ou de traité de paix durant la présente guerre, si ce n'est d'un commun accord.

Ils s'engagent à ne discuter les termes de la paix qu'après un complet

accord entre eux sur les conditions nécessaires pour leur assurer respectivement les garanties effectives et durables de leur sécurité. Ils s'engagent enfin à maintenir, après le rétablissement de la paix, leur communauté d'action dans tous les domaines aussi longtemps qu'elle sera nécessaire, pour la sauvegarde de la sécurité et pour la reconstitution, avec le concours des autres nations, d'un ordre international assurant, en Europe, la liberté des peuples, le respect du droit et le maintien de la paix.

Voici comment l'amiral Auphan décrit cette journée : « Toute la journée il ne fut question avec les Britanniques que de la situation stratégique et des opérations à l'étude, notamment de l'expédition de Norvège que le Président français s'employait, avec une énergie méritoire, à relancer. À la reprise des travaux, après déjeuner, celui-ci expliqua à notre petit auditoire que, comme on ne pouvait parler de nos plans aux journalistes qui attendaient à la porte, il s'était mis d'accord pendant le repas avec le Premier ministre Chamberlain sur le texte qui leur serait livré ; c'était le fameux communiqué par lequel le gouvernement français et le gouvernement britannique s'engageaient mutuellement à ne pas faire d'armistice ou de paix séparée. Pour nous tous, à ce moment-là, la chose allait de soi. Personne, je le certifie, n'eut l'impression que ce texte publicitaire fixait à jamais l'avenir de notre pays » (17). Auphan dira, par ailleurs : « Dans les quatorze pages de notes que j'ai prises au cours des débats la déclaration commune ne figure que pour une ligne et demie. C'est dire que, malgré l'importance qu'elle revêtait pour la politique extérieure française et le sens qu'on lui attribua plus tard, elle passa presque inaperçue » (24). Il s'agit donc bien d'un texte, élaboré entre la poire et le fromage, entre le président du Conseil et le Premier ministre, vraisemblablement assisté par Churchill.

Ici se pose la question de base : quelle validité possédait cet accord ? Peut-on estimer qu'il s'agit d'un traité ? Remarquons d'abord que cet accord n'est même pas signé. Reynaud le reconnaîtra lui-même dans une déposition devant la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale : « Ce qui m'intéressait personnellement, affirmera-t-il, c'était de couper les ponts pour le cas où les choses tourneraient mal, et pour empêcher que la France ne fît une paix séparée. Ce communiqué est le seul texte Je n'ai aucun souvenir qu'il y ait eu une signature quelconque Il a été approuvé par le Cabinet de Guerre (Comité de Guerre en réalité). Mais il n'y a eu aucun procès-verbal » (26). Mais le Comité de Guerre n'a aucune existence constitutionnelle. Le texte n'a été soumis ni au Conseil des ministres, ni à la ratification du Parlement, et, quoiqu'en dise Reynaud, nul ne se souvient d'une approbation préalable du Comité de Guerre. Le texte n'a pas été soumis à la ratification du président de la

République comme le prévoit la loi constitutionnelle de 1875. Toutefois Reynaud en informera le Sénat et la Chambre, a posteriori, à l'occasion de deux séances secrètes les 16 et 19 avril (212).

D'après les textes donc, contrairement à ce que prétendent de nombreux historiens de bonne foi, Reynaud, bien qu'ayant obtenu légalement les pleins pouvoirs du Parlement, n'avait absolument pas le droit de négocier seul un traité et cet accord franco-britannique, non signé, n'ayant fait l'objet d'aucun procès-verbal, non approuvé par le président de la République, non ratifié par les Assemblées, ne peut être considéré que comme un « texte publicitaire » (dixit Auphan) à destination de la presse, nous dirions aujourd'hui un « communiqué de presse », mais en aucune façon comme un traité fixant à jamais l'avenir de notre pays. Il est dommage que Reynaud, souvent bien approximatif, prétende que cet accord a été approuvé, au Sénat et à la Chambre par des votes unanimes. À part lui, la quasi-totalité des historiens et des mémorialistes affirment le contraire.

Dés son retour à Paris, Reynaud informe Baudouin de la conclusion de l'accord. Ce dernier s'en déclare fort surpris car, dit-il, « j'avais eu, tout récemment, l'occasion de discuter cette question avec M. Paul Reynaud qui m'avait approuvé quand je lui avais exposé qu'à mon avis, cet engagement ne pourrait intervenir qu'après un accord complet sur les modalités de la paix et aussi – *the last but not the least* – sur les sacrifices que consentirait chaque pays pour gagner la guerre » (21).

Daladier, toujours ministre de la Défense nationale, exprime à Reynaud son vif mécontentement le 30 mars. Il lui reproche d'avoir signé la déclaration du 28 mars qu'il refusait depuis plusieurs mois alors qu'il était président du Conseil. Fallait-il, lui dit-il, qu'il ait absolument besoin de succès politique pour donner ainsi son accord sans avoir au moins essayé de l'assortir d'une compensation comme la mobilisation de plusieurs classes anglaises (144). Anatole de Monzie, ministre des Travaux Publics, confirme l'émotion de Daladier : « Je trouve Daladier ce soir, dans son cabinet de la rue Saint-Dominique, complètement accablé, défait, défiguré - Il a fait, me dit-il, tout ce qu'ils ont voulu. Tout ce que je n'avais pas voulu. Monzie, je suis terrifié en pensant à tout ce qu'un tel homme est capable de consentir au détriment de notre patrie - . Il dit « notre patrie » avec un émoi qui transfigure son visage ». Daladier ne sait même pas quelles contreparties Reynaud a pu obtenir en échange de l'accord ce qui « épouvante » Monzie. Par ailleurs Monzie confirme que, concernant cet accord, « Reynaud a opéré seul, il a traité seul, seul il a engagé la France à ne pas accepter une paix séparée » (135).

Notons que la presse britannique salua cet accord comme la déclaration

la plus solennelle et de la plus vaste portée qui eût été faite jusqu'ici, tandis que la presse française la passa sous silence.

Le bon sens le plus élémentaire indique que cet accord était tout à fait exorbitant, conclu au seul avantage de la partie britannique et donc parfaitement léonin. Emmanuel Berl note très justement que « cet accord liait beaucoup plus la France que l'Angleterre, puisque l'Allemagne ne pourrait évidemment pas tenter de traverser la Manche tant que la France ne serait pas battue » (174). Georges Bonnet dit qu' « il avait l'inconvénient de nous mettre entièrement entre les mains des Anglais sans rien nous apporter en contrepartie » (35). Quant à Jacques Laurent il remarque que « ce n'était pas l'Angleterre qui se liait, puisqu'elle ne risquait d'être assaillie qu'après la France, c'était seulement celle-ci. En s'interdisant en cas de défaite de signer un armistice, elle se condamnait, en cas de désastre, à ne recourir qu'à la capitulation militaire. C'était cette contrainte que Reynaud était allé chercher à Londres. Appréhendant les pressions qui s'exerceraient sur lui, il avait voulu que la signature de l'armistice lui fût interdite » (116).

Il est certain que Laurent n'était pas un thuriféraire de Reynaud. Mais ce dernier lui-même s'est vanté de ce que Laurent lui reproche ci-dessus. En effet, dans ses Mémoires il dit : « Ce qui me détermine finalement, c'est que, jusqu'ici, Daladier n'a pas accepté de conclure, comme le lui demande Chamberlain, un pacte interdisant à chacun des deux alliés de signer un armistice ou un traité de paix séparé. Je pense que, le jour où la catastrophe arrivera, il sera essentiel que la France soit tenue de rester dans le camp des Alliés » (161). Il confirme donc ce qu'il avait dit à la commission d'enquête de l'Assemblée Nationale. Cette vision de Reynaud sacrifiant délibérément l'armée française jusqu'à son anéantissement total, dans la perspective d'une catastrophe inévitable, a tellement choqué les deux éminents historiens que sont H. Amouroux et J. Benoist-Méchin, ce dernier peu suspect de la moindre sympathie envers Reynaud, qu'ils n'ont pas voulu y croire. Selon le premier : « Ainsi Reynaud aurait, le 28 mars, signé avec les Anglais un pacte dans la perspective d'une défaite de la France, défaite intervenant à une date qu'il ne pouvait prévoir, mais, à ses yeux, certaine. C'est impensable » (9). Le second, estime que le pacte devait s'appliquer à une demande de paix séparée, adressée à la France et à l'Angleterre par une Allemagne vaincue, et que c'est Churchill qui l'a détourné de son sens véritable en prétendant qu'il a été conclu pour faire face à l'effondrement de la France (24). Reynaud leur apporte lui-même la contradiction.

Quant au président Lebrun, il déclarera au procès Pétain : « A partir du

moment où l'un des deux pays signataires d'une convention comme celle du 28 mars retient une partie de ses forces pour sa défense propre, au lieu de la risquer au combat commun, comme l'a fait l'Empire britannique, il peut toujours, dans sa forme, s'armer d'un papier pour nous rappeler les obligations qui y sont inscrites. Il n'a plus l'autorité morale nécessaire pour dire : je ne puis vous délier de vos obligations » (26).

Remarquons que si, dans le texte de l'accord, on enlevait le mot « armistice », sans rien y retrancher par ailleurs, il n'y aurait plus rien à redire à ce document, tout à fait normal dans le cadre d'une alliance qui peut, fort légitimement, s'interdire de signer toute paix séparée. Mais introduire ce mot sans avoir, au préalable, fixé les objectifs de l'alliance et les devoirs et obligations respectives de chaque partie, était une faute grave et une novation sans précédent dans les conventions d'alliance. Cet accord introduira donc un malaise grandissant entre les alliés lorsque le temps des défaites sera venu, d'autant plus que, si pour les participants français à la réunion du 28 mars l'accord est passé inaperçu, il n'en a pas été de même des Anglais, à commencer par Churchill qui parle dans ses Mémoires de « déclaration solennelle » et également de « traité » (55). Ce dernier donnera ensuite, à diverses reprises, une valeur à cet accord qu'il ne pouvait avoir, de toute évidence. Dans son télégramme du 16 juin, dont nous parlerons plus loin, il dit : « Notre accord interdisant une négociation séparée, soit pour un armistice, soit pour la paix, a été passé avec la République française et non pas avec une administration française ou un homme d'État français en particulier. Il met donc en cause l'honneur de la France. » Il répètera la même affirmation dans son discours aux Communes du 25 juin. De Gaulle lui-même se réfèrera à cet accord comme justification de son refus de l'armistice : « Je dis l'honneur, car la France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec ses Alliés » (discours du 22 juin 1940). Il est d'ailleurs pour le moins surprenant de voir Reynaud, dans ses déclarations et dans ses écrits, citer également en permanence « l'honneur de la France » engagé par un écrit qu'il a négocié seul, sans même le signer et sans avoir qualité pour le faire, s'assimilant déjà à la France comme son protégé de Gaulle le fera plus tard.

L'accent mis sur cet accord s'explique car il s'agit d'un document, anodin en apparence au départ, mais qui prit par la suite une grande importance, qui fut une source d'immenses malentendus ultérieurs et qui fut abondamment utilisé par les Anglais et les gaullistes, qui citèrent souvent abusivement « un traité signé », pour stigmatiser l'armistice qui allait suivre et accuser les malheureux, qui ne purent faire autrement que

de le demander, « de manquement à l' honneur », avant de les vouer aux gémonies. Nous ferons nôtre la conclusion de l'amiral Auphan : « Il reste que la déclaration livrée le 28 mars aux journalistes pouvait gêner personnellement Paul Reynaud pour demander plus tard un armistice, mais ne pouvait gêner un autre gouvernement, issu de circonstances nouvelles et ayant eu la loyauté de prévenir d'avance les Britanniques » (17). C'est ce qui se passa.

CHURCHILL PREND LE POUVOIR

Pendant toute la « Drôle de guerre » Chamberlain est Premier ministre et Churchill Premier Lord de l'Amirauté. Toutefois ce dernier fait partie du Cabinet de guerre et jouit d'une importance prépondérante dans la conduite des opérations. Ce rôle est d'ailleurs été renforcé au début avril 1940 quand Churchill est désigné comme président du « Conseil de Coordination des Opérations » . Vers la fin du mois, Neville Chamberlain commence à être sérieusement mis en cause pour sa conduite des opérations et surtout paie les résultats si médiocres de la brève campagne de Norvège. L'opinion publique britannique commence à montrer de grands signes d'impatience. C'est alors que l'opposition demande un débat sur la situation qui est fixé au 7 mai. Le Premier ministre est extrêmement contesté et le lendemain, 8 mai, est obligé de demander un vote de confiance. Bien qu'il obtienne la majorité un certain nombre de députés conservateurs ont voté contre le gouvernement et Chamberlain s'estime désavoué. Il tente alors de constituer un gouvernement d'union nationale avec l'opposition travailliste. Mais cette dernière refuse d'entrer dans un gouvernement dirigé de nouveau par Chamberlain.

C'est juste à ce moment que les troupes allemandes envahissent la Belgique et les Pays-Bas. Il faut donc remplacer Chamberlain d'urgence. Le souhait de ce dernier, ainsi que celui du roi George VI, serait une prise de pouvoir de Lord Halifax, très lié avec le roi. Mais Halifax, en tant que Lord, n'a pas accès à la Chambre des Communes et, en outre, Chamberlain tente une manœuvre qui lui laisserait la plus grande partie du pouvoir en cas de désignation de son ministre des Affaires étrangères. Mais celui-ci n'accepte pas les conditions de Chamberlain et, par ailleurs, avec l'aide de Sir Kingsley Wood, ministre de l'Air, Churchill manœuvre habilement pour prendre la succession en acceptant de conserver dans son futur gouvernement Chamberlain, Halifax et Simon (60). Au grand déplaisir de George VI, Chamberlain lui propose donc de

désigner Churchill comme Premier ministre. Entre temps ce dernier a obtenu l'accord des travaillistes pour participer à un gouvernement d'union nationale.

Au moment du déclenchement effectif des hostilités, le 10 mai 1940, le « Club » a donc atteint la plupart de ses objectifs : Reynaud est président du Conseil en France (bien que ce jour-là il soit officieusement démissionnaire en raison d'une querelle avec Daladier à propos de Gamelin), Churchill est Premier ministre en Grande-Bretagne et les deux pays sont liés par un texte qui interdit à la France de se retirer de la lutte quelles que soient l'assistance de son alliée et l'ampleur de la « catastrophe » prédite par Reynaud. Rien ne devrait donc interdire à ce dernier de se précipiter à Londres dès l'écrasement total de l'armée française !

LES RELATIONS DE GAULLE – REYNAUD

C'est à la fin de 1934 qu'un des meilleurs amis du futur général, Jean Auburtin, rencontre P. Reynaud pour tenter de l'intéresser au livre que vient de faire paraître de Gaulle : *vers l'armée de métier*. Dès 1932 de Gaulle a fait paraître un premier ouvrage : *Au fil de l'épée*. Par ailleurs, la même année, il a été nommé « Officier rédacteur » au S.G.D.N. (Secrétariat général permanent du Conseil Supérieur de la Défense Nationale). L'année suivante il a été promu lieutenant-colonel. C'est avec Auburtin qu'il cherche un homme politique « capable de prendre « l'initiative hardie » consistant à bouleverser de fond en comble l'appareil militaire français pour le rendre opérationnel face à la menace totalitaire » (109). Ils tombent d'accord sur P. Reynaud. Auburtin convainc Reynaud qui rencontre de Gaulle le 5 décembre 1934. Avec une concision toute militaire, digne de César, ce dernier relate cette entrevue dans ses Mémoires : « Je le vis, le convainquis et, désormais, travaillai avec lui » (82). Ce fut le début d'une longue collaboration entre les deux hommes, très aidée par un des plus proches collaborateurs de Reynaud, Gaston Palewski, qui avait beaucoup sympathisé avec le futur général et restera toujours un de ses intimes.

Douze jours après son premier entretien avec Paul Reynaud, de Gaulle lui adresse la première d'une très longue série de lettres dont plus de soixante, entre 1934 et 1939, seront consacrées à la croisade, désormais commune, du développement de l'arme blindée. Reynaud, dans ses Mémoires, cite une grande quantité de ces lettres. En voici quelques extraits :

— 31 décembre 1935 – « Il n’y a pas de doute que l’année 36 verra se poursuivre l’ascension politique et j’ajoute nationale de votre personnalité ».

— 4 mai 1936 – « Les sots et les jaloux ayant manqué leur coup, nul doute que l’on voie les esprits se rallier en masse aux conceptions que vous avez défendues avec tant de talent et de courage et dont les évènements ne prouvent que trop le bien-fondé. Veuillez me tenir, demain comme hier, pour résolu à vous servir ».

— 28 janvier 1937 – « Vous avez - le premier depuis bien longtemps – porté l’affaire (la Défense nationale) sur son vrai plan et fait entendre, sur ce grand sujet, la grande voix de l’homme d’État à un moment et d’une manière qui seront notés par l’Histoire. Je vous prie d’agréer, Monsieur le Ministre, l’assurance de mon très respectueux dévouement et de ma profonde admiration ».

— 14 mai 1937 – « Vous êtes en notre temps le seul homme d’État de premier plan qui ait le courage, l’intelligence et le sens national assez grands pour prendre à bras-le-corps le problème militaire dont le destin de la France dépend ».

— 15 décembre 1939 – « Je mesure et salue vos magnifiques succès. Sans doute valent-ils dans le domaine particulier où vous les avez remportés. Mais en outre ils ont pour effet de rapprocher du sommet du pouvoir un homme d’État par excellence digne et capable de conduire cette guerre, la plus grave de notre histoire ». (161-174).

On pourrait multiplier ces exemples. Ces correspondances sont assez surprenantes. Même en tenant compte d’une certaine emphase oratoire propre à cette époque, elles montrent une certaine forme d’obséquiosité surprenante chez un tel personnage que l’on eût cru plus mesuré dans son expression.

Grâce aux relations établies avec Reynaud et son entourage, de Gaulle développe ses contacts politiques dans les années suivantes. Il rencontre notamment Daladier, Chautemps, Déat, Lagrange, Millerand et Léon Blum (le 14 octobre 1936). Mais, en dépit de la bienveillance de ce dernier, il n’arrive pas à le convaincre de l’intérêt de son corps cuirassé. En janvier 1940 de Gaulle rédige un mémoire intitulé *L’avènement de la force mécanique* qu’il ronéotype à 80 exemplaires et envoie à autant de personnalités civiles et militaires. Dans ce document il stigmatise les doctrines défensives de l’État-major, lance un hymne aux « engins mécaniques » groupés en grandes unités terrestres et aériennes et prévoit un conflit qui « pourrait bien être le plus étendu, le plus complexe, le plus violent de tous ceux qui ravagèrent la terre ». Voilà un officier,

responsable de forces importantes sur le front, et qui, en pleine guerre, dénonce la conduite de la bataille par l'État-major et en préconise ouvertement une autre, non seulement en s'adressant à des chefs militaires, mais en appelant à la rescousse des dizaines de parlementaires. Il est faible de parler d'indiscipline, il faut presque parler de rébellion (109). Plusieurs généraux britanniques ont assuré que, dans leur armée, une telle algarade aurait été immédiatement sanctionnée par la mise à la retraite d'office de l'intéressé. Par contre de Gaulle ne peut que se féliciter de la bienveillance du monde politique et des chefs militaires à son égard.

Les relations de De Gaulle avec Reynaud restent toujours aussi bonnes jusqu'à la désignation de ce dernier comme président du Conseil en mars 40. C'est de Gaulle, nous l'avons dit, qui rédige le discours d'investiture de Reynaud à la Chambre, discours accueilli d'ailleurs très fraîchement par les députés. Reynaud aurait voulu donner immédiatement un rôle important à de Gaulle, mais, ce dernier n'étant que colonel, il est difficile de lui confier des fonctions ministérielles. Aussi Reynaud propose-t-il à Baudouin, auquel il vient de confier les deux secrétariats du Comité de guerre et d'un nouveau Comité ministériel économique, de prendre pour adjoint le colonel de Gaulle pour la partie militaire. Mais ce dernier, dit Baudouin, « m'expliqua que la hardiesse de ses doctrines l'avait fait mettre à l'index par le haut état-major, et qu'il ne se sentait pas désigné pour un rôle où seule la confiance de ses chefs lui permettrait de réussir » (21).

De Gaulle retourne donc commander les chars de la 5^{ème} Armée. Mais rapidement il est convoqué par le général Gamelin qui lui propose le commandement de la 4^{ème} DCR (Division cuirassée de réserve) dont on espère qu'elle sera rassemblée le 15 mai. Pour un simple colonel c'est une promotion foudroyante ! C'est à la tête de cette division qu'il remporte quelques succès, certes limités, mais suffisamment rares au cours de cette guerre pour être remarqués : ce sera notamment la bataille de Montcornet. Sur proposition du général Weygand, il est nommé, le 24 mai, général de brigade à titre temporaire, sans que l'on sache si cette nomination est due, pour partie, à quelque intervention politique de Reynaud. Weygand, qui lui a fait obtenir également deux citations très élogieuses, le félicite très chaleureusement à cette occasion.

Le 2 juin de Gaulle, après avoir rencontré Weygand, fait, à la demande de ce dernier, une note sur l'organisation urgente de trois divisions cuirassées groupées en un seul corps cuirassé dont il propose qu'on lui confie le commandement : « Sans aucune modestie, mais avec la conscience d'en être capable, je me propose pour commander ce corps »,

conclut-il.

Le 3 juin il écrit une lettre à Reynaud qui mérite d'être citée dans son intégralité :

« Monsieur le Président,

Nous sommes au bord de l'abîme et vous portez la France sur votre dos. Je vous demande de considérer ceci :

1 - Notre première défaite provient de l'application par l'ennemi de conceptions qui sont les miennes et du refus du commandement d'appliquer les mêmes conceptions.

2 - Après cette terrible leçon, vous qui, seul, m'avez suivi, vous êtes trouvé le maître, en partie parce que vous m'avez suivi et qu'on le savait.

3 - Mais une fois devenu le maître vous vous abandonnez aux hommes d'autrefois. Je ne méconnais ni leur gloire passée ni leurs mérites de jadis. Mais je dis que ces hommes d'autrefois – si on les laisse faire – perdent cette guerre nouvelle.

4 - Les hommes d'autrefois me redoutent parce qu'ils savent que j'ai raison et que je possède le dynamisme pour leur forcer la main. Ils font donc tout, aujourd'hui comme hier – et peut-être de très bonne foi – pour m'empêcher d'accéder au poste où je pourrais agir avec vous.

5 - Le pays sent qu'il faut nous renouveler d'urgence. Il saluerait avec espoir l'avènement d'un homme nouveau, de l'homme de la guerre nouvelle.

6 - Sortez du conformisme, des situations « acquises », des influences d'académie. Soyez Carnot, ou nous périrons. Carnot fit Hoche, Marceau, Moreau.

7 - Venir près de vous comme *irresponsable* ? Chef de cabinet ? Chef d'un bureau d'études ? Non ! J'entends agir avec vous, mais par moi-même. Ou alors, c'est inutile et je préfère commander !

8 - Si vous renoncez à me prendre comme sous-secrétaire d'État, faites tout au moins de moi le chef – non point seulement d'une de vos quatre divisions cuirassées - mais bien du corps cuirassé groupant tous ces éléments. Laissez-moi dire sans modestie, mais après expérience faite sous le feu pendant vingt jours, que je suis seul capable de commander ce corps qui sera notre suprême ressource. L'ayant inventé, je prétend le conduire » (109).

Reynaud aurait pu avoir quelques inquiétudes légitimes à la réception de cette lettre, dont le moins qu'on puisse en dire est qu'elle ne respire

guère la modestie. Cependant il nomme de Gaulle sous-secrétaire d'Etat à la Guerre et à la Défense nationale. Baudouin et le colonel de Villelume rédigent un projet de décret définissant ses attributions. En le présentant à Reynaud, ils lui dépeignent « sous les couleurs les plus inquiétantes l'ambition effrénée de son nouveau collaborateur ».

— Mais que peut-il encore désirer ? Demande Reynaud que toutes ces alarmes laissent sceptique.

— Votre place, Monsieur le Président (8).

Ainsi la boucle est bouclée. À quelques jours d'un dénouement fatal, le « Club » pense avoir atteint ses objectifs. Churchill possède le pouvoir en Grande-Bretagne et Reynaud vient de choisir de Gaulle comme correspondant préférentiel auprès de ce dernier. Reynaud, avec l'aide du « dur » Mandel, dirige le gouvernement français ; il est surveillé par l'éminence grise de Churchill, le général Spears. Il ne reste théoriquement plus qu'à accomplir la dernière phase du plan de guerre du « Club », à savoir le départ de gouvernement français à Londres dès que la déroute prévisible des armées françaises sera totale. Mais c'est ici qu'un gros grain de sable va enrayer le fonctionnement de la machine soigneusement huilée mise en place par Churchill et Reynaud. Ce sera, début juin, une résistance imprévue de l'armée française. C'est alors que, vers le 15 juin, se produit la situation paradoxale suivante : l'armée française est en déroute et il devient évident que le combat ne peut pas continuer, mais, plus de la moitié du territoire national étant encore libre, il n'est pas possible pour le gouvernement de s'enfuir à l'étranger sans donner l'impression de déserteur, d'autant plus que son départ ne peut que s'accompagner à bref délai d'une inévitable et déshonorante capitulation militaire. Reynaud ne trouvera pas la solution de cet épineux problème et sera obligé de démissionner.

CHAPITRE II

LA CAMPAGNE DE FRANCE

LES FORCES EN PRÉSENCE

Le 10 mai 1940 à 1h30 les troupes allemandes franchissent la frontière belge. Après la « drôle de guerre », c'est la vraie guerre qui commence. Cet ouvrage n'est pas destiné à étudier en détail le déroulement de cette guerre. De très nombreux auteurs l'ont fait avec beaucoup de talent. Nous tenterons donc seulement d'en résumer les principales phases.

Quelles sont alors les forces en présence sur le front de l'ouest ?

Allemagne / 92 divisions dont 10 blindées et 7 motorisées. On peut ajouter 44 divisions de réserve, soit un total de 136 divisions et d'environ 2 750 000 hommes.

2 600 chars incluant 850 chars lourds.

3 500 avions (dont 2 700 avions de combat) incluant :

- 1 000 chasseurs ;
- 250 chasseurs lourds ;
- 350 bombardiers en piqué (*Stukas*) ;
- 1 100 bombardiers.

France / 95 divisions dont 3 blindées légères (DLM), 3 blindées lourdes (DCR) et 7 motorisées. Environ 2 900 000 hommes avec les Britanniques.

2 500 chars, dont 1 800 modernes et 500 automitrailleuses, plus 9 bataillons de chars anciens.

1 360 avions, dont 600 avions de combat modernes, incluant :

- 600 chasseurs dont 480 modernes ;

– 260 bombardiers dont 120 modernes.

– 500 avions d’observation et de reconnaissance dont la moitié modernes.

Grande Bretagne / 10 divisions entièrement motorisées ;
Environ 400 blindés, moitié chars, moitié automitrailleuses ;
Environ 400 avions sur le front français.

Belgique et Pays-Bas / 20 divisions belges et 8 divisions néerlandaises.
Pratiquement pas de blindés et aviation négligeable.

Comme chaque fois qu’il s’agit de sujets tant soit peu techniques, la précision n’est pas ce qui se trouve le plus aisément, c’est pourquoi les chiffres indiqués ci-dessus, qui ont paru les plus vraisemblables, sont la moyenne d’un certain nombre d’informations souvent assez divergentes. À titre d’exemple, pour l’aviation française disponible au 10 mai 40, les chiffres cités vont de 520 avions de combat à 1 648 avions ! Mais le chiffre de 600 avions de combat modernes, cité ci-dessus, paraît le plus vraisemblable. Malheureusement la disponibilité des appareils français était nettement inférieure à celle des allemands (60 % contre 78 %) (32). C’est-à-dire que les appareils disponibles le 10 mai devaient être d’environ 360 avions de combat modernes du côté français et d’environ 2 100 avions de combat, pratiquement tous modernes, pour les Allemands, soit une supériorité allant de 1 à 5 à 1 à 6 pour les Allemands. Mais il convient d’ajouter les 400 avions anglais, en majorité modernes.

On peut noter que de nombreux historiens opposent les 136 divisions allemandes à 133 divisions alliées en incluant aux forces franco-britanniques les divisions belges et néerlandaises. Or les Hollandais avaient peu de contacts militaires avec les Français et, depuis 1936, les Belges faisaient bande à part et, de plus, à l’occasion d’entretiens d’états-majors en avril 1940, avaient refusé l’entrée du territoire belge aux Français. Ils ne rejoindront un commandement allié unifié que le 12 mai, et encore il ne s’agira que de coordination. Il est donc beaucoup plus raisonnable de parler de 105 divisions alliées, dont 95 en première ligne, faisant face à 136 divisions allemandes dont 92 en première ligne.

Disposition des forces sur le terrain / Les forces allemandes opérationnelles se décomposent en trois groupes d'armées :

Le Groupe d'Armées B (général von Bock) comporte 29 divisions, dont 3 panzers (divisions blindées), et se trouve au Nord, face aux Pays-Bas et au nord de la Belgique.

Le Groupe d'Armées A (général von Rundstedt) comporte 46 divisions, dont 7 panzers et se trouve face à la Belgique et au Luxembourg, à l'ouest de la ligne Maginot.

Le Groupe d'Armées C (général von Leeb) ne comporte que 17 divisions et fait face à la ligne Maginot et au Rhin.

De plus les Allemands disposent de 44 divisions de réserve stratégique.

Les forces alliées se décomposent également en trois groupes d'armées :

Le Groupe d'Armées n° 1 (général Billotte) comporte 45 divisions, dont 9 divisions britanniques de la B.E.F. (British Expeditionary Force) et 3 DLM (divisions légères motorisées), et tient un front allant de Dunkerque à Longuyon.

Le Groupe d'Armées n° 2 (général Prételat) comporte 40 divisions, dont une Britannique. Il fait face à la ligne Maginot et au Rhin.

Le Groupe d'Armées n° 3 (général Besson) comporte 10 divisions et couvre les frontières suisse et italienne.

Les Alliés disposent en plus de 9 divisions, dont 3 blindées (les D.C.R. dont la constitution n'est pas achevée), de réserve stratégique.

On peut noter immédiatement que, même si les Allemands ne possèdent pas apparemment de supériorité numérique en première ligne (92 divisions contre 95), ils possèdent des réserves incomparablement supérieures (44 divisions contre 9) et, de plus, les Français sont handicapés par 10 divisions qui font face à la Suisse et à l'Italie et ne peuvent participer à des opérations au nord.

LES PLANS D'OPÉRATIONS

Le plan français /

Les Ardennes sont jugées impénétrables ou, du moins, on pense avoir largement le temps, si l'ennemi s'y aventure, d'en étoffer la défense. La

ligne Maginot est considérée comme infranchissable. Donc l'Etat-major suppose que, comme en 1914, l'ennemi lancera son offensive principale avec son aile droite sur la Belgique et la Hollande, cherchant, après avoir conquis les ports, à envelopper les armées alliées par un vaste mouvement tournant. En conséquence c'est le long de la frontière belge et particulièrement entre Dunkerque et Longuyon que sont échelonnées les divisions les mieux équipées. Et c'est entre Dinant et Longuyon, face aux Ardennes considérées comme une défense naturelle très difficilement franchissable que le rideau défensif est le plus léger.

L'État-major a prévu que la Belgique et les Pays-Bas, attaqués, demanderont notre aide. Aussi, lors d'un Conseil suprême interallié, le 17 novembre 1939, il est décidé d'adopter ce qui sera appelé le plan *Dyle*. Il s'agit, dès le déclenchement de l'attaque allemande contre la Belgique et la Hollande, de faire faire mouvement à une partie du Groupe d'Armées n° 1 dont l'aile gauche doit avancer jusqu'à Breda, aux Pays-Bas, le reste du G.A. 1 prenant position sur la rivière *Dyle* en Belgique. De nombreux généraux, dont le général Georges, commandant en chef du front nord, ainsi que l'État-major britannique sont opposés à ce plan auquel est également très hostile le lieutenant-colonel de Villelume, conseiller militaire de Paul Reynaud. Par contre le colonel de Gaulle approuve ce projet d'opération qui a été très encouragé par Churchill, bien que celui-ci s'en défende dans ses Mémoires. Ce plan présente pourtant deux inconvénients majeurs :

— D'abord les troupes alliées quittent un front qu'elles avaient pu aménager pendant huit mois (du moins pour les Britanniques qui semblent avoir plus travaillé que les Français à la fortification de leurs positions) pour se retrouver en mouvement, sous le feu prévisible de l'aviation ennemie, vers des lignes qu'elles ne connaissent pas et qui s'avèreront très mal fortifiées. En effet aucune coopération n'a pu être obtenue avec les forces armées belges qui, depuis 1936, dans une neutralité mal comprise, n'ont eu que de brèves et épisodiques discussions d'état-major avec l'armée française.

— Ensuite la 7^{ème} Armée du général Giraud, une des mieux équipées de l'armée française, qui se trouvait jusque là en réserve dans la région de Reims, d'où elle était à même d'intervenir dans toutes les directions, et notamment à Sedan qui est située à une centaine de kilomètres, se trouve transférée à l'extrême gauche du dispositif réduisant dramatiquement les réserves stratégiques. Le général Perré estime – et son raisonnement paraît plausible – que les Allemands ont forcément eu connaissance de ce déplacement de la 7^{ème} Armée en fin 1939 qui les a éclairés sur les intentions de notre État-major et a peut-être fait mûrir dans l'esprit du

général von Manstein son plan consistant à faire porter le gros de l'effort allemand dans la région de Sedan, sachant que l'armée capable de « colmater » la brèche n'y était plus (24). Nous détaillerons cette manœuvre Dyle au chapitre III.

Le plan allemand /

Plan initial

En octobre 1939 l'État-major allemand avait établi un « plan jaune » pour une offensive alors fixée au 12 novembre qui correspondait, en gros, à l'hypothèse du général Gamelin et reprenait, sur une plus vaste échelle, le plan Schlieffen de 1914. D'ailleurs Hitler, peu enthousiaste, avait reproché à son haut commandement de « faire du Schlieffen ».

Plan Hitler-Manstein

L'offensive ayant été ajournée pour des raisons météorologiques, le chef d'état-major du Groupe d'Armées von Rundstedt, le général von Manstein, eut l'idée d'une percée des panzers dans les Ardennes, facilitée par le départ vers l'ouest du Groupe d'Armées Giraud. Manstein estimait que les panzers, bientôt suivis par l'infanterie, prendraient à revers les Alliés attendant l'orage face à la Belgique. Le grand État-major n'approuvait pas le plan Manstein qui changeait le plan initial et paraissait trop risqué. Mais Manstein, un peu par hasard, eut l'occasion de présenter son plan à Hitler. Ce dernier l'accueillit d'autant plus favorablement qu'il avait songé, lui aussi, à une percée sur Sedan. Mais il l'étoffa considérablement et augmenta ses chances de succès en prévoyant une action préliminaire dans le nord qui, secondaire dans son esprit, paraîtrait essentielle à l'adversaire et monopoliserait son attention.

En mars le Führer imposa son plan : le Groupe d'Armées von Bock devait agir en Belgique et aux Pays-Bas, attirant l'aile gauche franco-britannique et protégeant le flanc droit du Groupe d'armées von Rundstedt qui se voyait confier le rôle principal : percer entre Namur et Sedan, forcer la Meuse, foncer vers la mer dans la direction d'Abbeville, et prendre à revers les armées alliées aventurées en Belgique et en Hollande qui se trouveraient ainsi encerclées.

Ce plan terrifia la plupart des généraux allemands qui le trouvaient trop audacieux. Il est dû essentiellement à la géniale intuition d'Hitler qui sut prévoir avec une grande justesse :

— la force de pénétration d'un corps cuirassé soutenu par une forte aviation,

- le plan français et la manœuvre *Dyle*.
- l’affolement de nos troupes attaquées simultanément par les chars et par les Stukas et la désorganisation de nos communications.
- l’absence d’imagination et de réactivité de Gamelin et de nombreux généraux français.
- l’afflux des réfugiés et la rapide désorganisation de l’arrière du front qui devait rendre les contre-attaques inopérantes.

PREMIERE PHASE : 10 – 27 MAI

Les premières actions allemandes s’exercent aux Pays-Bas et en Belgique. Dès l’aube du 10 mai, les Allemands, sans déclaration de guerre, bombardent les aéroports belges et hollandais et larguent des parachutistes en Belgique et en Hollande. Comme cela était prévu dans le plan d’opérations *Dyle*, le Groupe d’armées n°1, comportant les 1^{ère} et 7^{ème} armées et la B.E.F. (British Expeditionary Forces), se met immédiatement en route et entre en Belgique. La 1^{ère} armée s’attend à trouver des positions fortifiées annoncées par les Belges. Mais elle ne trouve que quelques rares réseaux de barbelés et de dispositifs antichars Cointet et n’a même pas le temps d’organiser de position défensive.

Les Allemands déferlent et en quelques heures la Belgique et les Pays-Bas sont submergés par des flots d’avions, de chars d’assaut, de parachutistes. Le fort d’Eben-Emaël, pivot de la défense belge, considéré comme presque imprenable, tombe en une matinée. Quelques parachutistes largués sur sa coupole y ont suffi. Des commandos aéroportés réussissent à saisir intacts plusieurs ponts du canal Albert. Par ailleurs les Allemands s’emparent de Maastricht. La ligne de défense belge est donc sérieusement entamée en moins de 24 heures. Or il aurait fallu que les forces belges aient tenu au moins cinq jours pour que l’opération *Dyle* ait pu se dérouler convenablement.

Dans les journées du 11 et du 12 mai les forces franco-britanniques progressent vers leurs positions prévues sans que l’aviation allemande les attaque de façon virulente. Par contre celle-ci lance de violents bombardements sur les infrastructures du Nord et du Pas-de-Calais. Par ailleurs du 12 au 14 l’armée belge se replie en bon ordre. Toutes ces attaques allemandes sont effectuées pour l’essentiel par le Groupe d’Armées B (général von Bock).

Mais, dans la nuit du 12 au 13 mai, en conformité avec le « plan Manstein », démarre l'attaque principale effectuée par le Groupe d'Armées A (général von Rundstedt) à travers la forêt des Ardennes. Dans la journée du 13 les Allemands parviennent à traverser la Meuse et possèdent le soir deux têtes de pont sur la rive gauche. Pendant la nuit du 13 au 14, les chars allemands traversent en masse la Meuse sur des ponts lancés par le génie et sur lesquels les aviations anglaise et française vont s'acharner vainement le 14. Une contre-attaque française échoue, les renforts qui devaient la mener arrivant trop tard à cause de la désorganisation de l'arrière du front et de la supériorité aérienne allemande. Hélas, la 9^{ème} armée du général Corap est très malmenée et commence à se disloquer : « L'aviation allemande s'acharne sur les états-majors ; elle surveille les routes, bombarde les carrefours, interdit l'arrivée des renforts, désorganise le commandement et les liaisons. Très vite le recul prend des allures de déroute. L'infanterie fuit les terrains découverts. L'artillerie est paralysée ; la plupart des chevaux sont mitraillés par l'aviation, les canons immobilisés sur leurs positions, incapables de manœuvrer. Des camions où sont entassés des soldats de toutes armes refluent en désordre vers l'arrière » (24). Les 1^{ère} et 9^{ème} armées sont contraintes de se replier.

Ayant effectué une importante percée, l'ennemi a deux solutions : soit foncer vers Paris, soit se précipiter vers le nord-ouest, en direction de la mer, pour isoler les armées franco-britanniques aventurées en Belgique. La première hypothèse affole tant le gouvernement français que, dès le 16 mai, il envisage de quitter Paris et commence à faire brûler certaines archives ministérielles. Mais, poursuivant le plan Manstein, les Allemands profitent de la mauvaise surprise causée aux armées alliées et leurs blindés se précipitent vers Dunkerque. Entre le 15 et le 20 mai, date de l'arrivée des premières unités blindées allemandes en baie de Somme, la rapidité et la hardiesse de leur progression, sans protections sur leurs flancs, et alors qu'ils sont difficilement suivis par les formations motorisées, vont prendre de vitesse toute tentative de réaction alliée. Ainsi, en dix jours, vont être isolées en Belgique l'armée belge, neuf divisions britanniques et les 1^{ère} et 7^{ème} armées françaises.

Le commandement français se montre sans réactions pendant la percée allemande. Seules ont lieu quelques contre-attaques isolées, dont celle de la 4^{ème} DCR (division blindée), en cours de formation et commandée par le colonel de Gaulle, à Montcornet. Mais ces attaques manquent trop de soutiens pour pouvoir être efficaces. Le 19 mai le général Gamelin

prépare enfin une vaste contre-attaque quand il est remplacé par le général Weygand rappelé de Syrie.

Cette vacance du commandement intervient au plus mauvais moment, reportant une décision qui pouvait saisir l'opportunité d'une situation aventurée de la tête des forces allemandes suivie, avec un certain décalage, par les forces de soutien. Les événements contrarient la contre-attaque française dont le principe a été repris par Weygand. À Ypres, le 21, Weygand rencontre le roi des Belges et le général Billotte mais ne peut s'entretenir avec Lord Gort, commandant la B.E.F., retardé. Au retour de la réunion Billotte est mortellement blessé dans un accident d'automobile et son remplaçant, le général Blanchard, n'est pas au courant des décisions prises. De plus ses relations avec Lord Gort ne paraissent pas bonnes.

Ainsi il y a une grave vacance du commandement interallié qu'exerçait le général Billotte au moment où Weygand veut lancer son offensive. De plus les déplorables liaisons du commandement, l'afflux des réfugiés (astucieusement provoqué par l'ennemi), l'encombrement des routes retardent les concentrations de troupes indispensables pour effectuer la contre-attaque. L'offensive allemande qui se poursuit menace d'encercler la B.E.F. et, le 24 mai, Lord Gort ordonne le repli britannique vers Dunkerque, sans en prévenir Weygand, rendant vaine toute perspective de contre-attaque. Ce dernier est obligé d'ordonner au GA1 de sauver ce qui peut être sauvé en se repliant également vers Dunkerque. L'armée belge, submergée par le nombre, capitule avec son roi le 28, après le refus par les Allemands d'un armistice sollicité le 27. Léopold III subit alors les propos insultants de P. Reynaud cherchant, après le général Corap, commandant de la 9^{ème} armée, quelques jours auparavant, un nouveau bouc émissaire pour la défaite qui s'annonce.

Pourtant les Alliés bénéficient le 24 mai d'une grande chance. En effet c'est ce jour-là que Hitler donne l'ordre à ses blindés qui se ruent vers Dunkerque d'arrêter leur progression, de se regrouper dans la région de Saint-Quentin et de laisser à l'infanterie et à l'aviation seules le soin de terminer la bataille des Flandres. Cette décision permet aux Franco-Britanniques d'arriver les premiers à Dunkerque et d'organiser la défense de la ville. On ne sait toujours pas avec certitude pourquoi Hitler a donné cet ordre qui a indéniablement considérablement facilité le rembarquement des Alliés. On peut avancer plusieurs hypothèses qui ne s'excluent d'ailleurs pas :

Pour le général von Rundstedt, « le Führer comptait sur une conclusion rapide des opérations à l'ouest. Il n'a pas voulu créer l'irréparable entre

le Reich et l'Angleterre, espérant qu'un arrangement surviendrait entre ces deux pays. C'est volontairement qu'il a laissé échapper le gros du corps expéditionnaire britannique afin de faciliter les pourparlers de paix » (177). Cette hypothèse est assez vraisemblable car Hitler n'a cessé de faire des ouvertures de paix vers la France (voir chapitre IV) et surtout vers l'Angleterre (voir chapitre VI) pendant tout le début de 1940. C'est l'opinion de J. Costello qui a étudié dans le détail toutes les tentatives de rapprochement germano-britanniques et qui écrit : « Au mois de mai 1940, Hitler a tout lieu de croire qu'il pourrait arriver à un accord avec la Grande-Bretagne. Nous savons maintenant en effet que le ministre britannique des Affaires étrangères (Lord Halifax) a fait tenir à Berlin, par le truchement d'envoyés de paix tels que Dahlerus et Mooney, des réponses aux sollicitations allemandes qui sont loin d'être des refus catégoriques, comme on le prétendra après-guerre pour protéger les réputations politiques » (60). Liddell Hart confirme cette certitude de Hitler, qui durera jusqu'au 16 juillet, de parvenir à un accord avec les Anglais (251). Le général Blumentritt, membre de l'état-major du général von Rundstedt, confirme également que « si l'armée anglaise avait été capturée, les Anglais auraient pu croire que leur honneur exigeait réparation. En laissant leurs troupes prendre le large, Hitler espérait se les concilier » (276).

Une autre hypothèse est donnée par le général von Kleist : « Goering s'était engagé à régler le sort de Dunkerque avec la seule aviation. Il avait supplié Hitler de ne pas accorder cet honneur à l'armée de terre, mais à la Luftwaffe, faisant ainsi de Dunkerque une victoire du régime ». Une raison plus prosaïque prend en compte les conditions d'utilisation très dures que subissaient les blindés depuis douze jours entraînant l'immobilisation de très nombreux chars pour cause d'avaries. Hitler, pensant déjà à la suite de sa campagne, aurait voulu connaître la situation exacte de sa force blindée.

Mais « cette décision devait avoir des conséquences incalculables. Elle fut la première faute stratégique grave commise par le Haut Commandement allemand depuis le début des hostilités car elle permit le rembarquement d'une partie des effectifs franco-anglais pris dans la souricière de Dunkerque et qui, normalement, n'auraient pas dû en réchapper » (24). « Si von Brauchitsch et von Bock avaient été laissés libres d'agir, les divisions britanniques de Lord Gort auraient été, sans doute, bloquées et détruites devant Dunkerque. Les conséquences auraient été incalculables : il n'y avait plus de forces armées terrestres dignes de ce nom en Grande-Bretagne. Un puissant courant pacifiste existait aux Communes, à la Chambre des Lords, dans les classes dirigeantes et la presse, celui-là même qui avait été si imprudemment le

meilleur allié de Hitler dans sa politique de réarmement et d'agression. Qui sait si, devant le désastre, Churchill n'aurait pas été mis en minorité et si la Grande-Bretagne ne se serait pas déclarée prête à traiter avec l'Allemagne ? » (145)

DEUXIÈME PHASE : 28 MAI – 4 JUIN

Cette deuxième phase est marquée par le rembarquement des troupes franco-britanniques à Dunkerque et par la préparation, tant du côté français que du côté allemand, de l'ultime phase qui verra la défaite de l'armée française et la conclusion de l'armistice.

Quand Hitler annule son ordre d'arrêt des blindés, le 26 mai, il est trop tard et les alliés ont réussi à organiser solidement la défense de Dunkerque. C'est là que se manifestent les premières mésententes franco-britanniques : en effet les Anglais qui préparent leur départ depuis le 20 mai n'en ont pas averti les Français qui, quant à eux, souhaitent simplement faire de Dunkerque un camp retranché pouvant être ravitaillé par mer. D'ailleurs, sans en avoir référé au commandement français, Lord Gort a déjà évacué la plus grande partie des services annexes de la B.E.F., soit 28 000 hommes, entre le 20 et le 26 mai (257). Nous verrons au chapitre IV que c'est le 27 mai que le capitaine de vaisseau Auphan découvrira par hasard le début du rembarquement britannique et donnera les ordres nécessaires pour que les Français se joignent aux Britanniques.

Le 26 mai Anthony Eden donne le feu vert à Gort pour le rembarquement de ses troupes et ce même jour, dans l'après-midi, l'Amirauté britannique déclenche l'opération *Dynamo*. Le lendemain les troupes allemandes reprennent des actions offensives contre la poche de Dunkerque. Mais, le général von Rundstedt refusant d'engager le gros de ses forces, les attaques du 27 puis du 30 sont repoussées par les défenseurs. Toutefois une attaque très puissante est ordonnée le 2 juin et, à l'aube du 4 juin, les forces allemandes pénètrent sur le port de Dunkerque mettant fin à l'opération *Dynamo*.

L'évacuation de Dunkerque a fait l'objet d'innombrables narrations. Elle mit en œuvre tout ce que l'Angleterre et la France comptaient de bateaux de guerre, de navires de commerce, de bateaux de pêche ou de plaisance. Au total près de 340 000 hommes, dont près de 130 000 Français, ont été évacués entre le 27 mai et le 4 juin. Les Britanniques ont engagé 860 navires de tous types dont 243 ont été coulés. Parmi ces derniers, six destroyers, un garde-côte, cinq dragueurs, cinq patrouilleurs, dix

chalutiers, etc. Les Français ont engagé plus de 300 navires et ont subi également de lourdes pertes, notamment deux contre-torpilleurs et cinq torpilleurs. Hélas, toutes les troupes évacuées ont perdu la totalité de leur matériel, à l'exception des armes légères. Par exemple, rien que pour la B.E.F., les Allemands ont récupéré 90 000 fusils, 2 472 canons, 63 879 véhicules, 20 548 motos et près de 500 000 tonnes d'équipements et de munitions. Les Allemands ont fait plus de 40 000 prisonniers, presque tous Français, qui n'ont pas pu se rembarquer. Or il s'agit des plus valeureux, ceux qui ont combattu jusqu'au dernier moment pour défendre la ville.

Pour Philippe Masson : « En laissant échapper le corps expéditionnaire britannique, Hitler commit probablement une grande erreur stratégique, mais, dans l'immédiat, le bilan n'en était pas moins accablant. La B.E.F. laissait sur le continent tout son matériel et se trouvait pour le moment incapable d'assurer la défense du pays. Pour les Français, le désastre était irrémédiable. La disparition du Groupe d'armées du nord constituait le couronnement de la manœuvre allemande. Avec la disparition de ses meilleures unités, l'armée française était frappée à mort » (78). De plus, à la date du 4 juin, les Allemands avaient déjà fait plus d'un million de prisonniers, hollandais, belges, français et britanniques. Bien entendu la propagande alliée, et surtout britannique, présenta Dunkerque comme un fait d'armes sans précédent et Churchill, toujours aussi lyrique, proclama : « Au milieu de la défaite, la gloire apparut au peuple insulaire, toujours uni et invulnérable. Il y eut une lumière blanche, éclatante, sublime, qui rayonna d'un bout à l'autre du pays ». Il est un fait que Dunkerque ne fit que renforcer la détermination du peuple britannique de lutter jusqu'à la victoire finale. « L'esprit de Dunkerque » permit à la Grande-Bretagne de surmonter l'épreuve du « blitz » (78).

On peut noter également la capitulation de Lille, le 31 mai, après une très belle résistance de sept divisions encerclées par l'armée allemande. Les généraux Waeger et von Reichenau rendent hommage aux troupes françaises et leur accordent les honneurs militaires, décision qui sera vivement contestée par Hitler et von Brauchitsch déplorant cette réminiscence surannée d'esprit chevaleresque dans la guerre !

Les Allemands achèvent la préparation de leur grande offensive qui doit démarrer le 5 juin. Elle sera conduite par les Groupes d'armées B (général von Bock) et A (général von Rundstedt). À la suite de réajustements, le premier comprend maintenant 47 divisions dont 6 blindées, le deuxième 45 divisions dont 4 blindées. Au total 92 divisions dont 10 blindées. Le Groupe d'armées C (général von Leeb), porté à 24

divisions, fait face au Rhin et à la ligne Maginot et doit intervenir après la percée escomptée des deux autres Groupes d'armées.

En face le général Weygand ne peut opposer que 42 divisions, dont une britannique, certaines d'ailleurs en graves manques d'effectifs, ainsi que 3 divisions blindées très incomplètes aux 92 divisions de Bock et Rundstedt. Il ne peut faire appel aux troupes nécessaires pour la défense de la ligne Maginot et du Rhin ni à celles du sud-est, indispensables pour contrer l'entrée en guerre imminente de l'Italie. La bataille finale va donc s'engager à environ deux contre cinq. De plus les Allemands ont une très grande supériorité aérienne et disposent de troupes de réserve abondantes. Depuis Dunkerque les Anglais se sont retirés de la bataille, n'ont plus qu'une division en opérations et, à part quelques rares envois de troupes et quelques raids aériens, n'envisagent plus aucun soutien significatif à leur allié. En ce qui concerne les chars, les Allemands mettent en œuvre plus de 2 500 chars, alors que les Français possèdent un grand maximum de 1 000 chars (plusieurs auteurs estiment qu'il en reste beaucoup moins. Le général Weygand, approuvé par E. Bauer, évalue leur nombre à 250 chars modernes en état de fonctionner) (22). De Gaulle a proposé à Weygand, le 2 juin, à la demande de ce dernier, de rassembler ces chars en deux corps cuirassés disposés de part et d'autre de l'axe prévisible de l'attaque allemande, mais d'une part il prend en considération un chiffre manifestement exagéré (1 200 chars) et d'autre part les délais sont beaucoup trop brefs pour identifier, déplacer, regrouper ces chars et les constituer en unités cohérentes.

Conscient de son infériorité dans tous les domaines, le général Weygand adopte une nouvelle tactique, celle des « môles de résistance ». Les troupes ont pour consigne de tenir leurs positions à tout prix et d'organiser ces môles de résistance sur les arrières de l'ennemi si par endroits le front est crevé. Quelques unités blindées reconstituées à la hâte (1^{ère} et 4^{ème} DCR) doivent tenter de colmater les « grandes crevaisons » éventuelles du front. « À la veille de cette lutte si inégale, le moral du soldat français s'est relevé. Pour la première fois l'armée se sent commandée. Les instructions données par Weygand sont intelligentes, fermes et claires : abandonner la défense linéaire, s'organiser en profondeur, s'enfermer dans des points d'appui clos, ne pas redouter de se laisser dépasser par les chars. Les combattants ont retrouvé confiance, mais ceux qui connaissent le rapport des forces ne peuvent pas avoir d'illusions » (45). Raymond Cartier a tout à fait raison : la disproportion des forces est telle qu'il ne peut s'agir que d'un « baroud d'honneur », même si ce côté un peu désespéré n'apparaît pas suffisamment dans les Mémoires du général Weygand.

TROISIÈME PHASE : 5 – 25 JUIN

Le 5 juin au matin les Allemands lancent leur grande offensive. Les 5 et 6 juin les forces françaises résistent remarquablement et les tactiques mises au point par Weygand montrent leur efficacité. Mais, le 6 au soir, le corps blindé du général Hoth perce le centre de la 10^{ème} armée. Dans les jours suivants les Allemands exploitent cette percée et le 9 juin Rommel atteint la Seine avec sa 7^{ème} panzer. Les Français commencent à se replier et, dans la soirée du 9, le Grand Quartier Général quitte la Ferté-sous-Jouarre pour s'installer à Briare.

Dans la journée du 10 l'écroulement du front de la 6^{ème} armée à l'ouest (la 9^{ème} armée allemande atteint l'Ourcq le 9 et la Marne le 10) oblige les 2^{ème} et 4^{ème} armées françaises à abandonner l'Aisne, qu'elles tenaient encore de Rethel à l'Argonne, et à se replier sur la ligne des monts de Champagne. L'abandon de l'Aisne, le 10 juin, compromet définitivement l'espoir d'une résistance organisée et cohérente de l'armée française susceptible de ralentir et éventuellement de stopper l'avance allemande. Sans réserves, avec des unités en retraite sur toute la largeur du territoire, souvent en désordre, mélangées au flot des réfugiés, il semble désormais impossible au commandement français de maîtriser les événements.

À partir de ce 10 juin commence l'avancée foudroyante des troupes allemandes. Le 12, la rupture définitive redoutée par Weygand intervient et ce dernier en tire les conséquences : il prescrit au général Georges de mettre en application l'ordre de repli qu'ils ont rédigé la veille, lequel prévoit une retraite ordonnée sur plusieurs lignes de défense successives. Mais les Allemands avancent maintenant beaucoup trop vite pour que les Français puissent organiser une retraite cohérente. L'ennemi est le 14 à Saint-Dizier et le 15 à Verdun. De plus, selon le plan établi par Hitler, le Groupe d'armées C (général von Leeb) entame des offensives le 14 depuis la Sarre et le 15 à travers le Rhin. Le 14 les Allemands entrent dans Paris déclarée ville ouverte.

Le 16 juin le Président Reynaud démissionne et est remplacé par le maréchal Pétain qui, le 17 juin, demande aux Allemands leurs conditions d'armistice. Jusqu'au 25 juin, date de mise en vigueur de l'armistice, les Allemands continuent leur avance foudroyante devant une armée française dont de nombreux éléments se distinguent encore par des actes de défense héroïques. Mais ceux-ci ne peuvent empêcher la progression des ennemis qui leur permet d'occuper plusieurs nouveaux départements chaque jour.

Il ne fait aucun doute que, dès le 10 juin, la guerre est irrémédiablement perdue. Churchill, qui ne se faisait déjà guère d'illusions depuis le 18 mai, a parfaitement compris, dès le 11 juin, que la bataille de France est pratiquement terminée. Voici ce qu'il dit, le lendemain, de retour de Briare, à son Cabinet de guerre : « Depuis six jours les armées françaises se battaient nuit et jour et étaient à peu près complètement épuisées. L'attaque ennemie, menée par 120 divisions soutenues par des blindés, s'était abattue sur 40 divisions françaises qui avaient été partout manœuvrées et surclassées. Les armées françaises occupaient maintenant la dernière ligne sur laquelle elles pouvaient encore tenter offrir une résistance organisée. Cette ligne était d'ailleurs percée en deux ou trois endroits et, si elle s'effondrait, le général Weygand ne pourrait plus assumer la responsabilité de continuer la lutte. Il était clair que la France approchait de la fin de la résistance organisée et qu'un chapitre de cette guerre était en train de s'achever » (56).

L'ARMÉE FRANÇAISE S'EST BIEN BATTUE

Considérons deux chiffres : 92 000 ou 120 000. C'est le nombre de morts pendant la campagne de France selon les sources. Étant donné le caractère officiel de plusieurs sources dont proviennent le chiffre de 120 000 morts, nous retiendrons plutôt celui-ci qui intègre vraisemblablement des victimes civiles au nombre approximatif de 30 000, le chiffre de morts militaires étant d'environ 92 000. On peut noter qu'une étude plus récente donne le chiffre de 76 000 morts (200).

C'est ici qu'il faut rendre hommage aux combattants français de 1940, très injustement oubliés par l'Histoire, quand ce n'est pas vilipendés par ceux qui cherchent des explications à la défaite française. Or, après une débandade initiale de plusieurs divisions causée par la surprise des percées de blindés soutenus par les stukas actionnant leurs sirènes terrifiantes lors de l'attaque de Sedan, ils se sont remarquablement comportés en combattant un ennemi très supérieur en nombre, en équipements, en matériels et en soutiens aériens. Les défenses de Dunkerque, de Lille, les batailles du 5 au 25 juin donnèrent lieu à de multiples faits d'armes remarquables. 92 000 ou 120 000 morts en 45 jours, c'est plus que les pertes de n'importe quelle période de la guerre de 1914-1918 portant sur une même durée. Les Allemands ont reconnu eux-mêmes que la bataille de France n'était pas une promenade de santé, eux qui ont compté environ 45 000 morts et plus de 110 000 blessés. Les témoignages de la vaillance des troupes françaises sont innombrables.

R. Cartier, décrivant les combats des 5 au 12 juin, écrit : « La tactique du hérisson est comprise et appliquée. Les troupes se battent avec acharnement. Les soldats français s'adaptent à cette forme nouvelle de combat et aucune défaillance n'est enregistrée. Tous les généraux allemands qui ont raconté les premiers jours de la bataille de France soulignent la ténacité et l'habileté de la résistance à laquelle ils se sont heurté. Rommel écrit que les Français se sont battus désespérément. » (45)

Dans un discours, le 18 juin, Churchill souligne : « la résistance héroïque de l'armée française contre qui tout semblait se liguier, les pertes énormes infligées à l'ennemi et son épuisement évident » (25).

En effet les Allemands ne s'y sont pas trompés. Le général von Stockeberg écrit : « Dans ces ruines de villages, les Français ont résisté jusqu'au dernier homme. On voyait encore sur le terrain comment ils avaient combattu, comment ils avaient défendu chaque mètre de sol, s'accrochant dans les champs de blé, utilisant le moindre arbre ou le moindre buisson. Les petits groupes étaient restés à leur poste, alors qu'ils n'avaient plus de liaison avec le reste des troupes, ni le moindre espoir de succès. Ils avaient ainsi conquis notre haute estime. Le « poilu » avait fait son devoir » (78 – P. Masson). August von Kageneck cite ses frères : « Il serait faux d'affirmer que l'armée française ne s'est pas battue. Mon frère Clemens était à la tête d'un peloton de chars et jusqu'à la Loire il se heurta à une vive résistance. Franz Joseph dut mener de très durs combats contre les tirailleurs sénégalais et marocains dans la Somme. J'ai lu les souvenirs d'un jeune lieutenant autrichien qui témoigne que dans les combats dans l'Aisne, les Français se sont défendus farouchement. Il y eut d'ailleurs près de cent mille morts en quelques semaines, ce qui est comparable aux pires batailles de 1914-1918 » (164). Dans ses Mémoires, le général Salan cite le témoignage du général Speidel qui se trouvait lui aussi sur la Somme : « Vos soldats tenaient âprement dans les ruines chaudes des villages détruits par notre artillerie, bien que souvent largement dépassés. Rommel, arrêté toute la journée, bloqué même par vos tirs, dut écraser pour en finir vos derniers Sénégalais ». D'ailleurs Salan décrit les pertes de son régiment pendant la bataille de France : « Le régiment se retrouvait avec 20 officiers sur 80 ; sur plus de 3 000 hommes, à peine 600 sont revenus ».

Dans son discours du 18 juin, Churchill cite « la résistance héroïque de l'armée française contre qui tout semblait se liguier, les pertes énormes infligées à l'ennemi et son épuisement évident » (25).

À Rethondes, dans le wagon de l'armistice, le général Keitel reconnut : « Après une résistance héroïque, vaincue dans une suite ininterrompue de

batailles sanglantes, la France s'est effondrée. C'est pourquoi l'Allemagne n'a pas l'intention de donner aux conditions ou aux négociations d'armistice un caractère humiliant pour un adversaire valeureux ». Hitler lui-même écrit à Mussolini le 25 mai : « Beaucoup de divisions d'active ont combattu désespérément » (185). Par ailleurs il ne faut pas oublier les honneurs militaires rendus par les Allemands aux héroïques défenseurs de Lille.

Par contre on chercherait vainement une quelconque manifestation de sympathie envers l'armée française de la part du général de Gaulle qui en faisait pourtant partie. Le 16 mai il s'indigne « au spectacle de ce peuple éperdu et de cette déroute militaire, au récit de cette insolence méprisante de l'adversaire » (82). Narrant ses 13 jours de bataille à la tête de la 4^{ème} Division cuirassée (du 17 au 30 mai), il ne dit pas un mot des personnels sous ses ordres, ne leur adresse aucun compliment. Il parle bien des chars, dont l'état est médiocre après un usage intensif, mais oublie les hommes qui occupent ces chars. Il n'est pas surprenant, dans ces conditions, qu'aucun officier ayant servi sous ses ordres ne se soit joint à lui après le 18 juin. Il ne parle pas, dans ses Mémoires, de la bataille de France ni de l'héroïsme de l'armée, que nous venons de souligner, armée pour laquelle il avait pourtant, au plus haut niveau, une responsabilité évidente en tant que sous-secrétaire d'État à la Défense.

Dans son appel du 18 juin il dit : « Le gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour arrêter le combat », en laissant entendre que cette indéniable défaite n'était qu'un prétexte. Toutefois il reconnaît que « nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi ». Mais ici encore, comme dans les autres discours, pas un mot sur le calvaire que les soldats français sont toujours en train de subir. Il dira même à son officier d'ordonnance, Claude Guy, en 1946 : « Nous avons été battus dans la honte » (96), sans justifier d'ailleurs clairement son opinion. La débâcle de l'armée Corap dans les tout premiers jours justifierait à la rigueur ces propos, mais étant donné la résistance héroïque qui suivit, ils sont une offense aux 120 000 victimes françaises.

Depuis plus de 60 ans une propagande permanente tente de réécrire l'histoire en stigmatisant « la lâche armée française » de 1940, les soldats français n'étant, laisse-t-on entendre, redevenus courageux qu'en combattant dans les F.F.L. Il est indéniable que les batailles de Koufra ou de Bir-Hakeim sont de glorieux faits d'armes. Mais à Koufra il y avait

400 militaires français, à Bir-Hakeim 3 600. Et tout le monde oublie la défense héroïque de trois divisions françaises devant Dunkerque pendant plus de quatre jours, permettant le rembarquement de plus de 330 000 Anglais et Français, et dont les 40 000 hommes qui n'étaient pas morts furent faits prisonniers. On oublie la défense héroïque de sept divisions enfermées dans Lille qui obtinrent les honneurs de la guerre de la part des Allemands. On oublie tout simplement ces 120 000 morts de mai et juin 1940. Et pourtant il fallait être bien courageux pour accepter de « mourir pour Dantzig », comme l'écrivit à l'époque Marcel Déat, alors que, contrairement à 1914, aucun danger immédiat pour la patrie n'était perceptible pour l'ensemble de la population et qu'il n'y avait pas l'Alsace et la Lorraine à récupérer.

On oublie aussi la guerre splendide que fit l'armée française d'Afrique du Nord, reprenant les hostilités en Tunisie, en novembre 1942, et dont les 75 000 hommes, insuffisamment armés et équipés, firent l'admiration des Alliés par leurs qualités militaires ; 4 500 y laissèrent la vie. Et, jusqu'à la défaite allemande, l'armée française, comme elle l'avait fait en 1940, comme elle le fit dans les F.F.L., comme elle le fit en Syrie, où, hélas, des Français luttèrent contre d'autres Français, comme elle le fit en Tunisie puis en Italie, en France et en Allemagne, combattit avec vaillance en maintenant ses traditions militaires.

CHAPITRE III

POURQUOI LA FRANCE A PERDU LA GUERRE

Voici un chapitre bien difficile à rédiger et l'auteur de ces lignes a bien failli y renoncer. En effet les causes de la défaite, provenant notamment des relations internationales, de politique nationale, d'organisation de l'armée, d'exercice du commandement civil et militaire, de déficiences des matériels militaires, de défaillance des alliés, de supériorité de l'ennemi, etc, sont si nombreuses que plusieurs livres seraient nécessaires pour les analyser dans le détail. Nous devons donc nous contenter d'un survol.

Il est une cause que nous pouvons écarter d'emblée, nous l'avons vu au chapitre précédent, c'est le manque d'esprit combatif des soldats français qui, quoi que certains en aient dit, n'ont pas démerité.

L'AVANT-GUERRE

LES RELATIONS INTERNATIONALES / À l'issue de l'épouvantable première guerre mondiale, les Alliés de la veille commencèrent très tôt à reprendre leur totale autonomie politique en oubliant les engagements pris envers la France lors de l'armistice de 1918 puis du traité de Versailles. Ce fut d'abord le Sénat américain qui refusa de ratifier le traité dont le président T.W. Wilson était pourtant le principal auteur. Le Sénat également refusa l'adhésion des États-Unis à la Société des Nations qui venait de s'installer en 1919 à Genève. Jusqu'à la prise de pouvoir par Hitler, en 1933, une ambiance de pacifisme envahit les relations internationales. D'ailleurs la première des surprises, en France, n'avait-elle pas été l'étrange attitude du chef de la délégation britannique à la conférence de la paix. Lloyd George, le rusé Gallois, n'avait-il pas répondu à G. Clémenceau qui portait un jugement sévère sur sa politique inamicale à l'égard de la France : « Eh bien ! Ne connaissez-vous pas notre tradition à nous autres Anglais ? L'ami d'hier

peut être l'ennemi de demain » (76).

L'anecdote suivante, racontée par le colonel Rémy, montre bien la malveillance des Anglo-saxons envers la France dès les négociations du traité de Versailles. Clemenceau, ayant très mal à une dent, était en consultation chez son dentiste qui, préparant ses instruments, lui demanda :

« Quand va-t-on nous rendre l'Alsace et la Lorraine ?

— Jamais, dit Clemenceau. J'ai contre moi Wilson et Lloyd George qui prétendent que l'Alsace et la Lorraine sont des pays allemands, à mentalité allemande, de race allemande et de langue allemande. En conséquence de quoi il n'y a rien à faire.

Le dentiste, sidéré, dit alors :

— Écoutez, Monsieur le Président, je vais de temps en temps en Angleterre, l'impératrice Eugénie me reçoit chez elle et je me rappelle qu'elle m'a montré une lettre de Bismarck, datant de 1870. C'était une réponse à une lettre envoyée à l'époque par l'Impératrice pour protester contre l'annexion de l'Alsace et de la Lorraine. Dans sa réponse Bismarck reconnaissait qu'elles étaient des terres françaises, mais qu'il les prenait parce que l'Allemagne en avait besoin du point de vue stratégique.

Clemenceau bondit alors de son fauteuil, dans lequel il attendait que le dentiste lui arrachât sa dent, et s'écrie : — Nom de D ! Il faut que vous m'ayez cette lettre.

À la demande du dentiste il prépare alors une lettre fort courtoise pour l'Impératrice et, vu l'urgence, ce dernier prend le soir même le train pour Londres et le lendemain se trouve chez l'Impératrice. Très émue, la vieille dame (elle avait alors 92 ans) lui dit : — Que ne ferais-je pas pour la France et lui remet la lettre.

À la première séance que Clemenceau eut à Versailles avec Lloyd George et Wilson, il remet la question de l'Alsace et de la Lorraine sur le tapis.

— Non, inutile disent les deux autres. Nous avons déjà perdu trop de temps à discuter là-dessus et il est inutile d'en reparler. C'est une affaire définitivement réglée.

— Alors, leur lance Clemenceau, seriez-vous plus allemand que Bismarck lui-même ? ». Et il brandit alors la fameuse lettre ! Inutile de dire qu'on ne parla plus du sujet et que la France retrouva son intégrité (158).

Cette anecdote, recoupée par plusieurs sources, montre bien la dislocation de l'alliance franco-britannique dès la fin de la guerre.

Plusieurs conférences internationales vont alors tenter d'organiser une Europe pacifique. On peut citer les conférences de Locarno, le pacte Briand-Kellog, la Conférence de La Haye sur les réparations allemandes, le pacte de non-agression franco-soviétique, le pacte à quatre (France-Italie-Angleterre-Allemagne) etc. Simultanément plusieurs conférences navales, soigneusement supervisées par les Anglo-saxons, tentent de diminuer les flottes des autres puissances, et en particulier de la France, en préservant la suprématie anglo-américaine : conférence puis traité naval de Washington, conférence navale de Londres, Conférences du désarmement de 1932 et 1933, sous l'égide de la S.D.N., notamment.

Une ambiance générale de désarmement agite alors toutes les grandes puissances qui sont représentées par des pacifistes convaincus : Briand, Laval, Bonnet, Chamberlain, Halifax, Hoare, Mac Donald, Simon, Kellog, Streseman, etc Pendant toute cette période on ne parle que de désarmement, mais la France, bien que lâchée par les Anglo-saxons, conserve la garantie que représente la démilitarisation de la rive gauche du Rhin.

Tout va changer en 1933 à la prise de pouvoir de Hitler en Allemagne. Dès la fin de 1933 cette dernière quitte la S.D.N. Après une conférence franco-britannique sur le réarmement de l'Allemagne, une conférence aboutit aux accords de Stresa en avril 1935. Ces accords tripartites (France, Angleterre, Italie) s'opposent à une politique trop agressive de l'Allemagne. Témoignant d'une belle duplicité, le gouvernement britannique, moins de trois mois plus tard, conclut avec l'Allemagne un traité naval qui lui accorde le droit de construire 35 % du tonnage britannique pour les navires de surface et 45 % pour les sous-marins. Coulant ainsi immédiatement les accords de Stresa, l'Angleterre oublie de prévenir la France de la négociation puis de la conclusion de cet accord. L'Angleterre favorise ainsi le réarmement accéléré de l'Allemagne qui avait commencé en 1933. Hélas ce ne sera qu'en 1936 que la France commencera un timide réarmement et seulement en 1938, dans le cas de l'Angleterre. L'Allemagne aura donc pris entre temps une avance décisive dans le domaine militaire.

En 1935 la situation internationale assez calme qui régnait depuis 1918 commence à se tendre, d'abord en raison de l'attitude de l'Allemagne, mais également du fait de l'agression italienne contre l'Ethiopie en octobre 1935. Cette agression d'un État membre de la S.D.N. aurait dû

entraîner des sanctions. Mais les Italiens parviennent à gagner du temps et au printemps 1936 les Ethiopiens capitulent. En juillet 1936 les sanctions théoriques de la S.D.N. sont levées.

En 1936, Hitler, qui a pris confiance et mène une politique étrangère de plus en plus agressive, tente un grand coup de poker : il s'agit de l'occupation de la Rhénanie, démilitarisée, par les troupes allemandes. Hitler, très inquiet des accords de Stresa, avait été rassuré par la conclusion de l'accord naval cité ci dessus et par la querelle anglo-italienne à propos de l'Ethiopie. Le 7 mars 1936, Hitler dénonce à la fois les clauses du traité de Versailles relatives à la démilitarisation de la rive gauche du Rhin et les engagements pris librement par l'Allemagne à Locarno ; le soir même les troupes allemandes pénètrent dans la zone qui leur était interdite. Le gouvernement français est alors décidé à réagir militairement et la Pologne fait savoir qu'elle est prête à intervenir à nos côtés. Mais d'une part l'État-major est très réticent, en prétextant que l'armée n'est organisée que pour la défensive, d'autre part les Britanniques font de grands efforts pour empêcher une intervention française. Hitler était convaincu que les Français ne bougeraient pas. Mais nous savons maintenant qu'il aurait retiré ses troupes au moindre signe de riposte française. En effet, citant une réunion préparatoire, le général von Blomberg, chef de la Wehrmacht, dit : « Il fut entendu que toute réaction française entraînerait le repli immédiat des faibles éléments aventurés sur la rive gauche. Nous demandâmes au Führer ce qu'il fallait entendre exactement par « réaction française ». Il précisa qu'il fallait entendre une réaction militaire entraînant le franchissement de la frontière, quelles qu'en fussent d'ailleurs la forme et l'importance. « Au contraire, dit-il, les protestations diplomatiques, si violentes qu'elles soient ne nous feront pas dévier d'un pas ». Cela signifie qu'une compagnie française apparaissant au poteau frontière aurait entraîné automatiquement le recul allemand et provoqué peut-être la chute de Hitler » (44).

La France perd ainsi sa meilleure chance de contrer définitivement Hitler. G. Bonnet dit : « Le destin lui offre une dernière chance d'assurer sa sécurité et de sauver la paix, de sauver l'Europe. Mais, hélas, elle la laissera passer. Et pourtant que d'évidences elle a devant elle ! Il est clair qu'Hitler, en occupant la Rhénanie, met ses armées en place pour une nouvelle guerre ! Il est certain qu'il la fera dans les meilleures conditions possibles » (35). De plus la Belgique ne tarde pas à tirer les conséquences de la pusillanimité française, rompt les accords militaires conclus avec la France en 1920 et se déclare neutre ce qui entraînera de désastreuses conséquences quatre ans plus tard. C'est également en 1936 que Hitler pose les bases diplomatiques du camp de l'Axe pendant la

future guerre : Il signe un pacte anti-Komintern avec le Japon et, début 1937, un pacte d'amitié avec l'Italie.

Les années 1938 et 1939 voient alors une suite d'agressions allemandes laissant les Anglais et les Français sans réactions. En 1938 Hitler organise l'Anschluss (rattachement de l'Autriche à l'Allemagne) sans susciter la moindre réaction de la S.D.N. puis, malgré les concessions faites par les Anglais et les Français à Munich, le 29 septembre 1938, lui accordant le territoire des Sudètes, il s'empare de toute la Tchécoslovaquie. Le principal résultat d'une visite préliminaire de Chamberlain à Berchtesgaden, puis de la conférence de Munich, sera de faire échouer à deux reprises un putsch, pourtant bien préparé, contre Hitler qui devait avoir lieu le 14 septembre et dont Chamberlain avait pourtant été averti par les comploteurs (155). D'ailleurs, le 6 octobre 1938, l'ambassadeur d'Angleterre à Berlin, Henderson, écrit à Lord Halifax qu'en sauvant la paix on avait aussi sauvé Hitler et son régime (143). Autant il est très vraisemblable qu'en s'opposant à l'occupation de la Rhénanie par les troupes allemandes en 1936 les Alliés auraient stoppé Hitler, peut-être définitivement, autant il est presque certain, d'après de nombreux témoignages, dont celui de Hitler lui-même, que, sans l'accord de Munich, ce dernier aurait commencé la guerre contre la France et l'Angleterre avec un an d'avance. Le résultat en aurait été vraisemblablement encore plus mauvais que l'année suivante car l'Angleterre commençait tout juste sa production massive d'avions et la *Royal Air Force* était alors considérablement plus faible que la *Luftwaffe*.

On ne peut mieux résumer cette période que ne le fit, avec humour, Pierre Gaxotte : « Les manuels d'histoire qui, dans deux cent ans, résumeront cette période pour les candidats au certificat d'études le feront en peu de mots : « À partir de 1924 les républicains français s'appliquèrent à relever l'Allemagne ; quand elle fut devenue la plus forte ils lui déclarèrent la guerre » » (35).

LES HANDICAPS FRANÇAIS / Notons immédiatement une spécificité française qui est, de toute évidence, un gros handicap par rapport au régime totalitaire qui régira l'Allemagne à partir de 1933 : c'est l'instabilité gouvernementale. Déjà la démocratie est un régime qui peut donner lieu à certains laisser-aller. Comme le disait avec humour Churchill : « C'est le pire des systèmes politiques à l'exclusion de tous les autres ». Mais ceci se complique quand on subit une instabilité gouvernementale telle que l'a connue la III^e République. Entre 1919 et 1939, ce ne sont pas moins de 42 gouvernements qui se succédèrent, certains d'ailleurs durant moins d'une journée (14). Si on ne considère

que les années 1932 à 1939, huit ministres de la Guerre et huit ministres des Finances se succédèrent aux affaires. Il est bien difficile, dans ces conditions, de faire une politique cohérente et efficace. C'est d'ailleurs pour réagir à cette situation que le projet de constitution préparé par le maréchal Pétain, puis celui du général de Gaulle, qui donna naissance, en 1958, à la Constitution de la V^o République, ont pris une forte connotation présidentielle.

Par ailleurs il est indéniable que la période des années vingt, marquée par un pacifisme mondial généralisé, sera suivie, dans les années trente, par une période où la très puissante gauche parlementaire française, très antimilitariste, fera obstruction à de nombreuses tentatives de renforcement des forces armées. Les appels du maréchal Pétain pour le développement de l'aviation et de la D.C.A. (voir chapitre VIII) et ceux du général de Gaulle pour la création d'unités cuirassées rencontreront de fortes oppositions. « Devant la réalité et l'ampleur de la menace (allemande), la réaction de la gauche parlementaire est aberrante. Elle couronne, en 1934 et 1935, la politique de désarmement matériel et moral qui fut la sienne depuis quinze ans » (248).

De plus, quoi qu'on puisse en penser, la période suivante, dite du « Front Populaire », se caractérise plus par l'amélioration des conditions sociales des travailleurs (durée du travail, congés payés, expression syndicale, etc) que par l'acharnement à la productivité ! Hélas c'est à cette période que l'Allemagne, en plein réarmement, fait travailler ses ouvriers 50 à 60 heures par semaine quand les nôtres sont limités à 40 heures. Raymond Aron est très sévère pour la loi des 40 heures, ancêtre de la loi dite « des 35 heures », adoptée bien des années plus tard : « Elle aurait été acceptable si elle avait été une limite pour le calcul des heures supplémentaires. À partir du moment où elle imposait la limitation à 40 heures par semaine de la durée du travail, cela devenait absurde. La durée moyenne du travail à l'époque était entre 45 et 46 heures. La réduction à 40 heures ne pouvait que réduire les ressources disponibles et par suite le niveau de vie. L'ignorance économique des gouvernements à l'époque était inconcevable » (198).

Autres handicaps français : la population allemande est le double de la française et la production industrielle allemande est très supérieure à la française. Ces handicaps ne sont pas compensés par la Grande-Bretagne, dirigée par des pacifistes qui font alors très peu d'efforts dans le domaine militaire. Par exemple, contrairement à la doctrine traditionnelle britannique de supériorité navale, peu de navires de guerre seront construits pendant l'entre deux guerres et l'Angleterre se retrouvera en 1939 démunie de cuirassés modernes, la série des *King George V* ne

devant entrer en service qu'en 1941. Ce sera une des raisons de l'inquiétude britannique sur le sort des cuirassés français en juin 1940. Par ailleurs, début 1939, l'armée britannique est pratiquement inexistante. C'est seulement en avril 1938 que la Chambre des Communes vote l'établissement du service militaire obligatoire.

Pendant toute la période 1932-1939 il est remarquable qu'en dépit de l'instabilité gouvernementale, les responsables militaires bénéficient d'une certaine continuité : Daladier est ministre de la Guerre de 1932 à 1934 puis de 1936 à mai 1940. Il devient par ailleurs président du Conseil en avril 1938. Le général Gamelin est inspecteur général et chef d'état-major général de l'armée depuis 1935. La marine avec G. Leygues, F. Piétri et C. Campinchi comme ministres et les amiraux Violette, Durand-Viel puis Darlan comme chefs d'état-major manifeste également une grande continuité. Par contre l'armée de l'Air ne bénéficie pas de la même chance : de 1933 à 1940 on ne compte pas moins de huit ministres de l'Air et de cinq chefs d'état-major. Il convient toutefois de noter que l'instabilité gouvernementale de la III^e République, comme celle de la IV^e d'ailleurs, est plus apparente que réelle car on retrouve souvent les mêmes hommes au pouvoir, parfois avec des fonctions différentes. L'essentiel du travail dans les ministères est accompli par les secrétaires généraux et les directeurs, hauts fonctionnaires qui assurent la continuité gouvernementale.

Entre 1929 et 1939, et surtout entre 1937 et 1939, l'argent n'a pas manqué aux forces armées : 105 milliards de francs sont dépensés pour les investissements de la Défense Nationale. Sur ces sommes, 52 % sont affectés à l'armée de terre, 27 % à l'armée de l'air et 21 % à la marine (74). Par ailleurs, à la suite de l'occupation de la Rhénanie par Hitler, E. Daladier obtient un crédit exceptionnel de 14 milliards de francs essentiellement consacré au renforcement de l'armée de terre. Il est intéressant de constater que la marine, qui n'a bénéficié que de la portion congrue dans les budgets militaires, se trouve être en 1939, de l'avis unanime, la seule des trois armées en état d'aborder la confrontation avec l'Allemagne. Les insuffisances de l'armée de terre et de l'aviation sont bien le reflet de la médiocrité des dirigeants politiques et militaires. Et, contrairement aux affirmations polémiques du général de Gaulle dans ses discours londoniens, Daladier, Gamelin et Vuillemin (chef d'état-major de l'Air depuis 1938) ont une responsabilité considérablement plus grande dans la défaite de 1940 que Pétain ou Weygand qui n'avaient plus de responsabilités militaires directes depuis 1935.

L'IMMÉDIAT AVANT-GUERRE / Lors de l'opération des Sudètes,

début du dépeçage de la Tchécoslovaquie, en octobre 1938, les Polonais, sous l'impulsion du colonel Beck, s'emparent de la région de Teschen où 760 000 Polonais vivent parmi 120 000 Tchèques. Ils s'associent ainsi à la politique agressive de Hitler. Toutefois la France et l'Angleterre ne remettent pas en cause les accords d'assistance qu'ils ont signés avec ce pays.

Le gouvernement français s'émeut tout de même de l'agressivité allemande et demande à la Grande-Bretagne les renforts militaires qu'elle pourra envoyer en France en cas de guerre. L'ambassadeur Phipps répond à notre ministre des Affaires étrangères, G. Bonnet : deux divisions non motorisées et 150 avions. Et Sir E. Phipps ajoute : « Si nous ne vous promettons sur terre et dans les airs qu'une aide aussi faible, c'est que nous ne pouvons faire mieux, en dépit de notre bonne volonté. Nous avons beaucoup trop désarmé et il y a trop peu de temps que nous avons commencé notre réarmement » (33).

Toutes les illusions françaises et surtout britanniques vont tomber en mars 1939 quand Hitler, foulant aux pieds les accords de Munich, s'empare de toute la Tchécoslovaquie et entre à Prague le 15 mars. Autant Chamberlain, qui estime avoir été joué, avait été un des plus farouches défenseurs de l'« appeasement », autant il va devenir subitement un « faucon » intransigeant. « Ce « Monsieur Hitler » que Londres a longtemps affecté de considérer comme un gentleman quand il s'agissait de promouvoir un équilibre des puissances devient d'un seul coup un gangster infréquentable. La conversion de Chamberlain du pacifisme au bellicisme est si soudaine que le Führer pourra croire jusqu'au bout que ce n'est qu'un bluff » (174).

Bien tardivement Chamberlain avait compris que la seule alliance possible qui pouvait faire reculer Hitler était une alliance anglo-franco-russe, à laquelle devaient s'ajouter la Pologne et la Roumanie. C'était aussi l'opinion des dirigeants français. La France et l'U.R.S.S. étaient liées par un pacte signé le 2 mai 1935 pour une durée de cinq ans qui obligeaient les deux pays à se porter aide et assistance en cas d'agression allemande. Dès le début avril 1939 la France tente d'actualiser ce pacte et de faire signer aux Russes et aux Britanniques un pacte analogue.

Mais ces derniers manifestant une grande défiance, ont des discussions très difficiles avec les Soviétiques et présentent en permanence des amendements multiples au texte franco-russe de 1935 retenu comme texte de référence. Notre ministre des Affaires étrangères, G. Bonnet, s'impatiente et, à plusieurs reprises, tente d'accélérer ces discussions.

Une première phase de négociations a lieu du 14 avril au 4 mai 1939. Le

16 avril le commissaire du Peuple aux Affaires étrangères Litvinov propose à l'ambassadeur britannique un pacte tripartite. Mais les Britanniques continuent à ergoter. Hélas, le 4 mai Litvinov est remplacé par Molotov. C'est une très mauvaise nouvelle car Litvinov était un fervent défenseur de l'alliance franco-anglo-soviétique. Toutefois les négociations reprennent le 21 mai. Les points de vue anglais et soviétiques se rapprochent un peu et les négociations continuent alors à Moscou. Elles sont hélas extrêmement longues, toujours du fait des intransigeances anglaise et soviétique. Les trois parties arrivent enfin à un accord de principe le 21 juillet, mais les Russes exigent que le traité envisagé ne devienne effectif qu'après la conclusion d'une convention militaire. La France et l'Angleterre désignent alors le général Doumenc et l'amiral Drax comme chefs des délégations militaires qui doivent aller à Moscou pour négocier cette convention. Hélas les Anglais, toujours aussi peu pressés, font traîner le départ de la délégation, l'envoient par un paquebot particulièrement lent et font perdre ainsi un temps précieux. Elle n'arrive à Moscou que le 11 août et la première réunion de travail avec le représentant soviétique, le maréchal Vorochilov, n'a lieu que le 12 août. Les discussions, qui se poursuivent jusqu'au 23 août, achoppent notamment sur deux points : les Polonais refusent de s'associer à l'accord en n'acceptant pas le passage des troupes soviétiques venues en renfort en cas d'agression allemande, ce qui est, on le conviendra, assez cocasse et, par ailleurs, l'amiral Drax n'a obtenu de son gouvernement que très peu de pouvoir de négociation.

C'est le 23 août que le ministre allemand des Affaires étrangères, Joachim von Ribbentrop, arrive à Moscou à la tête d'une importante délégation et, le jour même, signe le pacte germano-soviétique qui permettra l'attaque, puis le dépeçage de la Pologne. Il était clair que, simultanément aux négociations avec la France et l'Angleterre, Staline avait lancé une négociation parallèle avec l'Allemagne. C'est vraisemblablement la cause de la chute de Litvinov, trop attaché à la sécurité collective, au renforcement des pouvoirs de la Société des Nations et à une alliance avec la France et la Grande-Bretagne pour contenir l'Allemagne nazie. Les hésitations de Chamberlain furent fatales au Commissaire aux Affaires étrangères (171). Toutefois il semblerait que, jusqu'au dernier moment, Staline se soit réservé le choix final entre les deux alliances. Mais l'accord avec Berlin lui procurait de gros avantages : il gagnait du temps ce qui lui permettait de renforcer ses armements avant l'inévitable choc avec l'Allemagne (il n'avait aucune illusion à ce sujet). Mais surtout un protocole secret était joint au pacte qui prévoyait que la Pologne serait partagée, que la Lituanie irait à l'Allemagne alors que la Lettonie, l'Estonie, la Finlande et la Bessarabie

reviendraient à l'U.R.S.S. Comme on le voit, Staline avait vendu fort cher son pacte de non-agression (155). Enfin l'Angleterre s'était conduite en permanence pendant les négociations comme « un âne qui recule » ce qui n'a pas encouragé Staline à se mettre du côté de démocraties défailiantes.

Le surlendemain du jour de la signature du pacte germano-soviétique, Chamberlain conclut avec Varsovie un traité d'alliance polono-britannique très contraignant pour l'intervention de la partie britannique en cas de besoin. Il est piquant de constater que l'Angleterre ne possède alors aucun des moyens militaires qui lui permettraient de porter assistance à la Pologne.

Entre temps Hitler avait complété son réseau d'alliances en signant, le 22 mai, avec Mussolini le Pacte d'Acier. Le lendemain, 23 mai, Hitler réunit ses chefs militaires les plus importants et leur explique pourquoi il doit attaquer la Pologne et faire la guerre à la France et à l'Angleterre si celles-ci s'opposent à l'Allemagne (171). Sa décision de principe est donc déjà prise à ce moment.

Ainsi donc, en août 1939, tout est en place pour l'attaque de la Pologne. Churchill tire parfaitement les conséquences de la longue liste des abandons franco-britanniques depuis près de vingt ans : « Maintenant la Grande-Bretagne, tenant la France par la main, s'avance pour offrir sa garantie à la Pologne – à cette même Pologne qui, avec un appétit de hyène, pas plus de six mois auparavant, avait participé au partage et à la destruction de la Tchécoslovaquie On peut fouiller dans l'histoire sans qu'il soit possible d'y trouver un équivalent à ce renversement soudain et total par lequel une politique de facilité et d'apaisement propitiatoire, vieille de cinq ou six ans, se trouva transformée presque du jour au lendemain en une sorte d'empressement à accepter une guerre évidemment imminente, dans les plus mauvaises conditions et sur la plus vaste échelle possibles. Depuis l'époque de la facilité jusqu'à celle où les choses s'étaient aggravées, on pouvait dresser le catalogue de nos abandons devant la puissance toujours plus grande de l'Allemagne. Mais cette fois l'Angleterre et la France refusaient enfin de se soumettre. C'était, au bout du compte, une décision prise au plus mauvais moment, sur le terrain le moins favorable et qui devait sûrement provoquer le massacre de dizaines de millions d'hommes » (54). Il n'y a pas grand-chose à ajouter !

Il est un fait que le pacte germano-soviétique rompait l'équilibre des forces au profit de nos adversaires. Tout notre système d'alliances et de défense, établi après tant d'efforts, se trouvait gravement compromis par la défection soviétique. La Pologne, et notamment le ministre Beck,

portant une large part de responsabilité dans l'échec des négociations avec l'U.R.S.S., G. Bonnet se demande alors si il ne convient pas de reconsidérer nos engagements envers la Pologne et, avec le président Daladier, organise une réunion du Comité de la Défense nationale, le 23 août 1939, à laquelle participent les ministres « militaires » et les chefs des armées. La question primordiale posée aux militaires par G. Bonnet est : « Vaut-il mieux être fidèle à nos engagements et entrer en guerre immédiatement, ou reconsidérer notre attitude et profiter du répit ainsi obtenu pour accroître notre puissance militaire, étant bien entendu que la France court le risque d'être attaquée à son tour dans un délai qui peut être de quelques mois seulement » (34).

Interrogé sur la situation de l'aviation française, le ministre de l'Air, Guy La Chambre, estime qu'elle est en progrès par rapport à septembre 1938 et noie le poisson par une périphrase : « la situation de l'aviation ne doit plus peser sur les décisions du gouvernement comme elle l'avait fait en 1938 ». Il se garde bien de souligner l'énorme retard pris sur l'Allemagne et le général Vuillemin reste silencieux. Le général Gamelin et l'amiral Darlan indiquent que l'armée de terre et la marine sont prêtes. S'agissant de la marine, c'est certainement vrai, comme la suite des événements le prouvera. Par contre, en ce qui concerne l'armée de terre, Gamelin oublie de préciser que, quelques semaines auparavant, au cours d'une importante réunion de généraux, il avait reconnu qu'en cas de conflit il ne pourrait rien faire d'autre que d'aller se plaquer, impuissant, à la ligne Siegfried. Mais, par amour-propre et pour des raisons de prestige, il se refusait, ajouta-t-il alors, à l'avouer au gouvernement (17). C'est sur ces dissimulations des réalités par G. La Chambre, le général Vuillemin et le général Gamelin que fut confirmée la décision de principe de faire la guerre à l'Allemagne en cas d'agression de la Pologne par Hitler.

L'ARMÉE FRANÇAISE EN 1939/1940

Le réquisitoire le plus accablant contre l'armée française pendant la période 1939-1940 a été dressé par Paul Reynaud lui-même. Dans son livre *La France a sauvé l'Europe* (160) il décrit l'état de l'armée française à la fin de 1939. Bien entendu ses commentaires ont été rédigés beaucoup plus tard, mais il ne pouvait pas ne pas avoir, à l'époque, connaissance de la plupart des insuffisances qu'il cite : pas de haut commandement organisé, un ministère de l'Armement créé beaucoup trop tard, un plan de fabrications datant d'avril 1938, aucun plan de

mobilisation industrielle, un manque d'outillage adéquat, une armée de l'Air dramatiquement insuffisante, une DCA pratiquement inexistante, pas de mines anti-chars, pas de fortifications efficaces en dehors de la ligne Maginot, etc

Cette conscience de Reynaud des déficiences graves de l'armée est confirmée par A. Maurois dans une conversation du 21 avril 1940 : « Les tanks, me dit-il, n'existaient que sur le papier. Le désordre était tel que les pièces d'artillerie et les mitrailleuses dont l'armée avait besoin restaient inutilisées dans les arsenaux » (133). D'ailleurs Reynaud, espérant devenir Président du Conseil, s'était toujours tenu au courant des affaires militaires. Nous avons vu, à ce sujet, sa longue coopération avec de Gaulle. Mais il croit bien peu en la victoire en cette année 1939 car il écrit : « Si nous ne pouvons espérer avoir, comme en 1918, l'aide d'une troisième armée, il est parfaitement vain de compter pouvoir donner à la guerre une solution militaire. Or, cette troisième armée n'est-elle pas encore bien au dessous de l'horizon » (160). Étant donné cette vision très pessimiste il aurait dû normalement, dès sa prise de pouvoir en mars 1940, se précipiter en Angleterre chez le seul allié que nous possédions, après l'échec de l'alliance russe, et insister pour obtenir un soutien britannique massif en vue d'éviter l'épouvantable raclée qui menace, de toute évidence, l'armée française ! Or que fait-il ? Il se précipite bien à Londres, mais c'est pour passer un accord interdisant toute demande d'armistice de la part de la France, la plus directement menacée des deux alliées, sans exiger, en contrepartie, des engagements précis de soutien militaire britannique. C'est justement ce que Daladier s'était interdit de faire et qui a causé vraisemblablement en partie sa chute. Cette attitude de Reynaud montre bien qu'il s'en tient imperturbablement à la politique du « Club » : la France va être vraisemblablement vaincue, il ne fait pas grand chose pour éviter cette défaite, et il se précipitera à Londres aux côtés de Churchill dès que l'armée française aura été obligée de capituler. En pleine bataille de France, le 7 juin, à l'occasion d'une audition par des commissions du Sénat, Reynaud renouvellera ces appréciations sur l'état de l'armée française en 1940, laissant entendre que la guerre était perdue avant même d'avoir été déclarée. (voir chapitre IV).

LE COMMANDEMENT / C'est sous la forme d'un triumvirat qu'est organisé le commandement de l'armée de terre :

— Le général Gamelin est généralissime, mais ne commande pas directement les troupes.

— Le général Georges est commandant en chef des armées du Nord, à savoir celles qui supporteront tout le poids de la guerre.

— Le général Doumenc, major général, dirige le grand quartier général. À ce titre il est responsable de la conduite des opérations en métropole, hors armées du Nord, et Outre-mer.

Ces trois hauts responsables ont des implantations différentes : Gamelin a son état-major à Vincennes. Georges a son P.C. à La Ferté-sous-Jouarre. Doumenc lui-même séjourne à Montry. Bien entendu ces trois structures superposées entraînent une inflation des personnels d'état-major et des doublons dans les fonctions. De plus les généraux Gamelin et Georges entretiennent des relations très médiocres et se font une guerre larvée. Par exemple, fin décembre 1939, Gamelin veut récupérer le « troisième bureau » de Georges. Georges menace de démissionner et une lutte violente agite les pro Gamelin et les pro Georges. Sommé d'arbitrer, Daladier choisit la plus mauvaise solution : le bureau, enjeu du conflit, n'ira pas à Vincennes, mais ne restera pas à La Ferté-sous-Jouarre, on l'installera à mi-chemin ! Ce conflit stupide transpire à l'extérieur. Un officier anglais a cette boutade : « les généraux Georges et Gamelin passent tant de temps à se faire la guerre qu'ils n'en ont plus pour la faire à Hitler » (133). C'est le début de la désillusion britannique vis-à-vis du commandement français qui sera une des raisons du « décrochage britannique » à partir du 23 mai 1940.

Le général Weygand remarque : « Une organisation aussi boiteuse en temps de paix devait inévitablement être, en temps de guerre, la source de difficultés à conséquences graves. En arrivant en France, je n'ignorais pas dans quelles conditions parfois déconcertantes le général Georges avait dû exercer le commandement direct de nos forces » (193). Quant au maréchal Pétain, il écrit au général Georges le 28 janvier 1940 : « Il faudra modifier l'organisation du commandement. Personne n'est à sa place, les responsabilités sont enchevêtrées, c'est l'anarchie » (144).

La plupart des généraux sont âgés, ont connu la guerre de 1914 et semblent peu aptes à la guerre moderne telle que les Allemands la conçoivent. À plusieurs reprises, et notamment dans les premiers jours de guerre lors de la percée allemande de Sedan, les généraux responsables du champ de bataille ont singulièrement manqué de réactions. En effet l'armée allemande a pris beaucoup de risques après la percée de Sedan : « C'est en contradiction formelle avec les directives de l'O.K.H. que Guderian poursuit imperturbablement sa marche vers l'ouest, en dépit de sévères admonestations les 15 et 17 mai. Parfaitement conscient du désarroi qu'il inflige à l'adversaire, il se refuse à attendre l'arrivée des grandes unités d'infanterie, de lier sa progression à des divisions qui

avancent au rythme du fantassin, quitte à accepter un risque extrêmement grave. Mais le commandement français, complètement désorienté par la marche irrésistible des Panzers, dont il surestime dramatiquement les moyens, se révélera incapable d'exploiter la brèche qui ne cesse de se creuser entre les blindés et les divisions de second échelon » (126). Le général Weygand, à sa prise de commandement, confirme cette appréciation : « L'occasion de la contre-offensive la plus efficace était passée, les décisions correspondantes auraient du être prises le 16 mai au plus tard » (193). C'est certainement cette absence de réactions des généraux français entre le 13 et le 16 mai qui rendra tout redressement français impossible. Raymond Cartier pourra dire : « La plus grande infériorité de l'armée française réside dans la cervelle de ses généraux » (45).

La liaison gouvernement – commandement militaire se fait très mal. R. Cartier souligne : « Il n'existe en France rien d'analogue à la centralisation du commandement que l'O.K.W. et le caractère d'Hitler donnent à l'Allemagne. L'U.R.S.S., lorsqu'elle entrera en guerre, jouira d'une concentration analogue des pouvoirs entre les mains du généralissime Staline. L'Angleterre et l'Amérique auront des chefs de guerre omnipotents, l'une grâce à la personnalité dominante de W. Churchill, l'autre grâce à la constitution des États-Unis qui fait du Président le commandant en chef réel des armées. La France seule échappera à cette règle de salut public » (45).

Une des erreurs principales du commandement est de ne pas avoir suffisamment analysé la défaite éclair de la Pologne. Pourtant le général Gamelin avait sur son bureau le rapport remarquable établi par son 2^{ème} Bureau sur les opérations de Pologne (81). Toutefois P. Masson souligne que « Gamelin s'efforce aussitôt de réviser la doctrine française par des directives datées du 1^{er} et du 12 octobre. Avec des moyens anti-chars, l'infanterie, soutenue par l'artillerie, doit s'efforcer de dissocier les attaques allemandes, soumises le plus rapidement possible à des contre-attaques massives d'unités blindées, avec un fort appui aérien. Ces contre-attaques devraient intervenir essentiellement le long des couloirs où les Panzers seraient tentées de s'infiltrer. Il se décide également à créer une DLM supplémentaire et trois DCR (divisions cuirassées) en projet depuis 1936-1937 » (126). Il est dommage que Gamelin se soit contenté de diffuser des directives sans beaucoup se préoccuper des modalités et des moyens nécessaires pour qu'elles soient réalisables, notamment dans le domaine de l'appui aérien.

Dés sa prise de commandement, le 21 mai 1940, le général Weygand mesure l'incroyable désorganisation de l'armée française à l'occasion

d'un déplacement qu'il effectue dans le nord (voir chapitre IV). Le général Gamelin, la plus haute autorité militaire du pays depuis 1935, est indiscutablement un des grands responsables de la défaite française. Pourtant il commanda brillamment pendant la Grande Guerre et devint un des plus jeunes généraux de France. Fin, onctueux, courtois, charmeur, soucieux de ne pas déplaire, scrupuleux et indécis, il hésite à donner un avis. Quand il en formule un, il est si nuancé et entouré de tant de précautions oratoires qu'il n'a plus l'air d'un avis. Il n'aime pas trancher, il préfère exposer brillamment les problèmes et les multiples solutions. « Le général Gamelin est surtout un officier d'état-major, de cabinet, plus qu'un chef de troupe. Par timidité peut-être il ne parvient pas à descendre vers l'homme ; il n'attire pas la popularité. Il vit d'ailleurs la plupart du temps enfermé dans sa casemate de Vincennes et quand il se déplace, il passe en trombe dans les villages, précédé d'une escorte de motocyclistes peu discrets. Il ne s'arrête pas dans les cantonnements, les hôpitaux, les gares de permissionnaires où il pourrait avoir des contacts avec les officiers, les sous-officiers et les hommes, pour s'enquérir de leurs besoins et de leurs difficultés » (121).

Dès le début de la Drôle de Guerre « il court s'enfermer au fort de Vincennes dont il a fait son poste de commandement Il n'a pas de radio, pas de téléscripteur, ni même de pigeons voyageurs, pour correspondre avec ses subordonnés incrustés selon sa volonté sur le front immobile. Il déteste ces moyens de communication, il ne croit qu'au téléphone. Pas le téléphone militaire, mais les lignes réservées aux civils. Au plus fort des combats il faudra quarante-huit heures pour que le moindre de ses commandements atteigne les destinataires Sa condition physique paraît bonne Mais son incapacité à se décider quand Daladier sollicite son avis devient si palpable que le général Decamps, directeur du cabinet militaire du Président du Conseil, s'en plaint au diplomate G. Bonnet : « Impossible d'obtenir une réponse nette. Dans les rapports qu'il adresse, on trouve le pour et le contre, le blanc et le noir, mais jamais de position ferme » Le secret de son comportement peut se lire dans son dossier médical : comme Benito Mussolini, le général Gamelin a été victime de neurosyphilis L'affection gagna les fibres nerveuses, provoqua une méningo-encéphalite syphilitique insidieuse c'est-à-dire une inflammation du cerveau et de ses enveloppes » (1). Cette neurosyphilis de Gamelin est confirmée par P. Johnson (102) et C. Paillat (143).

Ainsi, à un moment crucial de notre histoire, l'armée française est confiée à un général dont les indéniables qualités de jeunesse sont amoindries par la maladie et qui ne doit qu'à la protection inconditionnelle, mais difficilement compréhensible, de Daladier de conserver son poste. Et cet homme, responsable de l'organisation

défaillante du commandement, sera incapable d'avoir les réactions rapides qui auraient été indispensables lors du « blitzkrieg » allemand.

LES CHARS / Voici un sujet qui a fait couler beaucoup d'encre. C'est une des justifications de l'action du général de Gaulle qui n'a cessé pendant plus de dix ans de plaider pour la fabrication d'un grand nombre de chars et leur groupement dans des unités organisées du type des divisions blindées. Sur le premier point il aura été entendu car, sur le papier, la France possédait en 1939, sur le front du nord, une quantité de chars du même ordre que l'Allemagne. Toutefois il faut noter que cette dernière disposait d'une réserve de chars de l'ordre du millier.

Mais l'énorme différence entre les deux pays est que la France avait été incapable de concevoir l'équivalent des panzerdivisions allemandes. « Création de Guderian avec le soutien total de Hitler, la panzerdivision constitue une véritable armée, capable d'opérer de manière indépendante. Elle compte trois bataillons de chars, soit 250 engins en moyenne, deux régiments d'infanterie portée, un bataillon de reconnaissance, un bataillon de D.C.A., un autre de lutte antichars et une unité de transmissions dotée d'un équipement radio ultramoderne. Elle comporte également une formation de génie chargée des franchissements et un système très efficace de réparations et de ravitaillement en essence » (126). De plus la panzerdivision est en communication directe avec les forces aériennes, bénéficie du soutien permanent d'appareils d'observation et peut commander directement des raids de bombardiers en piqué « stukas ». Or la quasi-totalité des chars allemands sont endivisionnés dans ces panzerdivisions.

La France, en mai 1940, comprend trois DCR (divisions blindées), mais elles ne sont pas comparables aux Panzers. Elles ne disposent pas d'engins de reconnaissance, de moyens de franchissement, encore moins de D.C.A. et sont équipées d'un système de transmissions pas encore généralisé et mal utilisé. Un sous-officier de transmissions de la 2^{ème} DCR témoigne : « Nous étions équipés de matériels de phonie pratiques et efficaces. Mais nos officiers ne voulaient pas qu'on s'en serve. Ils avaient peur que les ordres transmis en clair ne renseignent trop exactement l'ennemi ». Les DCR ne sont pas en liaison directe avec l'aviation. Le ravitaillement des chars en carburant doit s'effectuer sur route car on ignore les citernes montées sur chenilles. De plus ce ravitaillement incombe à l'armée qui a demandé le soutien des blindés. Enfin les DCR viennent d'être constituées, sont souvent incomplètes, n'ont pas bénéficié d'entraînement en commun et ont donc une beaucoup

plus faible capacité opérationnelle que les panzerdivisions. D'autres chars sont intégrés dans les trois DLM (divisions légères mécanisées) qui, elles, sont en première ligne et ont un bon niveau opérationnel.

Par ailleurs le général de Gaulle lui-même n'avait pas prévu l'étroite coordination char-avion. Seuls, en France, les généraux Estienne et Héring avaient, pendant de longues années, prêché dans le désert en préconisant l'emploi combiné des chars et de l'aviation. Héring disait en riant à Léon Blum, en juin 1940, qu'il n'avait eu qu'un élève, le général von Brauchitsch, commandant en chef de la Wehrmacht (144). P. Reynaud décrit la mise sur pied difficile des DCR : « Si nous n'avons pu commencer à faire des divisions cuirassées qu'en janvier 1940, ce n'est d'ailleurs pas seulement faute de chars. Tout manquait : les véhicules blindés tous terrains pour leur infanterie, les tracteurs pour leur artillerie, les voitures blindées pour leur commandement et les appareils de T.S.F. pour leurs chars » (160). On ne peut mieux souligner les graves insuffisances de l'organisation et de la planification de la fabrication des matériels militaires dont une grande part de responsabilité incombe au contrôleur général Jacomet (voir ci-après).

En dehors des 3 DCR et des 3 DLM, qui regroupent moins de la moitié des chars disponibles, les chars français sont groupés en bataillons mis à la disposition des armées, c'est-à-dire sont incapables d'agir en forces groupées comme les corps blindés allemands. Les chars français sont, dans l'ensemble, de bonne qualité. Toutefois la plupart de ceux qui ne sont pas endivisionnés ne sont pas équipés de radios et doivent utiliser un antique système de pavillons pour coordonner les manœuvres. Le général Spears écrit : « Ce n'est qu'en novembre 1939 que l'état-major s'était résigné à commander des postes radio pour les chars, si bien qu'en mai presque aucun d'eux n'en était muni » (177). Par ailleurs le général de Boissieu constate que « les quatre cinquièmes de nos canons de chars sont des canons courts tirant des obus avec une faible vitesse initiale qui sont surclassés par ceux des chars allemands moins protégés, mais munis, eux, d'armes antichars montées en tourelles. Sur 2 900 chars engagés, 540 seulement, en fait, étaient capables de faire face aux chars allemands du fait de leur armement ». Parlant des transmissions des chars non endivisionnés, il ajoute : « La dotation en postes radio émetteurs-récepteurs est de toute façon insignifiante et le rassemblement des chars ou de l'artillerie pour faire face à des périodes de crise est un problème insurmontable étant donné le rythme de la bataille actuelle. C'est là une énorme lacune dans notre organisation de l'époque » (32).

Dans l'ensemble les chars allemands sont mieux étudiés que les français. Par exemple le panzer lourd modèle IV est un des meilleurs blindés de la

guerre. Il sera produit jusqu'en 1945. L'aménagement intérieur et les tourelles sont mieux conçus et les systèmes de transmissions, tant à l'intérieur du char qu'avec l'extérieur, sont très supérieurs. La fiabilité semble supérieure à celle des chars français. Enfin il faut noter que si le nombre de chars allemands a assez peu évolué pendant les huit mois de la drôle de guerre, passant de 3 195 à 3 881, dont 2 574 sur le front de l'ouest, par contre le nombre des chars lourds (panzers types III et IV) a presque triplé passant de 309 à 847 (145).

On peut noter également l'insuffisance des armes antichar. Le colonel de Villelume nous dit, à la date du 22 novembre 1939 : « L'armement antichar est non seulement insuffisant, mais mal réparti. Certaines divisions n'en ont pas alors que d'autres sont en possession de leur armement réglementaire. Pour faire disparaître cette anomalie, le général Georges a proposé que l'on groupe tous les canons antichars en une réserve générale dont on affecterait les éléments, le moment venu, aux seules grandes unités qui en auraient besoin. Mais cette idée n'a pas encore reçu l'approbation de Gamelin » (189). Toujours la rivalité Gamelin-Georges ! Le sénateur Henry Lémery raconte comment un remarquable canon antichar de 47 mm, mis au point en 1938, ne put participer aux combats à cause de l'incurie des services du contrôleur général Jacomet. La seule batterie qui existât détruisit 21 blindés en une après-midi lors de l'avance allemande (249).

L'AVIATION / S'il est un point qui fait l'unanimité des commentateurs, c'est l'indigence de l'aviation française face à l'allemande. En dépit d'une situation britannique beaucoup moins catastrophique, il s'agit bien de la plus grave lacune des Alliés face aux Allemands.

L'indigence en moyens aériens, signalée au chapitre II, a été soulignée par de très nombreux dirigeants de l'époque : le 9 février 1940, le colonel de Villelume écrit : « Le général Georges me dit que nous avons en tout et pour tout trois cent avions susceptibles de prendre l'air. Ce chiffre lui a été donné ce matin par le général Mouchard » (189). P. Reynaud cite également le général Georges : « Sur le plan de l'aviation, je disposais le 10 mai, m'a dit le général Georges, de 31 avions de bombardement modernes capables de s'associer aux opérations de jour sur le champ de bataille et je n'avais pas un seul bombardier en piqué. Les bombardiers de type ancien avaient reçu de Vuillemin l'ordre de ne pas participer aux opérations car ils étaient immédiatement descendus » (160). Le général Giraud déplore de son côté : « Il nous manque tant de choses et avant tout des avions. Savez-vous combien moi, qui suis commandant d'armée, j'en ai à ma disposition : en tout huit » (133). Le général Corap n'est pas

mieux loti. Au bout de trois jours de bataille, le 15 mai, il ne disposait plus que de trois appareils de chasse sur tout le front de son armée (120).

À la veille de la grande offensive allemande sur la Somme, le 5 juin 1940, plus de 70 % des appareils de combat recensés par l'armée de l'Air sont indisponibles, soit qu'ils aient subi des pannes mécaniques, soit que, livrés aux armées, ils ne disposent pas des équipements nécessaires pour être utilisés au combat (*Historia – L'album de 1940*). À la date du 1^{er} juin il ne reste que 338 chasseurs capables de prendre l'air, ce qui est insuffisant à la veille d'une grande bataille (130).

Comment la France en est-elle arrivée là ? Jusqu'en 1938 un grand désintérêt a nui à l'aviation militaire. Le maréchal Pétain s'en était d'ailleurs fortement ému dès 1935. Un plan important de remise à niveau démarre en 1938. Mais l'industrie aéronautique est bien malade. La nationalisation décidée en 1937 était vraisemblablement utile car cette industrie, répartie entre de multiples petites entreprises, n'avait pas atteint une efficacité permettant une production industrielle. Mais il lui faudra du temps pour redonner une certaine efficacité à la production aéronautique. Un exemple du retard pris par la France est celui des moteurs d'avions. En 1939 la France ne sait fabriquer que des moteurs de moins de 900 chevaux alors que l'Allemagne et l'Angleterre produisent des moteurs de plus de 1 000 chevaux pour équiper leurs chasseurs et bombardiers.

De 1936 à 1939 la production mensuelle d'avions est de 30 à 40. Les appareils, au sortir des usines, sont déjà démodés, surclassés par ceux qui entrent en service en Allemagne à la cadence de 500 à 600 par mois. En 1939 on commence à sortir des avions modernes, mais les livraisons mensuelles n'augmentent que lentement (133). En effet en 1939 et 1940 la production ne suit pas les prévisions du plan. En novembre 1939 les sorties réelles concernent moins de 300 avions sur 615 prévus. En mars 1940, 384 sur 1 375, en mai, 434 sur 1 678. À ce bilan, pour le moins lamentable, s'en ajoute un autre : le nombre d'avions « bons de guerre » reste très inférieur aux sorties réelles pour de multiples raisons déjà bien connues avant septembre 1939 : malfaçons, manque d'équipements et d'accessoires (hélices, radios, armes de bord) procédures déficientes de réception et de convoyage des avions, etc. Les réparations sont encore entravées par le manque de pièces détachées (126). Comme l'armée de terre et, dans une moindre mesure, la marine, l'aviation souffre cruellement de la désorganisation industrielle du pays que nous évoquerons plus loin. Devant l'insuffisance de la production nationale, la France s'est tournée vers les États-Unis et y a commandé des chasseurs et des bombardiers. Un certain nombre d'avions ont déjà été livrés en

mai 1940, mais ces livraisons sont insuffisantes pour combler le fossé nous séparant de l'Allemagne.

Du fait du manque de puissance des moteurs les chasseurs français, et notamment les MS 406, qui sont les plus nombreux dans la chasse française, sont beaucoup moins rapides que leurs adversaires et notamment les Me 109 (490 contre 560 km/h). Mais ils sont assez fortement armés et plus maniables que les Messerschmitt. De ce fait ils soutiendront la comparaison dans de nombreuses occasions. Parmi les autres chasseurs utilisés sur le front français, les Curtiss P 36 américains et Hurricanes britanniques sont de très bonnes machines, ainsi que les très modernes Dewoitine 520 français et Spitfires britanniques, malheureusement trop peu nombreux sur le front.

En dépit de leur très grande infériorité numérique, les personnels de l'armée de l'Air se sont bien battus. En effet pour la perte de 410 avions en combat aérien, l'armée de l'Air a détruit 733 avions allemands. Si on tient compte des avions abattus par l'artillerie anti-aérienne, ce sont 853 appareils qui manqueront à l'aviation allemande lors de la bataille d'Angleterre. Les pertes en personnels ont été très importantes : 40 % des officiers et 20 % des sous-officiers et hommes de troupe ont été tués ou blessés en opérations. De leur côté les Britanniques, dans la seule période du 10 au 18 mai, ont perdu 250 Hurricanes au combat.

Le déroulement de toute la guerre, jusqu'en 1945, montrera combien il était impossible d'envisager la moindre victoire dans une telle situation d'infériorité aérienne.

LA DÉSORGANISATION INDUSTRIELLE / Depuis qu'il a pris ses fonctions de ministre de la Guerre, en 1936, E. Daladier refuse la création d'un ministère de l'Armement qui centraliserait tous les problèmes techniques posés par le matériel des armées, conceptions, fabrications, réceptions, réparations, etc. Il fait rattacher au Ministère de la Guerre le secrétariat général de la Défense nationale. Dans cette organisation le contrôleur général Jacomet a reçu de Daladier la haute main sur le personnel, les crédits, la direction et la coordination de la mobilisation industrielle, la direction des fabrications, la direction du service des carburants (133).

Or Jacomet, homme intelligent et instruit qui avait eu une brillante conduite pendant la guerre précédente et qui, blessé, était passé dans le corps du contrôle des armées, s'avère peu apte à remplir sa mission avec efficacité. Par ailleurs pour conserver l'intégralité d'un pouvoir qu'il exerce mal, il s'oppose à la création d'un indispensable ministère de

l'Armement. Mais, outre les très mauvais résultats de sa gestion de l'organisation industrielle du pays, Jacomet est le responsable principal de la désastreuse mobilisation de septembre 1939. En effet, si celle-ci fut un succès sur le plan technique, si tous les trains prévus fonctionnèrent parfaitement, si l'accueil des mobilisés se passa très bien, le résultat fut désastreux pour la production industrielle. En effet il n'avait été tenu aucun compte des nécessités de main d'œuvre de l'appareil de production et de très nombreux cadres et ouvriers se trouvèrent mobilisés alors que, de toute évidence, il fallait les laisser dans leurs usines. Le colonel de Villelume écrit, le 27 septembre : « Nos usines aéronautiques n'ont rien produit depuis le début de la guerre. Par suite, en effet, d'une erreur du secrétariat du Conseil supérieur de la Défense nationale, leurs ouvriers ont été mobilisés » (189). Il faudra très rapidement renvoyer dans les usines plus de 150 000 hommes ce qui entraînera d'ailleurs une première baisse de moral des troupes stigmatisant les « planqués ». De même il faudra renvoyer dans leurs foyers plusieurs centaines de milliers d'agriculteurs indispensables à la production agricole.

Le ministère de l'Armement ne verra finalement le jour qu'en septembre 1939 et sera confié à un homme de grande qualité, Raoul Dautry. Mais il était déjà bien tard et, en dépit de ses efforts, Dautry ne parviendra pas à redresser en si peu de temps une situation compromise depuis si longtemps. Le 17 février 1940, le colonel de Villelume écrit : « Il y a un léger relèvement de la production pour certains matériels. Mais on peut considérer que, pour l'ensemble, nous n'en sommes encore, après six mois de guerre, qu'au début de la période de démarrage. Dautry s'est aperçu qu'on le trompait. Il a envoyé des *missi dominici* et prononcé quelques révocations. Du jour au lendemain certains établissements ont, de ce fait, doublé leurs sorties » (189).

Les politiques, autant que les militaires, montrent souvent une grave incompétence dans la préparation de l'appareil militaire à la guerre. Dans ses Mémoires, Jules Moch, ministre des Travaux Publics en 1938, raconte une anecdote instructive. À la suite d'une inspection, son directeur de cabinet, Louis Kahn, se rend compte que la ligne Maginot n'est alimentée en électricité que par deux lignes à haute tension : l'une part d'une centrale édiflée près de la frontière, à proximité immédiate des lignes allemandes, l'autre a son origine en Suisse et rejoint l'Alsace en transitant par l'Allemagne. C'est-à-dire qu'en cas de guerre les Allemands n'ont qu'à s'emparer d'une centrale ou la bombarder puis fermer un interrupteur et la ligne Maginot est mise hors d'état de fonctionner ! Jules Moch, affolé, se précipite chez Léon Blum, Président du Conseil, et ils convoquent immédiatement Daladier, ministre de la Défense Nationale. Ce dernier, furieux de cette négligence, engage

immédiatement les crédits nécessaires pour pallier cette incurie. Les travaux correspondants sont juste achevés à la déclaration de guerre. On peut noter que Louis Kahn n'a trouvé dans ses archives aucune étude sur l'alimentation électrique en temps de guerre de la ligne Maginot, pourtant terminée depuis deux ans (255). Ceci montre bien les graves lacunes du complexe politico-militaro-industriel pendant les années 30.

LES DÉFICIENCES DES MATÉRIELS / Les déficiences dans le domaine des matériels sont innombrables. Reynaud a déjà cité précédemment l'absence presque totale de mines anti-chars et l'insuffisance de la D.C.A. Mais on pourrait citer de très nombreuses autres insuffisances ou absences : mines antipersonnel, détecteurs de mines (que les Allemands possédaient en abondance), canons anti-chars, canons automoteurs, pistolets mitrailleurs pour l'équipement des fantassins, etc Bien entendu dramatique insuffisance des transmissions qui sera évoquée plus loin.

S'agissant de la D.C.A., non seulement elle est très insuffisante en nombre, mais de plus sa doctrine d'emploi est aberrante : « Pour déplacer une batterie de D.C.A., il faut d'interminables négociations. Si, en effet, le matériel de cette arme appartient aux forces terrestres et s'il travaille surtout au profit de ces dernières, c'est cependant l'Air qui est chargée de son emploi » (189).

Dans l'ensemble l'artillerie française est d'un assez bon niveau. Mais la plupart des pièces sont tractées par des chevaux (il est vrai que c'est également le cas pour beaucoup de batteries allemandes) et une forte proportion d'obus, datant de la guerre 14-18, n'explosent pas (22). Par ailleurs les programmes de production de munitions sont défaillants. « Pour les munitions d'artillerie, c'est le chargement qui est en retard. Nous avons neuf ou dix millions de corps d'obus et de la poudre à satiété – la pyrotechnie étant une des rares industries qui fonctionnaient bien – mais on n'arrive pas à mettre l'une dans les autres » (189).

Non seulement l'armée souffre d'un grand déficit dans de nombreux matériels, mais le gouvernement livre à l'étranger des matériels qui auraient été indispensables. Ces livraisons ont commencé pendant la guerre d'Espagne. L'aide du gouvernement Blum aux républicains espagnols fut beaucoup plus considérable que cela ne fut reconnu officiellement. En plus de 260 avions, la France livra outre-Pyrénées des chars Renault, des auto-mitrailleuses, des chenillettes, des canons, des munitions, des camions et un matériel considérable (165). Ces livraisons à l'étranger ont continué, même après l'entrée en guerre de la France.

« Malgré ce qui s'était passé en Pologne, le haut commandement accordait si peu de valeur à ses chars qu'il en autorisait la vente à des pays amis. Sur les 500 derniers R 35 produits jusqu'en mai 1940, 235 furent expédiés à l'étranger – Pologne, Roumanie, Yougoslavie et Turquie. 90 seulement étaient sur le front français quand les Allemands attaquèrent enfin. D'ailleurs non seulement les chars, mais des quantités considérables d'armes continuaient à être exportées malgré la pénurie dont souffraient les unités françaises dans ce domaine. Pendant cette même période, 830 canons antichars de 25 mm furent ainsi vendus et plus de 500 pièces d'artillerie avec munitions » (172). Villeneuve parle du projet de livraison à la Turquie, en novembre 1939, de 280 canons antichars (ceux dont nous manquerons le plus) de plus déjà promis aux Anglais (189).

Du fait de procédures très tatillonnes, il arrive à l'administration militaire de refuser des commandes jugées non conformes au cahier des charges. « Ce fut le cas, juste avant l'occupation de Paris, de 6 000 camions militaires Renault neufs auxquels manquaient, à l'arrière, un pavillon acoustique en laiton chargé de répercuter le son des avertisseurs dans la cabine du conducteur. De son propre chef, Louis Renault avait supprimé cette pièce dont le caractère ne lui avait pas paru indispensable, tout en réalisant une économie. Aussi l'administration militaire avait-elle refusé de prendre livraison des véhicules, pourtant en parfait état de marche, alors qu'on en manquait ! À la veille de l'entrée des Allemands dans Paris, les 6 000 camions furent évacués sur le camp de Cercottes près d'Orléans, d'où ils tombèrent aux mains de l'ennemi » (145). Ce n'était pas 60, ou 600, mais 6 000 camions, de quoi transformer plusieurs divisions d'infanterie en divisions motorisées. Et, pendant ce temps là, l'armée se déplaçait à pied !

Il est certain que, pour des raisons diverses, de très nombreux matériels resteront dans les dépôts et ne serviront pas à des armées qui en avaient tant besoin. Ainsi l'armée allemande découvrira, le 20 juin, à Nevois près de Gien, 700 chars neufs et presque achevés : seul l'armement n'était pas en place.

LA GRANDE MISÈRE DES TRANSMISSIONS / Voici une des raisons principales de la défaite : une insuffisance généralisée des transmissions. Cette carence commence au niveau des grands quartiers généraux et d'abord du général Gamelin. Nous avons vu que ce dernier n'utilise que le téléphone civil, ce qui comporte une insécurité totale. Dès son entrée en fonctions, le 20 mai, Weygand, inquiet du fonctionnement du centre des transmissions du G.Q.G. se montre très étonné d'apprendre

qu'il ne dispose même pas d'un émetteur-récepteur radio. En dépit de l'installation d'une station radio servie par du personnel de l'armée de l'Air, une note du G.Q.G. du 30 mai constate que le général « ne dispose actuellement en propre d'aucun moyen de transmissions radio lui permettant d'avoir des liaisons sûres, même en cas de rupture des communications par fil » (145). Bien entendu cette carence des transmissions se retrouve à tous les échelons du commandement. « C'est avec stupeur que Weygand constatera lors de sa prise de commandement qu'aucun des postes de commandement majeurs, Vincennes, Montry ou La Ferté-sous-Jouarre ne dispose de postes radio. Toutes les communications transitent par estafettes ou téléphone. La destruction par les Anglais du central téléphonique de Lille aura des répercussions désastreuses pour la conduite des opérations dans le Nord ». Le G.Q.G. devra recourir aux transmissions de la marine via son P.C. de Maintenon (126). En effet la marine s'est dotée d'un système de communications très performant dont le centre est son P.C. opérationnel de Maintenon. « L'Amirauté dispose ainsi d'un ensemble qui suscitera l'étonnement et l'admiration de tous les visiteurs pendant la Drôle de Guerre, d'une efficacité incomparablement supérieure à celle des états-majors de l'armée et de l'aviation restés les temples de l'archaïsme » (254). Les performances de ce P.C. ont fortement impressionné Pétain et Churchill, entre autres visiteurs de marque.

En ce qui concerne l'armée de l'Air, elle bénéficie d'un système de transmissions assez bien conçu. Il permet, en théorie, les liaisons en phonie des avions avec le sol, des avions entre eux, les liaisons entre les unités et les organes du commandement. Dans la pratique, pour des raisons qui tiennent à la fois à la « religion du secret », à l'incompatibilité des matériels (entre chasse et bombardement ou reconnaissance notamment), à des réglages trop compliqués pour être pratiqués en l'air par un équipage fort occupé par ailleurs, les moyens radio seront fort peu utilisés dans les liaisons de commandement (197).

Le général Spears conclut : « Quelles que fussent les multiples raisons de la défaite française, l'une d'entre elles était certainement le manque de moyens de communication, sous toutes leurs formes. Cela suffisait pour expliquer, en partie du moins, l'effondrement du commandement français » (177).

LE RENSEIGNEMENT / Notons d'abord que, tant les services français que les services allemands de renseignements, ont très bien accompli leurs missions. Avec l'aide des Polonais et des Britanniques, les Français étaient parvenus à déchiffrer les codes de la redoutable

machine allemande *Enigma*. Dès mars 1940 ils purent exploiter dans des délais très brefs les renseignements recueillis de la sorte. Toutefois les Allemands, méfiants, ayant profondément modifié leurs codes, leur chiffrage fut indéchiffrable entre le 1^{er} et le 22 mai 1940 avant que les Alliés parviennent à percer le secret des nouveaux codes. De leur côté les Allemands, dès octobre 1939, avaient pu percer les secrets des codes de chiffrement français qui étaient nettement moins élaborés. Ce n'est que fin avril 1940 que l'état-major français se rendit compte que ses codes secrets étaient connus des Allemands (147).

L'attaque allemande du 10 mai 1940 semble avoir été une surprise totale pour l'armée de terre française. Pourtant l'état-major et le général Gamelin ont bénéficié de multiples renseignements, de plus en plus concordants, dans les mois qui ont précédé l'attaque. Ces renseignements provenaient de sources diplomatiques, militaires et de nos services de renseignements. Déjà, entre septembre 1939 et mars 1940, Hitler avait eu à de multiples reprises l'intention d'attaquer. Chaque fois diverses considérations, surtout climatiques, lui avaient fait différer son attaque. Evidemment diverses sources d'informations avaient fait état de ces intentions auprès de l'Etat-major de Gamelin qui, ne voyant rien venir, était devenu moins vigilant. Cependant, dès le début de mars 1940, de nombreux renseignements qui se recoupent annoncent une attaque allemande imminente.

Le 8 mars le roi Léopold III est informé que les Allemands ont transféré le centre de gravité de leur prochaine attaque du groupe d'armées von Bock à celui de von Rundstedt. Il charge son attaché militaire à Paris, le général Delvoie, d'avertir l'état-major français. Ces informations sont accueillies avec scepticisme bien que, le 22 mars, elles soient confirmées par le capitaine Paillole (22). Le 19 mars le colonel Rivet et le commandant Navarre transmettent à Gamelin une information capitale : les Allemands ont l'intention d'attaquer en priorité à travers les Ardennes belges. Gamelin fait étudier cette hypothèse par son 3^{ème} Bureau et celui du général Georges. En dépit de la confirmation de cette information par Rivet et Paillole auprès de Georges le 13 avril, les états-majors s'obstinent à la considérer peu crédible. Le 1^{er} mai le S.R. communique une information stupéfiante d'exactitude : « L'armée allemande attaquera entre le 8 et le 10 mai sur tout le front, y compris la ligne Maginot ; la région de Sedan, le Belgique, la Hollande et le Nord français seront occupés en dix jours, la France en un mois ». Le général Gauché note que, de tous les renseignements d'intention recueillis, c'est celui qui se rapprochera le plus du déroulement des opérations (81).

Les avertissements du S.R. se multiplient alors dans les premiers jours de mai. Le 5 mai le colonel Sas, attaché militaire hollandais à Berlin, avertit son gouvernement de l'attaque allemande prévue le 10 mai. Il en informe également l'attaché naval français à La Haye qui, à son tour, alerte l'état-major de la marine et l'amiral Abrial à Dunkerque. Ce dernier prévient le général Giraud qui ironise sur la crédulité de la marine et de ses amiraux (15 – 40). Dès le 3 mai le Vatican avertit ses nonces à Bruxelles et La Haye que, d'après une personnalité allemande venue spécialement au Vatican, une prochaine offensive allemande à travers la Hollande et la Belgique doit avoir lieu au plus tard le 10 mai. Il va de soi que cette information est immédiatement transmise aux gouvernements intéressés. Le 8 mai notre ambassadeur au Vatican, F. Charles-Roux, recueille la même information. Il en informe aussitôt le gouvernement (40).

Le général Gauché conclut : « Au cours de la seconde quinzaine d'avril et au début de mai, les renseignements, par leur caractère alarmant, vont se faire de plus en plus pressants à l'approche des belles journées de printemps. Ces renseignements, choisis parmi les plus importants, indiquent tous la même intention (d'Hitler), connue depuis de longs mois, et situent l'évènement autour du 10 mai » (81). Or que se passe-t-il le 10 mai au matin ? La marine et l'armée de l'air ont été alertées, leurs états-majors ayant jugé crédibles les renseignements reçus. L'amiral Abrial, informé de cette date du 10 mai et estimant cette information vraisemblable (voir ci-dessus), a même mobilisé les moyens de la marine qui devaient servir à envoyer un détachement français à l'embouchure de l'Escaut, dans le cadre de la manoeuvre *Breda* et de l'opération *Dyle* (15). Par contre, dans l'armée de terre, la surprise est totale ! Aucune des mesures préparatoires à la réalisation du plan d'opérations n'a été prise. Douze pour cent des officiers et hommes de troupe sont en permission dans leur famille, dont plusieurs généraux de corps d'armée ou de division. Certains d'entre eux ne pourront rejoindre leur P.C. que le 12, le 13 ou même le 14 mai, comme le général Hassler, commandant la 22^{ème} division qui ne pourra la rejoindre que quand elle aura été battue et refoulée, plus ou moins en débandade (78 – Cl Goutard). Partout les unités sont surprises par l'attaque et des retards sont pris dans le démarrage des plans d'opérations. Pourtant les permissionnaires hollandais ont été rappelés deux jours plus tôt et l'armée belge est en état d'alerte. L'inertie de Gamelin est d'autant plus surprenante qu'en décembre 1939 il confiait à Jules Romain qu'il estimait très probable une attaque allemande en mai 1940 et que, dans les premiers jours de ce mois, il affirmait devant André Maurois que tout laissait présager que la grande offensive allemande était imminente (133). Le plus ahurissant est que le général Doumenc, major général des armées, cherchant à informer

le général Gamelin, le 10 à 3h25 du matin, que tout laissait prévoir l'imminence de l'offensive générale de la Wehrmacht est éconduit par son chef de cabinet (158) !

Laissons la conclusion au colonel Goutard : « Ne pas alerter nos armées au moins le 8 ou le 9 mai, alors que l'attaque allemande était annoncée de tous côtés – et par notre S.R. – c'était les mettre dans l'impossibilité de regrouper leurs forces en temps voulu et de prendre leurs dernières dispositions pour la bataille, c'est-à-dire les vouer à la surprise opérationnelle, en même temps qu'à la surprise morale, génératrice d'affolement et de panique » (78). À quoi bon s'offrir un service de renseignements, d'une grande efficacité de surcroît, si on ne tient aucun compte de ses informations ?

L'ORGANISATION ALLEMANDE / Bien entendu le sens de l'organisation des Allemands n'est un mystère pour personne. Dans ce domaine les différences entre les armées française et allemande sont très importantes. Par exemple nous n'avons pas été capables avant guerre de concevoir un outil aussi intégré, complet et parfaitement organisé que sont les panzer divisions. De même, lors de l'établissement des Allemands en zone occupée, tous les témoins seront stupéfaits de la minutie avec laquelle leur occupation avait été préparée. Pourtant l'Allemagne n'utilisera pas, au cours des hostilités, d'éléments nouveaux, d'armes secrètes. Elle met à profit des éléments déjà connus : camions, tanks, avions, motos, parachutes etc. Elle en fit même l'étalage avant guerre en les exhibant lors d'interminables parades et défilés devant ses futurs ennemis.

Mais c'est dans le domaine de l'utilisation tactique des troupes et des armes que les Allemands ont beaucoup innové. « On attendait une armée lourde, placée sous le signe du « kolossal », opérant par grandes masses. On voit arriver des petites formations indépendantes, sans protection d'artillerie, disposant d'une large initiative ; des artisans pleins de trouvailles ingénieuses, qui passent les rivières sur des bateaux de caoutchouc et guident l'aviation avec des fusées ; des guerriers qui tombent du ciel avec leurs mitraillettes prenant les ponts à revers ; des conducteurs de chars en calot noir, portant l'insigne de la tête de mort, qui chantent et jouent de l'harmonica. Et sur tout cela, on sent planer la volonté du seul homme qui ait vraiment pensé la guerre totale » (75). Toutefois on peut noter que ce type de tactiques très décentralisées avaient déjà été utilisées avec succès par les Allemands en 1918.

De nombreuses autres innovations sont mises en oeuvre par les

Allemands :

- coordination très poussée de l'aviation et des chars ;
- utilisation de la D.C.A. en première ligne, juste derrière les chars, anéantissant de ce fait les avions d'assaut ennemis ;
- mise en action d'unités de pionniers-dynamiteurs ouvrant la voie aux fantassins dans les fortifications à coups d'explosifs ;
- perfection dans l'organisation des liaisons et l'utilisation de la phonie ;
- emploi très ingénieux des chars progressant en spirale à l'intérieur des lignes ennemies donnant aux fantassins l'impression d'être attaqués de toute part ;
- utilisation de parachutistes lancés dans la campagne et attaquant les passages à niveau, les ponts, les carrefours éloignés ;
- utilisation très rationnelle de colonnes de motocyclistes agissant en éléments avancés de reconnaissance, etc.(120).

En un mot, c'est plus encore dans les domaines de l'organisation et de l'imagination que dans le domaine des matériels qu'il existe un monde entre les deux armées. La jeunesse des officiers allemands tranche d'ailleurs avec l'âge de nombreux officiers français. J. Berthelot en est surpris lors de la réunion plénière de la Commission d'armistice de Wiesbaden, le 30 juin 1940 : « Je suis frappé par l'extrême jeunesse de tous les officiers. À une armée de jeunes, nous n'opposons qu'un matériel périmé et un Commandement vieilli par l'âge et l'inaction » (28).

LES ALLIÉS POUVAIENT-ILS ATTAQUER EN SEPTEMBRE 1939 ? / Un des reproches souvent adressés aux Alliés est de ne pas avoir entamé d'opérations offensives contre l'Allemagne dès septembre 1939 pour soutenir la Pologne attaquée. Mais de telles actions auraient-elles été réalistes ? À plusieurs reprises, au procès de Nuremberg, des généraux allemands, et notamment Keitel et Jodl, ont déclaré leur surprise de ne pas avoir vu d'attaque française profiter de la faiblesse relative du front sud, dégarni pour l'attaque de la Pologne. Ce reproche sera repris par le général de Gaulle dans ses Mémoires « Tandis que les forces ennemies se trouvaient, presque en totalité, employées sur la Vistule, nous ne faisons rien en effet, à part quelques démonstrations, pour nous porter sur le Rhin » (82).

En réalité les généraux allemands sous-estiment leur quantité de troupes disponibles sur le front de l'ouest. Jodl parle de 25 divisions, alors qu'en réalité, dès le 11 septembre, ce sont 43 divisions qui sont disponibles. Même si nombre d'entre elles sont de faible valeur militaire, le chiffre est quand même significatif. Au contraire, les Anglais n'ayant pas encore débarqué, l'armée française est seule et en pleine mobilisation. Celle-ci durera trois semaines et ce n'est que le 20 septembre que le dispositif français sera opérationnel (22). L'attaque ne pouvant s'effectuer par la Belgique, les Belges y étant alors tout-à-fait opposés, il ne reste que le front de la Sarre. Et là le général Georges ne dispose, le 12 septembre, que de 31 divisions (22). De plus les matériels qui pourraient permettre de percer la ligne Siegfried, équivalent allemand de la ligne Maginot, déjà opérationnelle et très puissante, sont en nombre insuffisant ou périmés (artillerie lourde de grosse destruction, chars puissants en formations, D.C.A., aviation, etc) (144). Enfin le général Gamelin avait pris envers les Polonais l'engagement de les soutenir, par des actions offensives, au bout de quinze jours. Et la Pologne sera justement terrassée au bout de ces quinze jours alors que la France n'est pas encore prête.

Mieux que le général de Gaulle, W. Churchill a parfaitement analysé la situation : « La ligne Siegfried, avec ses nids de mitrailleuses solidement construits en béton et disposés en chicane, ainsi qu'avec son réseau serré de fils de fer barbelés s'étendant en profondeur, constituait déjà un obstacle formidable en septembre 1939. On peut fixer à la fin de la troisième semaine de septembre au plus tôt, la date à laquelle les Français auraient pu monter une grande attaque. Mais à ce moment-là la campagne de Pologne avait pris fin. Une offensive des Français, lancée de leurs frontières de l'est, aurait dégarni leur front du nord qui était beaucoup plus important. Même si les armées françaises avaient remporté au début quelques succès, elles auraient eu, dans le mois suivant, les plus grandes difficultés à maintenir leurs gains à l'est et se seraient trouvées exposées à toute la violence de la contre-attaque allemande dans le nord » (55). Une grande attaque française, en septembre 1939, étant donc, de toute évidence, trop risquée, l'État-major se contentera, sagement, d'une occupation limitée de quelques kilomètres dans la Sarre entre les 4 et 12 septembre.

LA MANŒUVRE DYLE ET LA SURPRISE DE SEDAN

LA MANŒUVRE DYLE / Nous voici devant une des raisons essentielles de la défaite française : l'opération *Dyle* de soutien à la Belgique et son appendice, la manœuvre *Breda* de soutien à la Hollande.

À la déclaration de guerre les plans d'opérations alliés prévoient que les armées anglaise et française doivent attendre le choc de l'attaque allemande à la frontière française sur des positions fortifiées à l'avance. En effet, le grand reproche qui pouvait être fait à la ligne Maginot est qu'elle s'arrêtait dans la région de Montmédy laissant à découvert toute la frontière du Nord jusqu'à Dunkerque. C'est en partie à cause de l'opposition belge qu'elle n'avait pas été prolongée jusqu'à la mer. Devant l'évidence du danger que présentait ce trou béant, il avait été décidé de réaliser une longue ligne de fortifications qui était en cours de construction en septembre 1939. Churchill décrit ainsi les travaux déjà réalisés lors de l'arrivée de la B.E.F. : « Un fossé artificiel antichar, à peu près continu, avait déjà été creusé sur toute la ligne de front. Tous les 1 000 mètres environ se trouvait un vaste abri en béton, très visible, qui permettait aux mitrailleuses et aux canons antichars de prendre le fossés en enfilade. Il y avait également un réseau continu de fils de fer barbelés. Pendant cette période étrange de l'automne et de l'hiver de 1939, la principale tâche de nos troupes consista à améliorer les ouvrages de défense des Français. Lors de l'offensive de mai 1940 nos troupes avaient terminé la construction de 400 nouveaux nids de mitrailleuses. 60 à 70 kilomètres de fossés antichars avaient été creusés et nous avions tendu une grande quantité de fils de fer barbelés » (55). Le président Lebrun confirme que les fortifications édifiées de Montmédy à Dunkerque constituaient un front fortifié non négligeable (117).

Disons tout de suite qu'il ne semble pas que les Français aient autant travaillé que les Britanniques pendant la Drôle de Guerre pour améliorer les défenses de leur partie de front. Il est vrai que le fait de savoir qu'au début des opérations les troupes allaient abandonner leurs fortifications et se précipiter en Belgique ne devait pas encourager les bonnes volontés. Il faut rappeler que, depuis 1936, les Belges avaient refusé tout contact sérieux avec l'Etat-major français, par un souci exacerbé de neutralité. « Lorsque la Belgique renonça à son entente défensive avec nous en 1936, nous songeâmes alors à étendre ce mur infranchissable (la ligne Maginot) tout le long de la frontière belge jusqu'à la mer, mais le roi Léopold nous fit savoir qu'il considèrerait ce geste comme inamicale à l'égard de son pays » (48). Le 13 avril 1937 le général Georges avait exposé à Daladier, déjà ministre de la Guerre, les trois possibilités d'intervention en Belgique si cette dernière était attaquée par les Allemands :

— Le canal Albert et la Meuse qui avaient l'avantage de couvrir la plus grande partie de la Belgique, mais l'inconvénient d'être à une grande distance de la frontière franco-belge.

— La rivière Dyle, privée de toute défense naturelle.

— L'Escaut, assez proche de la frontière française, qui était la plus facile à atteindre.

Dans tous les cas, avait souligné Georges, une importante coopération entre états-majors français et belge était indispensable pour la mise en place de défenses suffisantes avant l'entrée des troupes françaises en Belgique. Il était résulté de ces conclusions le plan E, en vigueur à la déclaration de guerre, qui prévoyait que l'armée française devait « défendre sans esprit de recul la position de résistance organisée à la frontière ou ses abords immédiats ». En cas de résistance plus ou moins prolongée des Belges, une intervention française pouvait éventuellement être menée sur les rives de l'Escaut (144). Par ailleurs, le 24 avril 1937, la France avait pris des engagements d'assistance à la Belgique en cas d'attaque allemande.

À la déclaration de guerre, le général Gamelin, s'en tenant au plan E, avait affirmé au président Daladier qu'une bataille de rencontre en Belgique, en se portant au devant des forces allemandes, était très dangereuse et ne devait pas être envisagée. Tout au plus, estimait Gamelin, l'avancée jusqu'au moyen Escaut prévue au plan était possible. Étant donné toutes les déficiences de l'armée française que nous venons de voir et la disparité évidente dans tous les domaines avec l'armée allemande, c'était une solution de bon sens. La quasi-totalité de l'Etat-major français et l'État-major britannique, le général Ironside en premier, ainsi que Lord Gort, commandant la B.E.F., partageaient la même opinion. Le 15 septembre Churchill avait insisté auprès de Chamberlain pour que la frontière bordant la Belgique soit fortifiée « nuit et jour » par tous les moyens. Il insiste encore le 18 septembre (144).

C'est vers le 20 septembre que Gamelin, changeant de point de vue, commence à envisager une avance française jusqu'au moyen Escaut. Il en parle au général Ironside dans une lettre du 23 septembre. Ce dernier répond par une fin de non-recevoir et insiste sur la nécessité de rester sur la ligne de défense de la frontière. Ce même 23 septembre, au cours d'une réunion d'état-major, Gamelin commence à envisager de transférer la 7^{ème} armée du général Giraud, stationnée dans la région de Reims, sur la ligne de front dans la zone de Dunkerque. Toutefois le 27 septembre Gamelin confirme à Daladier que l'armée française doit attendre les Allemands sur les positions défensives organisées à la frontière. Pendant

le mois d'octobre les choses restent en l'état. Cependant, donnant suite à une demande belge, le 30 octobre, Daladier répond que la France est décidée à respecter ses engagements d'avril 1937 et d'entrer en Belgique pour porter secours aux Belges. Il se garde bien de conditionner cette assistance à des conversations d'état-major et à une coordination toujours aussi inexistantes.

Au début de novembre une offensive dirigée par Churchill tente de substituer au plan E une politique de soutien actif à la Belgique et à la Hollande par une action en direction de la Hollande en cas d'attaque allemande (le plan *Breda*, complété par une avancée des Alliés en Belgique, l'opération *Dyle*).

Churchill semble oublier que, un mois auparavant, il insistait pour renforcer les défenses de la frontière franco-belge derrière laquelle les Alliés devaient attendre l'offensive allemande. Le 4 novembre, de passage à Paris, il déjeune avec Gamelin et le convainc de la nécessité d'une entrée en Belgique en cas d'attaque allemande. L'après-midi il rencontre le général Georges, beaucoup moins convaincu. Dès le lendemain Gamelin élabore le nouveau plan au cours d'une réunion d'état-major et le présente le 9 novembre à l'état-major britannique qui, se déjugeant, l'accepte sur le principe. Mais le général Ironside insiste sur la nécessité de conversations d'état-major avec les Belges et avertit que les bombardiers de la R.A.F. sont trop lourds pour un soutien des troupes au sol (144).

Pendant le mois de novembre plusieurs tentatives sont faites par les Alliés pour obtenir un concours actif des Belges contre une offensive allemande ; elles se soldent par des échecs. C. Paillat constate : « A aucun moment Chamberlain et Daladier n'ont clairement exposé à Bruxelles l'alternative : soit accepter de fournir les renseignements nécessaires évitant aux grandes unités d'avancer en aveugles, permettre d'étudier (voire de réviser) le plan de défense belge et de chercher les bases d'un haut commandement unifié ; soit refuser et renoncer alors aux secours franco-britanniques » (144). C'est alors qu'intervient le Conseil suprême interallié du 17 novembre. Chamberlain insiste pour que les Alliés portent secours aux Belges en cas d'attaque et « que l'on s'efforce par tous les moyens de tenir la ligne Anvers-Namur ». Or, que se passe-t-il au cours du Conseil ? Daladier souligne bien l'absence de réactions belges aux demandes alliées, mais se garde bien de rappeler les raisons de la position primitive de la France consistant à attendre la Wehrmacht sur sa frontière. Gamelin, qui avait mis en garde le Président du Conseil, le 1^{er} septembre, contre les aléas d'une bataille de rencontre, ne profite pas de la porte ouverte par Daladier pour rappeler le refus de coopération

des Belges et ses graves conséquences. Le général Vuillemin reste silencieux et oublie complètement de rappeler ses avertissements passés sur notre infériorité aérienne qui rend dangereux tout mouvement en avant. Le général Ismay, qui connaît pourtant les craintes du général Ironside, reste étrangement silencieux. Mais la France est en train d'entrer dans les vues britanniques, défendues maintenant par Churchill dont l'influence est grandissante, même si il ne participe pas à ce Conseil, et les militaires britanniques n'osent pas s'opposer. « Quant à Churchill, s'il ne participait pas encore au Conseil suprême, ce n'est un secret pour personne qu'il a mené une campagne acharnée, à Londres et à Paris, en faveur de la manœuvre *Dyle* d'entrée en Belgique, bien qu'il s'en soit défendu par la suite. Or tout le monde est d'accord pour sur le fait que c'est cette décision d'entrée en Belgique qui est la cause directe et immédiate de la catastrophe » (192).

C'est donc sans approfondir le dossier de l'entrée des alliés en Belgique que Chamberlain, Daladier et leurs conseillers prennent une des décisions les plus graves (et une des plus désastreuses) de la guerre en acceptant la manœuvre *Dyle* ou Plan D. Il est difficile de savoir pourquoi Churchill a changé d'avis en si peu de temps. Les grands chefs militaires français et britanniques semblent s'être bien gardés de lui expliquer les raisons qui rendaient les décisions prise le 17 novembre si risquées. De plus, au cours du mois d'octobre, Gamelin, sans doute par peur d'être accusé d'immobilisme, commençait lui aussi à s'écarter de sa position de bon sens qui était d'éviter une bataille de rencontre et les deux hommes se sont peut-être intoxiqués mutuellement. Churchill occulte, dans ses Mémoires, sa forte participation à la prise de décision du 17 novembre. Il oublie de citer son intervention du 4 novembre près de Gamelin. Il cite la position de bon sens de l'Etat-major britannique en septembre 1939 : « Nous estimons qu'on commettrait une erreur en adoptant cette conception (la manœuvre *Dyle*), à moins que des plans ne soient établis de concert avec les Belges pour l'occupation de cette ligne à une date qui nous laisserait une marge suffisante avant le déclenchement de l'avance allemande. Si l'attitude de la Belgique ne change pas et si des plans ne peuvent être établis pour une proche occupation de la ligne Givet-Namur, nous sommes fermement d'avis que l'on doit faire face à une intervention allemande sur des positions préparées à la frontière française » (55). Que ne s'en est-il tenu à cette opinion si sensée de son état-major !

Pourtant, mieux informé, le « bulldozer » Churchill aurait pu tenter, avec de bonnes chances de succès, de convaincre les Belges de monnayer l'assistance des alliés à des conversations d'états-majors et à la réalisation d'une ligne de défense sérieuse sur la *Dyle*. De plus il aurait

peut-être fait annuler l'opération *Breda*, sachant que l'armée destinée à cette opération était prévue initialement comme réserve stratégique. En effet il sera catastrophé, le 16 mai suivant, à Paris, de constater que le général Gamelin n'avait pas de réserves stratégiques pour faire face à la percée allemande au sud des Ardennes (voir chapitre IV).

Les effets de ce plan *Dyle* ne pouvaient qu'être (et ont été) désastreux !

Le colonel de Villelume résume très bien, le 30 janvier 1940, pour P. Reynaud, les grands risques que ce plan faisait courir aux armées alliées (189). Mais il omet de citer l'élément capital de la transformation de la 7^{ème} armée de réserve stratégique en unité de secours à la Hollande. De plus le transfert de cette armée de la région de Reims à la région de Dunkerque n'a pas pu passer inaperçu des Allemands et a certainement conforté Hitler dans le plan Manstein (voir chapitre II). Il paraît évident que les risques que comportait l'opération étaient beaucoup plus importants que les bénéfices attendus. D'après Villelume, Reynaud l'avait finalement admis. De plus, sans avoir pu concrétiser le moindre accord sérieux avec les Belges avant la bataille, cette opération était une pure folie.

Le général Georges et le général Blanchard, commandant la 1^{ère} armée, sont très opposés à ce plan de bataille, mais doivent s'incliner devant les ordres reçus. Toutefois Georges écrit à Gamelin le 5 décembre : « En cas d'une attaque ennemie en force se déclenchant au centre, sur notre front, entre Meuse et Moselle, nous pourrions être démunis des moyens de la riposte » (144). Il est difficile de mieux prévoir ce qui se passera entre le 10 et le 16 mai.

Reynaud, mis au courant par Villelume des dangers du plan *Dyle*, manifesterà à plusieurs reprises son inquiétude. Mais, le 24 mars 1940, avant de rencontrer Reynaud, de Gaulle s'oppose à Villelume en présence de D. Leca, chef de cabinet de Reynaud. En voici le compte-rendu par Villelume : « Le colonel de Gaulle fait un long exposé sur la possibilité de gagner la guerre militairement. Il déplore que nous ne soyons pas encore entrés en Belgique, même contre la volonté des Belges (sic !). D'après lui l'armée allemande n'est pas plus forte que l'armée française, les deux aviations se balancent sensiblement Je suis stupéfait. Je le croyais beaucoup plus intelligent et averti » (189). Parlant de la même réunion, Leca souligne : « De Gaulle préconisait l'entrée immédiate (en Belgique) ; il était capital à ses yeux de bouger, essentiel de conquérir des terrains d'aviation qui permettraient de bombarder la Ruhr à une vive cadence (avec quels avions ?). Il fallait foncer.

Villelume redoutait que nos troupes, une fois lancées, deviennent en plein mouvement la cible rêvée pour une aviation allemande bien entraînée et plus nombreuse que la nôtre. Et dès lors le choc des armées pouvait se révéler désastreux. Je me souviens de la réponse du colonel de Gaulle : « Vous oubliez que nous avons des officiers de réserve et que les Allemands n'en ont pas ! Je ne crains pas le choc des armées ! Il faut qu'il ait lieu le plus tôt possible » ! Je sortis de cette confrontation persuadé, comme Devaux, que Villelume avait raison » (118). Il est presque certain, d'après Villelume et Leca, que ce jour-là de Gaulle influença fortement Reynaud pour conserver le plan d'entrée en Belgique. D'ailleurs de Gaulle confirme, dans ses Mémoires, son souci permanent d'offensive pendant la « Drôle de guerre », quels qu'en soient les risques : « Nous ne faisons rien, à part quelques démonstrations, pour nous porter sur le Rhin Nous ne faisons rien enfin pour réaliser tout de suite la jonction avec la Belgique en gagnant Liège et le canal Albert » (82). Il oublie que la Belgique, pays souverain, s'y opposait absolument.

Reynaud venant de prendre le pouvoir, il était peut-être possible encore, en mars-avril 1940, de revenir au plan E auquel croyaient Georges, Villelume et la plus grande partie des états-majors français et britannique. Mais l'influence de de Gaulle auprès de Reynaud fut plus forte que celle de Villelume. C'est d'autant plus dommage que Reynaud était en partie convaincu des risques de *Dyle* et *Breda* et, dès le début de la guerre, le 10 mai, il fera part de sa grande inquiétude à P. Baudouin.

LA SURPRISE DE SEDAN / Il est certain que la perspective de la manœuvre *Dyle* n'a pas encouragé l'armée française à améliorer les fortifications de la frontière franco-belge dans les zones non protégées par la ligne Maginot. Il est exact que la plupart de nos grands chefs militaires ne croyaient guère à la possibilité par des unités blindées de franchir le massif des Ardennes. Cependant, en 1938, le général Prételat, après une inspection dans les Ardennes, fait adopter un plan de travaux pour renforcer les défenses de ce secteur. Mais le général Gamelin préfère attribuer les crédits correspondants à d'autres tâches. Au cours de la Drôle de Guerre, le général Corap, en charge d'une partie du secteur, ne cesse de tirer la sonnette d'alarme sur l'insuffisance de ses moyens car il est persuadé que les Allemands vont attaquer dans son secteur (78 – Cl Goutard). Mais, en mars 1940, le haut commandement, loin de répondre à ces inquiétudes, montre son incapacité à appréhender les réalités. En effet une mission parlementaire composée des députés Taittinger et de Framond fait une visite approfondie du secteur de la Meuse, au débouché

des Ardennes. Leur rapport est accablant :

« Dans la région de Sedan, on compte beaucoup sur la forêt des Ardennes et sur la Meuse pour protéger Sedan, donnant peut-être à ces obstacles naturels une importance exagérée. Les organisations défensives sont, dans ce secteur, rudimentaires, pour ne pas dire embryonnaires. La Meuse constitue un merveilleux « fossé antichar », mais la rivière n'est pas très large, elle est peu profonde et son courant pendant de longs mois de l'année est assez lent. Pendant l'autre guerre les Allemands ont passé à de nombreuses reprises la Marne qui présente, à beaucoup de points de vue, des difficultés plus grandes de franchissement. On tremble rétrospectivement en envisageant ce qu'aurait été une attaque allemande dans ce secteur. Pour qu'une résistance sérieuse ait lieu sur la Rive-Sud de la Meuse il y a beaucoup à faire » (133).

Ce rapport accablant est, comme il se doit, transmis à Daladier et au général Gamelin qui ne semblent pas s'émouvoir outre mesure. Gamelin le transmet lui-même au général Georges et il finit chez le général Huntziger, commandant la 2^{ème} armée. Ce dernier est rendu furieux par le rapport et dans la réponse qu'il fait, après avoir réfuté les arguments de Taittinger, il termine par cette stupéfiante conclusion : « j'estime qu'il n'y a aucune mesure urgente à prendre pour le renforcement du secteur de Sedan ». L'incurie française semble, hélas, avoir été complétée par une incurie belge du même ordre. En mai 1940 un commandant belge avoue à René de Chambrun : « Pour empêcher les divisions motorisées allemandes d'entrer dans la forêt des Ardennes, nous devons la bourrer de mines et y établir des abattis de bois contre les tanks. Aussi incroyable que cela puisse paraître, les mines avaient été placées dans des dépôts sans surveillance ni garde. Aussi ces dépôts, dont l'ennemi connaissait l'emplacement, explosèrent tous dans la nuit du 9 au 10 mai. Ensuite les divisions motorisées allemandes ont pu trouver du carburant dont elles avaient besoin dans une ou deux bases de ravitaillement bien camouflées » (48).

CONCLUSION

Les causes de la défaite sont donc multiples : grande infériorité du pays sur l'Allemagne en matière économique, très longue période pacifiste encourageant le désarmement, instabilité gouvernementale interdisant les plans à long terme, politique sociale du Front Populaire diminuant le rendement des travailleurs, retard important sur l'Allemagne pour commencer le réarmement, très mauvaise organisation du

commandement, incompetence et manque de réactivité des chefs, insuffisance dramatique de l'aviation, mauvaises doctrines d'emploi des matériels et notamment des chars, dramatique insuffisance des transmissions, mobilisation ratée, organisation industrielle désastreuse, déficience dans de nombreux matériels, non utilisation des renseignements fournis par le S.R., désastreuse manœuvre *DYLE*, très grave incurie dans les défenses de la zone de Sedan. On peut ajouter une organisation allemande supérieure dans tous les domaines, un appui britannique très médiocre et une défection anglaise au bout de quinze jours après une faible participation aux combats, à l'exception de la *Royal Air Force*.

De toutes ces causes, quelles sont celles qui ont été les plus déterminantes ?

— La première très grande erreur est tout simplement d'avoir déclaré la guerre à l'Allemagne pour apporter un soi-disant soutien à la Pologne que les Alliés étaient en réalité bien incapables de lui donner. La Pologne s'était conduite de manière inqualifiable en 1938 lors du début du dépeçage de la Tchécoslovaquie et ensuite, par une attitude particulièrement intransigeante, avait fortement contribué à l'échec des négociations franco-anglo-soviétiques en août 1939. Or les principaux protagonistes politiques de l'époque, Churchill, Daladier, Reynaud, ont tous reconnu que, sans un allié puissant supplémentaire (Russie ou États-Unis), les chances franco-anglaises face à l'Allemagne étaient très faibles étant donné l'importante disparité des moyens militaires. Les plus grands responsables sont les Britanniques qui déclarent la guerre alors qu'ils possèdent une des armées les plus inexistantes de leur histoire. Et ce sont eux qui exercent une forte pression sur la France pour qu'elle les suive.

Il aurait certainement été beaucoup plus judicieux de se contenter de rompre les relations diplomatiques avec l'Allemagne, d'en appeler à la S.D.N. et, sachant qu'à terme un conflit était inévitable, d'accélérer le réarmement des deux pays. Il est d'ailleurs très surprenant que quand, le 17 septembre 1939, l'U.R.S.S. envahit à son tour la Pologne et en partage les dépouilles avec l'Allemagne, personne ne songe à lui déclarer la guerre. Et pourtant les Soviétiques se conduiront en Pologne aussi mal, si ce n'est plus mal, que les Allemands : il suffit de se rappeler l'assassinat de plus de 10 000 officiers polonais par les Russes à Katyn en mai 1940, massacre occulté pendant plus d'un demi-siècle.

On peut partager l'analyse d'Arthur Conte qui estime qu'en 1939 il existait deux totalitarismes majeurs qui mettaient en danger notre

civilisation et nos démocraties : le nazisme allemand et le communisme soviétique. Dès lors que nous n'avions pas été capables d'écraser le nazisme quand il en était encore temps, notamment en 1936, il était bien préférable « avec au besoin un cynisme implacable, de déchaîner les deux dragons, le nazi et le stalinien, l'un contre l'autre. « Munich » s'imposait alors jusqu'à ce que les conditions fussent créées d'un gigantesque affrontement hitléro-soviétique – où les démocraties eussent été sages de ne pas prendre parti ». A. Conte estime donc que l'alternative raisonnable, après la défaite de la Pologne, était soit de lutter à mort contre les Allemands, à la condition expresse d'obtenir un engagement immédiat de participation à la guerre des Etats-Unis, soit de gagner du temps par un second Munich en attendant l'inévitable affrontement germano-soviétique (214). Sachant que l'objectif prioritaire de Hitler était d'en découdre avec Staline, voilà un jugement de bon sens qui nous eût évité l'humiliante défaite de juin 1940. Il est intéressant de noter que, dès 1937, le maréchal Pétain, devant Jérôme Carcopino, avait exprimé la même opinion. Très inquiet du réarmement accéléré de l'Allemagne, il pensait que, par la négociation et au besoin par des concessions diplomatiques, il convenait de se dérober au conflit tant que l'alliance franco-britannique n'aurait pas rattrapé l'avance militaire prise par les Allemands (43).

Le général Weygand, se rendant compte, dès le 24 mai 1940, du guêpier dans lequel on venait de l'attirer, dit alors à P. Baudouin : « La France s'est lancée dans une guerre sans avoir le matériel pour la faire, ni tanks, ni canons antitanks, ni avions, ni D.C.A. et sans un front oriental solide. Pas de préparation militaire. Pas de préparation diplomatique. Il est criminel d'avoir déclaré la guerre dans ces conditions. Il est inconcevable que le responsable de l'armée française à ce moment-là n'ait pas dit au gouvernement que l'état de l'armée française ne permettait pas la lutte » (21).

— S'agissant des déficiences de l'armée française, celles qui semblent avoir été les plus déterminantes sont la dramatique infériorité de l'aviation, la mauvaise utilisation des blindés et la carence des transmissions. C'était une folie de déclarer une guerre avec une aviation si faible et les chefs civils et militaires de l'armée de l'Air portent une lourde responsabilité pour avoir occulté la réalité le 23 août 1939. Par ailleurs des retards très importants avaient été pris dans la formation des divisions blindées qui, en outre, étaient loin de posséder l'efficacité des panzerdivisions allemandes. Et de plus seulement la moitié des blindés étaient endivisionnés. Quand aux transmissions, comment mener une

guerre moderne et efficace avec de telles déficiences dans ce domaine ? Mais on ne peut oublier également le dramatique manque de réactions des généraux français dans les premiers jours de la guerre.

La désorganisation du commandement français entraîne de graves disfonctionnements dans la coordination des armées française et anglaise. Les Anglais perdent très rapidement confiance dans leurs alliés. De ce fait leur décision de rembarquement de la B.E.F. sonne le glas des espérances de Weygand de redresser la situation. Le désengagement de ces neuf divisions, bien armées et équipées, alors qu'elles avaient assez peu combattu et conservaient une forte valeur opérationnelle, sonne le glas des trente divisions françaises et belges des armées du Nord en interdisant la contre-attaque de la dernière chance contre les Allemands et en rendant leur capitulation inévitable. Le sort du reste de l'armée française, combattant dans des conditions dramatiques d'infériorité, est alors scellé.

— Une erreur majeure est la mise sur pied de la manœuvre *Dyle* et de sa composante *Breda*. En effet, de toute évidence, les forces franco-britanniques étaient inférieures à l'armée allemande dans presque tous les domaines et surtout manquaient cruellement d'aviation pour soutenir une stratégie offensive. Il eut donc dû paraître élémentaire, dans cette situation, de considérer qu'il fallait éviter au maximum une bataille de rencontre avec l'armée allemande et, qu'au contraire, il était très préférable d'attendre l'ennemi sur des positions préparées et fortifiées à l'avance. C'était, en septembre 1939, la conviction des Etats-majors français et britanniques, de Daladier, de Chamberlain et de Churchill. Quel dommage que, sous la pression de ce dernier, ayant changé d'avis après avoir vraisemblablement été mal informé, les Alliés aient décidé d'entrer en Belgique, de subir la bataille de rencontre dont tout le monde pensait deux mois auparavant qu'elle était extrêmement dangereuse, et ceci sans la moindre coordination avec l'Etat-major belge. De plus l'erreur fatale aura été de changer l'affectation des sept divisions de grande qualité de l'armée Giraud dont la présence en réserve stratégique dans la région de Reims était extrêmement utile pour colmater d'éventuelles percées allemandes.

Daladier, un des grands responsables des erreurs commises, reconnaîtra au procès du maréchal Pétain : « La vraie cause de la défaite, c'est non seulement une erreur d'emploi sur le matériel moderne, c'est beaucoup plus encore une conception erronée qui a jeté toute la partie la plus vivante et la mieux armée des divisions françaises dans un grand mouvement en avant de l'Ouest vers l'Est, de la frontière du Nord et de la côte vers le Meuse, alors que le pivot de ce grand mouvement

stratégique, c'est-à-dire les Ardennes et Sedan, autour duquel toute cette armée pivotait, aurait dû être plus fort, garni de troupes solides et puissantes. Il ne l'a pas été ». Qui, mieux que le ministre de la Défense d'alors, aurait pu condamner aussi clairement la préparation opérationnelle de la guerre.

Plus tard de nombreux auteurs stigmatiseront la conception de la ligne Maginot et les conceptions défensives de l'armée française. Pourtant Churchill lui-même a dit : « Étant donné la disproportion existant entre la population de la France et celle de l'Allemagne, on doit estimer que la ligne Maginot constituait une mesure sage et prudente » (55). Effectivement la ligne Maginot a tout de même été utile et les Allemands n'ont pas attaqué dans ce secteur avant le 14 juin, quand l'armée française était déjà en perdition. Quant au côté défensif de l'organisation de l'armée française, tant stigmatisé par le général de Gaulle, il n'était pas condamnable en lui-même. D'abord il ne faut pas oublier l'ambiance pacifiste qui régnait en Europe depuis les années 20, et il ne fallait alors surtout pas apparaître comme un agresseur potentiel. Ce fut d'ailleurs une des raisons de la non-intervention française en 1936 quand Hitler réoccupa la Ruhr. Ensuite une armée inférieure en nombre et en armements, et présentant les déficiences graves décrites précédemment, peut plus facilement adopter des tactiques défensives qu'offensives. On ne voyait pas, par exemple, les armées belges ou hollandaises envahir l'Allemagne ! De même, jusqu'à la fin de 1942, et avant l'entrée en guerre des Américains, Churchill a bien été obligé, à contre-cœur, de pratiquer une guerre défensive. D'ailleurs, plus réaliste que de Gaulle, il reconnaît qu' « il était évident que, lorsque Hitler aurait réglé le sort de la Pologne, il serait beaucoup plus puissant que les Britanniques et les Français réunis. Il ne pouvait donc pas être question d'une offensive française contre l'Allemagne » (55). C'est aussi l'opinion du général Gauché : « C'est la supériorité sans cesse accrue de la puissance et de la valeur offensive de l'armée allemande qui, à juste titre, faisait redouter, au début d'un conflit, l'éventualité d'une bataille de rencontre en rase campagne. J'ai entendu plusieurs fois le général en chef déclarer qu'il ne voulait à aucun prix courir le risque d'une bataille de rencontre qui ferait nécessairement le jeu des Allemands » (81). Quel dommage que le général Gamelin ne s'en soit pas tenu à ces propos maintes fois répétés. *Au fond l'erreur capitale ne fut pas d'avoir conçu une armée défensive, ce fut de ne pas l'avoir utilisée de façon défensive !* En stratégie il est beaucoup plus facile de conserver que de prendre et la défense d'un territoire demande beaucoup moins de moyens militaires que sa conquête. C'est une erreur fréquente, renforcée par les théories de certains activistes militaires, de faire l'amalgame entre défensive et

défaitisme ou entre offensive et esprit guerrier.

Donc, nonobstant toutes les imperfections et les déficiences matérielles de l'armée française en septembre 1940, le Plan E, en vigueur à la déclaration de guerre, était une bonne base de départ. La sagesse aurait été de le maintenir, de profiter au maximum des huit mois de la Drôle de guerre pour renforcer les fortifications de la frontière Nord, y compris, bien entendu, de la région de Sedan, et, éventuellement, de prévoir une deuxième armée de réserve stratégique à l'ouest de l'armée Giraud. Les divisions blindées en cours de création auraient été attribuées à ces armées de réserve et, devant toute percée éventuelle du front par les Allemands, des contre-attaques efficaces auraient pu être montées très rapidement. Et si les Belges avaient insisté pour qu'on leur porte assistance en cas de besoin, il fallait que les Alliés soient intransigeants sur la nécessité préalable de la résurrection d'une alliance franco-anglo-belge et d'une coopération étroite entre les états-majors pour préparer les fortifications de la nouvelle ligne de front en Belgique et coordonner les plans de guerre franco-britannique et belge.

Étant donné la résistance que l'armée française, alors très inférieure en nombre et en matériels, a pu effectuer pendant une semaine à partir du 5 juin en pratiquant de remarquables tactiques défensives, la physionomie de la guerre aurait pu être changée si cette résistance avait pu s'effectuer dès ses premiers jours. Nous avons vu combien la marche en avant des blindés de Guderian, après la percée de Sedan, fut aventureuse pendant quelques jours. Une contre-attaque menée par l'armée Giraud, si celle-ci était restée à Reims, à moins de 100 kilomètres, avait alors de très bonnes chances de succès. C'est ce que constatera mélancoliquement Churchill, le 16 mai 1940, atterré par le manque de troupes de réserve capables de contrer la percée allemande, tout en oubliant son rôle important dans cette erreur stratégique fatale.

La France aurait-elle gagné la guerre si le plan E avait été maintenu ? Bien entendu nul ne peut l'affirmer car la disproportion entre les forces armées allemandes et alliées était tout de même très importante. La défaite très rapide de la Hollande était inévitable et ce n'est pas l'envoi de l'armée Giraud en renfort qui pouvait y changer grand-chose. La Belgique, qui réussit l'exploit de tenir dix-sept jours, ne pouvait pas, de toute évidence, résister plus longtemps à un contre cinq. Du moins aurions-nous récupéré une partie de l'armée belge en retraite. La percée allemande de Sedan aurait été beaucoup plus difficile si l'armée Giraud, restée à Reims, avait pu tenter de colmater le front. Les Anglais auraient vraisemblablement conservé envers l'état-major français la confiance qui les a abandonnés dès les premiers jours de la guerre. Les carences de

l'aviation et des transmissions auraient eu des résultats moins désastreux. En fin de compte, le résultat final des armes aurait pu nous être favorable et, dans le cas contraire, la résistance des armées alliées aurait été beaucoup plus forte et plus longue, les négociations avec l'ennemi pour la terminer auraient été considérablement facilitées et les termes d'un éventuel armistice auraient été beaucoup plus favorables. Et qui sait si une guerre nettement plus difficile que prévue n'aurait pas donné des chances de succès à quelque complot supplémentaire contre Hitler ?

Le gouvernement tentera, en 1941-1942, de déterminer les raisons et les responsables de la défaite. Ce sera le procès de Riom, extrêmement peu opportun en période d'occupation car les Allemands tenteront de le récupérer à leur profit. Mais il est difficile d'occulter complètement la part de responsabilité dans la défaite de Churchill pour avoir insisté, en novembre 1939, pour l'adoption de la manœuvre *Dyle*, et celle de de Gaulle pour avoir cautionné, en janvier puis en mars 1940, auprès de Reynaud, très inquiet des doutes justifiés de Villedu, l'entrée des armées alliées en Belgique, même éventuellement contre l'avis des Belges.

On ne peut que souscrire à la conclusion, remarquable par sa brièveté, de C. Paillat après une étude comparative des armées alliée et allemande : « Au 10 mai 1940 à 5h35, il n'y a pas un seul domaine, y compris dans le plan de manœuvre, où l'armée allemande n'exerce sa suprématie, parfois écrasante, sur les forces alliées » (145).

CHAPITRE IV

LA ROUTE VERS L'ARMISTICE

DU 10 MAI AU 20 MAI

On aurait pu croire que Hitler avait un génie pour choisir le meilleur moment pour ses interventions. En effet, quand il donne son ordre d'attaque le 10 mai, les deux gouvernements français et anglais sont démissionnaires.

Chamberlain, très critiqué aux Communes, démissionne et est remplacé par Churchill qui, toutefois, le conserve au gouvernement. Reynaud, de son côté, tente depuis longtemps de se débarrasser du général Gamelin, très soutenu par le ministre de la Défense nationale, Daladier, mais dans lequel il n'a plus confiance. Depuis plusieurs jours ses collaborateurs Villedume, Leca et Devaux ont préparé un épais dossier tenant lieu de réquisitoire contre le Général. À l'occasion d'un conseil des ministres, le 9 mai, Reynaud tente de convaincre Daladier de changer de généralissime. Mais ce dernier ne veut rien entendre. « Devant une opposition aussi grave, ajoute P. Reynaud, je considère le cabinet comme démissionnaire. Je ferai connaître (demain) cette démission à M. le Président de la République » (21). Mais, dans la nuit, les Allemands attaquent en Belgique et Reynaud se voit obligé de retirer sa démission et de confirmer Gamelin comme généralissime.

Cependant Reynaud, très inquiet de l'entrée de nos troupes en Belgique, se confie à Baudouin : « Il me répète les raisons de son hostilité à ce mouvement qui ne peut qu'être favorable aux armées allemandes, plus puissantes que les nôtres en hommes et en matériel. Il ne me cache pas que les objections du colonel de Villedume à cette action l'ont vivement frappé, mais il ajoute qu'il a été surpris de voir un officier dans lequel il a confiance, le colonel de Gaulle, bien qu'en opposition avec le général Gamelin, complètement d'accord avec celui-ci au sujet de l'entrée en Belgique » (21). Reynaud confirme ici les affirmations de Leca et Villedume sur les options offensives de de Gaulle le 24 mars citées précédemment.

Le lendemain 11 mai l'inquiétude de Reynaud s'accroît d'autant plus que

Villelume souligne l'anomalie de la progression franco-britannique en Belgique qui n'est en aucune façon contrariée par l'aviation allemande. « Ne nous laissent-ils pas nous enfoncer dans un guet-apens » ? Le président s'énerve de ne pas obtenir de renseignements précis sur l'armée belge. Villelume téléphone à Vincennes. Les renseignements sont mauvais : la liaison avec les armées belges est pratiquement inexistante (21).

Le 12 mai Villelume manifeste auprès du général Gamelin ses inquiétudes sur la situation dans le Nord : « Tout se passe comme si les Allemands nous invitaient à pénétrer de plus en plus massivement en Belgique. Le piège est évident ! » Le général lui répond que, quels que soient les risques, il convient de soutenir les Belges (189).

C'est le 13 mai au matin, pendant que les troupes franco-britanniques progressent toujours rapidement en Belgique sans être inquiétées par l'aviation ennemie, que les Allemands déclenchent leur attaque surprise dans les Ardennes confirmant le guet-apens craint par Villelume. De plus les Belges, qui devaient tenir une semaine sur le canal Albert, n'y ont résisté que quarante-huit heures (189).

Le 14 mai les nouvelles des Ardennes deviennent très mauvaises : « l'armée Huntziger est violemment pressée et certaines fortifications de la région de Sedan sont emportées. Le Président du Conseil qui m'a rejoint demande à Villelume si l'ordre de retraite a été donné à nos armées qui s'avancent en Belgique. Après s'être renseigné le colonel répond négativement. Nous sentons que la situation est devenue tout à coup tragique » (21). La décision est prise de réunir à 15 heures à l'Élysée un Comité de guerre et à 18 heures un Cabinet de guerre. Au cours de ces deux réunions gouvernementales, aucune décision sérieuse n'est prise en ce qui concerne la conduite de la guerre. Baudouin précise les conclusions du Cabinet de guerre :

« M. P. Reynaud fait approuver par le Cabinet de guerre les principes suivants :

- ne pas répondre aux gestes provocateurs que l'Italie pourrait faire ;
- les subir avec résignation ;
- mais continuer à renforcer discrètement la flotte en Méditerranée » (21).

Pas un mot de la situation très difficile des armées du Nord qui a été cependant exposée par le général Gamelin. Reynaud ne se montre manifestement pas plus à la hauteur de sa tâche que Gamelin : devant l'évidence d'une situation militaire grave, il aurait dû profiter des

réunions gouvernementales de ce jour, ou bien se rendre directement à Vincennes, après avoir fait convoquer Daladier, Gamelin et Georges, pour obliger ses généraux « à se mouiller » et prendre des décisions immédiates pour la suite des opérations. Peut-être fallait-il y passer la nuit, mais c'est à ce moment-là qu'il fallait commencer à préparer la contre-attaque qui seule pouvait permettre de redresser la barre. Quel que soit l'intérêt de l'Italie et de la Méditerranée, c'est dans le nord que la situation est grave.

Le 15 mai, de bonne heure le matin, Reynaud téléphone à Churchill et lui dit : « Nous sommes battus, nous avons perdu la bataille Le front est percé près de Sedan, ils passent en masse avec des chars et des voitures blindées » (56). Le soir il lui envoie le message suivant : « Nous avons perdu la bataille hier soir. La route de Paris est ouverte. Envoyez-nous tous les avions et toutes les troupes que vous pourrez » (161). Daladier se rend compte que le front est enfoncé dans la région de Sedan, que la 2^{ème} armée du général Huntziger a son aile gauche enfoncée et que la 9^{ème} armée du général Corap est en grande partie pulvérisée. De plus le général Gamelin lui confirme qu'il n'a plus suffisamment de réserves pour contre-attaquer et il estime que l'armée française va être détruite (24). Daladier et Gamelin envoient alors un message à Churchill pour lui demander un appui plus intensif de l'aviation britannique. Churchill est lui aussi très inquiet car, ce même jour, il envoie un message à Roosevelt dans lequel il dit : « L'Europe peut fort bien se trouver entièrement soumise et nazifiée avec une rapidité étonnante, et alors le fardeau sera peut-être au dessus de nos forces » (56)

Enfin ce 15 mai Reynaud envoie à Madrid le général Pujo pour ramener le maréchal Pétain à Paris. Ce dernier, sollicité par Reynaud pour rentrer au gouvernement comme ministre d'État, avait donné son accord à ce dernier dans les premiers jours de mai, avant l'attaque allemande (246). Il était alors reparti à Madrid pour régler quelques affaires courantes avant d'être rappelé.

Le 16 mai, en début de journée, Reynaud, craignant l'arrivée prochaine de l'ennemi à Paris, ordonne une évacuation du gouvernement vers Tours. Une partie des archives des Affaires Etrangères sont brûlées. Mais, en fin de journée, les Allemands semblant infléchir leurs mouvements vers la mer, l'ordre d'évacuation est rapporté. À 15h30 Reynaud prononce un discours enflammé devant la Chambre des Députés pour manifester sa volonté de résistance devant l'ennemi. Il est très applaudi.

Très inquiet de tous les messages qu'il a reçus la veille, Churchill décide

de venir à Paris où il arrive par avion dans l'après-midi. Il est accompagné des généraux Dill et Ismay. Une réunion franco-britannique a lieu à 17h30 au Quai d'Orsay. Churchill est très surpris du manque total de réserves en personnels et en matériels de l'armée française. Des divergences apparaissent entre Churchill, qui voudrait continuer l'opération belge, et Reynaud et Gamelin, soutenus par le général Dill qui traduit l'opinion de Lord Gort, commandant le Corps Expéditionnaire Britannique (B.E.F.), qui estiment qu'il faut faire retraite. Cette question ne sera pas tranchée. La partie française réclame un soutien aérien britannique plus important. Churchill le promet, mais, à son retour à Londres, il est désavoué par le Cabinet de guerre et très peu d'avions supplémentaires seront envoyés en France (111). Churchill se refuse ostensiblement à admettre la situation où se trouve la France. Il juge sévèrement les ministres français, qu'il estime frappés d'une « démoralisation incompréhensible » (24). Mais au fond de lui-même il commence à douter sérieusement d'une possibilité de victoire.

Le lendemain, 17 mai, Churchill adresse une longue note à Chamberlain, devenu Lord Président, dans laquelle il le prie « d'étudier les conséquences qu'entraînerait le départ du gouvernement français de Paris ou la chute de cette ville, ainsi que les problèmes qui se poseraient s'il devenait nécessaire de rappeler de France le Corps Expéditionnaire en utilisant soit ses propres lignes de communication, soit les ports de la Belgique ou de la Manche » (56). Il demande également aux chefs d'Etat-major un rapport indiquant leur opinion sur la stratégie à adopter en cas de défaite de la France et de demande d'une paix séparée. Ce rapport, remis le 25 mai à Churchill, sera examiné le 27 par le Cabinet de guerre britannique. Il conclut par la nécessité du désengagement de la B.E.F. (qui commence ce même jour à Dunkerque) et la nécessité de conserver la supériorité aérienne interdisant tout nouvel envoi d'aviation britannique en France (*C. Huan – Chronique d'Histoire Maritime – 12/2007*). Donc, dès ce 17 mai, Le désengagement britannique du guépier français commence à s'insinuer dans l'esprit du Premier ministre.

Le 18 mai la situation militaire s'aggrave. P. Reynaud procède à un remaniement ministériel. Le maréchal Pétain est nommé Vice-président du Conseil. Georges Mandel est nommé Ministre de l'Intérieur. Reynaud prend lui-même le ministère de la Défense Nationale et Daladier devient Ministre des Affaires Etrangères. Reynaud a l'intention de remplacer Gamelin par Weygand qui est attendu le lendemain. Faisant table rase par avance de tous les ragots sur de futurs complots de Pétain et Weygand pour prendre le pouvoir (voir chapitre V), William Langer nous dit : « Ce qu'on peut vraisemblablement avancer sans crainte de se

tromper, c'est que ni Pétain, ni Weygand n'ont accepté leurs nouvelles charges avec enthousiasme ou avec un autre sentiment que d'abnégation patriotique. Si l'on en croit le général Laure, le Maréchal, lorsqu'il quitta son poste d'ambassadeur à Madrid, eut l'impression que sa mission à Paris ne serait pas tant de faire la guerre que de conclure un armistice honorable. Un peu plus tard, Pétain en fit l'aveu à Bullitt (ambassadeur des États-Unis). « Il lui avait paru évident, relate l'ambassadeur, au moment où il avait quitté son ambassade en Espagne, que la guerre était perdue ». De même Weygand aurait dit, lorsqu'il quitta son commandement en Syrie, que la situation militaire en France était irrémédiablement compromise et qu'à son avis un armistice raisonnable devrait être accepté » (111). Il devait déclarer lui-même : « J'acceptai le poste que le Président du Conseil me demandait de prendre par esprit de devoir et totale abnégation » (193).

Alexis Léger, alors secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, est convaincu que Reynaud, dès le 18 mai, avait abandonné tout espoir et désirait avoir Pétain dans son cabinet parce que, selon lui, la capitulation serait plus facile si l'on pouvait s'abriter derrière un homme comme le Maréchal (111). Reynaud lui aurait déclaré le 18 au soir : « Je reviens du G.Q.G. le désespoir dans l'âme. Je ne vois de salut que dans un recours immédiat aux États-Unis » (24).

Churchill, toujours aussi inquiet, demande au général Ismay « s'il ne serait pas opportun de n'envoyer en France que la moitié de l'unité connue sous le nom de Division Blindée, car il ne faut jamais perdre de vue que des conditions de paix très avantageuses peuvent être offertes aux Français et que tout le poids de la guerre peut retomber sur nos épaules » (24). C'est en effet le 18 mai que les Britanniques se convainquent que la campagne de France a les plus grandes chances de se solder par une défaite et que la seule solution qui s'impose est de se retirer du continent en sauvant tout ce qui peut être sauvé en hommes et en matériels, et de conserver tout leur potentiel pour une phase ultérieure. « Les 17 et 18 mai, les ordres et contre-ordres reçus du G.Q.G. du général Georges concernant la défense du canal du Nord semblent mettre un point final à la confiance des Anglais » (26).

Le 19 mai Reynaud signe le décret de nomination de Weygand. Ce dernier dit au Président : « C'est entendu. J'accepte les lourdes responsabilités que vous me donnez. Vous ne serez pas surpris si je ne peux vous répondre de la victoire, ni même vous donner l'espérance de la victoire » (21).

Ce même jour Churchill et l'État-major britannique continuent de s'alarmer sérieusement du sort du corps expéditionnaire anglais : « La

confusion qui régnait dans le commandement des armées du Nord, la paralysie dont semblait être frappée l'armée française et l'absence de nouvelles précises sur les événements avaient causé au Cabinet de guerre de très grandes inquiétudes. Le 19 à 16h30 nous fûmes informés que Lord Gort étudiait la possibilité d'une retraite éventuelle en direction de Dunkerque, pour le cas où il serait acculé à une telle extrémité » (56). Le lendemain, 20 mai, au cours d'une réunion du Cabinet de guerre, « le Premier Ministre a suggéré que l'Amirauté rassemblât à titre de précaution un grand nombre de petits bâtiments, parés à pénétrer dans les ports et les criques de la côte française » (56). Dès la veille, l'amiral Ramsay, commandant la marine à Douvres, avait reçu mission de diriger les opérations. Avant même la prise de commandement du général Weygand, le rembarquement du corps expéditionnaire britannique à Dunkerque est donc étudié très attentivement par le gouvernement britannique.

Le 20 mai se déroule un épisode assez étrange qui met en scène le consul général de Suède à Paris, Raoul Nordling, celui-là même qui jouera un rôle si important en 1944 pour empêcher la destruction de Paris par les Allemands. De passage à Berlin le 15 mai, pour regagner son poste à Paris, il est convoqué par le maréchal Goering qui lui dit : « Dites à M. Paul Reynaud que rien ne changera plus le cours des événements. Nos panzerdivisions ont crevé hier le front français sur la Meuse. À la fin du mois nous aurons pris Calais et Dunkerque. Après. Que M. Reynaud nous fasse tout de suite des propositions d'armistice. Nous sommes prêts à accorder à la France des conditions raisonnables. Dans quelques semaines il sera trop tard. Les offres que je suis autorisé à lui faire aujourd'hui ne se renouvelleront pas. Plus la France tardera à reconnaître l'évidence, plus nos conditions seront sévères ». Nordling arrive à Paris le 17 et, dès le lendemain, demande une audience urgente et personnelle au Président du Conseil. Mais, en dépit de plusieurs interventions du consul, Reynaud ne le reçoit que le 20 mai. D'après Nordling, sa communication semble causer à Reynaud un vif mécontentement et ce dernier lui dit : « Si je ne vous connaissais pas, je vous ferais arrêter sur le champ pour propos défaitistes ». Nordling lui rappelle alors sa qualité de diplomate neutre dont l'amitié pour la France ne saurait être mise en doute. Se calmant, Reynaud dit qu'il allait réfléchir et, avant de le quitter, il lui demande, sur l'honneur, de ne parler à personne du message de Goering. Nordling tiendra scrupuleusement sa parole (24).

On peut noter que, ce 20 mai, aucun dirigeant ne croit plus sérieusement à une victoire possible de la France. De Gaulle, parlant de Weygand, dit : « Il avait, le 20 mai, pris le commandement suprême, c'était trop tard, sans nul doute, pour gagner la bataille de France » (82). Et, nous l'avons

vu ci-dessus, pas plus Churchill que Reynaud, Pétain ou Weygand ne pensent que la situation pourra être redressée. Même Roosevelt n'y croit plus. Le 17 mai il convoque Lord Lothian, ambassadeur d'Angleterre, et lui demande de suggérer à Churchill de mettre la flotte britannique à l'abri dans les ports américains (9).

De ce fait Churchill, en consciencieux gestionnaire des intérêts britanniques, prend les premières dispositions pour le rembarquement de son corps expéditionnaire. Mais que fait, de son côté, Reynaud, sachant, comme de Gaulle, que la situation a très peu de chances de pouvoir être redressée en France ? Eh bien rien ! Pourtant, une victoire sur l'Allemagne semblant extrêmement peu probable, il conviendrait d'étudier d'urgence les meilleures solutions possibles pour sortir du guêpier, celles-ci semblant être de deux ordres : soit s'acheminer, avec l'accord des Britanniques, vers une solution d'armistice qui pourrait alors être très acceptable en fonction de l'offre que vient de faire Goering ; soit, dans la perspective de la poursuite de la lutte dans l'Empire, sacrifier en partie une défense métropolitaine sans espoir et, immédiatement, renforcer la défense de l'Afrique du Nord. Et là, les travaux de A. Truchet exposant que l'Afrique du Nord pouvait être militairement renforcée, à condition de commencer dès le 20 mai, auraient alors pris tout leur sens (186). Il est évident que ce qui était devenu impossible après le 10 juin était alors encore envisageable à cette date, en dépit du fait que les Anglais, commençant à préparer l'évacuation de Dunkerque, n'auraient vraisemblablement pas pu participer aux transports navals (voir chapitre VII). Or Reynaud fait exactement le contraire puisqu'il demande à Weygand, dès sa prise de fonction, de ramener d'Afrique du Nord tout ce qui est possible. Il ne changera d'avis que fin mai. Comme le dit avec une grande justesse C. Paillat : « Le gouvernement délibère-t-il de ces questions alors que Churchill dresse ses plans pour faire face à l'adversité ? Non ! On attendra le dernier quart d'heure, rendant tout plus difficile voire impossible » (145).

Les seules initiatives de Reynaud sont de prendre personnellement le Ministère de la Défense Nationale (pour en faire quoi ?), de convoquer Pétain et Weygand qui, manifestement, ne pouvaient à eux seuls redresser une situation très compromise, et de remplacer Gamelin par Weygand ce qui occasionnera une courte vacance du commandement et un changement de portage, juste au moment crucial où l'armée française est débordée et où une contre-attaque est envisagée. Il est toutefois intéressant de noter que, contrairement à ce qu'affirment certains historiens, Weygand n'annule pas les ordres de contre-attaque donnés par Gamelin. Au contraire, dès sa prise de commandement, il téléphone au

général Billotte, commandant le G.A.1, pour l'inciter à harceler les panzerdivisions en attaquant vers le sud (67).

Les choix de Reynaud sont d'autant plus incompréhensibles qu'une très grande partie du tome 1 de son ouvrage *La France a sauvé l'Europe*, est consacrée à une démolition systématique de Pétain et de Weygand auxquels il attribue la responsabilité de presque tous les maux ayant atteint l'armée française, quand ce n'est pas la France, depuis vingt ans. Ses propos sont parfois si excessifs qu'ils en deviennent presque risibles. D'ailleurs il continue la diabolisation de ces deux hommes dans ses Mémoires parues plus tard. Et c'est à des hommes dont il pense tant de mal qu'il confie des missions capitales à une période cruciale ! Ceci montre bien les limites des Mémoires, généralement hagiographiques et écrites longtemps après les événements, des « grands hommes » qui désirent avant tout se faire valoir aux yeux de l'Histoire.

Décidément, autour de ce 20 mai, Reynaud ne paraît pas avoir été à la hauteur de sa tâche, ni dans la conception, ni dans l'exécution ni dans la prévision. Mais il était sans doute bridé par les rêves de grandeur, et notamment l'espérance de devenir le Clemenceau de la deuxième guerre mondiale, que le « Club » lui avait mises en tête.

DU 21 MAI AU 4 JUIN

Le 21 mai P. Reynaud prononce un important discours au Sénat. Il trouve (assez lâchement) un bouc émissaire pour les premiers désastres de l'armée française, le général Corap, ancien commandant de la 9^{ème} armée. Il annonce que « les fautes incroyables de ce dernier seront sévèrement punies ». Dans une lettre inédite, écrite en 1941, le général Corap répond : « Les infâmes accusations portées à la tribune du Sénat contre ma 9^{ème} armée et contre moi, au moment de la défaite de nos armes, ont bien été, après l'enquête faite par le général Dufieux, reconnues comme totalement injustifiées par mes chefs, le général Weygand et le maréchal Pétain, dans des attestations que je possède, mais dont je ne peux pas faire état publiquement ». D'ailleurs, ce 21 mai, un officier de l'armée Corap se suicide dans la gare du Mans. On trouve sur son corps une carte postale destinée au Président du Conseil et portant ces mots terribles : « Je me tue pour vous faire savoir, Monsieur le Président, que tous mes hommes étaient des braves, mais on n'envoie pas des gens se battre avec des fusils contre des chars d'assaut » (161). Par ailleurs, dans son discours, Reynaud se félicite de la collaboration du

maréchal Pétain et du général Weygand et remercie la *Royal Air Force* du concours qu'elle prête à la France.

Ce même 21 mai le général Weygand, qui vient de prendre son commandement, organise un voyage dans le Nord pour prendre contact avec le roi Léopold III, le général Billotte et le général Gort. À l'occasion de ce voyage il mesure la désorganisation de l'armée française. « Les conditions déplorables dans lesquelles s'accomplit mon voyage me donnèrent une idée de la négligence qui régnait dans les armées. Bien que l'on m'eût affirmé que tout était au point pour que je m'envole à la gare aérienne du Bourget, les autorités de l'Air auxquelles s'adressa mon officier d'ordonnance semblaient n'avoir jamais entendu parler de ce voyage. On nous renvoya d'une extrémité du terrain à l'autre. Nous apprîmes enfin qu'une escadrille de chasse avait été commandée pour escorter mon propre avion. Mais de cet avion nul ne semblait avoir connaissance. Après en avoir désigné un, puis un autre, le commandant du terrain nous fit enfin savoir que le moment était venu de partir ». Mais les déboires de Weygand ne sont pas terminés. Il atterrit sur un terrain d'aviation vide qui venait d'être évacué. « Nous rencontrâmes enfin un petit soldat très sale, mais avec une excellente figure, qui nous mit au courant et me demanda ce qu'il fallait faire de 20 000 litres d'essence dont il était fort embarrassé, n'ayant reçu aucun ordre. Un téléphone aurait bien mieux fait mon affaire, il n'y en avait plus. Ainsi le chef qui venait d'être investi du commandement de tous les théâtres d'opérations et des plus hautes responsabilités, se trouvait, par la négligence incroyable qui avait présidé à l'organisation de son voyage, seul dans la campagne avec son officier d'ordonnance, sans avoir le moyen de rentrer en relations avec aucun de ceux qu'il était venu retrouver dans les Flandres et à qui sa venue avait été annoncée » (193). Le général Weygand finit quand même par rencontrer Léopold III, puis le général Billotte mais, malheureusement rate le général Gort (ceci n'était-il pas volontaire ?). Il parvient à organiser la contre-attaque qu'il projette, mais, malheureusement, le soir même le général Billotte se tue dans un accident de la route. Il est immédiatement remplacé par le général Blanchard.

Le 22 mai Churchill vient à Paris pour un Conseil de guerre interallié. Le général Weygand expose la contre-attaque qu'il envisage contre les troupes allemandes et pour laquelle il a obtenu la veille l'accord de l'Etat-Major belge. Churchill et les généraux britanniques qui l'accompagnent approuvent totalement les plans de Weygand. Cette contre-attaque nécessite la participation du Corps expéditionnaire britannique. Mais Churchill se garde bien d'informer Reynaud que son embarquement est fortement envisagé et que sa préparation est bien

avancée. Par contre il se plaint auprès de ce dernier de l'incurie du haut commandement français et signale que Gort n'a reçu aucune instruction pendant 4 jours. Lord Gort, qui ne pense déjà qu'à son retour en Angleterre, a chargé son responsable des opérations, le lieutenant-colonel Bridgeman, d'étudier la retraite du B.E.F. vers le mer et son embarquement. Bridgeman retient le site de Dunkerque (145).

Dés son retour à Londres, le 23 mai, Churchill est contré par son Cabinet. « Le général Dill, partisan de la stratégie de repli, lui fait part des réserves de Lord Gort. Il lui décrit la confusion qui règne dans nos armées du Nord, le chaos grandissant qui menace leurs arrières et les dangers que court le Corps Expéditionnaire britannique. Plusieurs membres du Cabinet. démontrent au chef du gouvernement que ce serait une erreur capitale de rester sur le continent et d'y engager les chasseurs de la R.A.F Churchill se rend à contre cœur à ces raisons. D'accord avec le *War Office*, Lord Gort décroche d'Arras, et la manœuvre de Weygand s'écroule comme un château de cartes » (26).

C'est donc de ce jour, 23 mai, que date le désengagement militaire britannique sur le sol français. En effet, après le embarquement du Corps Expéditionnaire britannique à Dunkerque, la présence militaire britannique ne sera plus que symbolique (un maximum de quelques régiments) et les interventions de la R.A.F. seront de plus en plus rares en dépit des multiples demandes françaises et des engagements pris parfois par Churchill et qui furent rarement suivis d'effet. On peut affirmer que tous les Conseils suprêmes franco-britanniques qui interviendront par la suite seront « truqués », Churchill, soutenu par Reynaud, insistant pour que la France adopte une attitude de résistance tout en biaisant pour masquer la défection militaire anglaise. On peut d'ailleurs affirmer que, depuis ce 23 mai, plus encore que le 18, Churchill, ayant compris que la bataille de France se terminerait mal, ne pense plus qu'à la défense de l'Angleterre et, concernant la France, n'a qu'un objectif : qu'elle tienne le plus longtemps possible pour lui permettre d'organiser cette défense avec le maximum d'efficacité.

Benoist-Méchin, peu suspect de sympathies probritanniques, trouve de grandes circonstances atténuantes au « lâchage » anglais : « Les Britanniques ont, peu à peu, la révélation affreuse de notre impéritie. Que signifient ces ordres contradictoires, ces unités qui n'arrivent pas à temps, ces liaisons défectueuses, ces attaques déclenchées toujours trop tard avec des moyens insuffisants ? Tant de désordre et d'incohérence font penser à Lord Gort qu'il s'est fourvoyé dans un guépier. Ces chefs qui ne savent pas au juste où se battent leurs troupes, ces troupes qui ont perdu le contact avec leurs chefs donnent aux généraux anglais un

sentiment de vertige Pour eux la France est un pays tombé en déliquescence auquel le gouvernement britannique a eu tort de se fier » (26). Pour préparer les Français au retrait britannique, et, vraisemblablement, chercher des justifications, Churchill téléphone dans la journée à Reynaud pour répéter que l'armée anglaise ne reçoit toujours pas d'ordres. Reynaud s'explique mal cette communication (21).

Le lendemain, 24 mai, a lieu dans le bureau de Reynaud une réunion à laquelle assistent Pétain, Weygand et Baudouin. Weygand vient de comprendre que les Anglais ont décroché d'Arras et sont en train de se replier vers Dunkerque. Reynaud adresse à Churchill un message en onze points qui résume la situation, suivi d'un deuxième message soulignant la gravité des conséquences engendrées par la défection britannique. En fin de journée Weygand téléphone à Baudouin : « La situation est très mauvaise, me dit-il, J'ai appris en début de l'après-midi, par un télégramme du général Blanchard, que l'armée anglaise avait décidé et exécuté un mouvement de repli de 40 kilomètres. J'ai donc été contraint d'abandonner l'exécution du plan de mercredi. Je ne sais d'ailleurs si, avec les dégâts de l'aviation allemande et la pression des divisions cuirassées, il me sera possible d'éviter une capitulation rapide de ces armées du nord » (21). Les Anglais justifieront plus tard leur repli, préparé depuis plusieurs jours, par le risque pour certaines de leurs unités d'être encerclées. Weygand, magnanime, dira : « Bien que je connaisse aujourd'hui les raisons de sa décision, je ne m'explique pas que Lord Gort ne m'ait pas au moins fait prévenir qu'il était contraint de la prendre, sachant que je considérais l'offensive vers le sud comme le dernier moyen de sauver les armées du 1^{er} groupe (d'armées) et que son repli la rendait irréalisable » (193). C'est donc bien Churchill qui, contrevenant aux accords approuvés par lui-même et refusant de prendre le moindre risque, donne son accord au retrait du front de neuf divisions très bien armées, indispensables pour redresser la situation militaire et ayant, en fin de compte, peu combattu, scellant ainsi le sort de la guerre. Comment cet homme pourra-t-il, un peu plus tard, au moment où l'armée française sera submergée par l'ennemi, suggérer la destruction de Paris et des grandes villes et l'instauration de guérillas généralisées sur le sol français ? Et quel poids auront alors ceux qui oseront traiter de « défaitistes » les malheureux chefs qui voudront simplement arrêter la boucherie ?

Reynaud est très désemparé par l'attitude des Britanniques. Il se demande même si en cas d'offres de paix modérées de la part de l'Allemagne, l'état de l'opinion publique permettrait de les repousser. « Dans ce cas, dit Reynaud à Baudouin, comme j'ai toujours préconisé la

guerre à fond, je démissionnerai. Je m'écrie : - Vous n'allez pas remettre le pouvoir à un gouvernement de défaitistes, décidés à traiter à n'importe quel prix ! Si jamais vous partez, vous devez conseiller au Président de la République de remettre le pouvoir à la seule force morale qui existera encore.

— Laquelle ? me dit P. Reynaud.

— Le général Weygand qui est le seul chef digne de l'ancienne armée française » (21).

Le lendemain, 25 mai, Gort prend sa décision définitive d'évacuation par Dunkerque. Raymond Cartier confirme : « Il ne s'agit plus que d'une fuite. Toutes les armes, tout l'équipement, tout ce qui fait une armée, seront abandonnés sur la morne terre des Flandres. La Navy recueillera les hommes qu'elle pourra, comme un destroyer repêche les survivants d'un cuirassé coulé par l'ennemi » (45). Le lendemain Gort se rend au P.C. de son chef théorique, le général Blanchard, qui prépare une tête de pont durable autour de Dunkerque, et se garde bien de lui faire part de sa décision. Ce même 25 mai le général Ironside, considéré comme trop favorable à la collaboration militaire franco-britannique, est remplacé à la tête de l'État-major britannique par le général Dill. Toutefois en dépit du retrait de 40 kilomètres d'une partie de l'armée britannique, celle-ci garde le contact avec les troupes du général Blanchard et Weygand reprend un peu d'espoir. Churchill confirme par télégramme son accord au plan de contre-attaque de Weygand.

À midi une réunion a lieu dans le bureau de Reynaud avec la participation du général Spears qui vient de prendre ses fonctions d'agent de liaison entre les deux chefs de gouvernement (voir chapitre I). Le général Spears affirme que le gouvernement britannique ne donne aucun ordre direct à son armée et que Churchill s'est abstenu d'intervenir. Mais Weygand reçoit des nouvelles très négatives sur l'état de l'armée Blanchard. Il informe Reynaud que « par suite d'insuffisance de réserves, il est impossible de concevoir que l'armée puisse retraiter en bon ordre en se battant sur des positions successives » (21). Il est intéressant d'écouter ce que dit Weygand des réunions quotidiennes réclamées par Reynaud et auxquelles assiste le maréchal Pétain : « Le jugement, l'expérience et le froid réalisme du maréchal Pétain me donnaient, depuis que reposaient sur mes épaules les plus hautes responsabilités, une garantie dont j'appréciais la valeur. M. Reynaud que je connaissais à peine lorsqu'il m'avait appelé, dont la confiance ne semblait pas se démentir et qui s'exprimait à mon égard en termes d'une excessive générosité ne me procurait pas ce sentiment de sécurité. Le Président du Conseil me donnait plutôt l'impression d'avoir joué sur moi. Je devais

être une carte gagnante. Qu'en serait-il si le sort me devenait contraire ? » (193). Quel pressentiment !

Ce 25 mai a lieu un très important Comité de guerre. Juste avant son début un télégramme de Churchill confirme le retrait de la région d'Arras de deux divisions britanniques et semble en être surpris. Ce Comité de guerre sera le dernier qui se soit réuni avant l'armistice. Les participants sont le président de la République, le président du Conseil, le maréchal Pétain, les ministres de la Marine, Campinchi, de l'Air, Laurent-Eynac, des Colonies, Rollin, les généraux Weygand, Vuillemin et Buhner, l'amiral Darlan et Paul Baudouin, secrétaire du Comité de guerre. Le compte-rendu est rédigé par Baudouin. Le général Weygand commence par exposer la mauvaise situation des armées du nord, le groupe d'armées n° 1, séparées du reste des armées françaises. Ces armées du nord comprennent les 20 divisions de l'armée belge (ou du moins ce qu'il en reste), 9 divisions de l'armée britannique et la plus grande partie des 1^{ère} et 7^{ème} armées françaises, soit plus de 40 divisions au total. Weygand expose tous ses efforts infructueux pour débloquer ces armées et confirme qu'il vient d'apprendre de mauvaises nouvelles du front. Le général expose alors la dramatique situation de l'armée française si les armées du Nord sont obligées de capituler. Il ne resterait alors plus qu'une cinquantaine de divisions, auxquelles s'ajouteraient les 10 divisions de forteresse immobilisées dans la ligne Maginot, plus 7 divisions en cours de constitution avec les débris de l'armée Corap mais qui ne seront prêtes qu'entre le 1^{er} et le 15 juin. Et, en face, les Allemands posséderont plus de 130 divisions dont 10 blindées. L'infériorité de l'armée française serait alors écrasante. De plus les unités de chars sont au 1/5 de leurs effectifs et l'aviation, qui perd alors 30 à 40 avions par jour, serait d'une extrême faiblesse face à l'aviation allemande. Le général conclut : « Il faut tenir sur la position actuelle Somme-Aisne, nous y défendre jusqu'à la dernière extrémité. Elle présente de nombreux points faibles, en particulier le canal Crozat et l'Ailette. Nous pouvons donc être crevés. Dans ce cas, les fragments constitueront des îlots. Chacune des parties de l'armée devra se battre jusqu'à épuisement pour sauver l'honneur du pays » (21).

P. Reynaud approuve totalement la position du général Weygand. C'est ici que se situe une des nombreuses polémiques qui sous-tendent cette période : le mot armistice est prononcé pour la première fois et c'est Reynaud qui le prononce. En effet c'est Baudouin qui tient le compte-rendu du Comité et, dans le texte original, qui sera corrigé par Reynaud, figure la phrase : « Ceci dit, continue le Président du Conseil, il n'est pas dit que notre adversaire nous accordera un armistice immédiat et n'est-il

pas indispensable d'éviter la capture du gouvernement » (166). Or Reynaud a rayé « il n'est pas dit que notre adversaire nous accordera un armistice immédiat et ». Curieusement le rédacteur du texte, Baudouin, ainsi que la plupart des historiens, donnent la version corrigée et seul Weygand publie un photostat du texte initial, corrigé de la main de Reynaud. Ce dernier peut d'ailleurs être pris en flagrant délit de mensonge quand il dit : « J'aurais corrigé ce texte s'il m'avait été soumis, comme il aurait dû l'être » (160). Or le texte lui a bien été soumis et il l'a corrigé.

De toute façon Reynaud envisage un repli du gouvernement à Bordeaux. A. Lebrun s'inquiète à son tour de la situation si inquiétante : « Le président de la République intervient alors pour demander au général Weygand comment il voit la situation du gouvernement si les armées françaises venaient à être dispersées et détruites, selon la possibilité envisagée par le général. Quelle serait alors la liberté d'examen du gouvernement français si des offres de paix venaient à lui être adressées ? Cette liberté d'examen ne serait-elle pas plus grande avant la destruction des armées françaises ? Certes, continue le président de la République, nous avons signé des engagements qui nous interdisent une paix séparée. Nous devons toutefois, si l'Allemagne nous offrait des conditions relativement avantageuses, les examiner de très près et délibérer à tête reposée. Le général Weygand comprend parfaitement la préoccupation du président de la République. Il reconnaît aussi que la cessation des hostilités est une question interalliée. Il reconnaît aussi que l'on ne peut adopter la solution extrême qu'il a présentée tout à l'heure, à savoir la lutte sans espoir de notre armée pour sauver l'honneur, sans en examiner les conséquences avec l'Angleterre » (21).

Le Comité de guerre, et notamment C. Campinchi, ministre de la Marine, et le général Weygand, estiment donc qu'il convient que P. Reynaud entretienne le plus vite possible Churchill de la gravité de la situation. « M. Campinchi déclare que si le gouvernement actuel a donné sa parole à l'Angleterre, un autre gouvernement serait moins gêné pour signer un traité de paix sans l'accord préalable de l'Angleterre. Le gouvernement actuel n'aurait qu'à démissionner. Il termine en demandant au Président du Conseil de s'entretenir aussitôt que possible avec M. Churchill. On peut être malheureux, dit-il, on ne doit pas être déloyal. Il y a urgence à aller exposer cette pénible situation à Londres. M. P. Reynaud déclare qu'il ira demain à Londres, qu'il exposera clairement la situation aux Anglais, l'inégalité de la lutte à un contre trois et que, néanmoins, le gouvernement français est prêt à la soutenir, même s'il s'agit d'une lutte pour l'honneur. Il envisagera avec les Anglais quelle serait la situation, Paris étant pris » (21).

Reynaud est donc mandaté par le Comité de guerre pour étudier avec Churchill les solutions communes devant être adoptées pour le cas, devenu probable, où l'armée française ne pourrait plus tenir un front cohérent devant les Allemands. Il a donné son accord. Or que pense-t-il à ce moment-là ? : « J'arrêtai le plan suivant : éviter la rupture, en ajournant le débat sur l'armistice, préparer avec l'État-major de l'armée, qui relevait directement de moi, la continuation de la guerre en Afrique du Nord et remanier mon cabinet en me séparant de tel ou tel de ses membres dont j'avais des raisons de croire qu'ils se prononceraient pour l'armistice, le jour où la question serait posée. Au Comité de guerre qui se tient à l'Élysée, le 25 mai, le général Weygand, appuyé par le maréchal Pétain, tente d'obtenir que des négociations immédiates soient engagées avec le gouvernement britannique au sujet de la continuation de la guerre. *On va voir comment je fis échouer cette tentative*, tout en évitant la rupture avec eux ». Reynaud ajoute, plus loin : « Cette pénible séance fut levée. La tentative de Weygand avait échoué. La bataille de France va s'engager le 5 juin sans qu'aucune démarche de la nature de celle qu'il avait demandée eût été faite » (160).

On peut remarquer que rien, dans le compte-rendu officiel de la réunion du Comité de guerre, ne traduit une demande de « négociations immédiates » avec les Anglais. Le Comité, très inquiet, à juste titre, de la situation de l'armée française, mandate seulement Reynaud pour que ce dernier étudie avec Churchill les diverses possibilités d'évolution de la situation. Mais Reynaud ne retient de ces inquiétudes que l'épouvantail de l'armistice, mot tabou qu'il a pourtant prononcé lui-même au cours de la réunion. Il est intéressant de noter que les commentaires qu'il fait sur cette réunion ont très peu de rapport avec son compte-rendu officiel. Mais par quelle aberration un chef de gouvernement peut-il se glorifier qu'une bataille cruciale pour son pays et pour ses alliés puisse s'engager sans que les conséquences possibles en aient été étudiées sérieusement avec ces derniers, et ceci du fait de ses interventions ? Pourtant les demandes de Campinchi et Weygand n'avaient pas d'autre objet. Mais les arrière-pensées de Reynaud n'empêchent pas le fait suivant : « Lorsque la réunion prend fin à 21h30, une chose est certaine : Lebrun, Reynaud, Pétain, Weygand et Campinchi ont bel et bien abordé la question de la cessation des hostilités et de l'examen d'éventuelles propositions de paix allemandes. De plus Reynaud a accepté de soumettre la question aux Anglais le 26 mai » (78 – A. Brissaud).

Le lendemain, 26 mai, P. Reynaud, accompagné de son conseiller militaire, le colonel de Villelume, et de son chef de Cabinet, R. de Margerie, se rend à Londres pour rencontrer Churchill. Villelume et Margerie n'assistent pas aux diverses réunions de Reynaud, qui est donc

le seul Français, en face de Churchill, des ministres Halifax, Chamberlain, Attlee, Édén, du général Ironside et de quelques autres Britanniques. Dès l'arrivée, pendant que Reynaud discute avec l'ambassadeur Corbin, Villelume lui prépare une note qui stigmatise tous les manquements britanniques vis-à-vis de la France depuis la fin de la première guerre mondiale. Ensuite Reynaud déjeune avec Churchill et Halifax puis assiste à une réunion du « War Cabinet » britannique.

Il semblerait que Reynaud ait abordé le thème de la mission dont le Comité de guerre l'avait chargé. Churchill dit, dans ses Mémoires : « M. Reynaud insista sans détours sur la possibilité que la France se retirât de la guerre. Lui-même poursuivrait la lutte, mais il y avait toujours l'éventualité de le voir bientôt remplacé par d'autres qui ne seraient pas dans les mêmes dispositions » (56). Mais Churchill ayant répété sa décision de ne se rendre jamais, il semblerait que la discussion sur ce sujet n'ait guère été plus loin. W. Langer estime que : « Il est vraisemblable que Reynaud souleva la question de savoir si, dans le cas où les Britanniques ne pourraient accorder un concours plus important dans le domaine aérien, il ne serait pas de l'intérêt commun que la France conclût un armistice avant que les Allemands puissent s'emparer de toute la zone côtière de la Manche. Naturellement Churchill rejeta cette proposition » (111). Roland de Margerie confirme que, lors de la préparation du voyage, Reynaud lui a laissé entendre « qu'il se préparait, sans sourciller, à annoncer au gouvernement britannique que nous glissions vers une paix séparée, tout en cherchant à obtenir de l'Angleterre, en faveur de l'Italie, des concessions qui faciliteraient notre propre défection ». Margerie confirme également que Reynaud envisageait, comme le lui avait demandé le Comité, de demander « quelle serait la situation, aux yeux du gouvernement britannique, si la France s'étant battue pour l'honneur, venait à succomber et se trouvait pratiquement désarmée » (253). Il ne semble donc pas que Reynaud, bridé par une cohorte de personnalités britanniques qu'il affrontait seul, ait finalement abordé sérieusement le sujet pour lequel il était mandaté par le Cabinet, à savoir les conditions dans lesquelles la France pouvait abandonner le combat si elle était irrémédiablement vaincue. Dans le voyage du retour Reynaud se livre très peu à Villelume et Margerie et ce dernier en conclut « qu'il avait peut-être modifié un peu la tournure générale de son exposé et fait assez vite dévier la discussion vers la question italienne plutôt que vers notre effondrement possible » (253). Effectivement de longues conversations ont pour sujet l'entrée en guerre éventuelle de l'Italie et la façon de la contrer. Mais les Anglais n'envisagent pas de faire la moindre concession dans ce domaine.

Reynaud a donc une raison fondamentale pour aller seul à Londres : il

applique à la lettre le plan qu'il a exposé ci-dessus et qui prévoit d'éviter toute discussion sérieuse avec les Britanniques sur la poursuite de la guerre. Il prend ici une immense responsabilité dans les événements qui surviendront 20 jours plus tard. À son retour à Paris, Baudouin lui demande : « Qu'avez-vous dit sur la nécessité où nous serons peut-être prochainement d'arrêter la bataille ? Sous quelles conditions les Anglais nous libèreraient-ils de notre parole ? – Je n'ai pas pu poser cette question, me répond-il. Je lui indique qu'il a eu tort, qu'il n'a pas rempli la mission dont il avait été chargé par le Comité de guerre et que, plus on attendra pour régler cette question, plus il sera difficile de trouver une solution » (21).

Mais, au cours de ce voyage de Reynaud à Londres, il se produit un fait surprenant : « Si ahurissant que cela puisse paraître, la question de Dunkerque ne semble pas avoir été invoquée. En tout cas Reynaud n'en a pas parlé en rentrant à Paris et ni lui ni Churchill n'en font mention dans leurs *Souvenirs de guerre*. Ainsi le Premier Ministre anglais a laissé partir le Président du Conseil français sans lui faire savoir que l'évacuation du corps expéditionnaire britannique commençait ! » (78 – J. Mordal). Remarquons que J. Mordal fait une légère erreur. En effet Churchill dit dans ses Mémoires, à la date du 27 juin : « J'avais informé M. Reynaud, la veille, de notre décision d'évacuer le corps expéditionnaire britannique et je l'avais prié de donner des ordres en conséquence » (56). Il est très fâcheux que Reynaud n'en parle absolument pas dans ses Mémoires (160 – 161), que ni Villelume, ni Margerie qui ont été à Londres le 26 juin avec lui, n'en dise pas un mot (189 – 253), que Baudouin cite une réunion tenue le 26 au soir entre Reynaud, Daladier et lui-même dans laquelle rien n'est dit à ce sujet (21), qu'aucun ordre concernant l'évacuation franco-anglaise de Dunkerque n'ait été donné par Reynaud à son retour à Paris et que le général Weygand, nous le verrons plus loin, affirme n'avoir appris l'évacuation de Dunkerque que le surlendemain de la bouche du capitaine de vaisseau Auphan ! Il est donc vraisemblable que Churchill « invente », dans ses Mémoires, cette information communiquée à Reynaud pour faire oublier l'effet désastreux de l'évacuation britannique décidée sans aucune concertation avec l'allié français.

F. Delpla estime, de son côté, que Reynaud et Churchill auraient signé le 26 mai un ordre commun d'évacuation de Dunkerque par leurs troupes. Il est fâcheux, reconnaît-il lui-même, qu'aucune trace ne subsiste de cet ordre, dont Churchill ne parle d'ailleurs pas dans ses Mémoires (221). J. Costello, qui a consulté les archives britanniques de l'époque, affirme qu'un message de Reynaud ordonnant le repli des armées du Nord vers les ports aurait été téléphoné au général Weygand au cours de la journée.

Il cite même l'heure : 16h05 (60). Mais ici aussi aucun des responsables français n'en conserve le moindre souvenir. Par ailleurs ce dernier message, si il a bien été envoyé, n'envisageait qu'une retraite franco-anglaise vers les ports de la Manche et non une évacuation.

Après le départ de Reynaud, Churchill s'entretient avec les leaders de la majorité parlementaire. Déjà convaincu que la France ne pourra pas résister longtemps, « il affirme son espoir que la France soit en mesure d'obtenir un accord avec l'Allemagne limitant son occupation. « De notre point de vue, précise le Premier Ministre, il vaudrait mieux que la France se retire de la guerre avant qu'elle ne soit en perdition et se maintienne en position de forte neutralité, ses usines ne pouvant être employées contre la Grande-Bretagne » » (145).

LE 27 MAI LE CAPITAINE DE VAISSEAU AUPHAN DÉCOUVRE PAR HASARD L'ÉVACUATION DE DUNKERQUE

/ La situation des armées du Nord, complètement encerclées par les Allemands, est alors extrêmement précaire. La marine fait tout ce qu'elle peut pour ravitailler les troupes par la mer et, par ailleurs, le général Weygand, passant à Dunkerque le 21 mai, avait demandé à l'amiral Abrial de tenir à tout prix cette ville. Le futur amiral Auphan, alors capitaine de vaisseau, sous-chef d'état-major de la marine et l'un des principaux adjoints de l'amiral Darlan, témoigne :

« Devant les lourdes pertes que nous éprouvions en allant directement à Dunkerque avec des navires marchands ravitailler sous les bombes les armées du Nord, nous prîmes la décision de transborder à Douvres les denrées et munitions, arrivant par cargos, sur une multitude insaisissable de petits navires de pêche qui atteindraient à moindre risque la rive française du Pas de Calais Il me restait, à moi, à organiser, en liaison avec les Britanniques, la noria de petits navires qui, dès leur arrivée, allaient être lancés sur Dunkerque pour permettre à la tête de pont de tenir. Telle est, en plus de mon souci habituel d'aller toujours voir sur place, l'origine de mon fameux voyage à Douvres. Nous débarquâmes tous les trois (avec les amiraux Odend'hal et Leclerc) le 27 mai au matin juste à point pour découvrir le spectacle de petits navires de pêche anglais, encadrés par des officiers de la Royal Navy, appareillant pour la côte en face, non pour aider la tête de pont à résister, mais pour commencer à évacuer le corps expéditionnaire britannique. En ce qui concerne les moyens, les deux amirautes avaient eu le même réflexe ; mais elles les appliquaient à des buts stratégiques opposés, nous autres, Français, ne pensant qu'à nous agripper au sol, les Anglais voulant, au contraire, rapatrier les seules troupes qu'ils avaient pour défendre leur

île. Certes, en arrivant à Douvres, j'avais aussi dans la tête l'hypothèse où il nous faudrait évacuer sous le feu nos camarades de l'armée ; j'avais l'intention d'en parler aux amiraux anglais sur place (Ramsay et Sommerville) et de voir avec eux comment l'affaire se présenterait si elle devenait nécessaire. Mais je n'imaginai pas que nos alliés eussent déjà préparé quelque chose pour leurs propres troupes sans nous le dire. Mis devant le fait accompli et sans m'attarder à récriminer, je ne pus que souder une opération française d'évacuation à l'opération britannique qui commençait. Les ordres partirent sur le champ et je rentrai dare-dare » (15).

Bien entendu Auphan avertit immédiatement Darlan et les ils se précipitent tous les deux chez Weygand pour le mettre au courant, ceci se passant dans la matinée du 28 mai en présence du Maréchal Pétain. Auphan confirme, un peu plus loin : « Je certifie une fois de plus ici que c'est de cette manière, et pas autrement, que le haut commandement français (Weygand-Darlan) fut prévenu que les forces britanniques, sous les ordres du général Gort, abandonnaient leur créneau sur le front et quittaient le continent en laissant les troupes françaises s'y débrouiller seules » (15). Non seulement les Anglais n'informent pas leur allié de leur retrait, mais ils le préparent avec une dissimulation digne d'un secret d'État. Auphan confirme : « Il fallait d'ailleurs que la dissimulation eût été bien organisée à notre égard pour que l'amiral Odend'hal, qui vivait au cœur de l'*Admiralty* à Londres, au contact journalier des principaux chefs de la *Royal Navy*, n'ait jamais entendu parler avant d'arriver en même temps que moi à Douvres d'une opération qui, selon les rapports britanniques aujourd'hui connus, se préparait depuis le 20 mai » (15). D'ailleurs, le matin du 27, le général Koeltz, envoyé par Weygand, rencontre Lord Gort et ce dernier ne lui dit rien de l'évacuation britannique qui a déjà commencé (21).

Ce même 27 mai, décidément une bien triste journée, l'armée belge est obligée de capituler. Weygand est très surpris : « A 18 heures, un télégramme du général Champon m'apprit que l'armée belge renonçait à la lutte et qu'il fallait attendre la cessation du feu pour minuit. Cette nouvelle tomba comme un coup de foudre, rien n'ayant pu me faire prévoir une pareille décision, aucun avis, aucune indication. Le général Koeltz, qui avait passé une partie de l'après-midi avec le chef de la mission française ne m'en avait signalé aucun indice. Le commandement belge avait même fait appel au concours d'une de nos divisions sur un point où il se trouvait en difficulté » (193). En réalité les difficultés de transmissions empêchent Weygand d'être tenu au courant en temps réel de la défection belge car « à 15h30 le roi réunit l'amiral Keyes, conseiller britannique du roi, le général Champon, chef de la mission militaire

française, et les membres des missions militaires britannique et française. Il les informe officiellement qu'il a l'intention de demander un armistice à minuit, et les prie de transmettre cette nouvelle à leurs gouvernements respectifs » (24). Hitler refuse d'accorder un armistice et exige une capitulation sans conditions. Celle-ci est effective le 28 à 4 heures du matin. Le général Michiels, chef d'Etat-major du roi Léopold, justifie cette capitulation : « La journée du 28 n'aurait pu modifier la situation qu'à notre désavantage. Tout repli était impossible étant donné l'étirement des unités, l'absence de réserves, l'état de fatigue de nos troupes et la maîtrise absolue du ciel détenue par l'adversaire. Un combat nouveau n'aurait abouti qu'à la dislocation immédiate des dernières unités cohérentes et à la perte de milliers de vies humaines » (24). Le gouvernement Pétain arrivera exactement à la même conclusion quand il demandera les conditions d'armistice le 17 juin, mais lui aura plus de chance et pourra éviter la capitulation. Le refus des Allemands d'accorder un armistice aux Belges et d'exiger une capitulation montre bien que, dans tous les cas, un armistice est infiniment préférable à une capitulation. Ceci fera l'objet du chapitre VII.

Décidément en cette fin de mai 1940 la France a bien peu de satisfaction avec ses alliés qui la laissent seule au combat, sans même l'avertir en ce qui concerne les Britanniques. Et, un peu plus tard, on osera accuser la France de trahison alors qu'elle aura été abandonnée militairement par son allié britannique. Et elle, au moins, avertira l'Angleterre de ce qu'elle sera obligée de faire. Le soir un Conseil des ministres se réunit. Il se désole de la capitulation belge. Il constate nos divergences avec les Anglais en ce qui concerne les efforts à faire pour éviter l'entrée en guerre de l'Italie, mais estime qu'il faut continuer une action auprès des Italiens. Le général Weygand est alors prié de faire un exposé sur la situation militaire. Anatole de Monzie, ministre des Transports, affirme que « je n'ai, de ma vie, entendu aucun exposé égalant celui-là par la simplicité, la netteté, la rapidité. Il émane de ce chef militaire une extraordinaire puissance verbale » (118). Décidément Weygand devait être un homme exceptionnel puisque même de Gaulle, qui ne le portait pas dans son cœur, est obligé de reconnaître dans ses Mémoires, parlant d'une entrevue avec lui le 1^{er} juin : « Il montre, comme d'habitude, ce don de clarté et ce ton de simplicité qui lui sont caractéristiques » (82).

Il va de soi que, le 28 mai, Pétain et Weygand, mis au courant par Darlan et Auphan du rembarquement britannique juste avant leur réunion journalière avec Reynaud, en préviennent immédiatement ce dernier qui n'en était manifestement pas informé. Il devrait être alors évident pour celui-ci qu'il a été totalement berné l'avant-veille par Churchill qui, à

l'occasion de son voyage à Londres, ne lui a pas dit un mot de l'opération *Dynamo* (évacuation du Corps expéditionnaire britannique) qui commençait ce même jour. Il devrait au moins s'en indigner ! Or son degré de vassalisation envers Churchill est tel qu'il n'en dit pas un mot dans ses Mémoires. Certes il se gargarise de l'exploit accompli par les Britanniques, et n'oublie pas de citer la très importante participation française aux opérations. Il s'étend longuement sur les actions diplomatiques destinées à éviter l'entrée en guerre de l'Italie. Il est extrêmement disert sur la capitulation belge et, trouvant un deuxième bouc émissaire des échecs français, après le malheureux général Corap, il poursuit le roi Léopold III de son ire, porte atteinte à son honneur par des déclarations radiophoniques outrancières et le fera même radier de la Légion d'honneur ! Mais les Belges, même s'ils auraient pu prévenir leurs alliés un peu plus tôt avant toute décision, sont au moins dans un cas de force majeure, comme ce sera le cas vingt jours plus tard pour la France, et comme ce n'est pas du tout le cas alors pour les Britanniques qui se retirent en ayant très peu combattu. En effet l'armée belge, submergée par des forces allemandes très supérieures en nombre, a réussi à tenir pendant dix-sept jours et s'est vaillamment comportée, ayant compté 7 500 morts et près de 16 000 blessés.

Reynaud, au lieu de prévoir avec ses alliés britanniques les diverses hypothèses politiques et militaires envisageables en cas de défaite, maintenant très vraisemblable et très prochaine, de l'armée française, laissée seule par ses alliés et très diminuée, ne cesse de stigmatiser, dans les parties de ses Mémoires se rapportant à ces journées, le défaitisme de Pétain et de Weygand, alors que ce sont lui et Lebrun qui ont parlé d'armistice le 25 mai, et que Pétain et Weygand ne demandent alors qu'un examen avec nos alliés des conséquences de la défaite qui s'annonce. Et de plus Reynaud se glorifie de ce refus d'examen avec Churchill des hypothèses de continuation puis de cessation éventuelle de la lutte. On voit bien qu'il s'en tient rigoureusement à la philosophie du « Club », à savoir une défaite totale puis une capitulation de l'armée française et son propre départ pour Londres afin d'y constituer un gouvernement en exil. Yves Bouthillier a parfaitement analysé l'objectif de Reynaud : « Pensant et agissant comme si la France métropolitaine n'existait pas, son idée était de gagner sans cesse du temps, en laissant à l'avance allemande le soin de provoquer un embarquement hâtif et brusqué » (37). Reynaud, plus churchillien que Churchill lui-même, porte donc une immense responsabilité dans les incompréhensions qui surgiront entre Anglais et Français quinze jours plus tard, au moment où tout commencera à aller très mal. Cette stigmatisation de Pétain et Weygand dans ses Mémoires est manifestement pour Reynaud une

justification a posteriori de son action, car tous les témoins citent la parfaite entente des trois hommes jusqu'au 11 juin. Au début juin, Weygand fait « la constatation d'une liaison étroite, intime entre le maréchal Pétain et M. Reynaud. Pendant toute cette période je les ai toujours vus ensemble à nos réunions quotidiennes » (193). Mais il semblerait, pour Reynaud comme nous le verrons pour de Gaulle, que le simple fait de décrire avec précision et exactitude une situation militaire désastreuse s'apparente à du défaitisme. Une vraie « politique de l'autruche » !

Ce même 28 mai on commence à avoir la certitude que toutes les démarches entreprises par la France et l'Angleterre pour éviter que l'Italie n'entre dans le conflit sont inutiles. Churchill, dans un message adressé à Reynaud, estime que toutes les tentatives pour stopper l'Italie seront vaines et l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Rome, Sir Percy Lorraine écrit : « Ciano (ministre des Affaires Etrangères italien) m'a dit que, même si la France offrait à l'Italie la Tunisie, l'Algérie et le Maroc, Mussolini déclinerait ces propositions. Depuis le 8 mai le Duce a pris sa décision ». (24).

Le 29 mai Weygand, inquiet de n'avoir eu aucun écho de la rencontre Reynaud-Churchill du 26 mai, envoie au président du Conseil une note qui a l'approbation du maréchal Pétain. Il appelle l'attention de Reynaud sur la gravité de la bataille très inégale qui va s'engager et insiste sur l'importance du concours britannique à cette bataille. Il conclut : « Il paraît d'autre part tout aussi nécessaire que le gouvernement britannique sache qu'il peut venir un moment à partir duquel la France se trouverait, malgré sa volonté, dans l'impossibilité de continuer une lutte militairement efficace pour protéger son sol. *Ce moment serait marqué par la rupture définitive des positions sur lesquelles les armées françaises ont reçu l'ordre de se battre sans esprit de recul* » (193). Pétain, comme Weygand, insiste à nouveau pour un examen de la situation avec le gouvernement anglais. Y. Bouthillier affirme fort justement : « Nos chefs militaires, on le voit, sentant monter les périls, et pleinement conscients de la solidarité franco-britannique, ne voulaient pas, sous le coup de la nécessité, risquer de prendre une position dont les conséquences n'auraient pas été examinées, dans tous leurs détails ou sous tous leurs aspects, avec nos alliés » (37).

Reynaud répond le lendemain par une note dilatoire en ce qui concerne une rencontre avec les Anglais dont il ne veut à aucun prix, car il serait certainement mis en difficulté dans une telle confrontation du Maréchal, du général Weygand et de Churchill. Il laisse présager la solution

préférée de de Gaulle et de lui-même : « Le fait que dans l'hypothèse considérée (par Weygand), l'ensemble du territoire national ne pourrait plus être défendu, n'a pas pour conséquence nécessaire que nous pourrions suspendre les hostilités dans des conditions compatibles avec l'honneur et l'intérêt vital de la France » (24). Il insiste ensuite sur les deux leitmotivs qui conduiront sa politique et celle de de Gaulle au mois de juin : « Aussi puisque, dans l'hypothèse considérée, l'ennemi serait apte à faire des raids rapides sur toute l'étendue du territoire, je vous demande de bien vouloir étudier la mise en état de défense d'un réduit national autour d'un port de guerre nous permettant d'utiliser la liberté des mers et notamment de communiquer avec nos alliés. Ce réduit national devrait être aménagé et approvisionné – notamment en explosifs – comme une véritable forteresse. Il comprendrait la péninsule bretonne. Ainsi le gouvernement resterait fixé dans la métropole et continuerait la guerre en utilisant nos armes navales et notre aviation, qui serait utilisée en Afrique du Nord. J'ajoute que mon intention est de lever deux classes et de les envoyer en Afrique du Nord pour les faire contribuer à sa défense, avec des armes achetées à l'étranger » (24).

On peut noter les points suivants :

— Reynaud, avec une dialectique toute jésuitique, estime que la rupture définitive des positions des armées françaises citée par Weygand n'entraînerait que des raids rapides de l'ennemi, alors qu'il s'agit, bien entendu, de l'occupation rapide et totale du territoire. Mais ceci lui permet de caser son idée, vraisemblablement chuchotée par de Gaulle qui la reprendra ensuite, de « réduit breton ».

— Il est évident que penser qu'on puisse, après le 30 mai, aménager un sanctuaire susceptible de résister à plus de 100 divisions allemandes, et espérer que le gouvernement puisse s'y maintenir de façon durable sont des vues de l'esprit. Reynaud ne fait là qu'envisager un très court transit avant de partir à Londres ou en Afrique du Nord. De Gaulle reconnaît lui-même ce fait dans ses Mémoires.

— Reynaud change sa position par rapport au 20 mai quand il demandait à Weygand de rapatrier tout ce qu'il pourrait d'Afrique du Nord. Durant la première quinzaine de juin cette intention de renforcement de l'A.F.N., reprise par de Gaulle, s'avèrera impossible à réaliser (voir chapitre VII).

Raymond Cartier a très bien analysé la politique de Reynaud à ce moment : « La stratégie du président du Conseil se dessine donc : un réduit breton donnant asile au gouvernement, et une Afrique du Nord où se reconstitueraient, grâce à la maîtrise des mers, les moyens d'une revanche. Certes, ce n'est pas absurde en soi. C'est une conception qu'on

aurait pu avoir avant le premier coup de canon, si l'on avait pris conscience de l'immense infériorité militaire française et de la certitude d'une défaite sur le territoire métropolitain. C'est une position de repli qu'on aurait pu encore préparer dès que la percée de Sedan eût révélé ce que la campagne de Pologne n'avait pas appris au gouvernement et au commandement français. Mais on est à la fin de mai, les principales ressources militaires sont détruites, la France est complètement désorganisée et la totalité de ses dernières forces se raidit pour une résistance sur place après la fracture de laquelle toutes les routes seront ouvertes jusqu'aux provinces les plus excentriques et jusqu'aux ports les plus reculés » (45).

Yves Bouthillier souligne également le côté « chimérique » du réduit breton : « Il eût fallu des mois pour réaliser un tel programme. En entreprendre l'exécution en plein désastre, ce mercredi 29 mai, alors que l'on était à neuf jours de la poussée des blindés ennemis vers la basse Seine, c'eût été témoigner du plus dangereux irréalisme. Discipliné, toutefois, le général Weygand fit commencer l'étude que le gouvernement demandait et en chargea le général Altmeyer. On parlera du réduit jusqu'au 13 juin » (37).

Le 31 mai, au cours d'une réunion matinale à laquelle assistent le maréchal Pétain, l'amiral Darlan et le général Weygand, Reynaud évoque encore le réduit breton : « Le Président du Conseil précise qu'il n'envisage le retrait du gouvernement en Bretagne qu'après une lutte farouche sur la Somme et sur l'Aisne et dans le cas où, cette bataille étant perdue, notre ligne enfoncée, aucune condition honorable de cessation des hostilités ne serait consentie à la France » (21). Voilà, vraisemblablement, une carotte jetée à Pétain et Weygand car, très nettement, Reynaud laisse entendre que, le front ayant été crevé, il faudra demander les conditions d'un armistice honorable. Ce sera exactement la proposition de Camille Chautemps le 15 juin qui exaspèrera pourtant tellement Reynaud et les « jusqu'aboutistes ».

Ce même 31 mai a lieu à Paris un important Conseil suprême interallié. Y assistent Churchill, Attlee, les généraux Dill, Ismay et Spears du côté anglais, Reynaud, Pétain, Weygand, Darlan, Baudouin et Margerie, secrétaire de Reynaud, du côté français. Trois sujets sont à l'ordre du jour :

D'abord la question des troupes alliées présentes en Norvège. Reynaud et Churchill sont d'accord pour l'évacuation et le retour de ces troupes. Celui-ci s'effectuera entre le 2 et le 6 juin.

C'est ainsi que prend fin une expédition un peu aventureuse dont le résultat le plus positif aura été d'affaiblir considérablement la marine allemande qui y aura subi de lourdes pertes.

Ensuite on parle de Dunkerque. La situation, ce jour, est la suivante : 165 000 évacués dont 10 000 blessés. « C'est un grand succès proclame Churchill. Nous avons la maîtrise de la mer et de l'air ». Sur la remarque que très peu de Français ont été embarqués, il est convenu qu'un effort sera fait dans ce sens. « Churchill espère embarquer plus de 200 000 hommes, mais l'armée anglaise aura perdu la totalité de son matériel, plus de 1 000 canons, des milliers de camions » (21). Peu avare de bonnes paroles, « Churchill affirme la volonté du gouvernement britannique de continuer à combattre en France avec toutes les troupes qu'il pourra y envoyer. Mais, à l'heure actuelle aucun envoi prochain ne peut être envisagé ». Par ailleurs, concernant la future bataille de la Somme, Churchill avertit qu'« aucun envoi important d'aviation anglaise sur le sol français ne peut être envisagé. Il faut, en effet, protéger les usines et les villes anglaises. Comme P. Reynaud insiste pour avoir une promesse de soutien en avions, le Premier ministre déclare qu'il n'est pas autorisé par son gouvernement à promettre ce soutien » (21). Churchill s'en tient donc bien au désengagement britannique décidé par le Conseil de Cabinet du 23 mai. Il est assez piquant de lire dans ses Mémoires : « La priorité absolue continua à être accordée à l'envoi de toutes les troupes équipées et entraînées que nous possédions afin de reconstituer le corps expéditionnaire en France » (56) !

Le troisième sujet abordé est l'Italie. Les alliés considèrent que l'entrée en guerre de l'Italie est imminente. Ils décident, dès qu'elle sera effective, d'entamer des bombardements sur les centres industriels du nord du pays.

On peut noter qu'au cours de ce Conseil suprême aucune allusion n'est faite à la demande de concertation avec le gouvernement britannique pour évaluer les conséquences d'une défaite des armées françaises, demandée depuis plusieurs jours par Pétain et Weygand. Y. Bouthillier peut dire : « Voilà comment fut perdue l'occasion qu'offrait le Conseil suprême du 31 mai d'une discussion sur le sujet essentiel. Elle ne se retrouvera que douze jours plus tard à Briare, alors que la résistance française se sera effondrée et que la dislocation générale des armées ne sera plus qu'une question d'heures. À ce Conseil suprême du 31 mai, il n'appartenait ni au maréchal Pétain, ni au général Weygand de poser devant nos alliés, sur un plan de haute politique, le seul qui eût convenu, la question capitale : concilier l'avenir de l'alliance avec les devoirs

qu'un présent atroce imposait. C'est un fait que le président du Conseil ne le fit point » (37).

Baudouin arrive à la même conclusion : « J'ai acquis la certitude, pendant l'intervention finale de Churchill, que l'Angleterre avait déjà envisagé avec sang-froid que nous succomberions au cours de cette lutte. L'allusion que le Premier ministre a faite au camarade blessé vise bien évidemment la France. L'Angleterre a déjà pris le deuil de notre pays. La guerre a commencé par la phase polonaise. Puis les rapides phases norvégienne, hollandaise et belge. Voici la phase française qui s'achève. La phase anglaise commence. La phase américaine viendra. Tel est le sentiment de M. Churchill et la courte conversation que j'ai eue avec lui, au sortir du Conseil, ne me laisse pas de doute à ce sujet. Le Premier ministre considère-t-il que la France doit continuer la lutte, même si celle-ci est inutile et coûteuse ? C'est un point particulièrement grave et qu'il faudra éclaircir. La question pouvait être examinée aujourd'hui. Elle a été posée le 25 mai par le président de la République au cours du Comité de guerre. Elle n'a toujours pas été transmise par le président du Conseil au gouvernement britannique » (21).

On comprend mieux pourquoi Bouthillier et Baudouin, écoeurés de la politique de l'autruche ou de l'édrédon utilisée par Reynaud depuis le 25 mai pour mieux poursuivre son rêve inscrit dans la politique du « Club », l'ont lâché les 15 et 16 juin quand il s'agira de prendre, dans l'urgence, des décisions capitales pour l'avenir du pays.

Du 1^{er} au 4 juin le rembarquement de toutes les troupes qui pouvaient être sauvées à Dunkerque se poursuit. L'effort convenu le 31 mai au Conseil suprême pour embarquer de plus nombreux Français a donné des résultats puisque le dernier jour de l'opération, le 4 juin, parmi les 26 000 évacués ne figurèrent pratiquement que des Français. Au total ce seront 340 000 hommes qui auront pu être évacués, dont environ 125 000 Français. Mais, à l'exception des armes individuelles, tout le matériel a dû être abandonné. « L'abandon déchirant des derniers défenseurs, le cadeau à l'ennemi de 34 000 prisonniers valides n'ont été que la conséquence d'erreurs de calcul sur l'importance des effectifs et de fautes d'organisation qui ont laissé 10 000 places vides dans les bateaux du 4 juin » (45).

Au cours de la réunion quotidienne du 2 juin, le général Weygand déclare au président du Conseil qu'il est révolté de l'attitude de W. Churchill au dernier Conseil suprême : « Il a prononcé un beau discours,

dit-il, mais il a été impossible de lui arracher la promesse ferme d'une division ou d'escadrilles d'avions de chasse. Ce n'est pas ainsi qu'on fait la guerre avec un allié » (21).

Le lendemain, 3 juin, Weygand affirme « qu'il est maintenant certain que si les Anglais, il y a une dizaine de jours, ont cessé de marcher en direction d'Arras, c'est qu'ils avaient reçu des ordres de Londres dans ce sens. Depuis le 16 mai Churchill joue double jeu. Il a abandonné la France à elle-même. La manoeuvre de jonction de l'armée du nord avec les forces françaises de la Somme aurait été faite, affirme le général Weygand, si les Anglais n'avaient pas continuellement regardé en arrière vers la mer » (21). On comprend que Weygand soit excédé par des Britanniques qui ont fait demi-tour en plein combat quand il prenait son commandement, faisant ainsi échouer la contre-attaque de la dernière chance, qui ont décidé et préparé leur évacuation de Dunkerque sans lui en référer et qui refusent manifestement toute participation significative à la bataille décisive qui va s'engager. Quand à la suspicion du double jeu britannique, nous avons vu qu'elle correspond bien à la réalité.

DU 5 JUIN AU 10 JUIN

Il est indéniable que les profondes divergences entre Français et Anglais, avant et pendant l'opération de Dunkerque, vont laisser des traces profondes. Le 5 juin l'amiral Odend'hal écrit à Darlan, en réponse à une lettre dans laquelle ce dernier lui reprochait de prendre des positions trop favorables aux Anglais : « Il y a parfois ici des moments désagréables ; mais à quoi bon revenir sur ces incidents ou les grossir ? Je crois que dans une alliance, c'est comme un ménage ; il faut jeter un voile sur les mouvements d'humeur ou sur les désaccords quand ils ne sont pas irrémédiables. Mais ce n'est pas avec l'Anglais, c'est avec le Boche que nous sommes en guerre. Quels qu'aient pu être les torts britanniques, il ne faut pas que les événements de Dunkerque laissent de l'amertume chez nous. Aussi ton télégramme de remerciements a été très opportun, il a fait grand plaisir à M. Alexander et à l'amiral Pound à qui je l'ai aussitôt communiqué. Mais ce qui m'apparaît plus grave pour l'avenir, c'est que la Grande-Bretagne est maintenant hantée par la peur de l'invasion ; elle ne songe plus qu'à se défendre contre ce péril et elle ne consentira pas facilement à envoyer des divisions en France ou, ce qui est plus grave, de l'aviation de chasse dont nous avons pourtant grand besoin » (15).

Il est intéressant de remarquer que Odend'hal analyse parfaitement la

position britannique de non-intervention dans les jours qui vont suivre. Mais il faut aussi souligner combien les amiraux français, dont on stigmatisera plus tard abusivement les opinions anti-anglaises, faisaient tout ce qu'ils pouvaient pour sauvegarder l'alliance franco-britannique, en dépit des lâchages manifestes des Anglais, ce qu'ils continueront à faire jusqu'à Mers El-Kébir., le 3 juillet 1940.

Le 5 juin les Allemands lancent leur grande offensive qui sera appelée la « Bataille de France ». Les forces en présence sont très disproportionnées, la supériorité allemande étant comprise entre 1 pour 2 et 1 pour 3. De plus l'armée française a perdu une grande partie de son matériel moderne. Quant à la présence terrestre britannique, elle se résume à une seule division.

« Pourtant, à la veille de cette lutte si inégale, le moral du soldat français s'est relevé. Pour la première fois l'armée se sent commandée. Les instructions données par Weygand sont intelligentes, fermes et claires : abandonner la défense linéaire, s'organiser en profondeur, s'enfermer dans des points d'appui clos, ne pas redouter de se laisser dépasser par les chars. Les combattants ont retrouvé confiance, mais ceux qui connaissent le rapport des forces ne peuvent pas avoir d'illusions » (45).

Le même jour, Reynaud effectue un remaniement gouvernemental destiné essentiellement à se débarrasser de Daladier. Il cumule donc les fonctions de président du Conseil, de ministre de la Défense nationale et de ministre des Affaires étrangères. Le général de Gaulle entre au gouvernement en tant que sous-secrétaire d'État à la Défense nationale et à la Guerre. Reynaud avait proposé les Affaires étrangères à Pétain, mais celui-ci a décliné, ne se sentant pas qualifié pour ce ministère. Au cours de la réunion quotidienne chez le président du Conseil, Weygand remet à ce dernier une note dans laquelle « il constate que les appels au gouvernement britannique sont restés vains et qu'au moment où s'engage la grande bataille, les Anglais ne nous envoient ni aviation de chasse ni divisions. P. Reynaud rédige alors un message à M. Churchill demandant l'envoi dans le plus court délai possible, de divisions et d'avions de chasse. Il termine en soulignant la gravité de la bataille actuelle qui décidera du sort de la France » (21).

Le sujet, en suspens depuis le 25 mai, des décisions devant être prises en cas d'enfoncement du front, revient à la surface au cours d'une conversation entre Reynaud et Weygand :

« — Il est certain, déclare Reynaud, que le gouvernement ne pourra pas traiter avec les Allemands, soit qu'ils refusent, soit qu'ils présentent des

conditions déshonorantes, donc inacceptables.

— Dans l'hypothèse du pire, fait remarquer Weygand, c'est-à-dire si la bataille est nettement perdue, le véritable courage, à ce moment-là, sera de traiter avec l'ennemi.

— Ma conception ne varie pas, réplique le Président du Conseil. Je suis convaincu qu'aucune paix, qu'aucun armistice, ne seront acceptables, les armées devront lutter le plus longtemps possible et le gouvernement devra, si nécessaire, quitter la France » (21).

Le lendemain, 6 juin, la même discussion reprend : « Une fois de plus, le problème du « pire » est posé, c'est-à-dire ce qu'il adviendrait si la bataille de la Somme et de l'Aisne était perdue. Le général Weygand demande au président du Conseil : « Continuer la guerre ? Avec quoi, si la région parisienne qui produit 70 % de l'industrie de guerre est prise ? ». Le président du Conseil répond que l'Angleterre et l'Amérique nous enverront des armes, mais qu'il faudrait, pour cela, résister quelque part en France. Le général Weygand répond qu'il maintient les termes de sa note, à savoir qu'aucune défense coordonnée ne serait plus possible. Il ne peut garantir une défense, même brève, de ce que le président du Conseil appelle le « réduit breton ». « Eh bien, déclare alors M. P. Reynaud, si une paix conforme à l'honneur et à l'intérêt vital de la France nous est refusée, nous continuerons la guerre en Afrique du Nord ». Weygand fait alors remarquer à Reynaud combien les effectifs et les matériels militaires modernes sont réduits en Afrique du Nord. « Tout à fait d'accord, répond le Président, mais l'Afrique du Nord ne sera pas attaquée par les Allemands. Seulement par les Italiens ». Weygand insiste à nouveau sur la gravité des conséquences de la perte de la bataille en cours. Il fait toutes réserves sur les possibilités de résistance à la suite de la perte de cette bataille. Il dit nettement au Président que le réduit breton appartient au domaine de la fantaisie. Le maréchal Pétain indique alors qu'il n'y aura, si la bataille en cours est perdue, qu'à traiter avec l'ennemi, « si nous obtenons des conditions possibles », rectifie P. Reynaud » (21).

On voit ici clairement les positions des protagonistes de la rupture gouvernementale qui surviendra dix jours plus tard. Reynaud ne croit pas que les Allemands puissent nous accorder des conditions de cessation des combats acceptables et compatibles « avec l'honneur et l'intérêt vital de la France ». Remarquons, ce qui n'est pas surprenant, l'analogie des termes avec le discours de de Gaulle à la radio de Londres le 22 juin analysé au chapitre IX. En effet ce dernier dit alors : « Beaucoup de Français n'acceptent pas la capitulation ni la servitude pour des raisons qui s'appellent : l'honneur, le bon sens, l'intérêt supérieur de la Patrie ».

Reynaud s'accroche à son réduit breton, en dépit de son irréalisme total, et, pour justifier un départ en Afrique du Nord, estime que seuls les Italiens sont susceptibles d'y intervenir et non les Allemands. Nous verrons au chapitre VII combien ceci est inexact. Par ailleurs il s'accroche à l'idée de la livraison d'armes par les Anglais et les Américains tout en sachant que les premiers, en train d'organiser d'urgence la défense de leur territoire, n'enverront strictement rien. D'ailleurs Baudouin signale que, pendant toutes ces journées du début juin, « Paul Reynaud est obligé de se battre tous les matins une heure ou même plus pour obtenir un concours britannique qui, malgré ses efforts, reste nul » (21). Weygand, approuvé par Pétain, estime que le réduit breton est une vue de l'esprit, serait tout à fait indéfendable et que, en cas d'enfoncement du front, aucune résistance organisée ne sera possible en métropole et donc que, dans cette hypothèse, il faudra tenter de négocier avec les Allemands. Reynaud n'exclut pas totalement cette négociation puisqu'il dit « si nous obtenons des conditions possibles ».

C'est ce 6 juin que le général de Gaulle prend ses fonctions de sous-secrétaire d'État. Nous verrons plus loin les raisons vraisemblables de cette nomination. Préparant déjà sa future notoriété, il passe une partie de l'après-midi à conférer avec la presse et à se faire photographier dans les jardins du ministère de la Défense (118).

Le lendemain, 7 juin, Reynaud parle encore du réduit breton avec de Gaulle et le colonel de Villelume. Ce dernier fait remarquer que pour le défendre correctement il faudrait 25 à 30 divisions alors que nous ne pourrions en amener que de 0 à 5. « Plutôt 0 que 5 précise Villelume » à la grande fureur de de Gaulle. « Le général de Gaulle voulait donc prendre ces divisions sur le front et les faire « roquer » vers la Bretagne Elles auraient été poursuivies et anéanties par les blindés et l'aviation. Elles n'auraient jamais pu arriver en Bretagne » estime Villelume (189). « Le Président n'en finit pas moins par adopter la solution de de Gaulle. Son but était visiblement de mettre fin à la tragédie sans avoir à demander l'armistice. Quoi de mieux à cet égard qu'une capitulation honorable de nos dernières forces assiégées dans la forteresse bretonne » (116).

Le même jour P. Reynaud doit être auditionné par les commissions de l'Armée et des Affaires étrangères du Sénat. Il souhaite communiquer aux sénateurs les chiffres de la participation britannique à la bataille en cours « pour expliquer combien est importante la participation britannique, surtout dans l'air ». Il s'ouvre de son projet au général Spears, lequel est horrifié : « Dans aucun pays du monde, on ne pouvait

s'attendre à voir les gens s'abstenir de critiquer un allié qui ne supportait qu'une aussi faible partie des pertes et de la souffrance communes, mais les Français sont toujours plus disposés que quiconque à se plaindre de leurs amis » (177). Spears intervient donc auprès du général Ismay qui lui répond que le Premier ministre est opposé à toute information concernant les forces engagées ce jour-là ou le jour précédent. Cette opposition est justifiée car, effectivement, outre la division britannique citée précédemment, le soutien anglais se borne à la présence, sur le sol français, de 28 chasseurs et de 70 bombardiers (9). Quelques raids aériens menés à partir de Grande-Bretagne complètent cette participation squelettique. Au cours de son audition Reynaud ne donnera donc pas de détails sur la présence anglaise. H. Amouroux relate son intervention : « Reynaud parle longuement et la première partie de son propos constitue un terrible réquisitoire contre ceux qui ont mal préparé la guerre et l'ont, plus mal encore, menée. À lire ce document on comprend que *la guerre était perdue pour la France le jour où elle fut déclarée*. C'est dans la bouche de Paul Reynaud que se trouvent, en effet, ces mots : « En ce qui concerne l'armement, la supériorité de l'armée allemande (le 10 mai) était immense. Pour l'aviation de bombardement, l'aviation de chasse, la D.C.A. supériorité allemande. Mais c'est surtout dans le domaine des chars d'assaut que la supériorité de l'armée allemande était immense. Pour ce qui est des effectifs, l'Allemagne a incorporé beaucoup d'hommes et la supériorité des effectifs allemands était, au 10 mai, considérable » ». Et Amouroux conclut : « Les chiffres que Reynaud cite, le 7 juin, à des sénateurs devant lesquels il n'a aucune raison de mentir, condamnent pour l'Histoire toute idée d'une poursuite de la guerre en Métropole » (9).

Reynaud affirme ensuite aux sénateurs que le gouvernement a la volonté de livrer « une lutte à mort pour défendre Paris » et, ensuite, « de poursuivre l'effort jusqu'au bout ». Ce type de déclarations jusqu'aboutistes fleurira dans les jours qui suivront entraînant, de la part de Churchill, de Reynaud et de de Gaulle, des suggestions martiales de destruction de Paris et des grandes villes, de destruction des maisons villageoises pour endommager les chars à leur passage, d'organisation de guérillas civiles ou militaires, etc. Raymond Cartier a bien raison de dire : « La rhétorique politicienne sur la lutte à outrance est écoeurante. La seule forme de combat qui pourrait prolonger la résistance après la destruction des armées serait une insurrection nationale faisant de chaque maison une forteresse, de chaque couteau de cuisine une arme et de chaque Français un héros. Jamais le pays n'a été moins préparé à ce suicide patriotique et ceux qui le prêchent le plus ont le plus fait pour cultiver le matérialisme et le scepticisme de la nation » (45).

Le général Weygand, raisonnablement optimiste en début de journée, reçoit hélas de très mauvaises nouvelles dans la soirée : le front vient d'être percé dans la région de Forges-les Eaux. Weygand décrira très bien, le lendemain matin, l'intervention allemande, d'ailleurs très courante, qui a permis cette rupture de front : « La puissance de l'aviation allemande est terrifiante. J'étais hier après-midi au quartier général d'Altmeyer quand il a été bombardé. Toutes ses communications, toutes ses liaisons ont été coupées. Le général commandant l'armée était dans l'impossibilité de donner des ordres, de recevoir des nouvelles. Partout, dans la région, l'aviation allemande détruisait les gares » (21). Le général Weygand prend alors des dispositions pour évacuer son quartier général à Briare.

Ce même 8 juin, de Gaulle, qui vient de prendre ses fonctions ministérielles rédige une note à l'attention de Reynaud. Il y précise « la volonté du gouvernement de poursuivre la lutte sur le territoire métropolitain et éventuellement en Afrique du Nord, puis dans le reste de l'Empire, de manière à gagner le temps nécessaire pour que des secours extérieurs nous permettent de reprendre l'initiative ». Il prévoit un plan de résistance des armées françaises, incluant le « réduit breton », mais, curieusement, ne dit rien des plans de transports de troupes vers l'Afrique du Nord qui l'occuperont dans les jours suivants (221) Il rend alors une visite de courtoisie à Weygand qui faisait suite à une première visite effectuée le 1^{er} juin. Il est presque certain, à la lecture des compte rendus de ces conversations, que les deux hommes ne parlent pas le même langage. De Gaulle narre la discussion : « Vous le voyez, me dit le Commandant en chef, je ne m'étais pas trompé quand je vous ai, il y a quelques jours, annoncé que les Allemands attaqueraient sur la Somme le 6 juin. Ils attaquent en effet. En ce moment ils passent la rivière. Je ne puis les en empêcher.

— Soit ! Ils passent la Somme. Et après ?

— Après ? C'est la Seine et la Marne.

— Oui. Et après ?

— Après ? Mais c'est fini !

— Comment ? Fini ? Et le monde et l'Empire » ? . Le général Weygand éclata d'un rire désespéré.

— L'Empire ? Mais c'est de l'enfantillage ! Quant au monde, lorsque j'aurai été battu ici, l'Angleterre n'attendra pas huit jours pour négocier avec le Reich.

Et le Commandant en chef ajouta en me regardant dans les yeux :

— Ah ! Si j'étais sûr que les Allemands me laisseraient les forces nécessaires pour maintenir l'ordre

La discussion eût été vaine. Je partis après avoir dit au général Weygand que sa manière de voir était à l'opposé des intentions du gouvernement. Celui-ci n'abandonnerait pas la lutte même si les combats devaient être malheureux » (82).

Le général Weygand niera l'authenticité de ce dialogue :

« Je m'élève contre l'authenticité de ce dialogue à prétentions cornéliennes : « A moi, Comte, deux mots. » Je n'en aurais pas toléré l'inconvenance. D'autre part il ne fut, à aucun moment de l'entretien, question de l'attitude de l'Angleterre ou de négociations avec les Allemands. Quant à mon rire, s'il a paru désespéré, c'était de ne pas pouvoir ramener aux exigences de l'heure un homme qui s'en détachait en parlant d'autre chose » (194).

D'ailleurs, décrivant l'action de Weygand en ce début de juin 1940, de Gaulle écrit : « Quand il avait, le 20 mai, pris le commandement suprême, c'était trop tard, sans nul doute, pour gagner la bataille de France. On peut penser que le général Weygand s'en aperçut avec surprise. Comme il n'avait jamais envisagé les possibilités réelles de la force mécanique, les effets immenses et subits des moyens de l'adversaire l'avaient frappé de stupeur. Pour faire tête au malheur, il eût fallu qu'il se renouvelât ; qu'il rompît du jour au lendemain, avec des conceptions, un rythme, des procédés qui ne s'appliquaient plus ; qu'il arrachât sa stratégie au cadre étroit de la métropole ; qu'il retournât l'arme de la mort contre l'ennemi qui l'avait lancée et mît dans son propre jeu l'atout des grands espaces, des grandes ressources et des grandes vitesses, en y englobant les territoires lointains, les alliances et les mers. Il n'était pas homme à le faire. Son âge, sans doute, s'y opposait ainsi que sa tournure d'esprit, mais, surtout, son tempérament » (82).

Il est évident que, dans sa vision grandiose, rédigée dans un style cornélien, de Gaulle décrit la deuxième guerre mondiale telle qu'elle se déroulera à partir de novembre 1942. Mais, si on reste dans le cadre concret de l'action de Weygand fin mai et début juin 40, ce texte lyrique n'a rien à voir avec la lugubre réalité du terrain. D'ailleurs la première phrase contredit tout le reste du texte puisque de Gaulle affirme que « le 20 mai, c'était trop tard, sans nul doute, pour gagner la bataille de France ». Alors, que Weygand ait ou non envisagé les possibilités de la force mécanique, qu'il ait été ou non frappé de stupeur, qu'il se soit ou

non renouvelé, de Gaulle dit lui-même que cela ne pouvait pas changer le résultat final. Par ailleurs il oublie (volontairement ?) que Weygand n'est qu'un exécutant aux ordres du gouvernement. « Les conceptions, le rythme et les procédés qu'il faudrait changer » sont en réalité dictés dès le début par les Allemands et le pauvre Weygand n'y peut rien. Par ailleurs c'est Reynaud qui lui a imposé de rester dans « le cadre étroit de la métropole » en lui demandant de dégarnir au maximum l'Afrique du Nord. De Gaulle emploie même une expression admirable : « qu'il retournât l'arme de la mort contre l'ennemi qui l'avait lancée ». À moins de posséder, avec cinq ans d'avance, l'arme nucléaire, on ne voit pas très bien quelle « arme de la mort » le malheureux Weygand, luttant à un contre trois avec des matériels dérisoires, pouvait retourner contre l'ennemi. Quant à « l'atout des grands espaces, des grandes ressources et des grandes vitesses, en y englobant les territoires lointains, les alliances et les mers », qu'avait à voir cette envolée grandiose avec la situation sur le terrain de ce 8 juin où, par exemple, le 10^{ème} Corps d'armée et la 13^{ème} Division d'infanterie étaient menacés de destruction par le 38^{ème} Corps d'armée du général von Manstein, situation qu'il fallait gérer le moins mal possible ? Et « l'âge, la tournure d'esprit et le tempérament » du général Weygand ne pouvaient rien changer à la situation militaire catastrophique du moment. Bien entendu cette littérature lyrique, qui n'a rien à voir avec l'Histoire, n'est, a posteriori, qu'un plaidoyer pro domo de l'action de de Gaulle après le 17 juin et se trouve bien éloignée des réalités du moment et de la campagne de France. Et Weygand pourra lui répondre :

« Ce langage déclamatoire ne doit pas faire illusion. Il ne peut séduire par une fausse grandeur que si on perd de vue les réalités avec lesquelles le Commandant en chef se trouve aux prises, celles de la bataille. C'est un programme très vague d'avenir à longue échéance ; il ne répond à rien d'actuel, à rien de concret » (194). Ce ne sera ni la première, ni la dernière fois que le général de Gaulle, déjà installé dans sa tour d'ivoire, manifesterà une grande déconnection avec la réalité du moment.

On peut d'ailleurs constater que, pendant les dix jours qu'il passe au gouvernement, de Gaulle ne paraît guère s'intéresser à la situation militaire, vraisemblablement parce que, comme Reynaud, il sait qu'elle est sans espoir. Il ne fait aucune visite au front, si ce n'est, le 11 juin, pour tenter de remplacer Weygand par Huntziger (voir ci-après) et ne s'intéresse pas du tout à la réalité des combats. Il ne remplit pas la mission, qui eût pu paraître normale étant donné sa fonction et son origine militaire, de courroie de transmission entre Reynaud, ministre de la Défense, et l'État-major dirigé par Weygand. Il ne paraît s'intéresser

qu'à deux projets, aussi peu réalistes l'un que l'autre, l'organisation d'un réduit breton et des transports de grande ampleur vers l'Afrique du Nord. Ces projets ne paraissent être que des alibis. Il est en effet vraisemblable que, dans l'esprit de Reynaud, la nomination du Général devait aider son action dans un triple but : assurer la liaison Reynaud-Churchill, en étant le pendant français du général Spears, préparer le départ du gouvernement vers Londres ou Alger et assister Reynaud dans la lutte contre les « défaitistes » quand la situation militaire deviendrait désespérée. En un mot, les deux hommes ne pensent qu'à la meilleure manière possible de quitter le sol national. Autrement on ne perçoit pas clairement quelle utilité pouvait avoir cette nomination. Reynaud, assez discret sur ses motivations dans ses Mémoires, dit cependant sobrement : « Je chargeai le général de Gaulle de s'occuper du problème de la continuation de la guerre en Afrique du Nord et, à ce titre, il se rendit en Angleterre où il prit contact avec le gouvernement anglais » (160).

Au cours de la réunion quotidienne du 9 juin chez P. Reynaud le général Weygand expose la situation militaire qui ne cesse de s'aggraver. Il souligne que nos armées livrent la dernière bataille défensive qui puisse permettre l'arrêt des armées allemandes et que, si cette tentative échoue, elles seront inévitablement dissociées et condamnées à la destruction rapide. Le maréchal Pétain pense que Paris va tomber très rapidement et estime qu'il faudrait demander un armistice si, bien entendu, les conditions en sont acceptables. P. Reynaud demande à Baudouin son opinion. « Je lui réponds que les événements paraissent nous conduire vers une tentative d'armistice. La bataille décisive – et nous sommes tous d'accord pour estimer qu'elle est en effet décisive – est perdue. Il faut essayer d'arrêter les frais. Je rappelle que le 26 mai le Président du Conseil devait saisir le gouvernement anglais à Londres de la question qui se pose maintenant de façon brûlante. Il a eu tort de ne pas le faire. Il faut la poser maintenant sans tarder » (21). Dans la journée Weygand envoie une note à Reynaud dans laquelle il lui signale que l'aggravation de la situation militaire justifie une évacuation de Paris par les pouvoirs publics (25).

De son côté de Gaulle entreprend un premier voyage à Londres. Son programme comporte une visite à Churchill, une visite à l'Amirauté et des entretiens avec les personnels de l'Ambassade de France. De Gaulle constate que « Churchill ne croyait plus à la possibilité d'un rétablissement militaire en France métropolitaine et me le fit voir en refusant catégoriquement le concours du gros de son aviation ». Il conclut de sa visite : « Ainsi donc, l'union stratégique se trouvait pratiquement rompue entre Londres et Paris. Il avait suffi d'un revers sur le continent pour que la Grande-Bretagne voulût s'absorber dans sa

propre défense » (82). En dépit de cette constatation, de Gaulle, jouant déjà vraisemblablement un rapprochement avec Churchill, lui déclare, en le quittant, qu'il a tout à fait raison de retenir son aviation et que c'est la seule décision que la Grande-Bretagne puisse prendre (177).

Cherchant 500 000 tonnes de navires marchands pour envoyer des troupes en Afrique du Nord (voir chapitre VII), il affirme avoir rencontré M. Alexander, Premier Lord de l'Amirauté, mais Roland de Margerie, qui participait à cette mission, n'a pas souvenir de cette rencontre (253). Même si le Général s'abstient de donner dans ses Mémoires le résultat de ses démarches pour une participation britannique à ces transports, il semblerait que les réactions britanniques aient été négatives.

Le 10 juin la situation militaire devient extrêmement préoccupante. Philippe Masson dira même : « Le 10 au soir, la bataille de France peut être considérée comme terminée, le désastre apparaît irrémédiable » (78).

Le général Weygand remet le matin une note à P. Reynaud ; Il mélange une connotation trop optimiste : « Je suis loin d'avoir perdu tout espoir d'arrêter l'ennemi ainsi qu'en témoigne mon ordre d'hier. Nos armées se battent, et leurs manœuvres sont encore coordonnées », à un avertissement très clair : « Mais les événements des deux dernières journées de bataille me font un devoir d'avertir M. le Président du Conseil que la rupture définitive de nos lignes de défense peut survenir d'un moment à l'autre ». La première partie de sa phrase est en contradiction avec la deuxième et ne peut qu'encourager Reynaud à conserver son habituelle attitude dilatoire. Weygand précise : « Reynaud n'eût pas à combattre l'idée d'une demande d'armistice que, pour ma part, je n'avais pas formulée et que je ne voulais pas formuler tant qu'il me resterait une lueur d'espoir » (193). Cette lueur d'espoir va disparaître au cours de la journée car, à l'occasion d'une discussion qu'il aura plus tard avec Baudouin, Weygand, en contradiction avec sa phrase citée ci-dessus, déclare à son interlocuteur qu'il partage son avis au sujet d'une demande d'armistice, car le combat est devenu sans issue (21).

Pour la première fois de Gaulle assiste à la réunion quotidienne chez P. Reynaud. Par contre le maréchal Pétain est absent. Après examen de la note de Weygand citée ci-dessus, Baudouin, « répondant à une remarque du Président sur l'absence dans cette note de conclusion positive, avance que, si le Maréchal était présent, il insisterait pour que l'on examine sans tarder, avec l'Angleterre d'abord, puis avec l'Allemagne, les conditions d'un armistice.

— La situation empire de jour en jour, dis-je.

— Si la situation empire c'est que nous la laissons empirer déclare le

général de Gaulle, agacé par la lecture de la note du général Weygand.

— Qu’avez-vous à proposer ? riposte le général Weygand.

— Il ne m’appartient pas de proposer quoi que ce soit, tourne court le général de Gaulle » (21).

De Gaulle adopte une attitude facile : il critique, mais se garde bien de proposer la moindre solution alternative cohérente, pour la simple raison, d’ailleurs, qu’il paraît impossible d’en trouver.

C’est ce même 10 juin que, comme tout le monde s’y attendait depuis plusieurs jours, l’Italie déclare la guerre à la France et à la Grande-Bretagne. Dans la journée la situation militaire se dégrade encore. Le maréchal Pétain convoque son ami le général Serrigny qui raconte :

« Quand j’entrai chez le Maréchal je le trouvai calme, mais soucieux. Son premier mot fut pour me dire que la situation était désespérée. Il me conduisit devant une carte.

— Où sont les réserves, lui demandai-je ?

— Il n’y en a pas

— Combien de temps le front peut-il encore tenir ?

— Trois jours environ, affirme Weygand, à condition de ne pas s’engager à fond

— Que comptez-vous faire dans ces conditions ?

— Inciter le gouvernement à demander l’armistice ; nous avons demain notre Conseil des Ministres, j’en ferai la proposition

— C’est trop tard, il faut agir tout de suite, pendant que la France possède encore une façade d’armée et que l’Italie n’est pas entrée dans la lice, et employer pour la négociation l’intermédiaire d’un neutre. Roosevelt me semblerait tout indiqué, car il pourrait peser du poids de sa puissance sur Hitler

— Vous avez raison. Je vais voir Reynaud *pour que la décision soit prise ce soir* ».

Nous partîmes ensemble ; je le quittai à la porte du président du Conseil » (170).

Il y eût bien, ce soir-là, un Conseil des ministres qui, d’ailleurs, décida l’évacuation du gouvernement de Paris en raison des désastreuses nouvelles du front. Mais Pétain « si résolu quelques instants plus tôt, ne sortit pas sa proposition. P. Reynaud, innocemment prévenu par lui, avait

trouvé tout de suite la parade. Il rendit compte à ses collègues de l'appel pathétique qu'il venait de lancer au Président Roosevelt. Il réclamait en somme tout simplement l'entrée en guerre de la grande République par la petite porte ! Pouvait-il escompter un accueil favorable ? Evidemment non ; il était bien trop intelligent pour croire cela. Mais ce papier devait nourrir heureusement son dossier futur et, en attendant, il avait l'avantage de couper court à l'initiative du Maréchal » (170). On voit déjà ici le manque de sens politique dont Pétain fera parfois preuve par la suite.

Ainsi Reynaud, quinze jours après que l'ensemble du gouvernement lui ait demandé d'examiner avec nos alliés les conséquences d'une défaite prévisible, continue à « noyer le poisson », à utiliser toutes les manœuvres dilatoires possibles, la dernière en date, qui sera renouvelée les jours suivants, étant un appel aux États-Unis dont tout le monde sait qu'ils ne peuvent y répondre favorablement. Il encourt ainsi, encore plus que fin mai, une immense responsabilité car, maintenant, la situation militaire est sans espoir et toute attente supplémentaire ne peut qu'aggraver les conditions de cessation des combats. Nous verrons au chapitre VII, l'inévitable Armistice, que ce 10 juin était une des dernières dates qui auraient permis de se tirer du guêpier dans des conditions plutôt favorables. C'est d'ailleurs ce 10 juin que Churchill, convaincu que la France ne va pas pouvoir tenir longtemps, demande à son état-major de commencer à étudier l'évacuation de la totalité des troupes britanniques (combattants et services) encore présentes en France. Ce sera l'opération *Aerial*.

DU 11 JUIN AU 13 JUIN

JOURNÉE DU 11 JUIN / Dans la nuit du 10 au 11 juin le gouvernement se replie dans la région de Briare. Weygand note qu'en dépit de la pression ennemie et des ruptures partielles du front les mouvements des armées sont encore parfaitement coordonnés dans la main de leurs chefs. Toutefois Weygand commence à préparer le repli général qu'il ordonnera le lendemain. Par ailleurs, devant l'évidence que Paris ne pouvait plus être défendue avec la moindre efficacité, Weygand la déclare « ville ouverte ». Ni Reynaud, ni Pétain n'émettent d'objections.

Quand on analyse le déroulement de ces journées, il apparaît comme une évidence que, le gouvernement ayant quitté Paris et errant de région en région, plus rien de vraiment efficace ne peut être entrepris. Baudouin

décrit ainsi sa rencontre avec le Président Lebrun au cours de la journée : « Je trouve M. A. Lebrun entièrement isolé, sans nouvelles du président du Conseil, sans nouvelles du grand quartier général, déprimé, accablé. Il ne sait rien. Il espérait que je lui apporterais quelques nouvelles. Quand je lui apprend que je venais au contraire en chercher près de lui, il lève les yeux et les bras » (21).

C'est ici qu'il faut rapporter un incident qui survient à l'arrivée de Reynaud et de Gaulle à Orléans. De Gaulle dit dans ses Mémoires : « A l'aurore, le général Weygand téléphonait et le président du Conseil, à sa vive surprise, s'entendit annoncer que M. W. Churchill arriverait dans l'après-midi. Le Commandant en chef, par la liaison militaire, l'avait prié de venir d'urgence à Briare. – Eh quoi ? dis-je au chef du gouvernement, admettez-vous que le Généralissime convoque ainsi de son propre mouvement le Premier ministre britannique ? Ne voyez-vous pas que le général Weygand poursuit, non point un plan d'opérations, mais une politique et que celle-ci n'est pas la vôtre ? » (82)

Or les deux principaux intéressés, Churchill et Reynaud, ont formellement démenti dans leurs Mémoires que la venue de Churchill soit due à une convocation de Weygand. Le général Spears explique en détail les péripéties de la nuit du 10 au 11 juin, au cours de laquelle l'ambassade d'Angleterre et divers attachés militaires britanniques s'acharment à joindre Reynaud qui a quitté Paris en voiture pour l'informer que Churchill insiste pour qu'un Conseil suprême se réunisse le lendemain (177). C'est au cours de ces recherches qu'ils tombent sur Weygand à son QG. Et c'est ainsi que celui-ci est le premier informé de la venue de Churchill dont il fait part à Reynaud dès que possible. Mais, bien entendu, il ne l'a nullement convoqué. Ce qui est encore plus surprenant est que de nombreux auteurs gaullistes s'obstinent toujours à soutenir la contre-vérité de Weygand convoquant Churchill en Touraine, le témoignage le plus étonnant dans ce sens étant celui de Geoffroy de Courcel, aide de camp de de Gaulle, qui était pourtant avec lui dans la voiture de Reynaud au cours de la nuit du 10 au 11 juin 1940 (243). La vraie raison de cette inexactitude polémique visant Weygand est évidente et a pour principal objet de justifier son remplacement par le général Huntziger. Dans la journée le général de Gaulle se rend au P.C. du général Huntziger et lui propose de remplacer Weygand. De Gaulle prétend, dans ses Mémoires, avoir obtenu l'accord de Huntziger alors que plusieurs témoins et l'intéressé lui-même donnent une version contraire : « Remplacer le général Weygand, le 11 juin 1940, à la tête des armées françaises, c'eût été provoquer l'effondrement total de notre défense. Quel qu'eût été son successeur, il n'aurait pas joui d'une autorité suffisante pour maintenir la cohésion de nos troupes à un

moment aussi critique », devait-il déclarer à Benoist-Méchin (25).

Un Conseil suprême, auquel doit assister Churchill, est prévu en fin d'après-midi. En attendant l'arrivée du Premier ministre une discussion tendue s'engage sur la situation militaire. « Le général Georges insiste sur sa gravité, sur la fatigue extrême des troupes, sur le délabrement des unités, sur les difficultés croissantes auxquelles se heurte la continuation de la lutte » (25). Reynaud met sur le tapis son projet de « réduit breton » . « Les chefs militaires, surpris par ce projet dont l'un d'eux au moins – le général Georges – entend parler pour la première fois, déclarent qu'il se heurte à des impossibilités foncières. Où trouvera-t-on les forces nécessaires pour établir un front de 150 kilomètres, barrant l'accès à l'ennemi, alors que nos armées se battent déjà dans un dispositif étiré à l'extrême et sans la moindre réserve ? Comment nos troupes, massées en Bretagne, seront-elles ravitaillées en vivres, en armes et en munitions ? » (25). On peut noter qu'au cours de la journée, à l'occasion d'une conversation avec Reynaud dans la voiture de ce dernier, le colonel de Villelume lui souligne, une fois de plus, l'impossibilité d'organiser, d'occuper ce réduit et de s'y maintenir (116).

En fin d'après-midi Churchill arrive à Briare, accompagné d'A. Éden et de plusieurs généraux. Juste avant son départ de Londres, au cours d'un Conseil de Cabinet, le Maréchal de l'Air Dowding, chef de l'aviation de chasse, a prévenu que « si de nouvelles escadrilles de chasseurs étaient envoyées en France, il ne pourrait plus répondre de la sécurité des Îles britanniques » (25).

Le Conseil se tient au château du Muguet et, du côté français, y participent Reynaud, Pétain, Weygand, de Gaulle, le colonel de Villelume et le capitaine de Margerie. Dans son entrée en matière Churchill parle de « stabilisation du front français » et cette ignorance manifeste de la situation réelle cause un certain agacement à Reynaud. Ce dernier donne alors la parole à Weygand qui dresse un tableau très sombre de la situation. Il conclut : « L'armée française se bat sans aucune défaillance, en raison de sa qualité, sans d'ailleurs que ce résultat soit dû à son action personnelle. Mais elle est dominée par un armement supérieur. C'est bien légèrement que l'on est entré en guerre en 1939, sans se douter de la puissance de l'armement allemand » (24). Devant l'air dubitatif de Churchill, Weygand propose de faire venir le général Georges dans lequel Churchill a une grande confiance. Georges dresse exactement le même tableau que Weygand. Il conclut son exposé en faisant remarquer que les armées françaises se battent actuellement à un contre trois, que leur armement a considérablement souffert et que les Allemands voient quotidiennement accroître leur supériorité numérique.

Au cours d'une discussion passionnée, les Français essaient d'obtenir de Churchill un soutien aérien plus important. Or c'est justement ce que son cabinet lui avait interdit de donner et Churchill, une fois de plus, ne peut qu'éluder. Weygand tire alors sa conclusion : « Nous sommes au dernier quart d'heure et c'est pourquoi toute aide qui pourrait nous être accordée est vraiment indispensable. Si notre dispositif était disloqué, il ne resterait aucun espoir de le reconstituer, étant donné qu'il n'y a plus rien derrière. Une fois cette bataille défensive perdue, je ne vois aucun moyen d'empêcher l'invasion du territoire français tout entier. Si quelqu'un voit une méthode propre à remporter la victoire, qu'on le désigne. Je le servirai avec le même dévouement que celui que je rencontre auprès de tous mes collaborateurs. Mais s'il faut envisager l'occupation complète de la métropole, on en vient à se demander comment la France serait capable de continuer la guerre.

— Vous venez de donner l'avis le plus compétent sur l'aspect militaire de la question, répond P. Reynaud, mais le problème de la continuation de la guerre est d'ordre politique et relève des décisions du gouvernement.

— Je serai trop heureux de servir sous les ordres de quiconque trouvera le moyen d'échapper aux conséquences de la situation actuelle, répond sèchement Weygand au président du Conseil (25).

Churchill ressort alors l'idée du réduit breton. Reynaud explique que cette question est actuellement à l'étude. Comme les jours précédents, Weygand souligne le caractère irréaliste de cette idée. En désespoir de cause, Churchill envisage alors une défense acharnée de Paris en dressant un tableau apocalyptique : « On peut encore défendre Paris ! C'est une ville immense ; on peut se battre à la périphérie, on peut se battre au cœur de la cité ; on peut se battre sur les grandes places, dans les ruelles, au coin de chaque immeuble et à tous les carrefours ! On peut la défendre quartier par quartier, rue par rue, maison par maison ! Vous n'imaginez pas combien une grande ville comme Paris peut fixer et engloutir d'effectifs ennemis ! Des armées entières peuvent y trouver leur tombeau ! » (25). Benoist-Méchin décrit la scène : « Sa voix enfle, ses mots étincellent, ses phrases se pressent, mêlant le français à l'anglais, comme des vagues drossées les unes après les autres contre une grève par un orage grandissant. Les Anglais qui assistent à la scène l'écoutent, hypnotisés, tandis que son éloquence évoque, à travers les siècles, le défilé des grandes métropoles en feu, dont certaines, plus belles encore que Paris, ont préféré s'effondrer sur leurs garnisons plutôt que de se déclarer vaincues. Mais cette perspective glace visiblement les Français. « Tout cela n'a plus de sens, lui répond Weygand, réduire Paris en

cendres ne changerait rien au résultat final » » (25).

R. Murphy dit, à ce sujet : « Que Paris survive dans toute sa gloire semble un miracle quand je me souviens de notre certitude, à l'approche des armées allemandes, que la ville serait rasée. Reynaud n'avait-il pas proclamé que les Français combattraient rue par rue, maison par maison. Churchill et de Gaulle reconnaissent tous deux dans leurs Mémoires qu'ils recommandèrent cette résistance, ce suicide. La plupart des experts militaires conviennent aujourd'hui qu'une bataille destructrice dans les rues de Paris n'aurait retardé que de quelques jours l'avance allemande sans affecter le cours de la guerre de façon appréciable » (137).

Voyant que sa suggestion de sacrifier de Paris est loin de faire l'unanimité, Churchill tente une autre suggestion. Le général Spears raconte : « Le Premier ministre, à mon grand chagrin, parle de son dada favori, la « guérilla ». Il dit qu'il hésite à faire ces suggestions (les guérillas) en présence des chefs de l'armée française, mais que si un moyen de ce genre pouvait être trouvé pour arrêter ou disperser les tanks allemands, la tactique qu'il proposait permettrait de gagner le temps nécessaire à la création de têtes de pont assez solides pour permettre à la puissance de la Grande-Bretagne de se développer, ce qu'elle faisait à une allure incroyable, et à l'aide américaine de donner sa mesure » (177). « Ah non ! Proteste le Maréchal. Ce serait la destruction du pays ! Les États-Unis se feront attendre si longtemps que la guérilla fera de la France une terre brûlée. Les villes auraient certainement beaucoup à souffrir, ajoute P. Reynaud » (25).

Il s'agissait bien d'un dada chez Churchill car, le 5 juin, il écrivait au Premier ministre du Canada, Mackenzie King : « J'ignore s'il sera possible de maintenir la France dans la guerre. En admettant le pire, j'espère que les Français entretiendront une gigantesque guérilla » (56). Churchill affirme que de Gaulle aussi « était partisan d'une guerre de guérilla ». Il faut certainement se réjouir que des « jusqu'aboutistes », tels Churchill et de Gaulle, n'aient pas alors dirigé la France, car la plupart des grandes villes auraient été transformées en un monceau de décombres et des dizaines de milliers, si ce n'est des centaines de milliers de Français supplémentaires, en immense majorité des civils, seraient morts. En effet, pour ceux qui n'auraient pas péri dans les décombres, les Allemands auraient inévitablement appliqué les méthodes qu'ils utiliseront plus tard : 50 ou 100 otages exécutés pour tout Allemand tué dans une opération de guérilla. Ces sacrifices auraient été faits en pure perte et n'auraient pas modifié d'une journée l'inévitable résultat final. On peut noter d'ailleurs que Churchill, contrairement à de Gaulle, avait l'excuse d'être obsédé par la défense de l'Angleterre, ne

pensait qu'à gagner quelques jours de répit et qu'il a prudemment précisé plus tard que les opérations de guérilla qu'il préconisait pour la France n'étaient pas envisagées pour la Grande-Bretagne. En effet il dit dans ses Mémoires : « Il ne fut jamais question d'une « politique de la terre brûlée ». L'Angleterre devait être défendue et non pas détruite par son peuple » (56).

La réunion se termine à 21h30 et, tout compte fait, chacun est resté sur ses positions. De Gaulle et Spears émettent la même opinion : « Quant à moi, pensant à la suite, je mesurais ce que ces palabres avaient de vain et de conventionnel, puisqu'elles n'avaient pas pour objet la seule solution valable : se rétablir outre-mer », dit de Gaulle (82). « La seule réalité possible, c'est d'organiser la phase suivante : la guerre en Afrique. Mais personne n'en parle. La conversation continue de rouler sur des opérations imaginaires dans un pays prostré, avec des armées qui n'existent plus », affirme Spears (177).

Les participants à la conférence dînent ensuite autour de la même table. Churchill est placé entre Reynaud et de Gaulle. Anthony Eden, qui participe au dîner, se souvient que de Gaulle, auquel Weygand propose aimablement de prendre place auprès de lui, préfère aller s'asseoir à côté de Churchill (273). Ce dernier, voulant détendre l'atmosphère, dit à Pétain : « Voyons ! Monsieur le Maréchal, rappelez-vous la bataille d'Amiens, en mars 1918, quand les affaires allaient si mal. Je vous ai fait visite, alors, à votre Quartier Général. Vous m'indiquiez votre plan. Quelques jours après le front était rétabli ». Alors, le Maréchal, durement : « Oui, le front fut rétabli. Vous, les Anglais, étiez enfoncés. Mais, moi, j'ai envoyé 40 divisions pour vous tirer d'affaire. Aujourd'hui c'est nous qui sommes en pièces. Où sont vos 40 divisions ? » (82). Churchill a un haut-le-corps devant cette réplique inattendue qui se réfère à un souvenir de la guerre de 1914-1918 assez peu glorieux pour les Britanniques. Il se tourne alors vers de Gaulle, qui se trouve assis à côté de lui, et n'adresse plus la parole qu'au Général durant tout le reste du repas. Churchill considéra certainement cette réplique du Maréchal – qui, quelle que soit sa véracité, fut émise sans ménagement – comme une atteinte personnelle et cela n'améliorera pas ultérieurement les relations des deux hommes. Par contre de Gaulle en profite pour se pousser près de Churchill. « Les propos qu'ils échangent ne laissent aucune place au défaitisme ; de Gaulle se prononce nettement en faveur de la guérilla, et tous deux s'accordent pour dire qu'il ne saurait être question de capituler. Notre conversation, notera le général, fortifia la confiance que j'avais dans sa volonté. Lui-même retint, sans doute, que de Gaulle, bien que démuni, n'était pas moins résolu » (108).

JOURNEE DU 12 JUIN / C'est ce 12 juin que, le front étant percé à plusieurs endroits et une défense cohérente ne pouvant plus être envisagée, Weygand prescrit de mettre en application l'ordre de repli général qu'il a élaboré la veille avec le général Georges.

Le matin, avant le départ des Anglais, une réunion a lieu au château du Muguet. Churchill refuse à nouveau d'augmenter la participation aérienne britannique. Déjà très inquiet du sort de la flotte française, il demande à Darlan : « Amiral, et la flotte qu'en faites-vous ? J'espère que vous ne la livrez jamais ! — Il n'en est pas question ! répond l'amiral. Ce serait contraire aux traditions navales et à l'honneur. Il n'y aura jamais aucune cession à l'Allemagne et à l'Italie. Des ordres de sabotage seront donnés en cas de danger » (25). Voici le premier des multiples engagements qui seront donnés par la suite à Churchill sur la non-livraison de la flotte française à l'Allemagne, quoi qu'il arrive.

À la fin de la réunion, Churchill avertit solennellement ses interlocuteurs : « Si un changement fondamental de la situation devait survenir, je demande instamment qu'avant de prendre une décision qui détermine l'action de la France dans la deuxième phase de la guerre, vous informiez immédiatement le gouvernement britannique. Il arrivera aussitôt pour rencontrer le gouvernement français au lieu de votre choix pour discuter avec vous des nouvelles mesures à prendre » Il parlait très lentement. Sa voix insistait, lourdement emphatique. Pour être sûr d'être compris il répéta sa phrase (156). Cette demande de Churchill ne sera, de son point de vue, pas suffisamment respectée et sera vraisemblablement une des causes de ses prises de position du 17 juin (voir chapitre VI).

Avant de repartir Churchill a un entretien avec son ami, le général Georges. Ce dernier lui dit que la capacité de résistance de l'armée française arrive à son terme et, qu'à bref délai, un armistice honorable sera le seul dénouement possible (193). Par ailleurs, dans un aparté avec Spears, le Maréchal déclare : « Un armistice est inévitable et c'est de la simple pusillanimité que refuser de voir l'issue fatale. Pendant que les ministres hésitent et pensent à leur réputation, les soldats se font tuer et la France est saccagée » (177).

De retour à Londres, Churchill analyse, devant son Cabinet de guerre, la situation du jour : « Il était clair que la France approchait de la fin de la résistance organisée et qu'un chapitre de cette guerre était en train de s'achever. Les Français pouvaient certainement trouver un moyen de continuer la lutte. On pouvait même envisager deux gouvernements français ; l'un qui signerait la paix et l'autre installé dans les colonies françaises, qui organiserait la résistance et continuerait la guerre sur mer grâce à la flotte française et en France par des guérillas. Bien que

pendant un certain laps de temps encore une aide dût être fournie par nous à la France, nous devons désormais concentrer tous nos efforts principaux sur la défense de notre Île » (56). Churchill légitime ici, par avance, et Pétain et de Gaulle en envisageant deux gouvernements français, l'un signant l'armistice et l'autre continuant la guerre et organisant la résistance. Le gouvernement Pétain envisagera cette hypothèse quelques jours plus tard, pour arriver à la conclusion qu'elle était impraticable. En effet il paraît évident que les Allemands n'auraient jamais accepté de traiter avec un demi-gouvernement alors qu'un autre demi-gouvernement aurait continué la lutte outre-mer.

Raymond Cartier donne une excellente conclusion de cette journée : « L'alliance est morte. Le dialogue ne s'établit plus. L'Angleterre ne peut être blâmée de vouloir conserver pour elle son arme suprême, les 25 groupes de chasse du Fighter Command. Mais Churchill est le premier à comprendre l'incohérence d'une position qui consiste à demander à la France d'accepter la dévastation totale de son territoire, le massacre ou la captivité de toute sa population, alors qu'il garde pour lui la poignée d'avions qui pourraient encore modifier le cours des combats » (45).

En fin de journée un Conseil des ministres se tient au château de Cangé, dans la banlieue de Tours, sous la présidence d'Albert Lebrun. Tous les témoins de ce Conseil en soulignent le côté pénible. Baudouin décrit une « séance confuse, pénible, où quelques membres du gouvernement ont prononcé des discours comme à la tribune de la Chambre, où seuls trois hommes ont parlé avec netteté : le président du Conseil, le maréchal Pétain et le général Weygand » (21). Reynaud reconnaît que la situation militaire est désespérée et qu'une défense coordonnée n'est plus possible. Il a informé Churchill de cette situation que celui-ci, affirme-t-il, a parfaitement comprise. Le général Weygand déclare que son devoir est de proposer que le gouvernement adresse immédiatement au gouvernement allemand une demande d'armistice. Tous les généraux commandants d'armée sont du même avis. Reynaud, manifestant sa méconnaissance des différences entre armistice et capitulation, répond que rien ne peut maintenant empêcher la France d'être complètement écrasée, qu'il faut donc considérer la métropole comme perdue et poursuivre la lutte ailleurs. Le général Weygand insiste pour clarifier la situation en posant la question à l'Allemagne. On verra alors quelle sera la réponse, et, si elle est inacceptable, le gouvernement aura fait son devoir. Le maréchal Pétain lit une déclaration sobre concluant à la nécessité de demander sans tarder l'armistice pour sauver ce qui reste de la France et permettre la reconstruction de notre pays. Il déclare que tout retard serait criminel. « Pensons à ceux qui se battent. Pensons aux millions de réfugiés civils qui sont sur les routes. Nous n'avons déjà que

trop attendu » (21).

À la suite de discussions confuses le Conseil décide que l'on soumettra au Premier ministre de Grande-Bretagne la demande d'armistice du général Weygand. On demande donc à Churchill de revenir en France le lendemain. Par contre le Conseil s'oppose à un départ immédiat du gouvernement vers la Bretagne et prend position contre le réduit breton qui, déclare Weygand, « n'est qu'un réduit de fantaisie sans la moindre troupe pour le défendre ». Baudouin conclut de ce Conseil : « Alors qu'il fallait préparer, en la discutant à fond, une décision prochaine, le Conseil s'est perdu dans des discours, dans des essais de prises de position individuelles. En dehors du général Weygand et du Maréchal, personne n'a évoqué les souffrances de nos soldats, de la population, l'horreur de la lutte devenue sans espoir. La plupart des membres du Conseil ont été bien heureux d'avoir le prétexte de la venue de M. Churchill pour remettre à demain la décision à prendre » (21).

Le général Weygand commence à être écoeuré des réactions des politiques, ce qui expliquera un certain énervement de sa part les jours suivants. Il s'indigne « des déclarations d'hommes engagés dans une attitude arrêtée d'avance. Et que dire d'autre part de cette sécheresse de cœur, de ce manque absolu de sympathie et d'élan envers une armée qui se battait dans d'in vraisemblables conditions d'infériorité. Ce que je n'ai pu accepter, dans des circonstances aussi tragiques, c'est le parti pris, le refus de voir les faits dans leur réalité, le manque de sincérité et d'humanité d'hommes qui me semblaient jouer les héros à bon compte » (193). Il est difficile de stigmatiser plus durement le personnel politique de la III^{ème} République agonisante.

S'il est un aspect de cette journée qui est particulièrement intéressant, ce sont les discussions en aparté dans les voitures qui vont d'un château à un autre. Avant le Conseil des ministres, Reynaud vient en voiture avec Dominique Leca, son chef de Cabinet. Ce dernier raconte : « Pensant tout haut, P. Reynaud en arrive même à se demander si, en petit équipage, dès cette nuit, le gouvernement ne devrait pas « prendre la mer à Brest ». Je sursaute Quoi ? Le réduit breton n'est donc pas mort ? Ce réduit serait, dans cette hypothèse, un euphémisme stratégique pour couvrir un départ précipité, difficile à justifier devant l'opinion alors que le territoire n'est pas occupé aux trois quarts comme l'était celui de la Pologne, celui du Luxembourg, celui des Pays-Bas, lorsque leurs ministres ont pris le chemin de Londres. C'est bien cet aspect politique du problème (départ pour l'étranger et non vers un territoire français) qui fait encore hésiter P. Reynaud » (118). Cette narration de Leca montre bien le problème que se pose Reynaud pendant tout le mois de juin, qui le fait atermoyer en

permanence et l'empêche de prendre les décisions indispensables : comment respecter la doctrine du « Club », qui consiste à abandonner le sol national pour se replier à Londres, alors que ce dernier est encore faiblement occupé par l'ennemi et que des millions d'hommes se battent encore ? Et comment s'y prendre pour que ce départ ne ressemble pas à une désertion et à une trahison envers le peuple français ? Comment transposer à la France de 544 000 km² et possédant une armée de plusieurs millions d'hommes, qui de plus continue à résister à l'ennemi, ce qui fut évident pour les Pays-Bas de 34 000 km² ou pour le Luxembourg de 2 600 km², dont les armées ont été balayées en un éclair ? Reynaud n'a pas réussi à trouver la solution, mais ses atermoiements ont mis le pays dans une situation tragique.

Une deuxième discussion très intéressante a lieu entre Reynaud et Baudouin qui l'accompagne le soir dans sa voiture. Baudouin rapporte : « Je parvins à affaiblir dans son esprit le réduit breton auquel sa volonté de lutter jusqu'au bout se cramponne et qu'il avait l'intention de défendre le lendemain devant le Conseil des ministres. J'essaie de prouver que le réduit n'est pas défendable. Je lui remets une note que l'amiral Darlan m'avait donnée le 10 juin au sujet de la défense par la marine du réduit breton. L'amiral considère le réduit indéfendable. Le président du Conseil me dit que j'ai raison. Je m'efforce de développer mon avantage en disant qu'il faut obtenir demain de Churchill son accord sur la demande immédiate d'un armistice. Là mes efforts rencontrent une résistance obstinée. La décision du Président est irrévocable ». Et Baudouin, très pessimiste, conclut de cette journée : « Le parti de M. Reynaud me paraît solidement fixé. À mon avis il conduit à l'écrasement matériel de la France, à la capture de la totalité de nos armées, au massacre des civils sur les routes » (21). Il est curieux que Reynaud, qui pratique souvent la mémoire sélective, ait pu affirmer : « Je n'ai jamais discuté avec Baudouin de la question de l'armistice » (160).

Cette journée du 12 juin est consacrée par le général de Gaulle à l'étude du réduit breton et du départ en Afrique du Nord. Dans la matinée il se rend à Rennes et préside, aux côtés du général Altmeyer, une réunion consacrée à l'organisation de ce réduit. J. Lacouture remarque : « Chose curieuse, lui qui relate avec beaucoup de soin les épisodes dont sont faites ces journées capitales passe sous silence cet épisode breton, comme si le rappel de tout ce qui touche à cette chimère le gênait. Sur le plan militaire, en tout cas, la conférence de Rennes tourna court : il avait suffi de faire le bilan des moyens qui subsistaient » (109). H. Amouroux constate : « Signe de l'irréalisme dans lequel les Français se débattent, on prévoit non seulement que 18 divisions franco-britanniques seront

indispensables pour tenir les blockhaus et barrages édifiés par 25 000 travailleurs, mais encore on établit le temps nécessaire à ces travaux : trois mois » (4). Et dans six jours les Allemands seront à Rennes !

Le général de Gaulle raconte dans ses Mémoires comment il consacre le reste de la journée à étudier avec le général Colson, chef d'état-major général, le plan de transports vers l'Afrique du Nord. Le soir, après le dîner, il évoque la prochaine étape du repli du gouvernement en insistant sur Quimper, plus en phase avec la conception du « réduit breton », plutôt que pour Bordeaux, qui sera retenue finalement. D'ailleurs, dans ses Mémoires, il se contredit à quelques lignes d'intervalle en évoquant le réduit breton. En effet il commence par dire : « J'étais, naturellement pour Quimper. Non pas que j'eusse d'illusion quant à la possibilité de tenir en Bretagne, mais si le gouvernement s'y repliait, il n'aurait pas, tôt ou tard, d'autre issue que de prendre la mer ». Et, un peu plus loin, il affirme que « c'est pour des motifs inspirés par leur politique et non, quoiqu'ils puissent prétendre, par l'art militaire, que s'y opposaient ceux qui, tels Pétain, Weygand, Baudouin, poussaient à la capitulation » (82). Voici bien un chef-d'œuvre de la dialectique gaullienne. Le général commence par dire qu'il ne croit pas à l'efficacité du réduit breton qui, militairement, n'est pas réaliste, que ce n'est qu'un prétexte pour que le gouvernement quitte la France et qu'il s'agit donc bien d'une opération politique qui n'a rien à voir avec la stratégie militaire. Et, juste après, il accuse Pétain, Weygand et Baudouin de s'opposer à ce réduit breton précisément pour des raisons politiques et non militaires, ce qui est pourtant son propre cas, alors que, par ailleurs, la totalité des militaires concernés par cette opération sont arrivés à la même conclusion que lui (et qu'eux !) sur l'irréalisme de ce réduit d'un point de vue militaire. Remarquons également qu'il reprend le leitmotiv « armistice égale capitulation » qui sera tant développé dans la grande campagne de propagande qu'il lancera avec Churchill le 19 juin et qui fera l'objet du chapitre IX. En effet ni Pétain, ni Weygand, ni Baudouin n'ont jamais parlé de capitulation alors que le départ du gouvernement de France, à partir de Quimper, qu'il préconisait, entraînait forcément, à court terme, la capitulation de la totalité de l'armée.

JOURNÉE DU 13 JUIN / La journée du 13 juin est une journée très confuse, mais cruciale dans l'histoire de cette période.

De bonne heure le matin le général de Gaulle se rend auprès de P. Reynaud. Après un long débat et en dépit des arguments du Général en faveur d'un repli à Quimper, Reynaud prend la décision de transférer les pouvoirs publics à Bordeaux. « Je n'en fus que plus acharné à réclamer, tout au moins, la signature d'un ordre prescrivant au Commandant en

chef de prévoir et de préparer les transports en Afrique », écrit de Gaulle (82). Cette lettre, signée effectivement par Reynaud mais qui n'est pas formulée comme un ordre, n'était en réalité qu'une manœuvre destinée à se débarrasser de Weygand après l'avoir discrédité. D. Leca confirme : « En fait cette lettre du matin du 13 juin, si elle impliquait bien un rappel à l'ordre, contenait bien autre chose. Elle réitérait, sous une ultime pression du général de Gaulle, la formulation désespérée de la thèse du réduit breton. De Gaulle avait espéré provoquer un éclat brutal : à un ordre formel du gouvernement aurait succédé un refus formel d'obéissance du général en chef » (118). Quelle idée, par ailleurs, d'insister le 13 juin sur l'organisation des transports vers l'Afrique alors que la déroute de l'armée française avait commencé. Nous verrons au chapitre VII ce qu'il faut penser de toutes les tentatives de De Gaulle et de Reynaud pour réclamer ces transports avec beaucoup d'irréalisme.

Dans la matinée M. Jeanneney, président du Sénat, et M. Herriot, président de la Chambre, viennent voir Reynaud et l'incitent à faire preuve d'énergie et à résister aux « capitulards ». Tous deux se déclarent prêts à se transporter à Alger avec les pouvoirs publics. L'ensemble du gouvernement décide de se réunir à 17 heures, au château de Cangé, afin d'y recevoir Churchill dont la venue est annoncée. Le Premier ministre arrive à l'aérodrome de Tours en début d'après-midi. Il est accompagné de Lord Halifax, ministre des Affaires étrangères, de Lord Beaverbrook, ministre de la Production, de Sir A. Cadogan, secrétaire général du *Foreign Office*, et du général Ismay. Pendant que les Anglais déjeunent au Grand Hôtel de Tours, Churchill demande à Baudouin de lui relater la fin de la journée précédente. Baudouin « lui répète dans ses grandes lignes l'exposé du général Weygand fait hier soir au Conseil des ministres et sa conclusion. M. Churchill me déclare qu'il n'est pas surpris de la suggestion d'armistice présentée par le général car, depuis ses entretiens de Briare, il sait que l'armée française est au bout de sa résistance » (21).

La réunion prévue a lieu à la Préfecture de Tours et, du côté français, seuls Reynaud, Baudouin et Margerie, qui arrive peu après le début de la réunion, font face aux Anglais dans la première partie de la séance. Le général de Gaulle, qui n'était pas convié, mais a été alerté par Margerie, assistera à la deuxième partie de la réunion. De même le général Spears, qui a appris par hasard la tenue de ce Conseil, arrive peu après le début de la réunion. Reynaud commence à faire un récit sommaire du Conseil des ministres de la veille. Étant donné la situation militaire désespérée, le général Weygand estime qu'il faut demander immédiatement l'armistice pour sauver le pays d'une complète domination allemande. « J'ai répondu au général Weygand, dit P. Reynaud, que l'Angleterre et

l'Amérique viendront à bout de l'Allemagne. L'Amérique est notre espoir. Sans elle nous sommes impuissants ». Il poursuit : « Notre seule chance de vaincre est l'entrée en guerre des États-Unis. Il faut que le Président Roosevelt s'en rende compte et prenne ses responsabilités. Mais, ajoute P. Reynaud, ceci ne modifie pas la situation française qui est dramatique. La France a pris, vis-à-vis de l'Angleterre, l'engagement de ne pas conclure de paix séparée. Il est maintenant impossible de continuer cette lutte. La Grande-Bretagne accepterait-elle de délier la France de son engagement » (21).

En réponse Churchill reconnaît et regrette la faible participation britannique à la bataille en cours en raison du repli, à Dunkerque, du Corps Expéditionnaire britannique. Mais il déclare : « L'armée française doit continuer à se battre. Si, comme le dit le général Weygand, ses unités sont dispersées, elle doit développer, multiplier ses guérillas. Une guérilla gigantesque épuisera l'armée allemande. Quoi qu'il arrive nous continuerons à nous battre jusqu'à la mort ou jusqu'à la victoire ». Décidément ce recours à la guérilla est une idée fixe chez Churchill, cherchant à gagner du temps pour préparer la défense de son pays, et qui envisage tous les moyens pour prolonger la résistance de l'armée française. Reynaud, pour une fois clair et précis, répond : « Je n'ai pas demandé à l'Angleterre ce qu'elle allait faire et comment elle voyait l'avenir. Je lui demande : si un gouvernement français disait au gouvernement anglais : « Vous allez continuer à vous battre, mais, d'une part la France ne peut plus continuer la lutte et, d'autre part, la France ne peut pas être totalement abandonnée à la domination allemande. Est-ce que, dans ce cas, la Grande-Bretagne n'estimerait pas que la France peut lui dire : Mon sacrifice a été si grand, si total, que je vous demande de m'autoriser à me retirer du combat par un armistice séparé, tout en maintenant la solidarité qui existe d'après nos accords ». J'insiste, répète P. Reynaud, un armistice ne détruirait pas la solidarité qui existe entre la France et la Grande-Bretagne » (21).

Churchill répond cette phrase capitale : « En tout cas nous ne ferons pas de récriminations. Dans une pareille hypothèse des récriminations seraient vaines, et on ne les adresse pas à un associé malheureux. Quelle que soit l'attitude de la France qui s'est sacrifiée dans la lutte contre l'adversaire commun, quelle que doive être cette attitude après sa défaite, la Grande-Bretagne restaurera la France dans tous les cas, dans sa puissance et sa grandeur. La Grande-Bretagne chérira toujours la France » (21). Spears estime, ce qui n'a pas été relevé par Baudouin, que Churchill aurait ajouté : « C'est une chose toute différente que de demander à la Grande-Bretagne de renoncer à l'engagement solennel qui lie les deux nations » (177). Le communiqué officiel britannique, cité par

Churchill, dit : « M. Churchill déclara qu'en aucun cas la Grande-Bretagne ne gaspillerait du temps et de l'énergie en reproches et en récriminations, ce qui ne signifiait pas qu'elle souscrirait à des initiatives contraires aux dispositions du récent accord (du 28 mars) » (56). Quant à Margerie il note la phrase de Churchill : « Dans tous les cas nous ne gaspillerons pas nos forces en reproches et récriminations. Mais c'est là une chose différente que de devenir partie consentante à une paix séparée conclue contrairement aux engagements conclus » (187). Churchill laisse donc entendre que, tout en ne renonçant pas à l'accord du 28 mars, il comprend la nécessité pour la France de se retirer de la bataille et est disposé à en discuter avec elle.

Reynaud et Churchill ayant évoqué tous deux un nouvel appel à Roosevelt, Reynaud déclare : « Avant de répondre à la proposition du général Weygand, le gouvernement français attendra la réponse de M. Roosevelt ». Et Churchill ajoute : « J'adresserai, dès ce soir, un message au Président Roosevelt pour appuyer celui du gouvernement français ». Churchill évoque alors, en cas de séparation de la France et de l'Angleterre dans la lutte, les souffrances que cette dernière serait obligée de faire subir à la France en raison du blocus britannique. Il s'inquiète des possibilités de résistance des armées françaises : « Combien de temps le général Weygand peut-il tenir avant de demander un armistice ? Une semaine ou moins ? ». Reynaud s'inquiète à son tour de la possible rupture franco-britannique en cas d'armistice et « demande à l'Angleterre de reconnaître que la France n'est plus en état de continuer la lutte. Faute de cette déclaration franche et solennelle, une situation de fait très grave pourrait naître entre la France et l'Angleterre » (21). Churchill estime qu'il ne peut pas répondre à cette question avant de connaître la réponse du président Roosevelt. Il demande néanmoins une suspension de séance pour s'entretenir avec les ministres qui l'accompagnent.

Pendant cette interruption, Herriot, Jeanneney et Mandel, partisans de la continuation de la lutte, prennent à partie Reynaud en lui reprochant d'avoir laissé entendre qu'un jour la France prendrait la décision d'un armistice séparé. Ils sont tous trois violemment hostiles à l'armistice et reprochent au président du Conseil sa mollesse.

Du côté britannique, au cours de la promenade dans le jardin pendant l'interruption de séance, Beaverbrook est catégorique : « Il n'y a rien d'autre à faire que de répéter ce que vous avez déjà dit, Winston. Câblez à Roosevelt et attendez la réponse. Dites à Reynaud que vous n'avez rien à déclarer ou à discuter tant que la réponse de Roosevelt ne nous sera pas parvenue. Ne vous engagez à rien. Nous gagnerons un peu de temps et

nous verrons comment ces Français se départageront. Nous ne faisons rien de propre ici. Le seul fait d'écouter ces déclarations de Reynaud est déjà mauvais. Allons-nous en chez nous » (177).

À la reprise de la séance, Churchill confirme l'accord de ses ministres sur « l'engagement de restaurer la France dans tous les cas dans sa puissance et dans sa grandeur ». Mais il ne confirme pas un accord de la Grande-Bretagne à la conclusion d'un armistice entre la France et l'Allemagne. Au contraire, dans ses Mémoires, Churchill affirme que « nous n'étions pas en mesure de délier la France de ses engagements. Quoiqu'il arrivât, nous ne ferions aucun reproche à la France ; quant à accepter de la délier de ses obligations, c'était là une autre affaire » (56). Reynaud conclut en remerciant les Britanniques de leur déclaration, confirme qu'il attend l'intervention de Roosevelt et espère que les Français et les Britanniques battront l'Allemagne en commun. Parlant de cette deuxième partie de la réunion, Spears décrit les interventions de Reynaud : « Le ton de la voix de Reynaud, quand il répond, est plus naturel, plus aisé, plus sûr de lui. Son attitude a changé, il paraît plus alerte. Ça, par exemple, c'est extraordinaire, me dis-je. Voilà de nouveau le vieux Reynaud ! J'avais donc raison de supposer qu'il représentait la thèse des défaitistes pour connaître la réaction de Churchill. Maintenant qu'il l'a trouvé décidé à ne pas céder, il va pouvoir s'appuyer là-dessus » (177).

De Gaulle confirme l'impression de Spears. À la sortie de la réunion il se dirige vers Reynaud.

« Je lui demandai, non sans vivacité :

— Est-il possible que vous conceviez que la France demande l'armistice ?

— Certes, non, me dit-il. Mais il faut impressionner les Anglais pour obtenir d'eux un concours plus étendu. Je ne pouvais évidemment tenir cette réponse pour valable » (82).

Ici intervient une polémique qui concerne l'acceptation ou non du principe de l'armistice par Churchill. Baudouin aurait déclaré à plusieurs personnes que Churchill avait donné son accord à la demande d'armistice. Or ceci n'apparaît pas clairement dans son compte-rendu. Au contraire Spears, Margerie et Churchill lui-même affirment que l'Angleterre n'a pas délié la France de son engagement du 28 mars. Reynaud défend la même position. Celle-ci paraît être la plus probable. Mais il faut reconnaître que Churchill a reconnu implicitement la nécessité de l'armistice quand il a demandé : « Combien de temps le général Weygand peut-il tenir avant de demander un armistice ? », ce

propos ayant été noté et par Baudouin et par Margerie ! Il est donc disposé à négocier cette demande d'armistice, ce qu'il confirmera dans ses deux télégrammes du 16 juin. Par ailleurs il paraît très vraisemblable que la première partie de la réunion a été utilisée par Reynaud pour sonder les britanniques sur « leurs réactions à la thèse des défaitistes », comme le pense Spears. On peut donc estimer que ce qu'a annoncé Reynaud à de Gaulle, et qui n'a pas été cru par ce dernier, sans doute à tort, à savoir sa duplicité dans sa demande d'approbation d'un éventuel armistice, était bien le fond de la pensée du Président du Conseil.

P. Varillon note : « Sachant bien que la France était à bout, la principale préoccupation de Churchill portait sur le point de savoir combien de temps le général Weygand pourrait tenir encore, quel délai pourrait s'écouler avant la demande d'armistice. Mais, il faut y insister, de conditions préalables à propos de la flotte française, pas un mot. Pas même une allusion » (187). Effectivement aucun compte-rendu de la réunion ne cite la moindre allusion à la flotte française. Toutefois le général de Gaulle écrit dans ses Mémoires : « De toute évidence le gouvernement anglais redoutait à tel point de voir livrer aux Allemands la flotte française qu'il inclinait, tandis qu'il en était temps encore, à marchander son renoncement à l'accord du 28 mars contre des garanties quant au sort de nos navires. Telle fut, en fait, la conclusion de cette affreuse conférence » (82). Mais le Général ne fait qu'anticiper les deux télégrammes de Churchill à Reynaud, le 16 juin suivant.

C'est alors que P. Reynaud réalise un chef d'œuvre de prestidigitation : l'escamotage de Churchill ! N'oublions pas que, la veille, le Conseil des ministres l'avait chargé d'amener Churchill à Tours pour une concertation intergouvernementale. Les ministres sont réunis depuis 17 heures au château de Cangé en attendant l'arrivée des Anglais. Or Reynaud arrive seul à Cangé, les Britanniques étant repartis pour Londres. Les raisons de cet escamotage sont encore assez confuses. Reynaud, fort embarrassé, prétexte que le Premier ministre était pressé de rentrer à Londres, ce qui est tout à fait faux. En effet Churchill écrit : « Après notre départ de Tours, qui eut lieu vers 17 heures, M. Reynaud réunit de nouveau les membres de son cabinet. Ceux-ci furent blessés d'apprendre que mes collègues et moi-même n'avions pas poussé jusque là pour les rencontrer. Nous aurions été très heureux de les voir, aussi tardive qu'eût pu être l'heure de notre retour en Angleterre. Mais nous ne fûmes jamais invités à ce Conseil de Cabinet dont nous ne savions même pas qu'il devait avoir lieu » (56). D'après Benoist-Méchin, Reynaud aurait menti à Churchill en lui affirmant que « les ministres sont dispersés dans les châteaux des environs, qu'il faudrait plusieurs heures pour les réunir et que, pour ne pas lui faire perdre un temps précieux, il

se chargera de leur transmettre lui-même sa réponse » (26). Reynaud lui-même confirmera à W. Shirer, dans une lettre écrite en 1965, qu'il avait délibérément empêché Churchill d'assister au Conseil des ministres (172).

Rappelons-nous que, dès le 25 mai, Pétain, Weygand et plusieurs ministres avaient demandé à Reynaud d'étudier avec nos alliés les conséquences d'une défaite militaire déjà fort probable, ce que Reynaud oublia de faire le lendemain à Londres. Et, près de trois semaines plus tard, après de multiples atermoiements, alors que la situation est désespérée, Reynaud, une fois de plus, emploie des manœuvres dilatoires pour empêcher cette concertation. Il porte ainsi une très lourde responsabilité dans les graves dissensions qui commencent à agiter son Cabinet.

Camille Chautemps, qui avait été à l'origine de cette demande de Conseil interallié, estime que « la substitution d'un entretien particulier – entretien inutile entre deux hommes qui s'étaient déjà vus la veille – à la conférence collective que j'avais proposée et qui avait été décidée, révélait incontestablement un fâcheux état d'esprit. Il était donc clair que le sabotage de ma proposition venait du côté français. On avait délibérément écarté la rencontre entre nos hôtes anglais et certaines personnalités françaises. Quelle en était la cause ? Les campagnes qui se sont poursuivies plus tard l'expliquent aisément. Si j'avais fait ma proposition de bonne foi, certains conseillers de Reynaud, pour qui la politique ne perdait jamais ses droits, avaient dû le convaincre qu'elle était un piège dangereux » (51). Le général Spears estime : « Il n'y a qu'une chose dont on puisse être certain : Reynaud s'est trompé dans l'appréciation de sa position et de la mentalité de ses collègues. Il n'a pas compris que, le 12, ils ne lui avaient apporté qu'un soutien conditionnel parce qu'il avait promis de produire Churchill le jour suivant. Ou, peut-être, s'en est-il rendu compte après coup et a-t-il été vexé par ce que sous-entendait cette requête de leur part, tout en sous-estimant la violence de leur réaction et de leur désappointement qui ont définitivement déchaîné la furie de Weygand et la froide résolution de Pétain » (177).

Le Conseil des ministres commence alors : « Le Conseil des ministres commence dans une atmosphère glaciale. J'entends avec étonnement le président du Conseil, qu'avaient vivement ému les reproches des présidents Jeanneney et Herriot, faire un récit inexact de son entretien avec les ministres britanniques et déclarer qu'il avait seulement communiqué à M. Churchill la décision prise par le gouvernement français de ne pas suivre l'avis du général Weygand » dit Baudouin qui

était, rappelons-le, le seul ministre participant avec Reynaud à la totalité de la réunion (21). Ainsi non seulement Reynaud escamote Churchill, mais il dénature la teneur de la réunion ! « Le président Chautemps et Bouthillier s'élèvent vivement contre les paroles du Président. Ils déclarent qu'il y a erreur car, la veille, le Conseil des ministres ne s'est pas prononcé contre l'armistice, mais a seulement demandé à connaître l'avis du gouvernement britannique sur cette question. Il avait même été convenu que M. Churchill exposerait – bien entendu s'il acceptait de le faire – ses vues aux membres du gouvernement français » (21).

Reynaud se tire de cette situation embarrassante par une pirouette et, pour détourner l'attention, annonce qu'il a télégraphié au président Roosevelt pour lui demander l'entrée en guerre immédiate des États-Unis. C'est décidément une constante : dès que Reynaud est en difficulté il s'en tire en prétextant un appel aux États-Unis, dont il sait parfaitement qu'il n'a aucune chance d'aboutir étant donné la situation politique de ce pays. D'ailleurs Weygand lui répond sèchement : « C'est là un geste symbolique et ce n'est pas avec des gestes symboliques que l'on gagne les batailles, c'est avec des forces ! Les gestes symboliques ont une valeur qui peut être immense en politique, mais il faut qu'ils viennent à leur heure. Or cette heure est passée » (25). Reynaud lâche alors une remarque désobligeante sur « les militaires qui ne veulent pas se battre ». Alors Weygand se cabre : « Il est pénible, s'écrie-t-il, de voir un gouvernement qui ne tient, ou qui paraît ne tenir, aucun compte des efforts d'une armée qui se fait hacher sous la mitraille et sous les bombardements auxquels elle ne peut pas répondre ! Il est pénible qu'aucun hommage, à ce Conseil, ne soit rendu à cette armée, qu'on ne se rende pas compte de l'effort qu'elle fournit » (25).

C'est ici qu'intervient une information inexacte mentionnant la prise de pouvoir d'un gouvernement communiste à Paris, nouvelle immédiatement démentie à la suite de communications téléphoniques de Mandel et de Weygand. Cet évènement insignifiant sera artificiellement grossi et utilisé par plusieurs auteurs gaullistes pour stigmatiser le général Weygand.

Il faut parler ici de l'attitude de Weygand ce 13 juin et les jours qui vont suivre. Ses adversaires et ceux qui essaieront de déformer son action l'accuseront de perdre ses nerfs, d'usurper son rôle en demandant au gouvernement d'envisager un armistice et Reynaud ira même jusqu'à l'accuser, dans ses Mémoires, d'avoir voulu livrer la flotte et l'Empire à l'ennemi (161). Remarquons d'abord que, jusqu'au 10 juin, tous les témoins affirment que l'entente Reynaud-Weygand-Pétain est excellente et que le général Weygand donne un remarquable exemple de

compétence et de pondération. On peut même penser que ce dernier est souvent beaucoup trop mesuré dans les termes qu'il emploie pour décrire au président du Conseil et au gouvernement une situation militaire qui devient très préoccupante dès le 7 juin. Mais, dès son arrivée au gouvernement, de Gaulle fait tout ce qu'il peut pour dresser Reynaud contre Weygand et, à partir du 10 juin, tente, sans succès, d'organiser son remplacement.

Quand on arrive aux journées du 12 juin et suivantes, les troupes françaises sont enfoncées, aucun redressement n'est envisageable. Le généralissime ne cesse d'en informer le gouvernement et demande à ce dernier de trouver une solution rapide et tout ce qu'il obtient en retour sont des querelles politiciennes, des rodomontades, des propositions irréalistes telle le « réduit breton », l'appel incessant aux États-Unis, l'« escamotage » de Churchill, etc. Et pas un mot de reconnaissance pour les milliers de soldats qui se font tuer, pas un mot de compassion pour les millions de personnes qui encombrant les routes, uniquement des préoccupations politiciennes ! Alors là, Weygand, excédé, explose et on peut le comprendre si on pense à la terrible tension que subit depuis plus de vingt jours cet homme de 73 ans, qui se conduit par ailleurs, tant physiquement qu'intellectuellement, comme un jeune homme. Par ailleurs les commandants de groupes d'armées et d'armées, unanimes, rendent compte que les troupes sont à bout de forces et demandent qu'il soit mis fin à la lutte le plus vite possible (207).

Quant à l'ignoble accusation de Reynaud, dans ses Mémoires, sur l'intention de Weygand de livrer éventuellement la flotte, ce dernier lui donne, ce 13 juin, le meilleur démenti. En effet, au cours du Conseil des ministres, il réitère sa demande de la veille concernant la cessation la plus rapide possible des hostilités. Reynaud lui répète qu'il faut attendre la réponse du Président Roosevelt. Alors Weygand suggère : « Profitons au moins du délai imposé par l'attente de la réponse américaine pour mettre la flotte française à l'abri, en l'envoyant dans les ports d'Afrique du Nord. Toute mesure de cet ordre devrait être prise, à mon sens, avant d'entrer en négociations avec l'ennemi pour un armistice ». Plusieurs ministres estiment alors que demander un armistice aboutirait fatalement à mettre la flotte à la disposition de l'Allemagne. Weygand réplique : « Il n'en est pas question, il ne sera jamais question de livrer une unité quelconque de notre flotte de guerre. Je serais le premier à repousser l'armistice si cette condition était posée par l'Allemagne ». L'amiral Darlan confirme alors qu'il a déjà pris des engagements formels à ce sujet (notamment la veille envers Churchill) (25).

Quant à l'accusation d'outrepasser ses attributions, Weygand s'en

explique ce même jour : « C'est au gouvernement qu'incombe la direction de la guerre, rappelle-t-il, mais en tant que Commandant en chef, j'ai besoin de savoir à quoi m'en tenir » (24). Il tirera d'ailleurs en fin de réunion sa propre conclusion : « Ainsi, malgré mes efforts, je n'arrivais pas à voir clair dans les intentions du gouvernement » (193). Avant de quitter le Conseil, excédé par les « politicards », Weygand affirme : « Quoiqu'il en soit, nos armées continueront à se battre. Mais en décidant la continuation de la lutte, le gouvernement doit savoir qu'il exige des combattants un effort supérieur à leurs moyens et impose au pays des souffrances et des sacrifices nouveaux. La plupart des ministres qui ont pris la parole ont affirmé leur volonté de continuer la bataille. Je pourrais certes, moi aussi, faire preuve d'un courage verbal de même qualité. Puisque Paris a été abandonnée, au moins les ministres devraient-ils avoir le courage de rester en France quoi qu'il puisse advenir » (25). Weygand estime encore que « le seul moyen pour le gouvernement de conserver une autorité en France c'est d'y être. Que signifierait son départ dans une de nos colonies ? Les usines américaines ne fourniraient pas avant plusieurs années les avions et les chars capables de reconquérir la France ». Et le ministre de l'Armement, Dautry, confirme : « pas avant deux ou trois ans » (21). Weygand quitte alors le Conseil.

Après son départ le maréchal Pétain lit une déclaration qui approuve les positions de Weygand et qui s'élève contre un départ du gouvernement hors de France. Il conclut : « Je déclare, en ce qui me concerne, que, hors du gouvernement s'il le faut, je me refuserai à quitter le sol métropolitain. Je resterai parmi le peuple français pour partager ses peines et ses misères. L'armistice est, à mes yeux, la condition nécessaire à la pérennité de la France » (25). D'après Benoist-Méchin cette déclaration panique Reynaud. En effet si Pétain et Weygand restent en France, n'est-ce pas parce qu'ils ont l'intention de traiter avec l'ennemi ? Et ceci risque de saper à la base son projet de « repli africain ». Mais il redoute d'entrer en lutte ouverte avec les deux grands chefs militaires qui ont la confiance de la nation et, d'ailleurs, qui ne peuvent pas ne pas l'avoir, après les éloges qu'il en a faits lui-même publiquement à plusieurs reprises (25).

Une fois de plus, la séance est levée sans qu'aucune décision ne soit prise, si ce n'est un repli du gouvernement à Bordeaux qui aura lieu le lendemain. Baudouin analyse la situation telle qu'il la ressent : « L'armée française est complètement battue. Il faut avoir le courage de regarder ce fait en face pour essayer de sauver par tous les moyens – sauf le déshonneur – les autres forces du pays. Il n'est pas possible de laisser l'armée allemande faire quatre millions de prisonniers, de laisser

l'aviation ennemie bombarder les routes où s'enfuient plusieurs millions de femmes et d'enfants. Le massacre est devenu sans objet, puisque la bataille est perdue sans espoir de redressement. Il faut empêcher l'occupation de toute la métropole de façon à préserver l'avenir. Il faut sauver l'Afrique du Nord incapable de résister à une puissante attaque » (21). Voilà une opinion de bon sens qui est entièrement corroborée par les conclusions du chapitre VII.

Le général de Gaulle, toujours intransigeant et peu aguerri aux nuances politiciennes, estime que Reynaud a été trop loin en envisageant un armistice devant Churchill. : « La France courait à l'armistice puisque le chef de son gouvernement l'envisageait officiellement. Ma présence dans le Cabinet, si secondaire qu'y fût ma place, allait devenir une impossibilité. Cependant, au moment même où, au cours de la nuit, j'allais envoyer ma lettre de démission, Georges Mandel, averti par mon chef de cabinet, Jean Laurent, me fit demander d'aller le voir » (82). Mandel affirme à de Gaulle que, comme lui, il est convaincu que l'indépendance et l'honneur de la France ne peuvent être sauvegardés qu'en continuant la guerre : « De toute façon nous ne sommes qu'au début de la guerre mondiale. Vous aurez de grands devoirs à remplir, Général ! Mais avec l'avantage d'être, au milieu de nous tous, un homme intact. Ne pensez qu'à ce qui doit être fait pour la France et songez que, le cas échéant, votre fonction actuelle pourra vous faciliter les choses. Je dois dire que cet argument me convainquit d'attendre avant de me démettre » (82).

De Gaulle est bien inspiré en suivant le conseil de Mandel car, presque immédiatement, on va avoir besoin de lui. En effet P. Reynaud, qui vient de prononcer une allocution radiodiffusée dans laquelle il exalte le sacrifice des armées au front, arrive à son tour chez Mandel et s'enferme dans son bureau. « Le Président du Conseil et le ministre de l'Intérieur ont un long entretien, à l'abri des oreilles indiscretes. À l'issue de ce conciliabule, Reynaud décide d'envoyer le général de Gaulle à Londres. Sa mission aura un double but :

1° – *Un but officiel* : Trouver le tonnage nécessaire pour assurer le transport des troupes subsistantes en Afrique du Nord.

2° – *Un but officieux* : Reprendre contact avec Churchill ; l'amener à revenir sur les déclarations trop « compréhensives » qu'il a faites au cours de l'après-midi ; l'inciter enfin à soutenir plus activement le président du Conseil dans la lutte qu'il mène contre la fraction du Cabinet favorable à l'arrêt des hostilités » (25).

Cette décision de Reynaud explique enfin de façon satisfaisante le

voyage de de Gaulle à Londres, les 15 et 16 juin, qui rendra si dubitatif l'amiral Auphan, lequel savait très bien que les Britanniques n'étaient pas alors en mesure de fournir le moindre concours à la France pour des transports vers l'Afrique du Nord (voir chapitre VII). Par ailleurs Benoist-Méchin fait remarquer qu' « aucun des ministres français en dehors de Baudouin n'est au courant de ce qu'a dit Churchill. Mandel, lui-même, ne le sait que par Reynaud » (25). Voici la meilleure explication de l'« escamotage » de Churchill par Reynaud dans l'après-midi pour que le gouvernement ne soit pas au courant de l'accord tacite de Churchill à une demande d'armistice. Il est également vraisemblable que Reynaud et Mandel, mécontents de l'attitude trop conciliante de Churchill, aient lancé une manœuvre des « jusqu'aboutistes » pour le faire revenir sur sa position. Cette manœuvre se serait traduite par de nombreuses interventions auprès du cabinet du Premier ministre : « Pour comble voici qu'arrivent de Tours et de Bordeaux une succession de coups de téléphone suppliant Churchill de revenir sur ses déclarations, de prendre une position plus ferme à l'égard de la France, de s'en tenir strictement à l'accord du 28 mars. Ces demandes sont fortement appuyées par le général Spears. Pourquoi le Premier Ministre se montrerait-il moins intransigent que toute une fraction du Cabinet français » ? (26). Le résultat de ces démarches est positif : le Cabinet britannique, le lendemain, n'approuve pas la position de Churchill. Donc, en cette fin de 13 juin, Reynaud s'en tient obstinément à la position définie quelques mois auparavant par le « Club », à savoir un départ du gouvernement à Londres, après la capitulation inévitable de l'armée française, et ceci contre Churchill lui-même qui commence à se rendre compte de l'irréalisme de cette position. Reynaud le confirmera d'ailleurs en 1946 devant la Commission d'enquête de l'Assemblée Nationale sur les événements survenus en France de 1933 à 1945 : « Je ne fais aucune difficulté pour reconnaître qu'étant hostile à l'armistice *j'ai manœuvré pour que l'autorisation donnée par les Anglais soit retirée !* » (25).

Quel sinistre aveu de Reynaud qui fait tout ce qu'il peut, depuis le 25 mai, pour que la solution qui est certainement la meilleure (voir chapitre VII) pour sortir du borbier de la guerre, à savoir la conclusion d'un armistice honorable, avec l'accord de l'Angleterre, ne soit même pas envisagée !

CHAPITRE V

LA CHUTE DE REYNAUD

JOURNEE DU 14 JUIN

Cette journée est consacrée, pour l'essentiel, au déménagement du gouvernement qui s'installe tant bien que mal à Bordeaux en phagocytant les principaux bâtiments administratifs de la ville, de même qu'il le fera le mois suivant à Vichy.

Avant de quitter la Touraine, et comme il était convenu la veille, Reynaud adresse un suprême appel au Président Roosevelt. Il dit notamment : « Dans la situation présente, malgré l'affaiblissement des forces de l'ennemi dû au sacrifice de l'armée française, la défaite de notre loyale alliée, l'Angleterre, laissée à ses seules forces, apparaît comme possible, sinon probable. Dès lors la France ne peut continuer la lutte que si l'intervention américaine vient renverser la situation, en rendant la victoire des alliés certaine ». Et il termine en disant : « Si vous ne pouvez pas donner à la France, dans les heures qui viennent, la certitude que les Etats-Unis entreront en guerre à très brève échéance, le destin du monde va changer. Vous verrez alors la France s'enfoncer comme un homme qui se noie et disparaître, après avoir jeté un dernier regard vers la terre de liberté d'où elle attendait le salut » (25). Derrière le style lyrique propre à cette époque, et employé fréquemment par le général de Gaulle, mais également par Churchill, ce texte est tout à fait clair : la France est au bout du rouleau et, faute d'intervention américaine, elle va disparaître. Voilà qui condamne, par la voix de Reynaud lui-même, les jusqu'aboutistes mieux que tout autre écrit !

Reynaud rencontre ensuite D. Biddle, ambassadeur des États-Unis, lui commente le message qu'il vient d'envoyer et lui confirme que « l'armée française est en pièces et que c'est avec la plus grande difficulté qu'il a obtenu du gouvernement qu'il consente à poursuivre la lutte ». Il poursuit : « Il nous reste quarante-huit heures, après cela il nous faudra capituler. Nous irons en Afrique du Nord uniquement si les Américains entrent en guerre » (95). Biddle câble immédiatement à la Maison Blanche « qu'en l'absence de quelque action positive de notre part dans

les 48 heures à venir, le gouvernement considèrera qu'il ne lui reste d'autre choix que la reddition » (25).

Ce même jour la grande manœuvre anti-armistice lancée la veille au soir par Reynaud et Mandel, consistant notamment en des interventions auprès de membres du Cabinet britannique, commence à porter ses fruits : le Cabinet de Londres refuse de ratifier les déclarations bienveillantes de Churchill au Conseil franco-britannique du 13 juin. La radio britannique affirme la volonté de résistance de l'Angleterre et son espoir de voir la France adopter une attitude similaire (75). Et pourtant ce même jour les Anglais nous lâchent militairement. Churchill lui-même le confirme : « Le général Brooke télégraphia au War Office et téléphona à M. Édén que la situation était désespérée. Tout envoi de renforts devrait être interrompu et ce qui restait du corps expéditionnaire britannique, dont les effectifs s'élevaient actuellement à environ 150 000 hommes, devait être rembarqué sur l'heure. Redoutant mon obstination, Brooke m'appela au téléphone dans la nuit du 14 juin et m'exposa avec insistance sa façon de voir. Je l'entendais très bien et, au bout de dix minutes, je fus convaincu qu'il avait raison et que nous devons nous rembarquer. Des ordres furent donnés en conséquence. Brooke fut dégagé de ses obligations à l'égard du commandement français. Le rembarquement de grandes quantités d'approvisionnements, de matériels et d'effectifs commença » (56).

Le lâchage britannique est d'autant plus surprenant que, le matin même, les généraux Weygand et Brooke venaient de signer un protocole d'emploi des forces anglaises encore présentes en France. Ainsi les Anglais, avec un parfait cynisme, se retirent définitivement de la bataille, tout en nous encourageant à combattre, et ceci après avoir reconnu que la situation était désespérée ! Il est d'ailleurs intéressant de noter que l'Amirauté britannique, chargée d'exécuter l'évacuation, estime qu'elle ne dispose que de trois jours avant que les Allemands n'interviennent.

Le maréchal Pétain est convaincu que l'interminable suspense entretenu par Reynaud ne peut plus se prolonger. Il est décidé à provoquer un Conseil des ministres le lendemain et souhaite que Weygand y assiste. Il lui envoie le message suivant : « Le Conseil des ministres a décidé hier soir de ne prendre parti sur la demande d'armistice à l'Allemagne qu'après un télégramme adressé à M. Roosevelt hier soir et lui demandant de déclarer la guerre à l'Allemagne. Le Maréchal considère que l'extrême délai pour prendre parti est samedi midi (c'est-à-dire le lendemain 15 juin). Il est question pour ce faire de réunir un Conseil des ministres à Bordeaux demain à la fin de la matinée. La présence du général Weygand est nécessaire. Il devra être à Bordeaux avant 10h30 ».

Weygand, fort discipliné, téléphone à Reynaud et demande l'autorisation de venir à Bordeaux avant de prendre le train (25).

En fin de journée l'ambassadeur Campbell et le général Spears rencontrent P. Reynaud. Ils lui transmettent un message de Churchill qui, dans le langage déclamatoire propre au Premier Ministre, est une incantation à la poursuite de la lutte commune. Pour la première fois Churchill fait allusion à « l'union indissoluble de nos deux peuples », projet qui sera repris le surlendemain. Campbell annonce, au nom de Churchill, « que le gouvernement de Sa Majesté entendait s'en tenir aux termes de l'accord du 28 mars par lequel les deux parties s'étaient engagées à ne conclure aucun arrangement avec l'ennemi » (56). Comme il est précisé ci-dessus, l'action vigoureuse des jusqu'aboutistes montre son efficacité puisque Churchill revient sur l'amorce de l'acceptation d'une demande d'armistice qu'il avait faite la veille. Churchill prétend dans ses Mémoires que « l'ambassadeur offrit ensuite de fournir tout le tonnage nécessaire dans le cas où le gouvernement français se déciderait à passer en Afrique du Nord » (56). Mais cette affirmation est en complète contradiction avec les réponses de l'Amirauté britannique à l'Amirauté française sur le même sujet et, par ailleurs, ni Reynaud, ni Spears ne paraissent avoir conservé le moindre souvenir de cette offre.

De son côté le général de Gaulle se prépare à partir pour Londres afin de remplir la mission dont il a été chargé la veille par Reynaud et Mandel qui consiste à « rigidifier » la position de Churchill vis-à-vis de l'armistice. Il rencontre Reynaud avant son départ. Dans ses Mémoires Reynaud ne dit presque rien de cet entretien, narré par de Gaulle en ces termes : « Depuis trois jours je mesure à quelle vitesse nous roulons vers la capitulation. Je vous ai donné mon modeste concours, mais c'était pour faire la guerre. Je me refuse à me soumettre à un armistice. Si vous restez ici, vous allez être submergé par la défaite. Il faut gagner Alger au plus vite. Y êtes-vous, oui ou non décidé ?

— Oui ! répondit M. P. Reynaud.

— Dans ce cas, repris-je, je dois aller tout de suite à Londres pour arranger le concours des Anglais à nos transports. J'irai demain. Où vous retrouverai-je ?

Et le Président du Conseil :

— Vous me retrouverez à Alger » (82).

Voilà le type même du texte écrit de nombreuses années plus tard pour justifier une action et qui est sujet à caution : en effet il serait très surprenant que « l'arrangement avec les Anglais du concours à nos

transports », prétexte retenu pour justifier le voyage du Général dont lui-même, autant que Reynaud, savait qu'il serait refusé par les intéressés, ait pu faire, dans ces termes, l'objet de la conversation. Quant à retrouver Reynaud à Alger, on ne trouve pas trace d'une préparation sérieuse du départ du gouvernement pour l'Afrique du Nord dans les jours suivants, à part la consultation de Herriot et Jeanneney le surlendemain 16 juin. Enfin il ne faut pas oublier que, ce même 14 juin, Reynaud a déclaré à l'ambassadeur Biddle que le gouvernement ne partirait en AFN que si les Américains intervenaient dans la guerre.

JOURNEE DU 15 JUIN

Nous arrivons maintenant aux trois journées les plus mystérieuses de cette triste période : les 15, 16 et 17 juin. Il est vraisemblable que nous ne connaissons jamais avec certitude les complots et les alliances qui se sont noués, les arrières-pensées des uns et des autres, les interventions occultes qui ont eu lieu. Mais nous allons faire notre possible pour tenter d'approcher du mieux possible la réalité des événements qui se sont déroulés.

À 8h45 Baudouin se rend chez le maréchal Pétain. « Il est, me dit-il, décidé à en finir. Les Conseils des ministres des deux derniers jours lui paraissent pleins d'intrigues et de manœuvres dilatoires. Pendant ce temps, me dit-il, le pays est envahi, les hommes souffrent inutilement puisque nous sommes complètement battus dans le domaine militaire. Aussi le Maréchal veut-il provoquer le plus tôt possible un Conseil des ministres.

Il fait téléphoner par son officier d'ordonnance au Président du Conseil pour demander à celui-ci la réunion urgente du Conseil des ministres » (21). Le Conseil est convoqué pour 16h00.

Tôt le matin, Sir R. Campbell, accompagné du général Spears, vient apporter un nouveau message de soutien de Churchill. Ce message ne dit absolument rien de la bataille désespérée que livre l'armée française, ni de l'évacuation en cours des derniers éléments militaires britanniques, et n'est qu'un tissu de bonnes paroles. Il rend hommage à « l'héroïque courage et à la constance des armées françaises contre une adversité commune ». Il laisse prévoir la proposition d'union franco-britannique qui sera faite le lendemain : « Nous saisissons cette occasion pour proclamer l'union indissoluble de nos deux peuples et de nos deux empires ». Il conclut : « Jamais nous ne renoncerons au combat, tant que

la France ne sera pas rétablie dans toute sa grandeur, tant que les Etats et les peuples mutilés et asservis n'auront pas été libérés, et tant que la civilisation ne sera pas délivrée du cauchemar du nazisme » (25).

Ce message de Churchill fait vraisemblablement partie d'une action concertée car, simultanément, des messages de M. Mackenzie King, Premier ministre du Canada, de M. Menzies, Premier ministre d'Australie et de M. Frazer, Premier ministre de Nouvelle-Zélande parviennent à Reynaud. Ces messages, d'une inspiration aussi élevée, incitent la France à poursuivre « la défense de la cause sacrée pour laquelle elle lutte » (160).

Hélas les minutes qui suivent le départ de Campbell et Spears assombrissent l'horizon du Président du Conseil. En effet, il reçoit une communication émanant du Q.G. du général Georges. Le Commandant en chef du théâtre d'opérations du Nord-Est l'informe des dispositions de repli prises par le général Allan Brooke et qui ont reçu un commencement d'exécution au cours de la nuit. Le Président Reynaud s'étonne de ce nouveau « décrochage » qui cadre si mal avec les déclarations du Premier ministre britannique et des chefs des Dominions » (25). Reynaud proteste auprès de Churchill qui, dans un télégramme dilatoire, évoque un malentendu, mais se garde bien de confirmer officiellement sa décision du retrait britannique de France.

Reynaud s'entretient ensuite avec l'amiral Darlan pour lui faire des demandes, que ce dernier estime impossibles à satisfaire, de transports de troupes vers l'A.F.N. Cette entrevue est citée au chapitre VII. Reynaud reçoit alors un rapport émanant de M. de Saint-Quentin, ambassadeur de France à Washington, qui ne laisse guère d'espoir pour une intervention armée des États-Unis. Les États-Unis sont décidés, dit l'ambassadeur, à aller aussi loin qu'ils le peuvent en faveur des Alliés, mais sans entrer dans la guerre. Le Secrétaire d'Etat Cordell Hull analyse ainsi la position de Reynaud : « En envoyant ce message (du 14 juin), Reynaud avait mis à exécution l'intention qu'il caressait depuis le 18 mai : se couvrir d'un appel à une déclaration de guerre de l'Amérique, faute de quoi la défaite de la France était inévitable. Nous avons multiplié nos efforts pour le convaincre de l'impossibilité d'obtenir du Congrès une telle déclaration pour le moment. Il était néanmoins décidé à lancer son appel comme si de rien n'était. Sa situation désespérée expliquait cette action désespérée » (25). Tous ces appels de Reynaud aux États-Unis sont bien une « posture ». Ils ne sont pas pris au sérieux par les dirigeants américains qui estiment que Reynaud les fait *for the record*, c'est-à-dire pour qu'il en reste une trace dans les archives.

L'ambassadeur Campbell demande alors de nouveau à rencontrer le

Président du Conseil. Il lui exprime les inquiétudes du gouvernement britannique concernant son maintien au pouvoir et le sort de la flotte s'il devait se retirer. Reynaud donne des assurances à ce sujet. Curieusement il semblerait que le problème du retrait des forces britanniques, dont Reynaud vient d'être informé, n'ait pas été abordé.

Dès le départ de Campbell on introduit dans le bureau de Reynaud M. Zaleski, ministre des Affaires étrangères de Pologne, réfugié en France avec le général Sikorski. C'est alors que se produit un évènement étrange : Reynaud affirme à son interlocuteur que parmi ses collègues du Cabinet, la tendance à une demande immédiate d'armistice s'accroît car le général Weygand a déclaré qu'il ne pouvait plus contenir efficacement la poussée allemande. Reynaud affirme que la France est placée dans un cas de force majeure et que même Churchill comprend la nécessité d'arrêter les combats. Zaleski, très surpris, demande ce que vont devenir les Polonais qui se battent sur le sol français. Reynaud lui répond : « Si vous voulez joindre votre cause à la nôtre et demander un armistice en même temps que nous, nous ferons tout notre possible pour obtenir des conditions aussi bonnes que possible en faveur de votre gouvernement, de votre armée et des nombreux émigrés et réfugiés polonais résidant actuellement en France ». Zaleski soulignant alors que les Allemands vont vraisemblablement imposer à la France des conditions extrêmement dures, Reynaud lui répond : « Je puis obtenir que la décision définitive du Cabinet soit reportée à demain, mais ce délai ne pourra pas être dépassé » (25). Scandalisé par les propos de Reynaud, le Polonais se précipite alors chez Mandel et lui suggère de faire un coup d'État avec ses amis politiques ! Mandel promet seulement de faire tout son possible pour que la décision finale ne soit pas prise le jour même en espérant un climat plus favorable le lendemain. Alors que l'armée française commence à être submergée par les Allemands, Mandel tient à Zaleski le langage guerrier habituel des jusqu'aboutistes : « Reynaud se trompe. Le peuple français peut encore être réveillé et il veut résister à l'ennemi. Il a quelque chose dans le ventre. Bien commandé il fera honneur à ses traditions et poursuivra la lutte » (89).

Des échos de la conversation Reynaud-Zaleski se répandent comme une traînée de poudre dans les milieux diplomatiques et suscitent des inquiétudes dans de nombreuses légations. Cette attitude très étrange de Reynaud montre, à l'évidence, son incertitude au cours de ces journées des 14, 15 et 16 juin sur la meilleure solution à adopter pour se tirer du guêpier dans lequel il s'est laissé enfermer. En effet Baudouin rapporte une conversation tenue vers 11 heures dans le bureau de Reynaud en présence du maréchal Pétain et de F. Charles-Roux. « Le Maréchal lui

répète les raisons en faveur d'un armistice et celles qui s'opposent au départ du gouvernement pour l'étranger. Le Président du Conseil me paraît mou dans la défense de ses positions, las de présenter à nouveau ses arguments, mais il reste obstiné dans sa façon de voir » (21).

Plus tard dans la journée, P. de Villelume rapporte une autre discussion dans le bureau de Reynaud avec ce dernier, Charles-Roux, Margerie et Leca. Le Président demande à Villelume sa conclusion : « Elle est plus que jamais la même : arrêter au plus tôt les hostilités, pour peu que les conditions soient acceptables et, pour cela, nous enquérir immédiatement de ces conditions. C'est aussi l'opinion de Baudouin ». Mais le Président demeure inébranlable. Non seulement il ne veut pas rompre la parole qu'il a donnée aux Anglais, mais il est persuadé que le pays répondrait à ce geste par une révolution » (189). Décidément Reynaud ne sait plus quoi inventer pour justifier son attitude !

De son côté Leca cite une conversation entre Reynaud, Margerie et Charles-Roux (vraisemblablement celle qui est citée ci-dessus) et il note : « dans l'esprit de P. Reynaud l'idée de la bipolarisation du gouvernement, de la scission des deux autorités – l'une administrative, demeurant sur place, l'autre politique, quittant le territoire métropolitain – avait fait de grands progrès » (118). La très grande indécision de Reynaud au cours de cette journée est donc une évidence. Il tentera, plus tard dans la journée, une manœuvre pour sortir du guêpier : il essaiera d'obliger Weygand à capituler.

À 14h30 le général Weygand arrive à Bordeaux en train. Il retrouve le maréchal Pétain, l'amiral Darlan, Bouthillier et Baudouin. Après un exposé de Weygand, qui confirme à ses interlocuteurs la situation désespérée de l'armée, sa très grande fatigue et l'urgence d'une décision, Baudouin met ses interlocuteurs au courant de la véritable teneur de l'entrevue de Tours avec Churchill le 13 juin. Il leur révèle les paroles de Churchill qui a déclaré « comprendre la pénible nécessité où va être la France de demander l'armistice » (21). Ainsi l'imbroglie du 13 juin commence à s'éclaircir. Darlan, Weygand et Bouthillier sont stupéfaits d'apprendre la vérité et la duplicité de Reynaud. Le Maréchal incline de plus en plus à se retirer du gouvernement « pour ne pas se rendre plus longtemps complice du massacre de nos soldats » (25).

Avant le Conseil des ministres, convoqué pour 16 heures, Reynaud s'entretient avec Weygand en tête à tête. Bien entendu les versions de cet entretien données par les deux protagonistes sont fort différentes. Il est certain que Reynaud insiste pour faire adopter par Weygand la solution hollandaise, à savoir une capitulation de l'armée de terre permettant au gouvernement de quitter le territoire national pour continuer la lutte.

Indigné de cette proposition, Weygand objecte que : d'une part « dans une démocratie dont le pouvoir est issu de la volonté populaire, il me paraissait inimaginable que ses représentants puissent songer à ne pas partager le sort de la masse et l'abandonnent aux épreuves en quittant le sol national à l'heure du péril » ; d'autre part, ajoute-t-il, « jamais je n'accepterai de jeter la honte d'une capitulation sur l'armée française » (193). L'entrevue se termine sur un désaccord complet. Reynaud en conclut : « Si je suis encore au pouvoir ce soir, Weygand ne sera plus Commandant en chef » (160). Au sortir de cet entretien et juste avant le Conseil, Weygand rapporte à Baudouin sa conversation avec Reynaud et justifie sa position, indépendamment de la honte d'une capitulation qui rejaillirait sur l'armée, par une opinion de bon sens : « Une capitulation militaire n'empêcherait pas la totalité de l'armée d'être faite prisonnière, la totalité du territoire français d'être occupé. Elle n'empêcherait pas l'attaque de l'Afrique du Nord et elle laisserait le pays sans gouvernement, sous l'autorité directe de l'armée allemande » (21).

Au cours de la journée Reynaud essaiera à nouveau d'inciter Weygand à capituler. Mais ici il convient de tordre le cou à une légende reprise par de nombreux historiens : Weygand aurait refusé d'ordonner un « cessez-le-feu » que lui demandait Reynaud. Ce terme apparaît effectivement dans certains compte rendus de cette journée, mais dans le sens « arrêt des combats ». D'après le colonel de Villelume il n'aurait jamais été prononcé en tant qu'alternative à la capitulation : « M. Reynaud a dit depuis lors : je l'avais invité à « cesser le feu », mais cette expression « cessez-le-feu » ne lui est venue à l'idée que beaucoup plus tard, après son retour d'Allemagne. En réalité il a toujours été question de capitulation. Voici d'ailleurs mes notes du samedi 15 juin : Si le général, m'a dit M. P. Reynaud, veut mettre fin aux hostilités, il n'a qu'à capituler avec toute l'armée » (101). Effectivement Reynaud reprend dans ses Mémoires le terme « cessez-le-feu » ce qui paraît bien être une manœuvre pour stigmatiser Weygand en soulignant qu'il aurait refusé une solution d'arrêt immédiat des combats qui n'aurait été ni un armistice ni une capitulation. En supposant même qu'il ait effectivement employé ce terme lors de leurs entretiens, on ne peut que remarquer qu'il n'y aurait eu aucune différence avec une capitulation militaire. En effet un cessez-le-feu intervient généralement avant des négociations d'armistice ou avant une capitulation, qui est presque toujours sans conditions. Ce cessez-le-feu est alors décidé d'un commun accord entre les belligérants. Or ici, aucun accord préliminaire avec les Allemands n'ayant été passé, ce cessez-le-feu unilatéral ne pouvait qu'être le prélude à une capitulation sans conditions, l'armée allemande s'emparant immédiatement de la totalité de l'armée française qui aurait mis bas les

armes en rase campagne. Il était difficile de faire pire en terme d'« honneur » si cher à de Gaulle et Reynaud ! Ce terme de cessez-le-feu n'est donc qu'un habillage « politicien » de la capitulation.

De nombreux auteurs reprochent à Weygand d'avoir désobéi à l'ordre de Reynaud de capituler avec son armée. Il aurait ainsi été coupable de rébellion. Il est piquant de constater que ce sont souvent les mêmes qui, déniaient au général d'armée Weygand, commandant en chef de l'armée française, le droit de refuser d'obéir à un ordre qu'il considère contraire à son honneur, à l'honneur de l'armée et de plus catastrophique pour le pays, encensent le général de brigade à titre temporaire de Gaulle quand il se rebelle, en invoquant l'honneur, contre le gouvernement légitime de son pays, dont il n'est même plus membre, qui estime indispensable un arrêt temporaire de combats sans espoir.

Par ailleurs presque personne n'a, semble-t-il, songé qu'une capitulation devant les Allemands aurait nécessairement provoqué la honte suprême d'une capitulation devant une armée italienne qui, bien que très supérieure en nombre, n'arrivait pas à entamer les défenses françaises de l'armée du général Olry dans les Alpes (207).

À 16h10 commence le Conseil des ministres. L'amiral Darlan rend compte des opérations navales effectuées la veille en Méditerranée. Puis le général Weygand analyse la situation militaire qui s'aggrave d'heure en heure. Il souligne qu'il faut demander l'armistice d'urgence et que tous les généraux commandants de groupes d'armées et d'armées partagent cette opinion. Il lit alors un télégramme adressé au général Georges par le général Dill qui met pratiquement fin à la coopération militaire franco-britannique. Puis Darlan et Weygand se retirent à l'invitation du président Lebrun.

P. Reynaud donne alors lecture du message envoyé par Churchill dans la matinée. Il expose une fois de plus que l'honneur de la France lui commande de rester en guerre. Il maintient la proposition qu'il a faite précédemment à Weygand de capitulation de l'armée, au besoin sur un ordre écrit de lui-même, et la majorité des ministres semblent alors entrer dans ses vues. C. Chautemps souligne un point capital : « Reynaud reconnaissait, ce qui doit être tenu pour un des points essentiels du débat, que l'armée était définitivement hors d'état de poursuivre la guerre sur le territoire métropolitain. Il admettait donc que le général en chef et les partisans de l'armistice avaient raison de penser qu'il fallait à tout prix mettre un terme à un carnage inutile des soldats et des réfugiés et à la destruction des villes françaises » (51).

Il est indéniable que le 15 juin il existe une unanimité (à part, peut-être,

de Gaulle, en route pour Londres, et Mandel) pour reconnaître qu'il faut d'urgence cesser la bataille sur le sol métropolitain et, plus les minutes passent, plus ce fait devient une évidence. Le seul débat qui se pose est celui de la technique de cessation des combats, à savoir : armistice, capitulation de l'armée avec départ du gouvernement hors du territoire métropolitain ou dichotomie du gouvernement avec une partie technique et politique partant en A.F.N. et une partie administrative restant en France. Cette dernière solution, à laquelle Reynaud pense fortement au cours de la journée (118), va s'avérer très vite irréaliste. Le Conseil est très animé. Les partisans de l'armistice et ceux, alors majoritaires, de la capitulation s'affrontent avec vivacité. Assez bien soutenu par ses ministres dans son projet de capitulation de l'armée, Reynaud envoie le maréchal Pétain pour tenter de convaincre le général Weygand qui attend dans une pièce voisine. Mais Pétain revient en déclarant que Weygand soutient intégralement son point de vue, à savoir « qu'une capitulation du genre de celle qu'envisage M. Reynaud serait un déshonneur pour l'armée » et que « c'est au gouvernement qu'il incombe de conclure un armistice ; ce n'est pas à l'armée de déposer les armes » (25). M. Reynaud répète que, pour sa part, il est résolu à tenir jusqu'au bout. « Vous voulez tenir jusqu'au bout ? interjette un ministre. Mais vous êtes au bout ! » (25).

Devant la situation de blocage qui se fait jour, le Vice-président du Conseil, Camille Chautemps, suggère une solution pour sortir de l'impasse : « Notre gouvernement est cruellement divisé et risque de se dissocier, ce qui aggraverait encore la situation déjà tragique de notre pays. Ne pensez-vous pas que nous avons tous le devoir de faire un grand effort pour demeurer unis en un tel moment ? Quel est le conflit ? Le général en chef estime nécessaire, pour sauver l'armée et alléger le sort de la population, de demander un armistice. Et le Maréchal l'appuie parce qu'il a, à tort ou à raison, la conviction qu'une paix honorable peut être obtenue. Pourquoi, dans ces conditions, ne tirerions-nous pas cette question au clair ? Faites faire par une haute autorité internationale neutre, soit le Pape, soit le Président des États-Unis, une rapide enquête, officieuse, sur les conditions éventuelles de la paix. Si, contrairement à notre attente, ces conditions apparaissent modérées, nos amis anglais seraient sans doute d'accord avec nous pour les étudier. Si, au contraire, comme vous le pensez et comme je le pense avec vous, elles sont catastrophiques ou déshonorantes, j'espère que le Maréchal, éclairé sur son illusion, sera désormais d'accord avec nous pour la continuation de la lutte. Ainsi la division et la dissociation de notre gouvernement seront évitées. D'autre part nous nous disposons à partir et à transférer le gouvernement de la France au-delà de la mer, ce qui est un fait très

grave, sans précédent dans notre Histoire. Nous avons le devoir d'éclairer le pays. Quand il saura que toute paix honorable est impossible, il sera prêt à supporter les suprêmes sacrifices que nous aurons à lui demander » (51).

Même si Chautemps emploie le mot « paix » dans le sens de cessation des combats, et non le mot « armistice », cette proposition semble marquée par le bon sens. « Mais Paul Reynaud sent bien que demander aux Allemands leurs conditions, c'est s'engager presque à coup sûr dans la voie de la négociation. Il se défend énergiquement et déclare que c'est impossible. Mais il s'aperçoit qu'une partie majoritaire du Cabinet est favorable à la proposition que vient de formuler le vice-président du Conseil. Le clan Pétain-Weygand, écrit-il, fait bloc avec le clan Chautemps » (25). Il se tourne alors vers le président de la République et lui offre la démission du gouvernement. Le président Lebrun menace alors de démissionner lui-même et insiste pour que Reynaud reprenne sa démission. Le calme revient. En conclusion « Reynaud demande que le Conseil attende avant de se prononcer, jusqu'au lendemain matin, la réponse des États-Unis. Il ajoute qu'il lui paraît indispensable, avant d'adopter la suggestion Chautemps, de faire un nouvel effort auprès du gouvernement britannique pour qu'il nous autorise à demander à l'Allemagne la cessation des hostilités. Le Conseil décide de suspendre sa séance et de la reprendre le lendemain à 11 heures » (21).

À la sortie du Conseil l'amiral Darlan prend Baudouin par le bras et l'entraîne dans une pièce voisine. « Il me fait une critique violente des conditions dans lesquelles l'armistice va être demandé, car cette demande lui paraît inévitable à très bref délai. L'amiral veut rester en complet accord avec l'Angleterre. En aucun cas il n'accepte la venue au pouvoir de Laval qui, me dit-il, envoie émissaire sur émissaire au Maréchal » (21). Darlan et Baudouin tombent d'accord sur la nécessité de maintenir l'alliance anglaise quoi qu'il arrive. Et quand on pense que la légende fait de Darlan un amiral anglophobe (ce qu'il deviendra effectivement, pour des raisons évidentes, après Mers el-Kébir) !

De son côté Reynaud se rend dans un salon attenant où se trouve le général Weygand en compagnie de plusieurs personnalités. Reynaud dit à Weygand : « Général, ainsi que nous en avons convenu tout à l'heure, vous allez demander la capitulation de l'armée ». Le général Weygand se demande si il rêve puisque ce qu'il a dit à Reynaud avant l'ouverture du Conseil est exactement le contraire. Il recule de quelques pas de façon à ce que tous les assistants entendent clairement sa réponse : « Jamais je n'ai tenu le langage que vous me prêtez ! s'écrie-t-il. Jamais on ne me contraindra à faire un acte que je réprouve ». Il s'ensuit une scène

violente. En conclusion Weygand affirme (comme Reynaud le lui avait rappelé à Briare le 11 juin) que la cessation des hostilités, comme l'entrée en guerre, sont l'affaire du gouvernement et que c'est à celui-ci de prendre ses responsabilités. « Rassurez-vous, il les prendra, lui répond Reynaud » (25). Mais Weygand, exaspéré par l'attitude de Reynaud, réitère quelques instants plus tard son refus d'ordonner une capitulation de l'armée devant le président Lebrun, en présence de Reynaud. Il s'ensuit une scène pénible qui se termine par l'affirmation renouvelée que personne ne pourrait contraindre Weygand à accomplir une action qu'il considère comme déshonorante (193).

Ecœuré par les atermoiements du gouvernement et par les discussions qui s'éternisent sans aboutir à aucune décision, le général Weygand retourne à son Quartier Général ; il s'abstiendra de paraître aux Conseils qui se tiendront dans la matinée et dans l'après-midi du lendemain (25).

Nous parlerons plus loin, dans le sous-chapitre intitulé « Les complots, supposés ou réels, du 16 juin », du dîner qui réunit Reynaud, Villelume, Devaux et la compagne de Reynaud, Mme de Portes. Après le dîner Reynaud convoque l'ambassadeur Campbell et le général Spears. Il leur narre la lutte harassante qu'il a dû mener au Conseil contre la faction de son Cabinet favorable à l'armistice. Il leur raconte le refus du général Weygand de capituler et leur fait part de la « formule transactionnelle » proposée par Chautemps. Mais, estimant qu'il faut tenir compte de cette option, à laquelle le Cabinet est favorable, il commence à rédiger un télégramme pour Churchill :

« Le Conseil des ministres tenu cet après-midi a estimé qu'à l'heure où l'ennemi est sur le point d'occuper la totalité du pays, infligeant à la nation française des privations et des souffrances inouïes, le départ de gouvernement serait considéré par le peuple comme une désertion. Il pourrait provoquer de violentes réactions dans le public, à moins qu'il n'ait été démontré, auparavant, que les conditions de paix imposées par Hitler et Mussolini sont inacceptables, parce que contraires à l'intérêt vital et à l'honneur de la France. Afin de connaître les conditions allemandes et italiennes, le Conseil a décidé d'approcher le gouvernement de Sa Majesté pour lui demander l'autorisation de s'enquérir, par entremise du gouvernement des États-Unis, des conditions d'armistice qui pourraient être offertes à la France par les gouvernements allemand et italien. Si le gouvernement de Sa Majesté autorise le gouvernement français à entreprendre cette démarche, le Président du Conseil est autorisé à déclarer, de son côté, que la reddition de la flotte sera jugée une condition inacceptable. Si toutefois le

gouvernement britannique estimait ne pas pouvoir donner son consentement à cette démarche, il semble probable que le Président du Conseil se verrait dans l'obligation de se retirer, en raison des opinions exprimées au dernier Conseil des ministres » (25).

Il est remarquable de noter que, par ce télégramme, Reynaud demande officiellement à Churchill d'être relevé du protocole du 28 mars et envisage la conclusion de l'armistice souhaité par Weygand. Il semble bien que les idées contradictoires qui ont agité son esprit toute la journée aient abouti à la conclusion de l'impossibilité de quitter le sol national alors que plus des deux tiers du territoire sont encore libres et que l'armée se bat toujours, et ceci sans même connaître la position des Allemands sur un arrêt des combats. Il reconnaît d'ailleurs ce fait : « le départ du gouvernement (hors du territoire national) serait considéré par le peuple comme une désertion ». Il se rend compte que ce scénario est impossible à « vendre » aux Français. Il a essayé une ultime manœuvre en tentant d'obtenir une capitulation de l'armée après un ordre écrit donné à Weygand. Ce dernier a refusé d'entrer dans ce jeu, en expliquant très nettement sa position. La proposition Chautemps devient donc la dernière possibilité. On peut aussi noter, dans ce télégramme, l'obsession de Reynaud pour l'obtention de diverses autorisations britanniques ce qui montre bien son degré de dépendance à l'égard de Churchill.

Reynaud vient à peine d'achever la rédaction de son télégramme pour Churchill qu'il reçoit la réponse de Roosevelt à son message de la veille. Comme il était prévisible, après des déclarations très amicales et des encouragements, Roosevelt fixe les limites de ses engagements : « Aussi longtemps que le peuple français continuera à défendre sa liberté et par là même la cause des institutions démocratiques dans le monde, il pourra compter recevoir des États-Unis, en quantités toujours croissantes, du matériel et des fournitures de toute nature. Je sais que vous comprendrez que ces déclarations ne sauraient impliquer aucun engagement d'ordre militaire. Le Congrès est seul à avoir le pouvoir de prendre de tels engagements ». Ayant ainsi la certitude que les États-Unis ne pouvaient alors entrer plus avant dans la guerre, ce que nul n'ignorait, même si Reynaud faisait semblant de croire le contraire, ce dernier sait maintenant qu'il va être obligé de prendre des décisions finales très rapidement. Avant le départ de Spears et de Campbell il ajoute donc un post-scriptum à son télégramme : « Nous avons convenu, jeudi dernier (à Tours), sur votre proposition, de reconsidérer les questions posées par une demande d'armistice au cas où la réponse de Roosevelt serait négative. Cette éventualité s'étant réalisée, je crois que ce problème devrait être examiné de nouveau » (25).

Dés le départ des Anglais, Reynaud reçoit l'ambassadeur américain Biddle. Il lui explique les événements de la journée. Biddle informe immédiatement Roosevelt de la position de Reynaud vis-à-vis de la proposition Chautemps : « C'est seulement par une telle initiative qu'il pourrait montrer au peuple français, qui avait été tenu dans une ignorance complète de la gravité réelle de la situation militaire, la rigueur des conditions allemandes et justifier la fuite du gouvernement vers l'Afrique ou l'Angleterre. « J'espère simplement qu'elles ne seront pas trop modérées », a-t-il ajouté » (111). Surprenante déclaration dans la bouche d'un président du Conseil français s'adressant à un ambassadeur américain !

Pendant ce temps Spears et Campbell se rendent chez Mandel. Ils lui révèlent la teneur du message de Roosevelt dont il n'avait pas encore eu connaissance. Spears avoue à Mandel qu'il lui semble que Reynaud « mollit » et ne fait plus preuve de la même énergie qu'auparavant. Mandel adjure ses interlocuteurs de convaincre Churchill qu'il se montre plus ferme que jamais à l'égard de la France : « Admettre une demande d'armistice, c'est rendre inévitable une abjecte capitulation » (177). Spears envoie alors le télégramme de Reynaud à Churchill et parvient, en pleine nuit, à communiquer avec lui au téléphone. Il l'encourage à maintenir une position très ferme vis-à-vis du gouvernement français. Il se concerta alors avec Campbell : « Avant d'aller nous coucher, à plus de 4 heures du matin, nous décidâmes de faire encore l'impossible pour empêcher le gouvernement français de demander un armistice, de façon à gagner du temps, à permettre au gouvernement britannique de faire sentir son influence et de faire de nouvelles propositions » (177).

LE 15 JUIN DU GÉNÉRAL DE GAULLE / Pendant que ces événements se déroulent à Bordeaux, le général de Gaulle est parti en voiture, dans la nuit du 14 au 15, pour accomplir, auprès de Churchill, la mission dont il a été chargé l'avant-veille par Reynaud et Mandel. Il a choisi un chemin détourné passant par Rennes et Brest. D'après le Général, il considérait comme inévitable, ce 15 juin au matin, la prise de pouvoir prochaine de Pétain. En effet il écrit : « La vieillesse du maréchal Pétain allait s'identifier avec le naufrage de la France. C'est à cela que je pensais en roulant dans la nuit vers la Bretagne. En même temps, je fortifiais ma résolution de continuer la guerre, où que cela pût me conduire » (82).

À Rennes le Général poursuit la mise sur pied du « réduit breton » qu'il avait commencée le 12 juin. Il avait omis de citer cette première mission à Rennes dans ses Mémoires. Par contre ici il nous dit : « Je vis le

général René Altmayer, qui commandait les éléments divers engagés à l'est de la Mayenne, le général Guitry, commandant la région militaire, et le préfet d'Ille-et-Vilaine. Tous trois faisaient de leur mieux dans leur domaines respectifs. Je m'efforçais d'organiser la coordination de leurs efforts et de leurs moyens pour la défense du terrain » (82). Benoist-Méchin est beaucoup plus précis sur ces réunions. En réalité presque rien n'a pu être fait sur place étant donné les délais beaucoup trop brefs pour permettre des actions efficaces. Seuls quelques abattages d'arbres, le creusement de quelques tranchées et l'enfoncement de quelques pieux ont pu être effectués. Pas une entreprise de Travaux Publics n'est arrivée sur le terrain, les plans des blockhaus ne sont pas achevés. Pas de matériel militaire disponible et deux malheureuses divisions prévues pour arrêter des dizaines de divisions allemandes ! Or les études réalisées montrent qu'il faudrait au moins 14 divisions, abondamment pourvues d'armes anti-aériennes et anti-chars, pour tenter une défense efficace de la ligne Couesnon-Vilaine. Et les troupes allemandes sont à trois jours de marche (25). Effectivement trois jours plus tard tout l'état-major du général Altmayer sera fait prisonnier par l'ennemi.

De Gaulle continue alors sa route vers Brest « en doublant des convois anglais qui allaient s'y rembarquer » nous dit-il. Tous les moyens maritimes anglais disponibles étant consacrés à ces rembarquements (opération *Aerial*), voilà qui rend bien peu crédible le but officiel de sa mission, à savoir obtenir des navires britanniques pour contribuer au transport de troupes françaises vers l'Afrique du Nord. Arrivé à Brest, de Gaulle se rend à la Préfecture Maritime où il est reçu par l'amiral Traub, préfet maritime, et par l'amiral de Laborde, commandant en chef du théâtre d'opérations maritimes Ouest. Le Général signale avoir étudié avec ses interlocuteurs les possibilités et les besoins de la marine quant à l'embarquement des troupes dans les ports de Bretagne. Mais l'amiral de Laborde rend compte d'un incident : « Le général de Gaulle, visiblement surexcité, s'exprime en termes injurieux à l'égard du maréchal Pétain et du général Weygand, allant jusqu'à les accuser ouvertement de trahison. L'amiral se demande un moment s'il ne devrait pas le faire mettre aux arrêts pour insubordination. Mais si de Gaulle est son inférieur dans la hiérarchie militaire, il est son supérieur dans la hiérarchie politique, puisqu'il est membre du gouvernement. En conséquence l'amiral de Laborde se borne à couper court à l'entretien et, se refusant à le raccompagner, le fait reconduire par un planton à l'escalier d'honneur de l'arsenal » (25).

Vers 16h30 de Gaulle embarque sur le contre-torpilleur *Milan*, mis à sa disposition par l'Amirauté, qui fait immédiatement route à grande vitesse vers Plymouth. Au cours de la traversée, testant probablement les

réactions des officiers aux projets de dissidence qui agitent son esprit, il demande au capitaine de vaisseau commandant le navire :

« - Seriez-vous prêt à vous battre sous les couleurs britanniques ?

— Un officier français ne se bat que sous pavillon français », lui répond le commandant.

Après un moment de silence, le Sous-secrétaire d'État déclare d'un air sombre :

« Croyez-vous qu'il soit drôle, aujourd'hui, de s'appeler de Gaule ? »
(25)

Le *Milan* accoste à Plymouth vers 22 heures. Le général monte dans la voiture qui l'attend et gagne Londres où il arrivera le 16 au lever du jour.

JOURNEE DU 16 JUIN

Voici une des journées capitales de cette période puisqu'elle verra la démission du gouvernement Reynaud qui sera remplacé par un gouvernement Pétain. C'est une journée extrêmement confuse, agitée, controversée, ce qui explique la difficulté d'en rendre compte. Les divers auteurs et mémorialistes se contredisent, manquent de précision et, souvent, encombrant leurs textes de considérations politiciennes, idéologiques ou partisans. Essayons toutefois de dérouler l'écheveau et de recouper les actions des uns et des autres.

Pour commencer il convient de répéter, ce qui devient une rengaine journalière depuis plus d'un mois, que la situation militaire se dégrade de plus en plus. Les Allemands sont au bord de la Loire et l'ont franchie par endroits. Benoist-Méchin décrit la situation : « A la tombée du jour, la confusion qui règne sur la rive nord de la Loire devient indescriptible. Les chaussées sont bordées d'automobiles incendiées et de carcasses de camions éventrées par les obus. De loin en loin un char achève de brûler dans un champ. Au milieu de ce chaos, des centaines de milliers de réfugiés se précipitent en avant, refluent en arrière ou tourbillonnent sur place, les uns muets d'horreur, les autres hurlant de panique. En pleine nuit, au milieu de cette cohue composée en majeure partie de femmes et d'enfants, nos régiments épuisés cherchent péniblement à s'ouvrir une route. Nul ne sait où sont nos unités, ni où sont les Allemands, de sorte que certaines de nos batteries, se croyant encerclées, ouvrent le feu par méprise sur nos propres troupes. Et pour rendre ce spectacle plus hallucinant encore, des avions italiens – nouveaux venus dans la

bataille – intensifient leurs bombardements sur les points de passage » (25). Et certains parlent encore de continuer la lutte ! Toutefois on peut signaler que plusieurs historiens réfutent la présence d'avions italiens dans cette zone.

En début de matinée Reynaud reçoit Spears et Campbell. Bien que Spears ne semble pas s'en souvenir, Reynaud affirme : « Dans la matinée j'avais reçu l'ambassadeur d'Angleterre et Spears. Ils m'avaient annoncé que le gouvernement britannique acceptait que le gouvernement français s'enquière des conditions d'armistice, à condition que la flotte française appareille pour les eaux anglaises » (161). De son côté Churchill nous dit : « Le lendemain matin Reynaud reçut à nouveau l'ambassadeur de Grande-Bretagne et celui-ci l'informa que les Anglais étaient disposés à autoriser la démarche de la France à condition que la flotte française fût mise hors de portée des Allemands, ou plus exactement qu'elle fût dirigée vers les ports britanniques » (56). Churchill précise même : « Ces instructions avaient été téléphonées de Londres à Campbell pour gagner du temps ».

Vers 10h30 Reynaud reçoit un coup de téléphone de de Gaulle. D'après le colonel de Villelume, alors présent auprès de Reynaud, ce dernier, après avoir poussé quelques exclamations étonnées, lui déclare, à sa grande stupéfaction : « De Gaulle me fait de Londres, de la part du gouvernement britannique, une proposition des plus étranges. Il s'agit de fondre ensemble les deux peuples et les deux gouvernements. Tout Anglais sera en même temps Français, tout Français sera en même temps Anglais. Quant à moi je serai Président du Conseil des deux pays ». Reynaud, envisageant toujours le départ du gouvernement en Afrique du Nord, reçoit alors les présidents des deux Chambres, Jeanneney et Herriot. Il leur rappelle que la loi constitutionnelle oblige le gouvernement à consulter les présidents des Assemblées avant de déplacer le siège des pouvoirs publics et leur demande « un avis favorable au transfert du gouvernement en Afrique du Nord ». Les présidents ayant donné leur acquiescement à ce transfert, Reynaud leur demande de venir le confirmer devant le Conseil des ministres (25).

À 11 heures, un Conseil de Cabinet se réunit sous la présidence de Paul Reynaud. Les présidents des Chambres sont introduits. En son nom propre, et au nom du président Herriot, M. Jeanneney renouvelle son avis favorable au départ du gouvernement en Afrique du Nord. Il précise que, dans leur esprit, il s'agit d'un départ en vue de continuer la guerre. M. Reynaud remercie les deux présidents au nom du gouvernement et ces deux derniers se retirent.

Le président de la République vient alors présider la séance et un Conseil

des ministres se trouve réuni de ce fait. Au début du Conseil, Reynaud lit la réponse du Président Roosevelt à son appel du 14 juin, reçue la veille au soir, mais pas encore communiquée aux ministres. Cette réponse, qualifiée par Charles-Roux de « très sympathique, très bienveillante, très compatissante, très serviable », n'en est pas moins dilatoire, n'apporte aucun élément nouveau et fait sur le Conseil un effet fortement déprimant. C. Chautemps demande alors au président du Conseil de mettre au courant ses collègues du résultat des démarches que le Conseil de la veille l'a chargé d'effectuer auprès du gouvernement britannique. « Rien n'est encore fait, répond P. Reynaud sur un ton de défi. J'attends toujours la réponse de M. Churchill. Mais ce que je peux vous dire c'est que le Cabinet britannique n'a pas ratifié les déclarations conciliantes de son chef. Il semble avoir adopté une attitude intransigeante, ce qui équivaut par avance à un refus » (25).

Une fois de plus Reynaud ment délibérément à ses ministres. En effet Spears et Campbell l'ont informé dans la matinée, de la part de Churchill, qu'il allait recevoir un message l'autorisant à faire une demande d'armistice à condition d'envoyer la flotte française dans les ports anglais. Mais il est vraisemblable que le coup de téléphone de de Gaulle à 10h30, lui annonçant la communication dans la journée d'une proposition d'union franco-britannique, a dû l'inciter à continuer de faire ce qu'il sait le mieux faire : gagner du temps. En effet il cite un entretien qu'il doit avoir avec Churchill dans l'après-midi à Nantes pour différer toute prise de décision. Le maréchal Pétain se lève alors, une lettre de démission à la main, et dit : « Je ne peux demeurer plus longtemps au gouvernement. Plus le temps passe, plus nos armées se désagrègent. L'inévitable solution n'a été que trop retardée. Je ne veux pas m'associer à ce retard, dont la France tout entière paye les conséquences ». Cette déclaration jette la consternation au sein du Cabinet. Le président Lebrun, puis la plupart des ministres supplient le Maréchal de rester et de continuer « à apporter au gouvernement le soutien de son prestige » (25). Reynaud affirme au Maréchal qu'il attend la réponse de Churchill à son message de la veille (rappelons qu'il l'a déjà eue oralement) pour prendre des décisions. Le Maréchal accepte d'attendre encore quelques heures.

Le général Weygand avait refusé d'assister aux divers Conseils du matin. En début d'après-midi il rencontre le sénateur Reibel, toujours très actif. Il l'informe de la situation militaire tragique et de l'état pitoyable de nos armées. Il conclut : « Faites comprendre au président de la République, faites comprendre aux ministres que les choses ne peuvent plus se prolonger sans les plus graves périls pour la France. Et surtout faites vite, vite, vite » ! Reibel se précipite à la Préfecture où il dépeint au président

de la République les craintes de Weygand. « Ah, mon cher Sénateur, lui répond M. Lebrun, voyez dans quelle situation étrange nous nous trouvons ! Ce sont les militaires, Pétain et Weygand, qui veulent arrêter la guerre, et les civils, P. Reynaud, L. Marin et G. Mandel, qui veulent la continuer » (25) !

En début d'après-midi Campbell reçoit la réponse officielle de Churchill au message envoyé la veille par Reynaud. Ce message, capital, est rédigé ainsi :

Notre accord interdisant une négociation séparée, soit pour un armistice, soit pour la paix, a été passé avec la République française et non pas avec une administration ou un homme d'État français en particulier. Il met donc en cause l'honneur de la France. À la condition, toutefois, mais uniquement à cette condition, que la flotte française soit aussitôt dirigée sur des ports britanniques en attendant l'ouverture des négociations, le gouvernement de Sa Majesté donne son plein assentiment à une tentative du gouvernement français en vue de connaître les conditions d'un armistice pour la France. Le gouvernement de Sa Majesté, étant résolu à continuer la guerre, s'exclut entièrement de lui-même de toute participation à ladite enquête concernant un armistice.

Campbell et Spears sont en désaccord avec ce message, trop conciliant à leur goût. Aussi, avant de le remettre à Reynaud, vont-ils consulter le Président du Sénat Jeanneney. Ce dernier leur confirme l'accord de principe donné le matin par Herriot et lui-même sur le départ du gouvernement en Afrique du Nord, mais refuse de prendre parti sur le message lui-même. Il ne reste plus aux deux Britanniques qu'à aller le remettre à son destinataire. Reynaud dit alors à ses interlocuteurs : « Quelle stupidité ! Demander que la flotte française soit envoyée dans des ports britanniques alors qu'en ce moment même elle protège l'Algérie et la Méditerranée occidentale. Et vous nous demandez de faire ça en même temps que vous nous invitez à nous rendre en Afrique du Nord » (177) ! Avant le départ des deux Anglais Reynaud leur fait savoir qu'il a eu un entretien téléphonique très bref avec Churchill. Ce dernier avait suggéré une rencontre quelque part en Bretagne. Il est alors décidé qu'elle aura lieu à Concarneau le lendemain en fin de matinée.

Vers 16 heures Campbell reçoit un deuxième message de Churchill destiné à Reynaud :

Nous nous attendons à être consultés dès que les conditions d'un armistice seront reçues. Cela est nécessaire, non seulement en vertu du traité qui interdit une paix ou un armistice séparé, mais aussi en raison

des conséquences vitales pour nous d'un armistice quelconque, eu égard surtout au fait que des troupes britanniques se battent aux côtés de l'armée française. Vous devriez faire comprendre au gouvernement français qu'en stipulant l'envoi de la flotte française dans les ports britanniques, nous pensons autant à l'intérêt de la France qu'au nôtre et que nous sommes convaincus que cela renforcera la position de la France dans les négociations d'armistice, si elle peut prouver que la flotte française est hors d'atteinte pour les forces allemandes. En ce qui concerne l'aviation française, nous supposons que tous les efforts possibles seront faits pour qu'elle s'envole vers l'Afrique du Nord, à moins que le gouvernement français ne préfère l'envoyer ici.

Nous comptons que le gouvernement français fera tout son possible, avant et pendant les négociations d'armistice, pour sortir de France les troupes polonaises, belges et tchèques et pour les envoyer en Afrique du Nord. Tout est préparé pour recevoir, dans ce pays-ci, les gouvernements polonais et belge.

Campbell et Spears se précipitent à nouveau chez Reynaud et Campbell lui lit le message. Reynaud a la même réaction que pour le premier message. Il est intéressant de noter que Churchill cite « les troupes britanniques qui se battent aux côtés de l'armée française » alors que l'opération *AERIAL* de rembarquement de ces troupes est en train de se dérouler. Un point très important à souligner est que les Anglais ont donné un accord conditionnel à la demande d'armistice. Même le très anti-pétainiste Albert Kammerer reconnaît qu'à travers ces deux messages « les Anglais admettaient qu'en signant un armistice nous étions dans un cas de force majeure » (104).

LE 16 JUIN À LONDRES / Il est indispensable ici de relater les événements survenus à Londres en début de journée, qui ont une grande importance étant donné leurs incidences sur les débats gouvernementaux de Bordeaux. Dès son arrivée à Londres, alors qu'il faisait sa toilette dans sa chambre de l'hôtel *Hyde Park*, de Gaulle reçoit la visite de l'ambassadeur Corbin et de Jean Monnet. qui lui disent : « Nous savons qu'à Bordeaux l'esprit d'abandon progresse rapidement. D'ailleurs, pendant que vous étiez en route pour venir ici, le gouvernement français a confirmé par télégramme la demande faite oralement, le 13, à M. W. Churchill par M. P. Reynaud et tendant à obtenir que la France fût dégagée de l'accord du 28 mars. Nous n'avons pas encore connaissance de la réponse que feront les Anglais et qu'ils doivent adresser ce matin. Mais nous pensons qu'ils vont accepter, moyennant des garanties concernant la flotte. D'autant que le Conseil des ministres doit se tenir à

Bordeaux dans la journée et que, selon toute vraisemblance, ce Conseil sera décisif » (82).

Corbin et Monnet présentent alors un projet d'union de la France et de l'Angleterre qui serait solennellement adressé par le gouvernement de Londres à celui de Bordeaux : « Les deux pays décideraient la fusion de leurs pouvoirs publics, la mise en commun de leurs ressources et de leurs pertes, bref la liaison complète entre leurs destins respectifs. Devant une pareille démarche, faite dans de pareilles circonstances, il est possible que nos ministres veuillent prendre du champ et, tout au moins, différer l'abandon. Mais encore faudrait-il que notre projet fût adopté par le gouvernement britannique. Vous seul pouvez obtenir cela de M. Churchill. Il est prévu que vous déjeunerez tout à l'heure avec lui. Ce sera l'occasion suprême, si toutefois vous approuvez l'idée » (82). Le principe de ce projet d'union avait déjà été présenté la veille au Cabinet britannique qui l'avait examiné avec bienveillance, mais n'avait pas pris de position ferme.

De Gaulle dit alors : « J'examinai le texte qui m'était apporté. Il m'apparut aussitôt que ce qu'il avait de grandiose excluait, de toute manière, une réalisation rapide. Mais dans l'offre que le gouvernement britannique adressait au nôtre, il y aurait une manifestation de solidarité qui pourrait revêtir une réelle signification. Surtout je pensai, comme MM. Corbin et Monnet, que le projet était de nature à apporter à M. P. Reynaud, dans la crise ultime où il était plongé, un élément de réconfort et, vis-à-vis de ses ministres, un argument de ténacité. J'accepterai donc de m'employer auprès de M. Churchill pour le lui faire prendre en compte » (82). Après un court passage au *Foreign Office*, de Gaulle se rend au bureau de Monnet pour mettre au point le texte. Le Général, très inquiet de l'accord britannique à la demande d'armistice, qui doit être envoyé incessamment à Bordeaux d'après Corbin, obtient alors la communication téléphonique avec Reynaud que nous avons déjà citée. Nous avons eu la relation de cette conversation par Villelume. Voici celle de Monnet : « Quelque chose de très important se prépare du côté anglais pour aider la France. Je ne peux être plus précis, mais sans doute ne voudrez-vous prendre aucune décision grave avant de connaître la teneur du message du gouvernement anglais.

— Chaque minute compte désormais, répondit Reynaud. Nous aurons un Conseil des ministres décisif cet après-midi. Je peux le repousser un peu, mais en aucun cas après 17 heures. Faites vite et faites fort. Il faudrait que ce geste fut d'une portée considérable pour arrêter le courant en faveur d'une négociation immédiate avec les Allemands.

— Il l'est, lui dit de Gaulle ».

Monnet ajoute : « Nous utilisâmes la fin de la matinée, de Gaulle, Pleven, Vansittart et moi, à donner au texte la forme d'une proclamation qui n'était plus tout à fait celle des premiers projets, en nous plaçant dans l'atmosphère dramatique où cet appel serait reçu à Bordeaux » (132).

S'agissant du déjeuner pris avec Churchill, les souvenirs de de Gaulle et de Monnet diffèrent : en effet de Gaulle estime que Monnet assistait au déjeuner en compagnie de Corbin, alors que Monnet se souvient avoir déjeuné chez lui en compagnie de Vansittart, de Morton, chef de Cabinet de Churchill, et de Pleven. Cette version est confirmée par R. Pleven dans son rapport sur la mission Monnet-Pleven à Bordeaux le 19 juin (184). Au cours du déjeuner avec Churchill, de Gaulle commence par affirmer que la flotte française ne sera jamais livrée volontairement par Pétain ni par Darlan. Il reproche ensuite à Churchill son attitude conciliante à Tours et estime qu'il ne faut pas se résigner à la « capitulation ». De Gaulle parle alors avec Churchill du projet d'union des deux peuples. Il nous dit : « Après quelque discussion, le Premier ministre se rangea à mon avis. Il convoqua sur le champ le Cabinet britannique et se rendit à Downing Street pour en présider la réunion. Je l'y accompagnai et, tandis que les ministres délibéraient, me tins, avec l'ambassadeur de France, dans un bureau attenant à la salle du Conseil » (82).

Ici encore intervient une distorsion entre les souvenirs de de Gaulle et ceux de Monnet. Le premier nous dit que Churchill conféra avec Morton au cours du déjeuner, alors que le second, comme il est dit ci-dessus, affirme avoir déjeuné chez lui avec Morton. En conséquence chacun a une version différente du processus qui aboutit, dans l'après-midi, au retrait des deux notes adressées à Reynaud pour lui donner les conditions de l'accord à la demande d'armistice, retrait dont nous parlerons plus loin, Morton ayant été, selon les deux versions, la cheville ouvrière de ce retrait. La version de Monnet paraît plus crédible : en effet il cite une conversation, au cours du déjeuner, avec Morton et Vansittart au sujet du message envoyé le matin à Reynaud dont il n'était pas au courant. « Comment, dis-je, vous envoyez ce matin un télégramme autorisant la recherche d'un armistice séparé, et cet après-midi vous allez décider de proposer une union indissoluble. C'est aberrant. Je ne peux pas comprendre cela.

— Vous avez raison, dit Morton, il faut arrêter ces télégrammes, sinon notre offre d'union ne sera même pas écoutée par le gouvernement français » (132).

Monnet dit alors que Morton entre directement en contact avec Campbell et lui demande de retirer les deux télégrammes. Il serait surprenant que

ceci se soit produit sans l'accord de Churchill. D'où vraisemblablement la conversation entre ce dernier et Morton, rapportée par de Gaulle, mais sans préciser si elle a été téléphonique. En tout cas il ne fait aucun doute que de Gaulle et Monnet sont bien à l'origine de cette annulation qui sera si lourde de conséquences.

Vers 16h30 le Conseil des ministres britannique prend fin. Tous les ministres, Churchill en tête, entrent dans le bureau où de Gaulle et Corbin attendent. « Nous sommes d'accord » s'exclament-ils. « En effet, sauf détails, le texte qu'ils apportaient était celui-là même que nous leur avions proposé. J'appelai aussitôt par téléphone P. Reynaud et lui dictai le document. « C'est très important ! dit le président du Conseil. Je vais utiliser cela à la séance de tout à l'heure ». En quelques mots, je lui adressai tout ce que je pus d'encouragements. M. Churchill prit l'appareil : « Allo ! Reynaud ! De Gaulle a raison ! Notre proposition peut avoir de grandes conséquences. Il faut tenir ! » Puis, après avoir écouté la réponse qui lui était faite : « Alors, à demain ! À Concarneau » » (82).

SUITE DE LA JOURNÉE À BORDEAUX / Nous avons laissé Reynaud avec Spears et Campbell venus lui apporter le second télégramme. Ces deux derniers sont toujours là quand Reynaud reçoit la communication téléphonique de de Gaulle citée ci-dessus. Spears raconte : « Reynaud repose le récepteur. Il est transfiguré par la joie et ma vieille amitié pour lui se réveille dans un élan d'estime devant sa réaction. Il est heureux, profondément heureux, maintenant qu'il peut espérer que la France continuera la guerre » (177).

Voici le texte de la déclaration :

À l'heure du péril où se décide la destinée du monde moderne, les gouvernements de la République française et du Royaume-Uni, dans l'inébranlable résolution de continuer à défendre la liberté contre l'asservissement aux régimes qui réduisent l'homme à vivre d'une vie de robots et d'esclaves, déclarent :

Désormais la France et la Grande-Bretagne ne sont plus deux nations, mais une nation franco-britannique indissoluble.

Une Constitution de l'Union sera rédigée, prévoyant des organes communs chargés de la politique économique et financière et de la défense de l'Union.

Chaque citoyen français jouira immédiatement de la nationalité anglaise. Chaque citoyen britannique devient un citoyen français.

Les dévastations de la guerre, où qu'elles aient lieu, seront de la responsabilité commune des deux pays et les ressources de chacun seront confondues pour la restauration des régions détruites.

Durant la guerre, il n'y aura qu'un seul Cabinet de guerre pour la direction suprême de la guerre. Il gouvernera de l'endroit qui sera jugé le mieux approprié à la conduite des opérations. Les deux Parlements seront associés. Toutes les forces de la Grande-Bretagne et de la France, terrestres, maritimes ou aériennes, seront placées sous un seul commandement suprême. La Grande-Bretagne forme immédiatement de nouvelles armées. La France conservera toutes ses forces disponibles sur terre, sur mer et dans les airs.

L'Union fait appel aux États-Unis pour fortifier les ressources des Alliés et pour apporter leur puissante aide matérielle à la cause commune.

Cette Union, cette unité, concentreront toutes leurs énergies contre la puissance de l'ennemi, où que soit la bataille, et ainsi nous vaincrons.

On peut remarquer immédiatement que cette offre d'union franco-britannique, qui s'inspire de l'accord financier franco-britannique conclu en novembre 1939 entre Sir J. Simon et P. Reynaud, aurait sans doute été la bienvenue un mois auparavant. Mais ici, intervenant en pleine débâcle, elle ne correspond pas du tout à l'urgence du moment et des décisions à prendre. Ceci explique les réactions négatives qu'elle inspirera au gouvernement

Il n'est pas loin de 17 heures quand Spears et Campbell quittent Reynaud et rentrent au consulat de Grande-Bretagne. Ils trouvent un télégramme de Londres leur demandant d'annuler les deux télégrammes précédents et de les récupérer auprès de Reynaud (Churchill, dans ses Mémoires, dira qu'il aurait été préférable de dire « différés » au lieu de « annulés » – Voir chapitre VI). Les deux Anglais se précipitent chez Reynaud pour retirer les deux télégrammes en question et l'informer qu'il n'y a plus lieu d'en tenir compte. Reynaud est visiblement satisfait de cette communication qui va lui permettre, comme pour le Conseil du matin, de ne pas faire état de ces télégrammes et de l'acceptation conditionnelle anglaise de l'armistice devant les ministres.

À 17h15 le président Lebrun ouvre le Conseil des ministres. Reynaud fait d'abord part au Conseil « du résultat de la mission dont la majorité m'avait chargé, la veille, auprès du gouvernement britannique. J'indique que ce dernier a, d'abord, donné un consentement sous condition, puis l'a repris » (161).

Reynaud n'indique pas quelle était la condition posée par les Britanniques et se contente de lire le début de la première dépêche anglaise reçue en milieu de journée : « Notre accord, interdisant une négociation séparée, soit pour un armistice, soit pour la paix, a été passé avec la République française et non pas avec une administration française ou un homme d'État français particulier. Il met donc en cause l'honneur de la France ». Il se garde bien de lire la fin de la dépêche donnant l'accord britannique à condition que la flotte française soit envoyée dans les ports anglais. De sorte que le Conseil reste dans l'ignorance, non seulement de la teneur des deux télégrammes, mais même de l'existence du deuxième ! Plus tard Reynaud prétendra « en avoir résumé la substance au gouvernement français ». Malheureusement aucun des participants au Conseil n'en a conservé le moindre souvenir (25).

Plusieurs ministres protestant contre l'attitude anglaise, Reynaud leur coupe la parole : « J'ai à présent une communication de la plus haute importance à vous faire, dit-il d'une voix vibrante. C'est un message du gouvernement anglais que le général de Gaulle vient de me téléphoner de Londres ». Il lit alors le texte de la Déclaration d'Union franco-britannique. Il termine en déclarant qu'il doit rencontrer Churchill le lendemain, à Concarneau, pour en discuter les modalités d'application (25).

Cette lecture est écoutée avec stupéfaction par la plupart des assistants. « Je me souviens, écrit P. Baudouin, de la stupeur qui frappa presque tous les ministres quand le président Reynaud leur communiqua cette proposition. Aucun de nous ne méconnut l'importance d'une offre aussi lourde d'avenir. Elle éclata, en coup de tonnerre, au dessus de nos angoisses. Mais elle ne répondait en rien à ce que nous attendions. Elle ne desserrait pas l'étreinte qui étouffait le pays. Le Conseil des ministres ne la discuta pas, car il avait, ce jour-là, à examiner un seul problème qu'il était unanime à vouloir trancher le soir même : fallait-il, ou non, arrêter le combat » (25).

L'historien A. Brissaud note : « On ne voyait pas en quoi ce singulier projet – né des cerveaux échauffés des membres de la commission économique française à Londres, Jean Monnet et René Pleven, secondés par l'ambassadeur Charles Corbin – pouvait modifier la situation catastrophique de millions de Français jetés sur les routes par une gigantesque panique collective et de millions de soldats français qui se battaient seuls contre l'envahisseur ou fuyaient vers les Pyrénées à la vitesse du lièvre. Le « projet sauveur » n'était qu'un feu d'artifice mouillé auquel ne s'était pas arrêté le Conseil des ministres » (39). Le

général de Gaulle lui-même dira à H. Amouroux, en 1964 : « J'ai essayé de monter un coup avec Churchill : c'était l'histoire de l'union intime de la France et l'Angleterre. Ni Churchill ni moi n'avions la moindre illusion. C'était un prétexte pour donner à Reynaud la possibilité de gagner du temps, peut-être de partir pour l'Afrique du Nord. C'était un mythe, inventé, comme d'autres mythes, par Jean Monnet » (4). Quant à Churchill, il déclarera au général Spears en 1942 « Le moment le plus dangereux de cette guerre aurait été l'acceptation par les Français de l'offre qu'on leur fit en juin 1940, l'Acte d'Union. Nous fûmes heureux que les Français nous sortissent eux-mêmes du désastre qu'aurait été pour nous son acceptation » (272).

Cette offre, faite à un moment pareil, inquiète les esprits plus qu'elle ne les rassure. Pour beaucoup de ministres l'union proposée risque fort de devenir une absorption. L.D. Girard exprime bien ces inquiétudes : « Tandis que le territoire français métropolitain, dépourvu de gouvernement, passera sous la domination allemande, l'Empire français lui-même sera soumis à un gouvernement anglais qui pourra le perdre en continuant la guerre, ou l'utiliser, comme monnaie d'échange, dans n'importe quelle négociation à venir avec le Reich » (90). Cette hypothèse n'est pas absurde quand on sait les contacts pris par les Anglais avec les Allemands, au même moment, en vue d'étudier une possibilité de cessation des combats (voir chapitre VI).

Le général Weygand, qui attend à proximité la fin du Conseil, est mis au courant de la proposition d'Union franco-britannique. Il nous dit : « Je recueillis autour de moi un sentiment unanime de désapprobation. Sur le moment il s'imposait à l'esprit qu'il ne pouvait en être autrement, car les conditions d'infériorité matérielle dans lesquelles le sacrifice à la cause alliée avait placé la France l'auraient située, en cas d'acceptation, dans un état de vassalité impossible à concevoir » (193). C. Chautemps, qui assiste au Conseil, rapporte que « l'assemblée, dans son ensemble, rendait hommage à l'inspiration généreuse du geste anglais. Mais il n'était pas difficile de démontrer que celui-ci ne changerait rien aux problèmes nationaux urgents que nous avons à résoudre, ni au sort de notre armée, ni à celui de notre territoire, ni à celui des réfugiés, ni à celui de l'Afrique du Nord » (51).

C'est à ce moment qu'entre le général Lafont, dont les interventions sont devenues presque un rite. Il apporte au président de la République un message du général Georges dont le Président donne aussitôt lecture au Conseil : « 17 heures. Situation encore aggravée. À l'est lisière nord Dijon et front de la Saône atteint par l'ennemi. Au centre colonnes blindées nombreuses en direction La Charité menacent enveloppement

Groupe d'Armées n° 3. Forêt Fontainebleau occupée. Grave situation de ravitaillement pour troupes et population civiles repliées. Manœuvres difficiles en raison embouteillement des routes et bombardement des voies ferrées et des ponts. Nécessité absolue prendre décision ».

Le président Lebrun est très ému. P. Reynaud tente alors de revenir à la solution qu'il avait préconisée la veille, à savoir la capitulation de l'armée demandée par son commandant en chef. Le maréchal Pétain répond, en son nom et au nom du commandement, que cette solution est exclue. La discussion devient alors orageuse. C. Chautemps raconte : « A un moment Mandel tente de simplifier le débat en disant que le conflit était en réalité entre ceux qui voulaient continuer à se battre et ceux qui ne le voulaient pas. Je protestai contre cette interprétation de ma pensée et affirmai qu'il n'y avait ni courage à faire bon marché de la vie des Français, ni lâcheté à se montrer ému de leur sacrifice et que chacun de nous ne recherchait, selon sa conviction, que l'intérêt de la France » (51). Il ne semble pas que Mandel ait déclaré, comme on le lui a fait dire : « il y a les lâches et ceux qui ne le sont pas ».

C. Chautemps en revient à la proposition de demande des conditions d'armistice qu'il avait proposée la veille : « Je fis observer au président du Conseil que ma proposition n'avait qu'un caractère préparatoire et n'engageait pas, par la suite, la question de la paix séparée et de l'alliance franco-britannique. Il s'agissait seulement d'éclairer une situation qui semblait obscure à certains de nos collègues. Et je lui demandai s'il ne consentirait pas à en prendre seul l'initiative, en vue de maintenir l'unité de son gouvernement, étant donné qu'il aurait la faculté de conférer à nouveau avec les Anglais, au cas, improbable d'ailleurs, où la réponse allemande le justifierait » (51). Reynaud, ayant laissé la discussion se poursuivre librement, « déclara, tout à coup, que ma proposition lui semblait recueillir l'approbation de la majorité, ce qui n'est d'ailleurs nullement démontré et a été contesté par plusieurs témoins. Il ajouta qu'il avait personnellement scrupule à se soumettre à l'opinion du conseil, en raison de son attitude passée, en particulier du fait qu'il était le signataire de l'accord franco-britannique contre la paix séparée. En conséquence il proposa une suspension de séance car il avait besoin de réfléchir et de consulter certaines personnalités. La séance fut donc remise à 10 heures du soir » (51).

À la fin du Conseil Reynaud envoie chercher Spears et Campbell. Ceux-ci apprennent avec stupeur que la démission de Reynaud est imminente. Les deux Britanniques le supplient d'abandonner son idée de démission « ou, tout le moins, de la retarder jusqu'à ce qu'on ait eu le temps d'en envisager toutes les conséquences. C'était une question d'une importance

vitale pour l'Angleterre ; agir ainsi sans la consulter, quelques heures après avoir reçu de sa part l'offre la plus fraternelle qu'une nation ait jamais faite à une autre, c'était impensable. Nous discutâmes avec lui pendant une demi-heure, faisant de notre mieux pour le persuader d'essayer de se débarrasser de ceux de ses collègues dont l'influence est néfaste. Nous déclarons que nous refusons simplement de considérer ce qu'il nous a présenté comme une décision définitive. Nous reviendrons à 22 heures avec la conviction qu'il aura changé d'avis » (177).

Les deux Anglais se précipitent alors à leur résidence pour envoyer un message destiné à annuler le départ de Churchill pour Concarneau. Ils vont ensuite rendre visite à Mandel, fou de rage contre Reynaud et contre les « capitulars », puis au président Jeanneney qu'ils supplient d'user de toute son influence sur le président Lebrun pour l'amener soit à refuser la démission de Reynaud, soit à le charger de constituer le nouveau gouvernement. Mais Jeanneney se montre très évasif. « Au sortir du Conseil, rapporte A. Lebrun, je m'entretiens avec M. Reynaud. Il me conseille d'appeler pour le remplacer le maréchal Pétain placé au cœur de la nouvelle majorité » (117).

À 21 heures, Lebrun mande dans son bureau Reynaud, président du Conseil, Jeanneney, président du Sénat et Herriot, président de la Chambre. Il leur expose qu'au sein du Conseil des ministres qui vient d'être tenu, la suggestion a été faite d'interroger l'ennemi sur les conditions qu'il mettrait à accorder un armistice. Il demande donc à P. Reynaud s'il est disposé à rester au gouvernement, quitte à appliquer la politique préconisée par la majorité du Cabinet. Paul Reynaud refuse et donne sa démission.

À 22 heures commence le troisième Conseil des ministres de la journée qui sera d'ailleurs extrêmement bref. Reynaud annonce officiellement la démission de son gouvernement. Le silence qui suit cette déclaration est interprété par le président Lebrun comme une expression suffisamment claire de la volonté de la majorité. Se tournant vers P. Reynaud, Lebrun lui demande à nouveau de garder le pouvoir et de faire la politique de la majorité. Une nouvelle fois Reynaud refuse. « Cela m'est impossible, dit-il. Pour faire cette politique adressez-vous au maréchal Pétain » (25). C'est donc la deuxième fois que Reynaud suggère son remplacement par Pétain. Il s'en défendra, maladroitement, dans ses Mémoires. Mais tous les témoins de cette journée sont d'accord sur ce fait. « La lassitude de Reynaud est évidente, écrit P. Baudouin. Il condamne l'armistice car il a signé le pacte franco-anglais du 28 mars. Mais il est certainement d'accord avec le Maréchal et la majorité du Conseil pour estimer qu'il faut arrêter le combat devenu inutile. La preuve ? Elle est à mon avis

évidente : il ne forme pas lui-même un Cabinet de résistance à outrance ; il ne recommande pas la formation d'un ministère Mandel. Dans l'heure un de ces deux gouvernements peut être constitué avec l'appui total de MM. Jeanneney et Herriot. En désignant le maréchal Pétain pour sa succession, M. P. Reynaud se range aux côtés de ceux qui acceptent la demande d'armistice » (21).

Paul Reynaud quitte alors le Conseil, accompagné des ministres Mandel, Marin, Rio et Campinchi. Le Président Lebrun prend le Maréchal à part et lui demande si il accepte de constituer un gouvernement. Aussitôt le Maréchal sort une liste de son portefeuille, la tend au Président Lebrun et lui dit : « Le voici » ! Cette rapidité, dans laquelle on a voulu voir par la suite l'indice d'un complot, fait, sur le moment, une tout autre impression sur le Président. « Heureuse surprise pour moi ! Je n'étais pas habitué à une telle rapidité ; je me rappelais, non sans amertume, les constitutions de ministères si pénibles auxquelles j'avais présidé pendant mon séjour à l'Elysée » (117). Et il ajoute, dans sa déposition au procès du Maréchal : « Dans la grande tristesse du moment, j'avais tout de même un petit soulagement : alors que les constitutions de ministères duraient parfois trois ou quatre jours, j'en avais un à la minute. Je trouvais cela parfait. La France avait un gouvernement, le décret pourrait paraître à l'*Officiel* dans l'édition du lendemain » (25). Ce décret paraîtra effectivement, signé par le président Lebrun et par le président du Conseil démissionnaire, P. Reynaud.

Tous ces événements sont parfaitement résumés dans le communiqué établi par la Présidence de la République et remis à la presse pour être publié par les journaux du lundi 17 juin :

Dans les graves circonstances actuelles, le Conseil des ministres, sur la proposition de M. Paul Reynaud, Président du Conseil, a estimé que le gouvernement de la France devait être confié à une haute personnalité recueillant le respect unanime de la Nation.

En conséquence, M. Paul Reynaud a remis au Président de la République la démission du Cabinet et M. Lebrun a accepté cette démission en rendant hommage au patriotisme qui l'avait dictée et a fait immédiatement appel au maréchal Pétain qui a accepté de former le nouveau ministère.

Le Président de la République a remercié le maréchal Pétain qui, en assumant la responsabilité la plus lourde qui ait jamais pesé sur un homme d'État français, manifeste une fois de plus son dévouement à la Patrie.

Comme le dit fort justement Y. Bouthillier : « Tout commentaire

affaiblirait la plénitude de ce texte » (37).

La constitution du gouvernement se passe assez rapidement. Elle ne donne lieu qu'à un incident. Dans son projet initial de gouvernement, Pétain avait prévu de donner à Baudouin le ministère des Affaires Étrangères. Or Pierre Laval, depuis plusieurs jours, envoyait à Pétain émissaire sur émissaire pour obtenir ce ministère dans le nouveau gouvernement dont il pressentait l'imminence. Le Maréchal avait faibli et lui avait donné le poste. C'est alors que F. Charles-Roux, Secrétaire général du quai d'Orsay, s'oppose vivement à la désignation de Laval car, dit-il : « Je savais qu'arrivé à Bordeaux depuis vingt-quatre ou trente-six heures, il s'y était fait l'interprète de toutes les récriminations contre l'Angleterre, de toutes les critiques contre l'alliance anglaise, et avait crié sur les toits que le seul moyen de sauver la France était de la jeter dans les bras de l'Allemagne » (49). Charles-Roux menace alors de démissionner. Le général Weygand intercède alors auprès du Maréchal et, en fin de compte, Baudouin est rétabli dans ses fonctions de ministre des Affaires étrangères. Laval, furieux, quitte les lieux en claquant la porte et emmène dans son sillage Adrien Marquet, maire de Bordeaux, primitivement destiné au ministère de l'Intérieur, qui sera remplacé par C. Pomaret.

À 23h30 le Cabinet Pétain est constitué. Il est composé de la façon suivante :

- Vice-président du Conseil : M. Camille Chautemps
- Défense Nationale : Général Weygand
- Guerre : Général Colson
- Air : Général Pujo
- Marine : Amiral Darlan
- Justice : M. Charles Frémicourt
- Intérieur : M. Charles Pomaret
- Affaires Étrangères : M. Paul Baudouin
- Finances et Commerce : M. Yves Bouthillier
- Colonies : M. Albert Rivière
- Education Nationale : M. Albert Rivaud
- Travaux Publics : M. Oscar Frossard
- Agriculture et Ravitaillement : M. Marc Chichery
- Travail : M. André Février
- Anciens Combattants et Famille : M. Michel Ybarnegaray
- Sous-secrétaire d'État à la présidence du Conseil : M. Raphaël Alibert
- Sous-secrétaire d'État aux Réfugiés : M. Robert Schumann

Dix-sept membres, dont deux sous-secrétaires d'Etat forment un Cabinet assez réduit On peut immédiatement remarquer que onze des nouveaux ministres faisaient déjà partie du gouvernement Reynaud. On peut également remarquer avec quel scrupule le Maréchal respecte la tradition républicaine puisqu'il a conservé dans son gouvernement ses collègues du gouvernement Reynaud qui étaient favorables à la demande d'armistice.

Un Conseil des ministres a lieu immédiatement sous la présidence d'Albert Lebrun. Il dure dix minutes, le temps de décider de demander à l'Allemagne ses conditions de cessation de hostilités.

LA LEGALITE DU GOUVERNEMENT PETAIN

Cette période a entraîné de telles polémiques et le premier gouvernement Pétain a été par la suite tant décrié qu'on peut se demander quelle était sa légalité. Celle-ci, en tout cas, n'a pas paru poser de problèmes à ses contemporains. En effet, C. Chautemps estime que « pour ce qui est de la forme juridique, le Cabinet du 16 juin était constitué selon les formes les plus strictes de la tradition républicaine. Le Maréchal était appelé à la fonction normale de Président du Conseil par le Président de la République et dans les formes ordinaires. Il convoqua les assemblées parlementaires dès que ce fut matériellement possible et obtint d'elles un vote de confiance » (51). Les présidents des deux Chambres, E. Herriot et J.M. Jeanneney, dans des discours prononcés le 9 juillet, font des éloges dithyrambiques du gouvernement du Maréchal. Ces discours n'ont pas qu'une valeur académique : ils prouvent que les présidents des Assemblées estiment alors que les conditions de l'armistice ont donné satisfaction aux réserves qu'ils avaient fait entendre précédemment et que le projet de réforme constitutionnelle correspond bien aux exigences entraînées par la situation du pays à ce moment. Le grand résistant et futur ministre du général de Gaulle, Henri Frenay, estime que : « Les difficultés rencontrées par le général de Gaulle avec les Anglais, l'incompréhension, pour ne pas dire davantage, que Roosevelt lui témoigne, m'ont vivement frappé. D'une certaine manière c'est compréhensible, le général n'a aucune légitimité. Celle-ci, qu'on le veuille ou non, est à Vichy, puisque Pétain a été légalement investi dans ses fonctions et ses pouvoirs par le Parlement, le 10 juillet 1940 » (229). Si les gouvernements postérieurs au 10 juillet sont considérés comme légitimes par Frenay, que peut-il en être alors du gouvernement du 16 juin ?

L'Amirauté britannique, qui venait pourtant d'agresser gravement la marine française à Mers-el-Kébir, reconnaît la légalité du gouvernement de Vichy (en contradiction d'ailleurs avec Churchill). Un entretien entre les amiraux Pound et Muselier, le 5 juillet, est révélateur. À une remarque du chef des Forces Navales Françaises Libres (F.N.F.L.) niant la légalité du gouvernement du Maréchal, le Premier Lord de la Mer réplique qu'il doit bien être le seul au monde à penser de cette façon-là (126).

On peut noter que les lois constitutionnelles de la III^{ème} République sont d'une concision extrême. Elles ne citent même pas le président du Conseil, ce dernier usurpant d'ailleurs son appellation car la présidence du Conseil des ministres est assumée par le président de la République, comme dans la V^{ème} République. Il n'est même pas écrit que le président de la République désigne les ministres. De toute façon le communiqué de presse publié par la présidence de la République le 17, et cité précédemment, montre bien que toutes les formes constitutionnelles ont été respectées. S'il y a eu des négligences constitutionnelles, c'est auparavant qu'elles ont été commises. En effet le président Daladier bénéficiait des pleins pouvoirs qui lui avaient été accordés par la Chambre par la loi du 30 novembre 1939. Or aucune décision parlementaire ne renouvela ces pleins pouvoirs pour le gouvernement Reynaud quand ce dernier remplaça Daladier ni quand il remania à deux reprises son gouvernement. « Le 16 mai le Président Herriot a clôturé la dernière séance parisienne de la Chambre des Députés en déclarant : « La Chambre voudra sans doute laisser à son Président le soin de la convoquer lorsque le gouvernement aura une communication à lui faire » . Par là, sans qu'aucun vote soit intervenu, il a étendu implicitement à P. Reynaud et à son gouvernement les pleins pouvoirs accordés à Daladier par la loi du 30 novembre 1939. Véritable tour de prestidigitation parlementaire, a-t-on dit. Mais cela n'en donne pas moins une base légale à la façon de gouverner du président Reynaud. Si le Parlement se réunissait, peut-être ce contrat tacite ne serait-il pas renouvelé » (25).

Par contre le 15 ou le 16 juin, alors qu'il s'agit d'abord d'un possible transfert du gouvernement en Afrique du Nord, ensuite de la démission du président du Conseil et de son remplacement, enfin de la décision concernant une demande d'armistice, il va de soi que la réunion des Chambres serait extrêmement souhaitable. Or il y a à Bordeaux suffisamment de députés et de sénateurs pour tenir des réunions avec un quorum suffisant. Dès le 15 juin certains parlementaires vont voir les deux Présidents et leur demandent de réunir d'urgence les Assemblées. Ceux-ci s'y refusent.

« C'est délibérément que MM. Herriot et Jeanneney, avec la quasi-complicité du président de la République, qui aurait dû les rappeler au respect de la constitution et de la souveraineté populaire, ne convoquèrent pas le Parlement. Le chef du gouvernement, M. P. Reynaud n'était pas moins coupable qu'eux. Dans ses Mémoires, il écrit : « Si j'avais pu réunir la Chambre, je serais allé devant elle ». Constitutionnellement, en effet, le Parlement était seul qualifié pour trancher de l'ultime décision à prendre. Si M. P. Reynaud se résigna à donner sa démission au président de la République dans les conditions où il le fit, et sans en référer au Parlement, c'est non seulement que la loi des pleins pouvoirs conférait une certaine légalité à son geste, mais surtout que personne parmi les chefs responsables de la IIIème République n'entendait compromettre le régime parlementaire et moins encore les élus de 1936 dans la décision la plus dramatique de l'histoire nationale » (77).

Voici vraisemblablement la vraie raison de cette carence parlementaire. Soit une solution d'armistice peut être trouvée, avec toutes les conséquences induites, mais sans responsabilité de la Représentation Nationale, soit le gouvernement part en Afrique du Nord et le jeu parlementaire reprend paisiblement. Dans le premier cas, on refile la « patate chaude » au Maréchal qui prendra donc la responsabilité des « pots cassés » ; dans le second, Reynaud préfère magouiller avec Lebrun, Herriot et Jeanneney son retour aux affaires, comme nous le verrons ci-après, sans intervention de l'Assemblée.

En fin de compte le général de Gaulle est le seul, appuyé par le professeur Cassin, à estimer que le gouvernement Pétain est illégal dès le 16 juin. À la Libération il fera d'ailleurs poursuivre tous les ministres de ce gouvernement. Toutefois il ne les fera pas poursuivre pour participation à un gouvernement illégal, mais pour le crime d'avoir demandé l'armistice. Remarquons qu'il fut vivement contesté dès 1943, notamment par le futur Garde des Sceaux (alors commissaire à la Justice), François de Menthon : « De Gaulle aurait voulu voir Pétain et ses acolytes jugés tous ensemble pour répondre d'un seul et unique chef d'accusation : la responsabilité qu'ils avaient prise en signant un armistice avec l'Allemagne en juin 1940. M. de Menthon refusait d'entériner cette responsabilité collective ; il l'estimait impossible selon la loi française et était prêt, s'il le fallait, à démissionner. À ses yeux l'armistice était une grave erreur, non un crime. La discussion se poursuivit à Paris tout au long des mois qui suivirent la Libération. Ce fut de Gaulle qui céda » (220).

Le Général explique sa position dans le tome 3 de ses *Mémoires de Guerre* : « Ce qui, dans l'accusation, me paraissait essentiel, l'était moins aux yeux de beaucoup. Pour moi la faute capitale de Pétain et de son gouvernement c'était d'avoir conclu avec l'ennemi, au nom de la France, le soi-disant « armistice ». Certes, à la date où on l'avait signé, la bataille dans la métropole était indiscutablement perdue. Arrêter le combat entre l'Atlantique et les Alpes pour mettre un terme à la déroute, cet acte militaire et local eût été très justifié. Aussi étais-je contrarié de voir la Haute-Cour, les milieux parlementaires, les journaux, s'abstenir dans une large mesure de stigmatiser l' « armistice » ». En dépit de son aversion pour l'armistice, le Général reconnaît que la bataille dans la métropole était perdue. On comprend sa grande fureur quand, lors du procès Pétain, la Haute Cour a refusé de considérer que la conclusion de l'armistice, en soi, ait été un crime. Cette jurisprudence sera confirmée à l'occasion du procès Weygand (140).

Dans le Manifeste du 27 octobre 1940 de Brazzaville, constituant un Conseil de défense de l'Empire, de Gaulle déclare le gouvernement de Vichy inconstitutionnel. Dans la Déclaration organique du 16 novembre rédigée par le professeur Cassin et accompagnant le Manifeste, ce dernier énumère les diverses raisons, certaines d'ailleurs bien spécieuses, pour lesquelles il estime le gouvernement de Vichy inconstitutionnel. Mais on peut noter que, dans ses attendus, aucun fait reproché n'est antérieur à la réunion du Parlement à Vichy le 10 juillet. Il est d'ailleurs intéressant de constater que W. Churchill, à la réception de ce Manifeste et de cette Déclaration, dira prudemment au Général, dans une lettre du 24 décembre 1940 : « En vous faisant la présente communication, je désire qu'il soit bien établi que le Gouvernement de Sa Majesté ne doit pas être considéré comme ayant exprimé un quelconque avis quant aux diverses considérations constitutionnelles et juridiques contenues dans le Manifeste et la Déclaration organique » (82). La confiance de Churchill dans les compétences juridiques du professeur Cassin semble avoir été plutôt limitée.

De toute façon la plus haute juridiction du pays, le Conseil d'État, dans une décision de juin 1947, a définitivement clos la contestation sur la légalité du gouvernement du 16 juin 1940 : « Ce gouvernement peut difficilement être regardé comme un gouvernement de fait puisqu'il fut formé conformément aux dispositions de la Constitution de 1875 et aux coutumes de la III^e République, par la personnalité désignée à cet effet par le président de la République après la démission régulière du gouvernement précédent » (211).

Enfin on peut noter une curieuse anomalie : ni le président Lebrun, qui

appela Pétain au pouvoir puis présida les Conseils des ministres du 17 juin au 10 juillet, ni les présidents Herriot et Jeanneney, qui présidèrent les séances des Assemblées les 9 et 10 juillet, ni le président Reynaud, qui recommanda Pétain comme successeur et signa le décret du Journal Officiel désignant le Maréchal comme président du Conseil, ne furent poursuivis par la justice gaulliste à la Libération. Ils avaient pourtant beaucoup plus contribué que les ministres du Maréchal, dont la plupart faisaient d'ailleurs partie précédemment du gouvernement Reynaud, à la mise sur pied de son gouvernement, à la demande d'armistice et à la mise en sommeil de la République.

Il est donc indubitable que le gouvernement Pétain du 17 juin était parfaitement légal. Cette légalité a été confirmée par le vote du 10 juillet des Assemblées. Elle ne faisait d'ailleurs aucun doute pour le très grand nombre de pays qui ont entretenu des représentations diplomatiques auprès de lui. Par ailleurs personne ne doute que, si ces Assemblées avaient pu être réunies dès le 17 juin, le résultat du vote aurait été strictement le même et que, si un référendum avait pu être organisé auprès de la population, le Maréchal aurait obtenu une quasi-unanimité d'opinions favorables. Son gouvernement était donc non seulement légal, mais légitime.

On comprend mieux la grogne du général de Gaulle devant le refus de la Haute Cour de Justice de considérer la demande d'armistice comme un crime. En effet si le gouvernement Pétain est légal et légitime et si la demande d'armistice n'est qu'une solution normale – même si elle est éventuellement discutable – à la situation catastrophique de la nation, toute son argumentation pour justifier sa dissidence tombe d'elle-même ainsi que la justification des discours si polémiques qu'il prononce à partir du 19 juin contre le gouvernement français (voir chapitre IX) et il redevient le général rebelle qu'il dépeint lui-même dans une lettre du 13 juin 1942 adressée à Anthony Eden : « S'il devait être entendu qu'un officier général peut, impunément, quitter son poste, rejeter son devoir et inciter ses anciens subordonnés à imiter son exemple, parce qu'il se trouve en territoire allié, que penseront les soldats, marins et aviateurs français qui combattent et dont certains meurent tous les jours pour leur pays » ? (233). Il est vrai que ce texte concernait l'amiral Muselier qui, excédé par l'autoritarisme du Général mais bien loin d'entrer en dissidence, n'avait fait que lui signifier qu'il cessait sa collaboration avec lui. Peut-être est-ce la raison pour laquelle certains historiens laissent entendre que le discours si violent du 19 juin n'aurait jamais été prononcé. Cependant nous verrons au chapitre X que cette thèse repose sur des documents crédibles et qu'il est impossible de l'écarter complètement.

LES COMLOTS, SUPPOSES OU REELS, DU 16 JUIN

Par de nombreux côtés les journées des 14, 15 et 16 juin 1940 sont si incompréhensibles, les attitudes de leurs acteurs sont si déroutantes que de multiples rumeurs de « complots » en tous genres ont agité la place de Bordeaux et ont fait les régals de nombreux auteurs.

COMLOT PÉTAIN-WEYGAND / Notons d'abord une évidence qui semble avoir échappé à beaucoup d'historiens et de mémorialistes. Prendre le pouvoir en France, le 17 juin 1940, ressemble plus à un apostolat qu'à une partie de plaisir. Il faut avoir une ambition dévorante et, de plus, n'avoir aucune responsabilité directe dans le sort de millions de combattants et de dizaines de millions de citoyens, comme de Gaulle, ou estimer avoir une revanche à prendre sur le monde politique qui l'avait mis à l'écart et un désir sincère, même si il est on ne peut plus discutable, de trouver une solution aux malheurs de la France par un rapprochement avec l'Allemagne, comme Laval, pour désirer exercer un pouvoir dans la situation dramatique du pays à mi-juin.

S'agissant du maréchal Pétain il y a une quasi-unanimité, sauf chez quelques rares auteurs gaullistes, pour souligner son manque d'ambition politique. Les deux dernières fonctions officielles qu'accepte Pétain, avant d'être appelé par Reynaud comme vice-président du Conseil, sont un maroquin de ministre de la Défense en 1934 et le poste d'ambassadeur à Madrid en 1939. Et pourtant il fut très souvent sollicité. Pour ne prendre que les dernières années précédant la guerre, il est sollicité en 1938 par le sénateur Lémery, qui fait des démarches en ce sens auprès du président Lebrun, pour prendre la direction du gouvernement. Mais il refuse. Quelques mois plus tard il est sollicité par plusieurs personnalités, dont encore le sénateur Lémery, pour se présenter à la présidence de la République. L'avis unanime est qu'il avait les plus grandes chances de succès. Mais il refuse encore et demande à Lémery de faire afficher au Sénat un court billet ainsi libellé : « Je maintiens ma décision : je ne suis pas candidat à la Présidence de la République » (78 – H. Amouroux). Et le président Lebrun sera réélu.

Pendant son ambassade à Madrid, il est plusieurs fois sollicité pour des postes gouvernementaux. Il écrit alors à son confident, le général Laure : « Quoi qu'il en soit, je suis bien décidé à ne pas me laisser enrôler dans un gouvernement ou à participer au commandement. Il faut que je me souviene que, dans trois mois, j'entrerai dans ma 85ème année » (78 – H. Amouroux). En septembre 1939, sollicité par Daladier, il refuse d'entrer dans son gouvernement. À nouveau sollicité par Daladier en

mars 1940, il réitère son refus en dépit de l'insistance de Herriot. Marc Ferro souligne que « Pétain n'a jamais été un général de coup d'État » et détaille toutes les occasions où il refusa de se mêler aux complots qui agiterent la France au cours des années 30 (77). Le Maréchal, lui-même, lors de son procès dira : « J'ai répondu à tous les appels du peuple français, quels que fussent mon âge et ma fatigue. Au jour le plus tragique de son histoire, c'est encore vers moi qu'il s'est tourné. Je ne demandais ni ne désirais rien. On m'a supplié de venir : je suis venu. Je devenais ainsi l'héritier d'une catastrophe dont je n'étais pas l'auteur. Les vrais responsables s'abritaient derrière moi pour écarter la colère du peuple » (151). W. Langer conclut de ce procès : « De l'ensemble des témoignages contradictoires, le lecteur impartial est tenté de conclure qu'il n'y eut jamais aucune raison véritable de mettre en doute le patriotisme de Pétain et que les histoires que l'on a racontées sur son abominable action souterraine ne reposent guère que sur des racontars et une interprétation forcée des faits » (111). On est bien loin de « l'ambition sénile » dont l'accusera plus tard de Gaulle.

S'agissant de Weygand les choses sont encore plus simples. Tous les témoignages soulignent son manque total d'ambition politique. Jacques Weygand souligne : « Mon père n'avait jamais eu l'ambition de jouer un rôle actif dans le gouvernement de la France ; à plusieurs reprises, entre 1935 et 1939, il avait écarté sans équivoque les offres qui lui avaient été faites, entre autres par Georges Mandel. À Bordeaux il n'était devenu ministre qu'à la demande du maréchal Pétain ; dans la tragédie que traversait alors la patrie, refuser la charge qu'on le priait d'assumer lui aurait semblé aussi insolite que la solliciter si on ne la lui avait pas proposée. Si il était là, mêlé aux intrigues des politiciens, exposé aux caprices d'un homme qui lui avait toujours paru énigmatique et que le grand âge rendait instable, ce n'était ni par ambition, ni par pusillanimité, mais seulement par sens du devoir » (195). Weygand lui-même affirme : « Au moment de la crise de septembre 1938, j'avais adressé une demande au ministre de la Guerre, en vue de reprendre du service si le conflit éclatait. Ayant l'honneur de compter dans le cadre actif, et me sentant, malgré mes soixante et onze ans, encore capable d'efforts, je ne voulais pas demeurer inutile, j'étais décidé à accepter pour servir n'importe quelle tâche, n'importe quel poste » (193). Voilà bien un vrai patriote qui ne demande qu'à servir sa patrie dans quelque condition que ce soit, le contraire d'un ambitieux politique. Même l'ultra-gaulliste Kammerer reconnaît que Weygand « était sincère et désintéressé » (104).

L'amiral Leahy, ambassadeur américain à Vichy, dans une lettre à Roosevelt du 19 mars 1941, souligne que « les deux personnes qui me donnent l'impression d'être totalement dévouées à la France sans

poursuivre aucun avantage personnel, sont le maréchal Pétain et le général Weygand. Tous deux possèdent une vitalité étonnante » (247). De son côté, W. Langer estime que : « ce qu'on peut vraiment avancer sans se tromper, c'est que ni Pétain, ni Weygand n'ont accepté leurs nouvelles charges avec enthousiasme ou avec un autre sentiment que d'abnégation patriotique » (111). Même Reynaud, évoquant ses appels à Pétain et Weygand de la mi-mai, reconnaît que « l'attitude de Pétain et Weygand, acceptant, dans des circonstances aussi périlleuses, l'un de participer aux responsabilités du gouvernement, l'autre d'assumer celles du commandement en chef, m'inspire alors un vif sentiment de reconnaissance. Ils m'apparaissent comme se sacrifiant noblement au pays » (161).

Une collusion Pétain-Weygand pour une prise du pouvoir paraît donc totalement infondée.

COMLOT PÉTAÏN-LAVAL / Ici les accusations deviennent plus précises puisque ce supposé complot sera un des griefs faits au Maréchal lors de son procès. On aurait même évoqué une collusion remontant à 1934. Certes les deux hommes avaient siégé quelques mois ensemble, en 1934, dans le gouvernement Doumergue, mais ensuite leurs relations semblent avoir été très épisodiques.

Lors de l'élection présidentielle de 1939, à l'occasion de laquelle le sénateur Lémery dirigea un groupe de pression favorable à Pétain, Laval soutint le socialiste Bouissou. L'ancien ambassadeur Henri Haye se souvient : « J'eus avec Pierre Laval les plus vives controverses, à Versailles, siège de l'élection, où il se montra l'adversaire le plus acharné des partisans du Maréchal. Les parlementaires de l'époque ne peuvent l'avoir oublié. Comment a-t-on pu, lors des procès qui suivirent la défaite allemande de 1945, oser prétendre qu'un complot avait été formé entre le maréchal Pétain et Pierre Laval pour ensemble s'emparer du pouvoir ? Seule la mauvaise foi qui préside aux passions partisans peut soutenir de semblables contrevérités » (101).

Un des plus farouches partisans du complot Pétain-Laval est Philippe Simonnot. Mais sa longue démonstration tendant à prouver la continuité des contacts Pétain-Laval entre 1934 et 1939 paraît assez peu convaincante. Par contre il attribue un rôle important à Laval dans les relations franco-espagnoles en mai et juin 40 du fait de ses relations suivies avec l'ambassadeur d'Espagne Lequerica (174). Mais Pétain ayant, de son côté, une solide amitié avec Lequerica, n'avait pas besoin de Laval pour assumer ses propres contacts et ceci ne prouve pas une

collusion Pétain-Laval en vue de prendre le pouvoir. W. Shirer aussi signale des contacts entre Pétain et Laval au cours de 1939 et début 1940. Mais ces relations épisodiques ne peuvent en aucune façon être considérés comme une collusion, encore moins comme un complot (172).

Par ailleurs nous avons vu que, du 14 au 16 juin, Laval envoyait émissaire sur émissaire au Maréchal pour obtenir une place dans le ministère Pétain qu'il considérait comme inévitable. Enfin, à cause du refus final de Pétain de donner à Laval le poste de Ministre des Affaires Etrangères, ce dernier ne fera pas partie du premier gouvernement Pétain. Une collusion Pétain-Laval pour prendre le pouvoir avant le 16 juin paraît donc très peu crédible. Tout au plus, comme le dit l'amiral Fernet, « au commencement il y avait eu, entre eux, sympathie et même confiance. Le Maréchal, qui s'était toujours tenu en dehors de la politique, avait besoin d'un auxiliaire dans ce domaine » (76). Ceci est la meilleure explication des rapports entre Pétain et Laval en juin et juillet 1940. Le Maréchal était satisfait de trouver un homme d'expérience susceptible de pallier ses insuffisances dans le domaine politique.

COMLOT DES JUSQU'AUBOUTISTES / Voici un complot qui paraît bien réel, que nous avons déjà décrit et qui avait pour but de faire échec à toute demande d'armistice. Resumons-en les différentes phases : .

À la suite du Conseil interallié du 13 juin, Mandel et Reynaud, mécontents d'une acceptation de principe d'une demande d'armistice par Churchill, décident d'envoyer de Gaulle à Londres afin de rigidifier la position de Churchill. Le 14 étant consacré au transfert du gouvernement de Tours à Bordeaux, de Gaulle part dans la nuit du 14 au 15. Dans la journée du 14 plusieurs interventions téléphoniques sont faites auprès du Premier ministre britannique par des ministres et des personnalités politiques jusqu'auboutistes ; elles ont pour but de l'encourager à revenir sur son accord de principe du 13. Leur action est efficace puisque, le 14 au soir, Campbell et Spears viennent informer Reynaud que le Cabinet britannique n'a pas confirmé la position de Churchill du 13 et maintient son exigence de respect de l'accord du 28 mars.

Dans la journée du 15 il devient de plus en plus évident pour Reynaud qu'une demande d'armistice est inévitable. Il envoie donc le soir un message à Churchill pour lui demander à quelles conditions l'Angleterre pourrait autoriser une demande aux Allemands des conditions d'un armistice. Après avoir transmis le message, Campbell et Spears insistent auprès de Churchill pour qu'il conserve une attitude inflexible en ce qui

concerne l'accord du 28 mars.

À son arrivée à Londres, le 16 au matin, de Gaulle est informé par Corbin et Monnet du message de Reynaud à Churchill et de la réponse imminente de ce dernier. Immédiatement Monnet lui présente le projet d'Union franco-britannique qu'il vient de préparer et de Gaulle voit tout le parti qu'il peut en tirer. Sachant que Churchill se prépare à donner son accord à la demande d'armistice sous condition de la livraison de la flotte, il téléphone immédiatement à Reynaud pour lui demander de ne prendre aucune décision en Conseil des ministres et d'attendre, dans la journée, la communication du texte d'union, si il parvient à le faire accepter par Churchill. Au cours du déjeuner qu'il prend avec Churchill, de Gaulle obtient l'accord de ce dernier. Les ultimes retouches du texte sont faites en début d'après-midi. Entre temps Churchill avait donné son accord conditionnel à la demande d'armistice par deux messages successifs. Monnet et de Gaulle manoeuvrent pour les faire annuler et retirer par Campbell à Bordeaux. En fin d'après-midi le texte d'Union franco-britannique est présenté par Reynaud au Conseil des ministres et est repoussé par ce dernier. Reynaud en tire les conséquences et démissionne.

De Gaulle et Monnet, très opposés à l'armistice, ont obtenu en fin de compte un résultat inverse à ce qu'ils espéraient puisque la demande d'armistice va partir dans les heures qui vont suivre. Monnet en fut très affecté, mais il est vraisemblable que de Gaulle n'en fut pas mécontent. En effet nous avons vu précédemment qu'il était trop lucide pour croire sérieusement au projet d'Union franco-britannique et que Churchill n'y croyait pas plus. En fin de compte seuls quelques auteurs gaullistes accordent une importance démesurée à cette tentative d'union très peu crédible et reprochent aux dirigeants français de l'époque de ne pas l'avoir acceptée.

En effet, nous l'avons déjà vu, ce projet ne répondait en rien à l'urgence de la situation militaire et nationale et de Gaulle connaissait suffisamment ses collègues du gouvernement pour savoir qu'il avait peu de chances d'être retenu. Mais, grâce à lui, il torpillait une demande d'armistice avec l'accord de l'Angleterre, hypothèse la plus défavorable pour son ambition (sur l'ambition politique du Général voir chapitre X). Comme le dit avec justesse Jacques Chastenot : « De Gaulle avait atteint son but : la Grande-Bretagne n'autorisait plus la France, même sous conditions, à conclure un armistice séparé » (212).

COMLOT PÉTAÏN-REYNAUD / Qu'on l'approuve ou qu'on la

condamne, l'attitude de Reynaud du 20 mai au 14 juin 1940 paraît relativement cohérente. Il s'en tient, du mieux qu'il peut, à la philosophie du « Club », à savoir, en cas de défaite militaire prévisible sur le sol français, transférer le gouvernement en Afrique du Nord ou, de préférence, à Londres pour suivre le mieux possible les directives de Churchill. Mais pendant toute cette période, il est très embarrassé par deux évidences. D'abord il ne voit pas très bien comment transférer le gouvernement hors de France alors que l'armée française se bat et que, même si elle commence à fléchir sous les coups de boutoir ennemi, les Allemands, à la mi-juin, n'occupent même pas la moitié du territoire. Dans les cas de la Belgique, de la Hollande ou du Luxembourg, l'exigüité des territoires nationaux et la disproportion écrasante des forces en faveur de l'Allemagne avaient permis une occupation éclair des Allemands et un départ forcé et précipité des gouvernements hors des pays concernés. Par contre, comment faire de même dans une France de 550 000 km², dont l'armée résiste avec acharnement au rouleau compresseur allemand, sans être suspecté d'abandon du territoire national et de trahison ?

La deuxième évidence, qui explique tous ses atermoiements devant les demandes répétées du Conseil des ministres et des chefs militaires, est que, si il met en présence les dirigeants français et britanniques pour évoquer à l'avance les suites devant être données à la défaite prévisible, des dissensions graves se produiront, tant dans son gouvernement qu'entre Français et Anglais. C'est pour cela qu'il se vante, dans ses Mémoires, d'avoir volontairement éludé la demande faite par le Conseil des ministres le 25 mai d'étudier avec les Britanniques les conséquences d'une probable défaite militaire. C'est également pour cela qu'il « escamotera » Churchill le 13 juin en reconnaissant qu'il a manœuvré pour que l'autorisation donnée par les Anglais à la demande d'armistice soit annulée. Il continue cette politique quand, le 13 juin au soir, il décide avec Mandel de durcir la position de Churchill et d'envoyer de Gaulle à Londres.

Mais, à partir du 14 juin, ses positions deviennent difficilement compréhensibles. Bien entendu il ne dit rien dans ses Mémoires, essentiellement consacrées à démolir ses adversaires politiques Pétain et Weygand, des raisons de ses attitudes contradictoires pendant ces trois jours. Mais il existe une hypothèse, confirmée par plusieurs auteurs, qui explique de façon satisfaisante le déroulement de ces trois journées. Cette hypothèse donne un rôle très important à Madame de Portes, maîtresse de P. Reynaud. En effet cette femme joua un grand rôle pendant toute l'année 1940. Remarquons que plusieurs dirigeants politiques étaient pourvus de maîtresses très actives. Par exemple

Daladier vivait avec Madame de Crussol et Mandel était accompagné d'une comédienne, Béatrice Bretty. Daladier et Reynaud ne s'aimaient pas du tout, mais leurs maîtresses se détestaient plus encore, ce qui ne cessa d'envenimer leurs relations pendant l'année 1940. W. Shirer décrit leurs origines : « Qui étaient ces deux dames titrées qui s'étaient attachées à E. Daladier et à P. Reynaud ? Nées dans de riches familles bourgeoises, mariées dans l'aristocratie, elles utilisèrent leur titre et leur argent pour rechercher la puissance politique par une liaison avec les deux politiciens qui paraissaient les mieux placés pour arriver au sommet » (172).

H. Amouroux dépeint Mme de Portes : « Elle avait quarante-trois ans et elle en paraissait cinquante. Son visage couvert de taches de rousseur et plutôt ordinaire était animé par des yeux clairs et perçants. Vêtue d'un tailleur quelconque et d'un chapeau de velours assez provincial, elle n'était remarquable que par le ton décidé et presque agressif de sa voix, mais elle avait la séduction que donne un tempérament intrépide et dominateur. De Gaulle ne l'aimait pas plus qu'elle ne l'aimait. C'était une dinde, me dira-t-il, comme toutes les femmes qui font de la politique » (9). Le Général n'était guère féministe ! Mme de Portes eût une influence considérable sur P. Reynaud. Elle participait à des conversations qui portaient sur le sort du pays, elle recevait des visiteurs à la place du président du Conseil alité et, sur tous et sur tout, donnait son opinion qui emportait parfois l'adhésion de Reynaud mais influençait toujours son jugement (9). Depuis le début juin, les options politiques de Mme de Portes divergent de plus en plus de celles de Reynaud. Moins anglophile inconditionnelle que lui, mais tout aussi patriote, elle est de plus en plus inquiète de la débâcle croissante de l'armée française et, emboîtant le pas à Pétain et Weygand, elle devient convaincue que l'armistice est la seule solution raisonnable pour arrêter les hostilités. Cette conviction entraîne des accrochages fréquents entre elle-même et les soutiens de Reynaud dans sa politique, de Gaulle, Leca et Devaux notamment.

Nous en arrivons au « complot », on devrait plutôt dire à l'accord officieux entre Pétain et Reynaud. Celui-ci aurait eu lieu vraisemblablement le 15 juin et consistait en une démission de Reynaud du gouvernement, celui-ci étant remplacé par Pétain comme président du Conseil, mais revenant au gouvernement en tant que vice-président du Conseil. En quelque sorte une permutation entre les deux hommes. Le grand avantage de cette solution était pour Reynaud de lui permettre de rester au contact de l'action gouvernementale pendant la phase de demande d'armistice et de revenir au pouvoir dès l'échec de cette demande, ce dont Reynaud a dit à plusieurs reprises qu'il était

convaincu. De plus il n'aurait pas été ainsi celui qui a demandé l'armistice et il aurait respecté l'accord du 28 mars conclu par lui-même. Le prétexte de la démission de Reynaud devait être une démission de Pétain donnée en Conseil des ministres le 16 juin.

Au sujet de cet accord, l'amiral Auphan nous dit : « le 13 ou le 14 juin, Madame Hélène de Portes. a demandé à être reçue par le maréchal Pétain, alors vice-président du Conseil. La démarche parut si insolite que le premier réflexe du Maréchal fut de l'éluder. En raison de son insistance et de la gravité des jours qu'on traversait il finit par la recevoir. Très pessimiste sur l'issue des événements, Mme de Portes venait dire au Maréchal qu'elle faisait tout ce qui était en son pouvoir pour décider P. Reynaud à démissionner et pour convaincre le président de la République de faire appel à lui, maréchal Pétain, pour demander à l'ennemi un armistice : lui seul pouvait l'obtenir et sauver provisoirement la situation. Elle sortit du bureau de Maréchal en larmes, lui répétant qu'il fallait qu'il se prépare à prendre la suite. Après cette entrevue – certainement connue de P. Reynaud, sinon faite en accord avec lui – le Maréchal eût été bien léger de ne pas réfléchir à quelques noms. Il n'y eut dans tout cela aucun « complot », aucune ambition autre que de servir la France » (15).

L.D. Girard affirme : « Non seulement P. Reynaud recommandait au président de la République de désigner le Maréchal comme son successeur à la présidence du Conseil, mais encore, ce qui n'a jamais été dit, il informait le Maréchal lui-même pour qu'il tînt prêt un cabinet de remplacement à une heure où la France ne pouvait pas rester sans gouvernement. Les avocats du maréchal Pétain n'ont pas voulu mettre en cause à son procès la mémoire d'une femme qui tenait le rôle d'égérie auprès de M. P. Reynaud : celui-ci l'avait chargée de prévenir son successeur du rôle qu'il aurait à jouer » (90).

Le colonel de Villelume, conseiller militaire de Reynaud, confirme : « Mme de Portes qui désire ardemment la conclusion d'un armistice, ne voit d'autre solution à la crise que la constitution d'un nouveau ministère. Il sera présidé par Pétain à qui P. Reynaud, en qualité de vice-président du Conseil, apporterait dans la coulisse l'appui de son expérience. Elle a d'ailleurs convaincu déjà le Maréchal de la nécessité de ce remaniement. Il a même été convenu qu'il le provoquerait incessamment en entraînant par sa démission la chute de l'équipe au pouvoir » (189). H. Amouroux confirme : « On saura que Mme de Portes a proposé à P. Reynaud le principe d'un gouvernement Pétain dans lequel – les rôles étant intervertis – il serait vice-président du Conseil » (9).

Cette hypothèse, plusieurs fois confirmée, d'un accord Reynaud-Pétain pour la constitution d'un gouvernement Pétain est celle qui explique le mieux le déroulement souvent incompréhensible des journées du 15 et du 16 juin. Revenons en arrière :

Dans la journée du 13, Reynaud paraît toujours convaincu du bien-fondé de sa politique de refus de l'armistice. Certes il demande à Churchill, au cours du Conseil interallié, quelle serait l'attitude de l'Angleterre en cas de demande d'un armistice par la France. Mais la réponse de Churchill lui paraissant trop accommodante, il « escamote » le Premier ministre et l'empêche de rencontrer le Conseil des ministres français. En fin de journée il prépare avec Mandel une offensive pour contrer l'accord de principe donné par Churchill à la demande d'armistice. La journée du 14 juin est essentiellement consacrée au transit du gouvernement de Tours vers Bordeaux. Toutefois Reynaud se rend compte que sa position devient de plus en plus difficile et il le dit à l'ambassadeur américain Biddle. Il envoie ensuite un ultime message désespéré à Roosevelt. Il semblerait qu'il continue ce jour-là la politique stérile qu'il ne cesse de pratiquer depuis le 25 mai : gagner du temps.

C'est dans la journée du 15 que tout semble basculer. Reynaud comprend vraisemblablement que sa situation devient intenable : l'armée est en pleine déconfiture, l'ensemble des généraux demande que l'on négocie d'urgence un armistice, le maréchal Pétain menace de quitter le gouvernement, l'Amérique, en réponse à son dernier message, fera certainement savoir qu'elle ne s'engagera pas plus avant dans la guerre, les Anglais retirent leurs dernières troupes et abandonnent toute action militaire sur le continent, le gouvernement ne le soutient plus qu'avec réticence. Reynaud pense donc sérieusement que la demande d'armistice va devenir inévitable à bref délai. C'est ce qu'il dit le matin au ministre polonais Zaleski, à la grande surprise de ce dernier. Au fur et à mesure que la journée s'avance, il a une idée qui pourrait lui éviter de demander l'armistice : c'est que le commandant en chef, le général Weygand, fasse capituler son armée. Mais ce dernier repousse cette idée avec horreur. C. Chautemps lance pendant le Conseil des ministres son idée de demande « des conditions d'armistice », demande logique contre laquelle il lui paraît difficile de résister longtemps.

C'est vraisemblablement en fin de journée que l'accord de principe sur le changement de gouvernement est passé avec Pétain. Villelume nous dit : « Dîné avec le Président, Devaux et Mme de Portes. Celle-ci ne cache pas ses démarches (auprès de Pétain) à P. Reynaud, qui, d'ailleurs, se contente d'en sourire. Mais la discussion devient de plus en plus passionnée. Mme de Portes va jusqu'à dire au Président : « D'ailleurs,

mon pauvre Paul, vous n'êtes même pas Français et vous ne pouvez donc pas raisonner en Français ». Celui-ci, indigné, réplique vivement ; comme Mme de Portes l'accuse à moitié sérieusement de lâcheté, il lance sur elle, après un échange de défis, deux verres d'eau » (189). Chaudes ambiances ! Il est donc vraisemblable que l'accord officieux avec Pétain avait déjà été conclu, mais que Reynaud ne voulait pas en faire état en public. D'ailleurs, après le dîner, Reynaud rencontre Spears et Campbell et rédige avec eux un message pour Churchill en lui demandant à quelles conditions la France pourrait être autorisée à demander les conditions d'armistice, approuvant ainsi implicitement la proposition Chautemps. Pendant la rédaction de ce message arrive la réponse de Roosevelt, négative en ce qui concerne une entrée en guerre des États-Unis. Reynaud renforce son message à Churchill en soulignant que, maintenant, une solution immédiate va devoir être prise pour le devenir de la guerre.

Au matin du 16 juin les positions semblent donc claires : les Anglais doivent donner leurs conditions pour la mise en œuvre de la proposition Chautemps, le maréchal Pétain doit démissionner, entraînant la démission de Reynaud et la constitution du gouvernement Pétain qui demandera alors les conditions d'armistice aux Allemands. Churchill joue le jeu puisqu'il fait savoir à Reynaud, à la première heure, par Campbell et Spears, qu'il enverra dans la journée un message autorisant le gouvernement français à demander les conditions d'armistice à condition que la flotte française soit envoyée dans des ports britanniques, condition qu'il est d'ailleurs disposé à négocier dira-t-il dans ses Mémoires.

C'est alors que les jusqu'aboutistes londoniens, de Gaulle et Monnet à leur tête, voyant un cheminement inévitable vers l'armistice, « inventent » le projet d'union franco-britannique et que le général de Gaulle, par son coup de téléphone de 10h30 à Reynaud, obtient de celui-ci de surseoir à toute action dans l'attente de la communication de ce projet dans l'après-midi. La suite de la journée s'explique alors beaucoup mieux : Au cours du Conseil des ministres du matin, Pétain, comme convenu, présente sa démission, mais Reynaud ne suit pas le scénario établi en commun et ne démissionne pas, laissant le Maréchal dans une situation très inconfortable. De plus, toujours en attente de la communication britannique de l'après-midi, Reynaud ne fait pas part au Conseil de l'acceptation de principe par Churchill de la demande des conditions d'armistice. Il ne fera pas plus part au Conseil de l'après-midi des deux messages de Churchill confirmant cette acceptation, d'ailleurs opportunément retirés par Campbell à la suite des interventions de de Gaulle et Monnet. Quand il est confronté au refus du Conseil d'accepter

le projet d'union, il ne lui reste plus alors qu'à en revenir au plan initialement prévu et à démissionner en proposant le nom du Maréchal pour lui succéder.

Un certain nombre de faits rendent cette hypothèse fort crédible.

D'abord la plupart des contemporains soulignent la très bonne entente qui a toujours régné entre Reynaud et Pétain entre le 20 mai et la fin du mois de juin. Y. Bouthillier, membre des gouvernements Reynaud et Pétain, dit à ce sujet : « Considérer l'armistice comme le résultat d'un enjeu disputé entre le président du Conseil et le général en chef, soutenu par le maréchal Pétain, serait n'en rien comprendre. Du 20 mai au 13 juin, il n'y a pas eu lutte, mais compréhension mutuelle. Du 13 au 16 juin, les vœux du président du Conseil furent naturellement impuissants à reculer l'échéance de la décision que réclamait le commandement. La cordialité, la confiance réciproque, furent complètes entre le président Reynaud et le général Weygand jusqu'à et y compris la phase de Tours. Entre le président Reynaud et le maréchal Pétain, les relations furent et demeurèrent parfaites jusqu'à et y compris le départ manqué de l'ancien président du Conseil pour l'Amérique le 22 juin » (37). À l'occasion d'une conversation avec le Maréchal, le 14 juin, Baudouin, lui aussi ministre dans les deux gouvernements, note : « Le Maréchal ne me cache pas sa grande sympathie pour M. P. Reynaud. Il est convaincu que si celui-ci n'avait pas signé lui-même l'engagement franco-britannique, aucun désaccord ne les séparerait » (21).

On voit combien les dissensions possibles entre Reynaud d'une part, et Pétain et Weygand d'autre part, ont été grossies et exacerbées par de Gaulle faisant, par ailleurs, tout son possible pour faire renvoyer le commandant en chef. De plus les Mémoires de de Gaulle et de Reynaud, dont le côté hagiographique est beaucoup plus marqué que le côté historique, n'ont rien fait pour exposer avec justesse la réalité des rapports entre ces dirigeants.

Par ailleurs, juste avant le Conseil des ministres du 16 juin à 17 heures, Baudouin se trouve seul avec Reynaud. Il lui demande : « Qu'allez-vous décider à la suite du Conseil où une forte majorité se prononcera en faveur d'une demande d'armistice ? M. P. Reynaud, dont tous les traits expriment la tristesse et la lassitude, après un long silence me répond :

- Nous allons fatalement vers un gouvernement Pétain. J'en ai déjà entretenu le président de la République. Mais ce qui est très grave, c'est que le Maréchal mettra Laval aux Affaires étrangères : ce sera la rupture complète avec l'Angleterre.

Je dis au Président que, d'après mes renseignements, il est en effet exact

que P. Laval envoie au Maréchal émissaire sur émissaire pour réclamer ce portefeuille.

— Mais je suis prévenu depuis hier que le Maréchal, pour éviter Laval, me demandera de passer du poste de sous-secrétaire d'État aux Affaires Étrangères à celui de ministre

— Ce serait parfait, dit le Président » (21).

Ce texte est important. Il montre d'abord que, après réflexion, Reynaud ne croyait guère au succès auprès de ses ministres de la proposition d'Union franco-britannique. Il montre ensuite que, dès la veille, le Maréchal avait commencé la constitution de son Cabinet et était donc bien prévenu de son accession au pouvoir. Baudouin était au courant puisque le poste des Affaires étrangères lui avait été proposé. Reynaud reconnaît avoir déjà mis au courant le président Lebrun. Enfin, si il confirme l'accord de principe entre Reynaud et Pétain sur le changement de gouvernement, il prouve également, à l'évidence, l'absence de connivence entre Pétain et Laval, qui envoie émissaire sur émissaire au Maréchal pour obtenir un poste gouvernemental.

Par ailleurs nous comprenons mieux maintenant la liste ministérielle préétablie que le Maréchal sort de sa poche le soir du 16 juin, quand il est sollicité par Lebrun pour succéder à Reynaud, démissionnaire. Certains ont voulu voir dans ce geste la preuve d'un complot. Certains ont même suggéré qu'elle avait été rédigée par Pierre Laval. La vérité est beaucoup plus simple : elle avait été rédigée à l'avance en accord avec Reynaud et c'est d'ailleurs pour cela qu'elle reprenait onze ministres du gouvernement Reynaud. Le président Lebrun, qui avait déjà été prévenu par Reynaud, a d'ailleurs exprimé sa satisfaction d'avoir un gouvernement immédiatement constitué, ce qui le changeait des interminables tractations dont chaque crise ministérielle était l'occasion, mais n'a manifesté aucune surprise.

Par contre ce qui est extrêmement fâcheux, dans le déroulement de cette journée du 16, fort différent des prévisions initiales des principaux protagonistes, est que le maréchal Pétain, vraisemblablement vexé de sa démission du matin qui n'avait pas entraîné la suite prévue, à savoir la démission de Reynaud, et l'avait placé en porte-à-faux, fâché ensuite d'avoir vu ce dernier défendre le projet irréaliste d'Union franco-britannique, ne conserve pas Reynaud dans son gouvernement avec la fonction de vice-président du Conseil, comme cela était prévu. Villelume explique : « Le ministère Pétain se constitue, mais toutefois dans d'autres conditions que celles qui avaient été prévues ces jours-ci. L'appui donné par P. Reynaud au projet anglais a tout changé. Après avoir désigné les

nouveaux ministres, le Maréchal, au lieu de lui offrir la vice-présidence du Conseil, s'est tourné vers lui en disant : « Quant à vous, Monsieur le Président, je pense que vous êtes désireux de vous refaire une virginité » » (189). Toutefois Villelume reconnaît qu'il n'est pas absolument sûr de cette version et qu'il aurait entendu dire, par ailleurs, que la vice-présidence avait été proposée à Reynaud mais que ce dernier l'aurait refusée. Or il est vraisemblable que la présence de Reynaud auprès du Maréchal aurait modifié les réactions de Churchill le 17 juin.

De Gaulle a donc réussi à torpiller la meilleure solution du moment, ou en tout cas la moins mauvaise, à savoir la conclusion d'un armistice avec l'accord de l'Angleterre, solution qui avait la faveur de la plupart des dirigeants du moment. En effet Churchill était alors prêt, il le confirme dans ses Mémoires, à discuter de l'envoi de la flotte dans les ports anglais : « En se réunissant le Conseil pensait recevoir la réponse à la demande adressée par eux d'un accord unanime à la Grande-Bretagne pour que celle-ci libérât la France de ses obligations du 28 mars, l'autorisant ainsi à demander aux Allemands leurs conditions d'armistice. Il se peut et il est même probable que si notre réponse formelle lui avait été communiquée, la majorité aurait accepté notre condition principale, à savoir le transfert de la flotte en Grande-Bretagne, ou, tout au moins aurait fait quelque contre-proposition convenable ; elle se serait ainsi trouvée autorisée à entrer en négociation avec l'ennemi, tout en se réservant la possibilité de se retirer en Afrique en dernière analyse, si les conditions allemandes étaient trop sévères » (56). Il est très vraisemblable que la solution du désarmement de la flotte en Afrique du Nord, qui était en train de se mettre en place, aurait été agréée par Churchill qui montre ici que, le 16 juin, il donne son accord conditionnel à la demande d'armistice et se déclare prêt à négocier. Par ailleurs il reproche implicitement à Reynaud de ne pas avoir fait part au Conseil de cet accord. Il confirmera ce reproche dans la confidence qu'il fera après guerre à Harold Laski, secrétaire général du parti travailliste : « Je n'ai pas dit que la France avait trahi en demandant l'armistice. J'ai même reconnu qu'elle était dans la nécessité de le faire. Ce n'est pas ma faute si Paul Reynaud a négligé d'en informer ses ministres » (26).

Il est d'autant plus dommage que cette solution d'armistice avec l'accord anglais, presque certaine le 16 à 10h30, avant l'appel téléphonique de de Gaulle à Reynaud, n'ait pu être menée à son terme. En effet, dans la nuit du 16 au 17, vers 6 heures du matin, Reynaud reçoit une communication téléphonique de Washington. Elle émane du capitaine René de Chambrun, gendre de Laval et ami intime de Roosevelt, qui avait été chargé par le gouvernement, avec l'accord de l'ambassadeur américain Bullitt, d'une mission de bons offices auprès de Roosevelt et de

l'Administration américaine. Chambrun, de la Maison Blanche, informe Reynaud de la dernière position de Roosevelt : « Le Président est convaincu qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un armistice mettant honorablement fin à la guerre sur le territoire français, mais à la seule condition que la flotte ne soit pas livrée ». Reynaud l'informe alors qu'il est démissionnaire, que le Maréchal a formé un nouveau gouvernement et promet à Chambrun d'informer Pétain, dès son réveil, de leur communication (48). Outre l'accord anglais, le gouvernement Pétain-Reynaud, si il avait pu être constitué, avait également obtenu l'accord américain.

On mesure maintenant l'immense responsabilité de Reynaud qui, depuis le 26 mai, se refuse à réunir les gouvernements anglais et français pour examiner ensemble les conséquences d'une défaite prévisible, qui élude en permanence l'étude des problèmes sérieux, qui escamote Churchill le 13 juin pour ne pas dire la vérité à ses ministres, qui sabote la journée du 16 juin en ne respectant pas le planning établi avec le maréchal Pétain, mais surtout qui continue ce jour-là à ne pas informer ses ministres de l'accord anglais à la demande d'armistice, accord qu'il a sollicité lui-même la veille, et démissionne avant que cet accord ait pu être examiné. Rien ne l'empêche, en effet, après le rejet prévisible par le Conseil de la proposition d'Union franco-britannique, de « ressusciter » les deux messages qui ont, certes, été retirés par Campbell, mais dont il connaît la teneur, d'obtenir l'accord du Conseil sur la position britannique et, soit par lui-même, soit, après sa démission, par le gouvernement Pétain-Reynaud qui était programmé, d'entamer avec Churchill la négociation sur le sort de la flotte que celui-ci attendait, et d'envoyer alors la demande des conditions d'armistice. Dans ce cas Churchill aurait été bien en peine de renier son accord pour la demande d'armistice et la volte-face complète qu'il fera le lendemain, avec la complicité du général de Gaulle, dans son attitude envers le gouvernement français n'aurait vraisemblablement pas eu lieu (voir chapitre VI). Mais, hélas, il choisit alors d'effectuer une manœuvre politicienne décrite ci-après dans « le petit complot ».

Etant donné la situation dramatique du moment, la démission de Reynaud en fin d'après-midi, sans avoir ressuscité l'accord conditionnel de Churchill à la demande d'armistice, sans en avoir informé ses successeurs, est plus qu'une faute : c'est presque une forfaiture qui sera extrêmement lourde de conséquences.

LE PETIT COMLOT / Parmi les complots réels ou supposés du 16 juin, il faut mentionner ce qu'on peut appeler le petit complot, qui n'est en réalité qu'un accord entre Lebrun, Reynaud, Herriot et Jeanneney. Mais cet accord explique la démission prématurée de Reynaud.

En effet, au cours de la journée, ces quatre hommes se rencontrent à deux reprises. Ils tombent d'accord sur le processus suivant : Reynaud est convaincu que le Maréchal n'arrivera pas à obtenir un armistice honorable des Allemands et, notamment, que ces derniers exigeront la livraison de la flotte. Il propose donc aux trois présidents d'accepter sa démission, de désigner Pétain pour lui succéder et, après les quelques jours nécessaires pour que Pétain se rende compte de l'impossibilité de l'armistice, de le rappeler, lui Reynaud, à la présidence du Conseil pour transférer le gouvernement hors de France. D. Leca, confident de Reynaud, décrit l'entretien des quatre hommes : « Alors, entre ces quatre hommes prévalut, sans qu'il soit possible ni nécessaire de discerner la part de responsabilité de chacun, l'idée qu'à défaut de Reynaud lui-même, l'évènement se chargerait bien de lever l'hypothèque, si seulement ils laissaient opérer le vieillard naïf qui croyait pouvoir négocier avec Hitler. Il faudrait à Pétain quelques jours à peine pour s'apercevoir de son erreur. Demain, mardi ou mercredi, Lebrun rappellerait Reynaud, dont l'autorité vis-à-vis de Churchill serait restée intacte » (118).

Max Gallo, de son côté confirme l'accord des quatre Présidents : « De Gaulle arrive rue Vital-Carles au siège de la région militaire où doit se trouver Paul Reynaud. Il aperçoit Dominique Leca, accablé. Il écoute le directeur de cabinet du président du Conseil, qui lui explique le sens de la démission de Reynaud, que lui-même regrette. Reynaud veut que les partisans de l'armistice, Pétain en tête, découvrent eux-mêmes l'impossibilité de le conclure, tant les exigences allemandes seront démesurées. Et, dans deux ou trois jours, mercredi au plus tard, Reynaud reviendra au pouvoir. Le président Lebrun est d'accord avec cette manœuvre, et Jeanneney et Herriot l'approuvent » (79).

Reynaud lui-même répond à une question de Joseph Laniel, le 17 juin : « je lui répondis confidentiellement que je restais à Bordeaux car il était fort possible que je fusse appelé à reprendre le pouvoir pour continuer la guerre, après l'échec des pourparlers d'armistice » (160).

Nous pouvons maintenant compléter notre connaissance du complot Pétain-Reynaud. Le maréchal Pétain était certainement de bonne foi dans la constitution du gouvernement auquel devait participer P. Reynaud. Mais, par contre, ce dernier ne l'était pas du tout. Au lieu de se réjouir de la possibilité d'obtenir un armistice avec l'accord de l'Angleterre et des

Etats-Unis, il ne pense qu'à piéger le Maréchal et à reprendre le pouvoir après l'échec, dont il est certain, de la demande d'armistice. Il ne sait pas que le Maréchal, par l'intermédiaire des Espagnols, a vraisemblablement fait savoir aux Allemands ce qui serait considéré comme inacceptable par la France et donc que la conclusion d'un armistice acceptable est très possible. Ceci explique la démission prématurée de Reynaud qui se met immédiatement « à l'affût » pour reconquérir le pouvoir. Il est possible que le Maréchal ait pressenti le double jeu de Reynaud, ou en ait été informé au cours de la journée, et ceci expliquerait également qu'il ne l'ait pas retenu finalement comme vice-président du Conseil lors de la constitution de son gouvernement.

La conclusion de tous ces soupçons de complots, dans une situation en fin de compte plus simple qu'il n'y paraissait, nous est apportée par Y. Bouthillier : « Nous savons bien que l'on ne veut voir l'armistice que comme un double prélude à un coup d'État et à la politique de « collaboration » avec l'ennemi. Mais c'est tout confondre. Pas un seul des ministres du 16 juin ne songeait à une réforme constitutionnelle. Le maréchal Pétain y songeait lui-même si peu qu'il fut stupéfait des projets de P. Laval, lesquels devaient aboutir, comme on sait, à la loi du 10 juillet 1940. Pas un seul des ministres du 16 juin n'eût pu concevoir la « collaboration » avec l'occupant, au sens honni qu'a pris ce vocable. Rien n'a jamais lié l'armistice à une révision de la constitution de 1875, ni à une coopération quelconque entre la France et l'Allemagne, ni au sort, présumé incertain, des armes britanniques. La convention d'armistice a été la conclusion nécessaire d'une situation militaire sans autre issue » (37).

CHAPITRE VI

17 JUIN - LA PRODIGIEUSE JOURNÉE DE WINSTON CHURCHILL

LE DEBUT DE LA JOURNEE

Exceptionnellement nous ferons démarrer cette journée du 17 juin le 16 juin vers 21 heures. En effet c'est à cette heure que Churchill avait pris place dans le train qui devait le mener à Southampton pour embarquer sur un croiseur chargé de l'emmener, accompagné de plusieurs membres du gouvernement, à Concarneau pour une importante réunion avec Paul Reynaud. Quelques instant avant le départ Churchill est averti que Reynaud est sur le point de démissionner et décide donc d'annuler son déplacement.

Peu de temps après son retour à Downing Street il reçoit un appel téléphonique de Spears qui vient de rencontrer de Gaulle peu après son arrivée à Bordeaux. Spears lui expose la crainte de ce dernier de se faire arrêter (qu'il ne semble d'ailleurs pas prendre très au sérieux !) et lui demande l'autorisation de le ramener à Londres le lendemain. En effet, lui dit-il, de Gaulle, en Angleterre, pourrait faire beaucoup pour contrecarrer les conséquences désastreuses de la mesure qu'allait prendre le nouveau gouvernement Pétain, à savoir la demande aux Allemands des conditions d'armistice, en aidant à maintenir l'esprit de résistance. D'ailleurs de Gaulle vient de lui confier qu'il envisageait de lancer de Londres un appel à la continuation de la lutte. En outre, si de Gaulle reste en France, il ne fait plus partie du nouveau gouvernement et n'est plus qu'un officier général parmi plusieurs centaines d'autres, à titre temporaire et le plus récent de surcroît. Il est impossible de l'imaginer défiant avec succès l'autorité de Pétain sur n'importe quel point de l'Empire français. Il ne peut donc, dans ce cas, plus rien amener à la cause britannique. Il obtient de Churchill confirmation des conditions de séjour à Londres de de Gaulle, à savoir une solde de général de brigade britannique, l'autorisation de venue de sa famille et l'octroi de la

nationalité britannique si la guerre s'achevait par une victoire allemande (90). Par ailleurs Spears convainc Churchill qu'il est préférable qu'il rentre avec de Gaulle, sa mission en France auprès de Reynaud étant devenue sans objet après la démission de ce dernier, et la présence britannique auprès du nouveau gouvernement pouvant être assurée par l'ambassadeur Campbell (177).

De son côté Jean Monnet, qui devait aller à Concarneau avec les membres du gouvernement britannique, arrive à joindre de Gaulle au téléphone vers 22 heures. Celui-ci lui confirme que le président de la République vient de désigner Pétain comme président du Conseil. Il confie à Monnet son sentiment que tout était fini à Bordeaux et annonce son retour à Londres. Monnet ne partage pas ce pessimisme et estime qu'une action est encore possible pour convaincre le gouvernement français de se transporter en Afrique du Nord et de poursuivre la lutte aux côtés de l'Angleterre. Dans le courant de la nuit (il ne mentionne pas l'heure exacte) il se rend donc chez Churchill avec Lord Beaverbrook et lui tient les propos suivants : « Il se peut que Pétain soit installé au pouvoir. Mais rien n'est jamais perdu, sauf quand on est mort. Je crois qu'on peut encore agir à Bordeaux et je me propose d'y aller si vous m'en donnez les moyens et, si cela était possible, avec un membre de votre gouvernement » (132). Churchill lui donne son accord et Monnet partira le surlendemain pour Bordeaux.

Churchill, dont l'obstination est bien connue, a décidé de prendre contact directement avec Pétain. Selon François Kersaudy, après une attente interminable, il finit par le joindre à 2 heures du matin. Le seul témoin de la conversation serait le général Hollis qui déclara n'avoir jamais entendu Churchill s'exprimer avec tant de violence (108). Pour P. Masson, Churchill aurait violemment reproché au Maréchal d'avoir rompu l'accord du 28 mars et de ne pas avoir envoyé la flotte en Angleterre (254). Hélas nous ne connaissons pas dans le détail les termes de cette conversation pourtant capitale et qui doit entrer pour une part importante dans les réactions de Churchill au cours de cette journée et des suivantes. Il va de soi qu'elle n'a pas dû contribuer à combler le fossé en train de se creuser entre les deux gouvernements.

Dans la matinée Churchill adresse un message personnel à Pétain et Weygand en rappelant son obsession du sort de la flotte française : « *Je tiens à vous redire ma profonde conviction que l'illustre maréchal Pétain et le fameux général Weygand, nos camarades des deux grandes guerres contre les Allemands, ne voudront pas frapper leur alliée en livrant à l'ennemi la belle flotte française. Un tel acte marquerait leurs noms au fer rouge pendant mille ans d'Histoire. Et cependant c'est ce*

qui arrivera fatalement si l'on continue à gaspiller ces quelques heures précieuses durant lesquelles la flotte pourrait être mise en sûreté dans les ports anglais ou américains, emportant avec elle l'honneur de la France et ses espoirs » (50).

On peut noter que Churchill est beaucoup moins catégorique que dans les deux messages de la veille, retirés par Campbell, et ne cite pas l'envoi en Angleterre de la flotte avant toute négociation d'armistice comme une condition britannique impérative. Après avoir envoyé ce message Churchill, tenant compte de son entretien avec J. Monnet, décide d'envoyer deux missions à Bordeaux. La première, gouvernementale, se composera du Premier Lord de la Mer, Sir Dudley Pound, du Premier Lord de l'Amirauté (ministre de la Marine), Mr A. Alexander et de Lord Lloyd, secrétaire d'État aux Colonies. Elle partira dès le lendemain 18 Juin et sera essentiellement chargée de s'assurer du sort de la flotte française en cas d'armistice. La deuxième, composée de J. Monnet, de Pleven, de Mönick, attaché financier à l'ambassade, et de Marjolin, son adjoint, partira le 19 juin. Elle devra inciter le gouvernement à partir en Afrique du Nord et, éventuellement, ramener à Londres des hommes politiques désirant continuer la lutte.

En fin de matinée l'avion qui ramène de Gaulle et Spears de Bordeaux atterrit à Londres. Pendant que de Gaulle part poser ses affaires dans le pied-à-terre de son chef de cabinet Laurent, que ce dernier lui a prêté, Spears se rend à Downing Street pour une réunion de travail avec Churchill et Sir Robert Vansittart, secrétaire permanent du *Foreign Office*. Il leur explique ses motivations en amenant de Gaulle. Nous ne possédons pas de détails sur cette conversation, mais il expliquera lui-même plus tard à son épouse ces motivations dans des termes sans équivoque : « La France va être isolée du reste du monde, lui dit-il, et soumise sans arrêt à une propagande tendant uniquement à la tourner contre nous. Une pareille idée peut paraître absurde, mais la guerre risque de durer très longtemps et le peuple de France n'en saura que ce que les Allemands voudront bien lui dire. De plus nous allons être obligés de bombarder les villes françaises ! Si la propagande allemande réussit, et si la nation française prend les armes contre nous, alors nous pouvons fort bien perdre la guerre. Une chose, et une seule, est capable de l'empêcher : c'est qu'une armée française combatte à nos côtés » (24).

Ce sont sans doute ces considérations-là que Spears expose à Churchill et Vansittart. Mais ce dernier ne se rallie pas d'emblée aux vues du général. En effet il trouve déraisonnable d'accroître la tension franco-britannique au moment où le gouvernement français, conservant en mains l'atout de sa flotte, peut l'utiliser pour porter des coups redoutables à l'Angleterre,

soit en s'en servant lui-même, soit en la livrant aux Allemands. Par ailleurs Churchill reproche à Spears de « n'avoir pas ramené un important personnage politique français, capable d'agir sur l'opinion mondiale et de rallier les éléments résistants qui pouvaient subsister en France ». (176). Spears fait valoir que de Gaulle n'est en réalité que l'échelon avancé d'un futur gouvernement Reynaud-Mandel qui ne devrait pas tarder à arriver à Londres. Pourquoi ne pas l'utiliser dans l'intervalle ? Churchill se range alors à cet avis.

Un peu plus tard Spears introduit de Gaulle auprès de Churchill. À notre connaissance il n'existe pas de compte-rendu de cette réunion, les trois acteurs ayant été d'une remarquable discrétion à ce sujet. Churchill, très étrangement, n'en dit pas un mot. Il cite seulement le « célèbre appel au peuple français » que, curieusement, il situe le 17 juin (56). De Gaulle écrit : « La première chose à faire était de hisser les couleurs. La radio s'offrait pour cela. Dès l'après-midi du 17 juin, j'exposai mes intentions à M. Winston Churchill. Naufragé de la désolation sur les rivages de l'Angleterre, qu'aurais-je pu faire sans son concours ? Il me le donna tout de suite et mit la B.B.C. à ma disposition. Nous convînmes que je l'utiliserais lorsque le gouvernement Pétain aurait demandé l'armistice » (82). Quant à Spears il dit seulement : « Le jour même de notre arrivée à Londres, je conduisis de Gaulle chez Churchill au numéro 10 Downing Street. Une des premières choses qu'il lui demanda fut l'autorisation de parler à la France par la B.B.C. ce que le Premier Ministre lui accorda sans un instant d'hésitation » (176).

Il est vraisemblable que les trois hommes commencent à mettre sur pied les manœuvres tendant à empêcher l'armistice par tous les moyens et notamment les tentatives de débauchage des principaux dirigeants de l'outre-mer français, la campagne radiophonique de déstabilisation du gouvernement Pétain de fin juin, début juillet, et enfin qu'ils évoquent la venue attendue à Londres de Reynaud et Mandel. L.D. Girard confirme : « C'est sous l'influence du général Spears que, pressé par les « nécessités » de sa propagande intérieure auprès de l'opinion publique anglaise, Churchill fut amené à faire du général de Gaulle, venu en Grande-Bretagne, la caution française des arguments lancés contre le gouvernement français pour les besoins de la cause » (90).

Robert Mengin qui, occupant une position clé au sein de l'ambassade de France à Londres, possédait un très efficace réseau d'information, estime que c'est au cours de cette réunion que Churchill « accorda à de Gaulle des pouvoirs que ses propres Mémoires ne précisent pas, mais que le général de Gaulle interpréta tout de suite comme étant des pouvoirs souverains. La plupart des membres du cabinet britannique et les hauts

fonctionnaires, dont Sir Alexander Cadogan, *Permanent Secretary of State* au *Foreign Office*, chef de la diplomatie, jugèrent ces pouvoirs exorbitants. Pour donner au général de Gaulle une puissance d'un tel poids, M. Churchill a agi, me dirent plusieurs de ceux dont je parle ici, avec légèreté. M. Churchill a donc, pendant un premier temps, traité les affaires concernant la France avec le Général comme si celui-ci avait qualité pour le faire. Il s'est ainsi, implicitement et par droit d'usage, engagé d'honneur envers le Général. Le fait que l'engagement fut verbal et résultât de ce droit d'usage le rend sacré en Angleterre. M. Churchill est un homme d'honneur et il est Anglais : la parole donnée verbalement est la plus sacrée de toutes » (128).

Robert Mengin montre comment Churchill se trouvera, par la suite, pieds et poings liés devant de Gaulle : « Quand M. Churchill découvrira l'importance des pouvoirs qu'il a accordés au Général, avec la négligence aristocratique que, toute sa vie, on reprocha en Angleterre à cet homme de génie, et quand, exaspéré par l'emploi que celui-ci en fait, il ne verra plus qu'un moyen pour se libérer, la rupture pure et simple, son propre intérêt l'en empêchera. Ses amis n'auront nulle peine à lui démontrer qu'une telle rupture est impossible. Il ne perdrait pas seulement les élections, prévues malgré le temps de guerre : il serait renversé avant cela à la Chambre des Communes et il serait blâmé dans tout le pays. on découvrirait l'énorme imprudence qu'il avait faite en donnant tant de pouvoir à ce général français, dont les défauts lui apparaissaient, depuis déjà longtemps, nuisibles aux opérations de guerre, mais que lui, Premier ministre, avait si longtemps cachés au Parlement et à la nation. Car c'eût été son devoir de mettre, au moins en séance secrète, la Chambre au courant ». (128). C. Paillat n'a pas tort quand il dit, avec humour : « De Gaulle fait un prisonnier : Churchill » (142).

Cette analyse de R. Mengin est une excellente explication des vicissitudes ultérieures des rapports Churchill-de Gaulle. Par contre Mengin ne connaissait vraisemblablement pas dans les détails l'existence du « Club » et ne pouvait donc pas savoir que de Gaulle remplissait auprès de Churchill une mission de liaison identique à celle de Spears auprès de Reynaud. Ce dernier, ainsi que Mandel, étant défaillant et la doctrine du « Club » privilégiant la présence du gouvernement français à Londres, il était normal que, au moins dans un premier temps, Churchill donne des pouvoirs étendus à de Gaulle. Ce dernier, d'ailleurs, n'était qu'un membre du « Club » très récent. En effet il n'était général de brigade à titre temporaire que depuis le 24 mai, sous-secrétaire d'État depuis le 5 juin et avait rencontré Churchill pour la première fois le 9 juin. Par contre il avait parfaitement assimilé la politique churchillienne,

devenue celle du « Club », et dont il se félicite des résultats dans ses Mémoires : « A mesure des désastres de juin, la Grande Bretagne avait vu arriver sur son sol les souverains et ministres de Norvège, de Hollande, du Luxembourg, puis le président de la République et les ministres polonais et, après quelques retards, le cabinet belge. Les Tchécoslovaques entreprenaient de s'organiser. Le roi d'Albanie prenait quelques contacts. C'est sous une inspiration à la fois généreuse et calculée que l'Angleterre offrait l'hospitalité à ces Etats réfugiés. Si dépouillés qu'ils fussent, il leur restait toujours quelque chose » (82). La Grande-Bretagne n'ayant jamais été réputée pour être un parangon de bienfaisance et de Gaulle n'apportant rien au pot commun, à part sa personne, il est très vraisemblable que, en contrepartie de son appui, Churchill lui demanda de collaborer dans la campagne de déstabilisation qu'il allait lancer contre le gouvernement Pétain, dès que les conditions de l'armistice seraient connues, son motif principal étant la justification de l'opération *Catapult*, alors en préparation. Ceci ne pouvait que réjouir l'ambition politique de de Gaulle qui, pour se pousser en avant, devait déconsidérer le gouvernement français (Voir chapitre IX).

Dans l'après-midi Churchill prend la parole devant la Chambre des Communes. Il déclare : « *Les nouvelles de France sont très mauvaises. Mon cœur saigne pour ce courageux peuple de France qui est tombé dans ce terrible malheur. Rien ne changera les sentiments que nous avons pour lui, ni notre certitude que le génie de la France se relèvera. Mais les événements de France ne modifieront ni nos actions ni notre but. Désormais nous sommes les seuls champions qui restent sous les armes pour défendre la cause du monde. Nous défendrons notre île et, avec l'Empire britannique, nous continuerons, invincibles, à lutter jusqu'à ce que la malédiction de Hitler ne courbe plus le front des hommes* » (60).

S'étant suffisamment occupé de la question française, l'esprit du Premier ministre, toujours en éveil, songe aux ministres belges demeurés à Bordeaux, et qui avaient d'ailleurs quitté la Belgique sur la pointe des pieds, bien avant la capitulation tant stigmatisée de Léopold III. S'ils allaient « flancher », eux aussi, en entamant des négociations avec les Allemands ? (Le gouvernement belge a effectivement tenté de négocier un armistice avec les Allemands, mais ces derniers ont opposé une fin de non recevoir). Pour couper court à toute velléité de ce genre, Churchill les invite à passer en Angleterre. Mais les ministres belges ne montrent aucun empressement à répondre à cet appel (25).

CHURCHILL DECIDE L'OPERATION

CATAPULT

Churchill va alors s'occuper sérieusement de la flotte française, une de ses préoccupations prioritaires depuis déjà longtemps. En effet, dès le 28 mai, il dit, dans une note adressée au général Ismay : « Je présume que l'Amirauté a un plan pour le cas où la France deviendrait neutre » (56). Dès le 11 juin, le jour où Churchill interrogeait Darlan sur le sort de la flotte française, et en reçoit une réponse qu'il ne juge qu'à demi rassurante, les Anglais commencent l'étude des mesures à prendre pour éviter la capture de la flotte française. C'est en effet ce jour que les chefs d'état-major communiquent au Comité de guerre britannique une note dont le pessimisme et la méfiance inspireront toutes les démarches et les attitudes futures. Les rédacteurs sont formels et affirment que la reddition de la flotte française sera la condition certaine mise par les Allemands à tout accord d'armistice : « Ceci bouleverserait toute la balance de la puissance navale et pas seulement en Méditerranée. Nous ne pouvons affronter l'hypothèse de voir les navires de surface et les sous-marins français s'ajouter aux marines allemande et italienne. Il ne nous reste donc, semble-t-il, que deux alternatives :

— Essayer de persuader le maximum possible de navires français de rallier notre flotte, tentative à laquelle on accorde peu de chances de succès.

— Si ceci échoue, faire pression sur les Français pour qu'ils coulent la totalité de leur flotte » (4).

Suivant ces recommandations, c'est en effet le 17 juin que Churchill prend la décision de principe d'effectuer l'opération *CATAPULT* dont le principal volet sera le triste épisode de Mers el-Kébir. Ce fait est attesté notamment par Henri Michel (129), par Jacques Mordal (78) et par Hervé Cras (63). Mais la meilleure confirmation vient de Churchill lui-même. En effet dans ses Mémoires il cite une note qu'il adresse au Premier Lord de l'Amirauté, datée du 17 juin 1940, qui dit : « Je suis satisfait de la répartition que vous proposez à l'Ouest pour les grands navires, à savoir *Hood* et *Ark Royal* allant rejoindre *Resolution* à Gibraltar dans l'attente du sort de la flotte française » (56). Par ailleurs le Premier Lord de la Mer envoie ce même 17 juin à l'amiral Cunningham, responsable de cette force H que les Britanniques concentrent à Gibraltar, le message suivant : « Si la France fait une paix séparée, tous les efforts devront être déployés pour obtenir le contrôle de la flotte française ou, à défaut, la couler » (4). Il est donc presque certain que, dès le 17 Juin, Churchill décide que, si l'armistice est signé et que la flotte française ne vient pas dans les ports anglais, comme cela était demandé

dans ses deux télégrammes du 16 juin, il procédera à sa destruction.

Les réactions de Churchill sont même extrêmement rapides puisque ce même 17 juin, dans la soirée, l'Amirauté britannique donne l'ordre à tous ses bâtiments de guerre de dérouter tous les navires de commerce français qu'ils rencontreraient vers des ports britanniques. Mais cette instruction, manifestement trop malveillante, est rapportée le lendemain (63). C'est encore ce jour-là que l'amiral Pound fait appeler le général Lelong, chef de la mission militaire française à Londres, et l'amiral Odend'hal, chef de la mission navale. Il leur demande de faire une dernière démarche auprès de Darlan pour que la flotte vienne dans les ports anglais avant la conclusion de l'armistice (4).

Cette affaire de la flotte est une des manifestations de la volte-face complète de Churchill en moins de vingt-quatre heures. En effet, si on en croit ses Mémoires, il était disposé le 16 juin à discuter du sort de la flotte ; parlant du Conseil des ministres français du 16 il dit : « En se réunissant, le Conseil pensait recevoir la réponse à la demande adressée par eux d'un accord unanime à la Grande-Bretagne pour que celle-ci libérât la France de ses obligations du 28 mars, l'autorisant ainsi à demander aux Allemands leurs conditions d'armistice. Il se peut et il est même probable que si notre réponse formelle lui avait été communiquée, la majorité aurait accepté notre condition principale, à savoir le transfert de la flotte en Grande-Bretagne, ou tout au moins aurait fait quelque contre-proposition convenable ; elle se serait ainsi trouvée autorisée à entrer en négociations avec l'ennemi, tout en se réservant la possibilité de se retirer en Afrique en dernière analyse, si les conditions allemandes étaient trop sévères » (56). Il était donc d'accord le 16 juin pour discuter de son exigence, au moins avec le gouvernement Reynaud.

Nous avons déjà vu le rôle important de J. Monnet, assisté de de Gaulle, obtenant le retrait par Campbell des deux télégrammes concernés pour donner plus de chance à la proposition d'union des deux pays, vraisemblablement après avoir obtenu l'aval de Churchill. Ce dernier sait donc que ces réponses au télégramme de Reynaud du 15 juin n'ont donc pas été communiquées au Conseil avant la chute du gouvernement. Par ailleurs il a eu connaissance de l'allocution de Pétain du 17 dans laquelle figure la phrase si maladroite : « C'est le cœur serré que je vous dit aujourd'hui qu'il faut cesser le combat ». Churchill estime donc, d'après les éléments dont il dispose, que le nouveau gouvernement s'est enlevé toute porte de sortie et signera l'armistice quelles que soient les conditions allemandes.

CHURCHILL TEND UN PIEGE A LA FLOTTE FRANÇAISE

C'est alors que Churchill organise, de toute évidence, un véritable piège pour la flotte française. En effet dans le message qu'il envoie le 17 juin à Pétain et Weygand il parle de « mise en sûreté de la flotte française dans des ports anglais ou américains », mais n'évoque pas une « condition impérative » d'envoi de la flotte française en Angleterre pour son accord à la demande des conditions d'armistice, telle qu'elle figurait dans les deux télégrammes du 16.

Dans l'après-midi du 17 l'ambassadeur Campbell, selon les instructions qu'il vient de recevoir, remet à F. Charles-Roux, Secrétaire Général des Affaires Etrangères, les deux télégrammes, remis la veille à Reynaud puis retirés, exigeant l'envoi de la flotte en Angleterre et dont le nouveau gouvernement n'avait pas connaissance, Reynaud ayant négligé de l'en informer (voir chapitre V). Le lendemain, 18 juin, Baudouin reçoit Campbell. Il lui confirme de la façon la plus solennelle qu'aucun élément de la flotte française ne sera utilisé par l'Allemagne. Par ailleurs Baudouin demande à l'ambassadeur quelle est la portée exacte des deux télégrammes qu'il a remis la veille au soir à Charles-Roux. L'ambassadeur paraît gêné, rappelle que ces télégrammes ont été remplacés par l'offre d'union et demande un délai d'environ une heure pour, dit-il, relire ses instructions et revoir les documents à l'ambassade. À son retour il confirme à Baudouin que ces deux documents qui sont, affirme-t-il, « annulés », ne doivent être considérés que comme les éléments principaux d'une négociation qui a abouti à la seule offre britannique qui soit définitive : l'offre d'Union faite par M. Churchill. (21). Il est presque certain que, dans l'intervalle, Campbell a pris contact avec le *Foreign Office*, si ce n'est avec Churchill lui-même. Bien que Lord Halifax prétende le contraire dans sa note du 12 juillet, remise au chargé d'affaires français, M. de Castellane, il est donc certain que la condition d'envoi de la flotte française en Angleterre n'a pas été communiquée officiellement au gouvernement Pétain ni le 17 ni le 18 juin ce qui aurait été pourtant très facile.

Le 18 juin encore Churchill prononce aux Communes un important discours qui est ensuite radiodiffusé. Il déclare notamment : « Si le gouvernement français décide de ne pas continuer la guerre, ainsi que son traité avec nous l'y oblige – car nous n'avons pas cru pouvoir l'en libérer – il compromettra l'avenir de la France ». Il ne dit donc pas un mot de l'acceptation conditionnelle de l'armistice, objet des deux télégrammes du 16 juin.

Le même jour, dans l'après-midi, arrive à Bordeaux une mission composée de M. Alexander, Premier Lord de l'Amirauté (ministre de la Marine) depuis peu, et de l'amiral Sir Dudley Pound, Premier Lord de la Mer (chef d'état-major de la Marine). De nombreux historiens et mémorialistes situent par erreur cette mission le 19 juin. En réalité, après une longue conversation avec l'amiral Darlan et le capitaine de vaisseau Auphan (ce dernier vient d'être promu contre-amiral à dater du lendemain, 19 juin), Dudley Pound repart en Angleterre le 19 à 1h du matin. Un peu plus tard arrive Lord Llyod, ministre des Colonies, qui, en compagnie de M. Alexander, a de nombreuses conversations avec des hommes politiques français dans la journée du 19 et le 20 au matin (16).

Au cours de l'entretien du 18, Darlan et Auphan s'engagent solennellement à ce que les bâtiments français restent français, entre des mains françaises. L'amiral Auphan, dernier survivant de cette réunion, affirme : « Il ne fut nullement question dans cet entretien du communiqué du 28 mars, ni des deux télégrammes remis à Paul Reynaud le 16 juin par l'ambassadeur britannique, retirés le soir même, puis laissés une deuxième fois à Baudouin le lendemain, ni même d'une quelconque demande anglaise que la flotte passât en Angleterre avant tout armistice. La position loyale de la Marine française était comprise et admise par nos interlocuteurs » (15). W. Langer, qui a eu accès à toutes les archives diplomatiques, affirme que les négociateurs britanniques repartirent « manifestement convaincus que tout danger immédiat était écarté » (111).

Hervé Cras confirme : « Si les Lords de l'Amirauté avaient renouvelé leur offre d'accueil aux navires français, ils n'avaient nullement laissé entendre que le repli de la flotte dans leurs ports constituât la condition formelle de l'agrément du gouvernement britannique à des négociations d'armistice. Il est cependant difficile de penser que M. Alexander et Sir Dudley Pound n'aient pas eu connaissance des télégrammes du 16 juin, ni des ordres et contre-ordres donnés à leur sujet » (63). Un rapport anglais, établi par le capitaine de vaisseau Bellars, qui assistait à la réunion, confirme que : « après que Darlan eût déclaré que la flotte française continuerait à se battre jusqu'à ce que l'armistice fût signé, il ne fut plus question de l'envoi des navires de guerre français dans les ports britanniques » (63). Les instructions de Churchill à ses envoyés de ne pas aborder la question de l'envoi de la flotte française en Angleterre paraissent évidentes. Certains auteurs estiment que les envoyés anglais « n'auraient pas osé » demander cet envoi. Dans des circonstances aussi importantes une telle timidité paraît peu crédible.

On peut noter que, contrairement à ce qui a été dit par la suite, les

relations entre Pound et Darlan étaient excellentes et une grande confiance régnait entre eux (128) (Les deux marines avaient eu une intense et très fructueuse coopération pendant la « drôle de guerre » et les navires français avaient escorté de très nombreux convois britanniques comportant plus de 2 000 navires marchands). La preuve de cette confiance est que, au cours de ce voyage, Pound avait passé un accord secret avec Darlan pour installer un radar (alors secret britannique) à Port-Cros, naturellement à la condition que ce radar ne soit jamais connu des Allemands (145). On peut toutefois se demander si Pound est bien clair dans cette affaire et si il ne coopère pas avec Churchill dans le piège que celui-ci est en train de tendre. En effet il endort Darlan avec des protestations d'amitié, le prêt du radar et l'oubli de la revendication de l'envoi de la flotte française en Angleterre, alors que la veille il a envoyé à Cunningham le message cité précédemment envisageant de couler la flotte française et, nous l'avons vu, demandé au général Lelong et à l'amiral Odend'hal d'intervenir près de l'amiral Darlan pour l'envoi de cette flotte dans les ports anglais.

Le lendemain, 19 juin, Lord Llyod et M. Alexander sont reçus successivement par le président de la République, le ministre des Affaires étrangères Paul Baudouin et, vers 22 heures, par le maréchal Pétain assisté de l'amiral Darlan. Lord Lloyd est chargé par Churchill de remettre au Maréchal « un message très court dans lequel il proposait au gouvernement français tous les navires nécessaires pour évacuer les unités et le matériel (vers l'Afrique du Nord) » (132). Les quatre personnalités françaises confirment formellement à leurs interlocuteurs que, quoiqu'il arrive, la flotte restera française et ne sera jamais livrée aux Allemands. Elles affirment toutes qu'à aucun moment il n'a été question dans les conversations de faire venir la flotte française dans les ports britanniques, revendication qui n'est d'ailleurs pas exprimée par les Anglais et ne figure pas dans le message cité ci-dessus. Avant de repartir à Londres, le 20 au matin, Lord Llyod voit une dernière fois Baudouin. Ce dernier relate : « Lord Llyod me dit que l'ensemble des dispositions prévues par l'amiral Darlan pour empêcher la flotte de tomber entre les mains des Allemands lui paraît efficace. Mais il craint que la flotte stationnée dans les ports français ne soit quand même prise par surprise. Je lui réponds que d'ores et déjà il est entendu qu'aucun navire ne stationnera dans un port situé dans la partie du pays qui sera occupé par l'Allemagne. Lord Lloyd insiste et me demande d'envoyer la flotte en Afrique du Nord. Il l'a déjà demandé hier à l'amiral Darlan qui repousse le mouillage près d'Oran, car la rade n'est pas défendue – comme l'est Toulon – par des batteries terrestres. Je promets à Lord Lloyd d'insister auprès de l'amiral pour que Lord Lloyd – je veux dire l'Angleterre –

reçoive tous les apaisements possibles sur cette question si capitale pour elle. Lord Lloyd me quitte très cordial et satisfait » (21).

La décision de principe d'envoyer la flotte en Afrique du Nord avait d'ailleurs été prise dès le premier Conseil des ministres du nouveau gouvernement à la demande de Weygand et Darlan (73). Cette décision est prise essentiellement pour éloigner la flotte pendant les négociations d'armistice, mais c'est également pour satisfaire aux demandes anglaises que Darlan envoie une part importante des bâtiments à Mers-El-Kébir, en dépit du manque de protection de ce port. Pourquoi, ce 19 juin, Lord Lloyd demande-t-il d'envoyer la flotte en A.F.N. et non en Angleterre ? Ceci ne fait-il pas partie du piège de Churchill ? Après avoir exprimé sa satisfaction des résultats de ses entretiens, Lord Lloyd, de retour à Londres, rencontre le 20 juin l'ambassadeur Charles Corbin et ses propos reflètent le même état d'esprit (37). Ce même jour il rend compte de sa mission à Churchill, en compagnie de l'amiral Pound, et lui expose le manque de capacité opérationnelle de la flotte française éventuellement repliée en Afrique du Nord (voir chapitre VII). Churchill, toujours inquiet du stationnement éventuel de navires en métropole et de la possibilité de chantage des Allemands pour se les faire livrer, confirme alors son désir d'effectuer l'opération *Catapult* (10).

Après réflexion, on peut se demander si l'envoi de cette mission Pound-Lloyd-Alexander à Bordeaux a une autre justification que de renforcer le piège tendu par Churchill à la flotte française. En effet, à partir du 22 juin, dans toutes ses interventions, il ne tient aucun compte des résultats des discussions franco-britanniques des 18 et 19 et le but principal de la mission semble avoir été de rassurer le gouvernement de Bordeaux sur les intentions britanniques. D'ailleurs, avec une grande mauvaise foi, Churchill, dans ses Mémoires, conclut le paragraphe consacré à cette mission : « Ils reçurent des assurances nombreuses et solennelles qu'on ne permettrait jamais que la flotte tombât aux mains des Allemands. Mais aucun navire de guerre français ne bougea pour se mettre hors de portée des troupes allemandes qui avançaient rapidement » (56). Quand on considère les dizaines de navires qui appareillèrent en catastrophe de Brest et Lorient le 18 juin, ceux qui furent sabordés car ils ne pouvaient pas appareiller, aucun navire de guerre n'étant tombé entre les mains de l'ennemi, on ne peut que déplorer la désinformation utilisée par Churchill pour justifier, a posteriori, son opération *Catapult*.

D'une façon très surprenante, jusqu'au 22 juin à 11 heures il ne se passe rien. Churchill, qui ne connaît vraisemblablement pas encore les détails du projet de convention d'armistice (voir chapitre VIII), prononce alors une violente diatribe sur les conditions contenues dans ce projet sans

tenir compte du fait qu'elles n'ont pas encore été acceptées et qu'elles sont en cours de négociation. Il laisse entendre que « les ressources de l'Empire français et la marine française passeraient rapidement entre les mains de l'adversaire ». Mais il ne dit encore rien de la condition d'envoi de la flotte française en Angleterre. Le lendemain, 23 juin, Baudouin, par un message adressé à l'ambassadeur Corbin, répond à Churchill : « Le gouvernement français a la certitude qu'en aucun cas la flotte française ne pourra être employée dans les opérations contre l'Angleterre. Des assurances formelles ont été données à plusieurs reprises à Sir R. Campbell. Le maréchal Pétain et moi-même les avons renouvelées il y a trois jours à Lord Lloyd et au Premier Lord de l'Amirauté » (21).

C'est le soir du 22 juin que l'ambassadeur Campbell vient faire ses adieux à Baudouin et repart en Angleterre avec tout son personnel (voir ci-après). L'ambassadeur est en possession du projet de convention d'armistice. Darlan commet une légère maladresse : il refuse de recevoir le capitaine de vaisseau Pleydell-Bouverie, attaché naval britannique, qui voulait lui faire ses adieux, mais qu'il n'aime pas, tout en lui faisant transmettre par un collaborateur le message suivant : « Dites à votre ambassadeur qu'il peut être absolument certain que la flotte française ne tombera jamais entre les mains ennemies. Toutes nos dispositions sont prises ». Par contre le Commander Stitt, historien de l'Amirauté britannique, estime que : « ce refus délibéré de l'amiral Darlan de recevoir le représentant accrédité de son précédent allié était plus qu'un acte discourtois. Il encourageait naturellement la suspicion et affaiblissait la confiance à un moment où la confiance mutuelle entre les deux Amirautés était plus que jamais importante » (63). Toutefois on peut noter que, bien avant cet incident, les Anglais avaient déjà adopté une attitude plutôt inamicale vis-à-vis de la marine française et que la confiance mutuelle s'était déjà beaucoup affaiblie, surtout de leur fait (voir ci-après). Dès son retour en Angleterre, Pleydell-Bouverie fera un rapport plein de méfiance envers la marine française

La demande anglaise de l'envoi de la flotte française dans les ports anglais n'est toujours pas évoquée jusqu'au 23 juin. Ce jour là le destroyer britannique *Beagle*, portant la marque du contre-amiral Burges-Watson, venu pour effectuer certains travaux de démolition à l'embouchure de la Gironde, est sur le point de quitter Bordeaux quand Londres lui demande de transmettre deux messages importants destinés à l'amiral Darlan, l'un du Premier Lord de l'Amirauté, M. Alexander, l'autre du Premier Lord de la Mer, Sir Dudley Pound, les deux mêmes personnalités qui avaient été reçus par Darlan le 18 juin.

Le premier message dit notamment : « Nous espérons pouvoir compter :

Primo : Que la flotte française poursuivra avec nous, en camarades et en associés, le combat pour la défense de l'Empire français et pour notre cause commune par l'emploi combiné de nos puissances navales, ou

Secundo : Que la seule condition à laquelle le gouvernement de Sa Majesté pourrait consentir à une paix séparée ou un armistice, ne pourrait être rempli que par l'envoi de la flotte française dans les ports anglais ».

Le deuxième message, de Dudley Pound, dans des termes très proches, dit :

« Pouvons-nous rester assurés qu'au cas où, maintenant ou plus tard, la flotte française ne continuerait pas la lutte, du moins la condition à laquelle le Gouvernement de Sa Majesté a donné son accord au Gouvernement français pour faire des ouvertures d'armistice serait remplie ? Cette condition était que la flotte française serait envoyée dans les ports anglais pour que nous ayons la certitude qu'elle ne tomberait pas aux mains de nos ennemis » (63).

L'alternative donnée à Darlan consiste donc soit à entrer en dissidence et continuer la lutte avec les Anglais, soit à envoyer la flotte dans les ports britanniques. Bien entendu ces messages sont en contradiction totale avec la teneur des réunions du 18 et du 19 juin tenues entre les mêmes hommes. De toute façon ces deux télégrammes transmis par le *Beagle* n'ont plus de raison d'être s'il ne s'agit que de poser une condition préalable à une convention d'armistice qui vient d'être signée. En effet ils auraient pu avoir une signification dans les jours précédents, avant les négociations d'armistice. Mais là, leur seule utilité semble avoir été pour Churchill de laisser, en prévision de l'avenir, des pièces d'archives qui justifieraient éventuellement les décisions graves qui se préparaient. Darlan ne pouvait donc que renvoyer les signataires à l'entretien qu'il avait eu avec eux cinq jours plus tôt, mais il semblerait qu'il n'ait pas jugé utile de répondre à ces deux messages. En effet l'amiral Burges-Watson, n'ayant pas obtenu de réponse, rendit compte le 23 en fin d'après-midi à l'*Admiralty* que sa mission avait échoué et qu'il s'appropriait à appareiller (63). Même si cela n'aurait vraisemblablement rien changé dans le déroulement des jours suivants, Darlan a sans doute fait une erreur, tant sur le plan psychologique que sur celui de la courtoisie, en ne répondant pas à ces messages dont celui de Pound, notamment, manifestait une inquiétude réelle sur le sort des cuirassés français.

Ce même 23 juin, dans l'après-midi, le gouvernement britannique fait diffuser par la B.B.C. deux déclarations. La première dénie au gouvernement de Bordeaux le droit de représenter les Français. La

deuxième entérine la reconnaissance d'un Comité national français provisoire devant être créé par le général de Gaulle. Ces déclarations sont analysées plus loin. Curieusement, alors que Churchill dénie toute représentativité au gouvernement français, le roi George VI, alerté par son ami Lord Halifax, envoie au président Lebrun le télégramme suivant :

Monsieur le Président de la République,

J'apprends avec une profonde inquiétude et avec désarroi que votre gouvernement, sous la cruelle pression de ces journées tragiques, envisage d'envoyer la flotte française dans les ports d'Afrique du Nord où elle serait désarmée.

Cette mesure placerait en effet la flotte dans un lieu où elle serait évidemment en danger de tomber entre des mains ennemies.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler, Monsieur le Président, dans le cas où cela arriverait, combien grand serait le péril qui en résulterait pour notre cause commune ; et je me repose sur la promesse solennelle et expresse de la France, déjà donnée à mon gouvernement, qu'en aucun cas votre gouvernement n'accepterait de condition qui risquerait d'aboutir à ce résultat.

Ce télégramme appelle les observations suivantes :

— Il est très curieux que George VI envoie ce message à un gouvernement dont, par ailleurs, son Premier Ministre vient de contester la représentativité.

— Les Anglais sont manifestement bien au courant de la modification à l'article 8 de la convention d'armistice, concernant le stationnement des navires français désarmés en Afrique du Nord, non incluse dans la convention pour ne pas froisser l'amour propre des Allemands, mais acceptée dans son principe par ces derniers (les discussions afférentes sont toujours en cours début juillet).

— On ne perçoit pas du tout le danger évoqué par le roi que la flotte, stationnée en Afrique du Nord non occupée par les Allemands, puisse tomber entre les mains de ces derniers.

— C'est Lord Lloyd lui-même qui avait demandé le 20 juin à Baudouin que la flotte française soit amenée en Afrique du Nord.

— Le dernier paragraphe du télégramme est assez peu clair. Mais, à l'analyse, il semblerait que ce message, que Churchill a forcément

approuvé étant donné l'organisation politique britannique, fasse bien partie de l'organisation de l'opération *Catapult*. En effet le vrai but de ce télégramme est vraisemblablement de prouver, en évoquant un risque imaginaire de capture par l'ennemi, que même le stationnement de la flotte en A.F.N. est une condition insuffisante pour éviter *Catapult*. Il entre donc bien dans le cadre du piège tendu par Churchill à la flotte française. En effet ce dernier a dit la veille que la flotte française allait être livrée à l'ennemi et le jour même que le gouvernement français n'était plus représentatif, toutes excuses pour justifier par avance *Catapult*. Il ne peut donc plus s'adresser au gouvernement français, dont il vient de nier la représentativité, et apprenant que, presque certainement, la flotte française allait se retrouver en A.F.N., il ne lui reste comme solution que l'utilisation de l'intermédiaire du roi pour laisser entendre que même ce retrait de la flotte de métropole sera considéré comme insuffisant pour empêcher son attaque du 3 juillet. De plus il fait envoyer à Darlan les deux messages de Alexander et de Pound cités ci-dessus pour bien montrer qu'il en est resté à l'impératif de l'envoi de la flotte française dans les ports britanniques. La duplicité de Churchill est ici évidente puisqu'il contredit la demande de Lord Lloyd, cinq jours auparavant, d'envoi de la flotte en Afrique du Nord. Remarquons que, sorti de ce contexte, le télégramme de George VI est difficilement compréhensible.

Le 25 juin, dans un discours aux Communes, Churchill ferme son piège et dit : « Nous fîmes tout ce qui était en notre pouvoir pour obtenir la mise en sécurité de la flotte française. Nous rappelâmes au nouveau gouvernement que la condition indispensable pour qu'il fût délié de son engagement n'avait pas été remplie. Cette condition était que les navires français fussent dirigés sur des ports britanniques. Il était encore temps de le faire sans que cela influât sur les négociations ». Churchill cite ensuite la mission Alexander-Pound-Lloyd à laquelle « des assurances solennelles furent données que la flotte ne tomberait jamais entre les mains des Allemands ». Il oublie de dire que cette mission n'a jamais évoqué dans ses entretiens la condition britannique préalable à l'armistice d'envoi de la flotte dans les ports anglais. Assez curieusement il termine son discours, en évoquant l'article 8 de la convention d'armistice, par une contradiction majeure : « La flotte française serait rassemblée dans des ports à spécifier et elle serait désarmée et démobilisée sous le contrôle allemand ou italien. Il est parfaitement clair, d'après ce texte, que les navires français passeront tout armés sous contrôle allemand ou italien ». Comment les navires français pourraient-ils être à la fois « désarmés et démobilisés » et passer « tout armés » sous contrôle ennemi ? Mais il joue ici sur le sens du mot « control » qui, en

anglais, a un sens beaucoup plus fort qu'en français. Comme nous le verrons au chapitre X, de nombreux auteurs expliquent en partie Mers el-Kébir par ce problème sémantique causé par le mot « contrôle ».

Il apparaît donc presque certain que Churchill a occulté pendant près d'une semaine les deux télégrammes du 16 juin et la demande d'envoi de la flotte française en Angleterre, pour les ressusciter le lendemain du jour où, l'armistice ayant été signé, ce transfert de la flotte serait de toute façon devenu impossible. Ancré dans son idée de destruction de cette dernière, il voulait certainement éviter qu'elle fasse l'objet d'une négociation, contrairement à ce qu'il affirme dans ses Mémoires. On peut donc dire qu'il a tendu un véritable « rideau de fumée » (il n'avait pas oublié ses anciennes fonctions de Premier Lord de l'Amirauté) sur ses intentions véritables. Dans ses Mémoires il avoue avoir donné pour instructions à Campbell de déclarer que les deux télégrammes du 16 juin « devaient être considérés comme « annulés ». « Différés » aurait été un meilleur terme » (56). Il reconnaît donc bien avoir dit « annulés » lors de la demande de clarification de Baudouin à Campbell et il est très probable que ceci était volontaire.

D'ailleurs quel besoin avait Campbell de se déplacer le 17 juin pour remettre à Baudouin deux télégrammes annulés ? Ce dernier a estimé « qu'ils n'avaient pas été rapportés officiellement par Sir R. Campbell, mais simplement remis au gouvernement pour ses archives » (21). Ceci paraît bien peu crédible. Un ambassadeur ne se déplace pas personnellement pour mettre à jour les archives du ministère auprès duquel il est accrédité, surtout dans un contexte si tragique. Un coursier suffit. Or il se trouve que Churchill avait été informé par Campbell que les deux télégrammes n'avaient pas été portés, la veille, à la connaissance du gouvernement par Reynaud. Il reconnaît lui-même dans ses Mémoires que : « nos deux télégrammes à propos de la flotte ne furent jamais communiqués au Conseil des ministres. Notre demande de voir la flotte rallier les ports britanniques préalablement à toute négociation avec les Allemands ne fut jamais examinée par le Cabinet Reynaud, car celui-ci était alors dans un état de décomposition totale » (56). Notons au passage le culot de Churchill qui oublie que si les télégrammes n'ont pas été examinés par le Conseil c'est parce qu'il les a fait retirer par Campbell !

Il saute donc sur l'occasion et commence une manœuvre machiavélique : il « ressuscite » les deux télégrammes, tout en faisant dire par Campbell qu'ils ne sont plus valables, et pourra prétendre plus tard que le gouvernement français n'a pas tenu compte de ces télégrammes, donc

arguer que sa condition formelle d'envoi de la flotte en Angleterre comme condition de l'armistice n'a pas été remplie, et trouver ainsi une justification à l'opération *Catapult* qu'il prépare activement. Cette duplicité est confirmée par la contrevérité qu'il écrit dans ses Mémoires, quelques pages après avoir affirmé que les deux télégrammes avaient été annulés et n'avaient même pas été examinés par le Cabinet Reynaud : « Notre télégramme du 16 avait donné notre assentiment à la demande des conditions d'armistice, sous réserve que la flotte française rejoindrait les ports anglais. Il avait déjà été remis officiellement au maréchal Pétain » (56). Comment un télégramme qualifié d'annulé par l'ambassadeur de Grande-Bretagne et non communiqué au gouvernement peut-il être remis officiellement au Maréchal ? Il ne s'agit donc que d'une manœuvre tendant à justifier, a posteriori, la nécessité de Mers-el-Kébir. D'ailleurs, si Churchill avait été de bonne foi, il aurait été très simple de demander à Campbell de remettre officiellement les deux télégrammes à Baudouin ou à Charles-Roux le 17 juin pour une transmission au Maréchal.

La position anglaise sur le maintien de validité des deux télégrammes, en contradiction avec les affirmations de Churchill lui-même, sera reprise dans un mémorandum remis le 12 juillet à M. de Castellane, notre chargé d'affaires à Londres par Lord Halifax. Ce texte affirme également que Sir R. Campbell aurait insisté le 18 juin auprès du Maréchal pour que la flotte française fût envoyée dans les ports britanniques. P. Baudouin affirme que le Maréchal n'a jamais fait allusion auprès de lui d'une conversation de cette nature avec Campbell. Mais Halifax pense certainement à la rapide entrevue de Campbell avec le Maréchal, le 17 avant le Conseil des ministres. Baudouin conclut : « Il s'est produit là entre les deux gouvernements un malentendu probablement dû à ce que l'ambassadeur d'Angleterre a mal interprété ses instructions, ce qui a lourdement pesé sur l'interprétation donnée à Londres au déroulement des événements » (21). Mais la duplicité de Churchill dans son piège tendu à la flotte française paraît beaucoup plus plausible que le malentendu auquel se raccroche Baudouin et le mémorandum de Halifax fait certainement partie des tentatives pour justifier Mers-el-Kébir.

Pour mieux orienter son Cabinet de guerre vers la décision finale qui sera prise le 27 juin, Churchill lui affirme, le 21 juin : « Nous n'avons pas les moyens de compter seulement sur la parole de Darlan » (145). A. Heckstall-Smith estime d'ailleurs que « on peut tenir pour raisonnablement certain que, dès le 24 juin, Churchill, le Cabinet de guerre et l'Amirauté avaient non seulement décidé de bloquer tous les bâtiments français dans nos ports, mais déjà jeté les bases de l'opération *Catapult* » (97), mais il convient de noter des réticences de l'Amirauté

exprimées ce même 24 juin.

Dès le 17 juin Churchill se met donc dans la position du chasseur à l'affût. Son objectif est la flotte française. En cas de signature d'un armistice, quelles qu'en soient les conditions, celle-ci n'aura qu'une alternative : soit elle devient britannique, soit elle sera coulée !

PREPARATION DE LA RUPTURE AVEC LA FRANCE

Mais cette interminable journée du 17 juin est encore loin d'être finie pour W. Churchill. Il rencontre dans la journée l'ambassadeur des États-Unis Joseph Kennedy (père du futur Président) et lui confirme son intention de se battre jusqu'à la victoire. Il l'interroge avec insistance au sujet des contre-torpilleurs américains dont il a sollicité le prêt aux États-Unis et demande que le Président Roosevelt expédie une mise en garde à Pétain concernant le sort de la flotte française. Après ce rendez-vous il se rend à la B.B.C. pour y réitérer le même discours que celui qu'il a fait l'après-midi aux Communes (60).

En fin de journée il reçoit Lord Halifax, son ministre des Affaires Étrangères. Nous ne savons pas ce qu'ils se sont dit, mais il est vraisemblable qu'ils lancent deux opérations qui vont démarrer dès le lendemain et qui ont pour but soit de contrer la demande d'armistice, soit d'en tirer les conséquences. La première consiste à tenter de débaucher un grand nombre de dirigeants de la France d'Outre-mer. Et là Churchill ne perd pas une seconde ! Dès le lendemain, 18 juin, et le 19 juin les consuls d'Angleterre à Tunis, Alger et Rabat se présentent à MM. Peyrouton, résident général en Tunisie, Le Beau, gouverneur général de l'Algérie, et au général Noguès, résident général au Maroc, pour les inviter à se désolidariser du gouvernement français et à continuer la résistance à l'Allemagne en leur faisant miroiter de considérables avantages politiques et pécuniaires. De semblables démarches sont effectuées auprès du gouverneur général Boisson à Dakar et de M. Piaux, haut-commissaire dans les États du Levant (25).

Dès le 18 juin Marcel Peyrouton rend compte au gouvernement de la démarche britannique :

« Je viens de recevoir la visite de M. Knight qui m'a remis un message du gouvernement de Sa Majesté aux autorités françaises de Tunisie. Ci-dessous une analyse succincte de ce document :

Rappel de l'engagement d'honneur souscrit par le gouvernement et dénoncé par lui. Valeur combative de la marine, de l'aviation de l'Empire français, demeurée intacte. Appel direct aux autorités civiles et militaires françaises d'outre-mer, invitation à collaborer avec l'Angleterre, même dans le cas où elles recevraient du gouvernement français l'ordre de se soumettre. Espoir de la création prochaine d'un gouvernement français libre. Engagement du gouvernement anglais d'assurer le service des salaires et pensions de tous les fonctionnaires, militaires et civils, prêts à coopérer avec eux.

J'ai fait remarquer au consul général que ce message constituait un appel à la rébellion et que la France était toujours une nation souveraine ayant à sa tête un gouvernement vers lequel chaque jour allait l'adhésion renouvelée des éléments qualifiés du pays » (186).

On peut donc noter que, dès le 18 juin, Churchill encourage les dirigeants français d'outre-mer à la dissidence, leur fait miroiter des avantages financiers et dit publiquement qu'il envisage la création d'un contre-gouvernement français. Ces appels à la rupture avec le gouvernement français sont renouvelés auprès des trois dirigeants d'Afrique du Nord le 22 juin et sont cette fois accompagnées d'un mémorandum qui n'est autre chose qu'un appel ardent à la dissidence, à la résistance, et à la poursuite de la lutte. On y représente le gouvernement de Bordeaux comme sans force, sans titre constitutionnel et déjà entièrement aux mains de l'Allemagne. En même temps on offre aux hauts-commissaires et résidents généraux, s'ils acceptent de continuer la lutte aux côtés de l'Angleterre, pleine assistance militaire, navale et économique pour les pays de l'Outre-mer français (104). Le 19 juin l'Amirauté britannique ordonne également à ses officiers de liaison à bord des bâtiments français de faire pression sur leurs camarades français pour qu'ils entrent en dissidence et rallient, malgré les ordres contraires, un port britannique. Leurs efforts seront faits en pure perte et ils seront bientôt débarqués et renvoyés à leurs bases (10). On peut noter à ce sujet que le 19 juin au soir, après la réunion avec le maréchal Pétain, Lord Lloyd fait à Baudouin des ouvertures très précises pour qu'il parte en Afrique du Nord en lui faisant miroiter des avantages matériels. Baudouin fait celui qui n'a pas compris (21).

Churchill va d'ailleurs très loin dans sa planification de la rupture avec le gouvernement français puisqu'il met à l'étude un plan d'invasion du Maroc pour y établir un contre-gouvernement favorable à la Grande-Bretagne (opération *Susan*). 25 000 hommes devaient être débarqués à Casablanca. Mais, en dépit de l'insistance de Churchill, les chefs d'état-major étouffent ce projet dans l'œuf, « estimant que ce débarquement

n'est pas indispensable à la poursuite de la guerre » (60). Ils estiment également que ce n'est pas « une proposition militaire réalisable » et que ce projet « repose sur une conception stratégique fausse » (216).

La deuxième opération lancée par Churchill est la rupture des relations diplomatiques avec la France. Dans son discours radiodiffusé du 22 juin à 11 heures il commence à préparer l'opinion : « Le gouvernement de Sa Majesté a appris avec douleur et stupéfaction que le gouvernement français avait accepté les conditions fixées par les Allemands. Il ne peut pas croire que ces conditions, ou d'autres similaires, ait été acceptées *par n'importe quel gouvernement français en possession de sa liberté, de son indépendance et de l'autorité constitutionnelle*. Si de telles conditions étaient acceptées par tous les Français elles placeraient non seulement la France, mais l'Empire français tout entier à la merci et au pouvoir des dictateurs allemand et italien ». Dans ce discours, qui est analysé au chapitre IX, Churchill prépare l'opinion au déni de représentativité du gouvernement Pétain qui sera officialisé le lendemain.

Le départ de Bordeaux, ce même 22 juin au soir, de Sir Ronald Campbell, accompagné de l'ensemble du personnel de son ambassade ainsi que des missions diplomatiques du Canada et d'Afrique du Sud, n'est justifié officiellement que par la crainte de se retrouver prisonnier des Allemands (note du 12 juillet de Lord Halifax au gouvernement français). Cette excuse paraît extrêmement peu crédible. Les chargés d'affaires du Canada et d'Afrique du Sud affirmeront d'ailleurs à Baudouin qu'ils partent contre leur gré. Baudouin décrit ce départ précipité : « Je venais de me coucher quand, à 23h30, l'ambassadeur d'Angleterre est venu sonner à mon domicile. Je descends en robe de chambre et je lui ouvre la porte. Sir R. Campbell est encore plus nerveux et fatigué que les autres jours. Ses traits sont tirés, son teint jaune et ses mains tremblent. Il vient prendre congé de moi, et comme je lui demande si c'est par ordre de son gouvernement qu'il part aussi précipitamment, il me répond qu'il est certain d'aller au devant des désirs de son gouvernement en venant rapidement lui faire un compte-rendu de la situation. Il ne me cache pas qu'un fossé sépare les façons de voir de nos deux pays. Il se propose de travailler à le combler. Je lui réponds qu'il ne peut que l'élargir en partant » (21).

On peut noter que la raison de son départ invoquée par Campbell, à savoir informer son gouvernement, qui est d'ailleurs différente de celle invoquée plus tard par Lord Halifax, ne nécessite pas, de toute évidence, le départ de tout le personnel de l'ambassade et des délégations diplomatiques d'Afrique du Sud et du Canada. Il s'agit bien d'un départ

prémédité sur ordre. Il est même très surprenant que, alors que toute la journée du 22 l'ambassadeur est en contact quasi permanent avec le gouvernement français, il ne dit rien de son départ et réveille le ministre des Affaires étrangères au milieu de la nuit pour l'en informer. H. Cras note très justement à ce sujet : « Les traditions diplomatiques voulaient qu'un chef de mission diplomatique partageât, tant qu'il le lui était matériellement possible, le sort du gouvernement auprès duquel il était accrédité » (63). De plus, en dépit de la demande de Baudouin, Campbell refuse de laisser un chargé d'affaires d'un grade suffisant pour assurer la liaison entre Bordeaux et Londres. Les interlocuteurs de l'ambassadeur notent tous son attitude étrange et embarrassée entre le 19 et le 22, vraisemblablement parce qu'il devra, peut-être à contre-cœur, obéir à l'ordre de regagner Londres dès que les conditions d'armistice seront connues.

Enfin, si le départ de l'ambassadeur avait été désapprouvé par Londres, il eût été très facile à Churchill et Halifax de désigner un quelconque représentant diplomatique et de l'envoyer d'urgence auprès du gouvernement français. Il n'en a rien été. D'ailleurs P. Baudouin, dans une déclaration du 4 juillet, le lendemain de Mers-el-Kébir dira : « Nous avons dû ce matin, avec tristesse, prendre la décision de rompre les relations diplomatiques avec un pays responsable du sang de nos marins. Je rappelle d'ailleurs que, depuis dix jours, l'Angleterre n'entretient plus de représentation diplomatique en France, bien qu'à plusieurs reprises j'aie demandé à notre chargé d'affaires à Londres d'intervenir auprès du gouvernement britannique pour qu'il rétablisse un contact direct avec le gouvernement français » (21). C'est donc bien Churchill qui, dans le cadre du piège qu'il tend à la flotte française, a rappelé son ambassadeur et a délibérément supprimé tout contact direct avec le gouvernement français.

Le départ de l'ambassade était préparé depuis plusieurs jours. Deux destroyers et un croiseur concourent à cette opération. Dès le 19 juin le croiseur *Aréthusa* était à ses ordres à Arcachon. L'*Aréthusa* appareille pour Plymouth le 20 juin avec une partie du personnel de l'ambassade et est relevé par le croiseur *Galatea* qui reste à la disposition de l'ambassadeur jusqu'au 22 après-midi. Toutefois le bâtiment doit quitter la région d'Arcachon le soir même, en raison du péril sous-marin, et lui fixe rendez-vous dans le secteur de Saint-Jean-de-Luz. Campbell embarque le 23 en fin de journée et le croiseur appareille aussitôt pour Plymouth (63). Il va de soi que le gouvernement britannique ne pouvait pas ne pas être au courant de toute cette opération soigneusement montée et qui était donc, de toute évidence, préméditée. D'ailleurs, sur le croiseur *Galatea* qui l'emmène en Angleterre, et pendant qu'il rédige son

rapport de mission, l'ambassadeur reçoit de Churchill un chaleureux télégramme de remerciements pour l'action qu'il a menée en France (105). Il paraît donc certain que son départ a été voulu par Churchill qui a souhaité préparer personnellement l'opération CATAPULT, démarrer sa collaboration avec de Gaulle et lancer son entreprise de déstabilisation du gouvernement Pétain sans interférences diplomatiques avec ce dernier.

Le secrétaire général des Affaires étrangères, Charles-Roux, confirme la justesse de cette analyse : « Quelle aurait été, en France, la situation d'un ambassadeur d'Angleterre et de son personnel les 3, 4 et 5 juillet suivants ? Ont-ils pressenti, dès le 22 juin, que leur interprétation des clauses navales de l'armistice – livraison de notre flotte – acheminait leur gouvernement à des coups de force contre nos escadres ? C'est possible ; mais c'est une intuition que nous ne pouvions avoir sur le moment, personne, de notre côté, n'ayant l'esprit effleuré par le soupçon d'une pareille tragédie » (49). Il était difficile de mieux lire dans la pensée de Churchill. De son côté W. Langer confirme que ce rappel de Campbell est bien un acte gouvernemental (111). Le départ de Campbell, de toute la mission britannique et notamment du capitaine de vaisseau Pleydell-Bouverie, attaché naval, ont une conséquence désastreuse notée par Hervé Cras : « Cette rupture du contact direct était une véritable catastrophe, surtout au moment où les communications entre les deux amirautes allaient devenir de plus en plus difficiles. Tous les câbles reliant la France et l'Angleterre partaient de la côte occupés par les Allemands et, par ailleurs, l'usage de la T.S.F. devenait interdit à partir de l'entrée en vigueur de l'armistice » (63). Voilà qui devait considérablement arranger Churchill dans ses préparatifs.

La confirmation de la volonté gouvernementale britannique de rupture intervient le lendemain, 23 juin, quand le gouvernement britannique déclare officiellement qu'il considère « le gouvernement de Bordeaux dans un état d'assujettissement complet à l'ennemi et privé de toute liberté et de tout droit de représenter de libres citoyens français. En conséquence, le gouvernement de Sa Majesté ne peut considérer le gouvernement de Bordeaux comme celui d'un pays indépendant ». Il est impossible de dire plus clairement que le gouvernement de Bordeaux n'est plus reconnu par les Britanniques en tant que gouvernement français et donc qu'ils ne peuvent plus entretenir de relations diplomatiques avec lui ! D'ailleurs cette déclaration, diffusée par la B.B.C., est accompagnée d'une autre déclaration de soutien à un « Comité national français provisoire » que de Gaulle est en train de créer. C'est donc bien Churchill qui, *de facto*, a rompu les relations diplomatiques avec le gouvernement Pétain dès le 22 juin.

Il est intéressant de souligner la préméditation chez Churchill. En effet, dans son discours radiodiffusé du 18 juin, il dit : « Quoi qu'il advienne à la France, au gouvernement français actuel, *ou à d'autres gouvernements français* . ». Il se prépare déjà à dénier toute représentativité au gouvernement d'armistice.

LES TENTATIVES DE PAIX BRITANNIQUES

Ce même 17 juin Richard A. Butler, sous-secrétaire d'État au *Foreign Office*, adjoint direct de Halifax, fait appeler d'urgence l'ambassadeur de Suède à Londres, Bjoern Prytz. Le jeune politicien britannique entre immédiatement dans le vif du sujet et informe Prytz que le gouvernement britannique serait disposé à conclure avec l'Allemagne une paix de compromis, à condition, bien entendu, que des conditions raisonnables soient proposées par cette dernière. Prytz s'étonne car toutes les déclarations récentes de Churchill ne coïncident pas avec la démarche de Butler et lui demande si il parle en son nom ou au nom du gouvernement britannique. Butler réplique que certaines dissensions existent dans le cabinet britannique sur le problème de la paix, mais que lord Halifax soutient son point de vue. Il le charge d'un message pour le gouvernement suédois confirmant que Halifax souhaite une paix de compromis avec l'Allemagne.

Dés réception du télégramme de Prytz, le ministre suédois des Affaires étrangères, Christian Gunther, fait un bond chez son Premier ministre et les deux hommes décident d'aviser Berlin. Une conséquence immédiate de ce télégramme est que Gunther, qui subit depuis plusieurs jours des pressions allemandes pour permettre aux chars de la Wehrmacht d'emprunter les routes suédoises afin d'accéder plus facilement au nord de la Norvège, se dit que si l'Angleterre prend le chemin des négociations avec Hitler il ne voit plus de raison de résister plus longtemps aux demandes allemandes. Le soir même les panzers reçoivent l'autorisation réclamée, ce qui sera ultérieurement vivement reproché à la Suède par les Alliés.

Hitler, consulté par Ribbentrop, lui communique les conditions de paix qu'il serait disposé à consentir à la Grande-Bretagne :

1° L'Allemagne est prête à reconnaître, à tous les points de vue, l'existence de l'Empire britannique.

2° Il faut donc que, de ce fait, l'Angleterre reconnaisse l'Allemagne comme la plus importante puissance continentale, ne serait-ce qu'en

raison de l'importance de sa situation.

3° Je demande que l'Angleterre nous rende les colonies allemandes. Je me contenterais d'une ou deux de celles-ci pour régler la question des matières premières.

4° Je désire conclure une alliance permanente, à la vie et à la mort, avec l'Angleterre.

En un mot des conditions très favorables.

Des contacts avaient été pris également, dans le but de sonder les possibilités de paix négociée, avec l'ambassadeur Kennedy par l'intermédiaire d'un intime de Halifax et Butler, Kenneth Hugh de Courcy. L'ambassadeur américain, après les premiers contacts, est très intéressé par l'idée. Mais alors que Courcy, à la demande de Butler, doit le rencontrer à nouveau, il est averti discrètement de cesser toute nouvelle intervention. En effet Churchill a été mis au courant des agissements de Halifax et Butler et, fou furieux, menace de les emprisonner en vertu de la réglementation 18B (loi d'exception du temps de guerre) (60). L'affaire se calme, mais Churchill n'a qu'une crainte c'est que la réponse des Allemands, éventuellement trop favorable, ne parvienne à Londres. C'est vraisemblablement pour cela qu'il fait capturer par la Royal Navy six navires suédois, dont quatre destroyers, qui faisaient escale officiellement aux îles Feroé. Pendant plusieurs jours Prytz, Gunther et Mallet, l'ambassadeur de Grande-Bretagne à Stockholm, sont très occupés à régler cet imbroglio diplomatique et la réponse des Allemands est bloquée pendant ce temps en Suède. Mallet, mis au courant de la réponse allemande très favorable au démarrage de négociations, la transmet à Londres. Mais, entre temps, Churchill a repris les choses en mains, après avoir découvert l'ampleur du complot « pacifiste », et ne tient donc pas compte de cette réponse. On peut se demander pourquoi il laisse alors en place Halifax et Butler dont les initiatives sont si éloignées de sa politique. L'explication la plus vraisemblable est que, en renvoyant les deux conciliateurs les plus éminents du cabinet de guerre, il aurait signalé à Berlin qu'il n'y avait plus d'espoir de paix négociée avec l'Angleterre, message qu'il ne veut pas encore envoyer à Hitler pour éviter que celui-ci accélère les préparatifs d'invasion de son pays. De plus il veut éviter toute dissension grave au sein de son cabinet de coalition dans lequel le poids de Halifax est considérable. (60)

Cette tentative de demande d'armistice britannique le 17 juin 1940 fut un des secrets les mieux gardés de la guerre et de l'après-guerre. Le gouvernement britannique soumit en permanence le gouvernement

suédois à de très fortes pressions pour en éviter une divulgation. Ce n'est qu'en 1965 que Bjoern Prytz révéla, à la radio suédoise, cette tentative britannique de paix séparée après avoir déclaré : « J'ai longtemps hésité avant de dire ce que je sais. Depuis plus de vingt ans, le silence sur cette affaire nous est imposé. Et ce silence me rongait, parce qu'il nous a donné mauvaise conscience » (71).

Déjà, depuis la déclaration de guerre, plusieurs tentatives de recherche d'une paix négociée avaient été faites sous l'impulsion de Lord Halifax. Le vieux lion Lloyd George y était très favorable. L'homme d'affaires suédois Dahlerus, puis James D. Mooney, directeur international de General Motors, puis Sir Francis Osborne, ambassadeur de Grande-Bretagne auprès du Saint-Siège, tentèrent un rapprochement anglo-allemand.

Dans le cas de ce dernier, Pie XII intervint lui-même en signalant un complot de généraux contre Hitler qui avorta (60). Ces tentatives confirment la présence d'un courant important au sein du cabinet britannique en faveur d'une issue négociée à la guerre. Dès le 26 mai, en effet, le puissant parti de l'armistice avait, par la voix de Lord Halifax, proposé une démarche auprès de l'Allemagne. Churchill s'y était opposé avec véhémence et l'avait emporté (145). Revenant à la charge le 29 mai, au cours d'une réunion du Cabinet de guerre, Halifax déclare : « Nous ne devons pas ignorer que nous pourrions obtenir de bien meilleures conditions de paix avant que la France ait dû arrêter la guerre et que nos usines d'aviation aient été bombardées, que nous ne pourrions en obtenir trois mois plus tard ». Churchill ayant répondu qu'à son avis les conditions de cessation des combats ne pourraient pas empirer après que l'Angleterre eût continué la lutte, Halifax et Chamberlain insistent et précisent que, bien qu'ils souhaitent lutter jusqu'au bout pour préserver l'indépendance de leur pays, ils sont prêts à considérer une offre raisonnable de fin des hostilités si elle leur était proposée. Très troublé, Churchill suspend la séance et consulte sur le sujet l'ensemble de son Cabinet. Il bénéficie alors d'un soutien massif à sa politique de guerre à outrance et impose ensuite celle-ci à son Cabinet de guerre (88). Ceci n'empêcha pas les tentatives ultérieures de Halifax et Butler.

Il est piquant de constater que, dans une position de la Grande-Bretagne autrement confortable que celle de la France vingt jours plus tard, Halifax et Chamberlain proposaient la solution qui sera adoptée par le Maréchal Pétain et que, alors que le Cabinet de guerre, aiguillonné par Churchill, préparait une rupture profonde avec la France, une partie de ce Cabinet étudiait encore l'option tant reprochée au gouvernement Pétain.

LA VOLTE-FACE DE CHURCHILL

On peut se demander pourquoi, en moins de vingt-quatre heures, Churchill a changé aussi radicalement de position envers la France. Un certain nombre de facteurs se sont sans doute conjugués.

Il y a certainement eu une grande frustration du « lâchage » de Reynaud. Si on considère le témoignage de Spears, Reynaud n'aurait pas expliqué clairement à ce dernier, accompagné de Campbell, le 16 juin au soir, l'accord de principe qu'il avait passé avec Lebrun, Jeanneney et Herriot qui stipulait son retour à la tête du gouvernement si les conditions allemandes d'armistice étaient inacceptables, ce dont il était convaincu, et qui l'empêchait de partir en Angleterre dans l'avion de Spears. D'ailleurs, au cours de sa rencontre avec ce dernier, juste après sa démission, Reynaud lui parle naïvement de la rencontre de Concarneau avec Churchill le lendemain. Spears lui répond avec brutalité : « Demain il y aura un autre gouvernement, et vous ne représenterez plus personne. Le rendez-vous a été contremandé » (177). De plus Reynaud donne sa démission sans en avertir Churchill, tout surpris de l'apprendre sur le quai de la gare alors qu'il se préparait à gagner le port breton, et il en tire certainement une forte vexation. Reynaud se plaindra d'ailleurs avec amertume de ses difficultés de communication avec Churchill les 15 et 16 juin.

Le nouveau gouvernement ne tient pas suffisamment compte de la demande formelle de Churchill, exposée à Briare le 12 juin, en conclusion de la réunion. D'après Spears, Churchill dit : « Il est une question qui domine toutes les autres et sur laquelle je dois attirer votre attention. Si un changement fondamental de la situation devait survenir, je demande instamment qu'avant de prendre une décision qui détermine l'action de la France dans la seconde phase de la guerre, vous informiez immédiatement le gouvernement britannique. Il arrivera aussitôt pour rencontrer le gouvernement français au lieu de votre choix, pour discuter avec vous des nouvelles mesures à prendre. Il s'agit d'une requête formelle du gouvernement britannique au gouvernement français » (177). C'est bien ce que les deux gouvernements s'apprêtaient à faire le lendemain à Concarneau. Jean Monnet confirme d'ailleurs dans ses Mémoires que, lors de sa rencontre avec Churchill dans la nuit du 16 au 17, il a trouvé celui-ci vexé de n'avoir pas été averti officiellement du changement de gouvernement (132). René Pleven confirme que, pendant la journée du 17, le gouvernement anglais attendait une réponse du nouveau gouvernement Pétain à la proposition d'union franco-britannique communiquée la veille (184). Le 15 juin au soir, Churchill

avait dit à son secrétaire, J. Colville : « Dites aux Français que s'ils nous laissent disposer de leur flotte nous ne l'oublierons jamais, et que s'ils se rendent sans nous consulter nous ne le pardonnerons jamais. Nous salirons leur nom pour un millénaire » (221).

Le maréchal Pétain, qui n'entretenait plus les meilleures relations avec Churchill depuis leur algarade lors du dîner du 11 juin à Briare, a certainement eu tort de négliger Churchill et le gouvernement britannique pendant la journée du 17 juin, quelles qu'aient pu être l'urgence et la multiplicité des problèmes qu'il avait à régler. Mais peut-être que la conversation téléphonique orageuse entre ces deux hommes dans la nuit du 16 au 17 avait rendu ce contact difficile. Par ailleurs sans l'inadmissible négligence de Reynaud, qui n'informe pas son successeur des deux messages de Churchill du 16 juin, Pétain aurait, très vraisemblablement, pris immédiatement un contact officiel avec le Premier Ministre pour entamer la négociation sur le stationnement de la flotte que ce dernier s'attendait à avoir, d'après ses Mémoires.

Par contre il faut souligner, ce que de nombreux historiens oublient, que l'envoi, le 18 juin, de la mission Pound-Alexander-Lloyd, mission gouvernementale comprenant deux ministres en exercice, correspond bien à une réunion officielle du gouvernement britannique et du gouvernement français pour étudier les conséquences de la demande d'armistice, surtout en ce qui concerne la seule exigence que les Britanniques avaient exprimée et qui concernait la flotte. Noël Pinelli, ancien député, peut donc affirmer : « L'obligation, qu'un gouvernement précédent avait prise vis-à-vis de nos alliés, de ne pas conclure de paix séparée, comportait le devoir certain de consulter nos alliés avant de conclure un armistice. Mais ce devoir avait été respecté : la Grande-Bretagne avait été prévenue. On ne rappellera jamais assez le fait historique qui règle définitivement la question : le Premier Lord de l'Amirauté et le Premier Lord de la Mer britannique, venant à Bordeaux le 19 juin 1940, *c'est-à-dire après la demande d'armistice*, pour régler avec les autorités françaises les conditions maritimes de cet armistice, et quittant ces autorités en plein accord avec elles. Toute contradiction ne relèvera dès lors que d'une polémique partisane » (101). Donc quand Churchill s'étonne, dans ses Mémoires, de ne pas avoir eu, après le 16 juin, de négociations sur la condition exprimée par les Britanniques à la demande d'armistice, à savoir l'envoi de la flotte en Angleterre, on pourrait lui répondre que rien n'empêche cette mission officielle, venue parler de la flotte deux jours plus tard, d'entamer ces négociations au lieu d'afficher avec les autorités françaises un accord reconnu par tous les interlocuteurs. Ceci confirme le piège tendu à la flotte française déjà évoqué.

Le discours radiodiffusé de Pétain le 17 juin à 12h30, qui comportait la phrase si malheureuse « il faut cesser le combat », eût certainement une forte influence sur Churchill et également sur les premiers discours de de Gaulle à la radio de Londres.

En effet Pétain donnait ainsi l'impression d'accepter d'avance l'armistice, quelles qu'en soient les conditions, en se privant de toute possibilité de résistance éventuelle, et ceci ne pouvait qu'augmenter les inquiétudes anglaises quant au sort de la flotte française. René Plevin confirme que « l'impression faite par la déclaration du Maréchal avait été très profonde et extrêmement défavorable, étant donné que, contrairement à ce qui est coutumier en de pareilles circonstances, aucune instruction n'avait été donnée aux troupes de continuer à combattre jusqu'à ce que l'armistice fût conclu » (184).

Nous avons mentionné la philosophie du « Club » réuni autour de Churchill en cas de défaite prévisible de l'armée française : peu importe que les pays d'Europe soient submergés par la Wehrmacht pourvu que leurs gouvernements, refusant à quelque prix que ce soit de pactiser avec Hitler, aillent chercher refuge à Londres, comme l'ont déjà fait les ministres tchécoslovaques en mars 1939. Sans doute les peuples seraient-ils livrés à la merci de l'envahisseur. Mais les gouvernements, les chefs d'État et les souverains, eux, seraient les hôtes du roi d'Angleterre qui leur offrirait asile à Londres (26). Or voici un gouvernement qui ose refuser le départ du sol national. Il devra donc subir un traitement analogue à celui réservé au roi Léopold III fin mai 40. Enfin, dans la perspective toujours présente à son esprit de la constitution à Londres d'un gouvernement Reynaud – Mandel – De Gaulle, il paraît judicieux à Churchill de commencer une campagne de déstabilisation du gouvernement Pétain. Ceci fait sans doute partie de l'entretien avec de Gaulle en début d'après-midi le 17 juin.

Il est presque certain que, dans la nuit du 16 au 17 puis toute la journée du 17 Churchill est en proie à une vive colère en raison de la tournure qu'ont pris les événements, colère attestée par le général Hollis lors de la conversation téléphonique Churchill-Pétain évoquée précédemment.

Benoist-Méchin analyse les réactions de Churchill et de de Gaulle dans les jours qui vont suivre, analyse peut-être un peu excessive, mais qui s'accorde assez bien avec les actions entreprises par le Cabinet britannique, assisté par le Général : « Un Cabinet français qui ne s'inspire plus des directives de Downing Street ne peut être qu'un « gouvernement de rencontre », un assemblage illégal de rebelles et d'insoumis. On ne saurait attacher aucune valeur à sa parole. Il faut le discréditer par tous les moyens ; persuader le peuple français que son

premier devoir est de lui désobéir ; lui faire comprendre qu'il ne pourra compter, dans l'avenir, sur l'amitié de l'Angleterre que dans la mesure où il se désolidariserait de lui. Tout sera mis en œuvre pour saper son autorité. Les jours suivants le cabinet de Londres va s'efforcer de disloquer notre Empire. Par la flatterie, par le chantage, voire même par la corruption, il tentera d'amener nos gouverneurs à partir en dissidence. Aucune hésitation, aucun scrupule n'arrêteront les décisions du Premier britannique. » (26). Voici un jugement, certes sévère, mais qui s'accorde assez bien avec les tentatives de débauchage de dirigeants de l'Empire français citées précédemment et avec la grande campagne de propagande radiodiffusée, orchestrée par Churchill et de Gaulle, qui va débiter et qui fera l'objet du chapitre IX.

C'est toutefois cette opinion de Benoist-Méchin qui confirme l'hypothèse la plus vraisemblable du revirement de Churchill entre le 16 et le 17 juin, à savoir celle d'un plan établi à l'avance par ce dernier et devant être mis en œuvre en cas de défaillance de Reynaud et de son remplacement par un nouveau président du Conseil partisan de demander les conditions d'armistice et, surtout, qui ne soit pas un membre du « Club ». En effet, jusqu'au 16 juin, Churchill manifeste à plusieurs reprises son accord à la conclusion d'un armistice dont il sait qu'il est inévitable, sous réserve que la flotte française soit mise à l'abri, ce qui est confirmé par ses deux télégrammes du 16 juin, mais il est vraisemblable que, dans son esprit, cet armistice n'est acceptable que si le gouvernement chargé d'en appliquer les termes comprend un certain nombre d'hommes politiques dans lesquels il a confiance et sur lesquels son influence pourrait se faire sentir. Ceci expliquerait sa volte-face entre le 16 et le 17 juin car aucun des hommes politiques français qu'il considère comme « acceptables », à savoir Reynaud, Mandel, Herriot, Jeanneney et, à la rigueur, Campinchi, ne fait partie du gouvernement Pétain. Il estime donc qu'il ne pourra avoir aucun contrôle sur la mise en place puis sur l'exécution de l'armistice éventuel et sur le respect des intérêts britanniques tel qu'il le conçoit. Il préfère alors profiter du seul atout qu'il a dans sa main, de Gaulle, et l'utiliser au mieux pour contrer ce gouvernement d'armistice qui ne lui convient pas. Les choses auraient peut-être été différentes si Reynaud était resté dans le gouvernement Pétain comme vice-président du Conseil.

Il est possible que ce revirement ait été décidé dès le 16 juin, soit en fin de matinée quand de Gaulle a un entretien, seul à seul, avec Churchill avant le déjeuner, soit après quand ils se rendent ensemble à Downing Street. L'amiral de Gaulle estime que, dans cet entretien du matin, son père avait persuadé Churchill que Reynaud ne tiendrait pas, allait démissionner et serait remplacé par Pétain et Weygand. Il affirme

également que Churchill ne croyait pas plus que de Gaulle au succès de la proposition d'Union (220). De son côté le Général déclarera que son retour à Londres le lendemain, en cas d'échec de Reynaud, avait déjà été programmé avec Churchill. Ce dernier a donc vraisemblablement prévu, dès cet instant, la rupture avec la France et l'utilisation de de Gaulle si la proposition d'Union franco-britannique était repoussée et si un gouvernement Pétain s'ensuivait.

F. Delpla envisage une hypothèse intéressante. De Gaulle se serait très fortement rapproché de Churchill dès le 11 juin à Briare, où ils ont eu de longues conversations au cours du dîner au cours duquel de Gaulle avait pris place d'autorité à côté du Premier Ministre, et aurait coopéré avec ce dernier pour l'organisation du « réduit breton ». Anthony Eden confirme que « c'était à Briare qu'il y a eu certaines discussions pour savoir si on pouvait, par exemple, continuer la guerre en Grande-Bretagne, si les choses allaient de mal en pis en France même » (273). Delpla estime que, dès le 12 juin, Churchill a en tête la formation d'un gouvernement français de résistance, opposé à celui qui signerait l'armistice : « Churchill place un grand espoir dans l'éclatement de la direction française et la formation d'un nouveau gouvernement Reynaud, probablement en Afrique du Nord, disposant de la flotte et s'efforçant de conserver en Métropole des maquis et des têtes de pont sous le commandement de de Gaulle » (221). Il est d'ailleurs fort possible que, dès le 11 juin, fort de ses excellents contacts avec Churchill, de Gaulle ait envisagé son installation à Londres, quelles que soient les circonstances. En effet, le général Huntziger relate en ces termes son entretien avec de Gaulle ce même jour : « De Gaulle vint seul, mais il me parla au nom du Président Reynaud. Il revenait de Londres où il songeait à s'établir » (194).

Cette hypothèse de Delpla renforcerait la préméditation de Churchill qui aurait préparé toutes ses actions du 17 juin depuis le 11, et peut-être même avant, et non seulement le 16 à l'avènement du gouvernement Pétain. On peut même envisager que, de même qu'il a tendu un piège à la flotte française, Churchill aurait tendu un piège à un quelconque gouvernement français, qui aurait pourtant accepté ses conditions pour conclure un armistice, en suscitant un contre-gouvernement en exil à Londres et en trouvant un quelconque prétexte pour rompre avec le gouvernement d'armistice après avoir mis la main sur la flotte française. Dans cette hypothèse, très crédible, il n'aurait fait que continuer à suivre, de façon immuable, la doctrine du « Club ». Cette volonté de rupture, en tout état de cause, est bien confirmée par son premier discours très offensif contre le gouvernement français, le 22 juin. En effet les formulations qu'il emploie peuvent s'appliquer à n'importe quel

gouvernement d'armistice, quels que soient les termes de cet armistice.

D'ailleurs, nous l'avons vu au chapitre IV, il est certain que, entre le 16 et le 20 mai, Churchill s'est convaincu que la guerre était perdue en Métropole. Toutes les actions qu'il a menées ensuite, jusqu'au 16 juin, ont eu pour but de désengager l'Angleterre du borbier français, de préparer la défense de son île, et d'encourager par tous les moyens la France à tenir le plus longtemps possible devant l'ennemi pour donner du temps à son alliée. Contrairement à Reynaud, qui a adopté la politique de l'autruche en refusant d'étudier les diverses éventualités de fin des combats, il est certain que Churchill, qui voyait toujours loin, a envisagé pendant tout ce mois ce qu'il ferait au moment de la conclusion de l'armistice, dont il a dit lui-même à plusieurs reprises qu'il le considérait comme inévitable. Estimant que, dans ce cas, la France ne lui servirait plus à rien dans sa politique de guerre à outrance, il est très vraisemblable qu'il ait déjà envisagé de susciter un contre-gouvernement.

Les tentatives de paix avec les Allemands lancées par des membres de son gouvernement ce 17 juin et exposées précédemment pourraient constituer un autre élément très important du revirement de Churchill vis-à-vis du gouvernement de Bordeaux. Le Premier ministre estime alors indispensable de reprendre en main son Cabinet, beaucoup moins jusqu'aboutiste que lui, et d'affermir sa position vis-à-vis de la Chambre des Communes et de l'opinion britannique. Il prépare donc l'opération de Mers el-Kébir qui doit notamment servir à cette fin et de Gaulle lui est alors très utile pour préparer l'opinion à la nécessité de cette agression. De Gaulle lui-même avait noté, avant guerre, les limites de l'alliance franco-britannique : « Moyennant la suprématie maritime reconnue aux Britanniques au prix d'immenses sacrifices coloniaux, à la condition de ne parler point de certaines îles normandes et pourvu que nous acceptions une sorte de contrôle, il nous est permis de compter sur la neutralité anglaise, jalouse dans nos jours prospères, mais bienveillante dans nos malheurs et qui peut même faire place à l'alliance des intérêts » (86).

Churchill est bien en phase avec cette immuable stratégie britannique qui correspond bien à l'analyse du général Spears citée précédemment : « ceux qui ne sont pas avec nous sont contre nous ». Non seulement l'Angleterre ne peut plus contrôler étroitement l'alliance franco-britannique, comme elle a l'habitude de le faire depuis des années, mais elle estime que celle-ci ne lui sert plus à rien, la France ne fournissant plus la « chair à canons » dans la lutte commune. Dans l'optique britannique elle ne peut donc plus apporter grand-chose dans le conflit,

l'alliance franco-britannique devient un boulet, n'a plus aucun intérêt et il est beaucoup plus profitable de considérer l'ancienne alliée comme ennemie ce qui permettra de s'attaquer à son Empire et, éventuellement, d'en récupérer quelques territoires. Churchill ne fait que s'inspirer du propos de Lloyd George à Clémenceau en 1919 : « Eh bien ! Ne connaissez-vous pas notre tradition à nous autres Anglais ? L'ami d'hier peut être l'ennemi de demain » (76). De plus Churchill estime indispensable d'avoir à ses côtés un gouvernement français de guerre. Sir R. Vansittart, secrétaire permanent du *Foreign Office*, traduisant la pensée de son chef, disait, début juillet, au commandant du *Courbet* : « Si nous ne créons pas un gouvernement français de lutte à outrance, nous ne pourrions pas soutenir le moral de notre peuple » (236).

Certains historiens et mémorialistes arrivent, par d'habiles tours de passe-passe, à rejeter sur le nouveau gouvernement Pétain la responsabilité de la rupture franco-britannique. Or la plupart des membres de ce gouvernement souhaitaient ardemment conserver à tout prix l'amitié anglaise. Le maréchal Pétain, lors de la constitution de son gouvernement le 16 juin, écarte Laval des Affaires Etrangères pour ne pas déplaire à Londres (22). Darlan déclare à Baudouin, le 15 juin, qu'il veut rester en complet accord avec l'Angleterre : « Je sais que vous partagez mon point de vue sur le maintien de l'alliance anglaise » (21). Le lendemain le même Baudouin, pressenti par le Maréchal pour le poste de ministre des Affaires Etrangères, lui répond qu'il comprend cette continuité (il était déjà sous-secrétaire d'État de ce ministère) « comme celle de la communauté d'intérêts franco-britannique que l'armistice ne doit pas détruire. Je ne puis accepter ce poste qu'à condition de pouvoir donner tous mes efforts au maintien de l'alliance anglaise et de l'amitié américaine. Le Maréchal me répond qu'il est entièrement d'accord avec moi, que je puis compter sur son appui sans réserve » (21).

Le général Weygand, qui n'appartenait pas au « Club », n'a jamais compris le divorce franco-britannique. Il dit dans ses Mémoires : « Je suis convaincu qu'un accord sur la demande d'un armistice eût été possible entre les deux alliés. M. W. Churchill savait que la France avait accompli tout l'effort dont elle était capable et qu'elle était hors d'état de continuer la lutte, ses déclarations émues du 11 juin à Briare, du 13 à Tours en donnent l'assurance. Renseigné, le peuple anglais eût compris que, son camarade de combat ayant succombé en accomplissant tout son devoir, son tour était venu. Pour obtenir ce résultat éminemment souhaitable, il eût suffi d'un examen sincère et total de la situation du moment et de la politique à suivre ultérieurement. C'eût été entre la France et l'Angleterre un pacte secret de confiance mutuelle évitant tous les malentendus, réservant toutes les possibilités d'avenir. Voilà quelle

était alors « l'union indissoluble » à réaliser » (193). Par ailleurs toutes les décisions des premiers Conseils des ministres du gouvernement Pétain tiennent le plus grand compte de l'alliance franco-britannique.

En conclusion, au cours de ces interminables nuit du 16 juin puis journée du 17 juin 1940, Churchill :

- Annule son déplacement à Concarneau à l'annonce de la démission prochaine de Reynaud.
- Organise le retour à Londres de Spears et de de Gaulle.
- Obtient une conversation téléphonique avec Pétain sans que nous sachions exactement ce qu'ils se sont dit.
- Démarre sa collaboration avec de Gaulle.
- Prépare les missions Monnet-Mönick et Alexander-Pound-Lloyd des 18 et 19 juin.
- Décide, dans son principe, l'opération Catapult de conquête ou de destruction de la flotte française.
- Pour mieux réaliser cette opération tend un véritable piège à la marine française.
- Organise les appels à la dissidence dans l'Empire français qui vont débiter le lendemain.
- Entame la préparation des manœuvres de déstabilisation du gouvernement Pétain.
- Prépare la rupture des relations diplomatiques du 22 juin et le déni de représentativité du gouvernement français du 23 juin.
- Commence la reprise en mains des éléments pacifistes de son Cabinet qui sera effective une semaine plus tard.

Cette journée est donc bien une des plus importantes de l'année 1940. D'ailleurs il est possible d'affirmer, avec une bonne certitude, que, le 17 juin, Winston Churchill n'a guère pu traîner dans sa baignoire le matin, si il a trouvé le temps de prendre son bain quotidien, et fut obligé d'annuler sa sieste habituelle !

Mais il est un fait qui pourrait paraître surprenant c'est que, ce 17 juin, parmi les multiples préoccupations de Churchill, celle qui aurait semblé la plus normale, surtout du fait de la cessation prévisible des combats en France, n'apparaît absolument pas : il s'agit de l'attaque possible du sol anglais par les Allemands. Ceci s'explique par une raison très simple : Churchill n'y croyait pas du tout. Il dit dans ses Mémoires : « L'invasion

de l'Angleterre au cours de l'été et de l'automne de 1940 aurait exigé des Allemands la suprématie navale, la supériorité aérienne sur le plan local et d'immenses flottes et engins spéciaux de débarquement. Mais la supériorité navale, c'est nous qui la détenions ; quant à la maîtrise de l'air nous la conquîmes de haute lutte ; enfin nous pensions – et nous savons maintenant que nous avons vu juste – que les Allemands n'avaient ni construit, ni même conçu de matériel spécial » (56). Churchill aurait pu ajouter qu'en juillet 1940 les Allemands disposaient de moins de 10 000 parachutistes bien entraînés pouvant être transportés vers l'Angleterre, équipés uniquement d'armes individuelles. De Gaulle, en fin juin 1940, possédait la même conviction dont il fit part à son fils (235), ainsi d'ailleurs que Pétain qui l'affirmera au ministre Alexander lors de l'entrevue franco-britannique du 19 juin (254). Cette certitude de Churchill était encore renforcée par la conviction de Hitler, dont il avait connaissance, d'arriver à une paix négociée avec les Anglais. En effet nous avons vu les nombreuses tentatives de négociations lancées par les diplomaties allemande et britannique. Le 19 juillet, dans un important discours au Reichstag, Hitler renouvellera des propositions de paix à l'Angleterre. Ce n'est qu'à la fin juillet que Hitler se rendra à l'évidence de l'impossibilité de s'entendre à l'amiable avec Churchill et étudiera plus sérieusement les possibilités d'invasion de la Grande-Bretagne. Mais il sera alors trop tard. Par contre la formulation de Churchill, dans son discours justificatif de Mers-el-Kébir le 4 juillet, « le gouvernement de Bordeaux nous a porté un coup qui aurait pu être mortel », n'est, de toute évidence, qu'une clause de style.

À l'analyse des faits on peut donc tordre le cou à l'hypothèse de « malentendus » multiples et croissants entre le gouvernement de Bordeaux et le gouvernement britannique dans les jours suivants, malentendus causés par le premier pour les gaullistes, par le second, assisté de de Gaulle, pour les pétainistes, et ayant abouti à la rupture franco-britannique et à l'opération *Catapult*. Même si de nombreux historiens accèdent à cette hypothèse, il apparaît que, dès le 17 juin, Churchill a planifié tous les événements des jours suivants : la rupture *de facto* des relations diplomatiques, le déni de représentativité du gouvernement de Bordeaux, la reconnaissance du général de Gaulle dans l'attente de la constitution éventuelle d'un gouvernement français en exil, les tentatives de débauchage de l'Empire français, le démarrage de la grande campagne de propagande anti-Pétain, avec la collaboration de de Gaulle, le piège tendu à la flotte française et la préparation de l'attaque de Mers-el-Kébir, etc. Tout ceci était prémédité, soigneusement préparé et le malheureux gouvernement de Bordeaux, qui avait tout juste eu le temps de demander les conditions d'armistice, n'y pouvait pas grand-

chose !

CHAPITRE VII

L'INÉVITABLE ARMISTICE

L'ARMISTICE UNE SOLUTION ?

La désinformation concernant les évènements de juin 1940 est telle que de très nombreux ouvrages traitant de cette époque emploient, à plaisir, un vocabulaire qui n'a rien à voir avec la réalité et avec les définitions les plus communément admises du dictionnaire. Voici donc quelques définitions :

— Armistice : « Convention par laquelle des belligérants suspendent les hostilités sans mettre fin à l'état de guerre ».

— Capitulation. Ce mot comporte deux sens, l'un militaire, l'autre général. Au sens militaire : « Acte de reddition d'une place, d'une troupe ». Au sens général : « Cessation de toute résistance, soumission ».

— Cessez-le-feu : « Suspension des hostilités ». Généralement ce cessez-le-feu intervient dans l'attente d'un armistice ou d'une capitulation. Il suppose l'accord des deux parties.

— Paix : « Traité mettant fin à un état de guerre ».

D'une façon plus précise, l'article 35 du règlement annexé à la convention IV de La Haye du 18 octobre 1907 définit la capitulation comme « une convention militaire qui met fin à la résistance d'une troupe enfermée dans une place forte ou cernée en rase campagne et qui se rend à l'ennemi ». L'article 36 de ce même règlement définit l'armistice en ces termes : « Une suspension des opérations de guerre par un accord mutuel des parties belligéantes » (211).

Le général Weygand explicite d'ailleurs : « Lorsque le général de Gaulle parle de l'acte qui mit fin aux hostilités en 1940, il emploie le plus souvent le terme « capitulation », quelquefois le terme « armistice ». Une fois même, à deux lignes de distance, les deux mots sont utilisés pour définir le même acte. Chacun d'eux a pourtant, dans le langage militaire et politique, une signification propre. L'armistice est une convention d'un caractère à la fois politique et militaire, en vertu de laquelle les

belligérants conviennent de suspendre les hostilités. La signature d'un armistice laisse subsister l'état de guerre. Elle est affaire des gouvernements qui, seuls, ont le pouvoir de faire cesser les hostilités, tout comme, seuls, celui d'en décider l'ouverture. La capitulation est, au contraire, un acte d'ordre exclusivement militaire. C'est la reddition, après convention conclue avec l'ennemi par le gouverneur d'une place forte, ou le commandant d'une troupe qui met bas les armes en rase campagne. La capitulation en rase campagne est punie de mort ou de destitution. Il est permis de penser que le général de Gaulle, qui sait écrire, emploie le terme « capitulation » non dans son sens propre, mais pour qualifier l'armistice d'action déshonorante. C'est jouer sur les mots et créer une confusion génératrice d'erreur » (194). Le général Weygand, qui avait été sommé par Paul Reynaud, le 15 juin, de capituler en rase campagne, cette capitulation ayant été, par la suite, pudiquement déguisée dans les textes en « demande de cessez-le-feu », savait ce dont il parlait. On pourrait ajouter à ses propos que la capitulation est presque toujours « sans conditions », la convention de capitulation prévoyant seulement le sort réservé aux troupes qui se sont rendues.

On voit bien la différence fondamentale qui sépare l'armistice de la capitulation. Le premier est un acte gouvernemental temporaire établi autour d'une convention qui fixe les obligations du vainqueur et du vaincu, mais ce dernier conserve sa souveraineté nominale et bénéficie des garanties figurant dans la convention. Au contraire, la capitulation, généralement sans conditions, est un acte militaire qui, entraînant le désarmement total de l'armée d'un pays, livre ce dernier, pieds et mains liés, à la discrétion du vainqueur sans aucun texte protecteur. Pierre Chandelier souligne que « la capitulation générale et inconditionnelle voulue par Paul Reynaud n'était pas prévue dans les conventions de La Haye et elle aboutit à la *debellatio* qui est la disparition brutale du vaincu lequel, après l'effondrement total de ses armées, se soumet entièrement aux exigences du vainqueur, tandis que l'armistice est une convention négociée qui permet de les limiter » (211). Georges Blond constate, parlant des adversaires de l'armistice : « à distance, il paraît surprenant d'avoir voulu choisir, pour l'armée et pour le pays, la solution la plus dure, celle qui met entièrement à la discrétion du vainqueur. La capitulation a été imposée en 1945 à l'Allemagne et au Japon, elle était alors le principal but des Alliés. Les dirigeants alliés eussent simplement ri au nez de Hitler et de l'empereur Hiro Hito si ces chefs d'État, vaincus, avaient parlé d'armistice » (31).

Yves Bouthillier, de son côté, affirme : « Une armée qui capitule se met au pouvoir discrétionnaire de l'ennemi. Elle dit : – Je ne peux plus me battre. Ordonnez. Disposez de mes débris -. Un gouvernement qui

négoce un armistice par la voie politique, diplomatique, s'efforce de passer de l'état de belligérance à celui de la suspension des armes, sauf à y renoncer si l'ennemi exige d'impossibles conditions. L'armistice est le fait d'un pays pour lequel le sort des armes a été momentanément contraire et qui suspend le combat pour reprendre haleine. La capitulation c'est le déshonneur dans sa plénitude. C'est parce qu'ils voulaient déshonorer la nation allemande à travers son armée que les Alliés au mois de janvier 1943, à Casablanca, décidèrent que la Wehrmacht capitulerait sans conditions. En juin 1940, le général Weygand, soutenu par le maréchal Pétain, voyait les choses d'un point de vue aussi classique en histoire diplomatique qu'en histoire militaire » (37).

Mais le général de Gaulle et les gaullistes, suivis par de nombreux auteurs, considèrent que toute autre solution que le départ de quelques gouvernants hors du territoire national pour « poursuivre la lutte », quelle que soit l'extrême modicité de leurs moyens militaires, quelles qu'en soient les conséquences pour la France, et surtout pour les Français, et quels que soient les risques que l'abandon du territoire national faisait courir aux Alliés, doit être considéré comme une « capitulation ». Il est curieux de constater que, alors qu'ils citent en permanence le mot « honneur », ils préconisaient, pour éviter la « capitulation gouvernementale », tant reprochée au gouvernement Pétain, une solution de « capitulation militaire sans conditions », c'est-à-dire, selon les termes de Bouthillier, le « déshonneur dans sa plénitude » !

Il est d'ailleurs difficile de comprendre l'opinion du général de Gaulle, exprimée à C. Guy en 1946 : « Nous avons conscience d'avoir été battus dans la honte ! Il nous était certes arrivé d'être battus, mais pas dans la honte » (96). Quand on a eu, en quarante jours de combat, plus de 92 000 morts (120 000 selon certaines sources), les Allemands perdant 45 000 hommes, et que ces derniers ont dit eux-mêmes, dans le préambule à la convention d'armistice : « Après une résistance héroïque, vaincue dans une suite ininterrompue de batailles sanglantes, la France s'est effondrée », prenant acte d'avoir eu « un adversaire valeureux » (25), on ne voit pas très bien où se trouve la « honte » si ce n'est dans l'injure faite à des soldats qui se sont bien battus et à tous ceux qui sont morts courageusement.

Dans cette période troublée, source de multiples désaccords entre ses protagonistes et ses historiographes, s'il est un point qui fait l'unanimité, c'est l'évidence que, le 17 juin 1940, jour de la demande aux Allemands des conditions d'armistice, l'armée française est battue sur le territoire

métropolitain. Tout le monde est d'accord pour estimer indispensable une cessation urgente des combats en Métropole, les divergences portant sur la meilleure méthode pour atteindre ce but.

Le 5 juin, lors du début de la bataille finale, l'équivalent d'environ quatre départements sont occupés par l'ennemi. Sept jours après, le 12 juin, l'équivalent de huit départements sont occupés. Seulement quatre départements de plus. Ceci montre bien la résistance de l'armée française pendant cette semaine. Mais, à partir du 12 juin, les forces allemandes percent le front en plusieurs endroits et il se produit ce que Weygand craignait depuis plusieurs jours et qu'il exprimait dans une note remise à Reynaud le 29 Mai : « Il peut venir un moment où la France se trouverait, malgré sa volonté, dans l'impossibilité de continuer une lutte militairement efficace pour protéger son sol. Ce moment serait marqué par la rupture définitive des positions sur lesquelles les armées françaises ont reçu l'ordre de se battre sans esprit de recul » (193). C'est d'ailleurs ce 12 juin qu'il ordonne une retraite générale.

Entre le 12 et le 17 juin les Allemands avancent à grande vitesse vers l'intérieur du pays. Le 17 juin ils occupent l'équivalent de 33 départements et leur rythme de conquête est alors de plusieurs départements par jour. C'est ce même jour que la 7^{ème} Division Panzer de Rommel parcourt, en une journée, plus de 240 kilomètres en direction de Cherbourg. Rommel décrit sa progression : « Nous progressions à une vitesse de 40 à 50 kilomètres à l'heure et notre passage soulevait d'épais nuages de poussière. Les villages que nous traversions étaient remplis de soldats français de couleur ; leurs canons et leurs véhicules étaient rangés dans les vergers et dans les cours des fermes. Nous roulions à toute vitesse, leur faisant des signes de la main, sans nous préoccuper autrement d'eux. Nous pûmes ainsi passer sans nous battre » (25). Cette description est plus parlante que tout autre commentaire et la sombre prévision de Weygand, citée ci-dessus, s'est bien réalisée.

Les plus zélés des « jusqu'au-boutistes » conviennent alors que la Bataille de France est perdue. Dès le 6 juin, prenant ses fonctions gouvernementales, de Gaulle déclare à Reynaud : « Les événements vont aller, maintenant, très vite et le défaitisme risque de tout submerger. Entre nos forces et celles des Allemands le déséquilibre est tel, qu'à moins d'un miracle, nous n'avons plus aucune chance de vaincre dans la Métropole, ni même de nous y rétablir » (82). Remarquons au passage que de Gaulle, comme très souvent, qualifie de « défaitisme » la stricte reconnaissance de la réalité. En effet ce n'est pas le défaitisme, ce sont les Allemands qui risquent de tout submerger. D'ailleurs de Gaulle estime depuis longtemps que la bataille de France est perdue et l'affirme

à trois reprises dans ses Mémoires. Il dit en effet que, le 18 mai 1940, « en une semaine le destin était scellé », que, le 20 mai, « quand Weygand prend le commandement suprême, c'était trop tard, sans nul doute pour gagner la bataille de France » et que « le 30 mai la bataille est virtuellement perdue » (82).

Le 13 juin à Tours Reynaud expose à Churchill que la situation est désespérée et envisage une demande d'armistice (177). Churchill, dans ses Mémoires, reconnaît que « si la bataille devait continuer en France, ce ne pouvait être que dans l'hinterland de Brest et dans les régions montagneuses et boisées telles que les Vosges. La seule autre solution qui s'offrait aux Français c'était la reddition » (56).

La quasi-totalité des généraux français estiment qu'il faut arrêter les hostilités au plus tôt.

La résistance en Métropole n'étant donc plus possible, sauf à faire massacrer des soldats pour rien, il faut trouver d'urgence une solution. Il existe trois possibilités :

D'abord l'installation du gouvernement en Afrique du Nord pour y continuer la résistance à l'ennemi avec l'aide de l'Angleterre d'abord, des Etats-Unis, éventuellement, par la suite.

Ensuite le départ du gouvernement pour Londres afin de continuer la résistance avec l'assistance de l'Empire français. C'est la solution adoptée par la Norvège, les Pays-Bas, le Luxembourg, la Pologne et, plus tard la Belgique et la Tchécoslovaquie. Cette solution avait la faveur du général de Gaulle, comme il le confirme dans ses Mémoires. C'était également la solution du « Club ».

Enfin la signature d'un armistice avec l'Allemagne et l'Italie, entrée tardivement dans la guerre, à condition que les clauses en soient acceptables.

On peut noter l'existence d'une quatrième possibilité qui aurait consisté à scinder le gouvernement en deux, une partie restant en France pour gérer les relations avec les Allemands, une autre partie partant en Afrique du Nord pour continuer la lutte. Cette solution, à laquelle Churchill et Reynaud pensaient sérieusement à mi-juin, sera étudiée par le gouvernement entre le 18 et le 22 juin, mais montrera rapidement son caractère irréaliste et sera abandonnée (voir chapitre VIII).

Notons que les deux premières possibilités entraînent obligatoirement une humiliante capitulation sans conditions de la totalité de l'armée qui aurait amené les désastreuses conséquences suivantes, d'après le général Weygand :

« Conséquences militaires : toute l'armée prisonnière, tous les hommes mobilisés, les services tenant à l'armée, les affectés spéciaux stationnés ou repliés dans la région Sud capturés, le nombre des prisonniers augmenté ainsi de deux ou trois millions. Tout le matériel saisi.

Conséquences politiques : le gouvernement exercé sur le territoire français par un gauleiter ou un Français à la solde de l'ennemi, toute l'administration française mise entre ses mains.

Conséquences économiques et sociales : la population livrée sans défense aux exigences du vainqueur : déportation, travail forcé, ressources agricoles et industrielles abandonnées aux réquisitions, aux pillage, aux destructions.

Livrant définitivement le peuple français, ses personnes, ses droits, ses biens à l'arbitraire de l'ennemi sans qu'aucun texte pût être invoqué pour faire barrage à ses exigences, la capitulation eût été pour la France métropolitaine une catastrophe nationale » (193).

Au contraire l'armistice peut permettre de conserver une partie du territoire national hors de l'occupation de l'ennemi, de limiter la partie de l'armée qui serait faite prisonnière, de protéger les Français et surtout les prisonniers par une convention, de garder une administration française aux ordres d'un gouvernement français. Par contre ce gouvernement serait obligé de suspendre les combats pour une durée indéterminée. Churchill, avec une grande objectivité, dit dans ses Mémoires : « Un armistice régulièrement signé par son gouvernement impliquait pour la France la fin de la guerre. Les négociations de l'armistice pouvaient limiter l'occupation à une zone seulement du territoire et laisser libre une partie de l'armée. Tout au contraire, si la France poursuivait la guerre outre-mer, tout ce qui avait échappé à l'invasion serait occupé et des millions de Français seraient emmenés en Allemagne comme prisonniers de guerre, sans être protégés par aucun accord » (56). Churchill pose admirablement le dilemme cornélien auquel est soumis le gouvernement français les 16 et 17 juin. De Gaulle, pour sa part, reconnaît qu'un départ du gouvernement en Afrique du Nord obligeait à « se résigner à l'occupation totale de la Métropole ». Avec son manichéisme habituel il affirme : « Faire la guerre sans ménager rien ou se rendre tout de suite, il n'y avait d'alternative qu'entre ces deux extrémités » (82). Par contre il ne dit pas un mot du problème crucial des prisonniers et des conséquences de ses options sur la population française.

Les deux premières solutions exposées ci-dessus supposent que, la France étant totalement occupée, l'Empire français continue la lutte aux côtés de l'Angleterre. C'est ce qu'espérait de Gaulle quand, dans ses

Mémoires, il glorifie les apports à la lutte commune des gouvernements repliés à Londres : « L'Angleterre offrait l'hospitalité à ces Etats réfugiés. Si dépouillés qu'ils fussent, il leur restait toujours quelque chose. Plusieurs d'entre eux apportaient l'or et les devises de leur banque. Les Hollandais avaient l'Indonésie et une flotte non négligeable, les Belges le Congo, les Polonais une petite armée, les Norvégiens de nombreux navires de commerce » (82). Remarquons ici une évidence : l'Indonésie ou le Congo belge sont hors de portée des Allemands. Or, dans l'Empire français, si de très nombreux territoires sont également hors d'atteinte des Allemands, ce n'est pas le cas de l'Afrique du Nord, territoire très proche séparé de l'Europe par le seul détroit de Gibraltar à l'ouest et par le détroit de Sicile à l'est.

En résumé ces deux premières solutions de départ du gouvernement hors de France, pour Londres ou pour l'Afrique du Nord, défendues par Reynaud et de Gaulle, entraînent six conséquences catastrophiques, à savoir :

- une augmentation des morts au combat et sur les routes de l'exode pendant la prolongation d'une bataille sans espoir ;
- une inévitable et humiliante capitulation, presque certainement sans conditions, de la totalité de l'armée française ;
- l'occupation totale du territoire français par l'armée allemande ;
- une très forte augmentation du nombre des prisonniers de guerre ainsi qu'un grave manque de protection de ces derniers par leur gouvernement ;
- l'absence totale des garanties juridiques élémentaires que donne une convention d'armistice, comme nous l'avons vu précédemment, laissant les Français sans protection sous la servitude ennemie ;
- enfin l'abandon manifeste de son sol et de sa population par le gouvernement qui serait très difficile à faire comprendre aux Français, alors que des millions d'hommes sont toujours en train de se battre et que plus de la moitié du territoire n'est pas encore occupée par les Allemands.

Par contre elles présentent l'avantage de de respecter l'accord conclu par le seul Reynaud avec Chamberlain et Churchill le 28 mars 1940 et de permettre une poursuite éventuelle de la lutte contre l'ennemi avec l'aide de l'Empire français. La prévision du sort de cet Empire, et surtout de l'Afrique du Nord, dans chacune des trois hypothèses de fin des combats en France évoquées ci-dessus, est donc bien l'élément déterminant dans l'indispensable prise de décision du gouvernement le 16 juin 1940.

SITUATION DE L'AFRIQUE DU NORD EN JUIN 1940

Comme cela arrive très fréquemment dans toute perspective historique, surtout quand il s'agit de périodes controversées, il existe une très grande difficulté à obtenir des chiffres précis. C'est bien entendu le cas, s'agissant de la situation militaire de l'Afrique du Nord en juin 1940.

LES PERSONNELS / En ce qui concerne les effectifs militaires disponibles, les chiffres donnés par divers auteurs sont très disparates et vont de 100 000 hommes à 410 000 hommes

Comme cela arrive assez fréquemment, presque tout le monde a raison.

En effet les chiffres cités proches de 100 000 hommes couvrent les unités combattantes de Tunisie postées à sa frontières sud pour faire face à l'armée italienne de Tripolitaine et qui disposent du meilleur (on devrait plutôt dire du moins mauvais) niveau opérationnel.

Les chiffres proches de 200 000 hommes recouvrent l'ensemble des unités combattantes organisées. Outre les 116 000 hommes de Tunisie, trois très médiocres divisions représentant 36 000 hommes se trouvaient en Algérie et trois autres divisions, soit 42 700 hommes, au Maroc (170).

Enfin les chiffres proches de 400 000 hommes n'ont plus rien à voir avec de possibles combattants car ils comprennent également des forces locales, des supplétifs et des personnels auxiliaires des armées sans aucune valeur militaire.

Weygand et plusieurs autres sources font mention de 180 000 militaires opérationnels. Le général Serrigny, au 1^{er} avril 1940, cite le chiffre de 195 089 militaires opérationnels (170) ce qui semble représenter un maximum car divers « écrémages » des unités ont encore été effectués en mai-juin pour renforcer les forces combattantes en Métropole, notamment l'envoi de deux divisions en mai, mais ces départs sont à peu près équilibrés par les 20 000 hommes environ acheminés vers l'A.F.N. entre le 17 et le 29 juin, sur 71 navires (9).

En conclusion le nombre réel de combattants potentiels à mi-juin 1940 paraît être compris entre les 180 000 hommes cités par Weygand et les 200 000 observés par Villetume et Serrigny.

LA VALEUR OPÉRATIONNELLE DES PERSONNELS / La quasi-

totalité des auteurs insiste sur la très médiocre qualité opérationnelle des militaires présents en Afrique du Nord :

Philippe Masson dit : « Les meilleures divisions envoyées en France ont disparu dans la débâcle. Ne reste plus sur place qu'un ensemble disparate de formations indigènes, sans la moindre expérience de la guerre moderne et totalement privé d'armement lourd » (126).

Opinion du colonel de Villelume : « Toutes nos divisions dignes de ce nom ayant été envoyées en France, il ne restait sur place que 200 000 hommes destinés au maintien de l'ordre et incapables de combattre » (194).

Le général Serrigny, citant le général Georges, estime que « en Algérie étaient stationnées trois divisions constituées avec des cadres de fortune et de vieux réservistes, dotées d'un matériel périmé. Elles ressemblaient fort à nos unités territoriales de 1914 qui n'acquirent que tardivement une certaine valeur militaire. Au Maroc on comptait en principe trois divisions dont l'armement individuel était préhistorique ; mais elles avaient été sérieusement écrémées, au cours des mois de mai et juin, par l'envoi des meilleures unités sur le continent » (170).

H. Amouroux souligne que : « A la fin de juin 1940, Noguès disposait seulement au Maroc d'une « bonne division en état » ; en Algérie, de trois divisions territoriales dépourvues de moyens de transport suffisants ; en Tunisie, de douze bataillons sur la ligne Mareth, soutenus par deux divisions capables, avec la division légère du Sud-Constantinois, de faire face à une offensive italienne depuis la Libye » (9).

La seule note discordante relevée dans cette quasi-unanimité provient de P.M. de La Gorce qui affirme que : « A certains signes, on pouvait estimer que la qualité des divisions et des unités d'outre-mer était comparable ou supérieure à la moyenne ». Mais il précise ensuite : « Pour la qualité, la quantité, le moral et l'encadrement, les unités françaises d'Afrique Noire et surtout d'Afrique du Nord équivalaient amplement à n'importe quelle division italienne de Libye ou d'Ethiopie » (110). Au royaume des aveugles les borgnes sont rois : en effet l'armée italienne d'Afrique du Nord a justement montré une très grande médiocrité en 1940 et 1941.

En conclusion, à part les 116 000 hommes environ qui se trouvent dans le Sud tunisien, dont la valeur opérationnelle est correcte, mais qui ne peuvent être retirés de leurs postes en raison du danger italien et sont insuffisamment équipés en armements, les troupes stationnant en Afrique du Nord ont une valeur opérationnelle extrêmement faible, « une très

médiocre valeur combative » dit le général Weygand (193).

LES MATÉRIELS / La très grande pauvreté en matériels modernes, ainsi qu'en rechanges, munitions et carburants est soulignée par la quasi-totalité des auteurs.

Paul Baudouin souligne que « le général Noguès, commandant en chef en Afrique du Nord, ne cesse de protester par des télégrammes quotidiens contre l'insuffisance des moyens militaires mis à sa disposition. Les approvisionnements en munitions sont nuls : pas même un plein jour de combat. Pas de D.C.A., pas de canons antichars, pas de chars d'un modèle postérieur à 1918. Il n'y aurait, en cas d'invasion, que les poitrines de quelques divisions mixtes, c'est-à-dire indigènes, à opposer à l'acier allemand » (21). D'ailleurs, le 22 juin, Noguès convoque MM. Peyrouton, résident général en Tunisie, et Le Beau, gouverneur général de l'Algérie. « L'échange de vues eut lieu, nous dit Peyrouton. Il en résultait que les effectifs avaient fondu par suite des prélèvements au profit de nos armées opérant en Belgique, ou à la frontière des Alpes, que le matériel dont nous disposions était périmé, que nous n'avions ni munitions ni possibilité d'en fabriquer » (153).

Le général Weygand affirme : « L'Afrique du Nord avait pour la défendre des troupes tout à fait insuffisantes et ces troupes étaient insuffisamment armées ». Il ajoute : « Dans les unités constituées le déficit était considérable en armes anti-chars et anti-aériennes, en mortiers et en matériel de transmission. Aucune D.C.A. en dehors des batteries affectées à la défense des bases maritimes de Mers-el-Kébir et de Bizerte. Pas d'artillerie lourde à tir rapide. Un nombre de fusils modernes insuffisant pour armer tous les mobilisés » (193).

Le général Georges confirme : « Nous avons comme armes générales un bataillon de chars modernes, un bataillon ou deux plus anciens, sans puissance réelle de protection, et puis de nombreux chars qui avaient déjà fait la guerre de 1914-1918 et qui ne pouvaient plus lutter en rase campagne contre les Allemands. Trouvions-nous au moins des stocks ? Eh bien les stocks – si j'ai bonne mémoire – avaient été portés à trois mois au commencement de 1939. Mais, pendant la bataille de France, nous avons dû prélever sur ces stocks d'importants approvisionnements pour les besoins de cette bataille qui était d'abord celle qu'il ne fallait pas perdre. Était-il possible de reconstituer ces prélèvements ? Non, car, je le répète, l'Algérie n'avait aucun équipement matériel, aucun atelier de réparation – pour le Maroc c'était la même chose – aucun organe d'entretien pour un matériel important » (51). Le général Noguès

confirmera lui-même au général Koeltz, envoyé en A.F.N. par Weygand le 22 juin, posséder « des vivres pour quelques jours, des moyens de combat pour quelques heures » (170).

Le général Bertrand (alors chef de cabinet du général Noguès) souligne : « Les troupes dans les dépôts n'étaient que très incomplètement armées (1 fusil pour 2, ou 3, ou 4). En ce qui concerne les moyens blindés, une bonne moitié des automitrailleuses étaient des voitures de vieux modèles, incapables d'un effort prolongé ; la plus grande partie des chars était constituée avec du matériel F.T. (matériel de 1918). Pendant la plus grande partie de la guerre aucun matériel n'est venu de Métropole ». Le général confirme ensuite que les moyens en D.C.A. et en canons antichars sont dérisoires (194).

Il serait superflu de continuer cette énumération. À l'exception de quelques rares auteurs, thuriféraires de l'Afrique du Nord triomphante et prête à reprendre le flambeau de la guerre, notamment H. Longuechaud (123) et A. Truchet (186), la quasi-totalité des responsables de l'époque soulignent l'extrême pauvreté de l'armée d'Afrique du Nord, tant en personnels, qu'en matériels, qu'en stocks ou qu'en moyens d'entretien et de réparations. La conclusion du débat est donnée par P. Masson : « Les meilleures divisions envoyées en France ont disparu dans la débâcle. Ne reste plus sur place qu'un ensemble disparate de formations indigènes, sans la moindre expérience de la guerre moderne et totalement privées d'armement lourd. Noguès lui-même, pourtant totalement opposé au départ à l'armistice, subordonne la suite de la lutte en Afrique à l'envoi de renforts, de spécialistes et de matériel moderne » (126).

L'AVIATION / Voici encore un domaine dans lequel les chiffres les plus disparates sont avancés quant aux avions présents en Afrique du Nord lors de l'entrée en vigueur de l'armistice.

H. Amouroux s'en est ému dans son livre *Pour en finir avec Vichy* (9). Il dit : « Sur le nombre des avions se trouvant en Afrique du Nord après le 20 juin 1940, les chiffres ne coïncident pas : 1 817 immédiatement disponibles selon la commission italienne de contrôle et 1 800 selon Daladier, lors du procès du maréchal Pétain, 700 selon le général Weygand, 600 si l'on en croit le général Noguès, et 2 436 pour André Truchet ». Par ailleurs une étude de l'organisation de l'Armée de l'Air en A.F.N. du 29 juillet 1940 dénombre 936 appareils, y compris les avions américains (197 – C. Levisse-Touzé) et, dans leur *Histoire de l'Aviation militaire française*, C. Christienne et P. Lissarague citent le chiffre de 851 avions au 27 juin 1940. Notons immédiatement que tous les chiffres

très supérieurs à 1 000 paraissent sujets à caution. En effet l'effectif total des forces aériennes françaises au 10 juin était de 2 348 appareils (*Historia – l'album de 1940*).

Il est certain que, sur ordre des généraux Weygand et Vuillemin, tous les appareils qui étaient en mesure de traverser la Méditerranée ont été envoyés en Afrique du Nord entre le 16 et le 24 juin 1940. Le nombre d'avions ayant pu traverser est évalué à 700 d'après Weygand lui-même (193), à 670 par P. Masson (126), à 600 « modernes » d'après le colonel Goutard (78), à 900 d'après R. Aron (13) et P. Facon (68), à environ 1 000 d'après P. Simonnot (174) et de 1 000 à 1 200 d'après G. La Chambre (225). Le nombre de 700 indiqué par Weygand paraît donc assez fiable.

Mais que trouvait-on en A.F.N. avant cette arrivée massive d'avions ? D'après C. Levisse-Touzé l'Afrique du Nord disposait au 10 mai 1940 de 218 appareils modernes et de 155 avions plus anciens (197). Certains seront envoyés en métropole pendant la guerre et, d'après le général Bertrand, il ne disposait plus, au 10 juin, que de 40 à 45 avions de chasse, 6 bombardiers, 5 à 6 escadrilles de vieux *Potez* d'observation, soit un total d'environ 100 appareils (194), ceci sans compter quelques appareils antédiluviens. On peut noter également qu'un cargo américain a débarqué à Casablanca quelques avions démontés, des moteurs d'aviation et des munitions le 27 juin (78). En effet il existe à Casablanca un atelier de montage pour ces avions achetés aux États-Unis. Cet atelier avait 363 appareils en cours de montage au 10 mai 1940. La plupart, sitôt montés, seront envoyés en métropole.

Le nombre le plus vraisemblable d'avions modernes présents en A.F.N. à la fin juin 40 est donc d'environ 800. Ce nombre est confirmé par B. Iselin (*Les Cahiers de l'Histoire – 1963*). Si on ajoute les avions d'entraînement, de transport, de liaison et quelques vieux coucous cités ci-dessus on doit atteindre pour les avions présents en A.F.N. un nombre proche de 1 000 appareils, à rapprocher des chiffres de 851 appareils à la date du 27 juin et de 936 appareils à la date du 29 juillet cités précédemment par des sources très sérieuses. Il est intéressant de constater que ce chiffre de 1 000 avions dont 700 rapatriés de métropole est celui donné par Angelo Tasca, toujours aussi bien informé (183). On peut y jouter une centaine d'appareils de l'aéronavale.

LA CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE DE L'AVIATION / Il ne suffit pas d'avoir des avions, encore faut-il pouvoir les utiliser. Or, que dit encore le général Bertrand : « De nombreuses formations d'avions

venant de France s'étant repliées sur l'Afrique du Nord, le général Pennès (commandant l'aviation de l'A.F.N.) fut prié de présenter un bilan de son nouveau potentiel de combat ; il répondit sur les deux points suivants :

1/ Je n'ai aucun échelon roulant correspondant aux avions que j'ai reçus. Je n'ai, en fait de personnel de servitude pour les escadrilles, pratiquement plus rien puisque, tout ce que j'avais, je l'ai envoyé avec les renforts en Métropole. Donc j'ai une aviation que je n'arriverai que très difficilement à servir.

2/ Les avions de chasse qui sont arrivés de France en assez grand nombre n'ont qu'une demi-mission de chasse comme possibilité pour une raison stupide mais qui ne peut absolument pas être dominée : les avions de chasse de cette époque avaient leurs bandes de mitrailleuses formées par des maillons qui se détachaient au fur et à mesure que l'on tirait. Il n'y avait qu'une demi-mission de maillons de mitrailleuses. Nous avions donc des avions, mais il n'y avait pas moyen de les utiliser au combat. De plus on avait, en tout et pour tout, environ une centaine de bombes de 250 kilos, pas une bombe de 500 kilos et aucune possibilité de ravitaillement puisque tous les convois de la Métropole avaient été arrêtés » (194).

A. Truchet exprime une situation moins catastrophique : pour lui il existait au moins 1 744 bombes de 100 kilos, 512 bombes de 250 kilos et 52 bombes de 500 kilos. Par ailleurs il estime que l'industrie d'Afrique du Nord aurait rapidement trouvé des solutions pour la fabrication de maillons de bandes de mitrailleuses et que, de surcroît, de très grandes quantités de bandes existaient en France et auraient pu être transportées vers l'A.F.N. (186).

Par contre, dans un article paru en 2007, le général Pierre-Marie Gallois témoigne d'inspections qu'il a effectuées, en juin 1940, sur les avions rapatriés de métropole : « Plus de la moitié d'entre eux étaient incomplets. Manquaient leur armement ou la radio, les viseurs, ou encore les lance-bombes ou les maillons de mitrailleuses, lorsque les avions n'en étaient pas dépourvus »

Selon P. Masson : « l'armée de l'air n'est guère mieux lotie, même si 670 appareils ont pu franchir la Méditerranée, susceptibles d'être renforcés par des avions de provenance américaine montés au Maroc. Il s'agit, en réalité, de groupes incomplets manquant d'échelons roulants, de mécaniciens et de spécialistes. S'y ajoute une pénurie presque totale de pièces de rechanges. Il n'y a pas non plus de réserve de personnel navigant et, comme va le démontrer la bataille d'Angleterre, l'efficacité

de cette aviation aurait été entravée par l'absence totale de moyens de détection et d'identification. » (126). Toutefois le capitaine de vaisseau Caroff confirme d'importantes évacuations de personnels et de matériels de l'Armée de l'Air vers l'Afrique du Nord entre le 15 et le 22 juin. Ces transports auraient porté sur plus de 7 000 hommes, près d'un millier de véhicules, plusieurs milliers de tonnes de munitions et environ 6 000 tonnes d'essence d'aviation. L'Amirauté rend compte, le 22 juin, que les transports demandés par l'Armée de l'Air ont été effectués (209).

La situation paraît claire : en dépit du renfort assez important ainsi obtenu, l'aviation en Afrique du Nord pouvait effectuer quelques missions limitées, mais ne pouvait envisager, sans soutien logistique, une lutte de longue durée dans un pays privé d'usines et de moyens de fabrications de guerre. Il se posait également un problème de carburant. Ici encore, bien que la plupart des auteurs estiment que les stocks étaient très faibles, A. Truchet affirme que les stocks disponibles en A.F.N. auraient permis de tenir plusieurs mois et, par ailleurs, que les Américains avaient donné leur accord pour envoyer rapidement de l'essence presque à volonté (186).

LES INFRASTRUCTURES / D'une façon générale les infrastructures de l'Afrique du Nord sont médiocres.

Les ports ont un débit de déchargement insuffisant et, si toute la côte nord de la Méditerranée était occupée par des ennemis, les ports d'Algérie et de Tunisie ne pourraient assurer qu'un trafic réduit. Le colonel de Villelume déclare : « Le ravitaillement de l'Afrique du Nord, en temps de paix, nécessitait l'importation mensuelle de 320 000 tonnes de produits. Or le port de Casablanca, resté seul libre (en cas de difficultés en Méditerranée), ne pouvait en décharger que 150 000 et le chemin de fer Casablanca-Alger-Tunis en débiter que 130 000. Si on ajoute que nous n'avions dans ces régions ni arsenaux, ni industries de guerre, on peut en conclure que notre résistance y eût été probablement éphémère » (194).

Le problème posé par la voie ferrée Marrakech-Casablanca-Oran-Alger-Tunis, puis Tunis-Gabès, est cité par de nombreux auteurs. En effet sur plus de 2 000 kilomètres cette dorsale de l'Afrique du Nord est à voie unique. De plus la partie Tunis-Gabès est à écartement réduit, imposant des transbordements à Tunis. Le général Georges jugeait le matériel roulant insuffisant en qualité et en quantité ne permettant que d'assurer environ six trains par jour (51). Un adjoint du général Noguès estimait, de son côté, que le déplacement d'une seule division sur le chemin de fer

Tunis-Casablanca nécessiterait quinze jours (9).

S'agissant des hydrocarbures, l'Afrique du Nord possède des stocks correspondant à deux mois de consommation annuelle pour le Maroc, quatre mois pour l'Algérie et trois mois pour la Tunisie. Si les communications méditerranéennes étaient coupées, l'acheminement devrait s'accomplir par l'Atlantique vers le Maroc. Mais les wagons-citernes disponibles sont en nombre insuffisant pour alimenter alors l'Algérie et la Tunisie.

En ce qui concerne le charbon, l'Afrique du Nord ne produit qu'un peu plus de la moitié de ses besoins (600 000 tonnes pour des besoins évalués à 1 070 000 tonnes) (196 – C. Levisse-Touzé).

En conclusion tous les dirigeants civils et militaires d'Afrique du Nord en 1940 estiment que, réduite aux seules forces présentes à mi-juin 1940, cette dernière est incapable de faire face à une double agression, l'une, allemande, venant du Maroc espagnol, l'autre effectuée par les 14 divisions italiennes assez bien équipées de Tripolitaine. Même si la valeur combative de ces dernières s'est avérée ensuite fort médiocre face aux troupes britanniques du général Wavel, les troupes stationnées dans le sud tunisien, très inférieures en nombre, n'étaient pas certaines d'en venir à bout. De plus des renforts allemands pouvaient être acheminés par le détroit de Sicile comme ce sera le cas, moins d'un an plus tard, pour l'*Afrikakorps*. C. Paillat conclut : « Une chose est sûre : l'Afrique du Nord manque dramatiquement en juin 1940, de moyens militaires modernes et de ressources qui lui soient propres (comme un embryon d'industrie de guerre) pour affronter une lutte prolongée » (145).

On en vient alors à la question cruciale qui agita le microcosme gouvernemental pendant la première moitié du mois de juin : l'Afrique du Nord étant, de toute évidence, incapable de soutenir une guerre moderne avec ses propres moyens militaires, pouvait-on renforcer ses forces armées par des éléments rapatriés de Métropole ?

POSSIBILITES DE RENFORCEMENT DE L'AFRIQUE DU NORD

POSSIBILITÉS DE TRANSPORT MARITIME / Quelles sont les conditions de transport maritime de grandes unités, en prenant en compte les personnels et les matériels ?

L'amiral Auphan nous dit : « Il aurait fallu trouver le temps nécessaire

pour rassembler les transports. Il ne s'agissait plus, comme à Dunkerque, de faire traverser un détroit à des hommes presque nus abandonnant tout leur matériel. Si l'on voulait continuer la guerre, il fallait que chaque unité transportée outre-mer emmenât son armement, ses munitions, ses stocks. On estimait à l'époque que le transport d'une seule division exigeait une vingtaine de bâtiments convenablement choisis ». L'amiral Auphan décrit par ailleurs les moyens qui ont été nécessaires pour transporter deux « divisions légères » totalisant environ 25 000 hommes vers la base de Greenock en Ecosse à l'occasion des opérations de Norvège. Ce transport, qui eut lieu du 15 avril au 8 mai 1940, nécessita 6 croiseurs auxiliaires, 13 paquebots et 23 cargos, soit 42 navires. Il précise que « la réquisition de ce nombre de navires est le maximum qu'on puisse faire sans désorganiser le trafic commercial » (16). Cette condition sera toujours valable pendant le mois de juin.

Henri Amouroux, parlant des problèmes de transport par mer, constate que « le problème du transport en Afrique du Nord pose d'ailleurs le problème des moyens et, en règle générale, montre le mépris des politiques pour les moyens. Ils croient qu'il leur suffit d'ordonner pour que surgissent des moyens – ici les navires – capables de satisfaire leurs volontés ». Il souligne ensuite que « lorsque Reynaud parle du transport de 500 000 hommes, il ignore – mais peut-être n'attacherait-il aucune importance à la réalité si on la lui rappelait – il ignore que 22 à 25 bâtiments, représentant un tonnage global de plus de 120 000 tonneaux, sont nécessaires pour transporter une division d'un port français à un port algérien. Or, au mois de juin 1940, la France a, à sa libre disposition en Méditerranée occidentale, 457 000 tonneaux » (9). Ce chiffre est confirmé par H. Couteau-Bégarie et C. Huan. « Le détournement de cargos naviguant dans l'Atlantique aurait bien sûr pu être décidé, mais il aurait demandé un assez long délai (il s'agissait le plus souvent de cargos lents, et il fallait décharger leurs cargaisons dans les ports d'Afrique du Nord déjà embouteillés). En outre le tonnage théoriquement disponible se serait en fait trouvé réduit d'un quart ou d'un tiers pour des raisons diverses (avaries mécaniques, pertes de guerre, etc). Avec quelques 300 000 tonnes, on peut transporter dans des conditions normales deux divisions, au maximum trois. Le transport de 800 000 hommes, même de 500 000 était irréalisable dans le délai imparti » (61).

Pourtant Reynaud avait été informé par son conseiller militaire, le lieutenant-colonel de Villelume, des impératifs posés par les transports maritimes vers l'A.F.N., dans une note du 7 juin 40. Ce dernier estimait les possibilités maximales de transport à 60 000 hommes par mois si l'Italie nous était hostile, à 90 000 dans le cas contraire, si nous n'utilisons que nos propres moyens. Pour amplifier ces transports il

fallait demander des moyens aux Anglais (194).

Toute opération de transports maritimes vers l'Afrique du Nord aurait donc nécessité des préavis d'organisation assez importants. Il est inutile d'affirmer, comme le fait le colonel Goutard, que « 400 à 500 navires, soit 600 000 tonnes se trouvaient disponibles dans les ports de la métropole, prêts à enlever des dizaines de milliers d'hommes » (78). Comme si tous ces navires, à supposer que leur nombre soit exact, ne remplissaient pas des tâches indispensables de ravitaillement de la métropole, de l'A.F.N. et des armées en plein combat et étaient immédiatement disponibles dans les ports pour embarquer les contingents qui se présenteraient. En effet l'exode a désorganisé tous les circuits de ravitaillement et créé la disette à laquelle on ne peut faire face, dans le midi de la France, que grâce aux envois massifs de produits alimentaires par l'Afrique du Nord (61).

Il est exact qu'entre le 15 et le 25 juin de nombreux navires marchands ont été sous-utilisés. Le colonel Rémy note, le 20 juin, que la rade du Verdon et l'embouchure de la Gironde sont couvertes de centaines de navires (et non de 500 navires comme le lui fait dire, à tort, A. Truchet) (238). Mais, au cours de cette période, plusieurs facteurs entrent en ligne de compte : d'abord la désorganisation du commandement et des services de l'amirauté en transit d'un PC provisoire à un autre PC provisoire, entraînant de grandes difficultés pour donner des ordres à la flotte marchande ; ensuite la capture d'un certain nombre de ports par l'ennemi, laissant certains navires marchands dont c'était la destination, ou qui ont dû les quitter en catastrophe, déboussolés et sans ordres ; enfin, s'agissant de la Gironde, le début du mouillage de mines par les Allemands et la crainte des attaques aériennes qui entraînèrent le refus d'appareiller et parfois la rébellion de certains équipages.

De toute façon on en arrive toujours à la même conclusion : à partir du 15 juin la désorganisation du pays était si grande et si générale qu'aucune opération d'évacuation sérieuse et ordonnée ne pouvait être envisagée. L'amiral Auphan affirme : « Aucune formation militaire – les fonctions que j'occupais alors à l'Amirauté me permettent d'en témoigner – n'était en état d'être transportée en Afrique et d'y poursuivre la guerre » (87).

Un des auteurs ayant le mieux étudié le problème, A. Truchet, tout en défendant avec force la thèse d'une possible résistance en Afrique du Nord, estime qu'il aurait fallu commencer l'opération de transport de troupes et de matériels vers le 20 mai (186). Or le 20 mai est le jour où l'Amirauté anglaise, sur ordre de son gouvernement, qui « oubliera » d'ailleurs d'en informer le gouvernement français, prend les premières dispositions pour évacuer, par Dunkerque, les soldats de son corps

expéditionnaire. Tous les moyens de transports britanniques disponibles seront donc affectés, jusqu'au 5 juin, à ces opérations d'évacuation. De nombreux navires français y prendront part également. On peut donc affirmer que, jusqu'à cette date, aucune opération d'envergure ne pouvait être organisée avec l'aide britannique. Enfin, à partir du 14 juin, les Anglais décident de stopper définitivement leur présence militaire sur le continent et, les jours suivants, tous leurs moyens de transport maritime disponibles sont affectés au rapatriement accéléré de leurs dernières troupes (opération *Aerial*). Ils ne peuvent donc en aucune façon venir en aide à des mouvements de troupes françaises. Enfin il ne faut pas oublier que le 20 mai Reynaud donne à Weygand l'ordre inverse, à savoir envoyer vers la Métropole toutes les troupes opérationnelles disponibles.

LES POSSIBILITÉS D'AIDE BRITANNIQUE ET AMÉRICAINE /

Si la guerre se poursuivait, la France pouvait-elle compter sur une aide britannique ou américaine ? S'agissant des Britanniques, Churchill a évoqué à plusieurs reprises, mais en termes assez sommaires, la poursuite de la lutte en Afrique du Nord. Il est donc fort surprenant que le Premier ministre britannique n'ait pas joué plus concrètement la carte de l'Afrique du Nord. Pourquoi n'a-t-il pas proposé à Reynaud d'envoyer à Casablanca, à Oran, à Alger, voire à Bizerte, les unités britanniques dont il venait de promettre le prochain envoi en France, en y joignant ce qui restait des moyens aériens opérant en Métropole ? Au contraire il refuse, à plusieurs reprises, l'aide de la marine britannique à des transports vers l'Afrique du Nord.

C. Paillat nous explique : « La passionnante étude de Martin Gilbert, qui suit Churchill pas à pas et permet d'assister aux discussions des divers centres de décision, ne mentionne aucune étude concrète pour aider la France à poursuivre la lutte en Afrique du Nord. En fait, et les documents le montrent bien, la préoccupation essentielle, heure par heure pourrait-on dire, de Churchill est la défense des Îles britanniques » (145). Il est exact que ses moyens militaires terrestres sont alors d'une insigne faiblesse et qu'il ne pourrait absolument rien distraire pour aider un Empire français en guerre. De même il conserve, à juste titre, tous les moyens aériens dont il dispose pour la bataille aérienne d'Angleterre qui va commencer bientôt. Tous les efforts qu'il fera, en commun avec de Gaulle, du 18 juin à la fin du mois, pour attirer nos possessions d'Outremer dans la dissidence reposent beaucoup plus sur des tentatives de ralliement des hauts dirigeants et de vagues promesses d'aide économique que sur des engagements concrets d'aide militaire. D'ailleurs quand, six mois plus tard, il envoie des lettres au maréchal

Pétain et au général Weygand pour les inciter à reprendre la guerre aux côtés de l'Angleterre, il ne propose que six divisions britanniques en renfort pour l'Afrique du Nord (87). Qu'aurait-il bien pu proposer en juin 1940 ?

S'agissant des États-Unis, outre les carburants qu'ils étaient disposés à approvisionner, ils auraient certainement continué à envoyer des matériels militaires, payés d'ailleurs rubis sur l'ongle, mais il est vraisemblable que la cadence de ces envois aurait été insuffisante pour soutenir une guerre susceptible de s'intensifier très rapidement. Quant à une intervention militaire directe, Roosevelt avait très clairement exprimé qu'il n'en était pas question avant longtemps.

En conclusion, en juin 1940, les Anglo-Saxons n'auraient pu contribuer efficacement au renforcement des défenses de l'Afrique du Nord avant de très nombreux mois.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT / Pour pouvoir envisager une opération de renforcement de l'Afrique du Nord efficace, le gouvernement aurait donc dû prendre des décisions dès le mois de mai. C'est ce que déclare le général de Gaulle à P. Barrès en juillet 1940 : « C'est en Afrique du Nord qu'il fallait préparer la prochaine bataille navale, aérienne, terrestre qui, menée en liaison avec les Anglais, devait hâter la victoire. C'est dès que notre bataille de France est apparue gravement compromise, dès le 16 mai, quand nos lignes cédèrent derrière la Meuse, qu'il aurait fallu prendre cette grande décision et commencer à l'accomplir » (202). Or c'est exactement le contraire qui s'est produit et, n'en déplaise au Général, la responsabilité de son ancien chef de gouvernement, P. Reynaud, est ici entière.

Dés sa prise de commandement des armées françaises, le général Weygand nous dit : « Dès le 20 mai j'avais donné l'ordre de faire venir d'Afrique le complément des 84^e et 85^e divisions dont les infanteries divisionnaires étaient déjà en route pour être embarquées sur un ordre donné le 18 par le général Gamelin » (193). Le 23 mai P. Reynaud confirme son souhait de renforcer la Métropole au détriment de l'A.F.N. Il déclare à Baudouin : « Il faut tout lancer dans la bataille pour contenir les Allemands. Voyez donc avec le général Weygand s'il ne peut pas rappeler des divisions algériennes ou tunisiennes. Mon point de vue est très net. Je suis d'avis qu'il dégarnisse l'Afrique au profit de la Métropole » (21). Ce n'est que le 29 mai que Reynaud, changeant son fusil d'épaule, commence à s'aviser des possibilités de transferts de troupes vers l'Afrique du Nord. Son refus de voir les réalités en face, signalé précédemment par H. Amouroux, devient alors criant. Il décrit

ainsi les derniers jours de mai dans ses Mémoires : « Quant à la continuation de la guerre en Afrique du Nord que j'ai décidée, je me heurte au scepticisme et à l'apathie de l'Etat-Major. Le général Colson, à qui je fais part de mon intention de lever deux classes pour les envoyer en Afrique, me répond : « inutile, vous n'aurez pas de fusils à leur donner » Darlan m'ayant, de son côté, déclaré qu'il lui était impossible de transporter deux classes en Afrique du Nord, même avec le concours britannique, je décide finalement la levée d'une demi-classe (125 000 hommes) et l'achat de fusils en Espagne et aux États-Unis. Je me heurte à de nouvelles difficultés au sujet du casernement et de l'instruction en A.F.N. de cette demi-classe. C'est impossible au point de vue logement soutient le général Noguès, c'est impossible aussi dit-il du point de vue sanitaire. Aux objections énumérées par Noguès, le général Colson, dans une note verbale du 3 juin, en ajoute d'autres relatives aux problèmes de transport. Je le fais venir et lui fais part de ma volonté de passer outre à ses objections et de briser les obstacles qui surgiraient » (161). Reynaud est contraint en permanence par les militaires à voir les réalités en face.

En effet, des demandes irréalistes du gouvernement aux militaires, on va en voir de nombreuses au cours du mois de juin. Le 3 juin, en réponse à une demande de Weygand qui, plein de bonne volonté, reprend les demandes de Reynaud, en les diminuant légèrement et les limitant au transport de 80 000 hommes, Darlan répond qu'il lui faut un délai de deux mois à raison d'un convoi de 10 000 hommes tous les 8 jours. Darlan confirmera le même chiffre de 40 000 hommes par mois, pour les possibilités de transport vers l'A.F.N., au colonel de Villelume qui en informera Reynaud (189).

Le général de Gaulle, ayant pris ses fonctions de sous-secrétaire d'État à la Défense, s'attelle au problème du transport vers l'A.F.N. Au cours du séjour qu'il effectue à Londres, le 9 juin, il rencontre les chefs de l'Amirauté britannique. Il ne parle pas de cette entrevue dans ses Mémoires mais il semblerait que les Anglais se soient montrés très réticents à fournir le moindre concours maritime. Ils ont en effet besoin de leurs convois pour leurs liaisons avec les dominions (78). De Gaulle revient à la charge le 12 juin et demande à l'Amirauté d'étudier le transport entre Bordeaux et Casablanca, dans un délai de 45 jours, de 900 000 hommes et de 100 000 tonnes de matériel « (61). La demande est tellement farfelue que l'état-major de la Marine commence à douter sérieusement des capacités du nouveau sous-secrétaire d'État et les amiraux se demandent « quel cerveau a pu concevoir un plan aussi grotesque » (25) ?

Reynaud, à son tour, fait convoquer Darlan à Bordeaux, le 14 au soir, par

de Gaulle, avant le départ de ce dernier pour Londres. Arrivé à Bordeaux le 15 au matin, Darlan s'entend dire par Reynaud que le délai d'acheminement des 900 000 hommes demandés par de Gaulle le 12 est ramené de 45 jours à 10 jours, alors que, deux semaines plus tôt, il a précisé que deux mois étaient nécessaires pour transporter le dixième des effectifs envisagés ! Darlan, qui a du mal à garder son calme devant tant d'inconséquence, propose raisonnablement de s'en tenir à un projet plus modeste : « Monsieur le Président, lui répondis-je, il est matériellement impossible de réunir en dix jours 200 navires qui sont aujourd'hui dispersés sur les océans. Mais j'ai dix transports dans le port de Bordeaux. Chacun d'eux peut charger 3 000 personnes. 30 000 hommes partiront dès ce soir s'ils sont prêts à embarquer. Le Président du Conseil me déclara alors qu'il ne savait pas où se trouvaient les hommes destinés à l'Afrique et qu'il ignorait même comment ils pourraient rallier Bordeaux. Comment, lui dis-je alors, pouvez-vous me demander, dans ces conditions, d'évacuer 900 000 hommes en dix jours ? » (61).

L'amiral Auphan raconte : « Darlan était furieux qu'on l'eût dérangé personnellement pour des projets aussi chimériques. C'est la première chose dont il me parla quand je le rejoignis moi-même à Bordeaux le surlendemain. Il avait jusque-là une certaine considération pour les bonnes intentions de P. Reynaud. Il le fourra désormais dans le même sac irréaliste que les autres. Notre 3^e bureau réunit, non sans pertes, dans la région Le Verdon-La Pallice-Bordeaux huit transports de troupes et leurs escorteurs. Mais quand tout fut en place, on ne trouva à faire monter à bord que des détachements isolés ou des formations de l'arrière sans grand intérêt ». Et l'amiral Auphan de conclure : « L'impossibilité de trouver sur place assez de troupes pour remplir nos paquebots-transports devrait suffire à montrer l'irréalisme de ceux qui pensaient ou pensent encore qu'on pouvait continuer la guerre en Afrique en y transportant l'armée française » (15).

Mais le général de Gaulle s'obstine et « lorsque la mission navale française reçut, le 14 juin, un message l'avertissant que, le lendemain, le général de Gaulle viendrait étudier avec les Britanniques *le transport de 800 000 hommes en Afrique du Nord en trois semaines*, non seulement l'armée française était bousculée de toutes parts et la France était exactement à trois jours de la demande d'armistice, mais la marine anglaise était occupée à évacuer de France les derniers soldats anglais et à préparer la défense de l'île contre toute tentative de débarquement, et, de toute façon, il était impossible de faire franchir, avec armes et bagages, la Méditerranée à un aussi grand nombre de soldats dans un délai aussi bref » (8). Si les circonstances n'avaient pas été aussi graves,

on imaginerait aisément l'hilarité de l'amiral Odend'hal, chef de la mission navale française à Londres, et de l'amiral Phillips, chef des opérations à l'*Admiralty*, à la réception d'un tel message !

L'amiral Auphan dit de cette mission de de Gaulle à Londres : « Nous avons encore d'excellentes liaisons avec Odend'hal et l'*Admiralty* britannique et nous savions très bien que les Anglais, occupés à rapatrier leurs propres troupes et à évacuer de France les troupes polonaises (opération *Aerial*), ne pourraient pas lui donner avant longtemps le moindre cargo. Ce n'était pas la peine d'envoyer à Londres un sous-ministre ignorant des problèmes de « shipping » pour s'entendre répéter des choses que l'*Admiralty* nous faisait dire par téléphone » (15). Le colonel de Villelume confirme que, de son côté, il avait sollicité les Anglais pour le même motif et que ces derniers avaient refusé de participer au transports (189). Bien entendu ni Auphan, ni Villelume ne savaient que la vraie raison de la mission du général était de faire revenir Churchill sur les déclarations trop « compréhensives » qu'il avait faites le 13 juin en ce qui concerne l'armistice et de soutenir Reynaud dans son « jusqu'aboutisme », et non d'obtenir des navires dont tout le monde savait que les Anglais refusaient de les prêter. De l'avis unanime, de Gaulle n'obtînt de l'*Admiralty* que quelques encouragements polis et émus, mais aucun bateau.

En tout état de cause, 500 000, 800 000 ou 900 000 hommes à transporter en A.F.N., avec leurs matériels, en 10, 20 ou 45 jours, tout ceci est simplement impossible, même en temps normal, même avec l'assistance de la marine britannique. Alors pourquoi des hommes avertis comme Reynaud et de Gaulle s'obstinent-ils dans de pareils fantasmes ? C'est vraisemblablement pour peaufiner leur image historique qui doit montrer deux hommes acharnés à préparer la poursuite de la lutte en dépit de l'inertie du maréchal Pétain, du général Weygand et de l'amiral Darlan, les « défaitistes », et ceci quelle que soit l'extravagance de leurs projets ! C'est sans doute, également, pour accréditer ultérieurement l'illusion que d'autres solutions que l'armistice étaient possibles avec l'aide d'une Afrique du Nord puissamment armée. Le général de Gaulle pourra en effet écrire : « Il en eût, certes, été autrement, si en juin 1940 le gouvernement de la République, revêtu de l'appareil de la légitimité, accompagné du noyau de l'administration centrale, disposant de la diplomatie, s'était transporté en Afrique avec les 500 000 hommes qui remplissaient les dépôts, celles des unités de campagne qu'on pouvait faire embarquer. » (231). Voilà comment on écrit l'Histoire !

La meilleure réponse possible est faite par le général Weygand : « Eût-on d'ailleurs possédé, immédiatement disponibles, tous les effectifs à faire

passer en Afrique, ce qui n'était pas ; les navires nécessaires à leur transport, ce qui n'était pas ; les moyens de les recevoir et de les instruire en Afrique du Nord, ce qui n'était pas ; des embarquements massifs dans le port de Bordeaux et dans ceux de la Méditerranée, et la sortie de ces ports, eussent été rendus à peu près impossible par l'intervention des aviations allemande et italienne, maîtresses du ciel » (194). Du fantasme, on pourrait presque dire du mensonge, on est toujours ramené à la dure réalité. De plus, en ce qui concerne les ports métropolitains, on pourrait compléter les dangers aériens cités par Weygand par la menace des sous-marins italiens et par les possibles obstructions de ces ports. Dans une déposition au procès du maréchal Pétain, le capitaine de frégate Le Roc'h, alors commandant en second du croiseur *Primauguet*, citera les avions allemands qui étaient en train de mouiller des mines à l'embouchure de la Gironde et la très grande facilité avec laquelle le port de Marseille pouvait être obstrué en coulant un seul bateau dans l'étroite passe de sortie (194). D'ailleurs tous les ports, métropolitains et nord-africains, sont engorgés à tel point que Weygand doit interdire les embarquements « sauvages » et ordonner de disperser le personnel qui a indûment rallié les points d'embarquement. afin de décongestionner nos ports indispensables au ravitaillement du pays (61). Enfin, avant d'embarquer les troupes sur des navires, il faut les amener au port. Or J. Berthelot, haut dirigeant de la S.N.C.F. avant de devenir ministre du maréchal Pétain, rapporte : « Il a été question à un moment d'évacuer par Marseille quelques grandes unités. Ce ne fut que pour constater que le chemin de fer, complètement embouteillé, était hors d'état de rassembler les quelque 50 ou 60 trains nécessaires à l'embarquement d'une division. en admettant qu'il existe encore une seule unité constituée susceptible d'être rassemblée quelque part. On n'en a plus jamais reparlé » (28).

Le maréchal Juin n'a jamais cru à la possibilité d'importants transferts de troupe vers l'AFN : « Il reste à savoir si, dans la confusion qui avait suivi nos premiers revers, et au train où marchaient les grandes unités mécanisées ou motorisées allemandes, l'exécution du plan (de de Gaulle) ne se fût pas heurtée à des impossibilités dites logistiques. Quelle tête et quelle poigne il eut fallu, pour assurer la coordination nécessaire quand on pense à tout ce qu'il fallait mettre en œuvre pour sauver ainsi quelques unités dans un pareil gâchis ! » (243).

LA MARINE / Rappelons que la marine française est alors la plus puissante que notre pays ait eue depuis les escadres de Louis XVI. Elle est la deuxième d'Europe, après la marine britannique, et comporte, à la déclaration de guerre, 2 cuirassés modernes, 5 cuirassés plus anciens

dont 3 refondus, 1 vieux porte-avions, 1 transport d'hydravions, 7 croiseurs lourds, 11 croiseurs légers, 32 contre-torpilleurs, 50 torpilleurs, 79 sous-marins, 9 avisos coloniaux et une quarantaine d'avisos, soit un total d'environ 600 000 tonnes de bâtiments de combat, ceci sans compter les bâtiments en construction et en achèvement (Parmi ceux-ci les cuirassés de 35 000 tonnes *Richelieu*, en achèvement à Brest, qui est en train de terminer ses essais en juin 1940, et *Jean Bart*, en construction avancée à Saint-Nazaire).

L'amiral Auphan décrit sa valeur opérationnelle : « À part les cuirassés anciens – qui d'ailleurs verront tous le feu au cours de la guerre - il n'est pas un bâtiment de combat qui ait plus de treize ans d'âge. C'est l'ensemble le plus homogène que la marine ait jamais eu. Les unités qui le composent sont solides et sûres. Leur artillerie est excellente. Les performances des contre-torpilleurs, véritables petits croiseurs, en font les bâtiments les plus rapides du monde. Les transmissions, poussées jusqu'à la téléphonie sans fil d'une passerelle à l'autre, fonctionnent correctement. Les microphones d'écoute sont bons, mais les appareils de détection sous-marine, genre *Asdic*, sont encore du domaine des laboratoires. Tout le monde est entraîné aux manœuvres d'escadre de jour et de nuit. Cependant cette flotte présente une lacune : la faiblesse de l'aviation d'assaut et de couverture dus au manque de porte-avions et, symétriquement, l'insuffisance de la D.C.A. rapprochée » (16). L'amiral aurait pu ajouter deux autres lacunes : l'absence de radar, équipement qui commençait à être installé sur les grands bâtiments britanniques et allemands et dont l'absence coûtera si cher à la marine italienne, et des rayons d'action des navires nettement insuffisants ! Quant à l'absence d'*Asdic*, celle-ci est déjà palliée en partie, en mai 1940, du fait de la livraison de matériels britanniques qui équipent alors près de 70 torpilleurs et contre-torpilleurs (254). L'aéronavale qui comporte environ 350 appareils dont une centaine modernes est la seule des forces aériennes à posséder deux flottilles de bombardiers en piqué (254). Indéniablement, comme l'affirme C. Paillat, « la marine de guerre est la seule des trois armées (Mer, Terre et Air) qui soit prête, en septembre 1939, à affronter un conflit mondial » (145).

Il faut noter ici que, pendant que les troupes françaises restaient inactives sur les frontières du Nord au cours de la « drôle de guerre », la marine déployait une activité débordante en étroite coopération avec la marine britannique. De la déclaration de guerre à l'armistice, nos bâtiments ont escorté, entre les ports métropolitains et l'outre-mer, 175 convois français rassemblant 1 457 navires marchands dont 7 seulement ont été coulés par l'ennemi. Entre les îles britanniques et Gibraltar ou Halifax, au Canada, ils ont en outre escorté, seuls ou en renfort d'unités de la

marine britannique, 56 convois alliés groupant 2 157 bâtiments marchands (74). Toutes ces opérations se sont déroulées dans un climat extrêmement cordial. Par la suite la marine contribua efficacement à l'infructueuse opération de Norvège, en sacrifiant le contre-torpilleur *Bison*, puis apporta un très fort soutien au débarquement des troupes alliées à Dunkerque en perdant sept torpilleurs et contre-torpilleurs.

La plupart des détracteurs de l'armistice citent les possibilités de résistance outre-mer aux forces de l'Axe grâce à la nombreuse aviation qui a pu gagner l'Afrique du Nord, avant sa mise en vigueur, et également grâce à la présence en Méditerranée de cette puissante marine française qui, avec l'appoint de la marine britannique, aurait surclassé la marine italienne. Voici une très séduisante construction de l'esprit. S'agissant de l'aviation nous avons vu qu'elle ne pouvait avoir qu'une faible capacité opérationnelle, très limitée dans le temps. Par ailleurs n'oublions pas que nous sommes ici dans le cas des deux premières hypothèses de fin des hostilités envisagées précédemment : départ du gouvernement français à Londres ou à Alger avec continuation de la lutte en Afrique du Nord. Rappelons-nous également que, dans ces hypothèses, la France métropolitaine entière serait entièrement et inéluctablement envahie par les Allemands qui occuperaient tous les ports et toutes les bases navales.

Or on ne peut qu'être stupéfait, en lisant de nombreux ouvrages qui ont abordé la question, de se retrouver, non pas même en compagnie de l'amiral de Grasse à la bataille de la Chesapeake, ni encore aux temps de l'*Invincible Armada*, mais plutôt à la bataille de Salamine, au Vème siècle avant Jésus-Christ ! En effet déjà au XVIe et au XVIIIe siècles, une escadre, coupée de ses bases trop longtemps, pouvait difficilement renouveler ses munitions, ses gréements, voilures et cordages, ses divers appareils et équipements dont certains étaient déjà assez complexes. Elle avait de grandes difficultés à caréner ses navires. Que dire alors des navires si sophistiqués du XXe siècle ? Or presque personne ne s'est inquiété des capacités opérationnelles de la marine française, totalement coupée de ses bases et de ses arsenaux métropolitains, sur le long terme.

Les deux arsenaux les plus importants sont à Toulon et à Brest. C'est là que se trouvent l'essentiel des moyens de réparation et d'entretien des bâtiments, les formes de raboub, les ateliers, les stocks de munitions et d'équipements, les dépôts de carburant, etc. , en un mot *tout ce qui permet de conserver la capacité opérationnelle des bâtiments, surtout en temps de guerre*. Or, avant l'entrée des Allemands à Brest le 19 juin, le maximum de destructions a été effectué par les autorités maritimes et, si la France entière avait dû être occupée, il en serait advenu de même à

Toulon. Dans ce cas la marine aurait eu des possibilités bien limitées. Philippe Masson expose : « Quant à la marine, rien ne s'opposait naturellement à son regroupement en Afrique du Nord. Mais, à l'exception de Bizerte, directement menacée par l'Italie, elle ne possède aucune base digne de ce nom. Mers el-Kébir est à peine ébauchée. Sur 70 000 personnes employées dans les arsenaux, 800 seulement se trouvent aux colonies. La marine ne dispose pas de stocks de munitions récentes et encore moins de pièces de rechange. L'assistance de la Grande-Bretagne n'aurait pu combler ces lacunes. Les chantiers et arsenaux britanniques sont surchargés et surtout aucune standardisation n'existe entre les deux marines, tant en ce qui concerne les machines que les pièces d'artillerie ou les torpilles, voire les simples boulons. Au lendemain de *Catapult*, les Anglais renonceront finalement à utiliser les navires français capturés pour de simples raisons de maintenance. Ils finiront par les rétrocéder en quasi-totalité aux FNFL, qui ne réussiront qu'à réarmer quelques unités » (126). L'amiral Auphan confirme : « Le réarmement du *Surcouf*, sous les ordres du capitaine de corvette Ortolli, sans pièces de rechange, loin de tout arsenal français, constitua un véritable tour de force » (16). Les problèmes de munitions étaient cruciaux car les calibres des canons, les diamètres des torpilles étant différents dans les deux marines.

Toutefois il convient de noter que, même sans réapprovisionnement en munitions, les bâtiments, surtout ceux de fort tonnage, avaient des stocks embarqués très importants qui pouvaient permettre de maintenir une activité opérationnelle d'assez longue durée. Mais, bien entendu, cette très forte capacité de stockage de munitions ne palliait pas les problèmes de maintenance et de réparations.

Donc, même en supposant que les Allemands n'aient pas attaqué l'Afrique du Nord, il est certain que la marine française, faute de renouvellement de ses stocks de munitions, faute de possibilités de maintenance, faute de D.C.A. suffisante, et peut-être bientôt faute de combustible, n'aurait pu avoir qu'une activité opérationnelle réduite, pendant une durée limitée pour l'essentiel à la capacité des soutes à munitions des navires. « Quelle que soit la solution adoptée, en dehors de l'armistice, départ en Angleterre ou aux États-Unis, repli sur l'Afrique, la marine se trouve condamnée à une déchéance progressive et inéluctable » (254).

Les Anglais s'en rendent compte dès le 20 juin. Au retour de leur mission à Bordeaux, M. Alexander et l'amiral Pound sont reçus par Churchill. Alexander déclare : « La flotte ne pourra pas demeurer opérationnelle en Afrique du Nord. Tout était centralisé à Brest,

Cherbourg, Lorient et Toulon. Un repli sur l'Afrique n'a jamais été prévu, pas plus en 1870, qu'en 1914 ou en 1939. Cela aurait coûté trop cher de le prévoir. Ses bateaux pourraient seulement se ravitailler à Casablanca, Oran, Bizerte ou Dakar ». Pound renchérit : « Ces bases ne constituent pas un véritable appui logistique pour de gros bâtiments de combat. Mers el-Kébir est une base à peine commencée. Casablanca, Oran et Alger sont sans valeur militaire et n'offrent que des facilités d'approvisionnement en vivres et en carburant. Bizerte est leur seule vraie base navale en Méditerranée avec Toulon. Mais son organisation date de la première guerre mondiale et elle est sous le feu, à quelques minutes de vol, des bombardiers italiens de Sicile ». Alexander ajoute : « Si l'ordre de poursuivre le combat lui était donné la flotte française pourrait certes appareiller avec ses munitions de soute. Mais après le combat, comment les renouveler ? L'Afrique du Nord et les colonies ne disposent d'aucune industrie d'armement et nous ne produisons, comme les États-Unis, que des armes d'autres calibres. Il n'existe entre nous aucune standardisation, qu'il s'agisse d'avions, de canons, de torpilles ou de machines. Nous sommes en outre accaparés par notre propre défense ». Churchill conclut : « Ainsi, les soutes épuisées après un combat, la flotte française serait paralysée et incapable de réparer toutes ses avaries, qu'elle soit en Afrique ou en Angleterre » (10).

Il est difficile de mieux décrire la situation de la marine française exposée précédemment et dont les dirigeants britanniques de 1940 semblent avoir eu mieux conscience que la plupart des auteurs français. Il est également difficile de mieux confirmer que le sort d'une flotte française diminuée, et dont Churchill connaît parfaitement les restrictions d'emploi, n'est pas le motif principal de l'opération *Catapult* (voir chapitre X). Par contre, même diminuée et partiellement désarmée, cette flotte sera un atout important dans les négociations puis dans les relations obligées entre les gouvernements français et allemand.

LE RISQUE STRATÉGIQUE / Si on prend en compte l'hypothèse où les Allemands passent en Afrique du Nord avec des moyens importants, la situation devient extrêmement sombre. Laissons parler le brigadier général britannique Desmond Young : « La bonne fée qui veille sur les Anglais dut accomplir des heures supplémentaires en 1940. *Contrairement à ce que disait alors son représentant, M. Churchill, elle ne pouvait rien leur apporter de mieux que la renonciation des Français à continuer la guerre en Afrique du Nord.* S'ils l'avaient poursuivie, Hitler les eût suivis là. L'Espagne se serait vue forcée d'entrer dans la lutte ou du moins de laisser les Allemands traverser son territoire. La

porte occidentale de la Méditerranée eût été fermée. Gibraltar serait tombé. Les troupes indigènes françaises n'auraient jamais pu résister aux divisions cuirassées allemandes. Renforcé par une ou deux de ces divisions, Graziani lui-même (le chef des forces italiennes de Libye), si peu audacieux fût-il, se serait cru obligé de sortir de son terrier et de se trouver au Caire à la Noël » (280).

On ne peut que souscrire à cette analyse. Qu'auraient pu faire, dans cette éventualité (nous verrons, dans les pages suivantes, sa forte probabilité), les malheureuses troupes du général Wavel, en grande infériorité numérique, même aidées des forces françaises de Syrie et du Liban, contre des forces ennemies supérieures en nombre et en équipement ? Dans ce cas, les marines française et britannique auraient été prises dans une véritable « nasse », dans une Méditerranée bouclée à Gibraltar et à Suez et complètement dominée par les puissances de l'Axe, et n'auraient guère eu d'autre solution que de s'enfuir piteusement par la Mer Rouge et de faire le tour de l'Afrique pour tenter de regagner l'Angleterre. Inutile de décrire les conséquences d'une telle situation pour cette dernière et pour les Alliés. Le général britannique Fuller confirme : « L'Egypte ne représentait pas seulement la clé du canal de Suez, mais la seule base d'outre-mer d'où il lui restait possible d'agir contre l'Europe. Que cette base vînt à être perdue, et la situation de l'Angleterre pouvait devenir si désespérée, qu'elle se serait trouvée dans la nécessité de négocier » (142).

Alfred Georges constate, s'agissant du départ du gouvernement en A.F.N. : « Si encore un tel sacrifice avait été fécond, mais on voit qu'il n'aurait abouti qu'au déplacement vers la Méditerranée du centre de gravité de la stratégie allemande. Au lieu de voir à El Alamein, Rommel à la tête d'un corps expéditionnaire d'importance secondaire, c'est une puissante armée allemande qui se serait trouvée aux portes de l'Egypte. Ainsi nos jusqu'aboutistes auraient contribué à déclencher l'opération préconisée avec insistance par l'amiral Raeder pour mettre l'Angleterre hors de combat : une intervention en force vers le Moyen Orient. Hitler à Suez et Bagdad, c'eût été un véritable catastrophe » (87).

Il est stupéfiant que le très grand risque de cette catastrophe stratégique ait été si peu abordée par les diverses études faites sur cette période. C'est cette possibilité qui aurait dû paniquer Churchill et le gouvernement britannique beaucoup plus que la très improbable capture de la flotte française par Hitler ou une encore plus improbable livraison volontaire de nos bâtiments à ce dernier. D'autant plus que, dans ce cas, en raison du refus certain des équipages français de combattre sous pavillon allemand, nos ennemis auraient eu besoin de délais de l'ordre de

5 à 6 mois au minimum pour pouvoir utiliser nos bâtiments, très différents techniquement des leurs (187).

Churchill s'est avisé, un peu tard, des dangers d'une attaque allemande vers l'Afrique du Nord puisqu'il écrit à Roosevelt en novembre 1940 : « Si l'Allemagne venait à occuper les deux côtés du détroit de Gibraltar, cela se traduirait par une aggravation très lourde de notre effort naval qui est déjà considérable. Les Allemands ne tarderaient pas à disposer de batteries utilisant le radar, qui interdiraient le passage nuit et jour. Gibraltar soutiendra un long siège, mais à quoi bon, s'il nous est impossible d'utiliser le port ou de franchir le détroit ? Une fois au Maroc, les Allemands pousseront vers le Sud et bientôt leurs sous-marins et avions opèreront librement, à partir de Casablanca et de Dakar » (57). Churchill aurait dû s'aviser que ce risque existait très fortement dès le mois de juin, avec la possibilité d'extension du conflit vers l'Égypte.

CONCLUSION / Nous avons déjà vu que l'Afrique du Nord était incapable de soutenir une guerre moderne à partir des faibles moyens humains et matériels qui lui avaient été laissés. Et on ne peut que constater l'impossibilité de renforcer ces moyens pendant le mois de juin, surtout si on tient compte des conditions du moment : l'exode a désorganisé tous les circuits de ravitaillement et créé la disette à laquelle on ne peut faire face que grâce à des envois massifs de produits alimentaires par l'Afrique du Nord. Tous les ports, tant métropolitains que nord-africains, sont engorgés, surtout ceux de la Méditerranée. En Afrique du Nord, Philippeville et Bône sont difficilement utilisables en raison de la possibilité d'attaques aériennes italiennes (61). Christine Levisse-Touzé confirme d'ailleurs que 750 avions italiens sont basés à proximité immédiate de la Tunisie et de l'est algérien (196). Par ailleurs, à partir du 10 juin, le gouvernement et les états-majors errent de ville en ville dans des installations provisoires très peu propices à un exercice efficace du commandement. Enfin la retraite précipitée de l'armée française à partir du 12 juin, additionnée aux millions de réfugiés encombrant les routes, interdit tout déplacement significatif d'unités constituées sur le sol métropolitain.

L'amiral Auphan dit que « les moyens français méditerranéens suffirent à évacuer tout ce qui se présentait les derniers jours avant l'armistice – et même après – au rythme moyen de plusieurs milliers de militaires chaque jour » (17). H. Amouroux confirme l'acheminement de 20 000 hommes et de plusieurs milliers de tonnes d'armes et de munitions vers l'Afrique du Nord du 17 au 23 juin grâce à 8 convois réunissant 71 navires (5). Nous avons vu précédemment que le capitaine de vaisseau

Caroff a confirmé des transports importants de personnels et de matériels de l'armée de l'air entre le 15 et le 22 juin. Il mentionne également l'évacuation de 9 500 personnels de la marine, le transport de munitions et de torpilles destinés aux bâtiments stationnés en A.F.N et le transport, les 21 et 22 juin, de 33 000 tonnes de gas-oil et de 24 000 tonnes de mazout (209). C'est vraisemblablement le maximum de ce qui pouvait être effectué.

On peut donc considérer comme certain que l'Afrique du Nord ne pouvait pas envisager des opérations militaires efficaces au cas où des forces allemandes nombreuses auraient traversé l'Espagne ou le détroit de Sicile pour l'attaquer et qu'un renforcement significatif de ses moyens en juin 1940 était impossible. Par ailleurs, quelles qu'aient pu être les bonnes volontés des états-majors et des dirigeants, il paraît, avec du recul, totalement irréaliste d'avoir pu envisager simultanément une lutte à outrance contre un ennemi supérieur en nombre et en moyens militaires, lutte nécessitant d'utiliser toutes les forces disponibles, et une vaste opération de repli de troupes et de matériels vers l'outre-mer. L'amiral Auphan dit fort justement : « Pour avoir à charger davantage de troupes, il eût fallu qu'une partie des forces terrestres au contact arrêtât la poussée allemande en France tandis qu'une autre décrocherait pour aller s'embarquer. Quiconque a vu la débâcle française sait que c'était impossible à moins d'une décision prise trois ou quatre semaines plus tôt quand il y avait encore un front sur la Somme et sur l'Aisne. Mais on ne pouvait pas à la fois faire front face au nord et retraiter vers le sud » (16). En fin de compte c'est cette impossibilité, à la fois psychologique et technique, de résister à un ennemi très supérieur en nombre et en armement et, simultanément, de tenter de replier une partie de l'armée qui, mieux que toute démonstration, explique que l'espoir de renforcer l'A.F.N. avec des moyens militaires venant de métropole était une pure illusion.

Le général Weygand dira avec bon sens au procès Pétain : « Quand cette idée d'Afrique du Nord est-elle venue ? Elle est venue le 29 mai. Et vous croyez que c'est en quinze jours que l'on peut préparer de pareilles choses ? C'est en quinze jours que l'on peut préparer un réduit en France ? En quinze jours que l'on peut préparer la défense de l'Afrique et organiser des dépôts de munitions ? Demander son concours à l'Amérique ? Avoir à transporter les troupes ? Que sais-je encore, toutes les dispositions qu'il faut prendre. Il faut, des mois à l'avance, avoir fait un plan de défense du territoire dont ceci est une partie ; alors on peut l'exécuter. Sans cela ce ne sont que de simples jeux de l'esprit et la guerre ne s'accommode pas de jeux de l'esprit » (4).

Par ailleurs, nous venons de le voir, il existait un très fort risque de perte de toute l'Afrique du Nord, y compris l'Égypte, en cas d'invasion allemande. Ce risque de passage des Allemands par l'Espagne existait-il vraiment ?

LE PASSAGE DES ALLEMANDS PAR L'ESPAGNE

SITUATION DE L'ESPAGNE EN 1940 / La situation politique et surtout économique de l'Espagne en 1940 est extrêmement précaire. L'atroce guerre civile s'est terminée au début de l'année 1939 et s'est soldée par des centaines de milliers de morts et des destructions extrêmement importantes. La population est au bord de la famine et le pays survit en grande partie grâce à l'aide alimentaire des Anglo-Saxons. Les Italiens, et surtout les Allemands, qui ont beaucoup aidé le général Franco à obtenir la victoire, sont toujours fortement implantés dans le pays. Le pouvoir de Franco est encore assez fragile et soumis à de multiples oppositions entre lesquelles il est difficile de garder un juste milieu. L'ambassadeur d'Angleterre, Sir Samuel Hoare, confirme : « L'Espagne n'était pas en mesure de combattre. Un million d'Espagnols avaient péri dans la guerre civile. Une grande partie du pays était dévastée, son agriculture et son industrie complètement désorganisées et sa population privée de ce qui est indispensable à l'existence » (100).

La France qui avait été, surtout pendant le Front Populaire, très favorable aux Républicains a tenté, dès l'évidence de la prise de pouvoir définitive de Franco, de rétablir des relations diplomatiques normales avec l'Espagne. C'est pourquoi en mars 1939, sur suggestion de Georges Bonnet, ministre des Affaires étrangères, le président Daladier nomme le maréchal Pétain ambassadeur de France en Espagne. La mission du Maréchal est double : rétablir avec l'Espagne des relations diplomatiques apaisées et cordiales et obtenir du général Franco l'assurance de la neutralité de son pays en cas de guerre franco-allemande. L'ambassade du Maréchal prend fin le 17 mai 1940 quand ce dernier est appelé au cabinet du président Reynaud. On peut dire qu'elle a totalement réussi car les relations franco-espagnoles sont devenues excellentes et Pétain a obtenu de Franco un engagement formel de neutralité espagnole dans le conflit franco-allemand. Et cet engagement, en dépit de toutes les vicissitudes, Franco le tiendra durant toute la guerre.

De plus le Maréchal, accueilli très fraîchement à son arrivée, réussit à établir des liens très cordiaux avec le général Franco. Lors de ses adieux

à Franco, le 17 mai 1940, Pétain, bouleversé, lui dit : « Ma patrie a été battue. On m'appelle pour faire la paix et signer l'armistice » (il avait un pressentiment !). Franco lui répond : « N'y allez pas, Maréchal ! Abritez-vous derrière votre grand âge. Que ceux qui ont perdu la guerre la liquident eux-mêmes et signent l'armistice. Grâce à Dieu, vous êtes ici à l'écart et sans responsabilités. Vous êtes le vainqueur de Verdun. N'associez pas votre nom à la défaite que d'autres ont subie ». Et Pétain de répondre : « Je le sais, mon général, mais ma patrie m'appelle et je me dois à elle. Ce sera peut-être le dernier service que je pourrai lui rendre » (169). Nous ne connaissons pas les détails de la conversation du Maréchal et de Franco ce jour-là. Mais Pétain, citant déjà un armistice qui pourrait bien devenir inévitable, et ayant l'assurance de Franco pour le maintien de la neutralité espagnole, a certainement mis en place avec ce dernier un contact permanent devant aboutir, un mois après, à la demande d'armistice du 17 juin. Ce rôle de courroie de transmission entre Pétain et Franco fut assumé, de toute évidence, par José Félix de Lequerica, ambassadeur d'Espagne à Paris, avec lequel, au cours de son ambassade à Madrid, Pétain avait établi de forts liens d'amitié et qui fut vraisemblablement son seul conseiller étranger, tant avant qu'après l'armistice. Lequerica jouera d'ailleurs un rôle capital dans l'élaboration puis la signature de cet armistice. H. Lottmann signale, à ce propos, une intervention de Franco qui aurait transmis aux Allemands, fin mai 1940, le compte-rendu d'une conversation entre Pétain et Lequerica, envisageant des solutions à la situation militaire, « pour le cas où cela les intéresserait d'établir un contact avec Pétain de cette façon » (124). Ceci montre bien l'intervention de l'Espagne, que nous préciserons plus loin, dans tout le processus de l'armistice.

LES POSSIBILITÉS D'ACTION DES ALLEMANDS / La traversée de l'Espagne par les troupes allemandes aurait comporté très peu de difficultés. Deux axes de pénétration étaient possibles : par Hendaye et par Perpignan. La distance Hendaye-Gibraltar est d'environ 900 kilomètres à vol d'oiseau et la distance Perpignan-Gibraltar représente 1 000 kilomètres dans les mêmes conditions, soit environ 1 200 à 1 300 kilomètres en distance réelle. Les chemins de fer et les routes espagnols sont alors médiocres, mais aucun obstacle majeur n'aurait entravé la progression des panzer divisions qui pouvaient progresser de 100 à 300 kilomètres par jour. Cette très grande mobilité a été observée à de nombreuses reprises. Lors de l'Anschluss la 2e panzer parcourut 700 kilomètres en deux jours sur la route de Vienne (143). Et nous avons vu précédemment que la 7e panzer de Rommel a franchi, le 17 juin, plus de 240 kilomètres en une journée, ceci en territoire hostile.

Par ailleurs si le gouvernement français, refusant de demander un armistice, partait pour Londres ou pour Alger, la centaine de divisions allemandes engagées en France, augmentées d'une trentaine de divisions italiennes, auraient terminé l'occupation totale du pays dans les premiers jours de juillet et auraient été alors disponibles pour l'expédition espagnole. La seule vraie difficulté qu'aurait rencontrée les Allemands, si ils avaient voulu franchir le détroit de Gibraltar, aurait été de trouver des navires de transport disponibles pour la traversée. Mais cette difficulté, signalée par A. Truchet (186), n'aurait pas constitué une impossibilité étant donné l'atout constitué par le contrôle des deux rives du détroit, la possibilité d'utilisation des navires espagnols qui assuraient la liaison commerciale entre l'Espagne et le Maroc espagnol, la supériorité de la Luftwaffe, amenée à proximité, et la maîtrise du transport aérien par les Allemands permettant l'acheminement de nombreuses troupes par la voie des airs.

Hitler avait-il un plan d'attaque de Gibraltar et de l'Afrique du Nord en cas de résistance française ? Le général allemand Böhme, alors colonel, qui assista à toutes les séances de travail précédant l'armistice, a écrit à H. Amouroux : « Par suite du désintéressement d'Hitler au sujet de la Méditerranée, la question d'une opération allemande en Afrique du Nord française n'avait en général joué aucun rôle dans les délibérations du commandement suprême de la Wehrmacht et de l'Etat-major général de l'armée, et il n'existait aucune sorte de préparatifs pour cela. La question surgit pour la première fois en juin 1940, lorsque la possibilité d'une poursuite de la guerre à partir de l'Afrique du Nord par le gouvernement français se précisa. Mais Hitler voulait justement éviter ce développement par l'armistice et il y réussit. Mais si l'on n'était pas parvenu à un armistice, il aurait été alors très vraisemblable qu'Hitler, en faisant pression sur l'Espagne, envisage et mène une offensive sur le détroit de Gibraltar vers l'Afrique du Nord française » (4).

Nous savons maintenant que plusieurs officiers généraux allemands, et notamment Goering, Guderian et l'amiral Raeder, essayèrent de persuader le Führer, dès le mois de juin 1940, de profiter de l'effondrement des Français pour traverser l'Espagne, s'emparer de Gibraltar et débarquer en Afrique (137). Le colonel Groussard confirme que l'état-major de Hitler lui a toujours conseillé d'occuper l'Afrique du Nord (93). H. Couteau-Bégarié et C. Huan estiment que la chance que l'Afrique du Nord soit préservée, en cas de refus de l'armistice par les Français, était « minuscule ». « Comme le suggère l'évolution ultérieure des événements, si Hitler se souciait assez peu de la Méditerranée, l'O.K.W (Wehrmacht) et l'O.K.M. (Marine) s'y intéressaient fortement et étaient capables d'établir les plans nécessaires » (61). A. Georges

estime pour sa part que : « En cas de poursuite de la guerre par la France, les Allemands auraient été placés devant une coalition franco-anglaise défendant ses possessions du nord de l'Afrique, menaçant gravement les colonies italiennes. Comment Hitler aurait-il réagi ? Les entretiens du Brenner avec Mussolini, du 4 octobre 1940, ne laissent aucun doute. Le Führer, ayant envisagé une éventuelle adhésion de l'Empire français d'A.F.N. au mouvement de Gaulle, il estima que cela serait grave et obligerait l'Axe à étendre ses fronts d'opération. A fortiori si le gouvernement légal avait rejoint Alger » (87).

Il faut, par ailleurs, tenir compte des options stratégiques de Hitler en juin 1940. P.M. de La Gorce analyse : « Hitler était convaincu qu'il devait détruire la puissance militaire française et obliger la Grande-Bretagne à un règlement politique pour retourner vers l'est toutes les forces allemandes et y réaliser ses ambitions suprêmes » (110). En conséquence, jusqu'à fin juillet, Hitler est convaincu de parvenir à traiter avec les Anglais et n'envisage donc pas d'opérations envers la Grande-Bretagne. Nous avons vu précédemment les divers contacts exploratoires qui ont lieu alors entre les deux gouvernements. Mais ceci implique qu'il a réalisé la première phase de son plan, à savoir la défaite puis la neutralisation de la France et de l'Empire français. Ses troupes sont donc disponibles pour poursuivre, si nécessaire, le gouvernement et les troupes françaises en Afrique du Nord. Comment peut-on envisager qu'il n'eût pas pris cette décision en cas de nécessité et qu'il eût laissé l'arme au pied, tout le mois de juillet, la centaine de divisions disponibles en France ? L'opération était techniquement d'une grande facilité et les plans d'opérations afférents auraient pu être établis très rapidement, comme l'O.K.W. a su le faire à d'autres occasions. On peut rappeler à ce sujet que lors de la conquête de la Tchécoslovaquie, en mars 1939, 4 jours et 12 heures ont suffi à la Wehrmacht pour amener 16 à 18 divisions à la frontière germano-tchèque et exécuter l'opération prévue (143). Dans le cas présent les divisions allemandes nécessaires arrivaient à la frontière espagnole et auraient été disponibles immédiatement.

D'ailleurs, dès juillet 1940, une confirmation de l'intention des Allemands de passer en Afrique du Nord en traversant l'Espagne est donnée par le général von Stülpnagel, chef de la délégation allemande à Wiesbaden. P. Baudouin écrit : « Le 27 juillet j'invite à déjeuner le général Huntziger. Il me raconte la conversation qu'il a eue il y a dix jours à Wiesbaden avec le général von Stülpnagel, chef de la délégation allemande, à l'occasion de la remise de la lettre du Maréchal repoussant les demandes du chancelier Hitler au sujet de l'Afrique du Nord. Ce général lui a dit que seule la signature de l'armistice avait empêché l'occupation rapide et totale de l'Afrique du Nord. Comme nous l'avions

pensé à l'époque, les divisions blindées qui se précipitaient vers la frontière espagnole étaient bien destinées à cette opération ». (21)

Il est toujours très facile, après sept décennies, de décréter que tel dirigeant aurait dû avoir telle ou telle réaction devant telle ou telle situation et que telle ou telle information était vraie ou fausse. Or, entre le 17 et le 25 juin, tous les dirigeants français ont perçu le risque important d'une intervention militaire allemande par l'Espagne confirmée par le général von Stülpnagel. Le général Noguès, qui fut au début un partisan de la continuation de la lutte en Afrique du Nord, explique à J.R. Tournoux pourquoi il a accepté l'armistice : « J'avais des informations précises, envoyées directement d'Hendaye. Les Allemands avaient préparé un corps expéditionnaire important, envoyé directement sur Irun, tête de ligne du réseau espagnol. Ils avaient mis au point, avec le concours des autorités espagnoles, un plan complet de transports rapides à travers la péninsule. Des officiers espagnols se trouvaient déjà dans les gares du réseau ferroviaire espagnol pour l'organiser. Le premier train, transportant un détachement de la Wehrmacht, était déjà arrivé à Saint-Sébastien » (184). Par ailleurs, connaissant la faiblesse de ses moyens militaires, Noguès avait toujours conditionné son désir de continuation de la lutte à l'envoi de renforts en personnels et en matériels de la Métropole. De son côté F.G. Dreyfus affirme : « Combien de temps aurait-il fallu à une demi-douzaine de panzerdivisions pour traverser une Espagne alliée et rejoindre les divisions espagnoles dans le Rif ? C'est semble-t-il la raison pour laquelle le général Noguès rallie à l'armistice qu'il a d'abord rejeté car on est incapable du côté français comme du côté britannique de lui fournir les six divisions de renfort qu'il a réclamées ! » (224). Le colonel Bertrand, chef de cabinet du général Noguès, confirme : « Il était fait état de renseignements télégraphiques reçus de notre attaché militaire en Espagne qui était le colonel Buot de l'Épine. Celui-ci signalait que la Légion Condor qui, au temps de la guerre espagnole, était la légion qui avait fourni la logistique du corps d'opération allemand, était, d'une façon camouflée, rétablie en Espagne et avait équipé un certain nombre de voies de communication, routes et voies ferrées. D'autre part la valeur d'une dizaine de divisions, dont 5 ou 6 motorisées ou blindées, étaient signalées à la frontière espagnole, vers Bayonne-Biarritz-Hendaye » (194). Paul Baudouin constate, le 23 juin : « Nous voyons les divisions blindées qui constituent la pointe d'avant-garde de l'armée allemande traverser à toute allure la région de Bordeaux et gagner la frontière espagnole. Il m'a même été annoncé ce matin, par un informateur très sûr, que des officiers allemands avaient franchi hier cette frontière pour préparer en gare d'Irun le rassemblement du matériel ferroviaire destiné à transporter ces divisions au sud de l'Espagne » (21).

L'Amirauté française s'inquiète également beaucoup. Le 11 juin elle apprend que des avions espagnols basés aux Baléares signalent aux Allemands tous les mouvements navals français. La déclaration de « non belligérance » de l'Espagne, le 13 juin, lui permet de mettre ses bases à la disposition d'un belligérant sans entrer dans le conflit. Des renseignements font état d'une occupation possible du Maroc français par les troupes espagnoles. On parle de l'arrivée de 500 avions allemands en Espagne. Le 22 juin des bâtiments de guerre espagnols appareillent du Ferrol, en Galice, pour une mission importante (61).

Bien entendu, avec du recul, certaines de ces informations sont exagérées. Mais les contemporains ne pouvaient qu'en déduire une très forte probabilité d'intervention allemande en Espagne. On voit même Sir S. Hoare, l'ambassadeur d'Angleterre, signaler l'affolement de la colonie britannique persuadée d'une arrivée prochaine des Allemands (100).

Certains historiens estiment que, grâce à la puissance des marines française et anglaise, aux interventions de l'aviation française d'Afrique du Nord ainsi qu'à l'efficacité des défenses de Gibraltar, les Allemands n'auraient pas pu traverser le détroit. Ils font l'analogie avec les difficultés de la traversée de la Manche pour les Allemands, en oubliant qu'ici les deux rives du détroit seraient aux mains des germano-espagnols et que le détroit est trois fois plus étroit que la Manche. Ils semblent oublier que, comme le souligne E. Bauer, « l'expérience vécue en Norvège démontrait que sans suprématie aérienne, la maîtrise de la mer s'efface dans les eaux resserrées » (22). Cette constatation avait été renforcée par les pertes navales importantes subies lors de l'évacuation de Dunkerque. En effet la D.C.A. des navires de guerre de 1940 s'était déjà avérée très insuffisante et devra être fortement renforcée dans le courant de la guerre. L'amiral Pound avait déclaré, au cours d'une réunion interalliée le 27 avril : « La conclusion de nos études est qu'il n'y a pas d'opérations navales sans opérations aériennes, ainsi qu'on l'a constaté en Norvège. On ne peut envoyer de bâtiments de ligne à moins de deux cents milles de toute base aéronautique, la protection qu'ils reçoivent de leur D.C.A. n'étant pas suffisante » (189). En conséquence l'Amirauté britannique avait prescrit des restrictions d'emploi de ses unités près de zones côtières ennemies fortement dotées d'aviation, ce qui aurait été le cas si les Allemands s'étaient installés en Espagne, au voisinage de Gibraltar. Il suffit de se rappeler la fin tragique du *Prince of Wales* et du *Repulse*, coulés par l'aviation japonaise au large de la Malaisie le 10 décembre 1941, pour être convaincu de ce risque.

Dés le 13 juin, P. Baudouin « demande à l'amiral Darlan si les navires de guerre français et les unités anglaises de Gibraltar pourraient empêcher

des forces allemandes rapidement transportées au sud de l'Espagne dans la région de Cadix, de traverser la mer et d'atteindre le Maroc espagnol. L'amiral m'a répondu que son état-major avait déjà examiné la question, que l'avis de celui-ci était net, à savoir que des forces navales appuyées sur Gibraltar ne pourraient, par cette belle saison, que faire payer un certain prix la traversée des 30 kilomètres de mer par des navires couverts en plein jour par une aviation complètement maîtresse du ciel, ou qui de nuit se faufileraient d'une rive à l'autre » (21). Le général Weygand partage exactement la même opinion : « Certes les forces navales franco-britanniques, nos escadrilles de chasse auraient fait payer un bon prix le passage de l'ennemi sur le sol africain. Elles n'auraient pas pu l'empêcher de traverser le canal de Sicile et le détroit de Gibraltar » (194). F.G. Dreyfus confirme : « Quand on met en avant le rôle qu'aurait pu jouer l'escadre de la Méditerranée, on oublie que la Luftwaffe, un an plus tard, détruira en quelques heures la moitié de l'escadre anglaise lors de la bataille de Crète. (De plus) en juin 1940 la marine italienne n'a pas été détruite ! » (224)

Ces opinions sont confortées par le fait que, au printemps 1941, en 45 jours, Rommel a pu transporter vers la Tripolitaine les 25 000 hommes, 8 500 véhicules, 25 000 tonnes de matériels de l'*Afrika Korps*, en utilisant quinze convois, sans que la *Royal Navy* puisse s'y opposer. Par ailleurs en novembre 1942 les Allemands purent faire traverser la Méditerranée à de nombreuses forces envoyées en Tunisie sans opposition sérieuse des Alliés.

S'agissant des défenses de Gibraltar, Sir S. Hoare affirme : « Dans l'été de 1940 les défenses de Gibraltar étaient extrêmement faibles, si faibles que le gouverneur, Sir C. Liddle, ne cessait de m'implorer d'obtenir trois mois de paix pour qu'il puisse les améliorer. Des canons lourds venant d'Allemagne étaient déjà installés sur les collines espagnoles qui dominent le détroit. Tanger était entre les mains espagnoles et il y avait une importante armée dans le Maroc espagnol. Avec la France hors de combat, notre petite armée en train de se refaire, et les États-Unis neutres, nous n'aurions rien pu faire dans l'été de 1940 pour arrêter un mouvement allemand au travers de l'Espagne vers l'Afrique » (194).

La cause est donc entendue : en cas d'échec de la conclusion d'un armistice entre la France et l'Allemagne, cette dernière était prête à traverser l'Espagne, avec ou sans l'accord de Franco, et à envahir l'Afrique du Nord. Et la probabilité de réussite de cette action militaire allemande aurait été très grande, le seul facteur susceptible de la contrarier étant la relative difficulté pour les Allemands de trouver des

navires de transport pour traverser le détroit de Gibraltar ce qui aurait pu occasionner certains retards. Churchill lui-même, dans un discours du 25 mai 1944, confirme que, juste après la conclusion de l'armistice, Hitler a demandé à Franco le libre passage à travers l'Espagne pour attaquer Gibraltar. Or nul doute qu'il se serait montré beaucoup plus pressant et, qu'au besoin, il serait passé outre au refus du Caudillo si l'Empire français avait continué la lutte. Cette demande explique la hâte avec laquelle, dès le 23 juin, les divisions blindées allemandes traversaient Bordeaux pour se porter vers le Sud (21 – 189). Par ailleurs il ne faut pas oublier, comme le souligne P. Masson, que « en cas de refus de l'armistice, la Wehrmacht, sans même avoir besoin de passer par l'Espagne et de faire tomber Gibraltar, aurait fort bien pu monter une opération aéroterrestre depuis la Sicile et la Libye, à destination de Bizerte et de la ligne Mareth, triomphant rapidement de troupes légères, privées d'armes lourdes et de toute expérience tactique » (248). C'est ce que fit Rommel au début de 1941. Il est certain que, étant donné sa toute puissance en fin juin 1940, l'armée allemande avait de nombreuses options stratégiques d'attaques de l'Afrique du Nord en cas de velléités françaises de continuation de la lutte outre-mer.

LA NECESSITE DE L'ARMISTICE

Les choses sont maintenant bien claires. L'Afrique du Nord était très faible militairement et incapable de soutenir une guerre moderne. Il était impossible de la renforcer efficacement en juin 1940. Les troupes allemandes arrivaient à grande vitesse à la frontière franco-espagnole et il est presque certain (le général von Stülpnagel l'a confirmé) qu'en cas de tentative de continuation de la guerre en Afrique du Nord elles se seraient dirigées vers Gibraltar. Le général Franco savait parfaitement qu'il n'était pas en mesure de résister à une demande trop pressante d'Hitler pour le passage en Espagne des troupes allemandes. Nous avons déjà vu qu'il avait pris la décision de principe de rester en dehors de la guerre étant donné l'état de déliquescence de l'Espagne et le besoin qu'il avait de conserver de bonnes relations avec les Anglo-Saxons qui contribuaient à nourrir son pays. Dans cette optique, il avait garanti au maréchal Pétain, lors de l'ambassade de ce dernier, la neutralité de l'Espagne dans le conflit franco-allemand. Par ailleurs, il savait que même un simple passage des troupes allemandes dans le pays, sans entrer dans la guerre en raison de sa « non belligérance », engagerait l'Espagne dans une voie très dangereuse.

Ceci explique une des raisons importantes de la demande d'armistice par la France. C'est le maréchal Pétain qui la livre lui-même au professeur Louis Rougier quand il le reçoit, le 20 septembre 1940, pour la préparation de la mission que ce dernier va effectuer à Londres auprès de Churchill. Parlant de l'armistice, Pétain lui déclare : « Il était absolument indispensable. Le gouvernement espagnol me pressait. En vertu d'un accord secret avec le Reich, il ne pouvait pas s'opposer au passage des troupes allemandes qui se concentraient à la frontière. Il eût même été contraint dans ce cas, tôt ou tard, d'entrer lui-même dans la guerre. Dans le Maroc espagnol étaient stationnées les meilleures divisions de l'armée espagnole, encadrées d'officiers allemands. Elles auraient pris l'Afrique du Nord avec les troupes de Graziani attaquant par la Tunisie dans un vaste mouvement de pince. Les flottes anglaise et française n'y auraient rien pu changer » (163). William Langer confirme que le récit de Rougier « a été corroboré par M. de Lequerica au cours d'une conversation avec l'ambassadeur Haye en 1944 » (111).

De son côté le général Weygand dit : « En admettant que le général Franco n'eût pas voulu courir le risque d'entrée en guerre, il eût pu simplement livrer passage aux forces allemandes dont le débarquement en Afrique se fût opéré sur une tête de pont amie. Le maréchal Pétain connaissait tout cela qui dut faire l'objet de son entretien avec le général Franco » (194). Weygand confirme bien le contact étroit entre Pétain et Franco lors de l'armistice. Robert Murphy, pour sa part, cite un entretien avec l'ambassadeur d'Espagne : « Lequerica m'avait dit s'être entremis pour faciliter l'armistice franco-allemand. Franco aurait dissuadé Hitler de traverser l'Espagne en vue de déborder Gibraltar, solution préconisée, je crois, par certains membres de l'état-major allemand. Hitler méconnaissait l'importance de la Méditerranée. Je rapportai à Roosevelt les paroles de Lequerica : « Si les Allemands avaient foncé, l'Espagne n'aurait pas résisté. Dix divisions ! Nous n'avions rien à leur opposer. Nous les avons écartées par la diplomatie » » (137).

Les événements des jours précédant la conclusion de l'armistice sont maintenant plus clairs. Hitler, pas certain d'arriver à conclure l'armistice étant donné les opinions divergentes qui agitaient le gouvernement français, avait bien envisagé l'attaque de l'Afrique du Nord en cas de décision de la France d'y poursuivre la lutte, comme d'ailleurs une grande partie de l'Etat-major allemand l'y poussait. Le général von Stülpnagel, nous l'avons vu, l'a confirmé au général Huntziger. Franco, obligé dans ce cas de laisser passer les Allemands et de participer à la guerre, ce qu'il ne voulait pas, s'est entremis très activement entre Pétain et Hitler pour la conclusion de l'armistice. Et Hitler a fait l'énorme erreur de l'accepter car il lui a interdit l'accès à l'A.F.N., ce qu'il regrettera

aussitôt puisque, dès le 15 juillet, il tentera, sans succès, d'obtenir du gouvernement français un véritable protectorat sur nos possessions nord-africaines.

F. Charles-Roux confirme l'implication de l'Espagne : « Il n'y avait pas de risque que la convocation adressée à l'ambassadeur d'Espagne le prit au dépourvu. Il s'y attendait et l'attendait. Le service que, par lui, la France allait demander à l'Espagne en était un que l'Espagne se rendrait à elle-même. La guerre serait écartée de ses frontières ; l'extension des hostilités à l'Afrique évitée » (49). En effet Franco est alors soumis à de très fortes pressions allemandes. F. Charles-Roux nous dit encore : « Je n'ai pas su le 10 juin, mais seulement un peu plus tard, que le cabinet de Madrid passait de la neutralité à la non-belligérance. De toute évidence Franco subissait une pression de Hitler et de Mussolini pour faire entrer l'Espagne en guerre en même temps que l'Italie, et, sans leur donner satisfaction, il leur donnait des gages » (49). Il ne faut pas oublier que Franco joue alors sa peau de chef d'État. Sir Samuel Hoare écrit à Lord Halifax le 11 juin : « Pour le moment il y a peu de chances que les Allemands et les Italiens, convaincus de pouvoir entraîner Franco et son gouvernement dans le conflit, tentent un coup de force. Mais s'ils découvraient que le Caudillo est résolument hostile à la guerre, il me paraît plus que probable qu'ils se retourneraient alors contre lui et mettraient à profit, pour le renverser, les nombreux éléments de mécontentement qui se font jour dans le pays » (100).

C'est pour contrer les multiples tentatives d'Hitler d'entraîner l'Espagne dans la guerre et de profiter du territoire espagnol pour attaquer Gibraltar, jusqu'à mi-1941, période à partir de laquelle Hitler sera totalement pris par sa guerre contre l'Union Soviétique, que Franco sera toujours obligé de louvoyer et de composer. Tout en envoyant au Führer des compliments et des félicitations, il opposera, à chaque demande de ce dernier, des exigences telles que Hitler abandonnera ses requêtes. Il sera en permanence aidé par Pétain pour résister aux Allemands, d'abord par la demande d'armistice, ensuite pour protéger l'Espagne et l'Afrique du Nord d'une invasion allemande, comme cela sera le cas, en octobre 1940, lors des entrevues de Hendaye, entre Hitler et Franco, de Montoire, entre Hitler et Pétain, puis, début 1941, de Montpellier, entre Pétain et Franco. C'est d'ailleurs en partie grâce aux Espagnols que Dakar sera alertée sur la proximité d'une attaque anglo-gaulliste en septembre 1940. En effet, le 8 septembre, Franco fera prévenir Pétain par Lequerica que de Gaulle venait de quitter l'Angleterre pour l'Afrique.

François Piétri, ambassadeur de France à Madrid pendant la plus grande partie de la guerre, dit à ce sujet : « Il est aujourd'hui une vérité acquise,

mais qui a eu quelque peine à se dégager avant le procès de Nuremberg : à savoir qu'à aucun moment, de 1939 à 1945, le général Franco n'a songé à lancer l'Espagne dans la guerre ; qu'au contraire il s'y est toujours et fort adroitement dérobé ; que, de ce fait, il a rendu aux Alliés – qu'il les aimât ou non – un service plus considérable encore que s'il se fût rangé à leurs côtés. Dans ce dernier cas, en effet, la réaction de Hitler aurait pu être violente et changer à son avantage tout son dispositif africain » (*La Revue des Deux Mondes* – 1^{er} janvier 1954). Les nombreux auteurs qui décrivent un Franco très favorable aux Allemands et souhaitant se ranger à leurs côtés, si la récompense est la récupération de territoires français en Afrique du Nord, font certainement un grave contresens, ceci étant d'ailleurs prouvé par le très important accord signé par Franco avec l'Angleterre et le Portugal le 24 juillet 1940 qui permettra à l'Espagne un développement des relations commerciales avec les Anglo-Saxons grâce à un meilleur accès à la zone sterling (39).

Churchill reconnaît lui-même l'aide considérable que la neutralité de l'Espagne apporta aux alliés : « C'est ainsi que, par tout un jeu de subtilités, de finasseries et de flatteries, Franco parvint à se tirer de la difficulté et à maintenir son pays hors de la guerre, et pour la Grande-Bretagne qui se trouvait alors seule dans la lutte ce fait constitua un avantage inappréciable » (57). Quel dommage que Churchill n'ait pas apprécié également la contribution du maréchal Pétain à la politique de neutralité espagnole !

Il est par ailleurs très probable que, dans les jours précédant la demande d'armistice par la France, des contacts occultes entre Pétain et Hitler aient eu lieu, par l'entremise de Franco, pour déterminer les conditions d'armistice qui seraient acceptables par les deux parties. Hitler souhaitait neutraliser la France pour continuer sa lutte contre l'Angleterre, tout en espérant un règlement amiable avec celle-ci, et pour pouvoir, à bref délai, déclencher sa campagne contre l'Union Soviétique, son projet le plus cher. Franco souhaitait avant tout garder l'Espagne en dehors de la guerre. Et Pétain voulait arrêter le plus vite possible, et dans les meilleures conditions, une guerre métropolitaine sanglante et sans espoir. Les trois parties avaient bien un intérêt commun. Eberhard Jäckel confirme ces contacts pendant la première quinzaine de juin (241). Ceci expliquerait que, dans les conditions d'armistice allemandes, figuraient les trois points indispensables pour une acceptation française : la neutralisation de la flotte, celle-ci ne pouvant servir ni aux Anglais ni aux Allemands, la mise à l'écart de l'Empire de toute autorité allemande (à l'exception de commissions germano-italiennes de contrôle de l'armistice en Afrique du Nord), enfin la non-occupation d'une partie du

territoire français sur laquelle le gouvernement conserverait son autorité et posséderait une petite armée. Il faut noter que dans les premiers projets de conventions d'armistice rédigés par l'État-major allemand, sous la direction du général Warlimont, étaient prévus une occupation complète de la France, le désarmement total de son armée, l'occupation de toutes les bases navales, la livraison de la flotte et la cession de bases en Afrique (215). C'est Hitler lui-même qui, en dépit de l'opposition de Mussolini, beaucoup plus exigeant au cours de leur entrevue du 18 juin à Munich, a considérablement atténué la rigueur des clauses en éliminant tout ce qui aurait été considéré comme inacceptable par la France.

Ceci expliquerait également la formulation si malheureuse contenue dans le discours de Pétain du 17 juin : « il faut cesser le combat », qui fut atténuée par Baudouin le soir, dans le communiqué officiel, et remplacée par : « il faut tenter de cesser le combat ». Cette phrase qui fut reprochée, à juste titre, à Pétain car elle semblait interdire une poursuite de la guerre en cas de conditions d'armistice exorbitantes, est beaucoup plus compréhensible si Pétain était alors presque certain que ces conditions seraient acceptables, celles-ci ayant fait l'objet d'une concertation préliminaire. Le fait que Pétain ait connu à l'avance les conditions d'armistice grâce à Lequerica est d'ailleurs confirmé par le général Billotte dans une conversation qu'il eût avec de Gaulle en 1949 (96).

LA SEULE SOLUTION POSSIBLE

Nous disposons maintenant de la totalité des éléments qui ont rendu indispensable la conclusion de l'armistice de juin 1940. Au risque de nous répéter, mais la question est suffisamment importante pour qu'il soit utile de le faire, nous pouvons affirmer :

— La *certitude* que la guerre était irrémédiablement perdue en France métropolitaine.

— La *certitude* que l'Afrique du Nord possédait un personnel militaire insuffisant en nombre et en qualité opérationnelle, muni d'un armement totalement périmé, et disposait d'infrastructures très insuffisantes, ce qui ne lui eût pas permis de mener une guerre moderne contre l'armée allemande.

— La *certitude* qu'il était impossible de la renforcer de manière significative, tant en personnels qu'en matériels et en équipements, pendant le mois de juin. Même en s'y prenant vers le 20 mai, l'opération aurait été extrêmement difficile à mener efficacement.

— La *certitude* qu'un transit par l'Espagne d'un corps expéditionnaire allemand, que ce soit avec ou sans l'accord de Franco, ne posait aucun problème particulier. Les troupes nécessaires se seraient trouvées début juillet à la frontière espagnole. Une opération aéroterrestre à travers le détroit de Sicile était également possible. Nous avons vu qu'un délai de l'ordre de un mois, incluant une installation de la Luftwaffe dans les bases du sud de l'Espagne, était largement suffisant

— La *quasi-certitude* que, en cas de refus d'un armistice ou d'un échec des négociations afférentes, Hitler aurait donné à ses troupes l'ordre de marcher sur Gibraltar.

— Une *très forte probabilité* pour que les marines et les aviations française et britannique n'aient pu empêcher l'armée allemande de traverser le détroit de Gibraltar, même si cette dernière devait éprouver de fortes pertes pendant cette opération.

— Une *très forte probabilité* pour que l'Allemagne occupe assez rapidement toute l'Afrique du Nord, jusqu'à l'Égypte comprise, et verrouille Gibraltar et Suez. Les conséquences en auraient été une prolongation de plusieurs années de la guerre et, peut-être, une obligation pour l'Angleterre d'abandonner le combat.

— La *quasi-certitude* que Franco, sachant qu'il ne pourrait s'opposer au passage des troupes allemandes en Espagne que préparait alors Hitler, a encouragé Pétain à conclure l'armistice pour mettre fin dans les meilleures conditions possibles à la défaite indéniable de l'armée française et pour éviter l'entrée dans la guerre de l'Espagne.

On voit à quel point l'adoption d'une quelconque des deux premières solutions possibles pour sortir d'une situation militaire catastrophique, à savoir une continuation de la guerre dans l'Empire, après la capitulation inévitable de l'armée française, avec un départ du gouvernement à Londres ou en Afrique du Nord, faisait courir des risques immenses à la France, à son Empire, à l'Espagne et à l'Angleterre et ceci sans aucun profit pour la poursuite de la guerre, bien au contraire ! Dans ce cas, non seulement le territoire national aurait été entièrement occupé, vraisemblablement dans des conditions analogues ou pires que celles que subirent les dix départements français occupés en 1914-1918, exposés ci-après, mais près de quatre millions de prisonniers auraient encombré les stalags allemands avec de très faibles protections juridiques. De plus l'Espagne aurait été très probablement envahie (peut-être aurait-elle obtenu que Hitler se contente d'un droit de passage), Gibraltar, alors indéfendable, serait tombée et l'Afrique du Nord aurait été entièrement occupée, suivie vraisemblablement, à bref délai, de l'Égypte et du canal

de Suez. En un mot la catastrophe stratégique absolue qui a déjà été décrite précédemment. *Or c'est justement la poursuite de la lutte Outre-mer, dont les conséquences pouvaient être si dramatiques, qui était l'argument le plus sérieux du général de Gaulle pour refuser l'armistice. En fin de compte, dans ce cas, une catastrophe pour l'Empire français et l'Angleterre risquait fortement de se juxtaposer à une inévitable catastrophe métropolitaine !* Beaucoup d'auteurs, refusant de prendre parti, estiment qu'on ne peut pas savoir ce qui se serait passé réellement en cas de non-conclusion de l'armistice. Mais les dirigeants français avaient alors de graves décisions à prendre dans l'urgence étant donné la situation désespérée de l'armée française. Compte tenu des risques très importants de la catastrophe citée ci-dessus, il est très difficile de désapprouver leur choix de l'armistice.

Y. Bouthillier dit fort justement : « Le gouvernement n'aurait été en droit de sacrifier, pour un temps indéterminé, la France métropolitaine, que si l'Afrique du Nord avait constitué un bastion inexpugnable. Il a été démontré que ce n'était là qu'un rêve chimérique et, pis encore, dangereux » (37). C. Levisse-Touzet confirme : « La poursuite de la guerre en Afrique du Nord apparaissait utopique. Pour avoir quelques chances de succès, il aurait fallu que la poursuite de la guerre dans l'Empire fût pensée longtemps à l'avance. Il faut bien avouer que cette question ne donna lieu à aucune étude sérieuse. Aussi bien, entre les deux guerres, l'Etat-Major et les hommes politiques n'ont jamais considéré l'Afrique du Nord comme un arrière stratégique et ne l'ont pas préparée à être une zone de repli éventuel » (197).

L'action commune du maréchal Pétain et du général Franco a finalement réussi à convaincre Hitler d'accorder un armistice raisonnable, solution miraculeuse soulignée par Philippe Masson : « A la surprise générale, aussi bien en France qu'à l'étranger, compte tenu d'une impuissance militaire devenue totale, les conditions d'armistice apparaissent d'une surprenante modération » (126). Celles-ci prévoyaient en effet plus des deux cinquièmes du territoire (exactement 246 618 km²) et plus de 13 millions d'habitants (sans compter de nombreux réfugiés, dont le nombre en septembre 1940 est encore évalué à 6 millions par R. Murphy) à l'abri de l'ennemi, le maintien d'une administration française sur l'ensemble du territoire, environ 1 850 000 prisonniers au lieu de quatre millions, une protection juridique pour ces derniers, une petite armée d'armistice, un Empire intact, avec sa propre armée, à l'écart de l'emprise allemande, une flotte hors de portée de l'ennemi. Et, l'armistice n'interrompant pas l'état de guerre, une possibilité de revenir dans la guerre quand les circonstances redeviendraient favorables, ce qui sera le cas en novembre

1942. C'était inespéré !

Par ailleurs une donnée stratégique élémentaire semble avoir été oubliée, tant par Churchill que par les gaullistes : c'est que l'Angleterre et les forces françaises d'Afrique du Nord ne pouvaient pas lutter seules contre la puissance hitlérienne. Comme l'écrit le général Fuller : « L'unique espoir de vaincre résidait dans une extension du conflit. L'Angleterre avait déjà perdu en France les forces qui lui auraient permis de mener la guerre sur le continent. L'établissement de bases sous-marines et aériennes allemandes du Cap Nord à Bordeaux signifiait pour la Grande-Bretagne un blocus maritime et aérien renforcé. Si longtemps qu'elle put durer, il lui était impossible de gagner la guerre ; elle devait donc se tenir sur la défensive en métropole et en Egypte jusqu'à ce qu'elle ait pu se faire un nouvel allié » (87).

P. Masson exprime la même opinion : « Pour beaucoup de Français, l'Angleterre peut à la rigueur résister dans son île. Mais elle n'a aucune capacité offensive. Elle n'est pas de taille à renverser le cours du destin. On voit mal l'armée britannique défiler à Berlin. Le salut ne peut venir que des Américains, mais il faudra attendre des années. Consulté à Briare, Raoul Dautry estime que deux ou trois ans seront nécessaires pour que l'industrie américaine puisse équiper une grande armée » (126).

On ne peut mieux dire que, avec ou sans l'Afrique du Nord française, l'Angleterre était incapable de mener une guerre offensive en Europe contre l'Allemagne avant que les États-Unis se joignent aux opérations. C'est effectivement ce qui se passa et, hormis la bataille aérienne défensive d'Angleterre, la guerre sous-marine, quelques escarmouches terrestres (à l'échelle de la guerre mondiale) et la campagne défensive menée par les Anglais en Libye contre les Italiens, puis les Germano-italiens, aucune campagne offensive sérieuse contre les Allemands ne fut possible à l'ouest avant le débarquement allié en Afrique du Nord en novembre 1942. Même au cas (très peu probable) où les Allemands ne seraient pas parvenus à s'emparer de l'Afrique du Nord, le risque très important pris en y transportant le gouvernement n'aurait donc que très peu changé le cours de la guerre, de même que la présence auprès des Anglais des troupes squelettiques du général de Gaulle, en dépit de quelques actions militaires valeureuses (Mourzouk, Koufra, Bir-Hakeim notamment), n'a pas fait avancer d'un jour le débarquement américain en A.F.N. et la reprise des opérations offensives contre l'Allemagne avec la participation de la France. Les historiens qui affirment que le départ du gouvernement français en Afrique du Nord aurait fortement abrégé la durée de la guerre ne font que berner leurs lecteurs.

De Gaulle n'aurait jamais avoué (c'était normal du fait de ses ambitions

politiques), mais, plus curieusement, Churchill ne semble pas s'être rendu compte que le statut de l'Afrique du Nord importait peu, pourvu qu'elle soit mise à l'abri des Allemands. Qu'elle soit neutralisée sous l'autorité du gouvernement de Vichy ou qu'elle subisse une férule anglo-gaulliste n'aurait strictement rien changé à l'impuissance des Alliés dans la lutte contre l'Allemagne avant l'intervention américaine. Par contre nous avons une certitude, et le Führer l'a affirmé au Duce en Octobre 1940, qui est qu'un changement de statut de l'A.F.N., notamment par un ralliement à de Gaulle, aurait amené une intervention immédiate de l'Allemagne. Cette dernière n'aurait d'ailleurs pas plus toléré une mainmise anglo-gaulliste sur Dakar. « Moins de huit jours après l'occupation de Dakar par les Anglais, confièrent deux généraux allemands au général Huntziger en octobre 1940, celle de l'Afrique du Nord aurait été un fait accompli. Si vous n'êtes pas capables, vous Français, de défendre l'Afrique française, nous porterons immédiatement la guerre sur ce continent » (239).

Comment Churchill pourra-t-il donc, oubliant la malencontreuse attaque anglo-gaulliste sur Dakar, proposer à Pétain et Weygand, par des lettres adressées le 31 décembre 1940, de faire entrer l'Afrique du Nord dans la guerre, alors que les Allemands, en pleine préparation de l'opération *Felix* d'attaque de Gibraltar, n'attendaient qu'un prétexte pour envahir cette même Afrique du Nord en passant par l'Espagne ? Et pourtant Churchill, informé par le meilleur service de renseignements du monde, l'*Intelligence Service*, ne pouvait pas ignorer ce risque, qu'il évoque d'ailleurs dans sa lettre envoyée à Roosevelt en novembre 1940, déjà citée, mais sans en mesurer clairement les conséquences. En effet ce ne sont pas les six divisions qu'il proposait en renfort, avec les inévitables et importants délais de rassemblement puis d'acheminement, qui auraient pu changer grand-chose à la catastrophe prévisible. Et comment de Gaulle pourra-t-il proposer la même chose à Weygand dans une lettre, au demeurant plutôt impertinente, le 2 mars 1941 ? Mais il est vrai que les lettres de cette nature sont généralement beaucoup plus destinées à figurer dans les Mémoires hagiographiques de leurs auteurs qu'à justifier des réponses ou à modifier des situations.

Il est intéressant de noter que, dans ses Mémoires, de Gaulle donne un satisfecit inattendu (et involontaire) au gouvernement de Vichy : « Dans les vastes étendues de l'Afrique, la France pouvait, en effet, se refaire une armée et une souveraineté, en attendant que l'entrée en ligne d'alliés nouveaux, à côté des anciens, renversât la balance des forces » (82). C'est exactement ce qui s'est passé entre juin 1940 et novembre 1942.

Il faut dire ici quelques mots de trois raisons importantes qui ont poussé le gouvernement français à demander l'armistice.

La première est souvent négligée : ce sont les multiples contacts entretenus depuis le début de 1940 entre les gouvernements anglais et allemand en vue de la conclusion d'un traité de paix. Nous avons vu au chapitre VI que le jour même où le maréchal Pétain demande à l'Allemagne les conditions d'armistice, le sous-secrétaire d'Etat Butler reçoit l'ambassadeur de Suède Pritz et le prie d'informer l'Allemagne que la Grande Bretagne est disposée à conclure une paix de compromis si des conditions raisonnables lui sont proposées. Une autre tentative britannique est envisagée presque simultanément en faisant intervenir l'ambassadeur des États-Unis, Kennedy (60). Or ces tentatives de négociations étaient connues à Bordeaux et certains milieux gouvernementaux et militaires étaient convaincus que, dans les semaines qui suivraient l'armistice, Britanniques et Allemands signeraient la paix dont la France pourrait faire les frais (224).

La deuxième raison est généralement oubliée : Pendant la guerre 1914-1918, dix départements français furent occupés pendant quatre ans, totalement ou partiellement, par les Allemands. Or bien que, ni Hitler, ni le nazisme n'aient encore existé, les Allemands traitèrent les habitants des régions occupées d'une manière épouvantable. Le général de Chambrun décrit cette occupation : « Quant aux habitants ils ne furent plus considérés que comme une masse de sujets sans droits, taillables, corvéables et transportables à merci, selon les décisions d'une soldatesque despotique. Sur l'ensemble du territoire occupé, deux tiers de la population furent mis en mouvement en vue du travail forcé des deux côtés de la frontière et dans des conditions inhumaines. Les familles furent la plupart du temps séparées ; les convois de déportés comprenaient non seulement ceux que les ordonnances visaient, mais ceux que les dénonciations locales désignaient ». Il décrit encore « une population réduite à l'esclavage et n'ayant pour toute nourriture que ce que l'ennemi veut bien lui accorder, ou ce que le secours américain peut lui faire parvenir » et cite « le martyr de Lille qui est passé dans l'histoire. On n'oubliera jamais ce qu'a souffert cette ville, ses otages à la citadelle, ses fournées de 25 000 déportés, hommes et femmes. En quatre années le chiffre de sa population avait diminué de moitié ». Et le général de Chambrun conclut : « Voilà le régime sous lequel vécurent les populations françaises dans la zone occupée par les Allemands de 1914 à 1918, et c'est de ce régime que le gouvernement français, en 1940, a voulu préserver le pays » (101). Décidément Hitler a innové dans l'horreur, mais il avait déjà eu de sinistres prédécesseurs. Il est certain que les dirigeants français de 1940, qui avaient en mémoire ces excès de

1914-1918, ont tenu absolument à en préserver au maximum la population française en gardant une partie du pays hors de l'occupation allemande et en maintenant une administration française, dépendant du gouvernement français, dans la partie occupée. Ceci n'était possible que dans le cadre d'un armistice. Leur détermination était renforcée par le sort de la Pologne en 1940 : « Le sort affreux de la Pologne sous le régime de l'administration directe des commissaires du Reich, choisis parmi les fanatiques du parti national-socialiste, étant connu de tout le monde en 1940, il était légitime de vouloir, par le moyen d'un armistice, l'épargner à l'ensemble de la population française » (22).

La troisième raison concerne les prisonniers de guerre. Ce sera le souci le plus lancinant du Maréchal, avant comme après l'armistice. L'amiral Fernet écrit : « On ne se rendra jamais assez compte du tourment personnel que lui infligeait la pensée qu'il y en eût un tel nombre en Allemagne derrière les barbelés des oflags et des stalags. À lui, l'ancien commandant en chef des armées, il semblait que tout devait être tenté pour atténuer la rigueur de leur sort » (76). H. du Moulin note : « Un tiers de l'activité du Maréchal, un bon quart de la nôtre allaient à eux. Nous ne pensions qu'à leur libération prochaine (ce fut une des seules excuses de Montoire) » (136). Une des grandes motivations du Maréchal pour demander l'armistice fut donc de limiter au maximum le nombre de prisonniers, comme, par la suite, il eut le souci permanent d'obtenir un grand nombre de libérations et de veiller à ce que leur traitement soit le meilleur possible. En effet la très grande quantité de prisonniers internés dans de multiples camps, soit 1,8 millions environ, posait des problèmes immenses que n'étaient pas en mesure de résoudre efficacement les États-Unis, désignés au début de l'occupation comme nation protectrice, pas plus que la Croix-Rouge internationale qui apportera toutefois une aide considérable pendant toute la guerre. C'est pour cela que le gouvernement français obtint en novembre 1940 de devenir la nation protectrice de ses propres prisonniers et créa une mission chargée de traiter auprès des Allemands tous les problèmes posés par les prisonniers appelée « mission Scapini ». La lecture du livre de Georges Scapini, *Mission sans gloire* (275), est édifiante à ce sujet et montre clairement la lutte de tous les instants qu'il a menée pendant plus de quatre ans contre l'administration allemande. L'assistance aux prisonniers comportait notamment l'envoi de trois à quatre cent wagons mensuels transportant plus de deux mille tonnes de denrées diverses (nourriture, vêtements, livres, etc) et les deux colis mensuels de vivres, hors rationnement, que les familles des prisonniers confectionnaient pour ces derniers (17).

Les résultats de cette sollicitude furent excellent et P. Masson note que « de tous les prisonniers de guerre qui se sont accumulés en Allemagne,

les Français ont été parmi les mieux traités » (126). H. Amouroux confirme : « Le Comité International de la Croix-Rouge, étudiant la situation des différents prisonniers de guerre durant les hostilités, place les Français en seconde position, immédiatement derrière ces « prisonniers privilégiés », ressortissants anglais ou américains dont les pays détiennent des prisonniers allemands. Viennent ensuite les Français, puis les Belges et les Hollandais, puis les Polonais, les Yougoslaves, les Grecs, enfin, tout en bas de l'échelle des valeurs et des traitements, les Soviétiques. Énumération qui ne donne qu'une piètre idée de la réalité et des différences existant entre des hommes appartenant tous au même univers des K.G. (prisonniers de guerre). Lors de l'épidémie de typhus de 1942, 100 prisonniers français succomberont. et 450 000 russes » (7). H. Amouroux aurait pu ajouter que, sur 5 millions de prisonniers russes, près de 3,3 millions laissèrent la vie dans les camps allemands. Ils y furent traités de façon abominable et des centaines de milliers, même pas nourris, moururent de faim ! A. Tasca décrit leur sort : « Le sort des prisonniers russes est épouvantable. Ils sont près de 5 millions. Or les approvisionnements avaient été calculés sur les besoins précis de l'armée et de la population. Il n'y avait donc pas la possibilité matérielle de nourrir une telle masse de gens, même si l'on s'en était soucié. Les prisonniers sont triés par nationalités et les plus mal traités ce sont les vrais Russes. On leur donne une vague soupe une fois par jour, leur mortalité est effroyable. Dans les camps il est dangereux d'être faible ou malade, car dans la nuit on vous tuera et on vous mangera ; les actes de cannibalisme sont nombreux » (183). Les Russes rendirent d'ailleurs la monnaie de leur pièce aux Allemands et, par exemple, sur les 91 000 survivants de Stalingrad faits prisonniers, moins de 10 000 regagneront l'Allemagne (68).

Au contraire, pendant toute la durée de la guerre, environ 30 000 prisonniers français (certains auteurs citent 35 000 à 40 000) moururent dans les camps, ce qu'on peut considérer comme un taux de mortalité assez faible étant donné leur nombre toujours compris entre 1 et 2 millions et une période de près de 5 ans.

Il est intéressant de souligner que, après la Libération, le gouvernement du général de Gaulle, puis les premiers gouvernements de la IV^{ème} République, traitèrent beaucoup moins bien les prisonniers allemands que les prisonniers français ne furent traités par les Allemands. Sur près de 700 000 prisonniers allemands internés en France, environ 100 000 furent employés dans l'agriculture avec d'assez bonnes conditions de vie. Par contre, parmi les autres, en moins de deux ans, plus de 25 000 trouvèrent la mort, souvent par malnutrition ou par manque de soins médicaux. Ce chiffre officiel semble être un grand minimum car, dans un

livre terrifiant, l'auteur canadien James Baque affirme que ce sont plus de 150 000 prisonniers allemands qui seraient morts dans les camps français où ils auraient été souvent traités de façon inhumaine. Les Américains n'auraient pas mieux traité leurs prisonniers, auxquels les protections de la Convention de Genève auraient même été refusées, et qui seraient morts également en très grand nombre dans leurs camps d'internement (201). L'armistice n'aurait-il servi qu'à épargner à plusieurs millions de nos compatriotes le sort tragique que connurent des millions de prisonniers dans les camps allemands ou russes, puis américains ou français après la guerre, ceci suffirait largement à justifier la politique du Maréchal.

On peut maintenant affirmer que le maréchal Pétain a adopté, le 17 juin 1940, la seule solution raisonnable, étant donné les circonstances, la demande d'armistice. Il est infiniment dommage que cela ne se soit pas passé en accord avec l'Angleterre, comme le souhaitait d'ailleurs la quasi-totalité des membres de son gouvernement. Mais nous avons vu combien les palinodies et les dissimulations de Reynaud pendant tout le mois de juin, puis les manoeuvres de de Gaulle et de Monnet le 16 juin et enfin la volte-face de Churchill entre le 16 et le 17 juin ont réussi à torpiller cet accord qui paraissait en voie de se conclure ce 16 juin en milieu de journée. Il a déjà été dit au chapitre VI combien de nombreux partisans de l'armistice, et notamment le général Weygand, ont regretté cette rupture avec Londres qui ne s'imposait vraiment pas.

Mais maintenant rappelons-nous deux dates, citées précédemment : le 5 juin et le 12 juin. Le 5 juin la quasi-totalité des troupes britanniques a rembarqué à Dunkerque et, au début de la grande offensive allemande, seul l'équivalent de quatre départements est occupé par les Allemands et ces derniers ont fait moins d'un million de prisonniers français. L'armée française, galvanisée par Weygand, résiste avec ardeur jusqu'au 12 juin, mais sans espoir de redresser la situation. À cette date, environ huit départements sont occupés. Si nous avions eu alors des dirigeants politiques et militaires plus clairvoyants, ils auraient dû s'orienter vers une demande d'armistice dès le 5 juin, nos obligations envers les Britanniques, qui n'avaient plus à cette date de présence significative sur le sol français, n'ayant alors plus d'objet ou, au plus tard, le 10 juin quand l'armée française tenait un front encore cohérent, mais qui allait commencer, de toute évidence, à se disloquer rapidement. Mais il est exact que le 5 juin l'opinion publique française, peu informée en raison de la censure et de la propagande de guerre, ne soupçonnait pas encore la gravité de la situation et n'était guère préparée à une demande d'armistice, d'autant plus que l'évacuation de Dunkerque avait presque été présentée comme une victoire. Par contre une demande d'armistice le

10 juin aurait été très bénéfique, après une préparation de l'opinion publique. Le général Serrigny confirme : « Le Maréchal avait vu juste en voulant conclure l'armistice le 10 juin. Il nous eût épargné des centaines de milliers de prisonniers, des destructions matérielles considérables, un effroyable exode. Il nous eût certainement conservé vingt départements de plus, toute la côte atlantique et la jouissance de Paris, centre de notre système nerveux » (170). Il est exact qu'une demande d'armistice effectuée à ces dates aurait été extrêmement bénéfique pour la France, mais aussi pour l'Angleterre qui aurait eu les Allemands face à elle uniquement au nord de la Manche et non sur toute la côte atlantique de la France, et également pour l'Espagne, provisoirement à l'abri des appétits d'Hitler dont les panzer divisions seraient restées loin de la frontière franco-espagnole.

Si on peut faire un reproche au « défaitiste » Weygand, c'est de ne pas avoir appuyé de tout son poids, dès le 5 juin, pour obtenir une demande d'armistice, au lieu de continuer une bataille sans espoir, et éviter ainsi quelques dizaines de milliers de morts inutiles. Il reconnaîtra, au procès Pétain, que « le commandant en chef ne s'est décidé à demander l'armistice que pour des raisons strictement militaires, et il l'a fait après avoir essayé tous les moyens de défense, et après avoir usé les troupes autant qu'il pouvait le faire. Tant qu'il a conservé une lueur d'espoir, il n'a pas voulu demander cet armistice et il ne l'a demandé qu'à la dernière extrémité, contraint et forcé par les circonstances militaires » (26). Quel dommage que Weygand n'ait pas été plus « défaitiste » que ses adversaires l'accusaient d'être !

On ne peut, en conclusion, que souscrire à l'opinion de Dominique Venner : « La querelle sur l'armistice, dont le général de Gaulle fera le fondement de sa propre légitimité, est purement académique. Au procès du Maréchal, en juillet 1945, l'accusation ne la retiendra pas. Avec ou sans armistice, les combats se seraient arrêtés du côté français faute de combattants. L'armistice a eu pour seul effet de limiter l'ampleur du désastre. La catastrophe, ce n'est pas l'armistice, simple conséquence, mais la défaite » (278). L'amiral Auphan répond également aux thuriféraires du général de Gaulle qui l'encensent pour avoir « refusé la défaite » : « Refuser la défaite, comme il est de mode de dire aujourd'hui, les pieds dans les pantoufles et avec la connaissance de ce qui s'est passé depuis, n'était pas alors une attitude réaliste. On ne « refuse » pas un accident d'automobile, on le constate et on s'efforce de remédier à ses effets. Contrairement à ce qu'on a dit parfois, l'armistice n'a pas été une option politique : il fut un réflexe de survie indépendant de la suite » (87 – préface). On peut ajouter que, à notre connaissance, il n'y a pas eu d'exemple dans l'Histoire qu'un pays aussi complètement

défait militairement que la France en juin 1940 ait pu obtenir des conditions aussi favorables de ses vainqueurs.

ET SI L'ARMISTICE N'AVAIT PAS ETE SIGNE

Que se serait-il passé sur le territoire métropolitain si le gouvernement avait décidé de ne pas signer l'armistice et était parti à Alger ou à Londres, avec ou sans le général de Gaulle à sa tête ? En bref la seule solution que ce dernier considérait comme acceptable. Il est clair qu'il ne s'agit que d'hypothèses et de probabilités et que nous sortons ici d'un cadre purement historique. Mais nous avons évalué précédemment les conséquences immédiates d'un refus de l'armistice et d'un essai de continuation de la lutte en Afrique du Nord. Il est intéressant d'en envisager les conséquences à moyen et long terme, en se focalisant surtout sur le nombre de morts prévisibles, question apparemment très secondaire aux yeux de nombreux dirigeants français de 1940, et également de nombreux auteurs et mémorialistes, mais que l'auteur considère comme primordiale. N'insistons pas sur le pillage de la France par les Allemands, si bien commencé juste avant et juste après l'armistice et qui a continué plus modérément par la suite en zone occupée. Il va de soi qu'il n'aurait alors connu aucune limite sur tout le territoire. Mais quatre points paraissent devoir retenir notre attention :

LA POPULATION / Il est certain que la population, sans le soutien de son gouvernement, sous la botte d'un Gauleiter ou de fantoches pronazis, aurait connu un sort très proche de celui du nord de la France pendant la guerre de 1914-1918 décrit précédemment. Les Français, exaspérés par les exactions ennemies, auraient certainement pratiqué une résistance maladroite, immédiatement sanctionnée par des exécutions massives d'otages. Il suffit de savoir que dans tous les territoires occupés par les Allemands, la règle fut toujours la même : 50 à 100 otages fusillés pour l'assassinat d'un Allemand (171). Et il faut se rappeler les terribles représailles des Allemands en 1941 après les assassinats par des militants communistes, brusquement devenus anti-nazis quand le pacte entre Hitler et les communistes d'U.R.S.S. a volé en éclats, de l'aspirant Moser à Paris puis du colonel Hotz à Nantes. Il est certain que ces cas se seraient reproduits souvent et que les 30 000 Français exécutés par les Allemands pendant l'Occupation auraient été beaucoup plus nombreux. N'y aurait-il eu que 10 % de fusillés supplémentaires, on aurait dû déplorer 3 000 morts de plus. En outre la population aurait subi de

beaucoup plus grandes difficultés alimentaires, les Allemands pillant le pays dans des proportions encore plus grandes et donnant la priorité à leurs compatriotes et à leur armée et, de plus, aucun ravitaillement ne pouvant plus venir d'Afrique du Nord et de l'Empire, ce qui ne pouvait qu'entraîner une situation sanitaire catastrophique et des pertes humaines importantes.

Les procès de Nuremberg ont mis à jour les sinistres projets de Heydrich pour le traitement de la France au cas où aucun armistice n'aurait été signé. Il était prévu un traitement de la population aussi sévère que celui réservé aux Polonais, sous la coupe d'un Gauleiter impitoyable. Fritz Sauckel, qui se distinguera ensuite dans la réquisition de main d'œuvre pour travailler en Allemagne, était prêt à prendre ce poste le 16 juin 1940, comme il sera prêt de nouveau en novembre 1942 au moment de l'entrée des Allemands en zone sud, en cas de résistance des gouvernants français (249-260). On ose à peine imaginer ce qu'aurait été dans ce cas le sort de la population française. Celui-ci est évoqué par le général P.M. Gallois, déjà cité, présent en Algérie en juin 1940, qui estime que « si la France s'était tout entière soulevée contre l'envahisseur ou seulement si les forces armées qui lui restaient en mer et en Afrique avaient tenté de poursuivre le combat, il est fort probable que la barbarie allemande comme dans les Balkans, se serait donnée libre cours, massacrant et pillant sans merci. L'Allemand aurait matérialisé sa haine séculaire du Français, le réduisant à l'esclavage et ravageant son territoire après en avoir déporté la population ». L'armistice a donc vraisemblablement permis d'éviter des centaines de milliers de morts dans la population française. Son effet bénéfique est évident si on compare le pourcentage de morts du fait de la guerre dans la population civile française, environ 0,7 %, aux pourcentages belge, 0,88 %, hollandais, 1,75 % et surtout polonais, 15,8 %. Et on peut noter que sur ces victimes civiles françaises, au nombre d'environ 300 000, plus de 20 % sont dues à des bombardements alliés, parfois excessifs et souvent inutiles sur le plan militaire, et plus de 10 % aux regrettables excès de l'Épuration.

LES PRISONNIERS / Nous avons déjà vu que, dans le cas où aucun armistice n'aurait été signé, l'armée française, dont la défaite prochaine était inéluctable à mi-juin, aurait été obligée de capituler sans conditions vers la fin du mois. Il est presque certain que les Allemands auraient fait dans ce cas près de quatre millions de prisonniers et les auraient mis dans des stalags et des oflags. Même s'ils avaient consenti, pour ne pas trop surcharger leurs camps, à ne pas tous les emmener en Allemagne, le nombre de prisonniers aurait été très supérieur à celui qui a séjourné

réellement dans les camps (au moins trois millions contre 1,8 millions). De plus il ne faut pas oublier que le gouvernement français a réussi à récupérer pendant l'Occupation près de la moitié des prisonniers de 1940 qui n'étaient plus que 940 000 à leur libération en 1945. On peut considérer que cette récupération est un véritable exploit car l'article 20 de la convention d'armistice prévoyait que l'Allemagne conserverait tous les prisonniers jusqu'à la conclusion de la paix. Si l'armistice n'avait pas été signé, les trois à quatre millions d'hommes seraient restés prisonniers jusqu'au bout.

Nous avons déjà vu le sort effroyable des prisonniers soviétiques dans les camps allemands. Or ils étaient déjà plus de trois millions dès la fin de 1941. Il est vrai qu'ils étaient moins bien protégés que les Français, l'U.R.S.S. n'ayant pas ratifié la convention de Genève pour la protection des prisonniers et les Allemands ne manifestant que du mépris pour les Slaves. Mais, dès le début de 1942, ce sont plus de six millions de prisonniers français et russes, sans compter quelques centaines de milliers d'autres nationalités, que les Allemands auraient dû loger et nourrir. De plus ce nombre devait croître encore au cours des années suivantes et aurait atteint neuf à dix millions dans les années 1943-1944. Et ceci au moment où l'Allemagne connaissait d'importants soucis de ravitaillement pour sa population et son armée. Il est donc certain que, sans connaître forcément un sort aussi tragique que celui des prisonniers soviétiques, les prisonniers français auraient été considérablement moins bien traités et surtout moins bien nourris qu'ils ne l'ont été. En l'absence d'un armistice, ils n'auraient pas bénéficié de la protection du gouvernement français et de la sollicitude de la « mission Scapini » évoquée précédemment. Il est d'ailleurs symptomatique de constater que la pire période qu'ont connue les prisonniers correspond à la fin de 1944 et au début de 1945, après la chute du gouvernement de Vichy, ceci en dépit des efforts du gouvernement de la Libération qui a maintenu les structures d'assistance aux prisonniers du gouvernement précédent (101, R. Moreau).

Nous avons vu que 3,3 millions de prisonniers russes sur environ 5 millions sont morts dans les camps allemands en moins de quatre ans, soit un taux de décès de 66 % pendant que 30 000 prisonniers français décédaient. Si on considère une moyenne de présence dans les camps de 1,2 millions de prisonniers (1,5 millions en fin 1940, 940 000 en 1945), cela fait un taux de mortalité d'environ 2,5 % pour une période de cinq ans, ce qui est exceptionnellement bas. Même en supposant que, sans la protection de leur gouvernement, ce taux n'ait été que doublé, soit 5 % – hypothèse extrêmement optimiste –, ce taux s'appliquant à 3 millions de prisonniers, ce sont environ 150 000 prisonniers qui ne seraient jamais

rentrés, soit 120 000 de plus que dans la réalité. Et le simple bon sens montre que ceci n'est qu'un grand minimum. En tout cas *ce qui est quasi-certain c'est qu'environ trois millions de prisonniers, soit plus d'un million de prisonniers supplémentaires, auraient passé, sans aucune réduction d'effectifs, cinq années dans les camps allemands avec des conditions de vie beaucoup plus mauvaises.* Combien ne seraient pas revenus ?

Un dernier mot pour dire que, grâce à la protection dont ils ont bénéficié de la part de leur gouvernement, la totalité des juifs français prisonniers de guerre sont rentrés en France et pas un seul n'a été inquiété. Pourtant ils dépendaient étroitement des Allemands qui auraient pu en faire ce qu'ils voulaient (101 – G. Scapini).

LES TRAVAILLEURS FORCÉS EN ALLEMAGNE / Dès 1941 les Allemands cherchèrent de la main d'œuvre dans les pays occupés. Mais à partir de 1942 leurs demandes devinrent très pressantes. Le responsable de la main d'œuvre du Reich, le gauleiter Sauckel, exerça des pressions sur tous les pays occupés pour attirer le maximum d'ouvriers. Entre mi-1942 et juillet 1944 Sauckel réclama à la France plus de 2 millions de travailleurs (2,6 millions d'après Rémy, 2,5 millions pour R. Moreau). Il n'en partit que 641 000 du fait de l'obstruction du gouvernement de Vichy (101 – R. Moreau). Ceci représente environ 1,5 % de la population. Or, en Belgique, les travailleurs forcés représentèrent 3,5 % de la population et, en Hollande, 6 % (238). Le S.T.O. (Service du Travail Obligatoire), tant reproché à Vichy, avait comme but réel de freiner les départs de travailleurs français vers l'Allemagne. Il en fut de même pour la création des « entreprises S », chargées de maintenir le maximum de travailleurs en France au prix, il est vrai, de commandes industrielles allemandes (101 – J. Bichelonne). Il ne fait aucun doute que sans l'obstruction de Vichy, reconnue par les Allemands eux-mêmes à de nombreuses reprises, les demandes de Sauckel auraient été intégralement satisfaites si ce n'est augmentées. Le gouvernement français a donc évité le départ de un à deux millions de travailleurs forcés en Allemagne. Nul ne peut dire combien ne seraient jamais revenus.

LES DÉPORTÉS / De nombreuses estimations du nombre de déportés ont été avancées. On peut en déduire les chiffres suivants :

– Déportés raciaux : 75 000

– Déportés politiques : 55 000

– Déportés résistants : 89 000

Total : 219 000

S'agissant des déportés raciaux (juifs) nous possédons les chiffres très précis de Serge Klarsfeld cités par F.G. Dreyfus (221) :

– 52 000 juifs étrangers dont moins de 1 500 reviendront.

– 23 000 juifs français (dont environ 14 500 de vieille souche française) dont seulement 1 000 reviendront.

Henri Amouroux estime qu'à ce chiffre doivent être ajoutés environ 4 000 morts dans les camps d'internement en France ou tués par la Gestapo ou les SS , en quasi-totalité des juifs étrangers.

On peut donc estimer le nombre de juifs de France morts du fait des nazis à 77 000, dont 22 000 de nationalité française et 55 000 étrangers ou apatrides. S. Klarsfeld estime le nombre de juifs présents en France en juin 1940 à 330 000, dont 165 000 Français et 165 000 étrangers et apatrides. Le taux de mortalité global a donc été de 23,3 %, dont 13,3 % pour les Français et 33,3 % pour les étrangers et apatrides. On peut noter que R. Hilberg cite des chiffres nettement inférieurs : 70 000 morts pour une population juive de 270 000 personnes (240).

Ce pourcentage de 23,3 % est moins élevé que ceux des juifs morts dans tous les pays occupés par les Allemands, qui ont été d'environ 41 % en Belgique (38,5 % pour R. Hilberg, 44,4 % pour S. Poliakov), 50 % en Hongrie et plus de 80 % aux Pays-Bas, en Yougoslavie, en Grèce, en Tchécoslovaquie et en Pologne (240). Seul le Danemark, ayant conservé son roi et son gouvernement pendant l'occupation allemande, a réussi à sauver la plus grande partie de ses juifs, d'ailleurs en assez faible nombre : seuls 7 % des 7 000 juifs danois furent victimes des nazis. Dans une France totalement occupée, avec un gouvernement entièrement à la solde des Allemands, les pourcentages de juifs assassinés auraient été, de toute évidence, beaucoup plus proches de ceux des autres pays européens occupés. Même en ne prenant que les pourcentages les plus faibles observés, par exemple en Belgique, ce sont près de 18 % de juifs supplémentaires, soit environ 60 000 personnes, qui seraient partis en déportation et y seraient morts en quasi-totalité. *Presque un doublement du nombre de victimes juives.*

On ne peut qu'approuver Albert Chambon qui affirme : « Qui, aujourd'hui, oserait soutenir que, de préférence au gouvernement de Vichy, mieux aurait valu pour la France avoir un Gauleiter allemand, sous les ordres duquel l'extermination de la population juive aurait très certainement atteint les effroyables chiffres qu'elle a eue partout

ailleurs » (47) ?

En effet l'Histoire, soigneusement orientée, parfois par les plus hautes autorités de l'État, n'a retenu de l'action de Vichy que le côté négatif en ce qui concerne les juifs : lois anti-juives, *numerus clausus*, spoliation de biens juifs, participation aux rafles de 1942, etc. Il ne nous appartient pas, dans le cadre du présent ouvrage, de développer ce sujet. Voici toutefois quelques simples évidences, souvent oubliées :

– Les lois définissant le statut des juifs, pour lesquelles le maréchal Pétain confiera à l'amiral Auphan, en 1944, qu'il regrettait beaucoup de les avoir promulguées (17), aussi regrettables qu'elles aient été, n'ont pas entraîné de morts. Par ailleurs il convient de tenir compte du contexte très antisémite de l'Europe des années trente et du début des années quarante, renforcé par l'afflux de juifs provenant d'Europe Centrale. Même les Etats-Unis, très peu favorables à l'accueil des juifs avant la guerre, refusèrent en 1939 d'accueillir 933 juifs émigrés d'Allemagne sur le paquebot *Saint-Louis*. Par ailleurs de nombreuses lois xénophobes avaient déjà été édictées par la III^e République. Enfin, contrairement à l'affirmation de nombreux historiens, ces lois ont bien été promulguées par crainte de mesures allemandes très sévères. En effet P. Baudouin écrit, à la date du 10 septembre 1940 : « Au Conseil des ministres, le problème juif est examiné pour la première fois. Les Allemands le soulèvent en territoire occupé. Une lettre du général de La Laurencie nous indique les mesures qu'ils viennent de prendre. En particulier ils interdisent tout retour de juifs dans la zone occupée. Des décisions beaucoup plus graves sont à craindre à bref délai. Il devient de plus en plus évident que, malgré la répugnance de la presque unanimité du Conseil – et Laval est un des plus opposés à des mesures anti-juives – si nous continuons de nous abstenir de toute intervention dans cette question, les Allemands vont prendre en zone occupée des décisions brutales, peut-être même étendre purement et simplement à la France occupée l'application de leurs lois raciales » (21).

– La participation de la police française dans les rafles de 1942 était la contrepartie d'après négociations, entre Pierre Laval et René Bousquet, secrétaire général du ministère de l'Intérieur, et les généraux SS Heydrich et Oberg pour que la police française conserve la maîtrise du maintien de l'ordre en zone occupée alors que les Allemands voulaient la mettre sous leur tutelle (13). Bousquet fut d'ailleurs un des très rares hommes à oser tenir tête à Heydrich. De plus Oberg avait menacé : « Le problème juif n'a pas de frontières pour nous. La police doit nous aider, sinon nous participerons aux arrestations sans faire de distinction entre les juifs français et les autres » (240).

– Les rafles du Vel d’Hiv., en juillet 1942, ont porté sur 12 884 personnes alors que les Allemands en réclamaient 22 000. Les Allemands les auraient arrêtées de toute façon ; en effet, contrairement à l’opinion de certains historiens, ils disposaient, si nécessaire, de tous les moyens de coercition imaginables pour obliger la police française à collaborer avec eux pour cette tâche, ce qui, d’ailleurs, avait déjà eu lieu en 1941. Ces arrestations, et les traitements épouvantables que subirent ensuite les victimes, au Vel d’Hiv puis dans divers camps de passage, avant les camps de la mort, ne concernaient que des juifs étrangers et apatrides (58). Une des raisons de la présence de la police française, en tenant compte de la menace de Oberg citée ci-dessus, était d’ailleurs de vérifier qu’aucun juif français ne figurait dans les rafles (278).

– En effet le gouvernement français, obligé de laisser le « Moloch » nazi prendre son butin de juifs, a tenté en priorité de préserver les juifs français au détriment des étrangers. R. Hilberg reconnaît : « Dans une certaine mesure cette stratégie réussit. En renonçant à épargner une fraction, on sauva une grande partie de la totalité » (240). C’est pour cette raison que Vichy accepta de livrer aux Allemands des juifs étrangers et apatrides de zone libre (environ 10 500 en 1942 pour Serge Klarsfeld (244)) contre l’immunité pour les juifs français de zone occupée. Quel que soit le jugement que l’on peut porter sur cette politique, ceci explique le faible pourcentage de juifs français morts dans les camps nazis. Remarquons qu’il n’est pas très éloigné des chiffres danois (13,3 % contre 7 %), ce qui traduit bien une protection gouvernementale. Il est intéressant de remarquer que ce sont les deux seuls pays qui ont conservé leurs gouvernements d’avant l’occupation allemande sur leur territoire qui ont le mieux protégé leurs concitoyens juifs. En effet les Allemands ne faisaient aucune distinction entre juifs nationaux et autres, tous les juifs, dès la frontière passée, devenant pour eux apatrides.

– Même s’agissant des juifs étrangers et apatrides résidant en France, leur pourcentage de morts dans les camps d’extermination (33,3 %) est inférieur au plus faible taux de mortalité des pays entièrement occupés (environ 41 % en Belgique). Ceci montre bien que, quand il l’a pu, le gouvernement français a également tenté de les protéger. Par exemple il favorisa le départ outre-mer de nombreux juifs de cette catégorie : 10 000 environ en 1941 (17). Serge Poliakov reconnaît que « du sort relativement plus clément des juifs de France, Vichy fut en fait le facteur prépondérant » (264)

– Il ne faut pas oublier, comme le souligne justement A. Chambon, « que rien n’est plus faux que de croire que tout le monde était au courant des

conditions d'existence qui prévalaient dans les camps de la mort et que tout le monde savait que les personnes juives étaient impitoyablement exterminées dès leur arrivée dans les camps où elles étaient envoyées » (47). En réalité, pendant l'année 1942, nul ne le savait en France, sauf peut-être quelques hauts dignitaires nazis au courant de la « solution finale », car celle-ci a été un des secrets les mieux gardés de la guerre. Le maréchal Rommel affirme lui-même, dans ses Mémoires, qu'il n'en a rien su jusqu'en 1944. Quand on demandait au général SS Oberg ce que les juifs allaient devenir, il répondait qu'ils partaient en Pologne où les Allemands créaient un État juif. J.P. Cointet confirme : « On ne saurait suspecter les hommes de Vichy d'avoir connu alors l'existence des chambres à gaz ni d'avoir pu concevoir l'existence d'un plan d'ensemble visant à la destruction de toutes les populations juives d'Europe » (58). Raymond Aron dit, dans ses Mémoires : « Le génocide, qu'en savions-nous à Londres ? Les journaux anglais l'ont-ils évoqué ? S'ils l'ont fait, était-ce hypothèse ou affirmation ? Les chambres à gaz, l'assassinat industriel d'êtres humains, non, je l'avoue, je ne les ai pas imaginés et, parce que je ne pouvais les imaginer, je ne les ai pas sus » (11). D. Venner confirme également : « Pour être équitable il faut rappeler qu'à l'époque, pas plus à Paris qu'à Londres ou à Vichy, on ne connaît le sort des juifs déportés » (278). F.G. Dreyfus affirme de son côté : « Il est bien évident que nul à Vichy n'a envisagé l'extermination des juifs et nul ne peut penser au sort qui va être réservé aux futurs déportés » (223). Saul Friedlander confirme que les premières informations sur l'extermination organisée des juifs parvinrent aux Alliés occidentaux et au Vatican à la fin de août 1942 et qu'ils ne commencèrent à leur accorder quelque crédibilité qu'à la fin de 1942 (230). De nombreux autres témoignages confirment l'ignorance générale à l'époque de la « solution finale » et il suffit d'ailleurs, pour en être convaincu, de se rappeler la stupéfaction horrifiée des soldats alliés entrant dans les camps de la mort en 1945.

Quand le Président Roosevelt ordonne le bombardement incendiaire de Tokyo, puis quand le Président Truman donne son feu vert aux largages des bombes atomiques de Hiroshima puis de Nagasaki, qui entraîneront plus de 200 000 morts, presque tous civils brûlés vifs, ils connaissent à l'avance les horribles résultats de leurs décisions. De même quand les Alliés, sous l'impulsion de l'Air Marshall Harris, surnommé « Bomber Harris », effectuent les bombardements incendiaires des villes de Berlin, Cologne, Dresde et Hambourg qui entraîneront plus de 220 000 morts, également presque tous civils brûlés vifs, ils connaissent aussi à l'avance les conséquences épouvantables de ces actes contraires à toutes les conventions internationales qu'ils avaient signées et qui, de plus, la plupart des experts stratégiques en conviennent, n'ont guère aidé à la

chute du Reich. Qu'aurait fait, de son côté, le gouvernement de Vichy qui lui ne savait rien et, de plus, subissait une intense pression allemande, si il avait connu, dès 1942, le traitement effroyable réservé aux juifs remis aux SS ? Nous ne le saurons jamais.

— On oublie souvent les très nombreuses interventions des dirigeants et de l'administration française auprès des Allemands pour sauver des Français, juifs ou autres, de la déportation, comme ils sont intervenus pour les otages, les prisonniers et les travailleurs forcés, interventions dont nous possédons de multiples témoignages et qui permirent de sauver des milliers de personnes. Par exemple un homme aussi décrié que Fernand de Brinon, délégué général du gouvernement de Vichy en zone occupée, obtint des Allemands 592 grâces et 7 371 libérations (278). Malheureusement pour lui, il ne réussit pas à obtenir sa propre grâce et fut fusillé en 1947.

— On oublie également que, grâce à la neutralisation de l'Afrique du Nord mise à l'abri des Allemands par l'armistice, aucun des 400 000 juifs y résidant (200 000 au Maroc, 120 000 en Algérie, 80 000 en Tunisie) ne fut victime des occupants (278). Il est probable que la quasi-totalité en aurait été massacrée par les nazis s'ils avaient pu traverser la Méditerranée.

— En tout état de cause l'immense traumatisme subi par les juifs en raison du traitement inhumain qu'ils endurèrent pendant la guerre était inévitable. Et il est indéniable qu'en plus des morts innombrables qu'ils ont dû déplorer ils subirent également d'immenses avanies et humiliations. Mais il ne faudrait pas que des réactions bien compréhensibles fassent oublier que les vrais (et les seuls) responsables de la « solution finale » furent les nazis.

S'agissant des autres déportés leur taux de mortalité fut beaucoup plus bas, mais tout de même de l'ordre de 50 %. Ce sont donc environ 72 000 déportés des deux autres catégories (politiques et résistants) qui ne rentrèrent pas en France. Il est intéressant de noter que les déportés politiques et résistants morts dans les camps nazis sont presque aussi nombreux que les déportés raciaux. Mais, si on ne considère que les déportés de nationalité française, il est mort trois fois plus de non juifs que de juifs (72 000 contre 22 000). Pourtant on nous parle très souvent des derniers alors que les premiers sont généralement oubliés. Même s'ils n'ont pas connu l'horreur des chambres à gaz, ils ne sont tout de même pas revenus ! Ici aussi il est certain que les multiples interventions de Vichy ont contribué à alléger ce bilan. Celui-ci n'aurait-il été aggravé

que de 10 %, ce sont environ 7 000 morts supplémentaires qui auraient dû être déplorées.

Avec les 60 000 à 70 000 Français morts dans des bombardements alliés qui avaient souvent un intérêt militaire discutable, avec les 92 000 soldats et les 30 000 civils morts dans les combats de mai-juin 1940, avec les 30 000 à 35 000 prisonniers morts dans les stalags, avec les 30 000 à 40 000 morts (chiffres les plus vraisemblables) des excès de l'Épuration et avec quelques autres, ces 72 000 déportés non raciaux morts dans les camps nazis font partie des « oubliés de l'Histoire », des 310 000 à 330 000 morts français de la guerre dont on parle bien rarement. En effet nous voyons très fréquemment à la télévision des émissions sur la shoah et il est certain qu'il existe un devoir de mémoire de cet épouvantable génocide. Mais avez-vous vu l'équivalent sur les morts de la Bataille de France et de l'exode de juin 1940, sur les victimes des bombardements alliés, sur les excès de l'Épuration, sur la vie et la mort des déportés non raciaux dans les camps de concentration et sur leur retour en France ? C'est à tous ces oubliés que le présent ouvrage est dédié.

Au total ce sont environ 149 000 personnes qui sont mortes en déportation. C'est très proche du chiffre donné par F. Mitterrand en 1946 qui était de 150 000 morts. On peut donc le considérer comme assez fiable. Toutefois il faut signaler que des travaux récents indiquent une nette diminution du chiffre estimé des déportés non raciaux en Allemagne dont le nombre n'aurait été que de 65 000 (59) à 89 000 (200). D'après ces études environ 35 000 à 40 000 déportés ne seraient pas revenus.

CONCLUSION / Dans le contexte barbare de la dernière guerre, au cours de laquelle la vie humaine comptait si peu, on oublie généralement que la France est, de tous les Alliés occidentaux, celui qui a le plus souffert : près de 600 000 morts contre environ 400 000 pour les Anglais, augmentés de 100 000 pour le Commonwealth, et 320 000 pour les Américains.

Or les paragraphes précédents nous ont montré que, sans l'armistice et le gouvernement Pétain, les pertes françaises auraient été beaucoup plus élevées. Pour résumer, en faisant une simple addition des estimations précédentes : 3 000 fusillés + 120 000 prisonniers + 60 000 juifs + 7 000 déportés non raciaux = 190 000 morts supplémentaires, sans compter les travailleurs forcés qui ne seraient jamais revenus d'Allemagne et la possibilité de nombreuses autres morts dans le pays pour des causes

diverses et notamment la malnutrition. On peut donc, sans crainte de se tromper, arrondir ce chiffre à 200 000 morts. Donc, dans ces hypothèses, certainement minimales connaissant la barbarie nazie à laquelle on aurait laissé la bride sur le cou sur tout le territoire métropolitain, *ce sont presque un tiers de morts en plus que la France aurait dû subir. Environ 800 000 au lieu de 600 000 !*

Mais il faut signaler le très grand risque qui existait d'un bilan considérablement plus lourd. Si au lieu de trois millions de prisonniers, les Allemands en avaient pris quatre millions, comme c'était très vraisemblable, et si leur traitement s'était un peu plus détérioré que nous ne l'avons envisagé, entraînant par exemple un doublement du pourcentage de morts, 10 % au lieu de 5 % (rappelons que les Soviétiques ont perdu 66 % de leurs prisonniers), il aurait fallu déplorer 250 000 morts supplémentaires. De même si l'Afrique du Nord avait été envahie par les Allemands, et nous avons vu précédemment que cette hypothèse était très probable, la quasi-totalité des 400 000 juifs d'A.F.N. auraient été massacrés. Ce sont plus de 600 000 morts supplémentaires qui auraient dû alors être ajoutés aux 200 000 morts cités ci-dessus, soit 800 000 au total. 1 400 000 morts français dus à la guerre au lieu des 600 000 morts réels. L'horreur absolue était donc tout à fait envisageable !

Il est clair que tous ces chiffres, qui ne sont que des prévisions raisonnées dans le cas d'une éventualité qui ne s'est heureusement pas produite, ne sont pas rigoureux et peuvent être discutés. Mais ce qui paraît une *certitude* est que ce sont de très nombreux morts supplémentaires que la France aurait connus sans la conclusion de l'armistice et sans la protection de son gouvernement. Cette certitude est renforcée par le fait que les deux cinquièmes du territoire, restés libres grâce à l'armistice pendant deux ans et demi, auraient été immédiatement laissés à la disposition des Allemands pour commettre leurs exactions, ce qui ne pouvait, arithmétiquement, qu'en augmenter le nombre, et que les innombrables interventions gouvernementales ou administratives auprès des occupants pour sauver des vies humaines n'auraient pas eu lieu, ce qui ne pouvait également qu'entraîner des morts supplémentaires. Et il ne faut pas oublier d'ajouter les morts de milliers de militaires qu'aurait entraînées, en juin 1940, la poursuite de combats sans espoir avant l'inévitable capitulation de l'armée. Quand le général de Gaulle dit dans ses Mémoires, pour justifier son action, « il fallait faire la guerre sans ménager rien » et « il eût fallu se résigner à l'occupation totale de la Métropole » (82), et quand, dans un discours de janvier 1942, il regrette que la France ne soit pas sous la coupe d'un gauleiter à la place du gouvernement de Vichy (83), on voit à quel point il choisit d'ignorer les

conséquences désastreuses qu'auraient eues, dans tous les cas, ses options politiques pour la vie de ses compatriotes.

Beaucoup d'autres inconvénients auraient été subis par le pays sans la protection de l'armistice et du gouvernement de Vichy, nous l'avons déjà vu. Mais c'est cette certitude de nombreux morts supplémentaires qui nous a paru devoir être soulignée car elle est généralement oubliée par l'ensemble des auteurs et des mémorialistes. Et il est difficile de ne pas souscrire à l'opinion de A. Chambon : « Aucun historien sérieux ne peut, aujourd'hui, répondre par la négative à la question de savoir si l'existence d'un gouvernement à Vichy a réellement contribué à atténuer les épreuves de la population française » (47). Cependant Churchill, généralement mieux inspiré, se permettra d'affirmer : « Il ne reste aucun doute que l'armistice n'a épargné à la France aucune souffrance » (56). L'historien Robert O. Paxton osera même écrire : « Le régime de Vichy n'a pas épargné d'épreuves à la population ; elles ont peut-être même été plus rudes en France que dans les autres pays occidentaux entièrement occupés » (149). Heureusement qu'il introduit un « peut-être » révélateur sur le sérieux de ses affirmations ! Pourtant ces hommes auraient pu consulter les Mémoires du général espagnol Salgado-Araujo qui est passé en France non occupée en février 1941 dans le convoi automobile qui amenait le général Franco à Bordighera puis à Montpellier et qui a noté que « la France de Pétain ne donnait pas l'impression d'un pays qui venait de vivre une grande déroute. Il y régnait l'ordre et la tranquillité la plus absolue » (169).

Certes les développements précédents risquent de susciter des critiques car ils s'écartent d'un pur canevas historique pour envisager, dans un cas qui ne s'est heureusement pas produit, des situations et des chiffres les plus vraisemblables possible, mais, bien entendu, hypothétiques et pourront avec justesse être qualifiés d'« uchronie » (l'histoire avec des « si »). Cependant ils sont indispensables pour juger la France occupée pendant la période 1940-1944 dont l'Histoire a suscité de très nombreuses désinformations, lesquelles ont souvent consisté à s'en tenir à certains faits soigneusement choisis, interprétés de la façon la plus défavorable et accompagnés d'adjectifs qualificatifs les plus péjoratifs possible, sans tenir compte ni du contexte général, ni de la pression des occupants, ni de ce qui s'est passé dans d'autres pays occupés par les Allemands, ni de ce qui, par analogie, se serait presque certainement passé en France sans les protections de la population et des prisonniers permises par la conclusion de l'armistice.

En effet, Il est toujours à la mode, depuis près de soixante-cinq ans, de

gloser sur le gouvernement du Maréchal, chargé de tous les maux. Il serait enfin temps de reconnaître que, malgré ses erreurs et ses dérives, inévitables étant donné les quatre interminables années d'occupation et la pression permanente des Allemands, il a contribué, indéniablement, à sauver d'une mort certaine un très grand nombre de Français. Car, contrairement à ce qu'affirmait le général de Gaulle, l'armistice est le contraire d'une capitulation et c'est justement cette capitulation, inévitable dans son choix d'abandon du territoire métropolitain, qui aurait entraîné tous ces morts supplémentaires. Dans cette optique de protection de la vie des Français et des prisonniers, hélas généralement oubliée, *l'armistice et le gouvernement français de Métropole étaient indispensables et ont épargné à la France des centaines de milliers de morts dont le sacrifice, bien entendu, n'auraient pas permis d'avancer d'un seul jour la victoire finale sur l'Allemagne nazie !* C'est ce que reconnaît le maréchal Juin dans ses Mémoires : « L'armée trouvait heureux qu'après notre défaite, et pour la sauvegarde de nos positions essentielles, il se fût trouvé un homme au passé d'honneur incontesté pour affronter l'occupant et épargner à la France bien des souffrances » (103).

LES OPINIONS SUR L'ARMISTICE

Dans tout ce qui précède nous sommes bien loin des anathèmes lancés par le général de Gaulle à la radio de Londres sur les « abominables armistices ». Ce sera ce terme que le lieutenant-colonel Longuechaud choisira comme titre à un ouvrage paru en 1980 qui, sans citer la moindre référence, condamne l'armistice, mais se garde bien de préciser ce qu'il aurait fallu faire à la place (123).

Les auteurs qui critiquent sévèrement l'armistice retiennent généralement les arguments suivants :

— L'armistice portait atteinte à l'« honneur » de la France qui aurait été indéfectiblement engagé par le communiqué de presse rédigé le 28 mars par Reynaud, Chamberlain et Churchill, sur un coin de table, entre la poire et le fromage, qui n'avait rien d'un traité puisqu'il ne fut pas approuvé par le Président de la République ni par la représentation nationale et ne fut entériné par aucune signature. Nous avons déjà vu ce qu'il fallait en penser.

— Le fait que l'abandon de la lutte était une « trahison » envers l'allié britannique. Nous avons vu combien, quand il y a eu « trahison », cette

dernière venait de l'autre bord. De nombreux auteurs opposent les réactions de la France et de l'Angleterre en juin 1940. « À l'image de la France défaitiste et cessant le combat, ils opposent l'image d'une Angleterre courageuse continuant à se battre. Cette présentation est outrageusement simpliste. Il eut été impensable – et scandaleux – pour l'Angleterre de capituler alors qu'elle avait échappé à l'effondrement de la France : son Administration, de Londres, continuait à gérer le pays « as usual » ; toutes ses structures étaient intactes ; aucun Londonien n'errait sur les routes avec armes et bagages ; aucun pouce de l'Île n'était occupé par l'ennemi ; les deux forces principales du pays, la marine et l'aviation étaient pratiquement intactes et surtout en pleine expansion. Personne, en Allemagne ou en Angleterre, ne voyait comment les Allemands pourraient s'installer durablement dans l'Île » (272). Autant le retrait de la guerre par l'Angleterre aurait été difficilement compréhensible, autant l'abandon temporaire de la lutte par la France n'était pas une « trahison », mais une absolue nécessité.

— Le fait que Hitler n'avait pas l'intention de porter la lutte en Afrique du Nord. Ceci est vrai dans le cas de la procédure normale qui a abouti à l'armistice. Mais si un gouvernement avait continué la lutte en Afrique du Nord il est quasi certain, nous l'avons vu, que Hitler aurait changé ses plans. D'autant plus que vingt jours plus tard, le 15 juillet, regrettant déjà les termes de l'armistice, il essayait de s'établir en A.F.N. (voir ci-après).

— Le fait que Franco n'aurait pas livré le passage aux Allemands en juin-juillet 1940, puisqu'il ne l'a pas fait dans la deuxième partie de 1940 et au début de 1941. Ils feignent d'ignorer que c'est justement à cause de la protection que lui a donnée l'armistice qu'il a pu ensuite éluder les demandes de Hitler, lequel pouvait difficilement s'opposer à la fois à la France, à l'Espagne et aux documents qu'il avait signés.

— La possibilité de résistance en Afrique du Nord avec l'aide des flottes française et britannique et de l'aviation rapatriée en A.F.N. Pour démontrer leur thèse ils surestiment considérablement les chiffres, les possibilités opérationnelles et l'équipement militaire des personnels présents en A.F.N., ainsi que les possibilités de transport de personnels et de matériels de Métropole à travers la Méditerranée en juin 1940. De même ils surestiment les capacités opérationnelles des navires de guerre français, coupés de leurs bases et disposant de défenses anti-aérienne insuffisantes, ainsi que de l'aviation démunie de munitions et de soutien logistique. Par contre ils sous-estiment gravement les possibilités d'action de la très puissante marine italienne, dotée de bâtiments très modernes. Par ailleurs ils éludent complètement les risques immenses entraînés par ce transport de la lutte en A.F.N. détaillés précédemment.

— Le fait que la suspension temporaire de la lutte aux côtés des Alliés aurait empêché la France de conserver sa place de grande nation dans le règlement final après la guerre. Cela n'a heureusement pas été le cas, du fait de la rentrée officielle de notre pays dans la guerre en novembre 1942, et il n'est même pas impossible qu'avec un autre gouvernement français que celui du général de Gaulle, suscitant une grande méfiance chez Roosevelt, la France eût été conviée aux conférences de Téhéran et de Yalta. S'agissant de cette dernière, en février 1945, outre Roosevelt (95), Staline lui-même s'est opposé à la présence de la France et, lors des négociations, les Anglais et les Américains ont eu de grandes difficultés à obtenir son accord pour l'attribution à la France d'une zone d'occupation en Allemagne (271). Pourtant de Gaulle venait de signer avec lui en décembre 1944 le pacte franco-soviétique.

— Les facilités que l'armistice a données aux Allemands pour le contrôle du pays qui aurait été beaucoup plus difficile sans le gouvernement de Vichy. Cet argument est à la fois exact et spécieux. En effet il est certain que la mise sur pied d'un gouvernement et d'une administration aurait donné quelques soucis aux occupants. Mais ceux-ci auraient forcément réussi à y faire face très rapidement (ils en avaient déjà établi les plans) et ce sont les malheureux Français qui auraient terriblement souffert sous la botte d'un gauleiter ou d'un gouvernement fantoche et d'une administration nazie, avec des dizaines de milliers de morts supplémentaires, comme nous venons de le voir. C'est d'ailleurs une donnée constante chez les adversaires de l'armistice d'ignorer complètement le sort, vraisemblablement catastrophique, de la population et des prisonniers français sans les protections qu'il procurait.

— Un argument assez cocasse fréquemment développé affirme que c'est le gouvernement de Bordeaux qui, par sa demande d'armistice, a contribué à la division des Français. Pourtant nous venons de voir que l'armistice était inévitable et que la quasi-totalité des Français l'avaient compris et soutenaient alors le gouvernement du Maréchal. Il paraît donc évident que, si le général de Gaulle s'était contenté d'organiser une résistance militaire aux côtés des Anglais au lieu d'adopter immédiatement une orientation politique anti-Pétain, cette division n'aurait pas eu lieu. Mais il est vraisemblable que cette option n'avait pas en juin 1940 la faveur de Churchill dont de Gaulle dépendait alors étroitement.

— Un argument souvent évoqué par Churchill, Reynaud ou Spears pour refuser toute discussion avec les Allemands est : « On ne négocie pas avec Gengis Khan ». Même si près de douze millions de personnes, dont six millions de juifs, ne sont pas revenues des camps de concentration et

d'extermination, l'argument peut se retourner contre ses auteurs : c'est justement en raison du caractère barbare du III^e Reich qu'il eût été dramatique d'abandonner à leur sort 40 millions de Français et 3 à 4 millions de prisonniers sans la moindre protection juridique et sans la moindre Autorité nationale chargée de les protéger du mieux possible, quels que soient les doutes que l'on pouvait avoir légitimement sur le respect de sa parole par Hitler. Mais ceci est toujours oublié par les contempteurs de l'armistice. Yves Bouthillier dit très justement à ce sujet : « Qui eût pris la responsabilité de dire : « De nouveaux barbares déferlent sur l'Europe. Hitler va inscrire son nom à l'Arc de Triomphe comme, il y a quinze siècles, Alaric grava le sien au Capitole. Vous serez dépouillés, opprimés, emprisonnés, torturés, déportés. Vous connaîtrez les camps de désolation et les bagnes de mort. Nous, nous partons. Nous reviendrons un jour libérer ceux d'entre vous qui auront survécu. Quand ? Dieu seul le sait ! » » (37).

Par contre, si on veut bien comprendre la perception de l'Allemagne par les responsables politiques de l'époque, il ne faut pas oublier que le Hitler de 1940 n'est pas le même que celui de 1944 (Chamberlain et Daladier le considéraient, moins d'un an auparavant, comme un monsieur très fréquentable). De même l'armée allemande n'avait pas encore connu la terrible campagne de Russie et se conduisait plutôt correctement. Enfin la solution finale n'avait pas encore été décidée et les SS ne possédaient pas l'essentiel du pouvoir.

Remarquons, au passage, que presque personne ne cite un des arguments les plus forts contre l'armistice : généralement ce dernier n'est qu'une solution provisoire et assez courte précédant un traité de paix qui seul fera cesser officiellement les hostilités. Or ici sa durée tout à fait inhabituelle de plus de quatre ans ne pouvait qu'entraîner, à terme, des dérives dans les relations obligées entre les gouvernements français et allemand et un mécontentement croissant de la population occupée entraînant une résistance de plus en plus vive à l'ennemi suivie des représailles de ce dernier. Le général de Gaulle tirera nombre de ses arguments, ainsi que sa progression politique, de ce fait inévitable très fortement amplifié par sa campagne de diabolisation du gouvernement de Vichy qui fera l'objet du chapitre IX.

Par contre les témoignages sur la nécessité de l'armistice sont innombrables. Nous nous contenterons des plus marquants.

PERSONNALITÉS FRANÇAISES / Il va de soi que les dirigeants gouvernementaux, le maréchal Pétain, l'amiral Darlan, le général

Weygand, P. Baudouin, Y. Bouthillier, l'amiral Auphan, etc ont exprimé à de nombreuses reprises leur opinion sur le caractère bénéfique de l'armistice. Par exemple, Pétain déclare à ses collaborateurs à Bordeaux : « Le coup le plus rude que nous puissions porter à Hitler est, à notre tour, de signer l'armistice en conservant notre flotte et nos lignes de communications avec l'Empire. Les Allemands commettent une erreur en nous accordant l'armistice. Hitler veut laver l'humiliation allemande de 1918. Il veut sa revanche du wagon de l'armistice. Eh bien ! Le wagon de Rethondes nous sauvera. Si elle le voulait la Wehrmacht fêterait Noël à Casablanca, Alger, Tunis et peut-être même à Dakar et au Caire » (184).

Un des membres de la délégation d'armistice et futur président du Conseil Constitutionnel, Léon Noël, dira au procès du général Weygand : « Je considère comme hypocrite et déraisonnable de prétendre qu'en juin 1940, et étant donné que les chefs de notre armée étaient unanimes pour déclarer impossible la continuation de la lutte, il convenait de préférer la capitulation à l'armistice. Un général n'a pas le droit de capituler sans y être contraint de façon absolue. Il serait puéril de penser que si, en 1940, Weygand avait capitulé, le Haut Commandement allemand n'aurait pas imposé toute une série d'exigences équivalentes à une capitulation sans conditions » (274).

On peut noter par ailleurs quelques opinions intéressantes :

Georges Blond : « L'intérêt évident de l'Allemagne était de ne pas accorder d'armistice. Le vainqueur n'a *jamais* intérêt à accorder un armistice au vaincu à bout de souffle. En 1918 Pétain avait gémi, sinon pleuré, en apprenant que Foch avait finalement dit oui aux plénipotentiaires allemands. Avec le recul, l'erreur de Hitler accordant l'armistice de Quarante apparaît énorme » (31).

Le maréchal Juin : « Et cependant que d'avantages auraient pu retirer (les Allemands) après leur marche foudroyante à travers la France, d'un verrouillage de Gibraltar obtenu avec la complicité de l'Espagne et d'une occupation de la Tunisie qui leur eût permis de maîtriser la Méditerranée occidentale. Ils devaient s'en apercevoir plus tard, mais trop tard » (103). Le même maréchal Juin considérait l'armistice comme inévitable : « Après le départ des Britanniques et la perte par la 1^{ère} Armée française de la plus grande partie de ses moyens de combat, il était clair que la situation ne pourrait se rétablir plus au sud. Comme la suite de la campagne devait le montrer, il n'y avait plus qu'une solution à envisager : conclure un armistice au plus tôt, après la rupture sur la Somme et sur l'Aisne » (243).

Le grand résistant qu'est le colonel Rémy : « Je n'avais pas compris, en 1945, qu'en « retirant la France de la guerre » le Maréchal ne s'inclinait nullement devant une défaite dont nous pouvons tenir aujourd'hui pour certain qu'il la considérait au contraire comme provisoire. Quand je disais qu'il « avait pris son parti de la victoire allemande », j'avais une assertion gratuite, contraire à la vérité que les documents qu'on connaît aujourd'hui ont enfin révélée. Il aurait fallu, pour être véridique, écrire que le Maréchal tirait, au profit de la France, le meilleur parti de la victoire allemande, en donnant aux Français, assommés par la catastrophe qui s'était abattue sur eux, le répit qu'il fallait pour prendre conscience d'eux-mêmes et se préparer à la revanche » (267)

Le colonel Groussard, autre grand résistant : « Nos effectifs et notre armement en Afrique du Nord ne pouvaient offrir qu'une résistance dérisoire, en raison de l'inexistence de tous stocks et de toutes industries. Nous ne disposions là que de six divisions au maximum et nous n'y avions ni aviation, ni chars, ni artillerie lourde. Hitler n'avait qu'à vouloir pour s'installer sur les rivages français de la Méditerranée et pour y rassembler, à l'abri des ailes de la Luftwaffe, ses troupes, ses sous-marins et la flotte de surface italienne » (93).

Raymond Aron, convaincu de la nécessité de l'armistice : « Lorsque l'ensemble des données a été connu, j'ai plutôt été enclin à penser que l'amistice était pratiquement inévitable. Plus tard j'ai pensé – comme Churchill lui-même – que l'armistice avait bien tourné, en particulier pour les Alliés, sinon pour la France. En effet si la France avait résisté en Afrique du Nord, c'est-à-dire s'il y avait eu dans cette zone une force anglo-française importante, menaçant l'Italie, inévitablement l'Allemagne aurait été obligée de porter secours à son alliée ». R. Aron ajoute : « Pour l'instant, ce qu'on pouvait espérer de mieux c'était que le gouvernement de Vichy réservât l'essentiel. L'essentiel c'était la marine, l'Afrique du Nord et ce qu'il restait d'armée. Il était absurde de demander au gouvernement de Vichy d'entrer dans la guerre sans attendre que le rapport des forces fût modifié entre les Alliés et l'Allemagne » (198).

Philippe Masson : « Compte tenu de l'énorme traumatisme de la France de juin 1940, un départ du gouvernement à Alger et la poursuite de la guerre en Afrique auraient été considérés comme une gigantesque trahison, comme un rejet, comme un abandon. Tout le pays aurait été occupé, soumis à une autorité militaire et on aurait compté plus de trois millions de prisonniers. Il y a là une évidence, même si depuis cinquante ans une autre vision de l'armistice, assimilé à un déshonneur, s'est répandu dans la conscience française. De toute manière, dans un désastre

pareil, il ne pouvait y avoir de bonne solution. Le choix ne pouvait porter que sur la moins mauvaise » (126).

Henri Amouroux, dans une interview à *Valeurs Actuelles* : « Le gaullisme a inspiré l'idée qu'il ne fallait pas signer cette armistice et que Vichy était illégal. C'est fabuleux ! Mais ce n'est pas sérieux ».

PERSONNALITÉS ANGLO-SAXONNES / Nous avons cité l'opinion du général Desmond Young qui était convaincu de la perte de la Méditerranée au cas où la France aurait continué la lutte en A.F.N. Le 19 mai 1945 on pouvait lire dans le *Times* de Londres : « La décision du gouvernement français en 1940 de ne pas aller en Afrique du Nord continuer la lutte semblait désastreuse. Mais que serait-il arrivé dans le cas contraire ? L'Allemagne aurait traversé l'Espagne, aidée et secondée par Franco, Gibraltar serait tombée et l'Allemagne aurait occupé le nord de l'Afrique. Nous aurions alors été privés du champ de bataille sur lequel nous nous sommes mesurés aux puissances de l'Axe et avons pu créer et équiper ces armées qui ont bondi d'Afrique du Nord en Europe » (187)

Kenneth de Courcy, secrétaire général du parti conservateur, écrit : « J'estime que c'était une immense contribution à la sécurité de ma patrie, l'Angleterre, que Pétain ait réussi à empêcher la flotte française et l'Afrique du Nord de tomber entre les mains des Allemands. Je ne crois pas que, dans toute l'Histoire, il y ait un pays qui ait été aussi complètement joué que les Allemands l'ont été par les Français. Pourquoi n'est-ce pas reconnu par tout le monde » (90) ?

Robert Murphy, signataire du célèbre accord Weygand-Murphy sur le ravitaillement de l'Afrique du Nord, en 1941, estime « que les Français démoralisés de 1940 puissent résister substantiellement en Afrique n'était qu'illusion. Si le gouvernement français avait tenté de s'y établir, les Allemands auraient sans aucun doute traversé l'Espagne et se seraient emparés de Gibraltar, verrouillant ainsi la Méditerranée à son extrémité occidentale et rendant la situation des Anglais excessivement précaire » (137).

Le 17 juin 1940, le Président Roosevelt charge le capitaine de Chambrun de dire de sa part à P. Reynaud qu'il est convaincu qu'il n'y a pas d'autre solution qu'un armistice mettant honorablement fin à la guerre sur le territoire français, mais à la seule condition que la flotte ne soit pas livrée (48).

Un témoignage particulièrement intéressant vient de l'historien

américain William Langer : « La France avait au moins, grâce à l'armistice, la possibilité de vivre. Il y avait une France non occupée, gouvernée et administrée par des Français, avec une armée de 100 000 hommes et possédant encore tout au moins une certaine indépendance. Étant donné le sort qui fut réservé à la Pologne, à la Norvège et à presque tous les Etats de l'Europe continentale, cela n'est pas peu dire. Et si l'on ajoute que l'Afrique du Nord resta non occupée, ce qui ouvrit finalement le chemin de l'Europe, la cause de l'armistice semble entendue » (111).

PERSONNALITÉS ALLEMANDES / De nombreuses personnalités allemandes ont déploré que Hitler ait accordé l'armistice à la France.

Le maréchal Keitel déclarait mélancoliquement au procès de Nuremberg : « l'Histoire aurait été différente si nous avions pris Gibraltar et si le Führer n'avait pas laissé à la France sa marine, ses troupes coloniales et ses colonies » (44).

Le général Guderian a dit, également à Nuremberg, « qu'il était personnellement convaincu que la création d'une zone non occupée dans le sud de la France était une faute lourde. À son avis l'unique solution convenable eut été de pousser jusqu'à la Méditerranée et de passer immédiatement en Afrique du Nord française, en demandant simultanément aux Italiens d'avancer sur l'Égypte. Si ce plan avait été exécuté, les Anglais auraient peut-être retenu en considération une proposition raisonnable de paix » (187). Guderian confirme ces propos dans ses Mémoires : « La présence de quatre à six panzerdivisionen en Afrique du Nord nous aurait donné une supériorité si écrasante que tout renfort britannique serait inévitablement arrivé trop tard. Un débarquement germano-italien en Afrique du Nord, dès 1940, eût été pour nous incomparablement plus favorable qu'un an plus tard, après la défaite initiale des Italiens sur ce théâtre d'opérations » (26).

Le maréchal Goering confirmait, également à Nuremberg, qu'il avait présenté à Hitler des plans d'attaque sur Gibraltar et Suez permettant de conquérir toute l'Afrique du Nord et d'éliminer la Méditerranée comme zone de combat. Ces plans, selon lui, avaient les plus grandes chances de réussite (194)

Même Hitler dans son bunker, peu avant son suicide, déclarait à Martin Borman que « nous aurions dû prendre Gibraltar dans l'été de 1940 » et que « c'est à l'égard des Français que notre erreur politique a été la plus complète. Il ne fallait pas collaborer avec eux. Cette politique les a servis et nous a desservis. Notre devoir était de libérer la classe ouvrière, d'aider les ouvriers français à faire leur révolution. Il fallait bousculer

impitoyablement une bourgeoisie de fossiles dénuée d'âme comme elle est dénuée de patriotisme ». C'est-à-dire faire exactement ce qu'il avait fait en Pologne : la liquidation des classes dirigeantes (211 – 225).

REYNAUD, CHURCHILL ET DE GAULLE / Reynaud dit dans ses Mémoires : « Il m'apparaît impossible, en effet, que Hitler n'exige pas notre flotte, après les pertes que la sienne a subies pendant l'expédition de Norvège. Car s'il n'envahit pas l'Angleterre maintenant, il laissera à l'Amérique le temps d'entrer dans la guerre et ce jour-là, il sera perdu. Il n'est pas possible non plus que Pétain livre la flotte. Dès lors Pétain n'arrivera pas à conclure un armistice » (161). Reynaud laisse entendre que la conclusion d'un armistice en conservant la flotte est bien un exploit du Maréchal.

Churchill déclarera à son ami, le général Georges, en 1944 : « En 1940 l'Angleterre n'avait plus d'armée. Nous n'avions pas vu la question des chars et celle de l'aviation sur un plan suffisant. L'armistice nous a en somme rendu service. Hitler a commis une faute en l'accordant. Il aurait dû aller en Afrique du Nord, s'en emparer pour continuer sur l'Égypte. Nous aurions eu alors une tâche bien difficile » (194). Churchill, regrettant apparemment de s'être laissé aller à ces confidences dans sa conversation avec Georges, a prudemment prétendu ensuite, dans ses Mémoires, que ces propos « ne représentaient pas l'opinion mûrement réfléchie que je me suis faite sur cette affaire pendant la guerre et depuis » (56). Pourtant il tiendra le même langage à Emmanuel d'Astier de La Vigerie : « Un peu stupéfait, j'entends M. W. Churchill me déclarer que le ralliement de l'Afrique du Nord, en 1940, eût été moins profitable qu'en 1942. Il absout d'un coup tous ceux qui ont renoncé à la lutte dans l'Empire et tire son chapeau, en somme, à ceux qui, dit-il, en « gelant l'Afrique » alors, l'ont gardé en état comestible pour 1942 » (194). Churchill fera également observer à son médecin, Lord Moran, « qu'il était providentiel que le gouvernement français ne se fût pas replié en Afrique du Nord car les Allemands auraient bien pu poursuivre les Français à travers l'Espagne, prendre Gibraltar et traverser le détroit. Alors la Méditerranée nous aurait été fermée » (272).

Par ailleurs, dans un entretien avec Harold Laski, secrétaire général du parti travailliste, Churchill déclarera, après la guerre : « Je n'ai pas dit que la France avait trahi en demandant l'armistice, j'ai même reconnu qu'elle était dans la nécessité de le faire. Ce n'est pas de ma faute si Paul Reynaud a négligé d'en informer ses ministres » (26). Churchill se référait aux deux télégrammes envoyés à Reynaud le 16 juin autorisant la France, sous condition d'envoi de la flotte en Angleterre, à demander aux

Allemands les conditions d'armistice. D'ailleurs, dès le 26 mai 1940, Churchill affirmait à son Cabinet son espoir que la France, avant d'être en totale perte, soit encore en mesure d'obtenir un accord avec l'Allemagne limitant son occupation (145).

On peut noter que, dans une lettre au maréchal Pétain du 25 octobre 1940, le roi George VI cite « l'armistice que vous avez été obligé de conclure avec notre ennemi commun » (206).

Le général de Gaulle lui-même était-il sincère dans ses attaques virulentes contre « l'abominable armistice » à la radio de Londres ? On pourrait en douter car :

Dans une lettre adressée à Roosevelt en juin 1941 il écrit : « D'ailleurs à supposer la rentrée dans la guerre de l'une ou l'autre des autorités de Vichy en Afrique du Nord, ces régions sont désormais dans leur ensemble trop rapprochées des centres aériens ennemis de Tripolitaine, de Sicile, de Sardaigne, trop directement exposées à une invasion venant de Tripolitaine ou du Maroc espagnol pour qu'on puisse douter que l'ennemi écraserait dans l'œuf tout essai de ce genre » (95). De Gaulle ne croyait donc pas à la possibilité d'une résistance à Hitler en Afrique du Nord en 1941 ; or la situation n'était guère différente un an plus tôt.

Recevant à Londres, au début de 1942, le général d'armée aérienne Odic qui souhaitait se rallier à la France Libre, il lui affirme : « N'avouez jamais que l'armistice ne pouvait pas être évité » (71).

Mais surtout le colonel Rémy, se promenant avec de Gaulle en 1947, s'entend dire : « Voyez-vous, Rémy, il faut que la France ait toujours deux cordes à son arc. En juin 1940, il lui fallait la corde Pétain, aussi bien que la corde de Gaulle » (159). Il est exact que le Général affirmera par la suite avoir ajouté : « à condition qu'elles fussent toutes deux à son service ». Mais Rémy, qui mentionne la citation dans plusieurs ouvrages, n'a aucun souvenir d'avoir entendu cet ajout. Cet aveu fait à Rémy le stupéfia tellement qu'il entraîna de vives réactions de sa part et un grand refroidissement de ses relations avec de Gaulle.

Nous avons ici une preuve de plus que l'armistice était bien inévitable puisque même ses plus farouches détracteurs l'ont reconnu ultérieurement à plusieurs reprises. Nous avons également la preuve que la grande campagne de propagande radiophonique, lancée par Churchill et de Gaulle contre le gouvernement Pétain en juin 1940, et qui fera l'objet du chapitre IX, n'était qu'une opération politicienne et que les torrents de boue déversés, dès le 19 juin, sur le gouvernement de

Bordeaux n'avaient guère de justification réelle.

Les Allemands, et Hitler lui-même, ont très vite réalisé l'erreur qu'ils venaient de commettre puisque, dès le 15 juillet, vingt jours à peine après la mise en vigueur de l'armistice, ils présentaient, par le canal de la commission d'armistice, « une véritable mise en demeure pour mettre l'Afrique du Nord à leur disposition. Le chancelier Hitler demande huit bases aériennes pour la Luftwaffe au Maroc, la mise à disposition de l'armée allemande du chemin de fer Tunis-Rabat, le droit de se servir des ports français du Maroc, de l'Algérie et de la Tunisie, enfin la réquisition des navires de commerce français avec leurs équipages pour le transport en Afrique du Nord des formations aériennes » (21). Le gouvernement de Vichy parviendra, non sans mal et en prenant des risques, à éluder cette demande qui consistait pratiquement à établir un protectorat allemand sur l'A.F.N. Mais ceci prouve, à l'évidence, que, sans la conclusion de l'armistice et en présence d'un gouvernement français replié en Afrique du Nord et déclarant poursuivre le combat, les Allemands auraient commencé, vingt jours plus tôt, une action en force pour prendre ce qu'ils n'ont pas obtenu par la diplomatie vingt jours plus tard. En effet Hitler ne pouvait plus alors s'opposer simultanément à Franco, à Pétain et à la convention d'armistice que le général Keitel venait de signer en son nom.

CHAPITRE VIII

LES DÉBUTS DU GOUVERNEMENT PÉTAIN

LE MARÉCHAL

Voici donc un homme qui arrive au pouvoir à 84 ans ce qui est tout à fait inédit. Mais ce n'est pas un homme ordinaire. L.D. Girard nous dit : « Pétain était en effet le Français dont la France était le plus fière, celui dont M. Albert Lebrun a révélé qu'il était le premier invité à l'Élysée quand le président de la République voulait y honorer de manière toute spéciale ses hôtes étrangers. Il n'avait pas un seul adversaire, ni un seul détracteur dans le pays. Tous ceux qui s'inquiétaient de l'avenir de la France allaient répétant qu'on pourrait un jour avoir besoin de lui et recourir à lui en toute sûreté » (89).

Pétain était parti en semi-retraite en 1937, et n'avait eu depuis que des activités publiques assez rares, quand il est rappelé au service par Daladier, au début de 1939, pour devenir ambassadeur de France à Madrid, puis, en mai 1940, par P. Reynaud, pour siéger au gouvernement comme vice-président du Conseil.

Quelle était son apparence physique ? L'amiral Leahy, ambassadeur américain à Vichy relate son premier contact : « Pétain faisait preuve d'une remarquable robustesse malgré ses quatre-vingt-quatre ans et conservait un esprit alerte. Revêtu de son uniforme de Maréchal, il avait une grande allure de soldat. Ses yeux bleus étaient remarquablement clairs » (241). Le préfet B. Lecornu, reçu à l'hôtel du Parc, résidence du Maréchal, le décrit en ces termes : « Très droit, un peu raide, le regard bleu me fixant avec bienveillance, le Maréchal offrait un imposant mélange de simplicité et de majesté. Il me félicita de mon avancement et je fus surpris de la fermeté de sa voix, alors qu'à la radio elle donnait l'impression d'être chevrotante » (119).

Sa santé était remarquable : « A quatre-vingt-quatre ans, Philippe Pétain a conservé la force de ses soixante ans. Il peut faire, sans fatigue, cinq ou six kilomètres à pied. Il étonne les scouts de la Haute-Vienne par la

longueur de ses foulées. Il soulève de sa canne à l'horizontale une petite fille de six ans. L'appétit est robuste, presque excessif : de la viande aux deux repas, peu de vin, pas d'alcool et, depuis l'Espagne, plus de cigarettes. Un sommeil excellent, des nuits régulières de huit ou neuf heures. Un système sanguin en parfait équilibre, 9-13 de tension, un cœur de trente ans » (136).

Parlant du caractère du Maréchal, Henri du Moulin de Labarthète, un des hommes qui l'ont le mieux connu, dit : « Au moral ce qui frappe d'entrée chez le Maréchal, c'est ce que nous appelions les trois « S » : simplicité, sérénité, souveraineté. Cet homme du peuple est simple. Il a l'abord direct, facile. Il aime la vie, la vie des autres, le regard d'une jolie femme, les jeux des enfants. La laideur physique l'exaspère, le pousse à l'injustice. Aucune fatuité, aucune recherche de l'effet. Même langage avec des ouvriers, des paysans, des cousettes, des ducs. Un don de répartie extraordinaire. Une sérénité sans égale. La sérénité qui lui a permis de tenir si souvent, de vaincre l'adversaire. Une « souveraineté » prodigieuse. Cet homme du peuple qui a les goûts d'un bourgeois et les manières d'un grand seigneur aurait pu naître sur les marches d'un trône. Dix siècles d'histoire ont l'air de faire escorte à sa noble démarche, à sa droite stature, à ses grâces retenues et bienveillantes » (136).

Quel était l'état intellectuel de cet homme ? Méritait-il les moqueries de de Gaulle et de son entourage sur le naufrage de sa vieillesse et sa sénilité ? Nous possédons à ce sujet de très nombreux témoignages, souvent contradictoires.

Témoignage du Préfet C. Donati : « La nature de son sacrifice, nous la connaissions tous. Nous en étions les témoins quand nous allions à Vichy et que nous constatons, aux différents moments de la journée où nous étions reçus, l'attention avec laquelle nous étions écoutés, les efforts que faisait le Maréchal pour se mettre à la portée de nous tous, au cours d'une journée de travail qui commençait à 8 heures du matin et qui ne finissait qu'à 11 heures du soir puisque, matin et soir, il avait des hôtes à sa table. J'ai été reçu par le Maréchal le matin, l'après-midi ; j'ai été reçu à sa table à déjeuner et à dîner. Nous étions tous dans l'admiration de la force physique, nerveuse et intellectuelle du Maréchal qui nous donnait à tous la plus grande attention, qui s'intéressait à tous nos problèmes, qui nous donnait le réconfort de sa ténacité et de son courage » (101).

Témoignage de l'amiral Auphan : « Le Maréchal avait-il toute sa vigueur intellectuelle ? N'était-il pas un peu gâteux ? Je réponds simplement qu'à Vichy, et jusqu'à son arrestation par les Allemands en août 1944, le maréchal Pétain ne m'a jamais donné l'impression d'être amoindri intellectuellement. A mon avis, c'est plus tard, sous le poids écrasant

d'une déportation en Allemagne, d'un ignoble procès fleuve qui aurait assommé n'importe qui d'autre que lui et d'une incarcération en France conçue comme une longue torture que cet homme de quatre-vingt-dix ans, bâti comme un chêne, a fini par perdre peu à peu la mémoire et, à certains moments, la raison. Du moins d'après ce qu'on en a dit car personnellement je ne peux porter de jugement que sur ce qu'il était à Vichy où, je le répète, il m'a paru jouir d'un équilibre de santé physique et mentale que beaucoup de chefs d'État d'aujourd'hui ou d'hier pourraient ou auraient pu lui envier » (15).

Témoignage de G. Blond : « Quant aux interlocuteurs du Maréchal que j'ai pu interroger moi-même, leurs réponses m'ont fait apparaître un Pétain à l'âge psychologiquement tout à fait vraisemblable, c'est-à-dire avec, à certaines heures, ses facultés intellectuelles intactes et même brillantes, et à d'autres heures comme éclipsées ou ensommeillées par la fatigue. Que le douzième visiteur de l'après-midi trouvât Pétain distrait, rien de moins surprenant. Ajoutez que le Maréchal, si l'interlocuteur l'ennuyait, laissait carrément tomber l'entretien. Recevant trop il voyait naturellement pas mal d'imbéciles » (31).

Témoignage de Benoist-Méchin (début 1941) : « Dès mon premier coup d'œil, je vis qu'il n'avait pas changé. Tel je l'avais laissé dans son bureau du boulevard des Invalides, tel je le retrouvai dans son salon de l'hôtel du Parc. Malgré les heures dramatiques qu'il venait de vivre (le renvoi de Laval), il n'avait pas vieilli. Il se tenait toujours aussi droit qu'autrefois et aucune ride nouvelle ne témoignait des épreuves qu'il avait subies. Il était comme un roc sur lequel le temps ne mord pas et semblait avoir conclu un pacte avec l'éternité » (27).

Les témoignages sur la remarquable santé physique et mentale du Maréchal en 1940 abondent. Par contre d'autres témoignages attestent des sautes de concentration et des moments de somnolence.

Le commandant Stehlin, plus tard général d'aviation, chargé d'une mission auprès de Goering qu'il a bien connu avant guerre, rencontre Pétain à deux reprises. Sa première entrevue est normale. La deuxième, quatre jours après, extrêmement décevante. Pétain ne semble pas se souvenir de lui. Stehlin prend congé et déclare violemment au général Bergeret, secrétaire d'État à l'Aviation : « Il n'y a plus de maréchal Pétain. Tout ce qu'il dit est incohérent et sans rapport avec ce que je viens d'entreprendre » (179).

Paul Baudouin, qui rencontre le Maréchal journalièrement, dit, le 26 juin 1940, à l'issue d'un long Conseil des ministres : « Le Maréchal était fatigué par ces trois heures consécutives. Il est maintenant évident que le

Maréchal, bien qu'étonnamment conservé pour son âge, n'a pas une résistance au travail intellectuel égale à sa résistance physique. Les années qui ont à peine atteint sa taille toujours droite ont été plus cruelles pour sa mémoire et sa volonté. Sa capacité d'attention est toujours grande, mais il faut lui ménager des temps de repos » (21).

Pétain se rend compte lui-même qu'il a parfois des absences. Il déclare à l'ancien ministre des Affaires Etrangères, Georges Bonnet : « A mon âge j'ai toujours la crainte de perdre l'esprit. J'ai donné par écrit au docteur Ménétrel un document écrit qui exprime ma volonté : *En aucun cas ne déclarer la guerre à nos anciens alliés* » (185). En juin 1940, le commandant Bonhomme, son officier d'ordonnance, se montre angoissé : « Je le dis sous le sceau du secret, entre quatre yeux. Ça peut durer des années, mais le Maréchal ne s'en tirera plus. Il ne fait plus le poids. Il a été un surhomme, capable de travailler quatorze ou dix-huit heures par jour jusqu'à soixante ans. Mais à quatre-vingt ans il ne travaillait plus que trois à quatre heures par jour » (184). D'autres interlocuteurs du Maréchal, notamment le colonel Rémy et H. du Moulin de Labarthète, avaient signalé qu'il somnolait souvent durant son ambassade en Espagne. Tous ces témoignages sont un peu contradictoires.

Une hypothèse paraît toutefois très plausible : le Maréchal avait pris une quasi-retraite au début de 1937. Il est rappelé en 1939 pour occuper l'ambassade de France à Madrid. Ce poste l'a intéressé au début et, nous l'avons vu, il y a montré une grande efficacité. Mais, vers la fin de son ambassade, il a commencé à s'ennuyer et son esprit s'est un peu engourdi. De nombreux témoignages datent de cette période. Par contre sa présence au gouvernement dès le 20 mai, la tension causée par le suivi de la guerre, puis sa prise de pouvoir et les négociations d'armistice ont certainement remis en fonctionnement une belle mécanique intellectuelle qui s'était un peu endormie. Il est certain que, par la suite, le rythme épuisant qui lui sera imposé par ses fonctions de chef du gouvernement puis de chef de l'État, cumulé avec son âge, occasionnera des périodes de moindre activité intellectuelle. Mais ses capacités de récupération sont étonnantes. L'amiral Auphan décrit un déplacement qu'il effectue en province avec le Maréchal en octobre 1942. Après une journée harassante le Maréchal donne des signes de grande fatigue dès le départ du train qui devait le ramener à Vichy et se retire dans son compartiment pour se reposer. « Or, nous dit Auphan, voilà qu'au bout de dix à quinze minutes à peine, la mine reposée, l'uniforme impeccable, il vint me demander à quelle heure était le dîner dans le train et les personnes qu'il y rencontrerait : il avait déjà « récupéré » et sa conversation à table ne fut pas moins caustique et enjouée que d'habitude » (15).

En conclusion on peut affirmer que, quand le Maréchal prend le pouvoir en juin 1940, il jouit d'excellentes facultés intellectuelles, ne manifeste aucune sénilité, mais a besoin, par moments, de périodes de repos et de récupération. On est évidemment bien loin du « vieillard qui se soigne à Vichy » cité dans les discours polémiques du général de Gaulle.

Quels sont les principaux traits de caractère du Maréchal ?

Il est très secret : le général Weygand dit : « Pétain était vraiment très secret. Je n'ai jamais vu un être aussi secret, hormis de Gaulle. Me croirez-vous si je vous certifie que, de 1940 à mon arrestation par la Gestapo en 1942, le Maréchal ne m'a jamais donné la moindre explication touchant sa politique, même au moment des protocoles de Bizerte » (185). L'amiral Auphan confirme : « Il est un des hommes les plus impénétrables que j'ai rencontrés » (17).

Il est parfois influençable. Mais il faut souligner, à sa décharge, qu'il n'a jamais varié dans ses principes de base, notamment le refus obstiné de toute entrée en guerre contre l'Angleterre et le souci de l'amitié américaine. Par contre sa relative inexpérience politique lui faisait parfois suivre l'avis du dernier politicien chevronné qui s'était exprimé.

Pétain est naturellement pessimiste : « Il voit toujours le côté dangereux des choses, et non le côté encourageant » dit le général Duval. « Ne laissez pas tomber dans le pessimisme. Il a de sérieuses qualités d'ordre, de bon sens. C'est un grand chef. Son défaut c'est le pessimisme » dit son ami, le général Serrigny (185). Le Maréchal leur répond : « On a mis en avant ce qu'on appelle mon esprit pessimiste. Quelle légèreté de jugement ! On confond pessimisme et esprit de prévision. Un homme qui envisage toutes les difficultés à vaincre sait s'armer à temps contre le pire. Or si le pire n'est pas sûr, il n'est jamais impossible » (248).

Ses adversaires lui ont souvent reproché son ambition. Nous avons déjà montré qu'il ne s'agissait que de polémique. Un de ses intimes, le sénateur Lémery confirme à ce sujet : « Son désintéressement dont les politiciens d'aventure ont affecté de douter, est attesté par des témoins irrécusables. « Complète absence d'ambition » dit de lui Painlevé et Clémenceau ajoute : « Homme désintéressé par excellence ». Le même jugement est porté sur lui par ses pairs, par le maréchal Joffre, par le maréchal Foch. Que pèse auprès de l'opinion de ces grands serviteurs du pays celle d'un Mornet, improvisé procureur général pour couvrir de crachats un homme dont la gloire portait ombrage au général de Gaulle et contrariait ses projets ? » (249) D'ailleurs, en janvier 1940, Pétain déclare à Lémery : « Je n'accepterai en aucun cas de faire partie du gouvernement. Monsieur Daladier m'avait demandé d'être ministre

d'Etat : je me suis refusé. Il en sera de même avec n'importe quel gouvernement » (249). Il fallut l'insistance de Reynaud et les risques terribles courus par la France en mai 1940 pour qu'il accepte d'entrer dans le gouvernement.

Il faut en venir au trait de caractère qui lui a été reproché, tant par les gaullistes que par de nombreux historiens : il était « défaitiste ». Il va de soi que, dans l'esprit des gaullistes, et il suffit de lire les écrits de de Gaulle et de Reynaud pour s'en convaincre, être défaitiste en 1940 signifie seulement reconnaître l'élémentaire réalité, à savoir la défaite totale qu'est en train de subir l'armée française à la mi-juin, et tenter d'en tirer les conséquences. Le terme étant pris dans ce sens, Pétain était incontestablement défaitiste. Toutefois on peut noter que du 20 mai au 13 juin il assiste calmement Reynaud et Weygand de ses conseils et que ce n'est que devant l'évidence d'une défaite irrémédiable et très prochaine qu'il soutiendra Weygand pour la demande d'armistice.

Par contre, en tentant de revenir en arrière, on l'a accusé de défaitisme dans la conduite de la guerre 1914-1918. Et là le reproche paraît abusif : au contraire il réussit à remonter le moral de l'armée en 1917 après les mutineries qui suivirent la désastreuse offensive Nivelle et ceci avec le minimum de pertes humaines. Il se préoccupe énormément du bien-être de la troupe et renoue un contact étroit avec les poilus qui avaient été ignorés par ses prédécesseurs. Il attend prudemment l'arrivée massive des Américains avant de lancer les ultimes offensives victorieuses. Par contre il désapprouve formellement l'armistice accordé aux Allemands par Foch et le haut commandement allié et aurait souhaité la poursuite de la guerre jusqu'à la capitulation de l'Allemagne. C'est ce souvenir qui le convaincra qu'un armistice est toujours préférable à une capitulation pour celui qui arrive à l'obtenir.

Au fond il manifeste, en toutes circonstances, un respect profond de la vie humaine, que ce soit de ses soldats, de ses compatriotes, de ses alliés. Cet homme, essu d'une famille de vieille origine paysanne, est profondément attaché à sa terre et manifeste un amour profond pour ses compatriotes. Il le montre dans tous ses écrits et discours, notamment le 17 juin 1940 : « En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude ». Marc Ferro dit fort justement : « Plusieurs fois Pétain évoque les souffrances des Français. On peut observer que de tous les hommes politiques dont on a le témoignage, il est bien le seul à en tenir compte, tout comme il avait été le seul, en 1914-1918, à prendre en considération personnellement la misère et la souffrance des combattants. Son aura lui venait de cette

sympathie pour les soldats qui faisait du Maréchal l'incarnation du pays réel » (77).

C'est certainement ce souci de protéger, dans toute la mesure du possible, ses compatriotes et surtout les prisonniers des exactions allemandes qui lui fera commettre ce que de nombreux auteurs considèrent comme une grande erreur, en novembre 1942, en refusant de partir en Afrique du Nord, alors que tout son entourage le lui conseillait vivement. De Gaulle lui-même dira à Rémy : « Je ne comprendrai jamais pourquoi le Maréchal n'est pas parti pour Alger au mois de novembre 1942. Les Français d'Algérie l'eussent acclamé, les Américains l'eussent embrassé, les Anglais auraient suivi, et nous, mon pauvre Remy, nous n'aurions pas pesé bien lourd dans la balance ! Le Maréchal serait rentré à Paris sur son cheval blanc » (268). Mais, outre ce désir de protection des Français de Métropole et des prisonniers, c'est également la présence de Darlan, dans lequel il avait confiance, à Alger qui l'a vraisemblablement déterminé à rester en France. Ensuite, après l'assassinat de Darlan le 24 décembre 1942, il sera trop tard. Il a confié au général Héring : « Si j'étais parti vous auriez eu le sort de la Pologne et les premières victimes eussent été nos prisonniers » (269). Il confia également au même général Héring : « Vous auriez vu après mon départ se constituer un gouvernement animé par Doriot, Déat et Darnand qui aurait déclaré la guerre à l'Angleterre. Les Français eussent naturellement refusé d'obéir, offrant ainsi aux Allemands le prétexte d'une impitoyable répression » (159). Il paraît donc certain que la décision du Maréchal de rester en métropole, dommageable au plan politique, a permis de freiner des Allemands alors maîtres de toute la France et de sauver de très nombreuses vies humaines. Ceci est confirmé par le grand historien, récemment décédé, F.G. Dreyfus : « Le choix du Maréchal, s'il n'empêche point l'occupation du territoire tout entier, évite aux Français sinon la polonisation, du moins la « belgisation » ou la « néerlandisation ». Au plan humain le choix du Maréchal a certainement sauvé des milliers de vies humaines. Au plan politique ce fut certainement une erreur » (224). Et Dreyfus affirme que, sans la décision du Maréchal, il n'aurait pas lui-même survécu à l'occupation.

C'est cette grande humanité de Pétain qui le différencie profondément de de Gaulle. Dans les écrits abondants du Général et dans ceux de ses mémorialistes les considérations d'humanité n'apparaissent guère. De Gaulle, confronté au spectacle des réfugiés encombrant les routes, n'a pas la moindre réaction de commisération : « Au spectacle de ce peuple éperdu et de cette déroute militaire, au récit de cette insolence méprisante de l'adversaire, je me sens soulevé d'une fureur sans bornes. Ah ! C'est trop bête ! La guerre commence infiniment mal. Il faut donc qu'elle

continue » (82).

Les écrits de Claude Guy, qui fut son officier d'ordonnance pendant cinq ans, juste après la guerre, sont accablants sur le manque d'humanité du Général : « Il est des mots que je ne lui ai jamais entendu prononcer : bonheur, tendresse, joie de vivre. [...] Je suis arrivé à la conclusion que, si ce qui l'entoure ne le touche pas, c'est parce qu'il ne se soucie guère de songer à ce qui l'entoure. Ce n'est que par accident que la partie vivante en lui entre tout à coup au contact d'une destinée individuelle. Tout ce qui autour de lui remue, respire, s'émeut, souffre, l'accable instinctivement d'ennui et relèverait volontiers à ses yeux du trivial. [] Lorsqu'il était au pouvoir, il m'a presque toujours traité – à part de rares exceptions – comme un stylo ou un bloc-notes. Dire adieu à X, Y ou Z, cela ne lui coûtait jamais, ni dans l'instant ni plus tard, l'apparence d'un regret. Qu'en était-il réellement ? On eût dit qu'il remplaçait un instrument par un autre. C'est tout. Pour lui les hommes, à niveau supposé égal, paraissaient interchangeable » (96).

Toujours selon C. Guy, de Gaulle n'aimait guère les Français, selon lui indignes de la France : « Je me rends compte aujourd'hui, dit-il, que ma confiance d'alors (de 1940) venait de ce que je n'avais pas éprouvé la profondeur de notre pourriture. Il n'est pas assez de dire qu'ils (les Français) sont pourris : cette pourriture, ils la recherchent, ils ne se sentent à l'aise qu'en son sein, il n'y a que le faisandé qui les attire. Il a répété bien souvent devant moi la phrase – Ah ! Que la France serait belle sans les Français » (96) !

D'ailleurs de Gaulle, apparemment peu affecté par le sort des Français, fait échouer, en Septembre 1940, un accord Pétain-Roosevelt destiné à alimenter les enfants de la zone libre en lait concentré (48) et demande à Churchill, dans un message du 12 octobre 1940, de contribuer à affamer le Gabon qui ne se rallie pas suffisamment vite à son mouvement (82). E. d'Astier constate : « Il n'aime pas les hommes ; il aime leur Histoire, surtout celle de la France » (199). A. Fabre-Luce confirme : « Les sentiments de Charles de Gaulle s'adressent surtout à des abstractions. La France n'est pas à ses yeux l'ensemble des Français, mais une entité qui ne saurait participer de leur médiocrité » (225). A. Chambon cite l'opinion lapidaire du résistant Jean Cavaillès après une entrevue avec de Gaulle : « Il n'est pas humain » (47). Son collaborateur, Pierre Brossolette, lui écrit en 1942 : « Vous avez des commissaires nationaux, vous en avez de bons ; vous avez des collaborateurs militaires, des bons collaborateurs militaires ; vous avez dans les services des hommes qui se sont volontairement réfugiés dans l'obscur ou le médiocre. Il faut que vous ayez envers eux des rapports humains, que vous sollicitiez leur

conseil, que vous preniez leur avis. Les grands chefs de gouvernement l'ont toujours fait » (47).

Le moins que l'on puisse dire est que tous ces témoignages, et il en existe d'autres très nombreux, ne traduisent pas une grande humanité chez le Général. Pétain, de même que Weygand, attachait à la vie de ses troupes, de ses compatriotes, des hommes en général, une importance qu'était loin de partager de Gaulle, enfermé dans des abstractions et des rêves de pouvoir (voir chapitre IX). Alors que tout combattant, la plupart du temps civil mobilisé et non militaire de carrière, mort inutilement dans un combat sans espoir, chagrinait profondément les deux premiers, de Gaulle, en juin 1940, soutenait les propositions jusqu'aboutistes de Churchill, la défense acharnée des villes entraînant leur destruction, la mise en place de guérillas et autres sources potentielles de milliers de morts supplémentaires sans la moindre perspective, pour autant, de changer le cours de la guerre. Mais Churchill était un Anglais voulant absolument gagner du temps pour son pays et souhaitant que les morts français, quel que soit leur nombre, entraînent le minimum de morts britanniques. Tel n'était pas le cas de de Gaulle.

Dans tous ses discours londoniens, de Gaulle n'a jamais un mot pour les souffrances des combattants et pour les morts de la Bataille de France. Dans son discours du 8 juillet, justifiant Mers-el-Kébir, il ne manifeste pas la moindre compassion pour les 1 297 marins français morts sous les obus anglais. Il ne cite les prisonniers français en Allemagne que pour tenter d'en faire porter la responsabilité au gouvernement Pétain alors que, dans la solution qu'il aurait souhaitée, à savoir le départ du gouvernement hors de France pour poursuivre la lutte, entraînant forcément la capitulation de l'armée française, le nombre de ces prisonniers aurait été beaucoup plus élevé et leur traitement par les Allemands considérablement moins clément.

Nous vivons maintenant une période dans laquelle, au moins dans le monde occidental, la vie humaine a enfin pris une importance considérable. Les dizaines de millions de morts dus au nazisme, au stalinisme, au maoïsme et à d'autres monstruosité qui ont marqué le XXème siècle sont heureusement derrière nous, du moins pouvons-nous l'espérer. On a même inventé le concept « d'ingérence humanitaire » pour éviter la répétition de semblables excès. La peine de mort a été abolie dans de très nombreux pays, dont le nôtre. Toutes les armées modernes sont très soucieuses de réduire au maximum les inévitables pertes humaines au combat, qu'elles soient civiles ou militaires. C'est un souci constant du commandement. Comme le disait déjà l'amiral

Auphan : « Pour des chefs respectueux de la vie humaine, la guerre est une économie de forces, une supputation continuelle entre l'intérêt d'un but qu'on se propose d'atteindre et le nombre d'hommes à sacrifier pour cela » (17). Tout « dommage collatéral » (cruel euphémisme très à la mode pour qualifier les victimes innocentes d'opérations militaires souvent mal menées) est l'objet, et c'est heureux, d'un battage médiatique. Dans cet ordre d'idées on peut dire que Pétain et Weygand, très soucieux de la vie de leurs troupes et de leurs concitoyens, sont des précurseurs des chefs militaires du XXI^e siècle alors que le jusqu'aboutiste de Gaulle, indifférent au facteur humain, ressemblerait beaucoup plus à un homme du XIX^e siècle.

D'ailleurs Pétain était opposé à la peine de mort pour motif politique. Les gaullistes lui ont reproché de nombreuses peines de mort qui auraient été prononcées à leur encontre par les tribunaux de Vichy (environ une vingtaine dont seize prononcées par la Cour Martiale de Gannat) (157). C'est oublier que ces condamnations, indispensables pour le respect des conventions d'armistice, étaient faites par contumace et étaient donc, selon le droit français, non exécutable avant un nouveau jugement. À notre connaissance, moins de quarante condamnations à mort, autres que celles ayant trait à des crimes de droit commun, n'ont pas bénéficié de la grâce du Maréchal et ont été exécutées entre juillet 1940 et novembre 1942. Parmi ces exécutions la plus grande partie, soit vingt-neuf, concernait des espions allemands capturés en zone libre et en Afrique du Nord (43) (le gouvernement du Maréchal n'avait pas oublié que l'armistice ne mettait pas fin à l'état de guerre !) et six les condamnations, certes épouvantables, d'innocents par les Sections Spéciales, puis par le Tribunal d'État, en 1941, pour éviter l'exécution par les nazis d'un grand nombre d'otages à la suite de l'assassinat par un communiste, le futur colonel Fabien, devenu subitement anti-allemand après le début de la campagne de Russie, de l'aspirant Moser suivi de plusieurs autres assassinats de militaires allemands. Pas une seule ne concernait des partisans du général de Gaulle. Dans une période où la vie humaine comptait si peu c'est quand même une rare performance généralement oubliée. Nous n'évoquons pas l'année 1944 au cours de laquelle la France connut une véritable guerre civile entre milice et résistance, surtout communiste, sous l'œil goguenard des Allemands, le Maréchal ayant perdu depuis la fin de 1942 l'essentiel de son pouvoir. Le très documenté *Atlas historique de la France pendant la seconde guerre mondiale*, coédité par Fayard et le ministère de la Défense (200), confirme le chiffre cité ci-dessus et recense douze condamnations à mort du gouvernement de Vichy, exécutées entre juillet 1940 et décembre 1943, avant l'instauration de cours martiales en janvier 1944 qui

prononceront environ 200 peines de mort exécutées immédiatement.

Le successeur du Maréchal, qui n'avait pourtant plus les Allemands sur le dos, fut beaucoup moins magnanime que son prédécesseur : le général de Gaulle reconnaît, dans ses Mémoires, avoir refusé de gracier 768 Français condamnés par les juridictions d'exception qu'il avait mises en place à la Libération et qui furent envoyés devant les pelotons d'exécution, soit beaucoup plus que les 486 exécutions d'Allemands ordonnées par les juridictions militaires alliées (sur un total de 794 condamnations à mort). Pourtant ces dernières jugeaient les plus grands criminels de guerre nazis, responsables des pires atrocités, de millions de morts et de la « solution finale ». Le Général refusa même de gracier des condamnés pour délit d'opinion, par exemple les écrivains R. Brasillach et P. Chack qui, de nos jours, auraient subi tout au plus une amende et une peine de prison avec sursis. Mais ceci ne couvre, pourtant, qu'une très faible partie des morts français entraînés par la Libération, du fait d'exécutions sommaires pour la plupart, et pour lesquels les chiffres sont extrêmement divergents : de 10 842 (de Gaulle) à 105 000 (A. Tixier) en passant par les 20 000 de F.G. Dreyfus, les 30 000 à 40 000 de Robert Aron, les 20 000 à 40 000 de H. Amouroux, les 50 000, dans le seul Midi, de l'Américain D. Robinson et les 97 000 de F. Mitterrand (cités en 1948). Nul ne saura jamais le chiffre exact, mais la seule certitude est qu'il y en eût beaucoup, beaucoup trop, et qu'il faut remonter à trois périodes bien peu glorieuses de l'Histoire de France, la Saint-Barthélemy, les excès de la Convention et la Commune de Paris pour trouver de tels carnages de Français par d'autres Français ! Et il paraît difficile d'exonérer le chef réel du pays à ce moment, le général de Gaulle, de ces massacres.

Il est d'ailleurs intéressant de comparer les réactions du Général avec celles d'un homme si décrié par ailleurs, Pierre Laval. Le 27 août 1941 ce dernier est grièvement blessé, avec Marcel Déat, dans un attentat perpétré par le jeune Paul Collette. Il conservera d'ailleurs une balle qui s'était logée si près du cœur qu'elle ne put jamais être extraite. Toutefois, sur demande de Laval, Collette sera gracié par le Maréchal et vivra jusqu'en 1988. Le 22 août 1962 le général de Gaulle sera la cible d'un attentat au Petit-Clamart dont il sortira indemne, et qui ne fera aucune victime. Le cerveau de l'attentat, le lieutenant-colonel Bastien-Thiry, officier de grande valeur par ailleurs, ayant été condamné à mort, le Général refusera de le gracier et le laissera exécuter. Le pauvre Bastien-Thiry n'aura guère eu de chance car, moins de vingt ans plus tard, Robert Badinter fera voter par le Parlement, fort heureusement, la suppression de la peine de mort.

Il faut dire deux mots des convictions du Maréchal en matière de politique étrangère.

De très nombreux témoignages attestent qu'il déteste les Allemands. Contrairement à ce qu'ont affirmé de nombreux auteurs, il n'a jamais cru à la victoire allemande. Le 9 juin 1940 il déclare au député Miellat qu'il ne doute pas que la maîtrise de la mer ne doive en fin de compte, après un délai peut-être très long, assurer encore une fois la victoire de l'Angleterre (90). C. Gounelle dit : « Pétain ne croyait pas en la victoire allemande. Il voulait gagner du temps. Il confie à son ami Henri Lémery, au cours d'une promenade en 1940 : « Les Anglais ne comprennent pas et les Américains ne seront prêts que dans quatre ans. D'ici là il faut que la France vive. C'est toute ma politique » » (239). D'ailleurs, dès le 16 juin, deux jours avant l'appel de de Gaulle, il dit à A. Rivaud : « Il y en a pour longtemps. Les Américains gagneront comme en 1918. Il faut tenir jusque là » (248). Le 19 juin, lors des rencontres franco-britanniques, il affirme au ministre britannique de la Marine, Alexander, sa conviction que l'Angleterre n'aura pas beaucoup de mal à repousser un éventuel débarquement allemand (254). Sa conviction est remarquable à un moment où, tétanisés par le rouleau compresseur allemand, bien peu d'observateurs auraient parié sur une victoire finale britannique.

Sauf à de très rares occasions (O. Abetz en décembre 1940, le docteur Achenbach en février 1942) aucun Allemand ne sera invité à sa table et, par ailleurs, dans toutes ses conversations privées, il les appelle toujours les « boches ». Il a profondément conscience que l'armistice ne met pas fin à l'état de guerre et que les Allemands restent les ennemis. P. Masson écrit : « La revanche est à l'ordre du jour. C'est ce que souligne le chef de l'État en juillet 1941 lors d'une visite à Saint-Cyr, devant la nouvelle promotion « Maréchal Pétain », en dehors de la présence de tout journaliste. En tant que « grand ancien », le Maréchal déclare que les Allemands demeurent l'ennemi et que sa politique s'inspire de celle de la Prusse après Iéna. Il demande au général commandant de l'école de former ses élèves en vue de cette revanche, en les rendant aptes en particulier aux combats de guérilla « qui ont contribué à la défaite des troupes impériales en Espagne » » (126).

S'agissant des Anglo-saxons, Pétain se méfie beaucoup des Anglais dont l'attitude dans le fonctionnement des alliances franco-britanniques lui a toujours paru fluctuante. Les réactions britanniques au cours des mois de mai, juin et juillet 1940 n'ont guère dû contribuer à modifier cette opinion. Par contre il voue un véritable culte aux États-Unis. Il a été remarquablement reçu outre Atlantique entre les deux guerres et a conservé de forts liens d'amitié avec le général Pershing, commandant

des troupes américaines en 1918. Dans les circonstances dramatiques que traverse la France, il n'a pas (et ne peut pas avoir) de ligne politique très précise, mais un principe auquel il ne dérogera jamais : « En aucun cas je ne déclarerai la guerre aux Anglais, en aucun cas je ne me séparerai des Américains ».

Au point de vue de la pensée militaire, Pétain était-il un homme d'un autre temps, crispé dans des doctrines militaires surannées basées exclusivement sur la défense statique et la guerre de tranchées comme ses adversaires l'ont laissé entendre ? Il semblerait que ceci soit complètement faux.

De nombreux auteurs qui ont abordé ce sujet se contentent, le plus souvent, de citer deux textes dans lesquels le Maréchal a abordé ce domaine : En 1934, Pétain, alors ministre de la guerre, déclare devant la commission sénatoriale de l'armée : « La forêt des Ardennes est impénétrable, si l'on y prend quelques dispositions spéciales » (173). Or, généralement, la première partie de la phrase est citée et la deuxième omise. Dans l'esprit du Maréchal il s'agissait bien de l'érection de fortifications qui ont été par la suite complètement oubliées. Par ailleurs, en 1938, le Maréchal, après de longues hésitations, préface le livre du général Chauvineau *Une invasion est-elle encore possible ?* qui paraît en 1939. Dans cette préface, d'ailleurs rédigée assez maladroitement, Pétain approuve l'idée de « front continu », essentiellement défensif, et utilisé au début d'un conflit. Doctrine périmée, directement issue de la guerre 1914-1918 et traduisant un défaitisme intégral, lui a-t-on reproché. Mais on oublie que, dans la même préface il affirme : « L'on ne peut étudier les opérations terrestres isolément ; il faut les étudier en relation avec les possibilités de l'armée de l'Air. Grâce à l'aviation, à sa mobilité foudroyante, la situation peut changer avec la vitesse de l'éclair. Pour faire face à ces variations subites la décision d'un seul chef est nécessaire » (248).

Par contre on oublie généralement que Pétain a préfacé de nombreux autres ouvrages : En 1933, il préface *Défense antiaérienne*, livre du général britannique Ashmore, en 1934 la *Doctrine de guerre* du général Douhet, en 1935 *La guerre moderne* du général Sikorski. Dans toutes ces préfaces il affirme le rôle nouveau et capital de l'aviation. Encore en 1935, à l'occasion d'un discours prononcé à l'Ecole de Guerre et dans un article paru dans la *Revue des Deux Mondes* il insiste sur l'importance de l'aviation et des blindés dans la guerre future et met en garde contre le réarmement allemand.

En 1939, dans un discours à l'Ecole libre des sciences politiques, il souligne : « Le fait nouveau c'est l'apparition de l'avion. Par la conquête de l'espace, l'homme a changé le caractère millénaire de la guerre. Désormais le champ de bataille s'étend à tout le territoire et à toutes les mers des nations en lutte » (248). On croirait lire le général de Gaulle ! H. Lottman estime que « il semble bien que Pétain ne partageait pas la foi dans la guerre de blindés modernes que prônaient Paul Reynaud et son conseiller militaire, Charles de Gaulle, mais on peut aussi avancer que ces deux hommes ne se préoccupaient pas autant que lui de la guerre aérienne. La guerre aurait-elle évolué différemment si l'on avait mieux écouté les plaidoyers de Pétain en faveur d'une aviation offensive puissante et d'un commandement unifié afin d'utiliser celle-ci au maximum de ses possibilités ? Cette question est au moins aussi intéressante que toutes celles qui ont été posées » (124).

Effectivement il semblerait que Pétain soit un des rares responsables militaires à avoir eu une vision prémonitoire du rôle de l'aviation. Celle-ci fut renforcée par ses fonctions, de 1931 à 1933, d'Inspecteur général de la Défense Aérienne du Territoire (D.A.T.). C'est là qu'il constate que nul n'avait prévu d'aviation de chasse pour cette D.A.T. qui n'était assurée que par une D.C.A. dans l'enfance et par la Défense Passive (31). Il fait alors de grands efforts pour obtenir des crédits supplémentaires, continués en 1934 lors de son passage au gouvernement comme ministre de la Défense. À cette occasion il augmente les crédits des armées et fait voter un crédit de près d'un milliard de francs, hors budget, pour permettre la mise en route du rééquipement de l'aviation. Il commence à alerter le gouvernement sur le réarmement de l'Allemagne qui avait commencé avant même la prise de pouvoir de Hitler.

À partir de 1935 le Maréchal n'a plus de fonction exécutive et fait seulement partie du Conseil supérieur de la Défense nationale. Bien qu'il assiste régulièrement aux réunions de cet organisme il n'est plus guère consulté. Par exemple, « lors de la réoccupation de la rive gauche du Rhin par Hitler, en mars 1936, il ne fut consulté ni par le Président de la République, ni par le Président du Conseil, ni par aucun ministre, ni par Gamelin. Le glorieux vainqueur de Verdun se transformait en statue respectée » (31). Toutefois, de 1935 à 1939, le Maréchal ne cesse pas de tirer la sonnette d'alarme sur les immenses dangers du réarmement allemand. En 1937, au cours d'un déjeuner auquel assiste J. Carcopino, « d'après des renseignements de première main qui lui étaient parvenus d'outre-Rhin, il avait voulu nous mettre en garde contre la rapidité et l'ampleur du réarmement allemand » (43). En 1938, par des articles de presse et plusieurs discours devant des anciens combattants, Pétain entame une campagne de sensibilisation de la population au danger du

réarmement allemand. Mais pour Daladier, qui a remplacé Blum à la tête du gouvernement en avril 1938, les interventions du Maréchal attribuent implicitement le déclin militaire de la France aux idéologies pacifistes dont les partis de gauche ont été les apôtres et il intervient pour les faire cesser (248).

Les possibilités d'action très limitées de Pétain avant 1935, quand il participait au pouvoir civil et militaire, sont parfaitement soulignées par J. Carcopino : « Personne d'entre nous n'attribuait au Maréchal la moindre part de responsabilité dans l'inégale situation (entre la France et l'Allemagne) qu'il nous avait dépeinte (en 1937) sous de si cruelles couleurs. Nous n'ignorions pas en effet que, dans le moment où il avait géré le ministère de la guerre, entre février et novembre 1934, Hitler n'avait encore violé le traité de Versailles, ni par la création d'une aviation militaire (9 mars 1935), ni par l'établissement du service militaire obligatoire (16 mars 1935), ni surtout par la réoccupation armée de la Rhénanie (6 mars 1936), et que, par conséquent, aucun gouvernement n'aurait pu, à cette date, proposer au Parlement un programme d'armement intensif, en face d'une Allemagne officiellement désarmée, sans être renversé immédiatement » (43). En effet ce n'est qu'à partir de 1935 que la France et l'Angleterre se rendent gravement coupables d'immobilisme militaire, au moment où le Maréchal n'est plus aux affaires.

En conclusion la pensée militaire du Maréchal semble avoir été très moderne pour son temps : il prônait, en temps de guerre, un commandement en chef coiffant l'aviation et l'armée de terre. La marine aurait conservé son aéronavale et l'armée de terre aurait gardé sous son commandement direct une partie des forces aériennes, essentiellement d'observation et de reconnaissance. Les autres forces aériennes auraient constitué une aviation d'attaque puissante. En somme, à part l'indépendance de la marine, une organisation très proche de celle de notre armée actuelle avec son chef d'état-major des Armées, coiffant les états-majors de l'armée de terre, celle-ci possédant son A.L.A.T (aviation légère de l'armée de terre), de l'armée de l'air et de la marine.

VERS L'ARMISTICE

JOURNÉE DU 17 JUIN / Dès la désignation du nouveau gouvernement, vers minuit, un Conseil des ministres d'une dizaine de minutes prend la décision de demander à l'Allemagne ses conditions d'armistice. Sur proposition du Maréchal la filière espagnole est retenue

pour transmettre la demande aux Allemands.

Immédiatement, en présence de F. Charles-Roux, P. Baudouin, nouveau ministre des Affaires étrangères, reçoit l'ambassadeur d'Espagne, M. de Lequerica, et le charge de transmettre la demande d'armistice. Plus tard une polémique surgira sur les termes employés par Baudouin dans sa demande de cessation des hostilités. En effet, dans le télégramme envoyé par Lequerica à son gouvernement immédiatement après son entrevue avec Baudouin, l'ambassadeur affirme : « Le gouvernement français prie le gouvernement espagnol d'agir aussi rapidement que possible auprès du gouvernement allemand, en vue de la cessation des hostilités et de demander des conditions de paix » (9). Or Baudouin et Charles-Roux affirment n'avoir demandé que les conditions d'armistice. Lequerica a-t-il mal interprété la pensée de Baudouin qui, d'après Charles-Roux, aurait employé une fois un mot pour l'autre, nous ne le savons pas (49). De toute façon Hitler n'était disposé à discuter que de conditions d'armistice.

Baudouin reçoit ensuite l'ambassadeur des Etats-Unis Biddle. Il l'assure que la demande d'armistice était impérative, que la France refusera toute clause contraire à son honneur et à sa dignité et que la flotte ne sera jamais livrée à l'Allemagne. Baudouin reçoit alors Campbell, l'ambassadeur d'Angleterre. « Je lui annonce, dit Baudouin, la décision prise et la démarche que je viens de faire. Rien ne doit être changé dans la solidarité finale franco-britannique. Je demande à l'Angleterre d'examiner la décision française, non pas avec l'esprit étroit d'un juriste, mais avec la compassion d'un ami qui voit son ami exsangue et piétiné sans pouvoir lui porter secours. Je donne l'assurance que jamais le gouvernement français ne livrera totalité ou partie de la flotte de guerre. L'amiral Darlan a pris toutes ses dispositions dans ce sens. La sécheresse de notre colloque nocturne fut atroce. La raideur britannique ne suffisait pas à expliquer sa retenue. Son regard froid dissimulait mal une réserve hautaine. Comment espérer que cet ambassadeur pourra dans les jours qui viennent, m'aider à sauver ce qui reste de l'amitié franco-britannique » (21) ? Baudouin affirme que Campbell ne mentionne aucune exigence britannique concernant la flotte française. Ceci est confirmé par Charles-Roux qui semble avoir été moins choqué que Baudouin de l'attitude de l'ambassadeur.

Juste avant le Conseil des ministres, qui doit se tenir à 10h00, Campbell rencontre le Maréchal. Ce dernier « donne à l'ambassadeur l'assurance solennelle que la flotte ne sera jamais livrée. Campbell fait remarquer que la France sera dans une « position intolérable » lorsque les Allemands réclameront la flotte. Il est donc « absolument essentiel » que

celle-ci soit placée sous contrôle britannique » (208). Mais, contrairement à ce que prétendra Churchill par la suite, il ne cite pas les deux télégrammes du 16 juin. Benoist-Méchin confirme ce fait important : après le retrait des deux télégrammes du 16 juin donnant une autorisation conditionnelle de demande d'armistice, « au moment où le Maréchal et ses ministres demandent aux Allemands leurs conditions d'armistice, aucune exigence anglaise concernant notre flotte n'a été officiellement présentée au gouvernement français » (25).

Avant le Conseil des ministres, Baudouin se rend compte que, dans la confusion de la nuit précédente, on a oublié d'adresser une demande d'armistice aux Italiens. Il convoque donc le Nonce apostolique (ambassadeur du Vatican), Mgr Valerio Valeri, et le charge de cette demande.

Le Conseil se réunit à dix heures sous la présidence d'Albert Lebrun. Baudouin rend compte de ses entretiens de la nuit puis du matin. Le Conseil approuve sa politique de maintien de bonnes relations avec les Anglo-saxons. Il envoie d'ailleurs une note au secrétaire d'État américain Cordell Hull confirmant que la France refusera toute condition d'armistice inacceptable.

Le général Weygand effectue ensuite avec Sir R. Campbell un échange de lettres consacrant « le transfert du gouvernement français au gouvernement anglais du bénéfice et des charges de tous les contrats de fourniture, de quelque nature qu'ils soient, actuellement en cours, à son profit direct ou indirect, aux États-Unis ». Par ailleurs il donne l'ordre de détourner sur l'Angleterre tous les bateaux se trouvant en mer qui apportaient en France du matériel de guerre (193). Grâce à cette initiative ce sont 27 navires chargés d'armes destinées à la France qui iront vers les ports britanniques entre fin juin et début août (4). Il semblerait que ce transfert de contrats ne fasse qu'officialiser une initiative du colonel Jacquin, chef de la Commission française d'achats aux États-Unis, qui, agissant de sa propre autorité, revend le matin même aux Anglais tous les contrats d'achat français passés aux États-Unis, certains portant sur des dizaines de milliards de francs (25).

À 12h30 le Maréchal lit à la radio le message suivant :

Français,

À l'appel de M. le Président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée qui lutte avec un héroïsme digne de

ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes ; sûr que par sa magnifique résistance, elle a rempli ses devoirs vis-à-vis de nos alliés ; sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la Patrie.

C'est avec une émotion intense que les Français écoutent ces paroles. D'un bout à l'autre du pays, dans les villes et sur les routes, une longue clameur s'élève : « Fini ! C'est fini ! Le cauchemar est terminé ! » La nouvelle vole de bouche en bouche et s'enfle comme une houle. Dans les villes, la foule des réfugiés massée devant les Préfectures acclame le Maréchal (25).

Tout le monde est unanime pour reconnaître que, quelle que soit l'émotion suscitée par ce discours, l'expression « il faut cesser le combat » était catastrophique. La phrase prévue initialement était-elle « il faut tenter de cesser le combat » et le Maréchal a-t-il sauté involontairement un bout de phrase ? Ou bien n'a-t-il pas eu conscience de l'impropriété de sa formulation ? Nous ne le savons pas. D'ailleurs les mémorialistes divergent sur la préparation de ce discours. Pour Benoist-Méchin il a été écrit par le Maréchal à la fin du Conseil (25). Baudouin et Weygand ne se souviennent pas en avoir eu connaissance avant sa diffusion. Par contre Bouthillier croit se souvenir qu'il a été soumis au Conseil dans la matinée (37). Enfin le président Lebrun cite le texte modifié communiqué à la presse : « Il faut tenter de cesser le combat » (117). Baudouin se rend immédiatement compte de cet impair et, dans le communiqué de presse, remplace la première phrase par la seconde. Par ailleurs il explicite le discours du Maréchal dans une allocution radiodiffusée prononcée à 20h30.

Mais le mal est fait et il est grand. L'allocution du Maréchal a été interprétée partout comme un cessez-le-feu immédiat. Un flottement mortel en est résulté parmi nos soldats. Dans l'après-midi, le général

Georges informe le général Weygand que c'est par régiments entiers que nos troupes cessent de combattre ayant pris la phrase du Maréchal à la lettre. L'expression malheureuse de Pétain a également un grand retentissement auprès de nos alliés. Comme cela a été évoqué, c'est vraisemblablement une des raisons du changement d'attitude de Churchill vis-à-vis de la France entre le 16 et le 17 juin. Par ailleurs Roosevelt, qui manifestait en début de matinée une grande compréhension sur la nécessité pour la France de conclure l'armistice, ordonne à son secrétaire d'État au Trésor de bloquer les avoirs français aux États-Unis.

Dans l'après-midi, Sir R. Campbell vient remettre à Baudouin les deux télégrammes de Churchill sur l'acceptation de la demande d'armistice par les Anglais qui avaient été envoyés puis retirés la veille.

Au cours de la journée intervient un évènement tragi-comique. Georges Mandel est arrêté alors qu'il est en train de déjeuner. Ses multiples conciliabules et les propos sarcastiques qu'il tient à l'égard du Maréchal ont fait croire qu'il préparait un coup de force contre le gouvernement, de connivence avec le général Bührer, chef d'Etat-major des troupes coloniales. Cette arrestation est faite sur les ordres de R. Alibert, sous-secrétaire d'État à la Présidence du Conseil. Après enquête, il s'avère que l'arrestation a été faite sur la foi de rumeurs incontrôlées, propagées par un journaliste en mal de copie. Le Maréchal fait immédiatement relâcher Mandel. Mais celui-ci exige des excuses écrites du Maréchal et les obtient.

JOURNÉE DU 18 JUIN / À 11 heures le Conseil des ministres se réunit à la Préfecture sous la présidence de M. Lebrun. Le Conseil prend connaissance d'un message du secrétaire d'État américain Cordell Hull s'inquiétant du sort de la flotte française et concluant : « Si le gouvernement français permettait à la flotte française d'être livrée à l'Allemagne, il perdrait, d'une façon permanente l'amitié et la bienveillance du gouvernement des États-Unis ». Darlan se montre fort irrité du ton comminatoire de ce message qui a l'air de mettre en doute sa promesse de saborder la flotte plutôt que de la livrer à l'ennemi.

Le général Weygand donne des détails dramatiques sur l'état de l'armée qui est non seulement disloquée, mais aussi dissociée. Toute résistance a pratiquement cessé. La débandade commence. « C'est ce que je craignais, dit Weygand. Nous avons été très coupables en retardant la demande d'armistice » (21). Le Conseil se prononce à l'unanimité contre la remise d'un bâtiment quelconque de notre flotte militaire à

l'Allemagne ou à l'Italie, quelles que puissent être les conséquences de ce refus. Il est décidé une fois pour toutes que si l'Allemagne demande un seul navire, tout armistice est impossible « Dans ce cas, dit le Maréchal, je resterai sur le sol français et l'ennemi me fera prisonnier » (21). P. Masson confirme : « En entrant dans le nouveau gouvernement. Darlan obtient l'assurance que la flotte, contrairement à celle de l'Allemagne en 1918, ne sera pas livrée. En échange il semble certain que le Maréchal lui ait demandé de maintenir la marine sous son autorité et de ne pas l'envoyer en Grande-Bretagne. À la veille de négocier avec l'adversaire, la flotte constitue pour Pétain un atout majeur. Aussi Darlan est-il amené à préciser, à partir du 17 juin, que la ligne de repli des navires de combat français est l'Afrique » (254)

Dès la sortie du Conseil Baudouin télégraphie immédiatement cette résolution à notre ambassadeur Corbin pour qu'il la communique officiellement au gouvernement anglais. Il reçoit également l'ambassadeur Campbell, qui attendait la fin du Conseil, et le prie de transmettre à M. Churchill les assurances les plus solennelles du gouvernement français qu'aucun élément de notre flotte ne sera utilisé par l'Allemagne. Il ajoute que l'engagement du gouvernement français est sans aucune réserve et définitif. Baudouin porte également cette résolution à l'attention de l'ambassadeur américain Biddle. C'est à l'issue de la réunion avec Baudouin que Campbell rassure Churchill sur le sort de la flotte française : « Le Conseil des ministres, m'a-t-on dit, estime que la France met son point d'honneur à ne vouloir recevoir les termes de l'armistice que pendant que son armée et sa flotte combattent encore. Il a décidé à l'unanimité que la condition exigeant la reddition de la flotte serait rejetée et que la lutte se poursuivrait dans ce cas aussi longtemps que cela serait possible. Avant que l'armée ne capitule, la flotte rallierait alors les Britanniques ou, en dernier ressort, exécuterait les ordres déjà donnés de se saborder » (97).

À l'issue du Conseil le Maréchal demande à Baudouin son avis sur la nomination éventuelle de Paul Reynaud comme ambassadeur à Washington. Baudouin approuve l'idée, qu'il trouve excellente, d'envoyer auprès de Président Roosevelt une personnalité dans laquelle celui-ci a confiance dans le but de sauvegarder coûte que coûte l'amitié traditionnelle franco-américaine. Après déjeuner Pétain demande officiellement à Reynaud d'accepter l'ambassade de Washington. Ce dernier donne son acceptation de principe, mais demande quelques jours de réflexion. Il ne faut pas oublier en effet le « mini complot » qu'il a organisé avec les présidents Lebrun, Herriot et Jeanneney et qui prévoit son retour à la direction du gouvernement en cas d'échec, prévisible selon lui, de la demande d'armistice. Il ne désire donc pas s'éloigner de

France avant d'être certain du sort de l'armistice. Il reconnaît lui-même dans ses Mémoires : « Je restais en contact avec Baudouin pour être informé parce que je comptais reprendre le pouvoir » (160).

Au cours de cette journée du 18 juin une question commence à agiter toute la classe politique : faut-il ou non transférer le gouvernement en Afrique du Nord ? Les présidents Herriot et Jeanneney, favorables à cette solution, craignent que la majorité des nombreux députés et sénateurs présents à Bordeaux refusent d'approuver ce départ. Aussi persistent-ils à ne provoquer aucune réunion des Assemblées. Mais une agitation politicienne s'empare alors des parlementaires. Les députés et sénateurs favorables au départ se retrouvent dans les antichambres des deux Présidents, alors que ceux qui souhaitent le maintien du gouvernement en France se regroupent autour de Laval et de Marquet, maire de Bordeaux. « Ainsi se forme peu à peu, écrit Montigny, par suite de la carence du président du Sénat et du président de la Chambre, une sorte de Commune bordelaise qui va peser, d'une manière décisive, sur la suite des évènements » (134).

Pour clarifier la situation Lebrun réunit dans son bureau, à 12h30, le Maréchal et les présidents Herriot et Jeanneney. La question débattue est de décider si le gouvernement doit rester en France ou partir en Afrique du Nord ? MM. Jeanneney et Herriot plaident pour le départ. Le Maréchal s'y refuse. Chacun maintient ses positions et aucune décision n'est prise. Dans l'après-midi Herriot et Jeanneney refont le siège de Lebrun et le convainquent d'une solution mixte : Une partie du gouvernement avec le Maréchal à sa tête resterait en France et une autre partie du gouvernement, dirigée par C. Chautemps, avec une délégation de pouvoir du Maréchal, partirait en Afrique du Nord. Une nouvelle réunion se tient alors à 17 heures entre Lebrun, Herriot, Jeanneney, le Maréchal et Alibert. Au début le Maréchal maintient son point de vue. Mais le président Lebrun insiste fortement sur la scission gouvernementale et sur son propre départ par Perpignan. Le Maréchal commence à être très irrité de ces discussions interminables. Qu'ils partent donc, tous ces personnages qui se croient si importants et qui ne sont capables, à ses yeux, ni de mettre fin à la guerre, faute d'autorité, ni de la poursuivre faute de moyens ! « Si certains hésitent à partir, dit-il, parce qu'ils craignent d'être traités de fuyards, je leur donnerai l'ordre de s'en aller » (25). Tout en maintenant son refus de partir, le Maréchal finit donc par accepter le principe de la scission. Il délèguera ses pouvoirs au vice-président Chautemps qui emmènera avec lui les ministres de son choix. À la suite de cet entretien le Maréchal prie C. Chautemps de venir s'entretenir avec lui le lendemain.

L'amiral Darlan, chargé d'organiser le départ, met à la disposition des parlementaires le paquebot *Massilia* qui se trouve sous pression à l'embouchure de la Gironde.

Dés la fin de la réunion, P. Laval se précipite chez le Maréchal et lui présente les dangers de la solution de scission du gouvernement. « Réaliser cette combinaison, lui dit Laval, serait permettre l'évasion du véritable gouvernement. Celui-ci, une fois parti, vous laissera sans forces, dénué de pouvoirs réels, privé des Sceaux de France, hors d'état, en droit comme en fait, de gouverner une France à l'abandon, en présence d'un ennemi décidé à l'occuper toute entière. Ainsi l'armistice risquera d'être rejeté, à quelque condition qu'il soit offert. Ce sera la continuation de la guerre dans des conditions atroces pour l'ensemble du pays. Pourquoi détruisez-vous d'un coup les efforts des derniers jours pour mettre enfin un terme aux souffrances des Français » (25) ?

Un peu plus tard Baudouin expose les mêmes arguments au Maréchal. Il faut reconnaître, avec du recul, que cette solution de scission du gouvernement était une idée très saugrenue. Il est à peu près certain que jamais les Allemands n'auraient accepté de conclure l'armistice dans les mêmes conditions, et même dans quelques conditions que ce soit, avec un gouvernement français fractionné. Il suffit de se référer au chapitre VII sur l'inévitable armistice pour percevoir tous les risques que ce fractionnement faisait courir. En l'occurrence, Laval et Baudouin avaient raison et le Maréchal, après l'échec prévisible de l'armistice, se serait trouvé seul et sans pouvoir dans une France entièrement occupée, les Allemands seraient très vraisemblablement passés en Afrique du Nord et la catastrophe stratégique décrite au chapitre VII aurait alors eu lieu. Seule l'inexpérience politique du Maréchal a pu entraîner son acquiescement à une solution aussi boiteuse, qui pourtant avait été envisagée par Reynaud et Churchill.

Le général Noguès, commandant en chef en Afrique du Nord, envoie un message dans lequel il demande « avec une respectueuse, mais brûlante insistance, au gouvernement, au nom des intérêts les plus vitaux de notre pays, de venir poursuivre ou de laisser poursuivre la lutte dans l'Afrique du Nord, s'il n'est plus possible de le faire sur le continent » (25). Le général Weygand demande alors à Noguès de venir à Bordeaux expliquer ses positions.

C'est également ce 18 juin que les Allemands arrivent en vue des grands ports de l'Atlantique. La marine effectue alors, en urgence, une extraordinaire opération d'évacuation de tous les bâtiments qui se trouvent dans ces ports. Par exemple à Brest toute la journée sera employée à faire appareiller des dizaines de bâtiments, le plus important

étant le *Richelieu*. Tous les bâtiments hors d'état d'appareiller sont sabordés ou sabotés. Les installations de l'arsenal sont sabotées. À Saint-Nazaire le *Jean Bart*, en achèvement, parvient à appareiller dans des conditions extraordinairement difficiles. Les Allemands ne parviendront pas à saisir le moindre bâtiment français. Comment Churchill pourra-t-il se permettre d'écrire, dans ses Mémoires, la contre-vérité suivante : « Aucun navire de guerre français ne bougea pour se mettre hors de portée des troupes allemandes qui avançaient rapidement » (56) ? Mais le *Richelieu* et le *Jean Bart* partent respectivement vers Dakar et Casablanca alors qu'il semblerait que, le 15 juin, les amiraux Darlan et Auphan avaient laissé entendre aux Britanniques qu'ils se réfugieraient en Angleterre (216-254). Ceci n'a pas dû améliorer la hargne de Churchill contre le gouvernement Pétain et la marine française.

La tâche accomplie par les dirigeants de la marine est d'autant plus remarquable qu'aux évacuations françaises se superposent de nombreuses évacuations britanniques. En effet, en dix jours, du 15 au 25 juin, 160 000 hommes, dont des Polonais et des Tchèques, ainsi que de nombreux matériels seront évacués de France par la marine britannique dans l'opération *Aerial* (C. Huan – *Chronique d'Histoire Maritime* – 12/2007).

Ce même 18 juin se tient à Munich une très importante réunion entre Hitler, Mussolini et leurs états-majors. Les deux dirigeants débattent de la demande d'armistice qui vient d'être faite par la France. Mussolini voudrait que l'Allemagne et l'Italie signent avec la France un armistice commun ce que refuse Hitler. Par ailleurs Mussolini émet de fortes revendications concernant d'une part l'occupation de la France, d'autre part l'Empire colonial français et notamment l'Afrique du Nord dont il voudrait s'approprier une grande partie. Hitler calme alors les exigences du Duce et lui explique qu'il est indispensable de concéder aux Français des conditions d'armistice très raisonnables car il est persuadé d'arriver très rapidement à un accord global avec les Britanniques suivi de traités de paix avec la Grande-Bretagne et la France. Le traité avec la France devait être extrêmement dur : « à Wiesbaden, le général Doyen, président de la commission d'armistice, acquerra bientôt la preuve que le IIIe Reich victorieux ne se contenterait pas d'avoir annexé l'Alsace et la Lorraine, mais appliquerait un vaste plan d'amputation et de démembrement » (276). Hitler demande donc à Mussolini de patienter « six à huit semaines, juste le temps qu'il me faudra pour obliger les Britanniques à traiter avec nous. Mais bien entendu tout cela n'est que provisoire : aussitôt le résultat obtenu nous dénoncerons les armistices avec la France et alors, Duce, nous pourrions reparler utilement de vos légitimes revendications territoriales » (270).

Cette quasi-certitude de Hitler de s'entendre rapidement avec la Grande-Bretagne explique donc les conditions inespérées obtenues par la France pour un armistice qui devait n'être que provisoire dans l'esprit du Führer et explique également « le deuxième armistice », évoqué ci-après, dans lequel Hitler, n'arrivant pas à l'accord espéré avec les Anglais, introduit une pratique très sévère non prévue dans les textes (annexion de l'Alsace et de la Lorraine, zone interdite, zone rattachée à l'administration militaire de la Belgique, etc). Il rejoint ainsi l'esprit du traité de paix draconien qu'il avait espéré imposer à la France.

Bien entendu on ne peut clore cette journée sans citer les discours à la radio de Londres du général de Gaulle et de W. Churchill. On peut également noter l'arrivée de la mission britannique composée de M. Alexander et de Sir D. Pound, à laquelle se joindra Lord Lloyd le lendemain, qui vient rencontrer l'amiral Darlan et le gouvernement français.

JOURNÉE DU 19 JUIN / À 6h30 Baudouin reçoit l'ambassadeur d'Espagne Lequerica qui lui indique que le gouvernement allemand est prêt à faire connaître les conditions de cessation des hostilités et demande les noms des délégués français pour la négociation de l'armistice. Immédiatement le Maréchal convoque le général Weygand, l'amiral Darlan, Baudouin, Alibert et Charles-Roux pour fixer la composition de la délégation. Sont désignés le général Huntziger comme président, l'ambassadeur Noël, le contre-amiral Le Luc, le général Parisot et le général de l'air Bergeret. Cette liste est immédiatement remise à Lequerica pour qu'il la fasse parvenir au gouvernement allemand. À 9 heures un Conseil des ministres entérine la décision de principe prise la veille du départ d'une partie du gouvernement vers l'Afrique du Nord, les objections de Laval et Baudouin n'ayant pas, en un premier temps, convaincu le Maréchal.

Nous devons à nouveau dire un mot des deux missions britanniques envoyées par Churchill dont nous avons déjà parlé. Après le long entretien de la veille avec l'amiral Darlan, et le retour en Angleterre de l'amiral Pound, Lord Lloyd et M. Alexander rencontrent successivement le Maréchal, le président de la République, Baudouin, l'amiral Darlan à nouveau et les présidents des deux Chambres ; en un mot les plus hautes autorités du pays. À l'inquiétude des Anglais sur le sort de la flotte française toutes les autorités françaises répondent par les assurances les plus formelles sur sa non-utilisation par l'ennemi. Les Britanniques ne disent pas un mot des deux messages du 16 juin et paraissent satisfaits des multiples assurances qu'ils ont reçues.

Pendant ce temps la mission Monnet-Mönick-Pleven commence par s'entretenir avec Baudouin. Très curieusement ce dernier ne cite pas cet entretien, qui dure près d'une heure et demie, dans ses Mémoires. D'après Monnet l'objet de la mission est, d'une part de persuader le gouvernement français de partir en Afrique du Nord, d'autre part d'emmener éventuellement à Londres quelques hommes politiques, tels Lebrun, Reynaud, Herriot, Jeanneney, Blum, Mandel. Baudouin informe ses interlocuteurs des dernières décisions concernant le fractionnement du gouvernement dont une partie doit partir en A.F.N. Monnet insiste pour que tout le gouvernement parte, mais n'arrive pas à convaincre Baudouin. La mission rencontre ensuite Herriot, qui lui confirme son départ pour l'A.F.N., puis Léon Blum. Après déjeuner elle rencontre à nouveau Herriot qui lui signale que le départ pour Alger est retardé. Par ailleurs « Mönick, qui avait eu de nombreux contacts dans les administrations, confirme notre impression : il n'y avait plus rien à tenter, plus personne à convaincre. Tout ce que nous pouvions faire était de ramener dans notre hydravion ceux qui voudraient quitter ce petit monde sans volonté et sans avenir » (132).

On reparle alors du départ de Reynaud à Washington comme ambassadeur. Ses deux collaborateurs, Leca et Devaux, préviennent Baudouin que Reynaud a pris sa décision de principe d'accepter le poste et souhaite les emmener comme attachés financiers. Ils désirent quitter la France le plus vite possible et demandent à Baudouin d'obtenir leur nomination le jour même. Par contre Reynaud, toujours certain de reprendre très rapidement le pouvoir, ne donne pas son acceptation définitive pour le poste et continue donc le double jeu qu'il a joué envers le Maréchal les 15 et 16 juin (voir chapitre V).

JOURNÉE DU 20 JUIN / Dès le matin les Allemands donnent leur agrément à la composition de la délégation française aux pourparlers d'armistice. Par un second message ils invitent la délégation à se rendre dans la journée à Tours. Avant le départ de la délégation, le Maréchal reçoit le général Huntziger et lui donne ses directives : « Vos instructions formelles sont les suivantes : rompre immédiatement la négociation si l'Allemagne exige *premièrement* la remise totale ou partielle de la flotte, *deuxièmement* l'occupation de toute la métropole, ou *troisièmement* l'occupation d'une partie quelconque de l'Empire colonial » (77). Il est intéressant de noter à ce sujet un exemple flagrant de désinformation, parmi tant d'autres, du colonel Longuechaud dans son ouvrage *L'abominable armistice*. En effet il écrit : « Les gouvernants de Bordeaux envoyèrent leurs plénipotentiaires devant Hitler avec comme

seule instruction, acceptée et reconnue, que la France était vaincue partout et vidée de tout » (123). Cette affirmation malveillante est contredite par ce qui précède.

Toute la journée est marquée à Bordeaux par une série d'ordres et de contre-ordres, de chassés-croisés et de malentendus qui portent la confusion à son comble et révèlent combien est fiévreuse l'atmosphère qui règne dans les milieux gouvernementaux. Sur fond d'inquiétude du sort de la demande d'armistice, le sujet qui agite les esprits est celui du départ en Afrique du Nord et du fractionnement du gouvernement.

À 10 heures se tient un Conseil des ministres. Le président Lebrun confirme qu'il est décidé à partir. Mais les ministres ont des avis divergents sur la destination du gouvernement. Certains estiment qu'il suffirait de partir pour Perpignan sans aller jusqu'en Afrique. Pour couper court à la discussion, C. Chautemps propose donc que le gouvernement parte immédiatement pour Perpignan d'où il pourra prendre une décision finale. Cette solution est acceptée et l'heure du départ est fixée à 14h30. Après quelques tergiversations il est décidé que les parlementaires embarqueront pour Casablanca sur le *Massilia*. Ce dernier est obligé de mouiller au Verdon, la Gironde ayant été minée à la hauteur de Pauillac.

À 12h30 le Maréchal prononce un message radiodiffusé. Il explique la nécessité devant laquelle s'est trouvé le gouvernement de demander l'armistice et les raisons de la défaite française : « L'infériorité de notre matériel a été plus grande encore que celle de nos effectifs. L'aviation française a livré à un contre six ses combats. Moins forts qu'il y a 22 ans, nous avons aussi moins d'amis. Trop peu d'enfants, trop peu d'armes, trop peu d'alliés, voilà les causes de notre défaite ». Et il conclut : « J'ai été avec vous dans les jours glorieux. Chef du gouvernement, je suis et resterai avec vous dans les jours sombres. Soyez à mes côtés. Le combat reste le même. Il s'agit de la France, de son sol, de ses fils ».

Peu avant l'heure prévue pour le départ du gouvernement le Maréchal convoque un Conseil de Cabinet. Le président de la République et les ministres retardent leur départ. À 14h30 le Conseil de Cabinet commence. Le Maréchal fait savoir que la délégation d'armistice vient de se mettre en route et doit rencontrer les Allemands à Tours vers 19 heures. Le Maréchal demande donc aux membres du gouvernement de surseoir à leur départ jusqu'à l'arrivée de nouvelles de la délégation. Toute l'après-midi une grande agitation est perceptible chez les parlementaires dont certains se préparent à appareiller sur le *Massilia*, les autres préférant suivre le gouvernement vers Perpignan. Une réunion a lieu à la Préfecture entre le président Lebrun, le Maréchal, Chautemps et

Alibert. Chautemps répète au président Lebrun le programme gouvernemental tel qu'il a été décidé : « Je vais partir immédiatement pour Alger et y prendre la tête du gouvernement. Là je réunirai sénateurs et députés, tout au moins ceux qui auront pu nous suivre, et nous prendrons toutes mesures utiles pour la poursuite de la guerre dans l'Empire. M. le maréchal Pétain reste sur le sol français pour assurer par sa prestigieuse présence et dans toute la mesure du possible, la protection des personnes et des biens. Vous, Monsieur le président de la République, vous nous rejoignez sans délai ». Lebrun et Pétain approuvent ces propos (25).

On peut noter immédiatement que Chautemps commence déjà à restreindre et à minimiser le rôle du Maréchal. Dans le schéma décrit ci-dessus, il est évident que le gouvernement Pétain deviendrait un gouvernement croupion et, de plus, que la conclusion de l'armistice serait très compromise. Alibert sent immédiatement le danger. Il déclare alors qu'il vient de recevoir l'information que les Allemands n'ont pas encore passé la Loire. Il suggère donc de retarder au lendemain toute décision définitive de départ. Lebrun donne son accord. Alibert reconnaîtra par la suite qu'il a menti et que l'information qu'il avait donnée était inexacte.

En fin de journée un certain nombre de parlementaires embarquent au Verdon sur le *Massilia*. Des incidents éclatent à bord du paquebot qui retardent son appareillage. Une quasi-rébellion agite les marins. Campinchi réussit à les calmer et le navire appareillera le lendemain en fin de matinée. Mais l'opinion est opposée au départ de ces parlementaires qui s'embarquent pourtant officiellement, en vertu d'instructions gouvernementales et sur un bateau mis à leur disposition par l'Amirauté. D'ailleurs un certain nombre de parlementaires décident de rester aux côtés du Maréchal et le rejoignent en délégation au milieu de l'après-midi.

En fin d'après-midi Lebrun, Jeanneney, Herriot et de nombreux hommes politiques s'impatientent, bombardent Alibert de coups de téléphone et lui demandent si l'ordre de départ est enfin donné. Ce dernier, toujours aussi opposé au fractionnement du gouvernement, nous dit : « Il faut absolument en finir. Je me décide. Je prends le papier personnel du Maréchal, je dicte à ma dactylo pour chacun des ministres l'ordre de demeure à son domicile jusqu'au lendemain 8 heures dans l'attente d'instructions et de ne quitter sous aucun prétexte la ville avant de les avoir reçues. Je prends le cachet du Maréchal. Je l'appose et je le signe : sans ce faux Pétain n'eût jamais été Chef de l'État » (13). Donc, par un mensonge, puis par un faux, Alibert a empêché le départ d'une partie du

gouvernement en Afrique du Nord. Faut-il le déplorer ou s'en féliciter ? On peut seulement imaginer la situation explosive entraînée dans les jours suivants par l'existence simultanée de trois entités gouvernementales françaises potentielles :

— l'une à Londres avec de Gaulle, soutenu par Churchill, ayant déjà démarré son « putsch » du 19 juin (voir chapitre IX) et n'ayant aucune intention abandonner sa marche vers le pouvoir ;

— l'autre à Alger sous la direction du président Lebrun et de Chautemps, qui ne font pas partie des personnalités politiques dans lesquelles Churchill a confiance ;

— enfin un gouvernement croupion du Maréchal en France, chargé de réparer ce qui pourrait l'être des pots cassés.

Et tout ceci avec une armée française en pleine déroute et avec une délégation d'armistice en route pour négocier avec les Allemands. Il est quasi-certain que les Allemands auraient refusé toute discussion dans ces conditions, que la France entière aurait été occupée, le Maréchal étant assigné à résidence dans quelque villégiature sans la moindre capacité d'intervention, et que les Allemands auraient vraisemblablement continué leur route vers l'Afrique du Nord. En un mot la catastrophe politique et militaire décrite au chapitre VII. Laval avait bien raison, l'avant-veille, d'alerter Pétain sur le danger que le fractionnement du gouvernement faisait courir sur la conclusion d'un quelconque armistice. Ce manque de sens politique du Maréchal et l'indécision qui caractérise ces journées sont une preuve supplémentaire, a posteriori, de l'absence de complot pour sa prise de pouvoir.

JOURNÉE DU 21 JUIN / Le général Noguès, à plusieurs reprises, et notamment dans un message du 18 juin, a manifesté le désir de poursuivre la lutte en Afrique du Nord. Mais, simultanément, il réclamait des renforts que la Métropole était bien en peine de lui envoyer. Weygand lui avait demandé de venir s'expliquer à Bordeaux. Mais Noguès avait argué que, dans les circonstances du moment, il lui était difficile de quitter son poste. Le général Weygand lui envoie alors le général Koelz pour faire le point de la situation en Afrique du Nord.

Cette journée voit une vive réaction de nombreux parlementaires qui sont opposés au fractionnement du gouvernement et au départ d'une partie des ministres en A.F.N. Vers 11 heures ces parlementaires se réunissent. Ils décident d'envoyer une première délégation auprès des présidents Jeanneney et Herriot pour protester contre les pressions auxquelles ces

derniers se livrent sur le président de la République et les ministres en vue d'imposer à nouveau, grâce au départ, la reprise de la politique Reynaud-Mandel, désavouée par la majorité du Conseil des ministres. Les délégués ne modifient pas, comme on s'y attendait, l'opinion de Jeanneney et Herriot. En début d'après-midi une importante délégation de ces parlementaires, conduite par Pierre Laval, demande audience au président Lebrun afin de le dissuader de partir en A.F.N. La discussion est très orageuse. Laval attaque vivement le président Lebrun : « Vous ne comprenez donc pas que si le chef de l'État, les ministres, les présidents des Assemblées quittent la France, les ministres demeurant ici n'auront plus le crédit et l'autorité pour parler au nom de notre pays. Si vous quittez cette terre de France vous n'y remettrez jamais plus les pieds. Oui, quand on saura que vous avez choisi, pour partir, l'heure où notre pays connaissait la plus grande détresse, un mot viendra sur toutes les lèvres : celui de défection, peut-être même un mot plus grave encore, celui de trahison » (134).

Au début de l'après-midi, la délégation d'armistice, accompagnée du général von Tippelskirch, quitte Paris en direction de la forêt de Compiègne, lieu où fut signé l'armistice de 1918. Mais, avant le départ, un incident survient : le général von Tippelskirch récuse le général Parisot en tant que délégué sous le prétexte (erroné) qu'il ne figurait pas sur la liste transmise au gouvernement allemand. À leur arrivée les honneurs sont rendus aux plénipotentiaires français par les S.S. en noir de la garde personnelle du Führer. Le wagon de Foch qui a été amené au cours de la nuit de la cour des Invalides est à quelques mètres. La statue du Maréchal Foch, non voilée, domine la clairière. Les scènes qui accompagnent les discussions d'armistice ont été tant décrites que nous n'insisterons pas sur les détails. La version la plus intéressante des événements est donnée par l'interprète de Hitler, Paul Schmidt, qui en fut un acteur important : « Hitler entra avec Goering, Raeder, Brauchitsch, Keitel, Ribbentrop et Hess, et ils prirent place à ma droite. Au bout de quelques minutes les Français parurent à leur tour : le général Huntziger, l'ambassadeur Noël, le vice-amiral Le Luc et le général de l'air Bergeret. Hitler se leva sans mot dire, imité pas ses compagnons. Une brève inclinaison des deux côtés. Puis les deux délégations s'assirent à la table et les négociations commencèrent. Keitel lut le préambule des conditions d'armistice : « Après une héroïque résistance, la France a été vaincue. L'Allemagne n'envisage donc pas de donner aux conditions d'armistice ou aux négociations un caractère outrageant pour un adversaire aussi valeureux », dis-je aux Français, lisant, après Keitel, le texte que nous avions préparé dans la nuit. « Le but des demandes allemandes est d'empêcher une reprise des hostilités, d'offrir à l'Allemagne toute

sécurité pour poursuivre contre l'Angleterre la guerre qui lui est imposée, ainsi que de créer les conditions nécessaires à une paix nouvelle qui consisterait essentiellement à réparer les injustices faites à l'Allemagne elle-même par la force ».

Lorsque j'eus terminé la lecture du texte français, Hitler et ses compagnons se levèrent de nouveau. Les Français les imitèrent. Une nouvelle inclinaison des deux côtés et les Allemands sortirent du wagon. Le premier acte du drame de Compiègne avait duré exactement douze minutes. Pendant ce temps Français et Allemands étaient restés en face les uns des autres, les visages figés, comme s'ils avaient été des statues de cire. Seul Keitel resta avec moi. Quelques officiers allemands entrèrent alors et le deuxième acte commença. Le texte, en allemand et en français, des conditions d'armistice fut remis aux Français par Keitel. Ils le lurent attentivement et demandèrent qu'un certain temps de réflexion leur fut accordé. Tous quittèrent alors le wagon. Une petite tente avait été dressée pour eux à la lisière du bois, alors que nous autres, Allemands, nous contentions d'une simple clairière. Au bout d'un certain temps les Français envoyèrent quelqu'un prévenir qu'ils désiraient reprendre les pourparlers. Dans le wagon ils expliquèrent qu'il leur fallait d'abord transmettre les conditions à leur gouvernement à Bordeaux avant de pouvoir prendre position à leur sujet, et à plus forte raison les signer. » (167).

Ici intervient un malentendu dans l'esprit des Allemands. Keitel était persuadé que les délégués français étaient des « plénipotentiaires », c'est-à-dire ayant le pouvoir de décider et de signer. Il est surpris quand Huntziger l'informe que son pouvoir lui donne simplement qualité pour prendre connaissance des conditions d'armistice et que son gouvernement doit décider.

« C'est complètement impossible, dit Keitel. Vous devez signer immédiatement ».

« En 1918 les délégués allemands furent autorisés à prendre contact avec leur gouvernement. Nous vous demandons de nous accorder la même possibilité ».

Keitel en convient. Les Allemands n'avaient pas prévu de liaison téléphonique avec Bordeaux et Keitel donne des ordres pour en établir une. Il lève la séance et déclare qu'elle reprendra dès que les délégués français auront pris meilleure connaissance du texte et qu'ils pourront alors demander des éclaircissements.

À 18 heures la délégation française reprend place dans le wagon. Le général Keitel est absent et remplacé par son adjoint le général Jodl. Sur

des demandes d'explications des Français, Jodl répond : « Je ne suis pas habilité à modifier le texte de la Convention. Je suis seulement autorisé à fournir des éclaircissements ». Les délégués français posent alors toute une série de questions, spécialement sur l'occupation, son étendue, sa durée, le sort de Paris, celui des populations civiles, les dispositions relatives à la radio, le sort des prisonniers, etc. Jodl se dérobe et déclare qu'il faudra en référer au général Keitel. Devant l'insistance des Français il s'irrite : « Le but de la réunion est uniquement d'éclaircir les points douteux, s'il y en a. Quant au reste le texte allemand est définitif et ne peut être modifié ». Diverses autres questions sont alors abordées par les Français : définition des « droits de la puissance occupante », fonctionnement des autorités administratives françaises, retour des personnes déplacées, augmentation des effectifs autorisés pour l'armée d'armistice etc.

Devant les silences du général Jodl, la délégation demande à communiquer par téléphone avec Bordeaux. Le général Jodl suspend alors la séance pour soumettre à Keitel les demandes françaises. Une demi-heure plus tard la séance reprend et Keitel, d'une voix impérieuse, donne des réponses « définitives » aux questions posées :

— Aucune modification à la ligne de démarcation ne saurait être envisagée, à cause des exigences de la guerre contre l'Angleterre.

— Toutefois, au cas où le gouvernement, au lieu de revenir à Paris, voudrait s'installer dans une autre ville (Orléans, par exemple) certains aménagements pourraient être apportés au tracé de la « ligne verte ».

— L'Allemagne se chargera elle-même du maintien de l'ordre dans la zone occupée ; toutefois l'Allemagne consent à ce que la France conserve une armée de 100 000 hommes, sous réserve de l'acceptation de l'Italie.

— En ce qui concerne Paris, les effectifs y seront limités au strict minimum compatible avec les exigences de l'administration militaire allemande.

— En ce qui concerne les prisonniers, ceux-ci devront en principe rester captifs jusqu'à la signature du traité de paix ; mais des négociations ultérieures pourront aboutir à l'application de mesures plus libérales.

Le général Keitel autorise enfin la délégation française à se mettre en contact téléphonique avec Bordeaux, met fin à la réunion et convoque les délégués français pour le lendemain matin à 11 heures. P. Schmidt s'installe dans une voiture de transmissions pour écouter les conversations entre la délégation et le gouvernement français.

La conversation suivante a lieu entre les généraux Weygand et Huntziger :

« — Les conditions sont dures, dit Huntziger, mais elles ne renferment rien qui soit contraire à l'honneur.

— Et la flotte ? demande Weygand.

— Les Allemands n'exigent pas qu'elle leur soit livrée.

— Et le reste ?

— Nous avons reçu un document qui comporte vingt-quatre articles. Il forme un tout et ne peut être modifié.

— Sur quel ton vous a été faite la communication allemande ?

— Très dur, répond Huntziger. Les Allemands veulent une réponse pour demain matin 11 heures. La seule solution est que je vous téléphone le texte. » (25).

De 22 heures à minuit le général Huntziger téléphone au capitaine Gasser, de l'état-major du général Weygand, le texte de la Convention d'armistice. La délégation regagne alors Paris et arrive à l'hôtel Royal-Monceau à 2h30 du matin.

JOURNÉE DU 22 JUIN / Le Maréchal avait convoqué le Conseil des ministres pour 1 heure du matin. Ce Conseil siégera trois fois dans la journée pour aboutir enfin à l'acceptation de l'armistice. Le général Weygand commence par lire le texte qui lui a été téléphoné par le général Huntziger. Malgré la dureté des clauses, celles-ci, prises dans leur ensemble, apportent quand même au gouvernement « une sensation de soulagement » (terme employé par le président Lebrun). Sans doute la France sera-t-elle presque complètement désarmée ; ses forteresses seront démantelées ; toutes les précautions seront prises pour l'empêcher de reprendre les hostilités. Mais à côté de ce tribut très lourd, les conditions d'armistice font apparaître, à première lecture, un certain nombre d'avantages : la reddition de la flotte n'est pas exigée ; il subsiste un gouvernement français souverain et une administration française indépendante ; le gouvernement disposera de forces armées terrestres et maritimes pour le maintien de l'ordre dans la Métropole et la sauvegarde des intérêts français dans l'Empire. Enfin aucune base militaire n'est réclamée dans nos territoires d'outre-mer (25). Donc aucun des impératifs de rupture communiqués par le Maréchal au général Huntziger avant son départ ne figure dans le texte.

Le Conseil est très partagé quant aux décisions à prendre. Lebrun, Darlan, Chautemps et quelques ministres prennent d'abord position contre l'acceptation de l'armistice. Cependant les demandes allemandes sont examinées article par article. À 3 heures du matin le Conseil est ajourné jusqu'à 8 heures pour décider de la réponse qui doit être téléphonée à Huntziger à 9 heures.

En ce petit matin on peut noter l'attitude étrange de Sir R. Campbell. L'ambassadeur de Grande-Bretagne arrive dès l'entrée en séance du Conseil et attend un moment en compagnie de F. Charles-Roux. À 1h30 Campbell fait passer à Baudouin, au cours de la réunion du Conseil, un billet ainsi rédigé : « Je ne doute pas que le Conseil se rende compte du caractère insidieux de la condition concernant la flotte. Aucune confiance dans la parole des Allemands. Ils n'ont fait qu'y manquer. Excusez-moi de souligner ce qui ne doit pas vous échapper. Mon inquiétude doit être mon excuse ». Baudouin donne lecture de ce billet au Conseil. Campbell a bien eu au moins connaissance de la clause navale de la convention bien que Charles-Roux affirme ne pas la lui avoir communiquée.

Par ailleurs, à la sortie du Conseil, vers 3 heures du matin, se produit un incident. Campbell happe Baudouin au passage et se plaint en termes très vifs « de la façon cavalière dont le gouvernement le traite ». Baudouin lui fait remarquer qu'il est en réunion depuis 22h30 et doit reprendre cette réunion immédiatement pour travailler avec Weygand et Darlan sur le texte de la convention. L'ambassadeur souhaite participer aux Conseils. Baudouin lui répond qu'il s'agit de réunions gouvernementales auxquelles un ambassadeur étranger, même allié, ne peut participer et lui fixe rendez-vous à 7h30 en s'excusant de ne pouvoir l'entretenir plus longuement dans l'instant. Baudouin affirme, avant de quitter Campbell, lui avoir remis le seul exemplaire de la convention qu'il possède, sur lequel il a travaillé pendant la séance du Conseil et qui est couvert d'annotations. Or Charles-Roux croit savoir que Baudouin a refusé de remettre le texte de la convention à Campbell et affirme l'avoir remis lui-même à l'ambassadeur au cours de la journée. À 7h30 Baudouin attend Campbell qui ne vient pas. À l'ouverture du Conseil, à 8 heures, le Maréchal apprend à Baudouin que Campbell est venu le voir à 7h30 et s'est plaint d'avoir été grossièrement éconduit par ce dernier à 3 heures du matin. Ces accusations sont très étranges car tous les témoignages de l'époque affirment que Baudouin était un homme d'une grande courtoisie et très sympathique. Mais il faut tenir compte de cette nuit terriblement dense du 21 au 22 juin au cours de laquelle certains, et notamment Baudouin, n'ont pas fermé l'œil de la nuit car il fallait analyser le texte extrêmement important de la convention d'armistice, préparer pour 9 heures du matin des réponses aux propositions

allemandes, tout ceci sous une grande tension, sans moyens de secrétariat, en travaillant sur un texte écrit à la main par le capitaine Gasser entre 22 heures et minuit.

On ne sait donc pas exactement qui de Baudouin ou de Charles-Roux a remis le texte de la convention à Campbell ni quand ce dernier a pu en informer son gouvernement. Or, à 11 heures, Churchill prononce un discours très violent contre le gouvernement français dans lequel il dit notamment : « Le gouvernement de Sa Majesté a appris avec douleur et stupéfaction que le gouvernement français avait accepté les conditions fixées par les Allemands ». Remarquons au passage qu'à cette heure le gouvernement français était en négociations et n'avait rien accepté et qu'il est peu vraisemblable que Churchill ait reçu de Campbell le texte de la convention en temps utile et ait pu l'analyser sérieusement.

Au cours de la nuit les principaux membres du gouvernement rédigent les amendements demandés aux Allemands. Ceux-ci portent surtout sur quatre points :

Les clauses navales : Le gouvernement demande que les bâtiments français soient désarmés dans les ports d'Afrique du Nord ou d'A.O.F. et non dans leurs ports d'attache du temps de paix dont une grande partie est en territoire occupé.

L'Aviation : Le matériel d'aviation doit être stocké en zone non occupée et non livré aux Allemands.

Les prisonniers politiques : Le gouvernement proteste avec vigueur et demande que le deuxième paragraphe de l'article 19 soit supprimé (il s'agit de la livraison aux Allemands de citoyens allemands réfugiés en France).

La Ligne de démarcation : Le gouvernement demande que la ligne de démarcation soit infléchie vers le nord pour laisser Paris en zone non occupée.

À 8h45 le Conseil des ministres se réunit. Après un examen minutieux des clauses de la convention, les ministres sont d'accord pour que le général Huntziger les signe, sous réserve de l'acceptation, par les Allemands, des amendements proposés. Le Conseil examine à nouveau les possibilités de poursuite de la lutte dans nos possessions africaines qui paraissent assez faibles si on tient compte des dernières considérations du général Noguès et de ses demandes multiples de renforcement en personnels et matériels. Les amendements proposés par le gouvernement sont alors téléphonés à Huntziger.

À 11 heures les deux délégations d'armistice se retrouvent face à face.

Le général Huntziger demande au général Keitel si le gouvernement allemand accepte de laisser Bordeaux en dehors de l'avancée de ses troupes. D'un ton cassant Keitel répond qu'il ne peut donner de réponse tant que la convention d'armistice n'est pas signée. On reprend donc les pourparlers. Tout comme le général Jodl, Keitel est assez prodigue de bonnes paroles concernant les amendements qui pourront être trouvés par la suite. Mais, lorsque les délégués français lui demandent de consigner ses réponses par écrit, il leur réplique avec hauteur : « La parole d'un soldat allemand vaut mieux qu'une feuille de papier » (25). S'agissant de la demande de modification du tracé de la ligne de démarcation, les Français se heurtent à un refus catégorique. En ce qui concerne l'aviation, le général Bergeret demande que les avions qui nous restent soient stockés en zone libre et non livrés. Après une longue discussion, les Allemands acceptent que la formule suivante soit ajoutée à l'article 5 : *Il peut être renoncé à la livraison d'avions militaires si tous les avions encore en possession des forces armées françaises sont désarmés et stockés sous le contrôle allemand.*

On passe ensuite à l'article 8 qui concerne la flotte. L'amendement proposé par les Français est accepté dans son principe, mais les Allemands refusent de l'inclure dans le texte de la convention. D'après l'amiral Auphan, ils déclarent que « la modification proposée n'a pas à être insérée dans la convention. Les Allemands ne se refusent pas à accepter la proposition faite, mais ils estiment que c'est une mesure d'application qui sera à soumettre à la commission d'armistice. Autrement dit, pour des raisons de prestige et d'amour-propre faciles à comprendre, ils ne voulaient pas, vainqueurs, modifier le texte initial de leur « Diktat », mais, sur le fond, ils acceptaient la demande de l'Amirauté française. En conséquence, poursuit l'amiral, avant même que l'armistice fût signé et mis en vigueur, l'Amirauté française avait l'assurance que le gros de nos forces navales resterait dans les ports d'Afrique du Nord » (25). L'amiral Auphan dit par ailleurs : « Il est dommage que Keitel n'ait pas voulu modifier son texte. Cela eut peut-être évité Mers el-Kébir et la suite ou au moins retranché le prétexte » (15).

En ce qui concerne l'article 19, relatif à la livraison de certains réfugiés politiques, le général Huntziger se heurte à un refus brutal. Le général Keitel s'emporte contre « ces fauteurs de guerre, ces incitateurs à la haine qui ont trahi en outre leur propre nation » ! Il fait du maintien de l'article 19 une condition *sine qua non* de la poursuite des pourparlers, mais déclare qu'il limitera ses demandes aux « instigateurs à la guerre » de nationalité allemande (25).

Il convient ici de dire deux mots des articles 10 et 19 de la convention. En effet leur acceptation sera un des grands reproches qu'on fera ultérieurement au gouvernement de Bordeaux.

L'article 10 prévoit que « le gouvernement français interdira aux ressortissants français de combattre contre l'Allemagne au service d'Etats avec lesquels l'Allemagne se trouve encore en guerre. Les ressortissants français qui ne se conformeraient pas à cette prescription seront traités par les troupes allemandes comme francs-tireurs ». Bien entendu cette clause concernait essentiellement les gaullistes qui reprocheront au gouvernement de Bordeaux de l'avoir acceptée. Or c'est à la suite des discours de de Gaulle du 18 et surtout du 19 juin, prononcés avant même le début des pourparlers d'armistice et qui ont mis la puce à l'oreille des Allemands, que ces derniers ont ajouté cette clause.

S'agissant de l'article 19, prévoyant la livraison aux Allemands, à leur demande, de citoyens allemands réfugiés en France et considérés par eux comme « fauteurs de guerre », il est indéniable qu'il est attentatoire à l'honneur, contrairement à ce que disait Huntziger la veille. Mais il faut prendre en compte trois considérations :

— Les Allemands ayant réduit la portée leur demande, mais ayant fait du maintien de cette clause une condition *sine qua non* du maintien des discussions d'armistice, il était difficile de faire autrement que de l'accepter, sauf à sacrifier 40 millions de Français pour quelques réfugiés politiques.

— L'amiral Auphan souligne que cette demande concernait très peu de ressortissants allemands, que certains avaient eu une activité politique importante et qu'ils ont eu le temps de partir à l'étranger, aucune livraison de ressortissant allemand n'ayant eu lieu avant fin août 1940 (17).

— En 1945 le gouvernement du général de Gaulle rapatriera de force en Union Soviétique plus de cent mille Russes, comprenant des femmes et des enfants, que le reflux des troupes allemandes avait laissé en France. La plupart n'avaient pas coopéré avec les nazis et un grand nombre avaient participé à la Résistance. Le droit d'asile fut refusé à ceux qui en avaient fait la demande. Et pourtant le gouvernement de 1945 n'avait pas les nazis sur le dos ! Les armées françaises n'étaient pas en déroute, elles étaient victorieuses. Et le fait d'espérer récupérer, en contrepartie, des Alsaciens ou Lorrains prisonniers en U.R.S.S., n'absout pas le déshonneur de la démarche. Il va de soi que, contrairement aux promesses de Staline, la quasi-totalité des rapatriés furent déportés en

Sibérie quand ils ne furent pas fusillés sans jugement (215).

Mais on peut reconnaître, à la décharge du gouvernement de Gaulle, que les Anglais et les Américains ne se conduisirent guère mieux et rapatrièrent de force vers l'Union Soviétique des dizaines de milliers de réfugiés russes qui, après la défaite nazie, se trouvaient dans leurs zones d'occupation en Allemagne. La plupart de ces gens furent fusillés à leur arrivée en Union Soviétique (47). Un des arguments principaux de Churchill et de Gaulle pour refuser l'armistice était : « On ne discute pas avec Gengis Khan (Hitler en l'occurrence) ». Pourquoi les Alliés se sont-ils mis plus tard à genoux devant Gengis Khan (Staline cette fois) qui n'était guère moins exterminateur que le premier ?

Vers la fin des négociations le général Huntziger s'émeut de la possibilité pour l'Italie de se livrer, lors des négociations franco-italiennes, à des surenchères amenant les Français à refuser de signer l'armistice franco-italien et à reprendre leur liberté quelles qu'en soient les conséquences. Le général Huntziger dit alors : « Je rends hommage à l'intention d'adoucir certaines des clauses très dures de la convention, intention qui s'est exprimée dans certaines déclarations du général Keitel. Si le gouvernement me donne l'ordre de signer, la France s'exécutera loyalement, reconnaissant que la guerre lui a été contraire. Mais cela n'aura pas lieu si nous sommes mis à Rome en présence d'appétits qui ne seraient justifiés par rien ». Les officiers allemands sont touchés par le ton de cette déclaration. Le général Keitel devait confier plus tard à Benoist-Méchin : « A ce moment-là, le général Huntziger m'a vraiment ému. Si j'avais été à sa place, c'est exactement ce que j'aurais dit. Je ne savais pas quoi répondre » (25). Keitel confirme alors que la délégation italienne sera mise au courant des délibérations et de l'accord franco-allemand.

À 16 heures on apporte à Keitel la réponse de Hitler à la demande du Maréchal : « Sous condition que la convention d'armistice soit signée le jour même, le Führer s'engage à maintenir Bordeaux à l'écart des opérations militaires tant que durera la négociation avec l'Italie ». La séance est alors suspendue pour permettre à Huntziger de rendre compte à Bordeaux. Le général Weygand le remercie pour la façon dont il a rempli sa mission et le gouvernement délibère sur les améliorations qui ont été obtenues. Certaines de ces dernières ont été orales et le gouvernement souhaiterait qu'elles soient annexées à la convention sous forme de protocole. Mais la délégation souligne l'obstination de Keitel à répéter « que la parole d'un soldat allemand vaut mieux qu'une feuille de papier » et insiste pour ne pas retenir ce souhait. Le temps passe très vite, il est déjà 18h30 et un aide de camp de Keitel annonce que l'heure limite

pour la conclusion de la convention a été fixée à 19h30. Le gouvernement donne alors son feu vert pour la signature. Les deux délégations se retrouvent dans le wagon de Rethondes. Le général Huntziger fait alors la déclaration suivante : « Au moment d'apposer sa signature au bas de la Convention d'armistice, le chef de la délégation française juge indispensable de faire la déclaration suivante : « Contrainte par le sort des armes de cesser la lutte dans laquelle elle était engagée aux côtés de ses Alliés, la France se voit imposer de très dures exigences, dans des conditions qui en soulignent la rigueur. Elle est en droit d'attendre que, dans les négociations prochaines, l'Allemagne s'inspirera d'un esprit de nature à permettre à deux grands peuples voisins de vivre et de travailler pacifiquement. » »

Il s'adresse ensuite à Keitel : « Mon général, vous êtes un soldat et vous savez quelle dure épreuve est, pour un soldat, ce que je viens de faire. Il faut que dans l'avenir nous puissions, nous militaires français, n'avoir pas à nous repentir d'avoir fait le geste que je viens d'accomplir ».

Toute l'assemblée est très émue. Le général Keitel répond : « Il est honorable pour un vainqueur d'honorer un vaincu. Je tiens à rendre hommage au courage du soldat français. Je demande une minute de silence pour honorer la mémoire de ceux qui, de part et d'autre, ont versé leur sang pour leur patrie ». Tous les assistants se lèvent et observent une minute de silence.

Les généraux Keitel puis Huntziger signent alors la convention d'armistice. Il est 18h50. Le texte de cette convention figure en annexe I. Les délégués se lèvent et saluent. Keitel exprime alors le désir de s'entretenir en tête à tête avec le général Huntziger. Seul l'interprète Paul Schmidt reste et narre la scène. « Je tiens à vous exprimer, de soldat à soldat, dit Keitel, toute la compassion que j'éprouve pour les instants si durs que vous venez de vivre en tant que Français. Puisse votre douleur être adoucie par la connaissance que les troupes françaises se sont battues vaillamment, ce que je vous confirme expressément ». Puis le Français et l'Allemand restèrent un moment silencieux l'un en face de l'autre, tous les deux avaient les larmes aux yeux. « Quant à vous, mon général, reprit Keitel, vous avez défendu les intérêts de votre pays avec la plus grande dignité au cours de ces pénibles négociations », et il tendit la main au général Huntziger. « Merci, mon général répondit très simplement Huntziger. Excusez-moi de ne pouvoir rien dire de plus ». Schmidt conclut : « Je fus le dernier Allemand à me séparer du général Huntziger et de sa délégation. J'étais profondément frappé par l'attitude que les Français surent conserver tout au long de cette situation extraordinairement délicate » (167).

En fin de compte les Français ont su habilement obtenir certaines concessions que les Allemands ne comptaient vraisemblablement pas faire lorsqu'ils avaient choisi la politique du tout ou rien pour l'acceptation de leur convention. Toutefois, on le saura plus tard, la délégation française aurait pu, en insistant, obtenir de meilleures conditions concernant la flotte et surtout l'inscription dans la convention du stationnement des navires en Afrique du Nord. Ceci aurait certainement contrarié la mise sur pied par Churchill de l'opération *Catapult*, beaucoup plus difficile, dans ce cas, à justifier.

C'est ce même 22 juin que l'ambassadeur Campbell vient faire, à 23h30 ses adieux à Baudouin. Il quitte Bordeaux avec tout le personnel de son ambassade en emmenant avec lui les missions diplomatiques du Canada et d'Afrique du Sud.

JOURNÉE DU 23 JUIN / La veille le Maréchal a pris la décision de prendre P. Laval et A. Marquet dans son gouvernement comme ministres d'État. Ceux-ci assistent au Conseil des ministres qui se réunit à 11 heures. En arrivant au Conseil le Maréchal informe Baudouin de la nomination des deux nouveaux ministres et lui confirme qu'il a eu des difficultés à faire signer les nominations par le président Lebrun. Baudouin manifestant un grand étonnement, le Maréchal lui dit : « Il faut que je fasse entrer Laval dans le gouvernement où ses intrigues seront moins dangereuses que s'il créait une opposition à l'extérieur » (21). Mais plusieurs ministres, dont notamment Weygand, Bouthillier et Baudouin, sont très ulcérés de ces nominations.

Le Conseil prend connaissance des discours enflammés de Churchill et de Gaulle la veille. Puis Baudouin informe le Conseil des démarches entreprises, la veille également, par les consuls britanniques de Rabat, Alger et Tunis pour inciter les dirigeants français à l'insubordination.

En conséquence le gouvernement décide :

- de rayer C. de Gaulle des cadres de l'armée ;
- de demander au gouvernement britannique de rappeler ses consuls d'Afrique du Nord ;
- de donner des instructions à l'ambassadeur Corbin pour protester auprès du gouvernement britannique contre le discours injurieux de Churchill.

Plein de bonne volonté, Baudouin, exposant le discours de Churchill et le départ de Campbell, insiste sur le fait que « ni ce discours, ni ce départ

ne doivent modifier notre position qui est de maintenir l'alliance anglaise contre vents et marées » (21). Il envoie à l'ambassadeur Corbin une longue note de protestation contre les formulations du discours de Churchill dans laquelle il renouvelle les nombreuses assurances solennelles concernant la non-utilisation de la flotte française par les Allemands. Mais, dans l'après-midi, Corbin envoie sa démission en précisant qu'il a passé la suite à M. Cambon. Cette démission élargit le fossé qui s'est creusé entre la France et l'Angleterre du fait du départ de l'ambassadeur Campbell.

Dans l'après-midi le gouvernement britannique fait diffuser par la B.B.C. deux déclarations. La première dénie au gouvernement de Bordeaux le droit de représenter les Français. La deuxième entérine la reconnaissance d'un Comité national français provisoire devant être créé par le général de Gaulle. Curieusement, alors que Churchill dénie toute représentativité au gouvernement français, le roi George VI, alerté par son ami Halifax, envoie au Président Lebrun un télégramme personnel dans lequel il s'inquiète du stationnement de la flotte française en Afrique du Nord. Ces événements sont analysés au chapitre VI.

Le général Koeltz, de retour d'Alger, ramène une note du général Noguès qu'il lit au gouvernement. Noguès estime pouvoir résister en Afrique du Nord pendant au moins deux mois. Toutefois il pose deux conditions : pouvoir effectuer une attaque préventive contre le Maroc espagnol et recevoir des renforts en armes, équipements et personnels de la Métropole. Il va de soi que l'envoi de renforts significatifs après la signature de l'armistice est difficilement envisageable et que l'attaque du Maroc espagnol, entraînant l'Espagne dans la guerre, ne l'est pas du tout ! En effet les divisions allemandes font route à grande vitesse vers la frontière franco-espagnole. Arrivant aux mêmes conclusions que celles de l'étude réalisée au chapitre VII, Baudouin conclut : « Le projet de continuer la lutte en Afrique du Nord n'est qu'une chimère dont l'effet immédiat serait la conquête de l'Afrique du Nord par les Allemands » (21). Toute idée de départ en A.F.N. est alors abandonnée par le gouvernement.

Nous avons laissé P. Reynaud en attente de sa désignation définitive comme ambassadeur à Washington. Le 21 juin le Maréchal suspend cette nomination dont on ne parlera plus par la suite. Mais Reynaud ne quitte pas Bordeaux. Ce 23 juin Baudouin va rendre visite à son ancien patron et nous dit : « M. P. Reynaud se désolidarise de son ancien collaborateur, le général de Gaulle, qui a pris position à la radio de Londres contre le gouvernement du maréchal Pétain. Il déplore le discours prononcé la veille par M. Churchill. Il me remet un message personnel à M. Churchill

que j'accepte d'envoyer » (21). Dans ce message Reynaud rassure Churchill sur le sort de la flotte française : « Les stipulations de l'accord d'armistice sont de nature à vous inquiéter. Mais je viens d'interroger l'amiral Darlan en présence du Maréchal à ce sujet. Darlan m'a affirmé que, lorsque les conditions d'application de cette disposition seront discutées devant la commission d'armistice, des dispositions seront prises pour qu'en aucun cas l'ennemi ne puisse utiliser notre flotte contre l'Angleterre » (160).

Dans la soirée le Maréchal répond au violent discours prononcé la veille par Churchill. Il prononce à la radio cette allocution : *Le gouvernement et le peuple français ont entendu hier, avec une stupeur attristée, les paroles de M. Churchill. Nous comprenons l'angoisse qui les dicte. M. Churchill redoute pour son pays les maux qui accablent le nôtre depuis un mois. Il n'est pourtant pas de circonstances où les Français puissent souffrir sans protester les leçons d'un ministre étranger. M. Churchill est juge des intérêts de son pays, il ne l'est pas du nôtre. Il l'est encore moins de l'honneur français. Notre drapeau reste sans tache. Notre armée s'est bravement et loyalement battue. Inférieure en armes et en nombre, elle a dû demander que cesse le combat. Elle l'a fait, je l'affirme, dans l'indépendance et dans la dignité. Nul ne parviendra à diviser les Français au moment où leur pays souffre. La France n'a ménagé ni son sang ni ses efforts. Elle a conscience d'avoir mérité le respect du monde. Et c'est d'elle-même d'abord qu'elle attend le salut. Il faut que M. Churchill le sache.*

Baudouin, de son côté s'adresse aux représentants de la presse française et étrangère : *M. Churchill a prononcé hier des paroles blessantes à l'égard du gouvernement français. Le gouvernement français regrette d'autant plus ces paroles malheureuses qu'il a tout fait pour soustraire la flotte et l'aviation françaises à l'emprise de l'ennemi* (25).

Il est intéressant de noter l'immense soulagement de la population française à l'annonce de l'armistice, décrit par Henri de Wailly : « L'état de l'opinion à l'annonce de l'armistice ? Il n'y a plus d'opinion mais un désir général que cela cesse, un besoin de repos. Toutes tendances politiques confondues, une population éreintée, déplacée, menacée par les bombes, sans guide et livrée au plus complet désordre, écoute avec une gratitude éperdue la voix qui permet de faire cesser l'épreuve. L'annonce de la fin des combats est accueillie comme une bénédiction. N'y voient de la lâcheté que ceux qui, très loin de la bataille, ou mus par un sentiment patriotique alors exceptionnel, ignorent la réalité de l'épreuve vécue par un peuple ravagé par l'angoisse » (270). On mesure à quel point ceux qui prétendront plus tard, pour des motifs politiques,

que l'armistice a été signé contre la volonté du peuple français se situent à la limite du risible !

JOURNÉE DU 24 JUIN / Le président Lebrun répond au message de George VI reçu la veille :

« Dans les cruelles circonstances que traverse mon pays, après avoir épuisé les dernières possibilités de résistance militaire à l'invasion, dont il a subi le choc presque avec ses seules forces, je ne puis que rappeler à Votre Majesté les assurances réitérées qui ont été données par mon gouvernement au gouvernement britannique, et selon lesquelles la flotte de guerre française ne pourra pas être employée contre la Grande-Bretagne. Je me plais à espérer que ces assurances seront de nature à maintenir le gouvernement de Votre Majesté dans la voie de l'amitié où mon pays souhaite de pouvoir persévérer ».

Le Conseil des ministres se réunit dès 8 heures pour examiner les conditions d'armistice italiennes qui ont été téléphonées dans la nuit par le général Huntziger. Hormis quelques légères modifications, les clauses sont calquées sur celles de l'armistice franco-allemand. Il est prévu qu'une commission d'armistice franco-italienne, pendant de la commission franco-allemande de Wiesbaden, siégera à Turin « pour y établir les modalités d'application de la présente convention ». Baudouin annonce au Conseil « que les demandes italiennes paraissent acceptables et qu'en particulier, pour l'occupation, seuls quelques territoires frontières sont en cause. Une sorte de stupeur frappe certains membres du Conseil qui, hier encore, affirmaient que l'Italie exigerait l'occupation de toute la rive gauche du Rhône et du littoral méditerranéen » (21). Mais, visiblement, l'État-major allemand avait bien travaillé et le maréchal Badoglio, qui dirige la délégation italienne, fera en permanence preuve de la plus grande souplesse. Il en sera d'ailleurs remercié par le général Huntziger qui reçoit l'ordre de signer la convention franco-italienne. L'armistice interviendra donc à 0h35 le lendemain 25 juin.

C'est ce même 24 juin que le *Massilia* arrive à Casablanca. La veille, en apprenant la signature de l'armistice franco-allemand, C. Campinchi a tenté de faire dérouter le paquebot vers Londres, mais le commandant s'y est refusé. Georges Mandel arrive à Casablanca bien décidé à créer un gouvernement dissident dans l'Empire dont il s'attribue d'autorité la présidence.

Il a préparé une proclamation dans laquelle il déclare notamment : « En accord avec les alliés britanniques et dans cette heure de détresse nationale, j'ai pris le pouvoir. L'armée coloniale et la flotte française

poursuivront la guerre à mes côtés, jusqu'à la victoire » (166). Sitôt débarqué à Casablanca, il se rend à l'agence Havas pour faire diffuser sa proclamation. Il fait avertir le consul britannique de son arrivée et de ses intentions. Mais l'affaire est éventée. Le directeur de l'agence Havas fait prévenir la Résidence des intentions de Mandel. La proclamation est interceptée et Mandel est ramené de force à bord du *Massilia* où il est gardé à vue. Par précaution le paquebot s'éloigne du quai de plus d'un kilomètre. (25). Il semblerait que Daladier, soit seul, soit en accord avec Mandel, ait essayé également de se mettre en rapport avec le général Noguès pour le convaincre de faire sécession. Il tente ensuite, à bord d'une chaloupe, de rejoindre un destroyer anglais qui croise au large, mais rate son embarquement, se foule une cheville et est ramené à terre où il est également placé en garde à vue.

C'est le lendemain que Churchill, alerté par son consul à Casablanca, enverra dans cette ville Duff Cooper et Lord Gort, qui vient d'être nommé gouverneur de Gibraltar, pour tenter de ramener Mandel à Londres. Mais ces derniers seront éconduits et devront repartir sans avoir rencontré Mandel. Comment autant de commentateurs ont-ils pu se scandaliser de l'incarcération de Mandel à partir de fin juin, alors qu'il avait essayé, de sa propre initiative, de créer un gouvernement illégal ? Il s'agissait bien d'une rébellion caractérisée ! Mais, bien entendu, ceci n'excuse d'aucune façon l'ignoble assassinat dont il sera victime le 7 juillet 1944.

JOURNÉE DU 25 JUIN / Baudouin, dans ses notes, se réjouit de la signature de l'armistice : « L'armistice est signé. Il évite l'occupation totale. Il maintient un gouvernement pour défendre les Français contre l'ennemi. Il sauve l'Afrique du Nord. Il nous laisse la garde de nos colonies et de notre flotte. Il autorise le maintien d'une petite armée. Il empêche que la plus grande partie de la population mâle active soit faite prisonnière. Il permet la mise en ordre du pays par le retour dans leurs foyers de plusieurs millions de réfugiés épars sur les routes, par la rapide démobilisation de deux millions d'hommes. L'armistice n'est pas un renoncement. Il va permettre la reprise en mains du pays effondré, sa défense contre ses propres faiblesses et contre l'occupant, le secret nourrissement de nouvelles forces militaires, la préparation patiente et clandestine de jours meilleurs. Cette politique était celle du général Weygand, la mienne. La plupart de nos collègues en partageaient les espoirs » (21).

Ce même jour le maréchal Pétain prononce un très important discours à la radio. Il explique avec beaucoup d'humanité les raisons qui ont poussé

le gouvernement à signer les deux armistices avec l'Allemagne et l'Italie. Le lendemain le général de Gaulle lui répond dans un discours très polémique à la B.B.C. Ces deux textes figurent en annexe IV et sont analysés au chapitre IX.

LE DEUXIÈME ARMISTICE

Le chapitre précédent nous a montré que la demande d'un armistice le 17 juin 1940, puis sa conclusion le 22 juin, étaient non seulement la moins mauvaise, mais également la seule solution raisonnable permettant de mettre fin à une indéniable défaite militaire. Répétons l'évidence, qui paraît avoir été ignorée par beaucoup, qu'après une défaite il n'existe pas de bonne solution et que la meilleure est celle qui comporte le moins d'inconvénients. Répétons également que les conditions d'armistice étaient inespérées. Mais il est intéressant d'analyser un peu plus finement la convention d'armistice qui figure en annexe I.

Dés la déclaration préliminaire du général Keitel il est précisé que l'objet essentiel d'une paix nouvelle sera « la réparation des torts causés par la force au Reich allemand lui-même ». L'apaisement n'est donc pas l'objectif allemand. L'article 3 prévoit que l'administration française en zone occupée doit se conformer aux réglementations des autorités militaires allemandes. C'est bien indiquer qu'elle se trouve mise sous tutelle. Dans l'article 17 l'Allemagne manifeste clairement son intention de s'approprier toutes les richesses de la zone occupée. C'est elle qui décidera ce qui doit être laissé à la population française. L'article 20 précise bien qu'aucun retour de prisonniers n'est prévu avant la conclusion de la paix. L'article 21 prévoit que la commission allemande d'armistice est un organe d'exécution et non de concertation. D'après la rédaction du texte, la délégation française, tout en protégeant (comment ?) les intérêts français, n'est chargée que de recevoir les ordres allemands.

Tout ceci montre que les intentions allemandes, clairement affirmées dès le départ, sont bien de tenir la France occupée dans un complet état de dépendance, la zone libre étant, de son côté, corsetée par l'internement des prisonniers en Allemagne et par le garrot de la ligne de démarcation. Il est évident que, dès l'origine, ce texte n'envisage aucune espèce de collaboration entre l'Allemagne et la France, autre que celle, nommément citée dans la traduction française de la convention (Otto Abetz, dans ses Mémoires, confirmera que la bonne traduction du terme utilisé dans le texte allemand est « coopération » et non

« collaboration ») et indispensable, dans le sens de relations correctes, entre les autorités d'occupation et l'administration française de la zone occupée et donc le gouvernement dont cette dernière dépend.

Mais, dans l'analyse d'un texte, il est indispensable de chercher ce qui n'y figure pas. Or, dans le texte de la convention, un certain nombre d'éléments importants sont absents ou très insuffisamment explicités :

— L'article 2 cite « le territoire français ». Mais les limites de ce territoire ne sont pas fixées. Ceci permettra à Hitler d'annexer l'Alsace et une partie de la Lorraine et d'organiser un statut particulier du nord de la France rattaché à la zone belge d'occupation.

— L'article 3 cite « les droits de la puissance occupante ». Mais ces droits ne sont pas définis. D'ailleurs, lors des négociations de la convention, Keitel ne répondra pas à des questions françaises sur la définition de ces droits. De même « les règlementations des autorités militaires allemandes » citées ci-dessus ne sont pas définies.

— Aucun engagement allemand ne figure pour le rapatriement des réfugiés des territoires occupés, qui doit être fait « en accord avec les services allemands compétents » (article 16). Les Allemands joueront de cet article pour refuser de rapatrier certains réfugiés d'Alsace-Lorraine ou du Nord.

— Le montant des frais d'entretien des troupes allemandes d'occupation, cité à l'article 18, n'est pas précisé. Les Allemands réclameront des sommes exorbitantes.

— Aucune définition exacte des modalités de fonctionnement de la ligne de démarcation ne figure dans le texte. Les Allemands se serviront au maximum de cette carence pour utiliser la ligne de démarcation comme moyen de pression sur le gouvernement français. En effet le général von Stülpnagel, commandant en chef allemand en France, voyait lui-même dans la ligne de démarcation « un mors dans la bouche d'un cheval » (18).

— « Les intérêts français dans l'empire colonial » sont cités, sans autre précision, à l'article 8. L'empire colonial est encore cité à l'article 19. Mais ici il est évident que les Allemands n'émettent aucune revendication sur notre Empire et n'en émettront plus après leur tentative avortée du 16 juillet de s'implanter en Afrique du Nord.

Il ne semble pas que le gouvernement Pétain ait clairement analysé, lors des négociations d'armistice, toutes les chausse-trappes mises par les Allemands dans leur texte. Mais il faut reconnaître que la transmission du texte par téléphone en pleine nuit, sa transcription à la main et les

délais dérisoires laissés au gouvernement pour se décider n'ont guère aidé à la tâche. Curieusement les trois points clés exigés par les Français pour accepter les conditions d'armistice, à savoir l'existence d'une zone libre, la non-livraison de la flotte et la mise à l'abri des Allemands de l'empire colonial n'ont jamais été remis en cause avant novembre 1942. Au contraire après chaque agression anglo-gaulliste contre notre flotte puis notre Empire, les Allemands nous accorderont des avantages dans l'utilisation de notre flotte et de notre aviation. De même les commissions d'armistice furent, dans la réalité, beaucoup plus des organismes de dialogue que cela n'était prévu dans la convention.

Par contre, dans tous les autres domaines, l'utilisation des zones d'ombre de la convention était un test de l'éventuelle bonne volonté de l'Allemagne à se rapprocher de la France. Et là le test fut catégorique. Philippe Masson dit, avec raison : « la France va se retrouver en présence d'un second armistice, beaucoup plus sévère que prévu. La ligne de démarcation constitue non seulement une frontière militaire, mais politique et économique. L'Alsace-Lorraine fait l'objet d'une annexion progressive. Les départements du Nord et du Pas-de-Calais sont rattachés à l'administration militaire de Bruxelles. 1,5 millions de prisonniers sont transférés en Allemagne. Enfin les frais d'occupation atteignent le montant exorbitant de 400 millions de francs par jour » (126).

Hitler avait choisi. Une collaboration dans le sens étymologique du terme, à savoir « action de travailler ensemble à une même oeuvre » (Larousse, début du XX^e siècle), avant que les dictionnaires n'introduisent une nouvelle acception de ce mot pour définir les inévitables et nécessaires relations franco-allemandes, surtout en zone occupée, ne présentait pas d'intérêt pour lui. D'ailleurs certains auteurs estiment que, dans ce sens initial du terme, il n'y eut jamais de collaboration avant 1944 et les derniers mois du régime de Vichy, la période de l'occupation n'ayant été « qu'une longue négociation menée par des hommes qui, du côté allemand, étaient méprisants et de mauvaise foi et qui, du côté français, s'acharnaient à défendre le sol et les hommes » (71 – A. Brissaud). En effet, n'ayant pas confiance en Pétain et son gouvernement, dont il connaissait la germanophobie, Hitler estimait plus rentable de traiter la France d'une main de fer. C. Paillat nous dit : « L'examen des documents allemands auquel nous avons procédé montre que Hitler, éprouvant une profonde méfiance à l'égard du vaincu, n'entend pas s'en faire un allié qui entrerait en guerre, à ses côtés, contre l'Angleterre. Il pressent, à juste titre, que la France, ou ce qu'il en restera, rejoindra le camp des Alliés dès que l'occasion favorable s'en présentera » (146). Il est vraisemblable que d'une part l'impossibilité pour Hitler d'arriver à l'accord espéré avec les

Britanniques, d'autre part l'échec de la tentative allemande d'accès en Afrique du Nord en juillet 1940, aient rigidifié la position hitlérienne, d'autant plus que, à la suite de Mers el-Kébir, la France avait obtenu des Allemands des avantages concernant le désarmement de la flotte et que Hitler avait certainement espéré, en retour, l'obtention des facilités demandées en Afrique du Nord. Mais, dès la fin de juillet 1940, il comprend que la France ne deviendra jamais une alliée et en tire toutes les conséquences. Et ce n'est pas l'épisode de Montoire en octobre 1940 qui changera quoi que ce soit à cet état de fait, bien au contraire. D'ailleurs « quand le Maréchal va à Montoire ce n'est pas pour conclure une paix séparée, mais d'abord pour tenter d'obtenir la libération des prisonniers, d'alléger les frais d'occupation et de desserrer l'étreinte que représente la ligne de démarcation » (224). Il faut reconnaître que, dans tous ces domaines, les résultats de cette entrevue furent très décevants et que, contrairement à ce qu'ont affirmé de nombreux auteurs, elle marque beaucoup plus le glas que le début de la « collaboration », dans l'acception donnée de nos jours à ce vocable. Par contre, dans le domaine des velléités allemandes de traversée de l'Espagne et de conquête de Gibraltar (opération *Felix*), les entrevues de Hendaye, entre Hitler et Franco, puis de Montoire, coordonnées entre Pétain et Franco, donneront d'excellents résultats pour faire obstruction aux projets de Hitler qui ne pourront jamais se concrétiser (239).

Il est dommage que Pétain, à son retour de Montoire, ait fait des déclarations si maladroites en disant notamment « j'entre aujourd'hui dans la voie de la collaboration ». Que n'a-t-il écouté la sage suggestion de Yves Bouthillier qui proposait de remplacer le mot « collaboration », qui lui fera tant de mal, par celui de « coopération ». Ses adversaires auraient eu alors beaucoup plus de difficultés dans leurs diabolisations du régime et auraient dû faire preuve de beaucoup plus d'imagination pour stigmatiser des « coopérateurs » plutôt que des « collaborateurs », bientôt affublés du diminutif méprisant de « collabos ». On abusera même tant de ce mot, mis à toutes les sauces, qu'on sera obligé d'inventer le néologisme « collaborationiste » pour définir les vrais collaborateurs dont, jusqu'à la fin de 1943, la très grande majorité s'est trouvée à Paris, en dehors du gouvernement (224).

Heureusement que la France non occupée restera, jusqu'en novembre 1942, relativement à l'écart du bras de fer franco-allemand et sera seulement soumise aux contraintes financières du tribut payé aux occupants, aux restrictions des mouvements de marchandises et de personnes avec la zone occupée et au contrôle militaire du désarmement par les Allemands. Mais elle sera vraiment une France libre, dirigée par un gouvernement français, administrée par une administration française,

sans aucun ennemi sur son territoire, à l'exception des quelques contrôleurs allemands du désarmement, et abritant les nombreuses représentations diplomatiques accréditées auprès d'un gouvernement tout à fait légal et légitime. Par contre que d'avaries subira la zone occupée !

Cependant, du fait de l'animosité anglo-gaulliste, ce malheureux gouvernement français, déjà obligé en permanence de batailler ferme contre les volontés de Hitler, sera immédiatement dans une situation terriblement inconfortable, obligé de combattre sur deux fronts. Mais il avait choisi, nous venons de le voir au chapitre précédent, la seule solution raisonnable de sortie d'une situation désespérée en dépit de tous les inconvénients qu'elle présentait.

LES DEBUTS DU GOUVERNEMENT D'ARMISTICE

L'INSTALLATION À VICHY / Les derniers jours de juin sont consacrés au départ du gouvernement de Bordeaux, qui se situe maintenant en zone occupée, et à la recherche d'une implantation appropriée. On pense à Lyon, mais le Maréchal, qui n'apprécie pas le maire (et président de la Chambre des Députés) Edouard Herriot, refuse cette solution. Baudouin pense à Clermont-Ferrand, mais un passage dans cette ville le convainc qu'elle ne procure pas les facilités indispensables à l'installation d'un gouvernement. Il propose donc au Maréchal, qui accepte, une implantation dans la ville de Vichy qui dispose de nombreux grands hôtels permettent une installation convenable. Après deux jours passés à Clermont-Ferrand, le gouvernement se transporte à Vichy dans l'après-midi du 1^{er} juillet.

Les ministères s'installent : la Défense nationale à l'hôtel Thermal, la Marine au Helder, la Justice et les Finances au Carlton, le Corps diplomatique aux Ambassadeurs, la Chambre des députés et le Sénat au Majestic, l'Education nationale à l'hôtel des Princes, les Affaires Etrangères à l'hôtel du Parc où demeurent également le maréchal Pétain et le Président Laval, l'État-major de l'armée à l'hôtel des Bains, l'Education nationale au Grand casino, etc. Les diverses ambassades phagocytent des hôtels particuliers.

R. Aron décrit avec réalisme « toute une faune extraordinaire qui fréquente Vichy au début de juillet 1940 : journalistes, aventuriers en quête de promotions inespérées, tel cet ex-khédive d'Egypte qui souhaite un trône à Damas ou cet ancien président du conseil syrien, aux aguets

des vicissitudes de notre mandat en Syrie, agents électoraux qui craignent désormais d'être privés de leur gagne-pain, bénéficiaires de fonds secrets qui s'inquiètent du renouvellement de leur manne, financiers à l'affût de spéculations, industriels redoutant la résiliation de leurs marchés d'État, écrivains cherchant la matière d'œuvres nouvelles. Les futurs mémorialistes de Vichy sont déjà là, stylo en mains, tels Maurice Martin du Gard ou Pierre Nicolle. Les hôtels sont bondés, la mairie embouteillée. On couche pêle-mêle, sur la paille, au concours hippique ou ailleurs. Les bars et restaurants débordent de rumeurs, de pronostics et de fausses nouvelles. Il n'y a plus de téléphone, le télégraphe est hors d'usage, les routes sont obstruées. La grande attraction pour tout ce monde désoeuvré est de guetter Laval ou le Maréchal, dont la dignité et l'allure contrastent avec tant de confusion » (78).

Telle est l'ambiance de Vichy dans ce mois de juillet 1940.

C'est hélas en plein milieu de cette installation à Vichy qu'interviendra l'attaque de Mers-el-Kébir, rendant beaucoup plus difficile sa gestion par l'Amirauté (voir chapitre X).

LA MISE EN SOMMEIL DE LA RÉPUBLIQUE / Les événements qui ont conduit au vote du Parlement le 10 juillet, désignant le maréchal Pétain comme chef de l'État et le chargeant de promulguer une nouvelle constitution, ont été si souvent narrés que nous nous contenterons de les rappeler brièvement.

Il faut commencer par souligner que, jusqu'au début juillet, ni le Maréchal ni ses principaux ministres ne songeaient à modifier les institutions politiques du pays. Y. Bouthillier affirme : « Pas un seul des ministres du 16 juin ne songeait à une réforme constitutionnelle. Le maréchal Pétain y songeait lui-même si peu qu'il fut stupéfait des projets de P. Laval, lesquels devaient aboutir, comme on le sait, à la loi du 10 juillet 1940 » (37). Seul P. Laval, dès le 26 juin, expose à Baudouin et Bouthillier « les raisons pour lesquelles il lui paraît nécessaire de donner au Maréchal des pouvoirs constitutionnels exceptionnels. Il est impossible de gouverner avec le Parlement, surtout avec cette chambre du Front Populaire de 1936. « Cette Chambre m'a vomi, nous dit-il ; c'est moi maintenant qui vais la vomir ». Bouthillier et moi reconnaissons que les circonstances commandent des pouvoirs exceptionnels. On ne peut gouverner que par décrets-lois pendant une mise en congé prolongée du Parlement. « C'est insuffisant, répond notre interlocuteur, il faut réviser la Constitution en mettant fin au régime

politique actuel » » (21). Laval avoue ici les raisons de son obstination des jours suivants à obtenir une réforme constitutionnelle qui n'est pas souhaitée par les autres membres du gouvernement : il règle ainsi des comptes avec une classe politique qui l'a mis à l'écart depuis quelques années. Baudouin, qui estime « qu'on ne modifie pas la constitution d'un pays dont la capitale est aux mains de l'ennemi », dit, le 30 juin : « Le Maréchal est très indécis. Sa tendance personnelle est de se borner à mettre les Chambres en congé et à nommer un nouveau gouvernement. Il ne souhaite pas procéder actuellement à une réforme de la constitution. « Il faudrait pour cela être à Paris, et dans un Paris libre. Nous verrons donc cela plus tard ». Mais l'obstination de Pierre Laval l'ébranle. Que le Maréchal le laisse faire, il répond du complet succès. Une nouvelle fois je marque mon doute. Inutilement car les dés sont jetés. Le Maréchal dit à P. Laval : « Eh bien, essayez » » (21). Et, le 2 juillet, au cours d'un Conseil restreint, « sur la demande pressante de P. Laval, qu'une superbe confiance anime, la décision est prise de proposer au Parlement la réforme constitutionnelle. P. Laval affirme que cette opération sera rapidement menée et ne retardera pas la formation d'un gouvernement restreint » (21).

Le 4 juillet un Conseil des ministres dramatique évoque principalement la tragédie de Mers el-Kébir qui a eu lieu la veille (voir chapitre X). Toutefois Laval en profite pour soumettre au Conseil le projet de résolution devant être proposé au Parlement le 10 juillet et qu'il a établi avec R. Alibert. C'est alors que, pendant six jours, Laval va déployer des trésors d'éloquence pour convaincre les députés et sénateurs de la justesse de l'option qui va leur être proposée. Par exemple, le 4 juillet, devant soixante sénateurs, il affirme : « la Constitution doit être réformée. Elle doit s'aligner sur les Etats totalitaires. L'installation de camps de travail doit être envisagée. Si le Parlement n'y consent pas, c'est l'Allemagne qui nous imposera toutes ces mesures, avec comme conséquence immédiate, l'occupation de toute la France » (13). Il continue son action psychologique au cours de séances officielles d'information auxquelles assistent les parlementaires, au fur et à mesure de leur arrivée à Vichy. R. Aron admire l'efficacité de Laval : « Il s'agit d'un exploit sans précédent dans la politique française et l'on a du mal à concevoir qu'un seul homme l'ait mené à bien » (13).

Le 5 juillet Alibert, par des manœuvres dilatoires, évite une rencontre d'anciens combattants avec le Maréchal. Le 6 juillet Laval marque quelques points, mais, le 7, d'importantes résistances se manifestent chez les sénateurs, puis parmi les députés. Par ailleurs les sénateurs anciens combattants adoptent un contre-projet qui répond d'ailleurs parfaitement à la situation sans supprimer la constitution. Le Maréchal approuve ce

texte, mais demande aux sénateurs de convaincre Laval. Ce dernier récuse ce contre-projet et les deux parties se quittent sur un désaccord.

Ce même 7 juillet P.E. Flandin propose une solution d'une grande simplicité : « En somme que veut le gouvernement et que voulons-nous tous ? Que le maréchal Pétain soit placé à notre tête pour négocier avec les Allemands et pour couvrir de son nom et de son prestige la réorganisation française. Quel besoin y a-t-il pour cela de changer la Constitution ? Nous sommes réunis ici, sénateurs et députés. Le président de la République est également à Vichy. L'Assemblée Nationale est convoquée. Rien de plus simple dans ces conditions que de demander au président de la République de donner sa démission et de nommer ensuite le maréchal Pétain président de la République. Ainsi nous obtiendrons le résultat recherché tout en respectant la Constitution » (13). Le Maréchal donne à nouveau son accord à cette solution de bon sens. Mais elle nécessite la démission du président Lebrun et celui-ci, en dépit de plusieurs interventions dont celle de Flandin, atermoie et souhaite consulter les présidents des Assemblées. Il est regrettable que le président Lebrun n'ait pas compris l'intérêt de son départ à ce moment qui coupait l'herbe sous les pieds de Laval et sauvait la IIIème République, alors qu'il sera, de toute façon, obligé de se retirer quelques jours plus tard. Il est d'autant plus responsable qu'il connaît le texte qui a été soumis au Conseil des ministres du 4 juillet et qui sera adopté le 10.

Les 8 et 9 juillet Laval continue sa campagne acharnée pour faire adopter ce texte en employant toutes les finasseries à sa disposition. En fin de compte, après de nombreuses péripéties, il obtient satisfaction. Le 9 juillet les deux Assemblées, séparément, à la quasi-unanimité, votent le texte suivant : *La Chambre des députés (ou le Sénat) déclare qu'il y a lieu de réviser les lois constitutionnelles.* Le 10 juillet le texte gouvernemental est adopté par le l'Assemblée nationale (députés et sénateurs réunis). Le vote donne 569 voix pour et 80 voix contre. Le texte adopté est le suivant :

Article unique

L'Assemblée nationale donne tous pouvoirs au gouvernement de la République, sous l'autorité et la signature du maréchal Pétain, à l'effet de promulguer, par un ou plusieurs actes, une nouvelle Constitution de l'État français. Cette Constitution devra garantir les droits du travail, de la famille et de la patrie. Elle sera ratifiée par la nation et appliquée par les Assemblées qu'elle aura créées.

Ce texte sera complété le lendemain, 11 juillet, par trois actes constitutionnels signés du Maréchal. Dans le premier il déclare assumer

les fonctions de chef de l'Etat français et abolit l'article 2 de la loi constitutionnelle du 25 février 1875 qui définissait le mode d'élection du Président de la République. Dans le deuxième il définit ses pouvoirs : il exerce le pouvoir législatif, promulgue les lois, nomme aux emplois civils et militaires, dispose de la force armée, a le droit de grâce et d'amnistie ; les ambassadeurs des puissances étrangères sont accrédités auprès de lui ; il négocie et ratifie les traités, peut décréter l'état de siège, mais ne peut déclarer la guerre sans l'assentiment préalable des Assemblées législatives. Enfin, dans le troisième, il décrète que *le Sénat et la Chambre des Députés subsisteront jusqu'à ce que soit formées les Assemblées prévues par la loi constitutionnelle du 10 juillet 1940.*

Quelle analyse peut-on faire de ces textes ?

Un grand nombre d'auteurs ont voulu y voir la fin de la République pour la remplacer par un régime fascisant. Or il faut remarquer que, dans le texte même adopté le 10 juillet, le gouvernement du maréchal Pétain est qualifié de « gouvernement de la République ». Par ailleurs l'Assemblée ne donne tous pouvoirs au gouvernement que pour promulguer une nouvelle constitution. Le fait d'écrire « Constitution de l'État français », au lieu de « Constitution de la République » ne permet pas de conclure à la suppression de cette dernière. D'autant plus que dans la République (forme de gouvernement dans laquelle le peuple exerce la souveraineté) il y a l'État (ensemble des organismes et des services qui assurent l'administration d'un pays). D'ailleurs la plus haute autorité de la République n'est-elle pas le président de la République, nommé également « chef de l'État » ? Et, dans le projet de constitution du Maréchal, prêt en 1943, le « président de la République » est nommément cité. Il s'agit donc bien, de toute évidence, de la mise en sommeil de la République pendant une période troublée, mais non de sa suppression. Par contre le fait d'annoncer une nouvelle constitution signifie bien, à terme, la disparition inéluctable de la III^{ème} République. Le président Lebrun expliquera au procès du Maréchal que la loi du 10 juillet avait créé « un état de suspension des lois constitutionnelles jusqu'à la nouvelle constitution. Il fallait, ajoutait-il, faire quelque chose d'intermédiaire et c'est là que sont intervenus les textes constitutionnels » (17).

Il est regrettable que la solution de démission du président Lebrun et de désignation du Maréchal pour le remplacer n'ait pu se concrétiser. Aucune discontinuité constitutionnelle ne serait intervenue dans l'exercice du pouvoir et, en se faisant renouveler les pleins pouvoirs accordés par l'Assemblée Nationale au gouvernement Daladier le 30

novembre 1939, et utilisés ensuite par tacite reconduction par les gouvernements Reynaud et Pétain, le Maréchal aurait eu toute latitude pour gouverner. Dans ce cas, même le général de Gaulle aurait eu du mal à contester la légalité de son pouvoir. Et, même si les institutions de la III^{ème} République avaient été très mal utilisées depuis sa création, les lois constitutionnelles de 1875, qui tenaient lieu de constitution, étaient suffisamment souples pour permettre au président de la République d'exercer un pouvoir très autoritaire.

Par contre le texte du 10 juillet ne donne pas les pleins pouvoirs au Maréchal. Il est donc obligé de se les attribuer lui-même, le lendemain, par les actes constitutionnels n° 1 et n° 2. Et là, on peut assimiler ces actes à un coup d'État ! Par contre l'acte constitutionnel n° 3 montre bien que la République est maintenue puisque le Sénat et la Chambre des Députés ne sont pas dissous et subsistent jusqu'à leur remplacement par les Assemblées prévues dans la future constitution.

En somme ces journées du 10 et du 11 juillet ont été une tentative maladroite de renforcer les pouvoirs du gouvernement, action inévitable dans la situation dramatique du pays, mais par l'adoption d'une mauvaise solution. Toutefois il faut tenir compte du fait que personne à l'époque ne défendait plus la III^{ème} République considérée comme responsable de désastre de juin 1940. Dans une lettre adressée au Président Roosevelt le 25 janvier 1941, l'amiral Leahy, ambassadeur américain à Vichy, écrit : « aucune des personnalités avec lesquelles j'ai été en contact ne nourrit la moindre considération pour les institutions politiques d'avant la guerre » (247). Le général de Gaulle, lui-même, est accablant pour les derniers temps de la III^{ème} République : « Tandis qu'était posé le problème dont dépendait pour la France tout le présent et tout l'avenir, le Parlement ne siégeait pas, le gouvernement se montrait hors d'état de prendre en corps une solution tranchée, le président de la République s'abstenait d'élever la voix, même au sein du Conseil des ministres, pour exprimer l'intérêt supérieur du pays. En définitive cet anéantissement de l'État était au fond du drame national. À la lueur de la foudre, le régime paraissait dans son affreuse infirmité » (82). Il est difficile d'être plus dur pour des gouvernements desquels il avait fait partie du dernier avant celui du Maréchal. D'ailleurs il est intéressant de remarquer que, dans tous les actes gouvernementaux du Général jusqu'en 1943, le mot de République ne figure pas et de constater que, dans les ordonnances et la déclaration organique accompagnant le Manifeste de Brazzaville du 27 octobre 1940, la prise de pouvoir personnel du Général est tout aussi marquée que celle du Maréchal les 10 et 11 juillet. On y lit en effet : « J'exercerai mes pouvoirs au nom de la France » et « vu notre prise de pouvoir » et encore « les décisions sont prises par le Chef des Français Libres, après

consultation, s'il y a lieu, du Conseil de Défense » et, enfin, « les pouvoirs administratifs normalement dévolus aux ministres sont exercés par des directeurs de service nommés par le Chef des Français Libres » (82). On ne perçoit, dans tous ces textes, pas le moindre souci d'une quelconque collégialité, d'un quelconque partage du pouvoir. L'amiral Muselier en dira : « Cet ensemble constitue l'organisation d'un pouvoir plus absolu que celui de l'ancienne monarchie française avant la Révolution » (138). Churchill lui-même, dans un mémorandum paru dans Newsweek en juillet 1943, accusera de Gaulle de « tendances fascistes et dictatoriales » (163). Ceci montre, à l'évidence, que, dans des périodes très troublées, il faut un chef et qu'il est difficile d'éviter les pouvoirs personnels. De Gaulle dira lui-même à C. Guy : « Il faut regarder les choses en face : en temps de guerre, Churchill et Roosevelt ont – comme Staline – exercé une dictature. Sans celle-ci nous aurions perdu la guerre » (96). Cette évidence s'appliquait à Pétain comme à lui-même.

Enfin il faut noter un point important : de nombreux auteurs ont estimé que le vote du 10 juillet a été acquis sous la contrainte et en prennent prétexte pour contester sa validité. Le professeur Cassin notamment estime que « ni les deux Chambres, ni l'Assemblée nationale n'ont pu délibérer librement » (déclaration organique du 16 novembre 1940) (82). Or la plupart des témoins affirment que les parlementaires n'ont été soumis à aucune autre pression que l'activisme de P. Laval dont nous avons vu les raisons précédemment. À la Libération plusieurs ordonnances du gouvernement provisoire feront une différenciation entre les parlementaires ayant voté la loi du 10 juillet et les 80 qui ont voté contre. Cette différenciation était tout-à-fait contraire à la constitution de la III^{ème} République qui stipulait qu' « aucun membre de l'une ou de l'autre Chambre ne pourra être poursuivi ou recherché à l'occasion des opinions ou votes émis par lui dans l'exercice de ses fonctions ». Un texte analogue figure dans toutes les constitutions françaises. Or, parmi ces parlementaires opposants, un certain nombre étaient favorables au Maréchal mais n'approuvaient pas la solution constitutionnelle adoptée.

Il ne restait plus au Maréchal, le 13 juillet, qu'à rendre visite au président Lebrun dont les fonctions ont disparu du fait de l'acte constitutionnel du 11. « Le moment pénible est arrivé dit le Maréchal ». Lebrun répond : « L'Assemblée Nationale a prononcé ». Le président de la République a simplement perdu ses pouvoirs par suspension temporaire de la fonction (114). On peut remarquer que ni le Président du Sénat, J. Jeanneney, ni celui de la Chambre, E. Herriot, n'émettent le moindre avis discordant. Au contraire, lors des séances des Assemblées le 9 juillet ils avaient prononcé des paroles très élogieuses pour le Maréchal.

Rn fin de compte la IIIème République a disparu et la République a été mise en sommeil du fait de deux putsh : celui de de Gaulle les 19 et 22 juin 1940 déniait la légitimité du gouvernement français, confirmé par le manifeste de Brazzaville du 27 octobre 1940 déclarant : « l'organisme sis à Vichy est anticonstitutionnel » et par la déclaration organique du 16 novembre 1940 qui cite : « vu notre prise de pouvoir » ; celui de Pétain le 11 juillet 1940 qui déclare, dans l'acte constitutionnel n° 1 : « Nous, Philippe Pétain, déclarons assumer les fonctions de Chef de l'État français ». Mais on ne peut ignorer l'opinion d'un observateur impartial, l'ambassadeur suisse à Vichy, W. Stucki, qui observe que « en juillet 1940, le nouveau chef d'État de la France avait derrière lui non seulement une importante majorité de l'Assemblée nationale, mais aussi la plus grande partie du peuple français. Avec une vénération presque mystique, il était considéré et traité comme le sauveur de la patrie » (180).

LES DEBUTS DE LA RESISTANCE

La résistance à l'occupant commence dès la signature de l'armistice. Le lecteur pourra être surpris que le gouvernement qualifié, avant même qu'il ait signé l'armistice, de « gouvernement tombé sous la servitude ennemie » par de Gaulle, ou bien de « gouvernement ayant perdu son indépendance » par W. Churchill (voir chapitre IX) et, par la suite, de « gouvernement de collaboration » puisse envisager de telles actions. En effet nous avons été très intoxiqués, pendant plus d'un demi-siècle, par l'abondante littérature qui revendique le monopole de la Résistance pour les organismes inféodés au général de Gaulle, en ignorant toutes les autres manifestations de cette résistance à l'ennemi qui furent pourtant extrêmement nombreuses. Le colonel Rémy découvrit lui-même, après la guerre, « un aspect de la Résistance qui m'était inconnu, je veux dire l'obscur effort consenti sans relâche, jour après jour, par des millions de nos compatriotes entièrement dévoués à la personne du maréchal Pétain et qui s'appliquaient à aider celui-ci à maintenir la France » (266). Le maréchal Juin confirme : « Ce serait une duperie dont notre pays souffrirait cruellement que d'inscrire l'œuvre de la Libération au compte d'un seul parti et d'un seul clan. L'esprit de résistance s'est développé sur tous les sols et dans tous les milieux » (103). R. Mengin dit fort justement : « Prétendre que l'attitude de tout un peuple dépend d'un seul homme, c'est émettre sur ce peuple un jugement sévère. Prétendre par exemple que les Français n'auraient pas résisté sans le général de Gaulle, c'est nous placer au dessous de tous les autres peuples envahis qui n'ont

pas eu de général de Gaulle » (127).

Pendant toute l'année 1940 l'essentiel de la résistance du général de Gaulle sera orientée contre le gouvernement français du maréchal Pétain et son activité militaire sera consacrée principalement à la conquête de colonies administrées par ce même gouvernement et dans lesquelles ne se trouvait pas un seul Allemand. Par contre c'est ce gouvernement qui sera en permanence au contact de l'ennemi, en n'oubliant absolument pas que l'armistice ne faisait que suspendre l'état de guerre, mais ne l'arrêtait pas, et en continuant la lutte par tous les moyens restés à sa disposition. Le général de Gaulle, un peu dépité d'ailleurs, le reconnaît lui-même dans ses Mémoires : « Nous savions que le service français des renseignements poursuivait, à Vichy, quelque activité. Nous n'ignorions pas que l'État-major de l'armée s'efforçait de soustraire aux commissions d'armistice certains stocks de matériels. Nous nous doutions que divers éléments militaires tâchaient de prendre des dispositions dans l'hypothèse d'une reprise des hostilités. Mais ces efforts fragmentaires étaient accomplis en dehors de nous » (82). C'était là une tare fondamentale pour le Général.

Le maréchal Pétain dira lui-même : « J'ai toujours résisté aux Allemands. Donc je ne pouvais être que favorable à la Résistance. La Résistance est le signe de la vitalité d'un peuple. En tant que chef de l'État, je ne pouvais l'approuver publiquement en présence de l'occupation. J'ai toujours fait une distinction entre les résistants aux Allemands et ceux qui ont utilisé ce prétexte pour commettre des crimes de droit commun. Ce sont ceux-là seuls que j'ai qualifiés de terroristes. Les résistants ont eux-mêmes protesté contre les excès de ces derniers. J'ai désapprouvé, comme l'a d'ailleurs fait le général de Gaulle, les attentats individuels contre les membres de l'armée d'occupation. Je n'ai jamais cherché à avilir la Résistance, car j'étais moi-même un résistant. Le résistant de France dans la Métropole » (151).

Le but de cet ouvrage n'est pas de détailler la résistance du gouvernement de Vichy pendant la guerre. Nous nous contenterons de citer son démarrage pendant les débuts de l'occupation.

LA RÉSISTANCE GOUVERNEMENTALE / Nous avons vu combien la réalité d'application de l'armistice sera différente des textes signés, les Allemands tenant généralement peu compte de ce qu'ils avaient eux-mêmes imposé et interprétant de nombreuses clauses de façon très extensive. La guerre larvée franco-allemande commence donc immédiatement et ne cessera pas jusqu'à la fin de la guerre.

Bien entendu la résistance commence au sommet. Le cabinet du Maréchal, très anti-allemand, en paiera le prix. Jean Lavagne, directeur adjoint du Cabinet civil du Maréchal, soulignera, au procès Pétain, la très forte germanophobie du gouvernement du Maréchal : « En quatre ans, au Cabinet du Maréchal, le Maréchal a usé, si je puis employer ce terme, environ 25 personnes. Sur ces 25, il y a eu un tué par la Gestapo, quatre ont été déportés, deux ont été arrêtés par la Milice. Un autre, pourchassé par la Gestapo, a échappé de justesse. M. Jardel et moi, après avoir été en assez mauvaise position, avons finalement pu nous échapper. Un fait tout de même assez étrange est que, chaque fois que le Maréchal a dû se séparer d'un collaborateur sur la demande des Allemands, il l'a toujours remplacé par un autre également anti-allemand. Cela semble indiquer que le Maréchal n'était pas lui-même très pro-allemand » (101).

Le gouvernement va avoir très rapidement l'occasion de manifester son esprit de résistance. En effet nous avons déjà vu que le 16 juillet, arrive à Vichy une lettre du Führer demandant la mise à disposition de l'Allemagne du chemin de fer Tunis-Rabat, le droit de se servir de tous les ports et aéroports d'Afrique du Nord, enfin la réquisition des navires de commerce français avec leurs équipages pour le transport vers l'A.F.N. de formations aériennes allemandes. En un mot l'Allemagne exige l'occupation de l'Afrique du Nord. Il aura fallu moins d'un mois au gouvernement allemand pour oublier ses engagements. Le gouvernement décide immédiatement de refuser la demande allemande quelles que puissent en être les conséquences. Le Maréchal Pétain prépare une réponse négative, assez habile toutefois car elle ne ferme pas la porte à des négociations, le sujet sortant des clauses de la Convention d'armistice. Toute la fin de Juillet se passe dans une profonde inquiétude dans l'attente de réactions allemandes qui pourraient être très sévères et aller jusqu'à l'envahissement de la zone libre. Mais les Allemands ne répliquent que par un durcissement de leurs positions à Wiesbaden et de l'utilisation de la ligne de démarcation.

Du fait la violente hostilité manifestée par le gouvernement britannique à partir du 22 juin 1940 (non reconnaissance du gouvernement Pétain, rupture *de facto* des relations diplomatiques, soutien au général de Gaulle, tentatives de ralliements de dirigeants d'Outre-mer, agression de Mers-el-Kébir, saisie des bâtiments français réfugiés en Angleterre et internement de leurs équipages, début du blocus de la Métropole) ainsi que de l'attitude très rigide des Allemands (interprétation dans un sens restrictif des clauses de l'armistice, annexion de l'Alsace et de la Lorraine, début du pillage de la France, utilisation maximale du carcan représenté par la ligne de démarcation, etc.), le gouvernement Pétain se trouve donc, dès le mois de juillet 1940, dans une situation extrêmement

difficile qui est très bien résumée par le titre même du livre d'Yves Bouthillier *Face à l'ennemi, face à l'allié* (37). Il est obligé en permanence de lutter sur deux fronts et il fait son possible pour ne rien lâcher ni d'un côté ni de l'autre. Le maréchal Pétain s'en tiendra en permanence à sa ligne de conduite : pas de riposte aux agressions britanniques, maintien à tout prix de l'amitié américaine, aucune participation directe à la guerre aux côtés des Allemands, ces derniers restant les ennemis.

Dès le début de juillet 1940 « la lutte de tous les jours contre les exigences allemandes est engagée » (193). À d'innombrables reprises le gouvernement français protestera contre les manquements allemands à la convention d'armistice : annexion de l'Alsace et de la Lorraine, statut de la zone nord, restrictions d'utilisation de la ligne de démarcation, restrictions dans les rapatriements de personnes déplacées, etc. Il est très dommage qu'aucun écho n'ait été donné à la plupart de ces protestations.

LA RÉSISTANCE DES COMMISSIONS D'ARMISTICE / Les commissions d'armistice sont mises en place dans les derniers jours de juin, la commission franco-allemande à Wiesbaden et la commission franco-italienne à Turin. Elles seront en première ligne pour la résistance à l'ennemi. Le général Vernoux nous dit : « Le gouvernement français, qui avait renoncé à sa retraite et à son transfert possible en Afrique, ne pouvait plus envisager une reprise des hostilités sans être pris à son propre piège. Le seul espoir qu'on avait d'adoucir dans une certaine mesure les exigences du vainqueur, était de l'enfermer dans les limites de la convention elle-même ; et pour cela il fallait l'exécuter soi-même aussi loyalement que possible » (188). Une des premières décisions de la commission d'armistice sera de relâcher plusieurs centaines de milliers de prisonniers (l'amiral Auphan cite 500 000 prisonniers (17), R. de Chambrun 800 000 (204)) capturés par les Allemands et non transférés en Allemagne. En dehors des cultivateurs des front stalags (camps de prisonniers provisoires en France) envoyés faire la moisson, la totalité des médecins faits prisonniers dans les hôpitaux de l'arrière ont été libérés, ainsi que la totalité des blessés en traitement dans les mêmes hôpitaux (101 – R. Moreau). Une autre décision sera la suspension du désarmement de la flotte après Mers-el-Kébir.

J. Mordal rend compte de l'intensité souvent dramatique des discussions : « Il faudrait pouvoir citer *in extenso*, pour recréer l'atmosphère du dialogue franco-allemand de l'époque, les paroles du ministre Hemmen réclamant les actions des mines de Bor, celles des sociétés de pétrole de la Roumanie et celles des sociétés françaises de

construction aéronautique. Il faudrait pouvoir donner le texte des 55 protestations officielles concernant l'Alsace-Lorraine ou des citoyens originaires d'Alsace ou de Lorraine ; les interventions – parfois heureuses – en faveur de Français condamnés. En tout 50 000 lettres et notes ont été présentées à l'hôtel Nassau (siège de la commission franco-allemande) par la délégation française ».

Le rôle des commissions d'armistice sera déterminant pendant l'été 1940 car c'est alors le seul organe de liaison directe franco-allemand et franco-italien. C'est toute la vie de la France qui se joue alors à l'hôtel Nassau. « C'est là que vont se décider la reprise des relations radiotélégraphiques, de la navigation commerciale, se régler les relations économiques et financières. On y verra bien vite M. Nicol, président de la compagnie des Chargeurs Réunis, défendre l'armement français, M. de Boisanger, gouverneur de la Banque de France, défendre notre or et nos finances, M. Berthelot, sous-directeur de la S.N.C.F., veiller sur notre matériel roulant » (228 – J. Mordal). Berthelot confirme : « Chaque jour apporte sa moisson de difficultés à la commission de Wiesbaden : le régime de l'Alsace et de la Lorraine, interdites à nos représentants, coupées de la France, annexées de fait en violation de l'armistice ; le pillage systématique de la zone occupée, l'enlèvement de nombreux trains chargés de marchandises dans la région lyonnaise avant son évacuation, sous couleur de butin de guerre ; les arrestations arbitraires ; la transformation de la ligne de démarcation en frontière intérieure, imperméable aux personnes et aux biens ; l'immixtion de l'armée d'occupation dans l'administration du pays ; les réquisitions abusives ; la fixation du taux de change franc-mark ; la rigueur du désarmement » (28).

À la fin de la guerre, au retour en France des membres de la délégation française de Wiesbaden, après un internement de plusieurs mois en Allemagne, une enquête fut menée par le 5^{ème} bureau de l'Etat-major de l'armée. Son rapport du 25 juillet 1945 conclut : « De tout ce qui précède il ressort que, bien loin de devoir être considérés comme suspects, les membres de la Délégation française d'armistice, ou tout au moins ceux qui pouvaient y jouer un rôle effectif, apparaissent comme des résistants de la première heure. Il y aurait sans doute lieu de se demander si des récompenses ne devraient pas être proposées en faveur de certains membres de la Délégation ; la plupart de ces membres paraissent, d'autre part, particulièrement qualifiés pour servir dans les missions françaises en Allemagne occupée » (188). Militaires et fonctionnaires reçurent de nouvelles affectations, mais il ne semble pas que les recommandations élogieuses de la commission d'enquête, si éloignées des orientations

politiques du moment, aient été suivies d'effet.

LA RÉSISTANCE DE L'ARMÉE / Dès le 30 juin, premier jour de fonctionnement de la commission d'armistice de Wiesbaden, J. Berthelot est effondré de la définition allemande de l'armée d'armistice : « Le général Mieth, qui paraît n'avoir pas plus de quarante ans, entouré de majors de trente ans, laisse tomber ses sentences avec la sécheresse d'un couperet. Tracé de la ligne de démarcation, démobilisation française, statut de l'armée de transition limitée à 100 000 hommes, autant de diktats qui ne souffrent pas la discussion. L'armée allemande a su après 1918 comment tourner les clauses du désarmement et tromper les commissions de contrôle. Les vainqueurs de 1940 ne nous laissent pas d'échappatoire. Ils ont tout prévu, tout fixé, tout catalogué : la gendarmerie, la police mobile, la proportion des officiers, les forces coloniales, l'armement des troupes » (28).

Et pourtant, en dépit de la prévisible rigueur allemande, l'État-major français a commencé à préparer la résistance de l'armée avant même la signature de l'armistice. Dès le 19 juin une note du général Colson, ministre de la Défense, prescrit d'envoyer vers Bordeaux et Marseille tous les matériels antichars, mitrailleuses, canons, munitions se trouvant encore à l'intérieur du pays. Trois jours après est créé, dans chaque département de la zone libre, une hiérarchie militaire chargée de doubler l'autorité civile afin de suivre la situation des démobilisés et d'assurer, dans le plus grand secret, la conservation du matériel destiné à les réarmer le moment venu (170). Il ne faut pas oublier les ordres des généraux Weygand et Vuillemin d'envoi en Afrique du Nord de tous les avions disponibles en mesure de traverser la Méditerranée, entre le 16 et le 24 juin.

Une lettre manuscrite du général Colson est adressée le 6 juillet aux commandants de région pour les inviter à camoufler de toute urgence les armes et les munitions existantes sur le territoire avant que n'entrent en fonction les commissions de contrôle allemande et italienne (170). C'est alors que commence une formidable entreprise de dissimulation de matériels. Dans toute la zone libre des chars, des canons, des munitions, des armes individuelles sont camouflées dans des couvents, des châteaux, des fermes. De nombreux camouflages eurent également lieu en zone occupée. Non seulement on recense, on camoufle, mais on répare, sous les prétextes les plus divers, notamment le service auto. On évalue, à la fin de 1941, entre 15 et 18 milliards de francs la valeur des armes et munitions mises à l'abri, sans compter celles des approvisionnements de matières premières, d'habillement, de matériels

du service de santé qui dépassent certainement ces chiffres (170).

C'est ici que l'on trouve un des multiples exemples de contacts cordiaux obligés avec les Allemands, destinés à les berner, et qui seront souvent sévèrement sanctionnés à la Libération. Le général Serrigny raconte : « Une mission particulièrement délicate avait été confiée aux officiers chargés de piloter les commissions d'armistice dans leurs investigations : les conduire à chaque voyage sur quelque voie de garage ! Celle d'Annecy ne montrait d'ailleurs guère de curiosité à condition que ses visites fussent assaisonnées d'un plantureux déjeuner. Connaissant la faiblesse de ces messieurs, leur cornac, qui était mon fils, s'empressait de les satisfaire, ce qui, naturellement, le fit accuser de collaboration par de braves patriotes, fort bien intentionnés, mais ignorant les nécessités de l'heure » (170). Les Allemands furent stupéfaits, lors de leur irruption en zone libre, le 12 novembre 1942, de constater que le territoire était littéralement truffé d'armes dissimulées (46). Et, bien entendu, ils furent loin de toutes les trouver.

L'Allemagne s'opposant à la motorisation de l'armée de l'armistice, l'État-major de Vichy organisa un camouflage de matériel automobile. On créa des sociétés commerciales de transport routier à qui on confia voitures, camions, tracteurs à condition qu'elles les entretiennent et que, sous préavis de six heures, elles les mette à disposition de l'armée pour assurer le transport des troupes. Des milliers de voitures de tourisme, de camions et quelques centaines de tracteurs furent ainsi dissimulés avec pièces de rechange, accumulateurs, pneus, huile (3).

Enfin il faut citer le contrôleur général de l'armée Carmille qui, fin 1940, créa un service de la démographie devant officiellement tenir à jour le registre de la population, son but réel étant d'organiser en secret le recensement et la mobilisation de nos forces quand elles pourraient reprendre le combat. Les Allemands ayant eu vent du but réel de son service, Carmille fut déporté en 1944 et mourut en déportation au début de 1945.

Bien entendu la résistance de l'armée se concrétisera également en Afrique du Nord et outre-mer. Après les diverses agressions anglo-gaullistes en Afrique, l'armée d'Afrique du Nord, initialement réduite à 30 000 hommes, sera portée à 110 000 hommes. Ici aussi de multiples dissimulations de matériels seront effectuées et un niveau opérationnel satisfaisant sera maintenu par les généraux Noguès, puis Weygand et enfin Juin, permettant à cette armée d'Afrique de reprendre le combat aux côtés des alliés dès novembre 1942. P. Masson détaille ces camouflages : 6 000 camions, 55 000 armes individuelles, 4 000 armes automatiques, 200 mortiers, 80 canons de 75, 100 pièces de 47 antichar,

23 automitrailleuses, 5 chars seront dissimulés à l'ennemi (126).

L'armée de l'armistice ne cessera jamais de préparer la revanche. P. Masson souligne : « En définitive, dès l'automne 1940, trois mois après la signature des armistices, Vichy retrouve une capacité militaire non négligeable, un ensemble singulièrement préservé au demeurant. L'aspect militaire de la défaite est, sinon évacué, au moins passé presque entièrement sous silence. L'armée n'a pas démérité » (126). Par ailleurs il faut rappeler que l'armée de l'armistice de Métropole a continué d'agir contre les Allemands après le débarquement américain en Afrique du Nord. Après sa dissolution de très nombreux militaires entrèrent dans la clandestinité et, sous la direction des généraux Verneau, puis Frère, puis Revers constituèrent l'O.R.A. (Organisation de résistance de l'armée) qui luttera contre les Allemands jusqu'à la Libération. Cette organisation, à la structure militaire, a été un peu oubliée par l'Histoire car elle fut longtemps beaucoup plus proche du général Giraud que du général de Gaulle. Pourtant elle fut une importante cause de tracas pour les Allemands (le maréchal von Rundstedt s'en plaignit amèrement dans une lettre du 11 novembre 1943 adressée au maréchal Pétain) et beaucoup de ses membres furent arrêtés et déportés.

LE GÉNÉRAL WEYGAND / Il est indispensable de dire quelques mots du général Weygand qui fut le symbole le plus éclatant de la résistance du gouvernement français aux Allemands. Nous avons vu précédemment tous les efforts qu'il fit pour redresser une situation militaire désespérée lors de sa désignation trop tardive au commandement de l'armée française, en mai 1940. La défection des divisions britanniques se précipitant vers Dunkerque fit rater alors la contre-attaque de la dernière chance. Par la suite nous avons vu son refus d'accepter une capitulation de l'armée, souhaitée par le général de Gaulle dans ses Mémoires, qu'il considérait comme catastrophique pour la nation et son appui à la solution de l'armistice. Nous avons vu également les débuts des désinformations à son égard, notamment par le général de Gaulle et Paul Reynaud

Dans le gouvernement du maréchal Pétain, aidé par les généraux Colson et Noguès, il est à l'origine de l'organisation des armées d'armistice de Métropole et d'Afrique du Nord et des innombrables dissimulations de matériels militaires aux Allemands. Obligé de quitter le gouvernement sur injonction de ces derniers, il est désigné comme Délégué général du gouvernement en Afrique et occupe ces fonctions pendant quatorze mois avant que sa politique, très anti-allemande, ne le fasse lâcher par le gouvernement, et notamment par l'amiral Darlan, en novembre 1941. Le

maréchal Juin, qui devait lui succéder en Afrique du Nord, décrit son action dans ses Mémoires : « Il avait, grâce à son prestige personnel nullement entamé par la défaite, et à la fermeté de son attitude, réussi à remonter le moral de la petite armée de transition tolérée en Afrique du Nord après l'armistice et à sauvegarder, en vue des éventualités qui ne pouvaient manquer de se produire, la meilleure de nos places d'armes impériales » (103). Il est indéniablement, avec les généraux Juin et Giraud, un des créateurs de cette armée française d'Afrique qui se distinguera en Tunisie puis en Italie, en France et en Allemagne et permettra à la France de se retrouver aux côtés des Alliés lors de l'effondrement de l'Allemagne.

Le général Weygand n'a ensuite plus aucun rôle officiel et se retire sur la Côte d'Azur. En novembre 1942, après avoir vainement insisté auprès du maréchal Pétain pour que celui-ci parte en Afrique du Nord, il est fait prisonnier par les Allemands et interné en Allemagne pendant deux ans et demi. Il est libéré par les Alliés et, à son retour en France, est accueilli par son ancien collaborateur et ami, le général de Lattre de Tassigny. Or, à son grand déplaisir, ce dernier vient de recevoir un message du général de Gaulle ainsi rédigé : « Mettez en arrestation les personnalités qui ont, à un moment quelconque, rempli une fonction auprès de gouvernement de Vichy en particulier le général Weygand quels que soient les sentiments personnels que vous avez pu garder à son égard » (222). Ce message ne manque pas de piquant quand on sait que Weygand n'avait plus aucune fonction officielle depuis novembre 1941 alors que de Lattre, commandant supérieur des troupes de Tunisie en 1942, disait dans son message de départ du 6 février 1942 : « Vous êtes des soldats de l'armée d'Afrique unis par un sentiment de vénération profonde et de dévouement total à l'égard de notre chef prestigieux, le maréchal Pétain » ! De Lattre, obligé d'exécuter les ordres, traite toutefois Weygand avec les honneurs dus à son rang avant de l'envoyer à Paris. Weygand est alors inculpé « d'atteinte à la sûreté intérieure et extérieure de l'État » et incarcéré. Il devra au courage de médecins militaires d'éviter la prison et de passer un an à l'hôpital du Val-de-Grâce avant de recouvrer sa liberté et d'obtenir un non-lieu en mai 1948. Mais Weygand, poursuivi par l'animosité du général de Gaulle, privé de sa solde de général et ayant vu la mise sous séquestre de ses biens, connaîtra plusieurs années très difficiles au plan matériel, contrairement d'ailleurs à ce que l'on peut lire dans le livre de l'amiral de Gaulle (235). Son fils, Jacques, très brillant officier ayant participé à la résistance en 1943-1944, sera avisé en mai 1945 que « sa présence dans l'armée est inadmissible en raison de son nom » et devra quitter le service actif (222). Pourtant, en 1951, la IV^{ème} République souhaitera lui conférer la

dignité de maréchal, en même temps qu'aux généraux Juin et de Lattre de Tassigny. Mais il refusera, estimant qu'il ne la méritait pas. La hargne gaullienne le poursuivra même après sa mort, en 1965, le Général ayant refusé que ses obsèques aient lieu aux Invalides, comme le règlement militaire lui en donnait pourtant le droit. Même Hitler, dont Weygand a toujours été l'ennemi irréductible, l'avait mieux traité pendant sa captivité en Allemagne !

L'ACTION CLANDESTINE – LE RENSEIGNEMENT / Dès la mise en vigueur de l'armistice l'armée, n'oubliant pas que l'Allemand reste l'ennemi, s'organise dans le domaine du renseignement. Les services de renseignements militaires avaient reçu, en temps de guerre, l'appellation de 5^{ème} bureau. Lors de l'Armistice, le 5^{ème} bureau était dirigé par le colonel Rivet. Il décide de poursuivre la guerre. Les Services Spéciaux commencent à se réorganiser en vue d'une nouvelle phase du combat contre l'Axe. L'ordre du colonel Rivet est catégorique : « La lutte continue quoi qu'il arrive ». Cet ordre ne devait jamais être rapporté (178).

Les Allemands consentent à l'existence du 2^{ème} bureau, ce qui est normal puisqu'ils tolèrent une armée d'armistice. Les hommes du général Gauché restent donc à leur poste. Par contre, le 5^{ème} bureau supprimé, les services de renseignement (SR) et de contre-espionnage (CE) n'en continuent pas moins à fonctionner sous d'autres noms ou clandestinement. Des personnalités importantes de Vichy les aident. On peut citer notamment les généraux Weygand, Colson, Picquendar et Revers. Il arrive qu'ils soient soutenus par Laval et Darlan. Le maréchal Pétain approuve leur existence. C'est ainsi que, sous l'autorité du colonel Rivet, le SR fonctionne à Vichy tandis que le CE a fixé son quartier général clandestin à Marseille sous la direction du capitaine Paillole. Par ailleurs l'aviation et la marine ont conservé des services de renseignements, celui de l'aviation coopérant étroitement avec les services spéciaux de l'armée.

Pour pouvoir agir efficacement contre l'ennemi et également officialiser les sources de financement, le colonel Rivet imagine de créer le B.M.A., Bureau des Menées Antinationales, dont l'objectif officiel est de défendre l'armée contre la subversion et l'espionnage, l'objectif réel étant la poursuite de la guerre secrète contre l'Allemagne. Grâce à l'appui des généraux Weygand et Huntziger, le projet est accepté par les Allemands. Le B.M.A., dont le quartier général est à Royat, jouera un rôle capital en zone libre. Utilisant les renseignements recueillis par les

Services Spéciaux, il pourchassera les espions ennemis dans toute la zone libre. L'efficacité du B.M.A. tient dans les chiffres suivants : entre juillet 1940 et novembre 1942 il y aura 1 300 arrestations d'agents ou collaborateurs des services secrets de l'Axe suivies de 400 condamnations dont 50 à la peine capitale, certaines suivies d'exécutions (178 – 228 -Général Allard).

Le Service de Contre-espionnage de Marseille adopte lui aussi une couverture : c'est une entreprise commerciale baptisée pour la circonstance Entreprise Générale de Travaux Ruraux, connue sous le sigle T.R. Les T.R. prennent rapidement une extension considérable et les 60 membres de l'origine deviennent 429 au bout d'un an. Pendant cette année plus de 1 000 rapports des T.R. adressés au B.M.A. entraînent 100 arrestations d'agents ennemis. En outre le capitaine Paillole, qui avait toujours entretenu les meilleurs rapports avec l'Intelligence Service, conserve ces contacts après l'armistice et envoie de nombreux renseignements aux Anglais et aux Américains. Il dira lui-même, parlant du contre-espionnage britannique : « L'amitié et la confiance qui naissent entre nous ne connaîtront pas d'éclipse. Nous travaillerons jusqu'à la victoire, loyalement, cartes sur table. Encouragé par Menzies (chef de l'*Intelligence Service*), il saura partager nos épreuves, nous aider avec une constance, une efficacité et un tact auxquels nous ne rendrons jamais assez hommage » (261).

Par ailleurs Paillole entretient des relations étroites avec H. Frenay, chef du réseau de résistance *Combat*. Les deux hommes se rencontrent tous les mois et échangent leurs informations. Cette collaboration permettra notamment la mise hors d'état de nuire de H. Devillers, agent double qui avait réussi à infiltrer *Combat*. De même les renseignements fournis par Frenay permettront aux T.R. d'identifier de nombreux agents de la Gestapo et de l'Abwehr (service de renseignements de l'armée allemande) (178). Frenay lui-même témoigne : « Jusqu'à l'automne 1942, date de l'invasion de la zone non occupée, cette liaison sera maintenue. Paillole et ses officiers rendront de grands services à notre mouvement. Nous recevrons d'eux de nombreuses informations et ce sont eux qui feront fusiller le premier espion infiltré dans nos rangs » (229).

Il faut également noter que, dès septembre 1940, l'armée de l'air réorganise son S.R. sous les ordres du colonel Ronin. Ce service comprend notamment trois réseaux, l'un d'écoutes radiotélégraphiques, l'autre de radiogoniométrie, le troisième enfin chargé de surveiller l'ordre de bataille et l'activité de l'aviation allemande. Grâce à des émetteurs clandestins, il sera en liaison avec l'*Intelligence Service* auquel

il transmettra tous les renseignements intéressants. Cette liaison deviendra permanente en mai 1941 à la suite d'une mission à Londres du commandant Berrueta (3). Cette action a été financée par des fonds secrets mis directement par le Maréchal à la disposition du général Bergeret (170). Il est intéressant de noter que les relations des S.R. de l'armée de l'armistice avec l'*Intelligence Service* ne cesseront jamais. Si Churchill mène sa guerre personnelle contre Vichy, celle-ci n'est pas celle de l'*Intelligence Service* qui, bien que la notion même de secret ne lui ait jamais permis de le manifester, sait très bien les nombreux services que le S.R. français continue à lui apporter après l'armistice. Par ailleurs, à plusieurs reprises, le S.R. apporte une aide précieuse au 2e bureau gaulliste, le Bureau central de renseignement et d'action (BCRA), dirigé par le colonel Dewavrin (« Passy » de son nom de code). Il aide notamment « Saint-Jacques », un des meilleurs agents de Passy, qui s'est cassé la jambe au cours d'un parachutage et également le colonel Rémy. Ce dernier entame une fructueuse coopération avec le T.R. de Paillole lui procurant des fonds et un émetteur radio (178).

Ces exemples n'entraîneront pas pourtant une coopération complète entre le BCRA de Dewavrin et le service homologue du colonel Rivet. Le général de Gaulle, en effet, rejette le principe de tout contact avec les hommes du maréchal Pétain et il en résulte une situation tragique pour des Français qui travaillent à sauver leur pays par des moyens différents, mais dont l'objectif final est le même (178). Et ici il semble que l'on ne puisse pas ajouter foi à l'affirmation du général de Gaulle qui dit, dans ses Mémoires, que c'est « la hiérarchie de Vichy qui jamais ne chercha ou n'accepta le moindre contact avec la France Libre » (82). Les faits et de nombreux témoignages montrent que c'est bien de sa part qu'est venu le blocage. D'ailleurs l'*Intelligence Service*, du fait de cette incompatibilité entêtée (due essentiellement à l'intransigeance du général de Gaulle), décidera de traiter séparément avec l'armée de l'armistice et avec les gaullistes de Londres (178).

Il faut retenir les noms des hommes remarquables qui ont continué la lutte secrète contre l'Allemagne pendant l'Occupation. Les Gauché, Rivet, Paillole, Perruche, du Vigier, Ronin, etc étaient de sacrés patriotes. On peut même noter le remarquable désintéressement du colonel Groussard qui se fait mettre en congé d'armistice pour se lancer dans la lutte antiallemande alors qu'il doit être promu général de brigade et désigné comme commandant de la brigade de Bamako (93). Voilà qui change des opportunistes qui ont profité des dissensions franco-françaises pour faire carrière. Hélas ! les services secrets paieront un lourd tribut à la lutte anti-allemande : plus de 300 officiers, sous-officiers ou agents seront arrêtés et torturés puis déportés ou exécutés (228 –

Général Allard).

L'ADMINISTRATION / La France est dans un état épouvantable en fin juin 1940. Le Président Herriot, recevant J. Monnet et R. Plevin, le 19 juin, leur dit : « En six semaines la France a subi autant de ravages que pendant la guerre de Cent Ans » (30). De très nombreuses infrastructures ont disparu. 519 ponts ferroviaires et 2 329 ponts routiers ont été détruits, ce qui représente un chiffre plus important que pendant la guerre 14-18 ; 1 300 gares ont été soit bombardées, soit endommagées pendant les combats ; le matériel ferroviaire est amputé de 25 000 wagons et de 2 000 locomotives ; 5 200 kilomètres de canaux et de rivières ont été rendus inutilisables (9) ; le réseau routier, parfois très abîmé, est encombré d'épaves, chars avec leurs morts brûlés vifs, camions détruits, voitures écrasées, matériels d'artillerie abandonnés ou endommagés ; d'innombrables débris encombrant les routes et les rendent souvent impraticables ; des dizaines de milliers de bâtiments administratifs et civils ont été détruits ou endommagés ; et, pour couronner le tout, des millions de réfugiés dont le grand flux vers le sud est en train de changer de sens et d'immenses soucis pour nourrir la population à cause de pénuries alimentaires. De plus tous les rapports qui commencent à parvenir à Vichy signalent, après la débâcle, la paralysie et parfois la disparition de l'administration française. Des préfets ont vu partir de nombreux chefs de service. Les Allemands tentent dans de nombreux cas de se substituer à l'administration française défaillante. Dans certains villages ce sont des officiers ou sous-officiers des troupes d'occupation qui assurent l'administration. En outre il n'y a plus un sou dans la plupart des caisses publiques : des municipalités se mettent même à battre monnaie. L'inévitable carence gouvernementale entraîne une anarchie généralisée en zone occupée (13)

Le travail à accomplir par l'Administration est donc immense. Il est d'autant plus compliqué que, simultanément, il faut tenir compte sur une partie du territoire de la présence des Allemands, de leurs exigences, et mettre au point les relations obligées avec les autorités d'occupation. Il faut saluer ici le loyalisme des préfets et sous-préfets pendant toute cette période. Ils avaient compris que le corps préfectoral avait en quelque sorte « charge d'âmes ». « La fierté du corps préfectoral fut d'avoir constamment sauvegardé les éléments de la souveraineté nationale et allégé les rigueurs physiques de l'occupation » dira plus tard le préfet régional Angéli (149). Dès le 17 juillet, A. Marquet, ministre de l'Intérieur, avait très clairement indiqué aux préfets leur responsabilité dans la gestion de leurs départements en dépit du poids allemand : « Sous

les seules réserves imposées par les droits de la puissance occupante, écrivait-il, les autorités administratives et judiciaires françaises conservent la liberté d'exercer leurs fonctions. Vous devez donc éviter de remettre aux autorités allemandes le soin de répondre aux difficultés dont le règlement vous incombe. De même vous devez rappeler aux populations que toute demande, de quelque nature qu'elle soit, doit être exclusivement présentée à l'autorité française normalement compétente à qui il appartient d'y donner suite elle-même ».

Le préfet Lecornu décrit la vie difficile de l'administration préfectorale : « Je ne crois pas qu'il y ait eu, à la dernière guerre, de situation plus inconfortable que d'être sous-préfet et préfet sous l'occupation. À ceux qui n'avaient pas subi les rigueurs des Allemands au point de n'y pas survivre – aucun corps de fonctionnaires n'a eu un tel pourcentage de déportés et de fusillés – la Libération réservait les siennes. Comme ma vie aurait été plus simple si je m'étais trouvé à Londres » ! En effet, ce même Lecornu, résistant très actif, suspendu par Vichy en 1944, ayant aidé les Alliés lors de leur arrivée à Bayeux, devra subir, comme tant d'autres, 154 jours de détention à Fresnes avant d'être blanchi et réintégré dans son administration. On comprend qu'il ait terminé ironiquement ses Mémoires : « J'avais compris : si par aventure la France devait être à nouveau occupée je partirais dare-dare pour Londres » (119). Le premier préfet qui subira de graves avanies de la part des Allemands sera Jean Moulin, à la préfecture de Chartres, en juin 1940.

L'administration préfectorale accomplit alors une tâche déjà difficile dans la zone libre, presque surhumaine en France occupée. Sauf de très rares exceptions, elle s'en acquittera avec efficacité, dévouement et patriotisme. Sans entrer dans le détail de l'action préfectorale, il suffit de lire les témoignages de nombreux préfets qui figurent dans l'ouvrage du Hoover Institute, *La vie de la France sous l'occupation* (101), confirmés par celui du préfet Lecornu cité ci-dessus (119), pour être convaincu de la résistance permanente à l'occupant que nécessita leur tâche. D'innombrables demandes de mutations de préfets ou sous-préfets pas assez complaisants seront faites par les Allemands. Le corps préfectoral paiera un lourd tribut du fait des représailles allemandes. 28 préfets et 18 sous-préfets ou secrétaires généraux de préfecture seront déportés dont le tiers périra dans les camps (17).

CONCLUSION / Dès la mise en vigueur de l'armistice, la résistance à l'ennemi commence sous d'autres formes que celle de la guerre classique que la France n'est plus en mesure de mener. Elle est générale, souvent

clandestine et, dans la majorité des cas, efficace. Elle est le fait du gouvernement, de l'administration, de l'armée et de la plus grande partie de la population. Son siège, en 1940 et 1941, n'est pas à Londres, surtout préoccupée de sa guerre larvée avec le gouvernement Pétain, mais à Vichy et à Alger. On ne peut qu'approuver l'opinion du général Vernoux : « J'ai été obligé de conclure que, dans cette triste période de l'Histoire française, les Français en presque totalité, quelle qu'ait été leur place, avaient essayé de faire de leur mieux, suivant les possibilités du moment, dans ce qu'ils croyaient être l'intérêt du pays » (188). Rappelons-nous les chiffres des déportés non raciaux cités au chapitre VII : 89 000 résistants et 55 000 politiques. Parmi ces derniers figuraient de nombreux Français qui ne faisaient pas partie de réseaux de résistance reconnus, mais qui avaient résisté aux Allemands. C'est la preuve irréfutable qu'il y en eût beaucoup !

CHAPITRE IX

LA GRANDE CAMPAGNE DE PROPAGANDE

RETOUR EN ARRIERE

Au chapitre VI nous avons laissé le général de Gaulle dans le jardin de Churchill, le 17 juin en début d'après-midi, en train de monter, avec le Premier Ministre, le scénario de son démarrage londonien. Revenons un peu en arrière, lorsqu'il revient à Bordeaux le 16 juin en soirée.

Dés son arrivée à Bordeaux, ayant appris la démission de P. Reynaud, il se précipite chez ce dernier. Au passage il trouve Baudouin devant le bureau de Maréchal avec la liste du nouveau gouvernement à la main. Voyant qu'il n'y figure pas, Baudouin l'entend murmurer : « Je sais ce qu'il me reste à faire » (259). Il arrive chez Reynaud vers 22 heures, quand Jean Monnet, de Londres, arrive à le rejoindre au téléphone. Il attend alors dans un salon, avec les collaborateurs de Reynaud et avec Madame de Portes, que le Président ait achevé son entretien avec Spears et Campbell. Reynaud parle très peu de sa rencontre avec de Gaulle, pas plus d'ailleurs que ce dernier dans ses Mémoires. Il laisse entendre qu'il n'aurait pas informé de Gaulle du « complot » organisé avec Lebrun, Herriot et Jeanneney pour lui rendre le pouvoir en cas d'échec de la demande d'armistice. Autant cette attitude est vraisemblable envers le général Spears, autant, s'agissant de de Gaulle, étant donné l'étroitesse de leurs liens, cela paraît difficilement crédible. De toute façon Max Gallo signale que, dès l'arrivée du Général au bureau de Reynaud, rue Vital-Carles, D. Leca l'informe de ce « complot » et de ses tenants et aboutissants (79)

S'agissant de la soirée du 16 et du départ de Bordeaux le 17, nous possédons deux versions très différentes selon qu'il s'agit de Spears ou de de Gaulle. Ce dernier se trouvait-il entre 22 et 23 heures caché derrière un pilier à l'entrée de la résidence provisoire de Reynaud, rue Vital-Carles, pendant l'entrevue Reynaud-Campbell-Spears, comme le prétend Spears, ou dans un salon où l'ont vu Villelume et Leca ? A-t-il demandé, plus tard, à Campbell et Spears de le cacher pendant la nuit car

il craignait d'être arrêté ? L'avion dans lequel il s'est envolé avec Spears était-il à sa propre disposition, comme il l'affirme, ou à celle de Spears, comme le prétend ce dernier ? Le départ eût-il lieu « sans romantisme et sans difficulté », comme l'affirme de Gaulle, ou en fonction « d'un petit scénario » mis au point en commun, comme l'écrit Spears (177) ? Toutes ces questions, qui ont passionné de nombreux historiens, et dont plusieurs demeureront toujours sans réponse certaine, ne paraissent pas capitales en face de l'importance du départ du Général.

Le fait indéniable est la très importante communication téléphonique entre Churchill et Spears, au cours de la soirée. Churchill la relate dans ses Mémoires et sa version du départ en avion paraît plus proche de celle de Spears que de celle du Général : « Spears m'avait parlé avec quelque inquiétude de la sécurité du général de Gaulle. Spears avait été évidemment prévenu que, par suite de la tournure que prenaient les choses, le général de Gaulle ferait aussi bien de quitter la France. J'avais sans hésiter approuvé le plan astucieux suggéré par Spears à cet effet. En conséquence, ce même matin, 17 juin, à Bordeaux, de Gaulle se rendit à son bureau, prit un certain nombre de rendez-vous pour l'après-midi, afin d'endormir toute méfiance, et se rendit à l'aéroport avec son ami Spears. Ils se serrèrent la main, se dirent au revoir, puis dès que l'appareil commença de rouler, de Gaulle sauta dedans et fit claquer la porte. L'avion s'enleva dans les airs tandis que les policiers et les officiers restaient bouche bée » (56).

Mais les relations de Gaulle-Spears, très bonnes au début, devaient considérablement se détériorer par la suite et, dans ses écrits, de Gaulle ne devait pas épargner le général britannique. Lors d'une interview accordée à H. Amouroux en 1964 il ira jusqu'à déclarer, à propos de la soirée du 16 juin : « Je suis allé voir l'ambassadeur à l'hôtel Montré. Là, j'ai trouvé ce faux témoin de Spears, c'était la première fois que je le voyais, et malheureusement pas la dernière » (4). Or, non seulement Spears relate deux conversations qu'il a eues avec le Général les 11 et 13 juin (177), mais, dans ses Mémoires, de Gaulle cite la conférence de Tours du 13 juin à laquelle il assiste « ainsi que le général Spears ». Et Churchill cite, ci-dessus, « son ami Spears », laissant entendre qu'ils se connaissent depuis plusieurs jours. Comment un homme réputé pour sa mémoire d'éléphant pouvait-il parfois s'éloigner autant de la réalité ?

Il est indispensable de dire ici quelques mots d'une caractéristique fondamentale du général de Gaulle, l'ambition. Cet homme, sans doute né pour le pouvoir, reconnaîtra lui-même, à plusieurs reprises, cette grande ambition politique. Dès 1929 il écrit à un ami : « Ah, toute l'amertume qu'il y a de nos jours à porter le harnais ! Il le faut pourtant.

Dans quelques années on s'accrochera à mes basques pour sauver la patrie » (212). Au début de ses Mémoires, il affirme : « Adolescent, je ne doutais pas que la France dût traverser des épreuves gigantesques, que l'intérêt de la vie consistait à lui rendre, un jour, quelque signalé service et que j'en aurais l'occasion » (82). J. Lacouture, un des historiens qui l'ont le mieux étudié, confirme : « Qui nierait que de Gaulle est ambitieux ? Pas lui en tout cas. Il n'a pas seulement une certaine idée de la France. Il a aussi une certaine idée du rôle qui lui est destiné. On en revient au « service signalé » qu'il se sait et se veut en mesure de rendre, pour la plus grande gloire du pays, et de lui-même » (109).

En 1946 il dit à son aide de camp, Claude Guy : « J'ai toujours pensé que je serai, un jour, à la tête de l'État. Oui, il m'a toujours semblé que ça allait de soi. À quarante ans ma certitude était la même qu'à quinze ans. Je n'imaginai pas, je le répète, qu'il pût y avoir des obstacles sérieux à mon accession à la tête de l'État » (96). Après la guerre il avouera à Roger Stéphane : « Pourquoi ne pas le dire : il y avait l'ambition. J'étais un ambitieux, un ambitieux politique. Il y eût la rencontre de la circonstance et de l'ambition » (126). Jean Monnet, avec lequel il eût des relations souvent conflictuelles, affirme : « La nature du combat que s'appropriait à livrer de Gaulle était politique. Son objectif, le pouvoir, impliquait de longs calculs. Son ambition avait appris à être patiente et prudente ». Monnet cite également, à la fin de 1943, « les préoccupations de prise de pouvoir qui ne quittaient pas l'esprit du général de Gaulle » (132).

Par ailleurs il faut se rappeler l'entrée de de Gaulle au gouvernement, début juin 1940, à l'occasion de laquelle les deux principaux collaborateurs de Reynaud, D. Leca et le colonel de Villelume, l'avaient mis en garde contre l'ambition effrénée du général : « Il veut votre place ». Plus tard, au début de 1942, le général d'armée aérienne Odic, qui voulait se rallier à la France Libre, s'enfuit effrayé, après avoir confié à l'amiral Muselier qu'aucun terrain d'entente ne paraissait possible avec de Gaulle : « Je ne pensais qu'à la France quand de Gaulle ne pensait qu'à lui-même. Là où je cherchais le devoir, il ne discernait que des concurrents » (71). L'amiral Muselier lui-même souligne « son appétit de pouvoir personnel » (138).

Un des ouvrages de de Gaulle, *Le fil de l'épée*, paru en 1932, est très symptomatique de la psychologie et de l'ambition du Général. Ce dernier y fait l'apologie de la force qui « fait la loi aux peuples et leur règle leurs destins ». Il décrit les « volontés fortes, les esprits hardis, les caractères trempés qui se portent naturellement vers les voies qui mènent à la puissance et à la considération ». Il encense « l'homme de caractère qui

incorpore à sa personne la rigueur propre à l'effort. Les subordonnés l'éprouvent et, parfois ils en gémissent. D'ailleurs un tel chef est distant car l'autorité ne va pas sans prestige, ni le prestige sans éloignement ». Il décrit « l'homme d'action qui ne se conçoit guère sans une forte dose d'héroïsme, d'orgueil, de dureté, de ruse. Mais on lui passe tout cela et, même, il en prend plus de relief s'il s'en fait des moyens pour réaliser de grandes choses ». Il met en cause la discipline : « Ceux qui accomplirent quelque chose de grand durent souvent passer outre aux apparences d'une fausse discipline ». Il absout d'avance tous les excès commis par certains grands hommes : « Certains personnages qui ne firent, en somme, que pousser à la révolte et aux excès, gardent cependant devant la postérité comme une sombre gloire quand leurs crimes furent commis au nom de quelque haute revendication ». Et il conclut : « On ne fait rien de grand sans de grands hommes, et ceux-ci le sont pour l'avoir voulu » (85). Il est difficile d'être plus clair et nous sommes obligés de constater que, dès 1932, de Gaulle est animé d'une immense ambition et décrit les moyens qu'il utilisera pour la satisfaire.

Il ne faut pas oublier que, au cours de cette journée du 16 juin, le Général a fait échouer, avec l'aide de Monnet, l'accord franco-britannique sur l'inévitable armistice qui aurait été de très loin la meilleure solution à la défaite. C'est donc vraisemblablement au cours de cette soirée du 16 juin que l'ambitieux de Gaulle, toujours à l'affût, se rend compte de l'extraordinaire « fenêtre de tir » qui se présente à lui.

Il vient d'être informé par D. Leca du complot monté avec Lebrun, Herriot et Jeanneney pour rendre le pouvoir à Reynaud après le probable échec de Pétain pour conclure l'armistice. Il sait donc que Reynaud ne quittera pas la France dans les jours suivants étant donné sa certitude de redevenir président du Conseil. Par contre si Pétain arrive à conclure un armistice, Reynaud partira sans doute à Londres pour présider un gouvernement en exil. Par ailleurs seul Mandel, autre membre du « Club », possède auprès de Churchill suffisamment de crédibilité pour diriger un tel gouvernement. Or, dans les heures qui vont suivre, Spears ne parvient pas à convaincre Mandel de l'accompagner en Angleterre. En effet ce dernier, comme Reynaud, attend d'Albert Lebrun qu'après le naufrage, qu'ils estiment probable, des négociations d'armistice il leur rende le pouvoir. Il ne reste donc que lui, de Gaulle, dans l'immédiat, pour représenter la partie française du « Club » à Londres et il est à peu près certain que ni Reynaud, ni Mandel n'accepteront de quitter la France avant plusieurs jours. Quelle magnifique opportunité de se pousser en avant auprès de Churchill en profitant des excellents contacts qu'il

entretient avec ce dernier depuis le 11 juin ! Par contre il lui faut aller très vite pour prendre position avant les arrivées possibles de Reynaud et Mandel. D'où la rapidité avec laquelle il lance ses deux premiers appels le 18 et le 19 juin, en anticipant la grande campagne de déstabilisation du gouvernement Pétain, concertée avec Churchill, qui ne doit en principe commencer que quand les conditions de l'armistice seront connues, c'est-à-dire le 22 juin. C'est donc bien pour éviter « toute entreprise dite « parallèle », mais en fait rivale ou opposée » (82), qu'il agit très vite pour prendre position, alors même que le gouvernement français, qui a seulement fait demander aux Allemands leurs conditions d'un éventuel armistice, étudie toujours attentivement la possibilité de partir en Algérie. Et nous avons vu que ses deux interventions très précoces du 18 et du 19, alors que les conditions d'armistice n'avaient pas encore été négociées, ont amené les Allemands à durcir ces conditions.

H. Amouroux a admirablement analysé le départ du Général : « Ayant, sur les champs de bataille de France, traversés de soldats et de civils en fuite, pris la décision de poursuivre le combat ; s'estimant dégagé de toute responsabilité dans le désastre comme de toute fidélité à un pouvoir ancien moralement démissionnaire ou à un pouvoir nouveau dont il décidait qu'il était illégitime dès l'instant qu'il ne partageait pas ses vues ; ayant bien jugé ceux qu'il a côtoyés au sein de l'armée comme du gouvernement et vu qu'aucun d'entre eux ne mettrait à profit ces circonstances révolutionnaires qui n'offrent qu'une brève chance ; sachant qu'il lui faudrait agir seul et prenant conscience du bénéfice que procure la solitude à qui nourrit une ambition sans faiblesse, c'est rapidement que le général de Gaulle accepte, transmise par Spears, la proposition de Churchill de rejoindre Londres » (8).

Il est par ailleurs très vraisemblable que de Gaulle part pour Londres comme envoyé de Reynaud dans le but de préparer sa venue ultérieure. Mais D. Leca, qui fut un des intimes de Reynaud et lui restera toujours fidèle, est convaincu que : « le général décida très tôt, dans son cœur, l'élimination politique de Paul Reynaud : celui-ci ne jouerait aucun rôle dans le processus de relèvement de la France. Il n'y avait chez de Gaulle ni ressentiment particulier, ni à proprement parler rivalité d'ambition, ni ingratitude. Non ! Son ancien chef ne figurait pas dans son imagerie d'Epinal, voilà tout » (118). Il est même très possible que, au cours de la journée du 16 juin, Churchill ait pressenti la très probable démission de Reynaud et ait décidé, dans ce cas, le retour de de Gaulle à Londres. En effet, au cours de l'entretien avec H. Amouroux cité précédemment, lorsque celui-ci l'interroge : « Je reviens sur votre entretien avec Churchill, le 16. Si je comprends bien vous aviez évoqué avec lui la possibilité de votre retour définitif en Angleterre », le Général répond :

« C'était même, autant vous dire, convenu » (4). D'ailleurs Reynaud, dont la cote auprès de Churchill devait être bien faible le 16 au soir après sa démission, imprévue pour ce dernier, sera, presque certainement, définitivement condamné dans l'esprit du Premier ministre dès le 23 juin quand il lui envoie un message destiné à le rassurer sur le sort de la flotte française, message dans lequel il exprime un soutien au maréchal Pétain.

Ce départ à Londres de de Gaulle, suivi de l'Appel du lendemain, est donc l'aboutissement d'une démarche obstinée de sa part dans la recherche du pouvoir, fort aidée par la complicité de Churchill. F. Delpla le dépeint comme « un formidable opportuniste, capable de changer plusieurs fois en quelques semaines d'alliance, de démarche, de stratégie. Ce futur grand solitaire montre à ce moment une sorte de génie pour se rendre indispensable à ceux qui comptent, sans trop se lier à eux. Reynaud, Gamelin, Weygand, Reynaud encore, Churchill enfin : du 24 avril au 11 juin il reçoit de cinq personnages successifs, de plus en plus remarquables par leur prestige ou leurs fonctions, des missions sans commune mesure avec son âge et ses titres. On se l'arrache ! Voilà un exploit peu remarqué » (67). Très bel hommage pour un ambitieux montrant des capacités manœuvrières dignes de Mazarin pour arriver à ses fins !

L'ARRIVEE A LONDRES

Après son entrevue avec Churchill le 17 juin, de Gaulle adresse un curieux télégramme au général Colson, nouveau ministre de la Guerre : *Suis à Londres. Ai négocié avec ministre guerre britannique sur instructions de M. Paul Reynaud au sujet des matériels d'armement remis aux Alliés par le gouvernement des États-Unis. Me trouve actuellement sans pouvoir. Dois-je poursuivre négociation ? Me tiens à vos ordres par ambassade.*

Ce télégramme pourrait avoir plusieurs explications. D'abord de Gaulle ne veut pas se couper prématurément du nouveau gouvernement avant d'être certain que sa « mayonnaise » londonienne va prendre. Dans cette optique il tente de justifier certaines décisions prises la veille, en « mouillant » Reynaud. Mais, également, il tente d'effacer son voyage éclair à Bordeaux, dont le général Colson n'est pas forcément au courant, et son départ de cette ville le matin dans des conditions peu orthodoxes. Enfin il gagne du temps.

Après s'être installé dans l'appartement que lui a prêté son collaborateur

Jean Laurent, il commence à réfléchir à l'appel qu'il compte lancer le lendemain à la B.B.C. Il rencontre dans l'après-midi le journaliste Henri de Kerillis. Il lui déclare vouloir constituer un Comité pour continuer la guerre, mais, contrairement aux options qu'il prendra dans les jours suivants, il affirme que « jamais la politique qui divise ne sera admise à pénétrer là où la haine de l'Allemand doit unir. Je maudis la politique pour que continue la bataille » (106). Le soir il dîne chez Jean Monnet et ce dernier lui présente son projet de déplacement à Bordeaux dans un hydravion prêté par Churchill.

Dans la matinée du 18 juin de Gaulle rédige le texte qu'il lira à la B.B.C. le soir. Il déjeune ensuite avec le ministre de l'Information Duff Cooper. Ils règlent ensemble les détails de cette intervention. C'est ici qu'intervient un épisode rarement cité : au sortir de son déjeuner, de Gaulle se rend à l'ambassade de France pour assister à une séance de travail qui réunit Corbin, Monnet et son secrétaire, Pleven, Mönick et son secrétaire, Marjolin. Ces quatre derniers voulaient aller à Bordeaux, non pour tenter de détrôner Pétain, mais pour inciter le gouvernement à partir en Afrique. Nous avons vu que Churchill avait donné son accord à cette mission. On décide qu'elle partira le lendemain matin.

Monnet propose à de Gaulle de les accompagner. Ce dernier décline l'invitation en affirmant que la mission n'aura guère d'utilité, les jeux étant faits pour lui. Mais il se garde bien d'informer les participants de son intention de prononcer le soir même son appel, pour lequel le rendez-vous est déjà pris à 18h00 (132). Toutefois A. Gillois affirme que de Gaulle avait bien informé Monnet de son intention de parler le lendemain à la B.B.C. lors du dîner chez ce dernier le 17 juin au soir (221). Mais Monnet lui-même dit, parlant de l'appel du 18 juin : « Avant même de savoir qu'il serait prononcé, nous nous envolâmes vers la France » (132). L'hypothèse la plus vraisemblable est donc que de Gaulle a bien annoncé, le 17 au soir puis le 18 en début d'après-midi, qu'il prendrait bientôt la parole à la B.B.C., mais sans préciser que ce serait le soir même.

Bien entendu, les interlocuteurs de Monnet, le lendemain à Bordeaux, ayant été informés de l'appel de de Gaulle, la mission est accueillie très fraîchement et rentre bredouille le soir à Londres. Monnet et Mönick sont fort irrités contre de Gaulle à leur retour, nous confirme R. Mengin (128). Ils se sont demandés pourquoi ce dernier leur avait caché la veille l'imminence de son appel, sans pouvoir trouver une réponse satisfaisante. Il est vraisemblable que de Gaulle était très pressé de prononcer son appel pour profiter de la merveilleuse « fenêtre de tir » qui s'ouvrait devant lui, être le premier à prendre date et éviter les

entreprises concurrentes qui furent toujours sa hantise comme nous l'avons vu ci-dessus. S'il avait informé Monnet de ses intentions, ce dernier se serait précipité chez Churchill pour faire repousser son intervention radiodiffusée jusqu'au retour de sa mission. En effet Duff Cooper, qui a donné son accord à l'intervention du général, n'était vraisemblablement pas au courant de la mission Monnet et Churchill, très concentré sur sa propre intervention du soir à la B.B.C., n'a pas eu le loisir de lire le texte de l'appel et encore moins de coordonner sa diffusion avec les deux missions qu'il envoyait à Bordeaux, celle de Pound-Alexander et celle de Jean Monnet. Enfin, nous l'avons vu, le départ du gouvernement en Afrique du Nord n'était pas l'hypothèse préférée du général et donc il n'était vraisemblablement pas fâché de l'insuccès prévisible de la mission Monnet.

Vers 15 heures de Gaulle revient à son bureau et Elisabeth de Miribel, assistée de son aide de camp, Geoffroy de Courcel, tape son célèbre discours (131). Il le prononce à 18h et, hélas, la B.B.C., dont tous les moyens sont mis en œuvre pour l'important discours de Churchill cité ci-dessus, n'en conserve pas l'enregistrement. Il est remarquable que, à la fin de son discours, il annonce : « Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres ». Il suscite alors l'agacement de l'équipe de la B.B.C. qui ne savait pas l'y avoir invité. Un des directeurs de la B.B.C., Leonard Miall, dira trente ans plus tard : « Le général de Gaulle était déjà sa propre loi » (109). Il est intéressant de noter qu'une délibération du Cabinet de guerre, réuni à 12h30 en l'absence de Churchill, avait refusé la diffusion du message de de Gaulle et que Spears, prévenu par Duff Cooper, après avoir brièvement dérangé Churchill pendant sa sieste, est obligé de plaider, dans l'après-midi, auprès de tous les membres du Cabinet pour obtenir leur accord.

C'est ce même 18 juin que le général Colson, en réaction à la réception du message envoyé la veille par de Gaulle, envoie un premier et bref message de rappel par l'intermédiaire de l'attaché militaire, le général Lelong : *Informé général de Gaulle qu'il est remis à la disposition du général commandant en chef et qu'il doit rentrer sans délai.*

DE GAULLE À LA MANŒUVRE

Nous avons vu au chapitre 6 comment de Gaulle s'est probablement entendu avec Churchill, le 17 juin, dans le jardin de Downing Street : en effet les deux hommes avaient un intérêt majeur à déstabiliser le gouvernement Pétain, l'un pour pouvoir justifier Mers-el-Kébir et

l'opération *Catapult*, l'autre pour enclencher le processus destiné à lui permettre une future prise de pouvoir en France qui passe par une diabolisation de ce gouvernement. Ils ont donc vraisemblablement passé un accord pour la grande campagne de propagande qu'ils vont lancer dès le 22 juin. De Gaulle vient de faire un pas important vers le pouvoir. Comme le dit J.R. Tournoux : « De Gaulle tient le pouvoir. Il ne le lâchera plus. Il est la *légitimité*. La nécessité implacable de cette notion s'impose, et, désormais, elle s'imposera toujours avec violence. Tel n'est pas le produit de « la folie ». C'est le résultat d'une déduction logique, aussitôt bâtie face au maréchal Pétain. Sinon le système s'écroule. Et de Gaulle retombe au rang de *rebelle* » (184).

C'est alors que le Général va montrer tous ses talents de manœuvrier. En effet la situation en France et en Afrique du Nord est toujours très obscure. L'armistice a bien été demandé, mais de Gaulle, pas plus que Reynaud, ne connaît les contacts préliminaires établis vraisemblablement entre Allemands et Français par l'intermédiaire des Espagnols, et qui donnent une grande probabilité à sa conclusion. Par ailleurs des signes de résistance se manifestent dans l'Empire et nul ne sait si, même après cette conclusion, une partie du gouvernement français ne continuera pas la lutte en Afrique du Nord. Dans les jours qui vont suivre de Gaulle va tenter de prévoir toutes les hypothèses qui pourraient survenir et d'y trouver les solutions les plus favorables à ses ambitions.

Le 19 juin au soir, de Gaulle lance un deuxième appel à la B.B.C. qui comporte une attaque en règle contre le gouvernement de Bordeaux. On peut y relever : « Toutes les formes ordinaires du pouvoir ont disparu. La liquéfaction d'un gouvernement tombé sous la servitude ennemie. Déposer les armes, évacuer une position militaire, accepter de soumettre n'importe quel morceau de terre française au contrôle de l'ennemi, ce serait un crime contre la patrie. L'armistice italien n'est qu'un piège grossier. Tout ce qui a de l'honneur a le strict devoir de refuser l'exécution des conditions ennemies. Il ne serait pas tolérable que la panique de Bordeaux ait pu traverser la mer » (141). Le texte est tellement violent, les accusations proférées si excessives et si peu en phase avec la réalité du moment et avec le discours du 18 juin de Churchill, qui était très mesuré et laissait les relations franco-britanniques dans l'expectative, que Jean Monnet, de retour de Bordeaux, et le *Foreign Office* obtiennent de Churchill l'interdiction faite à de Gaulle de parler à la B.B.C. tant que les conditions de l'armistice ne seront pas connues. De Gaulle sera donc interdit de micro les 20 et 21 juin. De plus, contrairement à ce qu'il affirmera par la suite, il ne pourra reprendre ses interventions radiophoniques qu'après avoir obtenu l'accord préalable du *Foreign Office* sur ses textes. Il ne faut pas oublier

également que, ce même 19 juin, une délégation ministérielle britannique est en discussion officielle avec le gouvernement français, pour évaluer les conséquences de l'armistice, et que celui-ci envisage toujours de se scinder en deux, une partie des ministres devant partir en Algérie. La précipitation de de Gaulle ne paraît donc avoir qu'un motif : prendre position le plus rapidement possible pour éviter ce qu'il craint le plus, une éventuelle entreprise parallèle qui l'empêcherait de conserver le premier rôle.

Cette précipitation est confirmée par H. Couteau-Bégarie et C. Huan qui citent deux projets de discours qui envisageaient la constitution immédiate d'un gouvernement en exil dirigé par le Général. Le Foreign Office s'oppose à la diffusion de ces messages, considérés comme prématurés et de Gaulle prononce alors le discours qui fait l'objet de l'annexe 3 (216). M. Schumann confirme que de Gaulle a failli être interdit de radio le 19 et qu'il n'a été autorisé à parler qu'après plusieurs modifications de son texte (266). Mais, plus encore que dans le texte finalement diffusé le 19, les projets mentionnés ci-dessus montrent, à l'évidence, la volonté de prise de pouvoir du Général.

Il est intéressant de noter qu'un nouveau courant de pensée laisse entendre que le discours du 19 juin n'aurait jamais été prononcé. Cela avait déjà été envisagé par P. Masson (126) et est développé par F. Delpla (220) et J.L. Crémieux-Brilhac. Par contre de très nombreux historiens et mémorialistes citent le discours du 19 juin et donnent même des détails sur sa diffusion. E. de Miribel se rappelle l'avoir tapé à la machine et précise même que le Général est allé dîner avec sa famille, qui venait d'arriver à Londres le jour même, après avoir prononcé son discours (131). Le Général lui-même affirme dans ses Mémoires (82) l'avoir prononcé et l'a confirmé à J. Oberlé (voir annexe 4). L'amiral de Gaulle est certain que le discours de son père a bien été diffusé. Il confirme que E. de Miribel l'a entendu le lendemain à la radio. Il estime que le projet de discours retrouvé par Delpla est « apocryphe » (235). J. Lacouture et M. Gallo citent la réception organisée par la B.B.C. en l'honneur du Général qui a lieu après son discours. J. Lacouture insiste sur la protestation du *Foreign Office*, contestant les termes du discours, auprès du Premier ministre (79 – 109). P.M. de La Gorce insiste sur les modifications apportées par Duff Cooper au projet de discours et sur l'intervention de Cadogan pour en limiter la diffusion dans la presse (245). G. de Girard de Charbonnières, présent à Londres le 19 juin, affirme avoir pris immédiatement connaissance de ce discours ainsi que Louis Roché (91). Le général Spears confirme également la diffusion du discours (176) ainsi que R. Mengin (127) et le professeur R. Cassin (*Des hommes partis de rien*).

De nombreux autres auteurs estiment que ce discours a bien été prononcé. Mais un doute sérieux subsiste car il est certain qu'il est très inopportun alors que les deux missions Pound-Alexander et Monnet, envoyées par Churchill, sont à Bordeaux en pleines conversations avec le gouvernement Pétain et que le Premier ministre avait certainement demandé à de Gaulle d'attendre l'officialisation de l'armistice avant qu'ils n'entament ensemble leur grande campagne de propagande.

Par ailleurs il est certain que ce discours du 19 juin, qu'il ait été ou non diffusé, est tellement peu acceptable en temps de guerre, dans la bouche d'un général en activité de service, qu'il justifierait à lui seul toutes les poursuites qui seront engagées contre lui ultérieurement, et qui aboutiront à sa condamnation à mort par contumace le 2 août suivant. D'ailleurs, dès le 19 au soir, P. Baudouin fait savoir au Foreign Office que l'autorisation donnée au général dissident d'utiliser la radio britannique est un acte « inamical ». Il paraît donc évident que ce jour-là de Gaulle a « brûlé ses vaisseaux » et s'est interdit tout retour en arrière. C'est ce jour qu'il téléphone aux Missions militaire, navale et de l'air pour leur demander de rompre avec le gouvernement français et de poursuivre la guerre avec lui aux côtés des Anglais (38). C'est également ce même jour qu'il envoie un premier télégramme au général Noguès : « Suis à Londres en contact officieux et direct avec gouvernement britannique. Me tiens à votre disposition, soit pour combattre sous vos ordres, soit pour toute démarche qui pourrait vous paraître utile ». De toute façon, à la réception du télégramme de de Gaulle, Noguès a forcément eu connaissance du discours très dur du 19 juin et il est évident que ce général d'armée, responsable d'un des commandements les plus importants de l'Empire français, républicain et discipliné, quels que soient ses projets et sa rancœur contre l'armistice, ne peut en aucun cas se rapprocher de ce jeune général de brigade rebelle tenant des propos si inadmissibles contre son gouvernement. De plus on peut noter une certaine incohérence entre le discours à la B.B.C. et le télégramme à Noguès : dans le discours il déclare parler « au nom de la France », ce qui est déjà une formulation de prise de pouvoir, puis il semble dicter son devoir à Noguès, nommément cité, et dans son télégramme il se déclare prêt à combattre sous ses ordres.

Jean Lacouture note à ce sujet : « Charles de Gaulle est mal inspiré d'humilier et de caricaturer le pouvoir de Bordeaux, au moment où il est engagé lui-même dans une tentative de ralliement des proconsuls d'Empire qui, de Rabat à Saïgon, entendront d'autant moins ses incitations à la poursuite du combat qu'il leur apparaîtra comme un insurgé frénétique dressé contre le vieil homme dont le prestige personnel reste intact aux yeux même de ceux qui, comme Noguès ou

Mittelhauser, envisagent de continuer la lutte, mais non d'entrer en dissidence » (109). Effectivement Noguès déclarera au général Dillon, chef de la mission britannique de liaison à Alger, que l'attitude du général de Gaulle était « inconvenante » (109) et qualifiera ses interventions radiodiffusées de « manifestation inadmissible alors que l'armée française continuait à lutter » (197). De Gaulle sait certainement cela et ce télégramme lui sert simplement à se couvrir dans deux cas : soit Noguès joue un rôle important dans une résistance se poursuivant en Afrique du Nord et lui-même, assurant la liaison avec le gouvernement britannique, aura un rôle clé dans la nouvelle structure ; soit cette résistance ne se met pas en place et il pourra arguer d'avoir fait de grands efforts pour attirer l'Empire dans la résistance. De toute façon il est vraisemblable que ce qui l'intéresse c'est le pouvoir et non de servir sous les ordres de Noguès.

Jacques Laurent analyse bien les réactions de de Gaulle le 19 juin : « Le 19 au soir, un homme, même acharné à la défense de sa propre cause, se serait, à la place de de Gaulle, cru paré, ayant dans son jeu sur la plateforme africaine aussi bien les parlementaires que les militaires. Et c'est vrai qu'il était « placé » aussi bien si l'emportait une combinaison civile Reynaud-Mandel qu'une combinaison militaire improvisée par Noguès » (116).

La journée du 20 juin du général de Gaulle est assez étrange. D'abord il écrit une lettre destinée au général Weygand, citée dans ses Mémoires, dont voici le texte intégral :

« Mon général,

J'ai reçu votre ordre de rentrer en France. Je me suis tout de suite enquis des moyens de le faire, car je n'ai, bien entendu, aucune autre résolution que celle de servir en combattant. Je pense donc me présenter à vous dans les vingt-quatre heures si, d'ici là, la capitulation n'est pas signée. Au cas où elle le serait, je me joindrais à toute résistance française qui s'organiserait où que ce soit. À Londres, en particulier, il existe des éléments militaires – et sans doute en viendra-t-il d'autres – qui sont résolus à combattre, quoi qu'il arrive dans la métropole. Je crois devoir vous dire très simplement que je souhaite pour la France et pour vous, mon général, que vous sachiez et puissiez échapper au désastre, gagner la France d'outre-mer et poursuivre la guerre. Il n'y a pas actuellement d'armistice possible dans l'honneur. J'ajoute que mes rapports personnels avec le gouvernement britannique, – et en particulier avec M. Churchill – pourraient me permettre d'être utile à vous-même ou à toute autre haute personnalité française qui voudrait se mettre à la tête de la résistance française continuée.

Je vous prie de bien vouloir agréer, mon général, l'expression de mes sentiments très respectueux et dévoués »

Cette lettre sera remise en main propre au général Lelong pour la faire parvenir à Bordeaux. On peut noter les points suivants :

— L'acheminement du courrier entre Londres et Paris était alors très long et très irrégulier et de Gaulle ne pouvait ignorer que sa lettre mettrait, quoi qu'il arrive, plusieurs jours pour parvenir à destination. Quand il propose de se présenter à Weygand « dans les vingt-quatre heures » ce n'est donc, bien entendu, qu'une clause de style.

— Il introduit, vraisemblablement à dessein, deux formulations inacceptables pour Weygand : « la capitulation » et « il n'y a pas actuellement d'armistice possible dans l'honneur ».

— Il présente à Weygand « ses sentiments respectueux et dévoués ». Même s'il s'agit d'une formule de politesse courante pour un officier s'adressant à un autre officier d'un grade supérieur, il est difficile d'oublier que la veille il proclamait que « les formes ordinaires du pouvoir ont disparu » et stigmatisait « la liquéfaction d'un gouvernement tombé sous la servitude ennemie ». Or Weygand est un ministre important de ce gouvernement.

— Enfin quand il s'est agi, le 17 juin, d'informer le général Colson de sa présence à Londres, il a utilisé le moyen du télégramme et non celui de la lettre, ce qui semble indiquer que celle-ci n'est qu'une manœuvre, de Gaulle sachant parfaitement qu'elle n'a aucune chance d'arriver dans le délai de 24 heures qu'il cite.

Cette lettre, bien peu crédible à l'analyse, est donc vraisemblablement la troisième assurance, ajoutée aux deux premières déjà citées, que prend de Gaulle pour se couvrir du risque Weygand. En effet, en cas d'échec de l'armistice, le gouvernement pouvait partir en Afrique du Nord et de Gaulle sait, ce 20 juin, qu'il en est toujours question. Dans ce cas, à quoi servirait-il d'avoir gagné Noguès si c'est Weygand qui régnait ? De plus, en tout état de cause, elle justifie un de Gaulle toujours aussi « résistant », mais moins « rebelle ». Cette lettre sera renvoyée en septembre au général de Gaulle, mais il semblerait qu'elle ne soit pas arrivée jusqu'à son destinataire. En effet Weygand dira n'avoir aucun souvenir de l'avoir reçue et ajoutera en plus : « Dans son inconscience des délais d'arrivée de cette lettre à destination, des termes employés, des propositions énoncées, cette lettre était vraiment sans objet. Je n'en comprends pas le sens » (194). L'explication donnée ci-dessus paraît donc la plus crédible.

Ce même 20 juin de Gaulle se présente à 18 heures à la B.B.C. pour prononcer une troisième allocution. Mais il est joint par un émissaire qui annule son émission « pour des raisons techniques ». Comme nous l'avons vu ce sont J. Monnet, de retour de sa mission infructueuse à Bordeaux, et le *Foreign Office* qui ont agi auprès de Churchill pour attendre la conclusion de l'armistice avant d'autoriser tout autre discours, ceci contre l'avis de Duff Cooper et du général Spears.

Il survient alors un épisode surprenant dans cette journée du 20 juin : de Gaulle, après son interdiction de B.B.C., se rend auprès du général Lelong, à la mission militaire, et lui manifeste son désir d'obéir aux télégrammes de rappel des jours précédents et de rentrer en France. Lelong envoie alors à Bordeaux ce télégramme : « Le général de Gaulle est prêt à exécuter l'ordre de rentrer transmis par télégramme. Mais, en l'absence du colonel Rozoy, la Mission ne peut ni envoyer un avion français ni obtenir un avion britannique. Le général de Gaulle va demander un avion anglais à titre personnel ». Cette démarche de de Gaulle, qu'il omet de mentionner dans ses Mémoires, est bien étrange ! Quelle qu'ait pu être sa désillusion de l'interdiction de parler ce jour à la B.B.C., ceci ne justifie pas un aussi brutal changement d'attitude, d'autant plus que l'excès de ses propos lors du discours de la veille lui assure au moins le conseil de guerre si il rentre en France.

Par ailleurs il est bien précisé que de Gaulle fait son affaire de trouver un avion britannique. Or, très curieusement, aucun avion ne se trouve disponible dans l'immédiat. En tout état de cause le Général n'avait vraisemblablement aucune envie de regagner la France et cette démarche paraît compléter la troisième assurance évoquée ci-dessus, pour le cas où il serait obligé de tenir compte d'un gouvernement de Bordeaux continuant la lutte. En effet, dans ce cas, on ne pourrait que lui savoir gré de sa lettre à Weygand et de son désir exprimé (mais contrarié) de regagner la France. Et quant à l'idée d'un de Gaulle victime d'un coup de cafard à la suite de son interdiction (très temporaire) de radio, l'auteur de ces lignes n'en croit pas un mot. D'ailleurs l'amiral de Gaulle, résidant alors à Londres auprès de son père, confirme que « jamais mon père n'a pensé un seul instant obéir aux injonctions des tenants de la capitulation » (235).

Au cours de ces premières journées à Londres de Gaulle manœuvre donc très habilement, dans l'incertitude de la solution finale qui sera adoptée dans le conflit franco-allemand, pour rester, dans toutes les hypothèses, l'homme indispensable. De plus, dans le cas où l'armistice serait conclu, il a pris une très forte option pour prendre la direction d'une autorité politique rebelle auprès de Churchill.

Le seul point noir est ce discours si violent du 19 juin qui a manifestement pris Churchill de court. Mais est-ce vraiment une maladresse ? Churchill a tellement besoin de la caution de de Gaulle pour sa campagne radiophonique anti-gouvernement Pétain qui doit débiter dès la signature de l'armistice et qu'il considère indispensable pour justifier l'opération *Catapult*, que cette faute vénielle n'entraînera comme punition que les deux jours d'interdiction de radio, le 20 et le 21 juin.

PRESENTATION DE LA CAMPAGNE DE PROPAGANDE

Rappelons-nous les souvenirs de l'amiral Fernet, déjà cités, sur sa rencontre au début juin 1939 avec une haute personnalité britannique, qui ressemble furieusement à Winston Churchill, et qui lui fit la déclaration suivante : « Nous avons maintenant la certitude que la guerre est inévitable. Nous sommes décidés à la mener jusqu'au bout, quelles que soient l'ampleur et la durée qu'elle puisse exiger pour parvenir jusqu'à la victoire finale. Il ne faut pas se dissimuler que ce sera une lutte implacable. Pour la soutenir et la conduire jusqu'au bout, nous allons employer les organes de propagande dans des proportions que l'on ne peut soupçonner. La radiodiffusion va se révéler cette fois une arme aussi importante que l'artillerie, presque aussi puissante que l'aviation. Le harcèlement du moral de l'ennemi sera sans cesse renouvelé, de manière à saper la résistance de la troupe et à ébranler la confiance des populations ». Et l'amiral Fernet poursuit, mélancoliquement : « En me séparant avec émotion, le 22 juin à Bordeaux, de mes collègues britanniques, qui prenaient passage sur les torpilleurs emmenant le personnel de l'ambassade, je ne pouvais imaginer que, dès cette même date, les puissants moyens de la *British Broadcasting Corporation* allaient diffuser dans le monde entier une campagne agressive à l'égard du gouvernement formé par le maréchal Pétain » (76).

L'amiral Fernet était, en juin 1939, en mission à Londres pour coordonner avec les Britanniques les moyens d'information et de propagande en cas de guerre. Les conventions signées à cette occasion furent appliquées de septembre 1939 à mai 1940 avec des résultats plutôt médiocres. « Les grands espoirs que nos alliés fondaient sur l'action destructrice du moral des troupes se heurtaient à une propagande allemande aussi fortement organisée », dit l'amiral (76). Si les résultats de cette propagande sur le moral allemand furent insignifiants, ce sera à

partir du 22 juin qu'elle donnera toute la mesure de son efficacité dans son application à la déstabilisation de l'ancien allié.

En effet, à partir de cette date, l'association Churchill – de Gaulle va entamer une campagne radiophonique contre le gouvernement Pétain d'une remarquable efficacité. Cette campagne utilisera tous les procédés usuels dans ce type d'opération : procès d'intention, affirmations sans preuves, amalgame, dérision, dénigrement de représentativité, inexactitudes quand ce n'est pas contre-vérités, diabolisation de l'adversaire, simplifications abusives, emphase symbolique du langage permettant aux mots d'escamoter les faits, etc. Elle sera d'autant plus facile que ses auteurs s'adresseront, de la radio de Londres, sans pouvoir être contredits, à un gouvernement qui, du fait des conventions d'armistice, ne pouvait guère répondre. De plus l'opposition manichéenne de concepts simples tels que liberté contre servitude, résistance contre capitulation, honneur contre déshonneur, alliance contre trahison, patriotisme contre lâcheté, lutte armée contre collaboration, couvrant d'opprobre une des parties, ne pouvait que donner toute la mesure de son efficacité.

Pour mieux comprendre les faits il faut rappeler la situation du gouvernement français le 17 juin 1940. Le président du Conseil, Paul Reynaud, vient de donner sa démission de son plein gré, sans que personne ne l'y ait obligé. Le président Lebrun lui demande alors quelle personnalité serait susceptible de le remplacer. Reynaud propose le maréchal Pétain, sachant très bien que ce dernier va demander aux Allemands leurs conditions d'armistice. Le président de la Chambre des députés, Edouard Herriot, et celui du Sénat, Jules Jeanneney, donnent leur accord à cette désignation. Le Maréchal compose un gouvernement dont 11 des 17 ministres étaient déjà membres du gouvernement Reynaud.

Les procédures légales de la III^{ème} République ayant été scrupuleusement respectées, il ne devrait donc faire absolument de doute pour personne que le gouvernement Pétain était, le 17 juin, non seulement légal, mais également légitime (voir chapitre V). Le décret de nomination du maréchal Pétain comme Président du Conseil paraîtra d'ailleurs au Journal Officiel du 17 juin, régulièrement revêtu de la signature de Paul Reynaud, Président du Conseil démissionnaire, apposée à côté de celle d'Albert Lebrun. Même le juriste de la France libre, le professeur René Cassin, rédacteur de la déclaration organique de Brazzaville promulguée le 16 novembre 1940, qui sanctionne la prise de pouvoir de de Gaulle, n'a rien trouvé, dans les reproches qu'il adresse à cette occasion au gouvernement de Vichy, qui soit antérieur au 10 juillet

1940.

Par ailleurs ce gouvernement, après avoir demandé les conditions d'un éventuel armistice, examine les 18 et 19 juin avec une délégation gouvernementale britannique les conséquences navales de cet armistice dont il reçoit les conditions le 21 juin. Le 22 juin au matin il les communique au gouvernement anglais. Après négociations l'armistice est signé le 22 juin au soir avec l'Allemagne, le 24 juin avec l'Italie. Les deux armistices entrent en vigueur le 25 juin à 0h35. Entre temps tous les apaisements possibles ont été donnés aux Britanniques sur le sort de la flotte française par les plus hautes personnalités du pays, comprenant le président de la République, l'ancien président du Conseil, Paul Reynaud et le nouveau, le maréchal Pétain. Il va de soi que les faits de demander des conditions d'armistice, puis de signer cet armistice, ne présentent aucun caractère d'illégalité au regard de la Constitution de la IIIe République.

Donc, en principe, rien ne justifie la violente campagne qui va pourtant commencer dès le 19 juin et dont le chapitre VI nous a montré que Churchill et de Gaulle l'ont organisée dès le 17 juin.

DU 18 AU 23 JUIN

Il est inutile de rappeler les termes du célèbre appel du 18 juin du général de Gaulle. Quelles que soient leurs tendances politiques, la quasi-totalité des commentateurs approuvent cet appel à la résistance et à la formation d'un noyau militaire français pour aider les Anglais dans la poursuite de la guerre. Toutefois on a peu remarqué le style tendancieux qui sous-tend certains passages de cet appel et qui laisse présager la suite des discours du Général. En effet, il dit dès le début : « Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement ». Or, à part le maréchal Pétain, seuls quatre militaires font partie du gouvernement dont l'un, le général Weygand, de même que le Maréchal d'ailleurs, n'avait plus de responsabilité militaire active depuis de nombreuses années. Première inexactitude polémique : de Gaulle évoque un gouvernement de militaires genre « pronunciamiento ».

Il dit ensuite : « Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat », laissant entendre qu'il s'agit seulement d'une « allégation », ayant peu à voir avec la réalité, alors que l'armée française est en train de se faire

pulvériser. Toutefois le Général reconnaît que « nous avons été, nous sommes, submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi ».

Il répète ensuite trois fois : « la France n'est pas seule ». Hélas, ce 18 juin, c'est une vue bien optimiste de la question. Les Anglais nous ont lâchés militairement depuis près d'un mois, les Russes ont choisi l'alliance allemande, les Américains ne viendront pas avant deux ans et demi et quant aux Belges, Hollandais, Danois et autres Européens, ils sont tous sous la botte allemande. Le reste du texte du général n'appelle pas de commentaires particuliers. Il a manifestement reçu des consignes de modération de Churchill, les suites des demandes d'armistice n'étant pas encore connues, pas plus que la destination finale du gouvernement français qui envisage toujours de partir en Afrique du Nord.

Toutefois, comme très souvent, le non-dit est aussi important que la teneur du texte. R. Rieunier remarque : « Pas un mot pour nos réfugiés, pour nos prisonniers, pour nos blessés, pour nos morts » (162). Ce sera une constante des paroles, des écrits et parfois des actions du général que ce désintéret systématique pour les problèmes humains les plus élémentaires et les plus aigus. Il est intéressant de noter que l'affiche apposée par les gaullistes sur les murs de Londres en juillet 1940 et qui commence par « A tous les Français – La France a perdu une bataille ! Mais la France n'a pas perdu la guerre ! » est souvent présenté comme l'appel du 18 juin. Il est très regrettable que cette falsification intervienne dans nombre de cérémonies ou de documents officiels ou même dans certains livres d'Histoire.

Le même jour Churchill prononce à la Chambre un discours très modéré qui est ensuite radiodiffusé. Il commence par regretter que les Britanniques aient envoyé si peu de troupes combattre aux côtés des Français. Mais, dit-il, l'aviation anglaise a apporté à l'armée française « une aide puissante et continue ». Il reconnaît que « dès l'origine la bataille fut perdue par suite d'un début stratégique malheureux et de la puissance extraordinaire et imprévue des divisions blindées jointe à la grande prépondérance numérique de l'armée allemande ». Ne sachant pas les intentions françaises, il affirme : « Si, dédaignant les possibilités considérables qui s'ouvrent encore à lui, le gouvernement français décide de ne pas continuer la guerre, ainsi que son traité avec nous l'y oblige – car nous n'avons pas cru pouvoir l'en libérer – il compromettra l'avenir de la France ». On peut noter ici qu'il sacralise l'accord du 28 mars en l'assimilant à un traité alors, nous l'avons vu précédemment, qu'il ne s'agissait que d'un « communiqué de presse ». Cette inexactitude sera abondamment utilisée ensuite par les gaullistes pour condamner

l'armistice. Churchill conclut : « Quoi qu'il advienne à la France, au gouvernement français actuel ou à d'autres gouvernements français, nous ne perdrons jamais le sentiment de fraternité que nous éprouvons pour le peuple français. Si nous sommes amenés à subir ce qu'il a souffert, nous imiterons son courage ».

D'un tout autre ton est le discours de de Gaulle le lendemain, 19 juin. Il commence par dire : « Tous les Français comprennent que les formes ordinaires du pouvoir ont disparu ». C'est une contre-vérité caractérisée car nous rappelons que 19 juin existe à Bordeaux un gouvernement normalement constitué selon les règles constitutionnelles et qui est bien la « forme ordinaire du pouvoir » de la III^{ème} République. Qui plus est, ce même jour, une mission officielle britannique est à Bordeaux auprès de ce gouvernement pour s'enquérir du sort de la flotte. Cette mission, dont nous avons parlé précédemment, se compose de deux ministres et du Premier Lord de la Mer. Que ferait-elle donc à Bordeaux si « toutes les formes ordinaires du pouvoir » avaient disparu ? Au fond le seul reproche sérieux que de Gaulle peut, à ce moment, adresser à ce gouvernement est de ne pas l'avoir conservé comme sous-secrétaire d'État ce qui, d'après plusieurs témoignages, avait failli arriver. Savoir s'il figurait toujours au gouvernement fut d'ailleurs la première question qu'il posa quand il atterrit à Bordeaux le 16 juin au soir. On peut noter que cette appréciation des formes ordinaires du pouvoir qui ont disparu s'appliquerait beaucoup mieux aux derniers jours du gouvernement Reynaud, dont lui-même faisait partie, et dont il dit, dans ses Mémoires : « Tout était balayé ! Le chef du gouvernement voyait autour de lui s'effondrer le régime, s'enfuir le peuple, se retirer les alliés, défaillir les chefs les plus illustres. À partir du jour où le gouvernement avait quitté la capitale, l'exercice même du pouvoir n'était plus qu'une sorte d'agonie, déroulée le long des routes, dans la dislocation des services, des disciplines et des consciences » (82). Churchill lui-même, dans ses Mémoires, estime que, le 16 juin, le gouvernement Reynaud était « dans un état de décomposition totale » (56)

Il cite ensuite « la liquéfaction d'un gouvernement tombé sous la servitude ennemie ». D'abord le mot « liquéfaction » paraît difficilement s'appliquer à une équipe ministérielle qui fait alors tout ce qu'elle peut pour pallier « la décomposition totale » des derniers jours du gouvernement Reynaud, mentionnée par le Général et Churchill. C'est ce gouvernement Reynaud qui s'est « liquéfié ». Quant à la suite, il s'agit bien encore d'une contre-vérité caractérisée destinée à préparer le déni de représentativité du gouvernement Pétain qui sera développé par le

tandem Churchill – de Gaulle dès le 22 juin. En effet comment ce gouvernement aurait-il pu « tomber sous la servitude ennemie » alors qu'il n'a pas eu encore le moindre contact direct avec les Allemands, seules des demandes de conditions d'armistice ayant été faites par l'intermédiaire de l'Espagne et du Vatican, et que l'armée française continue à se battre contre cet ennemi ? C'est la France qui est en train de tomber entièrement sous la servitude allemande si un terme n'est pas mis rapidement aux hostilités. Par ailleurs de Gaulle néglige totalement le fait que 11 des 17 ministres du nouveau gouvernement étaient ses collègues trois jours auparavant dans le gouvernement Reynaud.

De Gaulle parle ensuite de « l'impossibilité de faire jouer nos institutions ». Bien entendu il s'agit d'une inexactitude puisque les institutions viennent de jouer tout à fait normalement. Mais cette phrase est le prétexte pour affirmer qu'il « a conscience de parler au nom de la France » (dont, rappelons-le, la presque totalité de la population soutient alors le gouvernement Pétain). C'est bien le début d'un putsch de sa part.

Il poursuit : « Déposer les armes, évacuer une position militaire, accepter de soumettre n'importe quel morceau de terre française au contrôle de l'ennemi, ce serait un crime contre la patrie ». Ici nous sommes dans le domaine de l'incantation : Il y a déjà plus d'un million de prisonniers français, qui ont bien été obligés de déposer les armes, d'innombrables positions militaires ont dû être évacuées sous la pression allemande et près de la moitié du territoire national est déjà soumis au contrôle de l'ennemi. Selon de Gaulle des millions d'hommes ont donc déjà commis un crime contre la patrie ! Heureusement qu'il prend la peine de préciser qu'il « parle avant tout pour l'Afrique du Nord française, pour l'Afrique du Nord intacte » et qui, sans qu'il y soit d'ailleurs pour quoi que ce soit, restera française et intacte.

Il poursuit : « Dans l'Afrique de Clauzel, de Bugeaud, de Lyautey, de Noguès, tout ce qui a de l'honneur a le strict devoir de refuser l'exécution des conditions ennemies ». Remarquons d'abord avec quelle habileté il mêle de vieilles gloires et le général Noguès auquel il va envoyer un message ce même jour. Mais surtout comment peut-il demander de refuser l'exécution de conditions que personne ne connaît au moment de son discours ? Bien entendu il s'agit d'un appel caractérisé à la désobéissance qui va de pair avec les tentatives anglaises de débauchage des dirigeants de l'Empire français qui ont déjà débuté la veille.

Dans les discours qui vont suivre les thèmes et les techniques de propagande du Général vont se développer mais remarquons simplement que, dans son discours du 19 juin, le général de Gaulle, militaire en

activité de service, encore sous-secrétaire d'Etat trois jours auparavant, ne reconnaît plus l'autorité du gouvernement légal de son pays et le déclare sur les ondes, à partir du territoire d'un pays étranger, bien qu'allié, et ceci en temps de guerre alors que l'armée de son pays est toujours en train de se battre ! Sans même considérer ses interventions suivantes, les sanctions que le gouvernement français va prendre contre lui, et dont l'aboutissement sera sa condamnation à mort par contumace le 2 août, paraissent donc difficiles à éviter. Comment autant d'auteurs ont-ils pu s'en étonner ?

Mais il faut aussi remarquer un fait qui n'a pas été suffisamment souligné par la plupart des historiens, même non gaullistes : c'est que ce discours, tellement excessif, d'une telle inadéquation avec la réalité du jour, contenant tant de contrevérités, enlève par avance beaucoup de crédibilité aux interventions radiophoniques suivantes du général tant il est évident, dès ce 19 juin, qu'il n'est que le premier maillon d'une campagne politicienne de déstabilisation du gouvernement Pétain. Certains historiens sérieux prétendent maintenant que ce discours n'aurait jamais été prononcé par le Général. Mais nous avons vu que les témoignages contraires sont abondants, le plus important étant celui du Général lui-même dans ses Mémoires. Son texte figure en annexe III.

Ces discours du 18 et du 19 juin auront un effet immédiat : les Allemands durcissent les conditions d'armistice qu'ils sont en train de préparer. L'article 10 notamment stipule que : « Le gouvernement français empêchera également les membres des forces armées françaises de quitter le territoire français et veillera à ce que ni des armes, ni des équipements quelconques, ni navires ni avion, etc, ne soient transférés en Angleterre ou à l'étranger. Le gouvernement français interdira aux ressortissants français de combattre contre l'Allemagne au service d'Etats avec lesquels l'Allemagne se trouve encore en guerre. Les ressortissants français qui ne se conformeraient pas à cette prescription seront traités par les troupes allemandes comme francs-tireurs ». H. Amouroux et l'amiral Auphan confirment que ces clauses, qui indignèrent tant les gaullistes, ont été introduite par les Allemands en réaction aux deux premiers discours du général du 18 et du 19 juin (9 – 15). D'ailleurs le côté excessif de ce dernier discours indisposa le Foreign Office et nous avons vu comment le Général sera interdit de radio les 20 et 21 juin.

Il se rattrape dès le 22 juin. Il commente « les conditions dictées par l'ennemi ». Or il se trouve qu'à l'heure de son discours – 18 heures d'après Benoist-Méchin (25), 20 heures d'après J. Lacouture (109), 22

heures d'après le général Spears (176) – il ne les connaît presque certainement pas dans le détail, le projet allemand, et peut-être seulement des éléments partiels recueillis par Campbell, ayant vraisemblablement été transmis au gouvernement britannique dans la journée, et la signature de l'armistice à Rethondes ayant lieu ce jour à 18h50. Il tombe alors dans l'inexactitude totale : « Il résulte de ces conditions que les forces françaises de terre, de mer et de l'air seraient entièrement démobilisées, que nos armes seraient livrées, que le territoire français serait totalement occupé ». Ceci n'a rien à voir avec les conditions d'armistice.

Habilement il introduit un de ses leitmotivs, répété ensuite à satiété : armistice égale capitulation. En effet il dit : « On peut donc dire que cet armistice serait, non seulement une capitulation, mais encore un asservissement ». Il reste bien dans l'esprit du « Club » quand il dit : « Je dis l'honneur, car la France s'est engagée à ne déposer les armes que d'accord avec ses alliés. Tant que les alliés continuent la guerre, son gouvernement n'a pas le droit de se rendre à l'ennemi ». Il sacralise ainsi, comme Churchill, la déclaration franco-britannique du 28 mars.

Il reconnaît que la France vient de subir une grande défaite, mais il mélange à des causes évidentes, « un système militaire mauvais, les fautes commises dans la conduite des opérations », une cause discutable, « l'esprit d'abandon du gouvernement pendant ces derniers combats » alors que le gouvernement Pétain, pas plus que le gouvernement Reynaud dont il faisait partie, ne pouvaient faire grand-chose devant la débâcle de l'armée française. Par contre il oublie, dans les causes de la défaite, la force mécanique allemande, pourtant citée précédemment. Il justifie ensuite la création d'une force combattante continuant la lutte : « L'honneur, le bon sens, l'intérêt de la Patrie, commandent à tous les Français libres de continuer le combat ». Il affirme ainsi une option de poursuite de la lutte aux côtés des Anglais, qui aurait pu d'ailleurs se faire en coopération secrète avec le gouvernement français. Enfin il confirme son putsch, annoncé le 19, quand il dit : « Moi, général de Gaulle, j'entreprends ici, en Angleterre, cette tâche nationale ».

On peut noter un fait intéressant : l'autorisation d'utiliser la B.B.C., rendue à de Gaulle le 22 juin, a été soumise à la condition qu'il obtienne l'accord préalable du Foreign Office sur ses textes, contrairement à ce qu'il a déclaré par la suite, notamment à l'occasion d'un entretien avec H. Amouroux, en février 1964, au cours duquel il affirmera : « De ma vie je n'ai montré un texte de moi. À personne. Si, une fois, lorsque j'ai prononcé mon allocution après Mers-el-Kébir » (4). La preuve contraire en est apportée :

— D'abord par le fait que le 18 juin, le Cabinet de guerre britannique

ayant, en un premier temps, refusé la diffusion de son discours, Duff Cooper, muni du texte de son appel, le confie à Spears qui le montre à Churchill puis à tous les membres du cabinet de guerre qui donnèrent leur accord un par un pour qu'il puisse s'exprimer le soir à la B.B.C. (109).

— Ensuite par la difficulté qu'il éprouve à prononcer son discours du 19 juin, deux rédactions successives ayant été refusées par le ministre de l'information, Duff Cooper, puis par le Foreign Office (203).

— Enfin par le témoignage d'un fonctionnaire subalterne du Foreign Office qui raconte comment, le 26 juin, de Gaulle devant prononcer à 20h30 un discours important à la B.B.C., le texte n'arrive à son bureau qu'à 19 heures. Son supérieur, Sir Alexander Cadogan, étant parti en laissant des consignes très strictes et n'étant pas joignable, le malheureux fonctionnaire est obligé de modifier légèrement le projet établi par de Gaulle. Il retrouve ce dernier en train de dîner et lui soumet les modifications qu'il a apportées à son texte. De Gaulle les trouve ridicules, mais est obligé de les accepter car autrement il ne pourrait prononcer son discours. (108). Ceci montre bien combien Churchill entend conserver la direction de la campagne d'opposition au gouvernement Pétain qu'il mène avec de Gaulle et qui commence réellement le 22 juin.

C'est en effet ce même jour que Churchill prononce un très violent discours à la radio contre le gouvernement français : « Le gouvernement de Sa Majesté, dit-il, a appris avec douleur et stupéfaction que le gouvernement français avait accepté les conditions fixées par les Allemands ». Or il prononce son allocution à 11 heures et, à cette heure, il n'a eu vraisemblablement, par Campbell, que des bribes du texte allemand (voir chapitre VIII), et, même si il a reçu le texte entier, il n'a pu avoir le temps matériel de l'analyser avant son discours. Par ailleurs la délégation française est en pleine négociation à Rethondes et ne signera l'armistice que le soir à 18h30.

Il poursuit : « Il (le gouvernement britannique) ne peut pas croire que ces conditions, ou d'autres similaires, aient été acceptées par n'importe quel gouvernement français en possession de sa liberté, de son indépendance et de l'autorité constitutionnelle ». On ne peut être plus clair : le gouvernement britannique ne reconnaît plus le gouvernement Pétain dès lors que ce dernier signe l'armistice, quelles que soient, par ailleurs, les conditions de ce dernier. En effet, dans ce cas, il ne serait plus « libre », plus « indépendant » et ne jouirait plus de « l'autorité constitutionnelle ». Il ne serait donc plus représentatif et la Grande-Bretagne ne pourrait plus entretenir de relations diplomatiques avec lui. Ceci montre bien que le

départ de Bordeaux, le même soir, de l'ambassadeur Campbell était bien volontaire.

Churchill continue : « Si de telles conditions étaient acceptées par tous les Français elles placeraient non seulement la France, mais l'Empire français tout entier à la merci et au pouvoir des dictateurs allemand et italien ». Il laisse entendre ici que certains Français pourraient refuser ces conditions et donc justifie les accords qu'il va passer avec de Gaulle. Mais son propos montre bien qu'il ne connaît pas (ou ne veut pas connaître) le détail des conditions qu'il stigmatise puisque l'Empire est laissé en dehors de la convention d'armistice. Churchill dit alors : « Non seulement le peuple français serait tenu en sujétion et forcé de travailler contre ses alliés, non seulement le sol de France serait employé, avec l'approbation du gouvernement de Bordeaux, pour servir à attaquer ses alliés, mais toutes les ressources de l'Empire français et la marine française passeraient rapidement entre les mains de l'adversaire et lui serviraient à réaliser ses desseins ». Remarquons ici que Churchill, comme de Gaulle, n'emploiera plus jamais le terme « gouvernement français », ce qui prouve bien un déni de représentativité. Il commence, comme de Gaulle, les procès d'intention : « le sol de France serait employé, avec l'approbation du gouvernement de Bordeaux, pour servir à attaquer ses alliés ». Par ailleurs en affirmant que la marine française passerait rapidement entre les mains de l'ennemi, il commence la justification de l'opération *Catapult* et de l'agression de Mers-el-Kébir.

Enfin Churchill conclut, comme de Gaulle le 18 juin, par un appel « à tous les Français qui sont en dehors de la pression de l'ennemi, pour aider (le gouvernement britannique) dans sa tâche ». C'est pratiquement un appel à la désertion.

Le lendemain, 23 juin, une déclaration officielle radiodiffusée du gouvernement britannique confirme le discours de Churchill : « Le gouvernement de Sa Majesté considère que les termes de l'armistice qui vient d'être signé, en violation des accords solennellement conclus entre les gouvernements alliés, place le gouvernement de Bordeaux dans un état d'assujettissement complet à l'ennemi et le prive de toute liberté et de tout droit de représenter de libres citoyens français. En conséquence le gouvernement de Sa Majesté ne peut considérer le gouvernement de Bordeaux comme celui d'un pays indépendant ».

Dans une deuxième déclaration le gouvernement britannique, ayant appris que le général de Gaulle envisage de former un Comité national français provisoire, « déclare qu'il reconnaîtra un Comité français de cette nature et qu'il traitera avec lui sur toute matière relative à la poursuite de la guerre ». Il est difficile d'être plus clair : Churchill dénie

toute représentativité au gouvernement de Bordeaux et laisse présager qu'il reconnaîtra plus tard un gouvernement en exil.

Mais, comme on n'en est plus à une incohérence près, ce même 23 juin où Churchill ne veut plus reconnaître la gouvernement de Bordeaux, le roi George VI, alerté par son ami intime, Lord Halifax, qui trouve que Churchill va trop loin dans son déni de représentativité, envoie au Président Lebrun un télégramme personnel dans lequel il s'inquiète des dangers encourus par la flotte française de tomber dans les mains de l'ennemi, au cas où elle serait placée en Afrique du Nord. Mais nous avons vu que ce télégramme fait vraisemblablement partie du piège tendu par Churchill à la flotte française. Comme le dit justement Benoist-Méchin : « Curieux message à adresser à un gouvernement dont on conteste, par ailleurs la légalité » (25). Le Président Lebrun répond au télégramme de George VI par un message plein de dignité dans lequel il renouvelle l'assurance solennelle que la flotte ne sera en aucun cas livrée à l'ennemi.

Par ailleurs, le 22 juin, un ministre belge, M. Marcel Jaspar, qui vient d'arriver à Londres parle au micro de la B.B.C. et les thèmes essentiels de son appel se rapprochent tellement de ceux du général de Gaulle qu'on les croirait puisés à la même source (25). La grande campagne de propagande orchestrée par Churchill a bien commencé. Le gouvernement de Bordeaux garde d'ailleurs son sang-froid et Baudouin enverra seulement le lendemain à l'ambassadeur Corbin un télégramme de mise au point devant être communiqué à Lord Halifax. Quelques heures plus tard Corbin enverra sa démission. Le soir le maréchal Pétain, dans un discours radiodiffusé, et Baudouin, dans une allocution devant les représentants des presses française et étrangères, font des réponses très modérées aux discours et communiqués britanniques des 22 et 23 juin.

Il est cependant curieux que le gouvernement Pétain n'ait pas réagi avec plus de vigueur devant l'attitude de son allié qui lui déniait, de manière insidieuse, toute représentativité, n'ait pas cherché à crever l'abcès et se soit contenté de timides protestations. Mais il était fortement handicapé par les restrictions provisoires de communications et de transports prévues dans les conventions d'armistice.

DU 24 JUIN AU 2 JUILLET

Le 24 juin de Gaulle intervient à la B.B.C. Il commence par affirmer : « Ce soir je dirai simplement, parce qu'il faut que quelque un le dise,

quelle honte, quelle révolte, se lèvent dans le cœur des bons Français ». C'est tout-à-fait clair : la quasi-totalité des Français, qui approuvent le Maréchal, sont de « mauvais Français » et seuls ceux qui sont derrière lui sont de « bons Français ».

Il poursuit : « Inutile d'épiloguer sur les diverses conditions des armistices franco-allemand et franco-italien. Elles se résument en ceci : la France et les Français sont, pieds et poings liés, livrés à l'ennemi ». Il utilise ainsi un procédé courant en propagande : une globalisation d'un fait qui évite d'entrer dans le détail et permet donc tous les développements qui conviennent à l'orateur, quelle qu'en soit l'exactitude. Il se garde bien de préciser qu'en cas d'adoption de la solution qu'il souhaitait, à savoir le départ du gouvernement hors de la métropole entraînant la capitulation inévitable de l'armée française, la France et les Français auraient été considérablement plus, « pieds et poings liés, livrés à l'ennemi ». Mais ceci entre bien dans le cadre de sa stratégie politique. En effet « démontrer l'illégalité du gouvernement constitué à Bordeaux dans la nuit du 16 juin était impossible. D'autre part l'armistice étant un procédé habituel en Europe pour suspendre les hostilités, il était difficile d'en faire un crime. De Gaulle ne peut aller jusqu'à nier la réalité écrasante de la défaite. Il lui reste comme ressource d'accuser le Maréchal d'avoir intentionnellement livré la France « pieds et poings liés » à l'ennemi. Pour que de Gaulle soit légitime, il faut que son ancien chef soit coupable et infâme » (278). La phrase suivante : « Mais si cette capitulation est écrite sur le papier » continue l'amalgame qui lui sera si cher : armistice égale capitulation. Ceci est assez piquant quand on se rappelle l'insistance de Weygand à demander un armistice alors justement que Reynaud voulait absolument qu'il accepte une capitulation !

Il reconnaît que « la France est comme un boxeur qu'un coup terrible a terrassé. Elle gît à terre ». Mais ici il manque de cohérence : quand un boxeur est à terre, il faut d'urgence le secourir. Or il refuse ce secours car tout ce qu'il propose est une poursuite hypothétique de la lutte après abandon du territoire national alors que l'armistice est la seule solution d'assistance immédiate à celui qui est à terre. Et il qualifie à nouveau cet indispensable armistice de « servitude acceptée par le gouvernement de Bordeaux » en poursuivant sa campagne de diabolisation. Par contre il affirme avec justesse : « Il faut qu'il y ait un idéal. Il faut qu'il y ait une espérance. Il faut que, quelque part, brille et brûle la flamme de la résistance française ». Il justifie ainsi une action de résistance aux côtés des Anglais qui avait son utilité car elle permettait de maintenir au combat des individualités indignées par la défaite de l'armée française et de soutenir le moral de la population, mais ne nécessitait pas le déni de

représentativité du gouvernement français.

Il conclut : « Un jour, l'armée française de l'élite rendra la liberté au monde et la grandeur à la Patrie ». Il laisse ici entendre d'avance que seule son armée sera l'armée française de l'élite, à l'exclusion de toute autre, en laissant pressentir les difficultés de réunification de l'armée française en Afrique du Nord, en 1943.

Le 25 juin un communiqué britannique stipule que « la signature de l'armistice par le gouvernement français met fin à la résistance organisée des forces françaises métropolitaines. Toutefois dans l'empire colonial français, il existe des signes encourageants qu'un esprit plus robuste prévaut ». C'est encore un appel caractérisé à la désobéissance, d'autant plus que le communiqué poursuit : « Le gouvernement britannique est prêt à conclure les arrangements financiers nécessaires pour permettre à l'empire colonial français de remplir son rôle ».

Ce même jour Churchill prononce un long discours à la Chambre des Communes. Il confirme la rupture des relations diplomatiques avec le gouvernement Pétain : « En ce moment je ne saurais définir la nature exacte de nos relations avec le gouvernement de Bordeaux Il est probable, et presque certain même, que nous n'aurons plus aucun représentant auprès du gouvernement qui aura son siège dans cette France diminuée qu'on appelle la zone non occupée ». Churchill poursuit ensuite sa préparation de l'opinion britannique à l'opération *Catapult* dans l'esprit du piège qu'il a tendu à la flotte française : « Nous fîmes connaître que, vu les immenses souffrances de la France, nous donnions notre assentiment à ce que le gouvernement français demandât les conditions d'un armistice, mais à la condition que la flotte française se rendît au préalable dans les ports britanniques et qu'elle y restât pendant toute la durée des négociations. Nous rappelâmes au nouveau gouvernement que la condition indispensable pour qu'il fût délié de son engagement n'avait pas été remplie. Cette condition était que les navires français fussent dirigés sur un port britannique ». Il confirme ici les deux messages adressés à Darlan le 23 juin par Dudley Pond et Alexander et qui étaient en contradiction totale avec les entretiens de ces derniers à Bordeaux les 18 et 19 juin. Il conclut : « Des assurances solennelles nous furent données que la flotte française ne tomberait jamais entre les mains des Allemands. C'est donc avec la plus profonde émotion et avec consternation que j'ai lu l'article 8 de la convention d'armistice. Cet article, auquel a souscrit le gouvernement français, déclare que la flotte française, sauf la partie réservée pour assurer la protection des intérêts français de l'Empire colonial, serait rassemblée dans des ports à spécifier, et qu'elle serait désarmée et démobilisée sous le contrôle

allemand ou italien. Il est parfaitement clair, d'après ce texte, que les navires français passeront tout armés sous contrôle allemand ou italien ». Remarquons, au passage, que Churchill n'en est pas à une contradiction près puisque, à deux lignes d'intervalle, il dit que la flotte serait « désarmée » puis que les navires passeraient « tout armés » sous contrôle ennemi. Mais il joue ici sur le sens du mot britannique « control ». Toute l'opération *Catapult* est déjà programmée dans ce discours.

Toujours ce même 25 juin, Pétain prononce un long discours radiodiffusé dans lequel il justifie la conclusion inévitable de l'armistice. Il fait un résumé de la campagne de France et des raisons pour lesquelles l'armée française a été vaincue. Il rend hommage à tous les morts de la guerre. Il explique pourquoi le gouvernement s'est résigné à rester en France. Il commente les dures conditions de l'armistice en soulignant que la France conserve son Empire et sa flotte. Enfin il invite les Français à un redressement intellectuel et moral. Ce discours eut un grand retentissement et souleva l'émotion de la plupart des Français qui l'écoutèrent. Son texte intégral figure en annexe IV.

Il va de soi que le lendemain, 26 juin, de Gaulle répond à la B.B.C. au discours de Pétain. (voir également l'annexe IV). Il commence par citer « les heures de honte et de colère pour la Patrie ». Tous les témoins de l'époque parlent plutôt de soulagement de l'immense majorité de la population et même d'explosions de joie des réfugiés qui subissaient un véritable calvaire. Mais, comme dans la plupart des textes du Général, si on remplace « la France », « l'État » ou « la Patrie » par « de Gaulle », ses propos deviennent alors limpides. Il reconnaît que « la France a été foudroyée ». Mais par quel miracle un organisme foudroyé pourrait-il continuer à se battre ? Il contredit d'avance la suite de son propos. Dédaignant l'écrasante supériorité de l'Allemagne, citée par Pétain, et pourtant bien réelle dans les batailles de la Somme et de l'Aisne, il considère la défaite causée « uniquement par la force mécanique offensive et manœuvrière de l'ennemi ». Il stigmatise, comme le 22 juin, « un système militaire mauvais ». Il tente ensuite d'impliquer Pétain dans les déficiences du système militaire : « Vous qui avez présidé à notre organisation militaire après la guerre de 1914-1918, vous qui fûtes généralissime jusqu'en 1932, vous qui fûtes ministre de la guerre en 1935, vous qui étiez la plus haute personnalité militaire de notre pays, avez-vous jamais soutenu, demandé, exigé la réforme indispensable de ce système mauvais ». Il est fâcheux que de Gaulle tombe ici dans une totale inexactitude. Il oublie qu'il parle en 1940 et que, depuis 1934, Pétain n'a plus eu aucune fonction officielle à la tête des armées autre que membre du Conseil Supérieur de la Défense Nationale. Il ne fut

d'ailleurs, par la suite, plus consulté par le gouvernement ni par Gamelin. D'ailleurs ce n'est pas jusqu'en 1932, mais jusqu'en 1930 qu'il fut généralissime. De même ce n'est pas en 1935, mais de février à novembre 1934 que Pétain a été Ministre de la Guerre. Par ailleurs, pendant toutes les années trente, il n'a cessé de défendre la cause d'une aviation puissante, de réclamer un renforcement de la capacité de défense du pays et a lancé à de multiples reprises des avertissements sur le danger du réarmement allemand (voir chapitre VIII). De Gaulle, si il n'avait pas été si polémique, aurait beaucoup mieux fait de s'en prendre au général Gamelin, qui était à la tête de l'armée française depuis 1935, ou à Daladier, Président du Conseil depuis mars 1938 et Ministre de la Défense Nationale depuis 1936. Par leur continuité à la tête du Gouvernement, de la Défense nationale et de l'armée, voilà à l'évidence deux des plus grands responsables des déficiences militaires françaises et de la défaite.

De Gaulle explique alors pourquoi l'armistice est « déshonorant » : « Les deux tiers du territoire livrés à l'occupation de l'ennemi, et de quel ennemi ! Notre armée tout entière démobilisée. Nos officiers et nos soldats prisonniers maintenus en captivité. Notre flotte, nos avions, nos chars, nos armes, à livrer intacts pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres alliés. La Patrie, le gouvernement, vous-même, réduits à la servitude ». Ici nous atteignons un sommet dans l'art de la désinformation. En effet de Gaulle met sur le dos de l'armistice, et donc du gouvernement de Bordeaux, l'occupation des deux tiers (en réalité les trois cinquièmes) du territoire alors que si la solution du « Club », à savoir le départ du gouvernement à Londres, avait été retenue, c'est la totalité du territoire qui aurait été occupée. De Gaulle reconnaît lui-même dans ses Mémoires que, dans ce cas, « il fallait se résigner à l'occupation totale de la Métropole » (82). Par ailleurs le territoire n'a pas été « livré à l'ennemi », il a été submergé par l'ennemi. Et ce n'est pas sa solution d'abandon du territoire national qui aurait permis de l'éviter. Il cite ensuite « l'armée tout entière démobilisée ». Or les conventions d'armistice avaient prévu une armée nécessaire au maintien de l'ordre, les chiffres, après négociation, étant de 100 000 hommes en Métropole, de 120 000 hommes en Afrique du Nord et de quelques dizaines de milliers d'hommes au Moyen Orient et en Afrique centrale. Il cite ensuite comme une conséquence de l'armistice le maintien en captivité de nos officiers et de nos soldats. Or ; toujours dans la solution qu'il préconisait, ce ne sont pas environ 1,8 millions de prisonniers qui auraient pris le chemin de l'Allemagne et des stalags, comme ce fut le cas, mais 3 à 4 millions. Et tous ceux-ci auraient été, tout autant, « maintenus en captivité ». Enfin il répète sa contrevérité habituelle : « notre flotte, nos

avons à livrer intacts pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres alliés » ce qui n'a rien à voir avec la convention d'armistice. En somme il reproche à l'armistice des effets négatifs qui, pour la plupart, auraient été bien plus importants dans le cas de l'adoption de son option d'abandon de la Métropole qui entraînait forcément une capitulation sans conditions de l'armée. Mais, bien entendu, toutes ces contrevérités lui permettent d'affirmer « que l'armistice est déshonorant ».

Par ailleurs, quand il stigmatise la servitude à laquelle seraient soumise la Patrie, le gouvernement et le Maréchal lui-même, il oublie, comme d'habitude, les quarante millions de Français qui, sans leur gouvernement et sans la zone libre, seraient entièrement soumis, sans protection, à la servitude allemande. C'est une constante, dans les propos du Général, de déconnecter la Patrie (alias de Gaulle) des citoyens qui la composent. Mais bien entendu cela lui est nécessaire pour justifier son action solitaire : étant lui-même « la Patrie », il n'a nul besoin de ses composants, à savoir ses propres compatriotes

Il continue les reproches au Maréchal : « Vous avez tenu pour absurde toute prolongation de la résistance dans l'Empire. Vous avez considéré comme dérisoire l'effort que fournit et celui que fournira notre Allié, l'Empire britannique. Vous avez renoncé d'avance aux ressources offertes par l'immense Amérique ». Le chapitre VII nous a déjà renseignés sur l'impossibilité de prévoir une prolongation de la résistance dans l'Empire. Quant à l'effort que fournit et que fournira l'Empire britannique, c'est un vœu pieux car l'Angleterre, entièrement préoccupée de sa défense, est encore plus incapable de fournir à ce moment une aide sérieuse que précédemment, pendant la campagne de France. Enfin le ministre de l'Armement du gouvernement Reynaud, Raoul Dautry, a déjà répondu, le 13 juin, que ce n'est pas avant deux ans au moins que « les ressources de l'immense Amérique » pourraient prendre le chemin de l'Europe, ce qui sera bien le cas.

De Gaulle accuse ensuite le Maréchal « d'une sorte de découragement profond, de scepticisme morose, qui aurait été pour beaucoup dans la liquéfaction des suprêmes résistances de nos forces métropolitaines ». Remarquons au passage qu'il aime beaucoup le mot « liquéfaction », déjà employé le 19 juin. Mais accuser Pétain d'être pour quoi que ce soit dans la déroute accélérée de l'armée au moment de la demande d'armistice nécessite un certain culot ! Après tout c'est lui, de Gaulle, qui était alors sous-secrétaire d'État à la Défense nationale. Par ailleurs son regret de « la liquéfaction des suprêmes résistances de nos forces métropolitaines » montre bien que son « jusqu'aboutisme » habituel lui aurait volontiers fait sacrifier pour rien quelques dizaines de milliers de

vies supplémentaires. Toujours ce manque d'humanité et ce désintéret pour la vie humaine qui se sont souvent manifestés dans cet ouvrage.

Remarquons que, dans son discours, le Maréchal déclare : « L'exode des réfugiés a pris des proportions inouïes. Dix millions de Français, rejoignant un million et demi de Belges, se sont précipités vers l'arrière de notre front, dans des conditions de désordre et de misère indescriptibles ». Pétain ajoute : « En ce jour de deuil national, ma pensée va à tous nos morts, à tous ceux que la guerre a meurtris dans leur chair et dans leurs affections ». De Gaulle ignore complètement ces contingences basement humaines. Tout au plus cite-t-il, une fois n'est pas coutume, « la France livrée, la France pillée, la France asservie », mais en suggérant la responsabilité du gouvernement du Maréchal dans ces situations. Or il va de soi que, dans sa solution de départ du sol métropolitain, la France aurait été totalement livrée, intégralement pillée et implacablement asservie, sous la férule de quelque gauleiter nazi ! Un de ses procédés de désinformation, qui commence à être alors bien rodé, consiste à utiliser les suites inévitables d'une défaite militaire, déjà presque certaine à l'arrivée de Pétain et de Weygand, pour tenter d'en faire porter la responsabilité à un armistice qui a justement pour raison principale d'en réduire au maximum les conséquences catastrophiques.

La comparaison de ces deux discours est vraiment édifiante. À un discours très digne de Pétain, expliquant avec une grande simplicité les événements des mois de mai et juin 1940, de Gaulle répond par un discours très polémique, truffé d'inexactitudes et de contrevérités, sans qu'apparaisse la moindre trace d'humanité, exemple parfait de la campagne de diabolisation du gouvernement Pétain qui a commencé quelques jours auparavant.

Dans son discours du 28 juin de Gaulle tire les conséquences de sa reconnaissance comme chef des Français libres par le gouvernement britannique et déclare prendre « sous son autorité tous les Français qui demeurent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver ». La plupart des Français de Londres seront indignés par cette déclaration et le *Foreign Office* sera obligé de leur donner des assurances contraires. Voilà l'homme de pouvoir qui montre le bout de son nez. Il lance un nouvel appel aux « Généraux ! Commandants supérieurs ! Gouverneurs dans l'Empire ! Mettez-vous en rapport avec moi pour unir nos efforts et sauver les terres françaises ». Il imagine donc à nouveau des dangers imaginaires pour l'Empire qui ne peuvent convaincre aucun des hauts dirigeants auxquels il s'adresse qui sont parfaitement au fait de la situation du moment. Plus loin il cite de nouveau « les capitulations ».

Le discours du 2 juillet est particulièrement intéressant. En effet il s'agit de la veille de l'exécution de *Catapult* et de l'attaque de Mers-el-Kébir. De Gaulle commence par affirmer : « Il y a aujourd'hui neuf jours que le Gouvernement qui fut à Bordeaux a signé la capitulation exigée par l'Allemagne. Il y a sept jours que le même gouvernement a signé la capitulation exigée par l'Italie ». Encore une fois il entretient la confusion volontaire entre armistice et capitulation. Par ailleurs ce ne sont pas l'Allemagne et l'Italie qui ont « exigé » les « capitulations », c'est la France, au bout de ses capacités de résistance, qui a demandé les conditions d'armistice et qui les a acceptées car, nous l'avons vu, elles étaient inespérées. Il cite ensuite « l'effondrement moral du commandement et du gouvernement par l'action foudroyante de la force mécanique allemande ». Il n'y a eu en réalité aucun effondrement moral, mais une défaite subie par l'armée française, en état de décomposition avancée lors de la demande d'armistice, une occupation de près de la moitié du pays devant inéluctablement devenir totale à brève échéance, et donc une nécessité absolue, tant pour le commandement que pour le gouvernement, de prendre des décisions rapides. S'il y a eu effondrement moral, ce fut celui de Reynaud démissionnant sans y avoir été obligé.

Habilement de Gaulle présente les deux voies possible : « l'une était la voie de l'abandon et du désespoir. C'est celle qu'a choisie le gouvernement de Bordeaux. Rompant l'engagement qui liait la France à ses Alliés, ce gouvernement s'est, suivant le mot de Tacite, « rué à la servitude ». L'autre voie est celle de l'honneur et de l'espérance. C'est cette voie-là qu'ont choisi mes compagnons et moi-même ». Que son entreprise soit estimable sur le plan militaire, c'est certain. Mais pourquoi tant de mépris pour ceux qui essayaient péniblement de recoller les pots cassés ? Par ailleurs on peut admirer l'opposition habile de concepts simples permettant de diaboliser l'adversaire : l'abandon, le désespoir et la servitude contre l'honneur et l'espérance. Il poursuit, dans le même esprit : « Beaucoup de Français se trouvent déchirés entre les deux chemins. D'une part l'appel des gouvernants tombés au pouvoir de l'ennemi ; d'autre part l'appel de la France qui crie vers la délivrance ». On voit bien ici les prémisses de la rhétorique gaullienne. Seuls les gouvernants sont tombés au pouvoir de l'ennemi car il ne faut surtout pas tenir compte du fait que la France elle-même est tombée, en partie seulement grâce à l'armistice, au pouvoir de l'ennemi, ce qui est pourtant la triste réalité. En effet il ne faut écouter que l'appel de la France (alias de Gaulle), pour une délivrance future devant intervenir dans des délais indéterminés. Quant aux deux chemins qui se présenteraient aux Français, il s'agit bien entendu d'une vue de l'esprit : la quasi-totalité des Français, pleurant leurs morts et terriblement meurtris par les immenses

dommages de la guerre, n'ont d'autre possibilité que d'espérer que leurs gouvernants, qu'ils soient ou non tombés au pouvoir de l'ennemi, les protégeront le mieux possible contre ce dernier qui est à leurs portes.

La suite de son discours est particulièrement intéressante : « Jeanne d'Arc, Richelieu, Louis XIV, Carnot, Napoléon, Gambetta, Poincaré, Clemenceau, le Maréchal Foch auraient-ils jamais consenti à livrer toutes les armes de la France à ses ennemis pour qu'ils puissent s'en servir contre ses Alliés ? Duquesne, Tourville, Suffren, Courbet, Guépratte, auraient-ils jamais consenti à mettre à la discrétion de l'ennemi une flotte française intacte ». Le procédé consistant à faire appel à une telle cohorte de vieilles gloires nationales pour mieux déconsidérer l'action supposée « déshonorante » de l'adversaire est habile. Mais on peut noter qu'en cas d'abandon de tout le territoire national, solution préconisée par de Gaulle, la totalité des moyens militaires français, à l'exception de la marine, seraient tombés entre les mains de l'ennemi. Ici encore il utilise l'armistice pour stigmatiser ce qui se serait produit, en pire, si on l'avait écouté. D'autre part, et ceci est beaucoup plus grave, il travestit la vérité en laissant entendre que la flotte française intacte serait mise à la disposition de l'ennemi. Étant donné son contact permanent avec les collaborateurs de Churchill, ses liaisons avec la mission militaire française à Londres, et notamment avec l'amiral Odend'hal, chef de la mission navale française, auquel il avait demandé son avis avant de recruter l'amiral Muselier, il ne pouvait pas ne pas être au courant des multiples engagements français à cet égard et du résultat des négociations, sur le point d'aboutir favorablement, quant aux ports de stationnement des bâtiments français désarmés.

Déjà, le 26 juin, de Gaulle affirmait que la flotte serait livrée à l'ennemi. De son côté, le 25 juin, Churchill tirait la même conclusion. Contrairement à ce que pensent de nombreux historiens, l'auteur est persuadé que, dans le cadre de la campagne de propagande exécutée conjointement par Churchill et de Gaulle, ce dernier était informé, peut-être pas du détail de l'opération *Catapult*, mais en tout cas des intentions très hostiles du Premier Ministre à l'égard de la flotte française. Dans le cas contraire, comment pourrait-il se contredire autant avec ce qu'il affirme dans ses Mémoires : « Il n'avait jamais été, cependant, vraisemblable que la flotte française entamât d'elle-même des hostilités contre les Britanniques. Depuis mon arrivée à Londres, je l'avais constamment affirmé au gouvernement anglais ainsi qu'à l'Amirauté » (82) ? Ces contre-vérités délibérées sur le sort de la flotte devaient servir à faire avaler la « pilule » de *Catapult* et étaient vraisemblablement une contrepartie à la reconnaissance officielle par Churchill du mouvement gaulliste le 28 juin. En effet si un général français affirmait que la flotte

française allait être livrée, comment un Premier ministre britannique aurait-il pu en douter ?

De Gaulle, continuant ses énumération lyriques de vieilles gloires nationales, poursuit alors : « Dupleix, Montcalm, Bugeaud, le Maréchal Lyautey, auraient-ils jamais consenti à évacuer, sans combattre, les point stratégiques de l'Empire, auraient-ils jamais supporté, sans même avoir livré combat, le contrôle de l'ennemi sur l'Empire ? » Ici la désinformation, pour ne pas dire le mensonge, atteint son comble. En effet jamais le moindre « point stratégique de l'Empire » n'a été évacué et il n'en a jamais été question. Quant au contrôle de l'ennemi il se résumera à la présence de commissions d'armistice en Afrique du Nord à l'exclusion des autres parties de l'Empire. Ces affirmations erronées sur le sort de l'Empire serviront de prétexte aux entreprises ultérieures des Anglo-gaullistes en Afrique centrale.

APRES LE 2 JUILLET

Le 3 juillet Churchill exécute l'opération *Catapult*. Il s'en explique le lendemain aux Communes dans une longue déclaration. Parmi ses propos on peut noter : « En violation de toutes sortes de promesses et d'assurances personnelles et privées données par l'amiral Darlan au Premier Lord de l'Amirauté et à son collègue, le chef de l'Etat-major naval, un armistice fut signé qui ne pouvait manquer, en fait, de laisser tomber la flotte française au pouvoir des Allemands et de leurs vassaux italiens, avec la même facilité que passaient en notre pouvoir les nombreuses unités de cette flotte qui entrèrent, voici une dizaine de jours, dans les rades de Portsmouth et de Plymouth ».

Churchill donne ici l'impression que l'armistice a été signé en violation des promesses de Darlan, en laissant entendre de plus qu'elles n'étaient pas officielles, ce qui est bien entendu totalement inexact puisque ces promesses étaient justement faites en cas de conclusion d'un armistice. De plus il oublie de citer toutes les autres assurances solennelles que la flotte ne serait pas livrée aux Allemands données par les plus hautes autorités françaises. Par ailleurs comment peut-il comparer la situation des bâtiments français à Mers el-Kébir, territoire français hors de toute atteinte des Allemands qui se trouvent à plus de 1 000 kilomètres, de l'autre côté de la Méditerranée, avec celle des navires se croyant en toute sécurité en Angleterre au milieu des navires britanniques et capturés par surprise par nos alliés, ceux-ci ayant poussé la ruse et la fourberie jusqu'à inviter, la veille, des officiers français à des réceptions amicales

(30) ?

Churchill continue : « Je ne crains pas d'affirmer publiquement que le gouvernement de Bordeaux, en pleine connaissance des périls qu'il nous faisait courir, au moment même où, sourd à tous nos appels, il rejetait l'alliance et déchirait les engagements qui la fortifiaient, nous a porté un coup qui aurait pu être mortel ». Il révèle ici sa pensée constante : toute signature d'armistice sans que la flotte française soit mise à la disposition des Anglais consiste pour la France à rejeter l'alliance franco-britannique. Comme il va de soi que jamais un armistice n'aurait pu être signé dans ces conditions il y a bien incompatibilité totale des positions respectives. Passons sur « le coup qui aurait pu être mortel », expression lyrique telle qu'il les affectionne, mais qui ne repose sur rien de concret. Quant à « tous les appels » qui auraient été adressés au gouvernement français, on n'en trouve, bien entendu, aucune trace puisqu'il préparait alors son « piège » pour la Marine française.

Vient ensuite une longue narration des opérations entreprises contre la flotte française. Il reconnaît que les bâtiments français présents en Angleterre « ont été pris à l'abordage ». S'agissant de Mers el-Kébir il fait un procès d'intention à l'amiral Gensoul qui aurait refusé de faire droit aux exigences britanniques « obéissant sans doute aux ordres de Wiesbaden ». Toujours la désinformation sur une possible collusion entre la Marine française et les Allemands de la commission d'armistice. En effet, s'agissant du *Strasbourg*, qui a réussi à appareiller de Mers el-Kébir, c'est, dit-il, pour « atteindre Toulon ou un port de l'Afrique du Nord et se mettre au pouvoir des Allemands, conformément aux conditions de l'armistice ». Remarquons au passage que, si les conditions de l'armistice devaient mettre le *Strasbourg* « au pouvoir des Allemands » après son appareillage de Mers el-Kébir, Churchill reconnaît donc que le *Strasbourg* ne l'était pas dans ce port. Churchill estime que « les pertes en vies humaines à bord des navires français et dans le port ont dû malheureusement être élevées », mais, à part ce « malheureusement », n'exprime pas le moindre regret pour les morts et les blessés.

Ce même 4 juillet Lord Halifax fait une communication sur le même sujet à la Chambre des Lords. Mais, comme d'habitude, il emploie un ton beaucoup plus modéré que Churchill. Il dit notamment : « Je reconnais, pour ma part, que les officiers français ont été mis dans une situation intolérable. Nous ne pouvons éviter qu'il en résulte un vif ressentiment en France où, déjà, les misères provoquées par la guerre et la dureté des clauses imposées par l'ennemi ont tendu à l'extrême le sentiment du peuple. Nous nous rendons aisément compte de l'amertume que doivent

ressentir, hélas, les Français ». (26)

De Gaulle mettra cinq jours pour s'expliquer sur Mers-el-Kébir, sans doute pour un souci élémentaire de bienséance. C'est en effet le 8 juillet qu'il s'exprime à ce sujet à la radio. « Les navires français étaient en réalité hors d'état de se battre » reconnaît-il d'abord. « En vertu d'un engagement déshonorant, le gouvernement qui fut à Bordeaux avait consenti à livrer nos navires à la discrétion de l'ennemi ». De Gaulle reprend ici la phraséologie de Churchill et continue ses mensonges précédents sur la flotte française livrée à l'ennemi. C'est d'autant plus inexcusable, le 8 juillet, que les Allemands ont suspendu les clauses de l'article 8 et le désarmement des bâtiments français pour tenir compte de l'agression britannique et qu'il est alors évident qu'elle est hors de portée de l'ennemi. De Gaulle ne peut pas ne pas savoir cela. Mais il faut bien justifier l'agression britannique.

De Gaulle continue : « Il n'y a aucun doute que, par principe et par nécessité, l'ennemi les aurait employés, soit contre l'Angleterre, soit contre notre propre Empire. Eh bien ! Je dis sans ambages qu'il vaut mieux qu'ils aient été détruits ». Nous trouvons ici le procès d'intention : « l'ennemi les aurait employés contre l'Angleterre » (sous-entendu avec l'accord du gouvernement « qui fut à Bordeaux »), l'affabulation : « l'ennemi les aurait utilisés contre notre propre Empire » et le cynisme : « il vaut mieux qu'ils aient été détruits ». Mais de Gaulle devient encore plus virulent : « En amenant cette canonnade fratricide, puis en cherchant à détourner sur des Alliés trahis l'irritation des Français, le gouvernement qui fut à Bordeaux est dans son rôle, dans son rôle de servitude ». C'est donc le gouvernement Pétain qui est responsable de l'agression de Mers-el-Kébir, les Français ne doivent surtout pas s'en étonner, ni manifester la moindre indignation vis-à-vis des Anglais pour les 1 297 morts assassinés par ces derniers, car ce serait être dans un « rôle de servitude ». Mais comment un général français peut-il dire de telles choses ? Remarquons que, dans ce discours du 8 juillet, de Gaulle ne dit pas un mot de ces morts et des 341 blessés de Mers-el-Kébir. Il n'exprime pas la moindre compassion pour ces malheureux Français agressés par des alliés, aux côtés desquels ils combattaient quelques jours auparavant, sans avoir pu se défendre. C'est manifestement une constante chez de Gaulle car, dans tous ses autres discours, ainsi d'ailleurs que dans l'ensemble de ses écrits, on n'entend jamais un mot de compassion, une pensée émue pour les Français pris dans les tourbillons d'un effroyable drame. Rien sur les 92 000 à 120 000 morts des combats de mai et juin, rien sur les millions de personnes encombrant les routes de France après avoir fui leurs foyers, rien sur le sort des 1,8 millions de prisonniers si ce n'est pour faire retomber

injustement la responsabilité de leur captivité sur le gouvernement « qui fut à Bordeaux ».

Dans les deux mois suivants le général de Gaulle fera quelques déclarations particulièrement intéressantes :

Le 13 juillet il fait une première allusion à la future épuration : « Certes, un jour, la France libérée punira les responsables de ses désastres et les artisans de sa servitude ». Remarquons au passage que les deux principaux responsables du désastre militaire de 1940, Daladier et Gamelin, ne seront jamais inquiétés à la Libération pas plus que le président Lebrun, qui présida les Conseils des ministres du premier gouvernement Pétain, ou les présidents Herriot et Jeanneney qui approuvèrent les votes des Assemblées des 9 et 10 juillet 1940.

Il déclare alors : « Pour l'instant il s'agit de faire tout le possible, activement ou passivement, pour que l'ennemi soit battu. Qu'il le soit et nous renaîtrons, qu'il ne le soit pas et chaque jour il nous brisera, nous pillera, nous étouffera davantage ». Voici encore un bel exemple de rodomontade : il est évident que l'ennemi ne sera pas battu avant des années (cinq ans !), qu'il faudra donc attendre ce délai pour une « renaissance ». Par contre le Général reconnaît qu'entre temps l'ennemi « nous brisera, nous pillera et nous étouffera ». Sans le vouloir il justifie ainsi le gouvernement Pétain car il ne propose strictement rien pour s'opposer à cette oppression. D'ailleurs comment pourrait-il, de Londres, quelle que soit sa bonne volonté, protéger 40 millions de concitoyens dont 1,8 millions de prisonniers ? Par ailleurs pour la première fois il utilise le mot « trahison » : « Prétendre que la France puisse être et demeurer la France sous la botte d'Hitler et le sabot de Mussolini, c'est de la sénilité ou bien de la trahison ». C'est manifestement le maréchal Pétain qui est visé. Mais ici il laisse encore le choix entre sénilité, qui sera rappelée à de nombreuses reprises, et trahison, alors que bientôt il n'envisagera plus que le second terme.

Le 23 juillet il déclare : « Le 21 juillet le combat a repris entre les forces françaises et l'ennemi. Il a repris dans les airs au dessus du territoire allemand ». Encore une rodomontade : ce jour-là aucun avion français n'a pris part à un quelconque combat et seuls trois aviateurs ont participé avec des équipages britanniques à un bombardement sur la Ruhr (6). Mais il faut bien justifier son action : « Les armes françaises reprennent le chemin de l'honneur qui est celui du combat ». Il continue la diabolisation du gouvernement français : « L'argument de l'obéissance aux ordres d'une autorité disqualifiée et asservie ne peut plus, ne doit

plus compter devant l'obligation sacrée de lutter pour le salut de la France ». Ces appels répétés à la désobéissance sont mal perçus par de nombreux militaires se trouvant en Grande-Bretagne et les dissuadent de le rallier. Il conclut son discours par : « A moi les vrais Français de France » laissant entendre que tous les autres sont de mauvais Français.

Le 30 juillet son discours devient très violent : « Français je veux, aujourd'hui, vous parler de notre Empire. Les abominables armistices sont en train de nous le faire perdre L'Empire était intact. L'ennemi n'avait même pas essayé de l'attaquer. Or les armistices livrent l'Empire à la discrétion de l'ennemi. Nos colonies doivent être désarmées. Les points stratégiques doivent être évacués les ennemis n'auront qu'à venir pour s'emparer des terres qu'ont données à la France nos explorateurs, nos soldats, nos missionnaires et nos colons ». Nous atteignons encore ici les sommets de la désinformation. Les « abominables armistices » avaient laissé un contrôle complet de la France sur son Empire, l'ennemi n'avait pas essayé de l'attaquer, en raison précisément de la signature des armistices, les colonies ne devaient pas être désarmées et devaient conserver, nous l'avons déjà vu, 120 000 hommes en Afrique du Nord et plusieurs dizaines de milliers d'hommes au Moyen Orient et en Afrique Centrale. Enfin il n'a jamais été question d'évacuer le moindre point stratégique. Comment l'ennemi pourrait-il venir « s'emparer de nos terres » ?

Par ailleurs, quelles que soient les recherches que l'on puisse faire, rien, à la date du 30 juillet, après le refus d'installation de bases allemandes en Afrique du Nord par le gouvernement de Vichy, n'indique une menace quelconque de perte de l'Empire, si ce ne sont, éventuellement, les premiers préparatifs de la prochaine agression anglo-gaulliste sur Dakar. Et le Général n'oublie pas le petit couplet démagogique sur « les explorateurs, les soldats, les missionnaires et les colons qui ont donné ces terres à la France ». Il poursuit : « Puisqu'il est prouvé que les hommes qui se soignent à Vichy sont des instruments asservis des volontés de l'ennemi, j'affirme, au nom de la France, que l'Empire ne doit pas se soumettre à leurs ordres désastreux. J'affirme, au nom de la France, que l'Empire français doit rester, malgré eux, la possession de la France ». On retrouve ici la plupart des instruments de la propagande gaullienne :

— la dérision : « les hommes qui se soignent à Vichy » ;

— l'affirmation sans preuves : « il est prouvé que ces hommes sont des instruments asservis des volontés de l'ennemi » ;

— l'appel à la désobéissance : « l'Empire ne doit pas se soumettre à leurs ordres désastreux » ;

— l'usurpation de la France : « l'Empire français doit rester, malgré eux, la possession de la France ». En effet il faut comprendre ici : « la possession de de Gaulle » puisque la possession de l'Empire par la France ne faisait absolument aucun doute ! De Gaulle pense déjà à toutes les interventions ultérieures anglo-gaullistes sur l'Afrique, puis le Moyen-Orient, et commence une action de propagande pour les justifier.

Le 3 août il stigmatise à nouveau « les vieillards qui se soignent à Vichy ». Il se glorifie d'avoir, comme fleuron des Forces navales françaises sous ses ordres, le « contre-torpilleur » *Savorgnan de Brazza* qui n'est, en réalité, qu'un aviso colonial.

Le 8 août il dit : « La justice sera rendue quand les chefs français qui se sont montrés indignes d'être des chefs auront été condamnés ». C'est encore une annonce de la future épuration.

Le 20 août Churchill prononce aux Communes un très violent discours dans lequel il dit notamment : « Toute la France est au pouvoir de l'ennemi, tous ses arsenaux et ses vastes quantités de matériel militaire sont adaptés ou susceptibles de l'être pour leur utilisation par l'ennemi. Un gouvernement fantoche (puppet government) est installé à Vichy, qui peut à tout instant être contraint de devenir notre ennemi. Que la France seule gise abattue actuellement est le crime, non de cette grande et noble nation, mais de ce qu'on appelle les hommes de Vichy ». Churchill est toujours fidèle à l'esprit du « Club » car ce n'est par la France seule qui gît abattue, c'est toute l'Europe. La France est même la moins « abattue » puisqu'elle a conservé un gouvernement implanté sur une partie de son territoire non occupée et son Empire. Mais ses dirigeants ont commis le crime impardonnable de ne pas être venus se mettre à la disposition de Churchill. Ce discours est tellement outrancier que Baudouin se sentira obligé d'y répondre le surlendemain, en termes assez mesurés d'ailleurs.

Le 22 août de Gaulle atteint encore des sommets dans la désinformation : « Pour l'ennemi, le soi-disant gouvernement de Vichy avait un rôle à jouer qui consistait à amener ceux qui, dans l'Empire, voulaient encore se battre, à capituler à leur tour. Ainsi pourraient se poser facilement sur Casablanca, sur Tunis, sur le Tchad, sur Dakar, sur Djibouti, sur Beyrouth, l'aigle d'Hitler et le vautour de Mussolini ». Procès d'intention et style grandiloquent ! Mais ici il commence à préparer l'opinion à l'intervention anglo-gaulliste sur Dakar. Il poursuit : « Bien entendu les gens de Vichy se sont acharnés à satisfaire leurs maîtres. En ce moment même, 800 avions, suprême appui de la défense de l'Afrique française, quittent le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, pour être amenés à Istres à la disposition de l'ennemi ». En dépit de toutes ses recherches,

l'auteur n'a pu trouver aucune confirmation de cette affirmation. Le nombre cité est d'ailleurs supérieur au nombre total d'avions qui ont pu gagner l'Afrique du Nord avant l'armistice, qui était d'environ 700 d'après le général Weygand (193) et qui ont renforcé les quelques dizaines d'avions disparates présents sur place. Il est exact qu'au cours du mois d'août un certain nombre d'avions ont été désarmés, en métropole et en A.F.N., sous le contrôle des commissions d'armistice, mais absolument pas remis aux ennemis. Leur nombre a été très inférieur à 800, car c'est alors que s'est mise en place l'aviation autorisée par les commissions d'armistice (décision du 5 août 1940) qui était relativement importante :

- 237 appareils en Métropole
- 351 appareils en A.F.N.
- 94 appareils en Syrie.
- 60 appareils en A.O.F.
- 139 appareils de l'aéronavale. (197).

En confirmation de ces chiffres on ne pourra noter, au contraire d'une diminution, qu'un fort accroissement de l'aviation en Afrique centrale pendant la même période (52 bombardiers et 26 chasseurs supplémentaires en août et 26 autres chasseurs en fin septembre, après l'attaque anglo-gaulliste) (116). Mais où donc le général de Gaulle est-il allé chercher ses 800 avions « mis à la disposition de l'ennemi » ? On peut noter que, jusque là, il avait scrupuleusement respecté le principe de base des campagnes de propagande et de diabolisation qui consiste à rester dans le qualitatif (et surtout dans les substantifs ou les adjectifs qualificatifs les plus péjoratifs possible) et à éviter autant que possible le quantitatif, beaucoup plus dangereux car il demande de la précision et se trouve incompatible avec les langages épiques et polémiques usuels dans ce type de campagnes. Mais, mis à part ce léger écart, il respectera cette règle d'or par la suite.

De Gaulle continue : « Il restait à ces grands chefs militaires assez de débris de prestige, assez de rognures d'autorité pour imposer l'opprobre aux autres. Eh bien ! Je dis que ces gens, s'ils ont jadis servi la France, la trahissent aujourd'hui. Je dis que ces soldats ne sont plus des soldats, que ces Français ne sont plus des Français, que ces hommes ne sont plus des hommes ». Ainsi, non seulement il accuse tous ses adversaires politiques, car c'est bien ainsi qu'il faut les appeler, de trahison envers la France (c'est la deuxième fois, la première étant le 13 juillet, mais il renouvellera souvent cette accusation par la suite), mais de plus il leur

dénie la qualité de Français et, ce qui est beaucoup plus grave, il leur dénie la qualité d'hommes. Ici nous arrivons dans le domaine de l'inacceptable car dire qu'un individu ou un groupe d'individus ne sont plus des hommes, c'est considérer qu'ils ne bénéficient plus de la protection la plus élémentaire due à tout homme et risquer d'entraîner des excès. Récemment un important homme politique a été inculpé et a dû passer devant la justice pour avoir dit exactement la même chose. Il est très surprenant que l'outrance de ces termes, qui se seraient manifestement mieux appliqués aux chefs SS Himmler, Heydrich ou Oberg qu'aux dirigeants français qui commençaient alors à résister aux Allemands du mieux qu'ils pouvaient, n'ait pas plus indigné les commentateurs. De Gaulle, continuant sa diabolisation du gouvernement Pétain, bientôt assimilé aux dirigeants nazis, annonce ici les futurs et lamentables excès de l'Épuration.

On peut cependant noter, à sa décharge, que le 2 août il venait d'être condamné à mort par contumace par un tribunal militaire siégeant à Clermont-Ferrand pour trahison, atteinte à la Sûreté extérieure de l'État et désertion à l'étranger en temps de guerre. Cette condamnation, inévitable en raison de son action de propagande virulente, et nécessaire pour le respect de la convention d'armistice, n'a pas dû l'inciter à modérer ses propos.

Le 27 octobre, après l'échec de sa tentative de prise de Dakar totalement contrôlée par le gouvernement français et où il n'y avait pas le moindre Allemand, il affirme : « Officiers français ! Soldats français ! Citoyens français ! Des chefs infâmes ou séniles sont en train de livrer à l'ennemi l'Empire intact de la France. Debout et aux armes ! »

La virulence et les excès des discours du Général continueront pendant toute la guerre. À titre d'exemple on peut citer le début du discours prononcé au Comité national français d'Égypte et diffusé par la radio de Londres le 18 juin 1941 : « Le 17 juin 1940 disparaissait à Bordeaux le dernier gouvernement régulier de la France. L'équipe mixte du défaitisme et de la trahison s'emparait du pouvoir dans un prononciamiento de panique. Une clique de politiciens tarés, d'affairistes sans honneur, de fonctionnaires arrivistes et de mauvais généraux se ruait à l'usurpation en même temps qu'à la servitude. Un vieillard de 84 ans, triste enveloppe d'une gloire passée, était hissé sur le pavois de la défaite pour endosser la capitulation et tromper le peuple stupéfait ». Est-il nécessaire de souligner la puissance polémique de ce texte dans lequel le Général qui, nous le rappelons, avait reconnu à plusieurs reprises que la défaite était inévitable en Métropole, continue son action de propagande en utilisant les procédés de désinformation cités au début de ce chapitre :

Le déni de représentativité : nous avons vu que personne ne contestait le caractère régulier de la constitution du gouvernement Pétain le 16 juin. Comment peut-on ensuite parler « d'usurpation » ?

Une contre-vérité : où est le « prononciamiento de panique » dans la transmission légale du pouvoir au maréchal Pétain après la démission non obligée de Reynaud qui a lui-même suggéré au président Lebrun de prendre le Maréchal pour le remplacer ?

La diabolisation de l'adversaire : « l'équipe mixte du défaitisme et de la trahison », puis « un vieillard de 84 ans, triste enveloppe d'une gloire passée ».

Les affirmations sans preuves : « une clique de politiciens tarés, d'affairistes sans honneur, de fonctionnaires arrivistes ». Remarquons à nouveau que 11 des 17 ministres du premier gouvernement Pétain étaient ses collègues dans le dernier gouvernement Reynaud. Par ailleurs les fonctionnaires sont dans leur quasi-totalité restés les mêmes après le 17 juin que sous les gouvernements précédents. Et qui sont les « affairistes sans honneur » en juin 1940 ? Par contre il est certain que de nombreux généraux n'avaient pas montré d'éminentes qualités militaires pendant la guerre.

Encore des contre-vérités : « la servitude », mise au débit du gouvernement de Vichy, aurait été bien pire dans sa solution d'abandon du territoire national ; la « capitulation », abus de langage qui lui est habituel pour mentionner l'armistice ; enfin la formulation : « tromper le peuple stupéfait » contredit la quasi-totalité des historiens et des mémorialistes qui ont souligné l'immense soulagement de la population à l'annonce de l'armistice et son soutien quasi-unanime au Maréchal.

Quelle que soit parfois sa violence, Churchill, dans ses discours, n'est jamais tombé dans de tels excès. Il dira d'ailleurs, par la suite, à Harold Laski, secrétaire général du parti travailliste : « Je n'ai pas dit que la France ait trahi en demandant l'armistice. J'ai même reconnu qu'elle était dans la nécessité de le faire. Ce n'est pas de ma faute si Paul Reynaud a négligé d'en informer ses ministres. J'ai trouvé à Londres quelqu'un qui a spontanément soutenu cette thèse de la trahison française. C'est un général français. Je m'en suis servi » (26). Toutefois, dans le discours à la Chambre des Communes le 20 août 1940, cité ci-dessus, il déclare : « Que seule la France gise à présent, terrassée, c'est le crime non pas d'une grande et noble nation, mais de ceux qu'on appelle « les hommes de Vichy » » (124).

BUTS DE LA CAMPAGNE

Il paraît presque certain que cette campagne de propagande et de déstabilisation du gouvernement de Bordeaux, puis de Vichy, poursuit un double but :

— Pour Churchill, du moins au début, il s'agit de préparer l'opinion à l'opération *Catapult*, puis de justifier cette opération dont il poursuit activement les préparatifs et qui doit lui permettre d'asseoir définitivement son autorité sur un gouvernement dont certains membres (Chamberlain, Halifax, Butler notamment) sont beaucoup plus modérés que lui et viennent de tenter un rapprochement avec Hitler. Le mot « spontanément » utilisé par Churchill dans sa déclaration à H. Laski est important car il montre qu'il n'envisageait pas d'aller aussi loin que de Gaulle dans la diabolisation du gouvernement Pétain et que c'est le Général qui a amplifié la virulence de la campagne de propagande.

— En effet, pour de Gaulle, il s'agit de diaboliser le régime de Vichy pour asseoir ses ambitions politiques. Henri Amouroux décrit très bien la tactique gaulliste : « De Gaulle poursuivra le déboulonnage de « la statue Pétain » dès ses premiers discours de Londres car, maître tacticien, il a parfaitement compris, et bien avant les autres, que pour exister, pour occuper la première place, il fallait que Pétain, le Pétain de 1916 et 1917, ne soit plus un jour, dans l'esprit des Français, que le Pétain du « honteux armistice » » (9). En effet, comment prétendre parler au nom de la France si ses représentants légaux ne sont pas présentés comme des traîtres et des usurpateurs ? À cet égard le vocabulaire utilisé dans les huit discours que de Gaulle prononce entre le 19 juin et le 13 juillet est symptomatique :

— Il n'utilise que 6 fois le mot « armistice ».

— Il utilise 9 fois le mot « capitulation ».

— Il utilise 12 fois les mots « servitude » ou « asservissement ».

— Il utilise 7 fois les mots « honneur » ou « déshonneur », le premier s'appliquant, bien entendu, à son entreprise.

— Enfin il utilise 3 fois les mots « crime » ou « trahison ».

Or, que fait le gouvernement Pétain pendant ce temps-là ? Il fait de grands efforts pour négocier le meilleur armistice possible, que Churchill d'ailleurs juge inévitable comme il l'a confirmé à Harold Laski. Il ne cesse d'affirmer sa volonté de conserver d'excellentes relations avec la Grande-Bretagne. Il transfère immédiatement à son allié britannique tous

les contrats d'armement passés par le gouvernement français. Churchill reconnaît d'ailleurs, dans une lettre adressée au ministre des Armements le 25 juin, « qu'à la suite du transfert en notre faveur des contrats signés par les Français, notre volume d'achats (aux États-Unis) pour le mois prochain a plus que doublé » (56). Il prépare le transfert à l'Angleterre de ses contrats de shipping (ceci se fera début août, en dépit des traumatismes de l'attaque de Mers-el-Kébir). Grâce à la convention d'armistice, il met l'Empire français à l'abri des Allemands. Il met la flotte à l'abri des Allemands, en Angleterre et en Afrique du Nord. Il met en place les équipes françaises des commissions d'armistice qui commencent immédiatement à faire tout leur possible pour résister aux demandes abusives des Allemands. Il obtient début Juillet la libération de 500 000 à 800 000 prisonniers (les historiens ne sont pas d'accord sur les chiffres) capturés par les Allemands et qui ne partiront pas dans les stalags. Il commence à lutter contre le pillage du pays organisé par les Allemands. Il commence à préparer la résistance militaire à l'ennemi (maintien et adaptation des services secrets, fourniture de renseignements aux alliés britanniques, camouflage de nombreux matériels militaires, etc). Il réagit « a minima » à l'agression de Mers el-Kébir et aux 1 297 morts victimes des obus britanniques en se contentant d'une rupture symbolique des relations diplomatiques qui étaient déjà pratiquement rompues par les Anglais eux-mêmes depuis le 22 juin et le départ de l'ambassadeur Campbell. Extraordinaire modération pour un gouvernement « tombé sous la servitude ennemie ». Enfin il obtient l'aval du parlement le 10 juillet, même si la solution de création d'un « État français », mise en place grâce à l'activisme de Laval, est bien loin d'être la meilleure. Curieusement d'ailleurs, dans son discours du 13 juillet, de Gaulle oublie de stigmatiser les débuts de l'État français.

Il n'y a donc aucun doute que le Général condamne le gouvernement d'armistice dès les premiers jours de son existence, avant même qu'il existe le moindre motif de condamnation. Il amplifiera ce refus en décrétant, dans les divers actes constitutifs de son mouvement, que toute action gouvernementale française postérieure au 16 juin 1940 était illégale et pouvait être assimilée à de la trahison et il organisera abusivement l'épuration de 1944-1945 sur ces bases. Les excès de langage apparaissant dans les discours du Général sont si peu en rapport avec l'action du gouvernement français qu'on a l'impression qu'il parle d'un autre gouvernement à une autre époque. Il s'agit donc bien, de toute évidence, d'une opération de propagande, d'« agit-prop », utilisée pour servir son ambition politique car, dans ses Mémoires, de Gaulle est considérablement plus mesuré. En effet nous venons de l'entendre, à de nombreuses reprises, citer la flotte française qui serait remise intacte à

l'ennemi. Or, dans ses Mémoires il écrit :

« Il n'avait jamais été, cependant, vraisemblable que la flotte française entamât d'elle-même des hostilités contre les Britanniques. Depuis mon arrivée à Londres, je l'avais constamment affirmé au gouvernement anglais ainsi qu'à l'Amirauté. D'ailleurs il était certain que Darlan, indépendamment de tous motifs évidents d'intérêt national, n'irait pas de lui-même céder aux Allemands son propre bien, la Marine, aussi longtemps qu'il en dispose-rait M. Alexander, Lord Lloyd et l'amiral Sir Dudley Pound, venus à Bordeaux le 18 juin, avaient obtenu de Darlan sa parole d'honneur que nos navires ne seraient pas livrés. Pétain et Baudouin, de leur côté s'y étaient formellement engagés. Enfin, contrairement à ce que les agences anglaises et américaines avaient, d'abord, donné à croire, les termes de l'armistice ne comportaient aucune mainmise directe des Allemands sur la flotte française » (82). Il était bien tard pour le dire, mais voici enfin une opinion conforme à la réalité. Quel dommage que les discours du Général aient oublié cette réalité pour la remplacer par des affirmations enflammées autant qu'erronées ! De plus sa duplicité est indéniable : il relate que, depuis son arrivée à Londres (le 17 juin), il n'a cessé d'affirmer aux autorités que la flotte française ne serait pas livrée aux Allemands, alors qu'il ne cesse, en même temps, de proclamer le contraire à la radio. Il y a bien une opération de désinformation concertée avec Churchill. Il tente de se dédouaner en citant les communiqués des agences d'information anglaises et américaines qui auraient influencé ses discours radiodiffusés : c'est une excuse bien légère pour celui qui se veut un homme d'État.

De même, s'agissant de l'Afrique, de Gaulle dit dans ses Mémoires : « Sur place, d'ailleurs, on constatait, non sans un « lâche soulagement », que l'armistice laissait l'Afrique du Nord en dehors de l'occupation. On y voyait l'autorité française se maintenir sous une forme militaire et catégorique qui rassurait les colons, quoique sans déplaire aux musulmans ». Un peu plus loin il déclare : « En Afrique Occidentale, l'autorité établie se trouvait fortement centralisée et, d'ailleurs, étroitement liée à celle de l'Afrique du Nord. Les moyens militaires y demeuraient considérables » (82). Quelle différence avec les affirmations répétées de livraison de l'Empire aux Allemands figurant dans ses discours. On a vraiment l'impression que ce n'est pas le même homme qui parle. C'est que, dans les discours, il s'agit d'un politicien ambitieux qui rend service à son protecteur, Churchill, et prépare une prise de pouvoir ultérieure en employant tous les moyens de propagande, de désinformation et de diabolisation de l'adversaire dont il dispose, alors que dans les Mémoires, rédigées seize ans plus tard, il s'agit d'un homme qui a réussi dans son entreprise et se doit donc de manifester une plus

juste modération et une plus grande objectivité.

Par contre de Gaulle n'a pas voulu tenir compte du fait que ses affirmations répétées sur la flotte qui allait être livrée à l'ennemi pouvait lui faire endosser une lourde responsabilité morale dans l'agression de Mers-el-Kébir. Dans les derniers jours de juin, à Londres, Boni de Castellane disait à Paul-Louis Bret : « Savez-vous de quoi j'ai peur ? C'est que l'affirmation du général de Gaulle, d'après laquelle nous allons livrer notre flotte à l'ennemi, n'amène Churchill à la détruire. Il a le tempérament pour cela et ce serait horrible » (38). Par ailleurs le général Menzies, chef de l'Intelligence Service, dira plus tard au général Revers : « N'oubliez pas que les Français de Londres ont contribué à créer un état d'esprit, en affirmant que la flotte française allait tomber aux mains des Allemands » (184). Le Général et son entourage avaient bien aidé Churchill !

Il paraît donc évident que la campagne de propagande anti-Pétain, puis anti-Vichy, n'est qu'une vaste entreprise de désinformation politicienne. Elle continuera dans les mois suivants avec le même succès. Il est vrai que les anglo-gaullistes jouent sur du velours : quoiqu'ils puissent dire on ne peut pas leur répondre. L'amiral Auphan dit fort justement : « Combien de Français pensent à remarquer que la dissidence de Londres n'avait d'autre responsabilité que celle qui concernait sa lutte pour le pouvoir et que, soutenue par les Alliés, elle disposait pour cela de tous les moyens de propagande mondiale de l'époque ; tandis que le gouvernement de Vichy avait la charge de quatre-vingt-dix millions de Français au bord du désespoir ou de la famine, portait la responsabilité d'une société à sauvegarder contre le nazisme et le communisme et, en présence de l'occupant, ne pouvait rien expliquer de ce qu'il faisait ou se refusait à faire » (15). Récemment encore, dans une émission télévisée de bonne qualité consacrée à de Gaulle en juin 40 le commentateur s'est permis de citer : « Pétain et ses alliés nazis ». *Ceci en juin 1940 !* On voit ici la redoutable efficacité de la propagande radiophonique, initiée par Goebbels, mais merveilleusement comprise par l'équipe Churchill – de Gaulle : diabolisez, diabolisez encore, il en restera toujours quelque chose. On pourrait dire également : « Rien ne finit par ressembler plus à une vérité qu'un mensonge répété à satiété ». Churchill était un fin connaisseur dans ce domaine car il disait lui-même : « Un mensonge voyage autour du monde pendant que la vérité chausse encore ses bottes ».

On ne peut que souscrire à l'opinion du préfet B. Lecornu : « Aux droits de Pétain, investi en 1940 par la quasi-unanimité nationale et reconnu par de nombreux pays dont les États-Unis, de Gaulle opposait le pouvoir,

qu'il s'était lui-même attribué, de représenter la France. Pour légitimer ce pouvoir, il fallait poser comme un postulat la trahison de Pétain et de son gouvernement. Il fallait condamner Vichy et ses représentants » (119). Le sénateur Henry Lémery est encore plus sévère dans ses appréciations et reproche au général de Gaulle d'avoir utilisé la radio pour semer la division entre Français, constituer un parti pour accéder au pouvoir, dénoncer le gouvernement français comme prêt à trahir ses alliés et flétrir comme un usurpateur le maréchal Pétain (249). D'ailleurs les commentaires lapidaires sur le Général d'un des hommes politiques les plus connus de la IIIe République qui fut, en 1917, le premier Antillais ministre d'un gouvernement français, lui valut, en 1965, à l'âge de 91 ans, des poursuites pour offense au Chef de l'État et une condamnation à la suppression des passages incriminés de son livre.

Il faut souligner que la diabolisation du gouvernement Pétain, effectuée dans ce but de légitimation du pouvoir de de Gaulle, a été commencée si tôt, dans des termes si excessifs, alors que ce gouvernement n'avait même pas eu le temps de prendre la moindre initiative autre que la demande des conditions d'armistice, que toute analyse de son action ultérieure devra prendre en compte cette désinformation qui deviendra ensuite permanente. D'ailleurs, comme le note H. de Kérillis, « l'Histoire dira que la grande légende gaulliste a été pour une grande part une création de la radio, peut-être la première grande œuvre politique de la radio dans l'Histoire du Monde » (106). Et il ne faut jamais oublier qu'après les conflits ce sont toujours les vainqueurs qui écrivent l'Histoire.

CHAPITRE X

L'OPÉRATION CATAPULT

LES PREMIERS PREPARATIFS

Il convient d'abord de rappeler les divers évènements qui constituent les agressions britanniques contre la flotte française, début juillet 1940, dans le cadre de l'opération *Catapult*.

— Saisie de tous les bâtiments de guerre français mouillés dans les ports britanniques le 3 juillet 1940.

— Désarmement de la force X à Alexandrie, après gentleman's agreement entre les amiraux Godfroy et Cunningham, le 7 juillet.

— Attaque de l'escadre française stationnées à Mers el-Kébir les 3 et 6 juillet.

— Attaque du *Richelieu* à Dakar les 7 et 8 juillet.

Ces deux dernières attaques constituent la partie violente de *Catapult*.

Détailler l'opération *Catapult* sortirait du cadre de cet ouvrage. Nous nous contenterons d'analyser ses causes, sa préparation et ses conséquences. Nous avons déjà exposé au chapitre VI la genèse de *Catapult* dans l'esprit de Churchill ainsi que le véritable piège qu'il tend à la marine française entre le 17 et le 23 juin.

En résumé, après des études préliminaires sur les mesures à prendre pour éviter la capture de la flotte française effectuées dès le 11 juin, dès le 17 juin Churchill planifie la rupture avec le gouvernement Pétain et la réalisation de l'opération *Catapult*. Il tend un piège à la flotte française en occultant, pendant près d'une semaine, la condition d'envoi de la flotte française en Angleterre avant la conclusion d'un armistice. Pour être plus sûr de la réalisation de son projet il commence, par le retrait de son ambassadeur, à planifier l'interruption des liaisons avec le gouvernement de Bordeaux. Informé, dès le 22 juin que le stationnement

de la flotte en A.F.N. serait vraisemblablement accepté par les Allemands, il fait savoir, par l'intermédiaire de la lettre de George VI au Président Lebrun le 23 juin, que même ce stationnement en A.F.N. n'est pas satisfaisant. Il contredit ainsi la demande qui en avait été faite le 20 juin par Lord Lloyd à Baudouin.

Le 23 juin l'Amirauté britannique, inquiète du devenir de l'escadre de l'amiral Gensoul, stationnée à Mers el-Kébir, décide d'envoyer l'amiral North, Commandant en chef en Méditerranée et en Atlantique Nord, basé à Gibraltar, vérifier sur place l'état de l'escadre de l'amiral Gensoul et les sentiments de ce dernier. North arrive à Oran le 24 juin. Son ordre de mission, rédigé par l'amiral Pound, précise déjà : « Si la flotte française ne doit plus combattre, nous désirons qu'elle gagne nos ports pour l'avoir sous notre contrôle. Mais si cela se révèle impossible, il faudra la couler » (10).

North arrive à Oran à bord du destroyer *Douglas*. Au cours de sa conversation avec Gensoul, North commence habilement à tenter d'entraîner ce dernier en dissidence. Mais devant la réaction négative de Gensoul, North se contente de l'engagement de l'amiral français qui lui confirme : « Je suis résolu à obéir aux ordres de l'amiral Darlan : nous ne livrerons jamais un bâtiment intact à l'ennemi. En aucune circonstance » (10). À son retour à Gibraltar, North envoie à Pound le compte-rendu suivant : « L'objet de la visite était de connaître l'attitude probable de la flotte française si l'armistice était signé. Gensoul déclara qu'il était tenu d'exécuter les ordres du gouvernement français légalement constitué, tant qu'il en existerait un. En l'absence de gouvernement, il prendrait ses responsabilités et continuerait la lutte. Il est très opposé à la suggestion que la flotte put passer sous direction britannique. Il déclare catégoriquement que, selon les ordres de Darlan, en aucune circonstance la flotte ne sera livrée intacte. Il semble que les conditions de l'armistice seront exécutées pourvu qu'elles ne comportent pas la livraison de la flotte française. Les ordres nécessaires sont donnés pour le sabordage et le sabotage » (63).

Quelque minutes après le départ de North, Gensoul reçoit un message de l'amirauté : « Les bâtiments démobilisés devront rester français avec pavillon français, séjour port français. Précautions secrètes d'auto sabotage doivent être prises pour qu'ennemi ou étranger s'emparant d'un bâtiment par la force ne puisse s'en servir. Si la commission d'armistice en décidait autrement, les navires seraient, sans ordre nouveau, soit conduits aux Etats-Unis, soit sabordés pour les soustraire à l'ennemi ». (10). Gensoul regrette vivement de n'avoir pu montrer ce message à North.

SITUATION AU 25 JUIN

Quelle est donc la situation au matin du 25 juin, au moment où l'armistice est mis en vigueur ?

De multiples engagements solennels ont été pris par toutes les plus hautes autorités françaises que la flotte française ne serait pas livrée, serait mise à l'abri de l'ennemi, et ne servirait jamais contre la Grande-Bretagne. On peut noter :

— Au cours de la mission britannique à Bordeaux des 18 et 19 juin, les engagements de Pétain, de Baudouin, de Lebrun, les paroles d'honneur d'officier de Darlan et Auphan.

— Le 23 juin la confirmation par Reynaud des engagements de Darlan et du Maréchal dans un message personnel à Churchill.

- L 23 juin encore l'engagement de Baudouin dans un télégramme à Lord Halifax.

— Le 24 juin la réponse du Président Lebrun, la plus haute autorité politique du pays, au télégramme du roi George VI est très instructive. Le Président confirme que la flotte de guerre française ne pourra pas être employée contre la Grande-Bretagne et souhaite la continuation de l'amitié franco-britannique. C'est son deuxième engagement solennel.

Tous ces engagements ne sauraient intéresser Churchill en train de mettre patiemment sur pied, avec la minutie d'un joueur d'échecs, l'opération *Catapult*. Il reconnaît lui-même que « Darlan m'assura à maintes reprises que, quoi qu'il arrivât, la flotte française ne tomberait jamais aux mains des Allemands » et que « dans le domaine pratique son autorité sur la flotte était absolu » (56).

Dans sa préparation de *Catapult* Churchill a fait en sorte que les communications entre Bordeaux et Londres deviennent extrêmement difficiles. Le destroyer *Beagle* qui assurait la liaison télégraphique entre l'ambassade anglaise et Londres a quitté la Gironde le 23 juin, peu après les services de l'ambassade. Les liaisons téléphoniques étant coupées, les liaisons diplomatiques du gouvernement français avec l'ambassade de Londres présentent de grandes difficultés. Rappelons qu'à son départ l'ambassadeur Campbell, vraisemblablement sur ordre de Churchill, avait refusé de laisser un diplomate d'un certain rang à Bordeaux qui aurait pu justifier le maintien de liaisons télégraphiques entre Londres et Bordeaux. Par ailleurs, ce 25 juin, conformément aux dispositions d'armistice, l'Amirauté française a dû cesser de communiquer par T.S.F. en code. Les messages doivent transiter par l'attaché naval à Madrid,

voire, pour la force X d'Alexandrie, par Dakar. Il en résulte des délais de transmissions très longs qui atteindront parfois trois jours entre une demande et une réponse (61).

Quelle est la situation de la flotte française le 25 juin ?

— Un grand nombre de bâtiments, la plupart de valeur militaire médiocre, ont trouvé refuge en Angleterre. On peut citer les vieux cuirassés *Paris* et *Courbet*, 2 contre-torpilleurs, 8 torpilleurs, 11 avisos, 6 sous-marins et un très grand nombre de petits bâtiments et de bâtiments auxiliaires.

— À Toulon sont au mouillage quatre croiseurs lourds avec 19 torpilleurs et contre-torpilleurs et 13 sous-marins.

— A Alexandrie se trouve la force X de l'amiral Godfroy qui comprend un cuirassé, 4 croiseurs et plusieurs petits bâtiments.

— À Mers el-Kébir et Oran stationne l'escadre de l'amiral Gensoul, soit 4 cuirassés, 3 croiseurs et de nombreux contre-torpilleurs et petits bâtiments.

— Tous les autres navires français sont dispersés dans des ports de l'Empire.

Si on fait le bilan de la situation de la flotte française à la mise en vigueur de l'armistice, le 25 juin 1940, on peut noter que tous les navires français en état de prendre la mer qui se trouvaient dans les ports occupés ou menacés par l'ennemi avaient été évacués, soit sur l'Angleterre, soit sur l'Afrique. Tous les navires de combat incapables de prendre la mer, se trouvant dans les mêmes ports, avaient été sabordés. En conséquence, aucun navire de combat n'était tombé entre les mains de l'ennemi, et aucun ne risquait d'y tomber sans le consentement exprès du Gouvernement français, ce qui était exclu (63). En conséquence également, la plus grande partie de la flotte, stationnée outre-mer ou en Grande-Bretagne, était hors d'atteinte de l'ennemi. Même les bâtiments stationnés à Toulon, étaient à plus de 300 kilomètres des plus proches troupes allemandes. La marine française avait donc fait les plus grands efforts pour qu'aucun bâtiment ne courre le moindre risque de tomber intact aux mains de l'ennemi et il n'y avait, bien entendu, aucune raison pour que cela change, surtout après les multiples engagements solennels pris par les plus hautes autorités du pays.

Ce même 25 juin le sous-marin *Narval*, convaincu de la fausseté d'un message d'intoxication envoyé par les Allemands à la marine française le 18 juin, rallie Malte, décidé à continuer la guerre contre l'Allemagne. Les Anglais en profitent pour s'emparer de tous les codes secrets

français. Expédiés par avion à Gibraltar, ces codes arrivent à Londres le 30 juin. Dès le 1^{er} juillet l'Amirauté britannique est donc en mesure de déchiffrer tous les messages émis par l'Amirauté française. À cette date le *Naval Intelligence*, service secret de la marine dirigé par l'amiral Godfrey, est donc parfaitement au courant des négociations franco-allemandes très avancées pour le stationnement de la flotte en Afrique ainsi que des consignes données par Darlan à de multiples reprises d'éviter par tous les moyens (sabotage, sabordage, départ vers les États-Unis) la capture d'un seul navire français par l'ennemi (C. Huan – revue *La Baille* – octobre 2007).

Le *Naval Intelligence* a donc connaissance de l'important message de l'amiral Darlan à la marine le 24 juin : « Clauses Armistice vous seront notifiées en clair par ailleurs. Je profite dernières communications que je peux transmettre en chiffré pour faire connaître ma pensée sur ce sujet.

Primo – Les navires de guerre démobilisés doivent rester français avec pavillon français équipage réduit français séjournant port métropolitain ou colonial.

Secundo – Précautions secrètes d'autosabotage doivent être prises pour que ennemi ou étranger s'emparant d'un bâtiment par force ne puisse s'en servir.

Tertio – Si commission armistice chargée interpréter texte décidait autrement que dans paragraphe primo, au moment exécuter cette décision nouvelle, navires guerre seraient sans nouvel ordre soit conduits aux États-Unis soit sabordés, s'il ne pouvait être fait autrement pour les soustraire à l'ennemi.

Quarto – Navires ainsi réfugiés à l'étranger ne devront pas être utilisés à opérations guerre contre Allemagne ou Italie sans ordre du Commandant en Chef » (63).

C'est ce message que l'amiral Gensoul a reçu après le départ de l'amiral North et n'a pas pu lui montrer. D'Après A. Heckstall-Smith ce message aurait été remis également à l'Amirauté britannique par des officiers de liaison anglais qui en auraient eu connaissance (97).

L'amiral Odend'hal n'était pas destinataire de ce message (erreur vraisemblable de l'Amirauté), mais il a été intercepté par le *Paris* qui l'a communiqué à l'amiral. Cependant Odend'hal n'a pas été oublié par Darlan qui lui envoie le message suivant : « Toutes dispositions acceptées sont conditionnées par le fait que la flotte française reste française sous pavillon français, dans un port français, à équipage réduit français et ceci définitivement. Ces conditions ne lèsent pas les intérêts

britanniques. Par contre attitude des autorités britanniques que vous me signalez ne peut être considérée que comme inamicale. Insistez pour que mesures envisagées soient rapidement rapportées » (63). L'attitude inamicale des autorités britanniques ainsi soulignée concerne l'interdiction d'appareiller pour les bâtiments français réfugiés en Grande-Bretagne.

Ce 25 juin Odend'hal rencontre donc l'amiral Pound et l'informe des termes du message que Darlan lui a adressé en évoquant le message intercepté par le *Paris* dont il semblerait qu'il n'ait pas reçu l'intégralité. Il lui remet la note suivante : « Je reçois à l'instant un message de l'amiral Darlan déclarant que les clauses de l'armistice n'ont été acceptées qu'à la seule condition que la flotte française demeurerait française sous pavillon français, avec équipage français réduit, et resterait à la France définitivement. L'amiral Darlan considère que ces dispositions ne nuisent pas aux intérêts britanniques. Mais il est tristement impressionné d'apprendre que l'Amirauté britannique s'oppose au départ des bâtiments de guerre français présents dans les ports et demande de façon pressante la modification de votre décision » (16). L'amiral Pound paraît peu réceptif et l'entrevue ne donne aucun résultat ; Pound lui a paru « un peu ébranlé », mais l'Amirauté française apprend peu après que la force X est bloquée à Alexandrie. Darlan demande à Odend'hal de protester à nouveau, mais ce dernier informe l'Amirauté française le 27 juin que « embargo demeure mis sur navires de guerre et commerce français présents en Angleterre jusqu'à ce qu'on connaisse conditions exactes armistice. Rapatriement des soldats et marins embarqués est décidé en principe » (63). Étant donné les communications défectueuses ce message, transmis par Madrid, ne parviendra à l'Amirauté que le 30 juin.

Le 25 juin encore l'Amirauté britannique pose aux amiraux commandant en Nord Atlantique, Sir D. North, et en Sud Atlantique, Sir G.H. d'Oily Lyon, ainsi qu'au commandant Holland, ancien attaché naval en France, la question suivante : « Considérez-vous qu'il y ait quelque chance de voir les bâtiments français à Oran (ou à Dakar), se rendre à nous si des forces anglaises se présentent devant le port pour les y inviter » ? Les trois hommes sont unanimes à affirmer que l'éventualité citée n'a pratiquement aucune chance de pouvoir se réaliser (63). D'après John Costello, Churchill est alors persuadé que si les marins français n'ont plus pour alternative que de se battre avec la *Royal Navy* ou bien de perdre leurs bâtiments, tous, officiers et hommes d'équipage, passeront outre aux ordres donnés par leur gouvernement et aux obligations liées à la convention d'armistice pour sauver l'honneur. Cette méconnaissance des réalités va, pour Costello, contribuer à la tragédie de Mers el-Kébir

(60). On peut noter que Churchill fera la même erreur d'appréciation lors de l'attaque de Dakar en septembre 1940 en espérant que l'expédition anglo-gaulliste serait accueillie les bras ouverts. Il avait tout simplement oublié que deux mois auparavant le *Richelieu*, au mouillage à Dakar, avait été agressé et endommagé par sa propre marine !

LES DERNIERS PREPARATIFS

D'après J. Costello la décision finale d'exécution de *Catapult* aurait été prise lors d'une réunion du Cabinet de guerre britannique le 25 juin. D'autres auteurs, par exemple J.J. Antier et Benoist-Méchin, la situent plutôt le 27 juin. « Churchill, nous dit Benoist-Méchin, dévoile son projet à ses ministres. Les membres du Cabinet demeurent pétrifiés. L'Angleterre n'est pas en guerre avec la France ; la destruction de la flotte française sera donc une violation flagrante des lois internationales. Mais Churchill explique à ses ministres que cet acte, de quelque nom qu'on le qualifie, est une nécessité. Bien plus il exige que le *War Cabinet* se solidarise avec lui et que la décision soit prise à l'unanimité » (26). Churchill obtint cette unanimité, mais il est certain qu'il employa beaucoup de persuasion et même de pression pour convaincre certains membres du Cabinet. Lui, qui ne rêve que de *Catapult* depuis le 17 juin, dit tout de même : « Ce fut une décision odieuse, la plus inhumaine, la plus pénible de toutes celles que j'ai jamais eu à partager » (56). Lord Halifax, certainement plus sincère, dira à Jean Guilton : « Ce fut le plus dramatique conseil de guerre de ma vie. Et malgré tout je crois que cette décision terrible a eu un effet salutaire sur l'opinion américaine en montrant que nous étions décidés à tout, comme dans votre Révolution l'affreuse exécution de Louis XVI » (10).

Dés l'acquisition du vote, Churchill expose à ses collègues les grandes lignes de son plan. Il leur réclame le secret le plus absolu, y compris vis-à-vis du général de Gaulle. Mais, comme nous l'avons déjà vu, il est vraisemblable que de Gaulle, en train de mener en collaboration avec Churchill sa grande campagne de propagande et de diabolisation du gouvernement Pétain, est au moins au courant des grandes lignes des projets du Premier Ministre et sait qu'un jour ou l'autre il s'attaquera à la flotte française. Comment, dans le cas contraire, pourrait-il préférer autant de contrevérités sur le sujet, d'ailleurs contredites plus tard dans ses Mémoires (voir chapitre IX) ?

Nous savons aujourd'hui de façon certaine que la marine britannique n'a pas accepté de gaîté de cœur les ordres de son gouvernement. Les

Mémoires de l'amiral A. Cunningham, les points de vue des amiraux North et Sommerville, exposés à la Chambre des Lords en 1954, ainsi que de nombreux autres témoignages, ne laissent aucun doute à ce sujet (14). D'ailleurs, avec courage, l'amiral A. Cunningham dira dans un message adressé à l'Amirauté le 30 juin : « En tout état de cause tout ce qui précède ne tient pas compte des répercussions qu'aura l'emploi de la force à Oran. Je suis très fermement opposé à une telle opération s'il demeure possible de l'éviter. En admettant que je ne sois pas en possession de tous les éléments me permettant d'asseoir mon jugement, je ferai observer que nous risquons de nous aliéner tous les Français qui nous sont favorables, en particulier en Afrique du Nord, où un comportement amical peut avoir d'importantes répercussions sur les opérations navales futures » (97). Mais il paraît vraisemblable que l'attitude de l'amiral Pound n'est pas très nette et que, dès le 17 juin, il a eu connaissance de la volonté de Churchill de couler la flotte française ou de s'en emparer.

Dès la sortie du Conseil, Churchill et Pound préparent l'opération *Catapult* dans ses grandes lignes. L'amiral Sommerville est désigné pour prendre le commandement de la force H à Gibraltar et les amiraux commandant en chef à Plymouth et Portsmouth reçoivent leurs consignes d'opération. Dès le lendemain, 28 juin, l'Amirauté se met au travail et prépare *Catapult* dans les détails.

Il est intéressant de noter que le ministre des Affaires étrangères Paul Baudouin et le secrétaire général du quai d'Orsay F. Charles-Roux ne sont pas restés inactifs pendant toute cette période. Outre les réfutations par Baudouin des discours enflammés de Churchill, le ministre, préoccupé de la quasi-rupture des relations diplomatiques et de l'absence de contacts avec Londres, toujours officiellement notre alliée, tente le 27 juin d'organiser une mission d'information qui doit rejoindre Londres par Lisbonne. Elle comprend Jacques Chastenot, directeur du journal *Le Temps*, et M. Bressy, haut fonctionnaire des Affaires Etrangères. Les deux hommes partent pour Lisbonne, mais, par une curieuse coïncidence, n'arrivent pas à obtenir le moindre visa britannique (49).

Ce même 27 juin Baudouin envoie un très long télégramme à notre chargé d'affaires à Londres, R. Cambon, destiné à informer Lord Halifax de l'esprit dans lequel l'armistice a été signé. Il termine en disant que « notre intention et notre vœu restent de maintenir avec le gouvernement anglais l'amitié qui, dans l'intérêt de nos deux pays, doit survivre à la coopération militaire » (21). Déjà le 23 juin Charles-Roux avait tenté de faire intervenir auprès de Londres les Premiers Ministres du Canada et

d'Afrique du Sud pour expliquer la position française. Mais ces derniers ne souhaitèrent pas se mêler de l'affaire étant donné la violence des attaques de Churchill contre le gouvernement de Bordeaux dans son discours de la veille (49).

Ces tentatives françaises de renouer le contact avec les Britanniques continueront par la suite. En effet, le 3 juillet, juste au moment où on apprend l'attaque de Mers el-Kébir, un avion est prêt à décoller de Vichy à destination de Londres avec à son bord le champion de tennis Jean Borotra. Ce dernier, après avoir rencontré le général Weygand et Paul Baudouin et avoir reçu leur accord à sa mission, se prépare à rencontrer les dirigeants britanniques pour renouer les liens distendus. Bien entendu la nouvelle de l'attaque de la flotte française fait annuler ce projet (196).

Le 27 juin l'amiral Odend'hal rencontre à nouveau l'amiral Pound et tente de le rassurer sur le sort de la flotte française : « Vous n'avez vraiment aucune raison de vous alarmer. Il suffit de jeter un coup d'œil sur la carte pour vous en convaincre. Trois cent kilomètres séparent nos bâtiments de Toulon des points les plus avancés occupés par les Allemands, ce qui exclut toute possibilité d'une incursion rapide destinée à s'en emparer. Quant à nos bâtiments qui se trouvent en Afrique, ils sont situés de part et d'autre du détroit de Gibraltar. S'ils tombaient, par on ne sait quel sortilège, aux mains de la Kriegsmarine, vous auriez la possibilité de les détruire séparément avant qu'ils ne soient prêts à combattre. Enfin si les Allemands s'emparaient de nos *Dunkerque*, il leur faudrait cinq ou six mois pour les armer. Vous auriez par conséquent toute latitude d'intervenir » (26). L'amiral Pound convient de la justesse des arguments d'Odend'hal, mais insiste toutefois pour que la flotte française soit intégralement stationnée outre-mer. Odend'hal envoie alors à l'Amirauté française le message suivant : « L'amiral Pound m'a dit qu'il aurait confiance jusqu'au dernier moment et qu'il espérait que l'amiral Darlan pourrait maintenir notre flotte dans les ports d'Afrique du Nord où elle pourrait échapper à l'ennemi. Il a ajouté que, dans une lutte à mort, il ne pourrait courir le risque de voir la flotte française, une fois internée dans des ports occupés ou pouvant être occupés, être prise par surprise et ensuite utilisée contre l'Angleterre » (187).

On notera un point essentiel : apparemment, pour les Lords de la Mer, la présence de nos bâtiments dans les ports d'Afrique du Nord constituait une garantie suffisante. Leur position était donc en contradiction avec les positions de George VI, dans son message au Président Lebrun le 23 juin, et de Churchill dans son discours du 25 juin devant les Communes. La désapprobation de la plus grande partie des amiraux britanniques à l'opération projetée par Churchill est d'ailleurs certaine. Mais il est très

vraisemblable que Pound, parfaitement au courant des intentions de Churchill et sachant que sa décision est prise, cherche à gagner du temps et à endormir Odend'hal pour ne pas susciter l'inquiétude de la marine française.

Le 29 juin Odend'hal reçoit, toujours avec beaucoup de retard en raison des difficultés de transmissions, un message de l'Amirauté française qui faisait suite à sa rencontre du 25 avec Pound. Il rencontre ce dernier et lui remet le message de Darlan : « Les textes de l'armistice ne peuvent être compris et appréciés hors des négociations en cours au sein de la commission d'armistice. Priez l'Amirauté britannique de s'abstenir de tout jugement avant la conclusion de ces pourparlers. Notre demande d'immobiliser la flotte dans des ports français non occupés sera vraisemblablement agréée. Je répète que la flotte française restera française ou ne sera pas. Pour éviter le pire, demandez à nouveau à l'amirauté britannique de lever les mesures de blocus et de considérer les côtes françaises non occupées comme neutres ». Pound rappelle à Odend'hal ses propos de l'avant-veille et son espérance que Darlan puisse maintenir l'intégralité de la flotte outre-mer. L'amiral français lui confirme avoir fidèlement transmis ces propos à Darlan. Pound, en légère contradiction avec sa position précédente, objecte alors à Odend'hal que le message de Darlan ne garantit pas que les bateaux français stationnés outre-mer ne puissent rallier Toulon. Il objecte que, dans ce cas, ils seraient à trois cent kilomètres des Allemands, soit une journée de marche pour une Panzerdivision. Odend'hal répond : « Je vous ai compris, Amiral. Je vous rappelle toutefois les instructions secrètes données par l'amiral Darlan le 24 juin : « Les bâtiments démobilisés restent français. Des précautions d'auto-sabordage seront prises pour qu'un ennemi voulant s'emparer d'un bateau par la force ne puisse s'en servir ». Mais je vais faire part de vos inquiétudes à l'amiral Darlan. L'un de mes officiers part aujourd'hui même pour la France. Je lui confierai un message » (10).

Ce message fait le point des récentes conversations d'Odend'hal : « La position de l'Amirauté britannique telle qu'elle m'a été exposée successivement par l'amiral Pound et par l'amiral Phillips est la suivante :

— si les navires français internés du fait de l'armistice se trouvaient dans des ports d'Afrique du Nord, loin de toute occupation ennemie, l'Amirauté britannique considérerait cet internement comme offrant quelques garanties ;

— mais si les navires doivent être internés dans des ports occupés par l'ennemi, toutes les précautions que pourra prendre l'Amirauté française

sont considérées comme illusoires, car il arrivera un moment où, sous un prétexte bon ou mauvais, des forces allemandes s'empareront de nos navires par la force ou par la ruse ;

— même si les navires étaient internés dans des ports métropolitains français non occupés par l'ennemi (Toulon ou Marseille par exemple), quelle garantie aurait-on, dans l'état de désarmement où va se trouver la France, que des forces ennemies ne viendront pas occuper ces ports et s'emparer des navires ;

— l'Amirauté britannique ne doute pas un instant de la bonne foi de l'amiral Darlan et du gouvernement français actuel, mais elle est beaucoup moins persuadée de la bonne foi allemande ou italienne » (216).

Il est extrêmement fâcheux que l'officier porteur de ce message, le Lieutenant de Vaisseau de Saint-Père, soit empêché de quitter l'Angleterre et que son courrier soit intercepté par l'*Intelligence Service* (208). Il n'est guère vraisemblable que ceci soit le fait d'un hasard malencontreux, pas plus que la non obtention du visa britannique pour la mission de bonne volonté de Baudouin bloquée à Lisbonne !

Une des dernières rencontres entre l'Amirauté britannique et un représentant de l'Amirauté française, avant le démarrage de *Catapult*, le 3 juillet, a lieu le 2 juillet entre les amiraux Odend'hal et Phillips. En effet Odend'hal vient de recevoir le message suivant de l'Amirauté française : « Gouvernement italien autorise stationnement de la flotte à effectifs réduits à Toulon et en Afrique du Nord. J'ai ferme espoir qu'il en sera de même du gouvernement allemand dont la réponse est attendue. Dans ces conditions tous les prétextes anglais pour bloquer nos forces tombent et je vous prie d'insister pour que nos bâtiments de guerre et de commerce soient libérés ». (97). Hélas la malchance fait que seul le début de ce message parvient à Odend'hal. Il n'en informe pas moins immédiatement l'amiral Phillips.

Le 1^{er} juillet une réunion de la commission d'armistice franco-allemande ne parvient pas à un accord définitif sur le stationnement de la flotte, en dépit de progrès dans les négociations, deux contentieux subsistant, d'une part au sujet du sort du *Richelieu* et du *Jean Bart*, et d'autre part au sujet de la libération des navires français détenus dans les ports britanniques, réclamée avec insistance par les Allemands (216). Hélas, il ne semble pas que la mission navale française à Londres ait été informée de l'évolution de ces négociations. De toute façon, étant donné la difficulté des liaisons, toute information serait vraisemblablement arrivée trop tard.

On peut noter que, certes Churchill a obtenu l'accord unanime de son Cabinet de guerre, le 27 juin, mais, indépendamment des pressions qu'il a exercées pour obtenir ce résultat, c'est bien lui seul qui, inlassablement, a préparé son « coup » depuis le 17 juin. Par contre l'objectif de réduire les possibilités de défense de l'Empire français pour mieux s'en emparer, généralement peu cité, paraît beaucoup plus crédible que la très hypothétique capture de la flotte par les Allemands. En effet, en cette fin juin, Churchill ne rêve que de ramener l'Empire français dans la guerre, sous son autorité, et de Gaulle poursuit le même but pour concrétiser sa prise de pouvoir sur des terres françaises. Cet objectif commun explique parfaitement toutes les contrevérités assénées par les deux hommes, au cours de leur campagne de propagande, pour préparer *Catapult* et les futures attaques anglo-gaullistes contre des territoires français d'outre-mer.

Le 30 juin le Cabinet de guerre décide d'accélérer le processus et fixe l'opération au 3 juillet. Nous savons que les Anglais, dès ce jour, sont en possession des codes de chiffrement français et sont donc parfaitement au courant de tous les messages de Darlan à la flotte. Par ailleurs il est presque certain que Churchill a eu connaissance du message du 30 juin, reçu seulement partiellement par Odend'hal et commenté par ce dernier à l'amiral Philips. Mais il se refuse à en avertir les membres du Cabinet de guerre et, au contraire, leur affirme que « les négociations concernant les modalités d'application de l'armistice ne pouvaient en rien modifier le fond du problème » (254).

Il est intéressant de noter que l'ensemble de la marine britannique a désapprouvé l'opération *Catapult*. L'amiral North, commandant en chef en Méditerranée et en Atlantique Nord, recevant l'amiral Sommerville, arrivant à Gibraltar le 30 juin pour prendre le commandement de la force H, et ouvrant l'enveloppe contenant les ordres d'opérations, écrit en travers de la première page : « c'est Boomerang qu'il faudrait dire et non *Catapult* » ! Sommerville partage la même opinion. Au cours de la réunion préparatoire, à bord du *Hood*, le soir même, North décrit l'ambiance : « Il fallait voir la tête des amiraux et des commandants assis autour de la table ! L'annonce qu'ils allaient probablement tirer sur leurs anciens alliés, maintenant abattus et humiliés, leur répugnait profondément, à un point tel que plusieurs d'entre eux vinrent protester auprès de moi et me demander s'il n'était pas possible d'empêcher cette folie. En fait, l'un d'eux refusa même d'obéir au moment de l'exécution » (97).

Aux échelons inférieurs, beaucoup hésiteront lors des attaques. En effet sur les 12 torpilles lancées par les Anglais lors de la deuxième attaque du

Dunkerque, le 6 juillet, 4 n'ont pas explosé et ont été récupérées par les Français : leur examen a révélé que 3 d'entre elles n'avaient pas de détonateur et, sur la dernière, un levier de prise d'air avait été retenu par une broche vissée. Il est donc presque certain que le tiers des torpilles lancées ont été sciemment sabotées (61).

Devant l'attitude de désapprobation unanime des officiers britanniques, Sommerville convoque le lendemain matin le commandant Holland et deux capitaines de corvette, anciens officiers de liaison avec l'escadre française. Les trois officiers sont d'accord pour affirmer qu'il n'y avait aucune chance que les Allemands puisse saisir les navires français de la Méditerranée avant plusieurs mois. Il leur paraît également évident que les amiraux français se refuseraient à prendre des décisions sous la pression. Ils restaient ouverts à la discussion ; en agissant avec doigté et patience, sans doute parviendrait-on à leur faire entendre raison. Mais toute tentative de contrainte les rendrait entêtés comme des mules. Le commandant Holland donnait un avis particulièrement qualifié. En effet cet ancien attaché naval à Paris, très francophile et francophone, n'avait que des amis à l'Amirauté française (il était commandeur de la Légion d'honneur). S'étant rendu par avion à Casablanca les 24 et 25 juin il avait eu de longues conversations avec les amiraux de Laborde, Ollive, d'Harcourt et surtout Moreau, un ami de vingt ans. Tous ces amiraux avaient exposé à Holland que les marins français n'avaient cessé le combat que par discipline et avec l'espoir de le reprendre un jour, qu'ils avaient des ordres de sabotage très précis en cas d'intervention allemande et qu'ils souhaitaient vivement la poursuite des relations amicales franco-britanniques. Holland était reparti convaincu (187).

Sommerville envoie alors à Londres une contre-proposition : Holland arriverait à Oran une heure avant l'escadre et tenterait de convaincre Gensoul si, comme c'était vraisemblable, il refusait de se rallier, de faire appareiller ses navires avec un équipage réduit – démilitarisés en fait – pour les laisser capturer par la force H. Les troisièmes et quatrième solutions de l'ultimatum (qui figure en annexe IV) seraient présentées comme des invitations. Sommerville dira ultérieurement : « J'aurais cru manquer à mon devoir si je n'avais pas transmis, aussi exactement que possible, les déclarations si formelles d'officiers qui, peu de temps auparavant, étaient encore en contact étroit avec les Français » (97).

Mais l'Amirauté refuse ces propositions. Le 2 juillet au matin Sommerville reçoit ses dernières instructions : « Les propositions à remettre aux Français sont les suivantes :

1/ Gagner des ports britanniques pour continuer la guerre à nos côtés.

2/ Gagner, avec des équipages réduits, des ports britanniques d'où ces équipages seraient rapatriés quand ils le désireraient.

3/ Gagner, avec des équipages réduits, un port français des Antilles, à la Martinique par exemple. À leur arrivée les navires seraient au choix, ou bien démilitarisés conformément à notre demande, ou bien confiés aux États-Unis qui en auraient la responsabilité jusqu'à la fin de la guerre, les équipages étant rapatriés.

4/ Couler les navires.

Si Gensoul refusait ces propositions et suggérait de désarmer ses bâtiments sur place, à Mers-el-Kébir, Sommerville accepterait à condition que l'exécution ait lieu dans les six heures, sous son contrôle, et que les navires fussent hors de combat pour au moins un an. Si Gensoul refusait tout, Sommerville emploierait tous ses moyens pour détruire les bateaux de Mers-el-Kébir, plus particulièrement le *Dunkerque* et le *Strasbourg* » (97).

Cette concession faite à Sommerville d'envisager une possibilité de désarmement sur place est confirmée par P. Masson (68). Elle fera d'ailleurs l'objet d'un message de Pound adressé dans la soirée du 2 juillet à Sommerville et qui confirme que les Français sont en train d'étudier une démilitarisation de leurs navires sur place. « Si une telle solution vous convient, le mieux serait sans doute de l'appliquer » concluait le message (97). Elle ne sera pas utilisée au cours de l'opération car elle avait vraisemblablement été arrachée à Churchill et ne recueillait pas son adhésion profonde. Il souhaitait une action violente pour impressionner les Américains. C'est vraisemblablement pour cela qu'un délai de six heures, tout à fait irréaliste, était imposé.

Dans deux autres messages envoyés à Sommerville le 2 juillet au matin, l'Amirauté confirme que le *Dunkerque* et le *Strasbourg* ne doivent en aucun cas s'échapper puis envoie le texte de l'ultimatum qui devra être donné à Gensoul. Ce texte figure en annexe IV.

LA NEGLIGENCE FRANÇAISE

Depuis le 17 juin, toute l'attention de Churchill est accaparée par la préparation de *Catapult*. En dépit du secret, remarquablement gardé jusqu'au 3 juillet, un grand nombre d'actions malveillantes vis-à-vis du gouvernement Pétain et de la marine française ont été entreprises pendant toute cette période, notamment jusqu'au 25 juin. On peut noter, dès le 18

juin, l'ouverture du micro de la B.B.C. à de Gaulle qui commence ses attaques contre le gouvernement Pétain, les tentatives des officiers de liaison britanniques de convaincre les officiers français de rejoindre la marine britannique, les tentatives de Churchill de débaucher des dirigeants d'outre-mer, la négation de la représentativité du gouvernement de Bordeaux dès le 22 juin, le soutien à un Comité national français provisoire que de Gaulle est en train de créer, le rappel de l'ambassadeur et de la mission diplomatique britannique, le blocage des navires français stationnés dans les ports anglais et à Alexandrie, la lettre envoyée par l'amiral Cunningham à l'amiral Godfroy le 25 juin parlant déjà de bâtiments français remis à l'Angleterre ou coulés, etc

Par contre, à partir du 25 juin, survient une période apparemment plutôt apaisée en ce qui concerne les relations franco-britanniques, mais caractérisée par une impossibilité de communiquer rapidement entre les ministères des Affaires Etrangères et les Amirautés des deux pays. Les seules liaisons se résument aux contacts, à Londres, du chargé d'affaires français Cambon et de l'amiral Odend'hal. Ce dernier devrait ressentir une certaine angoisse car les deux entrevues qu'il a avec Pound les 27 et 29 juin sont très ambiguës et les positions de Pound, s'inquiétant le 29 de la possibilité que les bâtiments stationnés en A.F.N. puissent regagner Toulon, sont bien préoccupantes. On peut enfin noter que, après la visite de Lloyd, Alexander et Pound les 18 et 19 juin, aucun contact de haut niveau entre les deux gouvernements, par exemple au niveau ministériel, n'aura lieu jusque au 3 juillet.

Pour tout observateur moyennement attentif, il devrait donc être évident que ce 25 juin, date de la mise en vigueur de l'armistice, existe une situation extrêmement inquiétante. Churchill a mis la France en « quarantaine malveillante », a dénié toute représentativité au gouvernement Pétain, a commencé la reconnaissance d'une entité dissidente dirigée par le général de Gaulle et a pratiquement rompu les relations diplomatiques par le retrait de son ambassadeur et le refus de laisser un diplomate d'un certain niveau pour le remplacer. L'ensemble du gouvernement français, et surtout l'Amirauté, dont le chef siège justement dans ce gouvernement, devraient être extrêmement inquiets devant l'attitude anglaise car ils sont parfaitement au courant de tous les « coups de griffe » churchilliens énoncés précédemment. En exagérant à peine on pourrait imaginer que la flotte tout entière soit, jour et nuit, aux postes de combat ! Il est certain que les négociations d'armistice ont focalisé l'attention du gouvernement les jours précédents et que les principaux dirigeants estiment suffisants les engagements formels qu'ils ont pris devant les Britanniques en ce qui concerne le sort de la flotte. Mais la grande inquiétude qu'il devrait y avoir devant l'attitude anglaise,

avant même la mise en vigueur de l'armistice, apparaît assez peu dans tous les récits de l'époque. Toutefois l'amiral Darlan n'est pas resté inactif, a donné plusieurs fois des consignes à la flotte de se saborder plutôt que d'être capturée et l'a avertie de l'attitude inamicale des autorités britanniques.

À partir du 25 juin le seul contact sérieux entre les deux marines, on pourrait presque dire entre les deux pays, reste l'amiral Odend'hal, hélas dépourvu de moyens de transmissions. Par ailleurs, pour comble d'infortune, tout l'état-major de la marine va quitter Bordeaux le 28 juin pour s'installer provisoirement à Nérac, ville natale de Darlan, dans le Lot-et-Garonne, puis en repartir pour arriver le 3 juillet à Vichy, ville adoptée comme siège du gouvernement. Il est certain que les communications entre l'état-major et les diverses unités ne pouvaient qu'en souffrir. Par ailleurs la marine avait l'interdiction provisoire d'utiliser ses codes de transmissions.

Le 29 juin le célèbre journaliste français André Géraud (alias Pertinax) vient d'arriver aux États-Unis, après un passage à Londres au cours duquel il a rencontré des amis très bien informés. Dans un article paru dans le Sun de Baltimore, il laisse entendre que les Britanniques sont sur le point d'employer des méthodes brutales pour s'emparer de la flotte française. Ce même jour notre ambassadeur aux États-Unis, M. de Saint-Quentin, qui a lu l'article, informe le quai d'Orsay qui, à son tour, avertit l'Amirauté. Hélas celle-ci, en déplacement sur les routes de France dans son transit de Bordeaux vers Nérac, puis vers Vichy, ne prend pas cet avertissement suffisamment au sérieux (49).

Une des dernières liaisons entre l'Amirauté et l'amiral Gensoul, avant l'attaque du 3 juillet, semble être un message du 28 juin invitant l'escadre à suspendre toute mesure de démobilisation (63).

Or il se trouve que l'escadre de Mers el-Kébir est dans une situation très inconfortable :

La partie de la rade protégée par une digue inachevée est assez étroite. Les quatre cuirassés présents et le transport d'aviation *Commandant Teste* sont serrés contre la digue. Les deux cuirassés les plus modernes, le *Dunkerque* et le *Strasbourg*, ont leur artillerie principale entièrement disposée sur la plage avant. Or, pour une plus grande commodité de mouillage, ils sont amarrés l'arrière contre la digue interdisant d'utiliser cette artillerie contre une attaque venant de la mer. L'amiral Gensoul explique qu'il avait mis en permanence un contre-torpilleur à 90 minutes d'appareillage, mais qu'il a dû interrompre un service de « grand-garde » (patrouilles de surveillance à la mer), ainsi que des patrouilles aériennes

en raison des conditions d'armistice.

On peut faire les remarques suivantes :

Gensoul avait été destinataire des nombreux messages de Darlan avertissant du danger britannique envoyés entre le 22 et le 25 juin. Il dit lui-même que la situation de ses bâtiments au port avait fait l'objet de ses préoccupations « antérieurement ». Les messages de Darlan étaient très clairs en ce qui concernait le danger britannique et il est dommage qu'il n'en ait pas plus tenu compte. Par ailleurs, devant sa méconnaissance de la situation réelle, et notamment l'absence d'informations sur la situation et les mouvements des bâtiments britanniques, une inquiétude légitime aurait dû faire prendre à Gensoul des mesures de sécurisation qui auraient pu être, par exemple :

— Amarrage des *Dunkerque* et *Strasbourg* avant vers la digue, en dépit des difficultés et des inconvénients que cela représentait (notamment appareillages plus longs et plus difficiles). Mais ils auraient pu alors utiliser leur artillerie principale vers le large.

— Reprise des opérations de surveillance maritime et de surveillance aérienne en dépit des conventions d'armistice. Outre le fait qu'à ce moment les commissions d'armistice n'avaient pas encore été mises en place, il est très vraisemblable que les Allemands et Italiens ne s'en seraient même pas rendu compte. Dans le cas contraire, des explications satisfaisantes auraient pu leur être données. Gensoul avait alors à sa disposition une quinzaine d'hydravions de reconnaissance.

À la décharge de Gensoul, qui est un homme d'honneur, incapable d'envisager une telle duplicité chez Churchill, on peut retenir son incrédulité devant « un renversement aussi inattendu de la politique britannique » qu'il n'aurait jamais envisagé. Quel euphémisme pour rendre compte de l'inqualifiable agression dont son escadre vient d'être victime, effectuée par les alliés en compagnie desquels il parcourait les mers quinze jours auparavant, et des 1 297 victimes qu'elle a entraînés !

L'OPERATION CATAPULT A MERS EL-KEBIR

De très nombreux auteurs ont détaillé les événements du 3 juillet à Mers el-Kébir. Nous nous contenterons donc d'un très bref résumé :

Le 3 juillet, à 6 heures du matin, le destroyer *Foxhound*, détaché de l'escadre britannique et ayant à son bord le capitaine (capitaine de vaisseau) Holland, chargé de négocier, arrive devant Mers el-Kébir. Le

reste de la force H de l'amiral Sommerville arrivera deux heures plus tard. Celle-ci comprend le croiseur de bataille *Hood*, navire amiral, les cuirassés *Resolution* et *Valiant*, le porte-avions *Ark Royal*, 2 croiseurs et une dizaine de destroyers. Le commandant Holland insiste à plusieurs reprises pour être reçu personnellement par l'amiral Gensoul pour lui remettre le message dont il est chargé. Mais Gensoul se contente de lui envoyer le Lieutenant de Vaisseau Dufay qui est un de ses amis. Ce dernier revient à bord avec le texte du message (détaillé en annexe III). Dans la mesure où tant la forme que le fond du message anglais ont tout d'un ultimatum, la réaction de Gensoul est négative. Aucune des options proposées ne lui paraît satisfaisante. Il le fait savoir à Holland dans une réponse en deux points :

— Les assurances qu'il a données à l'amiral North le 24 juin demeurent toujours valables. En aucun cas les bâtiments français ne tomberont intacts aux mains des Allemands et de Italiens.

— Étant donné le fond et la forme du véritable ultimatum qui a été remis à l'amiral Gensoul, les bâtiments français se défendront par la force.

Entre temps Gensoul a prévenu l'Amirauté française des menaces britanniques et de l'ultimatum auquel il est soumis. Il ne cite pas, dans les solutions qui lui sont proposées, le départ vers les Antilles avec équipages réduits et sous escorte britannique. Darlan lui en voudra plus tard en pensant qu'il aurait dû appareiller dans ces conditions et livrer bataille ensuite en haute mer. Mais Darlan, furieux contre les Anglais, était alors injuste car, dans cette hypothèse, les Britanniques auraient certainement pris toutes leurs précautions. De plus, étant donné la tartufferie dont ils ont fait preuve ce 3 juillet, notamment pour la capture des bâtiments français dans les ports britanniques, il est presque certain qu'ils se seraient alors emparés par la force des bâtiments quasi désarmés qu'ils auraient escortés. Gensoul expliquera plus tard ses réactions : « Dans mon esprit, la condition *sine qua non* c'était de ne pas rompre cet armistice qui venait d'être signé. qui stabilisait cette situation dramatique de la France, qui arrêtait le flot des Allemands sur une ligne déterminée, qui les empêchait de venir jusqu'en Afrique du Nord, ce qu'ils auraient pu faire très facilement à ce moment-là. Le moindre mouvement de mes bâtiments partant, ou se laissant accompagner même aux Antilles, aurait déclenché la rupture de l'armistice avec toutes les conséquences désastreuses que ça aurait pu avoir par la suite pour tous les Français ». (273)

Une grande partie de la matinée se passe en allées et venues entre le *Dunkerque* et la vedette du commandant Holland. En désespoir de cause Holland, qui souhaite à tout prix éviter un affrontement, fait remettre à

Gensoul une note dans laquelle il laisse envisager un désarmement sur place. Gensoul ne modifie pas sa position vis-à-vis de Sommerville et attire son attention sur le fait que le premier coup de canon tiré contre son escadre dressera toute la flotte française contre la Grande-Bretagne. En fin de matinée Holland rend compte à Sommerville des maigres résultats de ses interventions et lui signale que l'escadre française a commencé des préparatifs d'appareillage. L'amiral anglais alerte alors l'Amirauté. Pound lui répond : « Je vous suggère de bloquer le port avec des mines. Je vous informe, par ailleurs, que le Cabinet de guerre considère que la proposition de désarmer sur place serait un signe de faiblesse. J'annule donc cette proposition » (10). C'est ici qu'on mesure l'influence de Churchill, présent à l'Amirauté depuis le petit matin pour suivre les opérations en personne, aux côtés du ministre Alexander, de Sir Dudley Pound et d'autres amiraux. Il ne veut pas d'une solution amiable de désarmement, arrachée la veille, contre son gré, par les amiraux, et s'en tient à son alternative de base : capture ou destruction des bâtiments français.

Entre temps les messages envoyés par Gensoul ont eu le plus grand mal à joindre l'Amirauté française, en plein déménagement entre Bordeaux, Nérac et Vichy. Le premier message de Gensoul est reçu et déchiffré un peu avant 11 heures et remis à l'amiral Le Luc, chef d'état-major, seul amiral présent à Nérac. Il n'arrive pas à joindre Darlan immédiatement. À 13 heures Le Luc envoie en clair ce message à Gensoul : « Faites savoir à l'intermédiaire britannique que l'amiral de la flotte a donné ordre à toutes les forces françaises en Méditerranée de vous rallier immédiatement. Vous aurez donc à donner vos ordres à ces forces. Vous répondrez à la force par la force. Appelez les avions et sous-marins si nécessaire. La Commission d'armistice est par ailleurs prévenue ». Ce message est intercepté par les Britanniques et l'Amirauté presse Sommerville d'agir. Ce dernier menace alors les Français d'ouvrir le feu à 14 heures. À 13h30 Gensoul, voyant la situation s'envenimer, accepte de recevoir Holland.

Ce dernier, accompagné d'un « assistant », franchit la coupée du *Dunkerque* à 15 heures. Après une discussion assez stérile au cours de laquelle chacun reste sur ses positions, Gensoul montre à Holland tous les messages secrets de Darlan prévoyant le sabordage ou le départ pour les États-Unis des bâtiments français en cas d'agression allemande. Holland est très impressionné et dit : « si nous en avions eu connaissance, cela aurait pu changer bien des choses » (26). Mais il ignore que l'Amirauté britannique est parfaitement au courant de tous ces messages depuis qu'elle a saisi tous les codes français sur le sous-marin *Narval* à Malte le 25 juin. Gensoul propose alors à Holland le

désarmement de son escadre sur place dans l'esprit du message de Pound envoyé la veille, solution qui vient d'être annulée sous l'influence de Churchill. Sommerville, pressé par son Amirauté, s'impatientant, Holland lui fait transmettre le message suivant : « L'amiral Gensoul dit que les équipages étant réduits il se rendra à la Martinique ou aux Etats-Unis s'il est menacé par l'ennemi, mais cela ne répond pas tout à fait à nos propositions. Je ne peux obtenir davantage ».

Sommerville, harcelé par l'Amirauté, envoie alors un ultimatum : « Si aucune de nos propositions n'est acceptée pour 16h30, il faut que je coule vos bâtiments ». À 16h56 la flotte anglaise ouvre le feu dans un fracas de tonnerre. Sommerville télégraphie à l'Amirauté britannique : « *I am engaging enemy* (j'ai engagé l'ennemi) ». Voilà un terme bien fâcheux ! On peut noter que les Anglais ont commencé à tirer avant que Holland ait pu arriver à bord du *Hood*. Sommerville n'a donc pu ni s'entretenir avec lui, ni peser les propositions de l'amiral Gensoul, ni connaître les télégrammes de l'amiral Darlan. C'est comme si les conversations du *Dunkerque* n'avaient pas eu lieu. On voit combien elles intéressaient peu Churchill.

Dès les premiers coups de canon britanniques les navires français tentent d'appareiller. Mais, d'emblée, le tir anglais est très précis. Touché successivement par trois obus de 380 mm, le *Dunkerque*, privé d'énergie, ne peut appareiller et mouille au fond de la rade. La *Provence* subit le même sort : durement touché à l'arrière, les soutes noyées, elle doit s'échouer. Mais le sort le plus tragique concerne la *Bretagne* : touché par une salve entière, ravagé par les incendies et les explosions, le vieux bâtiment chavire, entraînant dans la mort 977 officiers et marins. Le contre-torpilleur *Mogador* est presque détruit, en feu, mais flotte encore. Au total les Anglais auront tiré environ 240 obus de gros calibre dont 10 ont fait but (10).

Heureusement le *Strasbourg*, admirablement manœuvré par son commandant, le capitaine de vaisseau Collinet, réussit à appareiller d'extrême justesse au milieu des gerbes des obus britanniques. Précédé des contre-torpilleurs *Volta*, *Terrible*, *Lynx*, *Tigre* et *Kersaint*, il réussit à franchir la passe à 17h10, en évitant les mines, et s'éloigne à la vitesse de 28 nœuds.

À 17h15 Gensoul envoie à Sommerville le message : « Vous demande de cesser le feu ». Sommerville répond : « J'ouvre le feu encore si je vois que vos bateaux ne sont pas coulés ». Gensoul fait alors hisser le signal réclamé par Sommerville en cas d'acceptation d'une des solutions

proposées par les Anglais et double ce geste par l'envoi d'un message : « Bâtiments de combat de Mersel-Kébir hors de combat. Je fais évacuer les bâtiments par leur personnel ». Sommerville ne répond pas à ce dernier message car il est préoccupé par le *Strasbourg* en train de s'échapper. Il lance alors le *Hood* et l'*Ark Royal* à la poursuite du cuirassé français, en essayant de ralentir sa marche par des raids aériens de l'*Ark Royal*. Mais il n'y parvient pas, le *Hood* abandonne bientôt la poursuite et le *Strasbourg* atteindra Toulon le lendemain matin, accueilli en triomphe par toute l'escadre.

Les bâtiments français ont fait ce qu'ils ont pu pour se défendre, mais, dès qu'ils ont commencé à tirer, Sommerville a protégé son escadre par des rideaux de fumée. Les Britanniques n'ont donc pas de dégâts matériels importants. En fin de journée l'amiral Gensoul fit évacuer les vaisseaux avariés par leurs équipages pour éviter une autre boucherie au cas où les Anglais reviendraient à la charge pendant la nuit. Les Britanniques ont perdu trois avions torpilleurs, deux chasseurs et deux pilotes. Le *Hood* compte quelques légers dégâts matériels.

Mais le drame de Mers el-Kébir n'est pas terminé. Convaincu que les avaries du *Dunkerque* sont superficielles, vraisemblablement à la suite d'un message imprudent de l'amiral Esteva minimisant les dégâts subis par le navire, l'Amirauté britannique ordonne à Sommerville d'achever le bâtiment par une attaque aérienne. Malgré sa répugnance l'amiral anglais s'incline et le 6 juillet une nouvelle attaque du *Dunkerque* par les avions torpilleurs de l'*Ark Royal* lui cause des dégâts importants, mais surtout plus de 150 marins supplémentaires sont tués. Un total 1 297 morts sont le très lourd tribut de l'agression britannique de Mers el-Kébir.

L'OPERATION CATAPULT A ALEXANDRIE

Le 24 juin un ordre de l'Amirauté française avait enjoint à l'amiral Godfroy, commandant la force X, de quitter Alexandrie et de rejoindre Beyrouth. Mais le lendemain une lettre de l'amiral Cunningham, commandant l'escadre britannique de la Méditerranée basée à Alexandrie, avise l'amiral français qu'il ne pouvait autoriser ce départ en raison des instructions de l'Amirauté anglaise. La situation était délicate. Un geste de trop de part et d'autre risquait de provoquer le pire, ce que chacun voulait éviter. Aussi, le 27 juin, les deux chefs convinrent-ils sagement, en attendant de nouvelles instructions, de ne pas se créer de difficultés mutuelles. Tandis que Cunningham s'engageait à ne rien

tenter contre les bateaux français, Godfroy donnait sa parole qu'il ne chercherait pas à appareiller par surprise. Ce statu quo dura une semaine (187).

C'est le 1^{er} juillet que l'amiral Cunningham reçoit ses instructions pour l'exécution de l'opération CATAPULT à Alexandrie. Les Lords navals lui signalent qu'ils souhaitent acquérir pour leur usage certains navires français de la force X si cela peut se faire sans effusion de sang. Les officiers et marins qui accepteraient de servir dans la marine britannique y seraient admis dans les mêmes conditions que leurs camarades anglais, les autres seraient rapatriés. Mais si Cunningham se heurtait à des obstacles infranchissables, il devrait proposer à Godfroy l'alternative suivante :

1/ Les navires resteraient à Alexandrie avec des noyaux d'équipage, mais seraient immédiatement désarmés, étant entendu que nous ne nous en servirions seulement si l'ennemi violait l'armistice. Le gouvernement britannique prendrait à sa charge le paiement de la solde et l'entretien des bateaux. Si l'amiral Godfroy insistait pour que ses bâtiments soient démilitarisés avant qu'il ne les quittât, Cunningham pourrait lui donner satisfaction.

2/ Les bateaux seraient coulés en haute mer (97).

Le 3 juillet, à 7 heures du matin, heure à laquelle commencent les négociations de Mers-el-Kébir, Cunningham reçoit Godfroy dans ses appartements du navire amiral *Warspite*. Après avoir lu un message du gouvernement britannique exprimant l'espoir que l'escadre française continuerait à combattre à ses côtés, Cunningham soumet à Godfroy les propositions sur le sort de ses navires. Bien que ces propositions soient plus modérées que celles présentées au même moment à Gensoul, puisqu'elles laissent une très large place aux possibilités de désarmement sur place, Godfroy les considère inacceptables. Toutefois il estime que la solution du désarmement sur place pouvait s'étudier. Il demande un délai de réflexion, accepté immédiatement par Cunningham. À midi la réponse écrite de Godfroy arrive sur le *Warspite*. Elle déçoit Cunningham car Godfroy répond que :

— d'une part il ne peut de sa propre initiative reprendre le combat aux côtés des Anglais ;

— d'autre part il n'est pas en son pouvoir de désarmer ses bâtiments dans un port et sous un contrôle étrangers. Mais on ne lui laisse pas le temps d'en référer aux autorités supérieures ;

— il est donc contraint d'adopter la troisième solution, seule compatible

avec l'honneur de la marine. Il propose donc de conduire ses navires au large et de les couler, mais demande un délai de 48 heures.

Les instructions de Cunningham ne lui laissent pas d'autre choix que d'accepter cette dernière solution. Il propose donc toute son aide à Godfroy et lui demande d'appareiller le surlendemain, 5 juillet, à midi pour couler ses navires au large. Mais Cunningham ne s'estime pas satisfait. A juste titre il trouve stupide de couler des bâtiments qui un jour seront susceptibles de reprendre le combat contre les Allemands. Il envoie donc une lettre personnelle à Godfroy en lui suggérant un compromis. Si Godfroy ordonnait de débarquer son mazout, les obturateurs d'artillerie et les percuteurs de ses torpilles, la question du débarquement des équipages serait réglée ultérieurement. Moins d'une heure plus tard Godfroy accepte le compromis. À 17h30 il commence à débarquer son mazout.

Cependant Godfroy reçoit presque immédiatement un message de l'Amirauté lui disant : « Appareillez immédiatement d'Alexandrie avec tous vos bâtiments, par la force si nécessaire ». Il répond : « Situation de fait à Alexandrie ne permettant pas mon appareillage immédiat, nous prenons dispositions pour nous couler ». (209).

Vers 19 heures, par des interceptions radio, il a connaissance de l'agression de Mers el-Kébir. Il donne alors l'ordre de suspendre le débarquement du mazout. Il se fait conduire à bord du *Warspite* et informe Cunningham qu'il se considère libre de tout engagement antérieur. Cunningham lui fait part du message qu'il vient de recevoir de son Amirauté. Ce message exige que les réductions d'effectifs français soient exécutées avant la nuit. Or celle-ci commence à tomber. Cunningham dit dans ses Mémoires : « C'est un exemple parfait du type de message qui ne devrait jamais être fait. Comme il était impossible de l'exécuter nous l'ignorâmes complètement » (209). Désobéissant, chacun de son côté, aux ordres de leurs hiérarchies respectives, les deux amiraux conviennent alors sagement de n'entreprendre, ni l'un ni l'autre, aucune action jusqu'au lendemain matin.

Pendant la nuit les deux amiraux reçoivent de nouveaux messages belliqueux de leurs Amirautés : « Détruisez immédiatement les bateaux français dans la rade » exigeait Londres ; « Appareillez coûte que coûte et rendez œil pour œil, dent pour dent » ordonnait Darlan (78 – A. Vulliez). De ce fait, le 4 juillet au matin, les deux escadres prennent les dispositions de combat. Devant le blocage de la situation, Cunningham utilise tous les moyens possibles (contacts directs de commandants anglais à commandants français, messages envoyés par projecteurs aux équipages français, etc.) pour aboutir à une solution pacifique. De son

côté le capitaine de frégate Auboyneau, ancien officier de liaison près de Cunningham, organise une réunions des commandants de bâtiments avec Godfroy. Par un message envoyé à l'Amirauté française (qui ne le recevra que le 18 juillet), ce dernier manifeste son souhait d'arriver à une solution négociée.

Godfroy propose alors à Cunningham que sa flotte reste immobilisée à Alexandrie à condition qu'on lui demande seulement de débarquer la plus grande partie du mazout. Il propose également que les obturateurs des grosses pièces d'artillerie et les mises à feu des plus petites soient déposés au Consulat général de France à Alexandrie. La question des équipages serait résolue par la suite. Cunningham accepte ces propositions. Un protocole est établi dans ce sens le lendemain. C'est un modèle de concision et d'efficacité, comme savent le faire les marins. Il est signé par les deux amiraux le 7 juillet. On peut noter que le dépôt de certains composants des pièces d'artillerie au consulat de France n'est même pas mentionné dans le protocole, Cunningham ayant déclaré faire toute confiance à Godfroy et à sa parole. Quel dommage que Churchill et l'Amirauté britannique n'aient pas voulu en faire autant avec la parole de l'amiral Darlan ! Mais à Alexandrie la politique n'a pas réussi à empoisonner la situation. Et entre marins laissés à leur initiative, et ayant l'habitude de se comprendre, on trouve toujours des solutions de bon sens.

L'OPERATION CATAPULT EN ANGLETERRE

C'est le 27 juin que les ordres préliminaires sont donnés par l'Amirauté pour la capture des navires français au mouillage dans les ports britanniques. Les préparatifs commencent immédiatement dans le plus grand secret.

Depuis l'armistice l'amiral Odend'hall avait acquis la conviction que les Britanniques ne laisseraient jamais repartir nos bateaux. Mais il espérait qu'une solution de désarmement sur place pourrait être trouvée. Même s'il n'avait pas eu l'impression que les Anglais emploieraient la force, son attention est attirée, le 29 juin, par la venue à Londres des deux amiraux commandants en chef à Plymouth et Portsmouth pour une réunion chez l'amiral Pound. Mais les soupçons qu'il aurait pu avoir sont endormis par le fait que l'amiral Dunbar-Nasmith, commandant en chef à Plymouth, se fait accompagner par son officier de liaison français, le capitaine de frégate Bos. Effectivement cet officier assiste à une partie de la réunion au cours de laquelle on traite de questions administratives

concernant les équipages français présents en Angleterre. Bos se retire ensuite sans avoir eu l'impression que la réunion dût traiter d'autres questions relatives aux navires français (63). Les Anglais avaient bien donné le change car la saisie des navires français était justement le sujet de la réunion après le départ de Bos.

Le 1^{er} juillet, l'amiral Odend'hal se voit retirer son bureau de l'Amirauté britannique. Toute la mission navale va s'installer à l'Ambassade de France. Le 2 il a une discussion très cordiale avec l'amiral Phillips, bras droit de l'amiral Pound. Les deux amiraux font le point sur les réponses des commissions d'armistice sur le stationnement des bâtiments de guerre français. Odend'hal insiste sur l'accord italien déjà obtenu en laissant entendre qu'un accord allemand était imminent. Il sort de cette entrevue avec l'impression qu'aucune décision définitive n'a encore été prise par l'Amirauté britannique. Toutefois il avait envoyé la veille aux amiraux Cayol et de Villaine, commandants en chef des navires français, une note recommandant la méfiance envers les intentions britanniques.

Toujours le 2 juillet un certain nombre d'officiers du cuirassé *Paris*, mouillé à Plymouth, sont conviés à un toast fort cordial à bord d'un croiseur britannique voisin. Le même jour l'amiral Dunbar Nasmith tient à rendre à l'amiral Cayol une visite officielle. Il vient accompagné de deux officiers de son état-major, et est reçu avec les honneurs réglementaires (30). Le même jour l'amiral James, commandant la base de Portsmouth, se fait présenter dans l'après-midi par l'amiral Gaudin de Villaine les équipages français rassemblés sur les quais de Portsmouth. L'amiral anglais lit en français une déclaration exposant en substance qu'il n'est pas question d'interner les marins français, que leurs soldes seraient payées, leur ravitaillement assuré, et qu'il mettrait tous ses efforts à organiser leur rapatriement au plus tôt. Les deux amiraux échangent publiquement les paroles les plus courtoises (63).

Tout est donc réalisé pour permettre, la nuit suivante, une surprise absolue. D'ailleurs l'amiral Odend'hal, qui avait son bureau à l'Amirauté jusqu'au 1^{er} juillet, n'a pas perçu le moindre signe pouvant laisser prévoir l'opération britannique, pas plus d'ailleurs qu'entre le 20 et le 27 mai il n'avait eu le moindre soupçon de la préparation de l'évacuation de Dunkerque commencée par les Anglais sans aucune concertation avec leurs alliés. Georges Blond, alors aide de camp de l'amiral Cayol, confirme la confiance de ce dernier dans les Britanniques : « Je puis témoigner personnellement ici sur un point qui, étant donné tout ce qui a été dit et écrit sur l'anglophobie de la marine française, ne me paraît pas absolument sans importance. Le paragraphe 2 de l'ordre de Darlan du 24

juin (sur le sabordage des navires français) ne fut pas exécuté en ce qui concerne les navires français alors réfugiés dans les ports anglais. L'amiral Cayol ne fit pas prendre les précautions secrètes de sabordage destinées à empêcher l'ex-allié de se servir de nos navires. « Vous voyez, Blond, dit l'amiral, l'essentiel du message est ceci : en aucun cas nos navires ne devront être laissés intacts aux mains de l'ennemi. L'ennemi, ce n'est tout de même pas l'Angleterre » » (31) !

C'est à 3 heures du matin que commence la partie anglaise de *Catapult*. Le schéma employé sera généralement le suivant : un officier britannique se présente au marin de faction et lui demande de le conduire au commandant pour lui remettre un message urgent. Pendant la courte absence du factionnaire des détachements d'abordage se placent à l'entrée des postes d'équipage, devant les chambres des officiers, à chaque écouteille, faisant les Français prisonniers à l'intérieur de leurs navires. Rien que pour Portsmouth, mille marins, cinq cent « marines » et un bataillon d'infanterie participent à la saisie des navires français. Il semblerait qu'à Plymouth les effectifs utilisés soient encore plus nombreux. L'opération se déroule avec une grande efficacité. Deux incidents seulement se produisent. Sur le torpilleur *Mistral* des officiers parviennent à commencer un sabordage du bâtiment. Mais le commandant est contraint de l'arrêter sous la menace. Un incident plus grave survient sur le sous-marin *Surcouf*. Par suite d'une attitude très agressive d'un officier britannique, plusieurs coups de feu sont échangés entre Anglais et Français et on relève quatre cadavres : deux officiers et un sergent anglais et un officier français. Ce seront les premiers morts de *Catapult*.

Cette opération était-elle nécessaire ? Voici l'opinion d'un Anglais, A. Heckstall-Smith : « Dans un message adressé au général Ismay, quarante-huit heures avant le déclenchement de *Catapult*, Churchill prescrivait de prendre toutes les précautions pour empêcher une évasion « des unités valables ». Pouvaient-elles s'évader ? Etaient-elles si valables ? Une fois entrés dans nos ports elles ne possédaient pas la plus petite chance de reprendre le large, et il est improbable qu'elles se fussent sabordées sans provocation. Quant à leur valeur militaire, cela ne valait même pas la peine d'en parler. Le *Courbet* et le *Paris* étaient si vieux qu'ils demeurèrent au port, comme navires-dépôts ou antiaériens, presque jusqu'à la fin des hostilités. Plusieurs mois après *Catapult*, l'amiral Muselier réussit, « en grattant les fonds de tiroirs », à rassembler des équipages pour les contre-torpilleurs *Triomphant* et *Léopard*. Il fallut six mois pour remettre le *Surcouf* en état de reprendre la mer. Il n'avait pas de torpilles et on ne put l'armer qu'en allant repêcher les torpilles du contre-torpilleur *Maillé-Brézé* qui avait coulé accidentellement à

Greenock » (97). Rappelons que les torpilles britanniques, d'un diamètre de 533 mm, ne pouvaient être utilisées par les tubes lance-torpilles français prévus pour des torpilles d'un diamètre de 550 mm.

Heckstall-Smith poursuit : « En fait le secret et la précipitation avec lesquels *Catapult* fut exécutée ne servirent qu'à monter les Français contre nous. Officiers et marins connurent l'humiliation suprême lorsque, dans les vêtements qu'ils portaient au moment de leur capture, on les fit monter dans des trains spéciaux pour les conduire, sous bonne escorte, dans des camps où ils vécurent derrière des barbelés comme des prisonniers de guerre. En grande majorité, ils allèrent à Aintree et Haydock Park, où les hommes couchèrent sous la tente et les officiers sur des paillasses, dans les lavabos publics. Les camps de Portsmouth, de Harwich et de Plymouth furent tout aussi sordides. Presque partout, les hommes se trouvèrent séparés des officiers, qui furent ultérieurement transportés à l'île de Man, mais les uns et les autres demeurèrent privés de courrier et harcelés par la propagande pour leur faire rallier les F.N.F.L. » (97). Ces affirmations d'A. Heckstall-Smith sont confirmées par Georges Blond qui vécut cet internement (30).

Il est piquant de constater que ceux-là même qui stigmatisent sévèrement les camps d'internement du gouvernement de Vichy, qui avaient d'ailleurs été ouverts et déjà remplis par les gouvernements Daladier et Reynaud et qui seront de nouveau abondamment remplis, à la Libération, par les victimes de l'Épuration, passent totalement sous silence les camps d'internement de militaires français par le gouvernement britannique dans lesquels ces derniers furent souvent moins bien traités que les prisonniers français dans les camps allemands.

G. Blond donne une très bonne explication des difficultés du général de Gaulle à recruter des troupes parmi les marins internés : « Le nom du maréchal Pétain leur paraissait, comme à nous, une caution suffisante pour l'honneur national. Par ailleurs, le gaullisme, ils eurent l'occasion de l'observer de près. Tous les procédés, toutes les manœuvres employées pour les détacher du gouvernement du Maréchal et de leurs chefs étaient dirigés contre l'esprit militaire, contre la hiérarchie ; cela ne leur échappa pas. On peut dire que, à mesure que le temps passa, le gaullisme ne cessa pas de se déconsidérer aux yeux des marins français, simplement par la nature des moyens de pression qu'il employa » (30). Ces appréciations de G. Blond sont confirmées par l'étude officielle du Service historique de la marine française. H. Cras y dit : « Les autorités britanniques se sont constamment opposées à l'exercice d'un commandement supérieur français des équipages internés en Grande-Bretagne. Toutes les démarches effectuées par les commandants

supérieurs successifs sont restées pratiquement sans résultat. A partir du mois d'août, une fois les officiers systématiquement éliminés des camps, des bureaux de recrutement pour les FNFL (Forces Navales Françaises Libres) fonctionneront dans une tente réservée à cet usage dans la plupart des camps avec du personnel rallié aux FNFL » (63). Les résultats seront d'ailleurs très médiocres car, sur les 20 000 marins français présents en Angleterre fin juin 1940, 400 seulement se rallieront aux FNFL (236).

Nous arrivons à une suite très douloureuse de Catapult en Grande-Bretagne : le torpillage du *Meknès* le 24 juillet 1940.

Le 17 juillet l'Amirauté britannique fait savoir à l'amiral Cayol, commandant supérieur des marins présents en Angleterre, son intention de commencer à rapatrier des officiers français et certains hommes d'équipage. Un contingent embarque sur le *Meknès* qui quitte Southampton le 24 juillet avec 1 180 passagers et 104 hommes d'équipage. Vers 22h55 une rafale de mitrailleuse est tirée sur le paquebot qui stoppe aussitôt, envoie deux coups de sifflets prolongés, et tente de se faire reconnaître par signaux morse. Un peu plus tard une torpille tirée par une vedette lance-torpilles allemande casse le paquebot en deux. Celui-ci s'engloutit en huit minutes. Une grande partie des passagers et de l'équipage est recueillie par des destroyers britanniques et débarquée à Weymouth. Mais 429 passagers trouvent la mort dans ce torpillage. Au moment du torpillage, le navire naviguait feux clairs, l'éclairage des ponts et des aménagements fonctionnait normalement, les tapes des hublots avaient été ôtées. Des projecteurs éclairaient de chaque bord les marques de nationalité peintes sur la coque ; deux puissantes lampes illuminaient le pavillon national resté hissé.

Les responsabilités réelles de ce torpillage sont difficiles à établir. En effet les Allemands avaient prévenu les Français et, vraisemblablement, les Britanniques qu'après le 23 juillet ils attaqueraient tout bâtiment français non signalé par avance aux autorités allemandes. Or les Britanniques ont omis d'avertir Vichy de l'appareillage du *Meknès* et les Français n'ont donc pas pu prévenir les Allemands. Les Anglais connaissaient les restrictions de navigation des navires français. Par ailleurs ils savaient que dans la zone de passage du *Meknès* des flottilles de vedettes lance-torpilles étaient en opérations et avaient coulé ou endommagé plusieurs bâtiments les jours précédents. Enfin l'amiral Odend'hal, avant son départ d'Angleterre, avait insisté auprès de l'amiral Dickens, de l'Amirauté, sur les précautions à prendre pour la sécurité du paquebot. A. Heckstall-Smith estime que « un tel acte reste inexcusable, mais il est de fait que personne en France n'avait été prévenu du départ du *Meknès* et n'avait donc pu avertir la commission d'armistice. Ceux

qui, directement ou non, perdirent la vie cette nuit-là, furent les innocentes victimes de *Catapult* » (97).

CATAPULT ET LE RICHELIEU

Churchill, qui n'oubliait rien, avait décidé une action contre le cuirassé *Richelieu*, basé à Dakar. Ce dernier était arrivé le 23 juin en provenance de Brest. À son arrivée, le porte-avions britannique *Hermès* était mouillé à Dakar et son commandant, le capitaine de vaisseau Onslow, soutenu par le consul d'Angleterre, menait une propagande active en vue de rallier la colonies aux Britanniques. D'ailleurs, au cours de sa visite protocolaire au commandant du *Richelieu*, le capitaine de vaisseau Marzin, Onslow lui propose de gagner Freetown, au Sierra Leone, colonie britannique, pour continuer la guerre aux côtés des Anglais. Devant le refus de Marzin, les deux commandants se séparent dans une atmosphère de gêne (78 – A. Vulliez).

Promu pour la circonstance contre-amiral, Onslow est chargé de remettre à Marzin un ultimatum analogue à celui de Mers el-Kébir. En cas de refus il a pour mission de causer au *Richelieu* des dégâts suffisants pour le mettre hors de service pendant au moins une année. Convaincu que son ultimatum n'a aucune chance d'être accepté, Onslow ne l'envoie même pas, mais prépare une opération double :

— d'une part une attaque de commandos qui doivent déposer des grenades sous la coque ;

— d'autre part une attaque surprise par ses avions torpilleurs *Swordfish* analogue à celle effectuée à Mers-el-Kébir par l'*Ark-Royal* sur le *Dunkerque*.

Dans la nuit du 7 au 8 juillet le commando réussit dans sa mission et place quatre grenades sous-marines sous la coque du *Richelieu*, lesquelles n'explorent pas. Par contre, un peu plus tard, une torpille lancée par un *Swordfish* endommage le gouvernail et un des arbres porte-hélice du cuirassé dont, par ailleurs, trois compartiments de l'arrière sont noyés. Il faudra un an pour réparer le navire de ligne avec les moyens limités que possédait Dakar, mais il ne sera jamais immobilisé et aurait pu prendre la mer. Comme le dit avec justesse A. Heckstall-Smith, si cette torpille ne causa pas de bien grands dommages au *Richelieu*, elle scella la rupture des relations franco-britanniques en Afrique occidentale (97). Comment Churchill et de Gaulle pourront-ils pu imaginer que, moins de trois mois plus tard, leurs forces seraient accueillies les bras

ouverts à Dakar ? L'amiral Onslow envoya après ses attaques un message de sympathie à Marzin : « J'espère très sincèrement que l'opération que j'ai dû entreprendre avec beaucoup de chagrin n'a provoqué ni mort ni blessé parmi vos officiers et équipages ». C'était heureusement le cas (78 – A. Vulliez).

SAISIE DE LA FLOTTE MARCHANDE / H. Couteau-Bégarie et C. Huan notent à juste titre un aspect oublié de *Catapult* : « c'est la main-mise, partout où cela est possible, sur les navires de commerce français. Le butin est considérable puisqu'il représente 450 000 tonnes avec 100 millions de dollars de cargaisons qui seront mises à la disposition de l'industrie de guerre britannique. Le besoin de tonnage est tel que les Britanniques n'hésitent pas à saisir les navires immobilisés dans le canal de Suez, en violation de son statut de neutralité dont ils sont les principaux garants. En représailles les Français saisissent les navires de commerce britanniques immobilisés dans les ports de l'Empire » (216).

LES SUITES DE CATAPULT

Le lendemain de la première attaque anglaise de Mers el-Kébir, l'avisos *Rigault de Genouilly*, qui avait subi la veille des dégâts assez importants, reçoit l'ordre de rejoindre Bizerte. En fin d'après-midi, au large d'Alger, il reçoit deux torpilles. Le navire étant atteint très gravement, il doit être évacué. Hélas douze marins restent coincés dans la salle des machines et ne peuvent être sauvés. C'est le sous-marin britannique Pandora qui a torpillé le *Rigault de Genouilly*. En effet, à la fin des attaques de la veille, un ordre d'arrêter les hostilités ne lui était pas parvenu en temps utile. L'amiral Phillips, bras droit de Pound, réveille alors l'amiral Odend'hal en pleine nuit pour s'excuser de ce torpillage. Il lui explique que celui-ci résultait d'une erreur commise par la marine royale, alors que la responsabilité de l'attaque contre Mers el-Kébir incombait au gouvernement. La marine avait seulement obéi aux ordres de celui-ci (97). Ceci confirme ce que nous avons déjà souligné, à savoir que l'Amirauté a toujours été opposée à l'opération *Catapult*.

Les opérations conjointes menées par les deux marines depuis la déclaration de guerre s'étaient toujours très bien déroulées. Des relations amicales existaient entre de nombreux officiers français et anglais, y compris au niveau le plus élevé. En effet, contrairement à ce qui a été affirmé par la suite, de très nombreux témoignages montrent que la

marine française n'était pas du tout anglophobe. Les officiers britanniques étaient tout à fait convaincus que jamais des marins français n'accepteraient de servir sous les ordres des Allemands. Ils savaient également qu'ils n'accepteraient en aucun cas de remettre leurs navires à l'ennemi. Ils savaient enfin que, même au cas extrêmement improbable où les Germano-Italiens parviendraient à s'emparer de ces navires, il faudrait des mois avant que ces derniers soient en mesure de les utiliser efficacement. On peut noter que, dans les jours suivant le 3 juillet, de très nombreux officiers de marine britanniques, chaque fois qu'ils ont eu l'occasion de rencontrer des officiers français, leur ont exprimé leur consternation et leur réprobation. P. Varillon cite à ce sujet de très nombreux témoignages (187).

C'est donc bien Churchill, apparemment secondé efficacement par l'amiral Pound sur lequel il semblait avoir pris un grand ascendant, qui a décidé pratiquement seul l'opération *Catapult*. Dès le 17 juin, il avait décidé que, en cas de conclusion d'un armistice, et quels qu'en soient les termes, la marine française serait mise à la disposition des Britanniques ou serait coulée. Toutes ses actions à partir de cette date, analysées précédemment, vont dans ce sens. Il parvient à obtenir une unanimité de son Cabinet en employant tout son charisme, son éloquence et, peut-être, en effectuant certaines pressions. Sa décision de principe étant prise dès le 17 juin et la décision finale étant prise le 27 juin, l'état des négociations franco-allemandes sur le stationnement de la flotte ne l'intéresse manifestement pas. Au contraire il est très vraisemblable qu'il accélère le déclenchement de l'opération au 3 juillet car il sait qu'un accord est presque certain à cette date, que cet accord correspondra aux demandes britanniques exprimées les 18 et 19 juin à Bordeaux par la mission Alexander – Lloyd – Pound, et donc qu'il perdrait son prétexte pour intervenir. Il arrive même à convaincre Roosevelt des dangers de mainmise allemande sur la flotte française, car ce dernier donne son accord à *Catapult*. Il ne tient aucun compte des réserves de l'Amirauté émises le 24 juin, pas plus que des avis négatifs émis par les amiraux North, Cunningham et d'Oily Lyon, par le commandant Holland et par plusieurs officiers de liaison auprès des navires français. Il refuse d'assouplir les ordres donnés à Sommerville et d'envisager une procédure plus acceptable pour les Français que l'ultimatum maladroit que Holland est chargé de remettre à Gensoul.

Pendant tout le déroulement de l'opération il est installé à l'Amirauté pour éviter toute dérive par rapport à ses directives et il ne fait rien pour éviter de mettre de l'huile sur le feu, bien au contraire ! Il fait en sorte que la possibilité de désarmement sur place sous contrôle britannique de l'escadre de l'amiral Gensoul, qui lui avait été arrachée par l'Amirauté,

soit annulée. Il presse Sommerville d'ouvrir le feu avant même d'avoir eu connaissance du détail de la négociation Gensoul-Holland. D'ailleurs, dans ses Mémoires, il souligne la répugnance de Sommerville pour les actes qu'on l'oblige à faire : « Le tourment de l'amiral britannique et de ses principaux officiers nous était bien visible à travers tous les télégrammes échangés. Il fallut rien de moins que les ordres les plus péremptaires pour les contraindre à ouvrir le feu sur ceux qui, la veille encore, étaient leurs camarades » (56). Dans la nuit du 3 au 4 juillet il somme Cunningham d'ouvrir le feu sur la force X de l'amiral Godfroy. Il oublie même, dans ce cas, qu'outre le carnage de marins français et britanniques qui serait ainsi provoqué, de nombreux navires des deux nationalités seraient coulés dans le port d'Alexandrie, le rendant inutilisable pour de nombreux mois. C'est justement ce que Cunningham, avec beaucoup de bon sens, veut éviter à tout prix. Churchill donne même l'ordre ridicule au croiseur *Dorsetshire*, croisant devant Dakar, de tenter d'éperonner le *Richelieu* en cas d'appareillage de ce dernier. Il se croit encore à la bataille de Salamine et aux éperonnages par des trirèmes munies de rostres. Il est évident qu'il lui faut du sang ! « Tout laisse à penser que Churchill, non seulement n'écarterait pas, mais souhaitait même une épreuve de force et il savait pertinemment, en vertu du ton adopté, la réaction de l'amiral Gensoul » (68).

Ne connaissant pas la nature politicienne de ses préoccupations, les exécutants n'ont pas compris sa précipitation. Dans leur rapport à l'Amirauté, Sommerville et Holland souligneront qu'avec un peu plus de temps, un accord aurait pu être obtenu avec Gensoul. La façon dont Cunningham traita la situation à Alexandrie et prouva qu'avec des délais suffisants il était possible d'aboutir à un règlement pacifique, souligne bien la sottise (voulue) de fixer une limite impérative dans le temps aux négociations (97). Churchill poursuivra d'ailleurs de se hargner les exécutants qui ont essayé de temporiser. Holland qui, écoeuré, démissionne de son commandement de l'*Ark Royal*, sera rétrogradé au grade de *private* (simple soldat) et servira comme tel pendant plusieurs mois dans la *Home Guard*. Toutefois, en raison de ses exceptionnelles qualités, il sera rappelé au service et promu contre-amiral. L'amiral North verra sa carrière stoppée. Churchill aurait souhaité sanctionner l'amiral A. Cunningham. Mais il s'en abstiendra car le prestige de ce dernier était tel qu'il se serait mis à dos toute la *Royal Navy* (191).

La responsabilité de Churchill est d'autant plus écrasante qu'il est presque impossible de trouver, entre le 17 juin et le 3 juillet, la moindre action, la moindre attitude, la moindre parole anti-britannique du gouvernement Pétain. Ce dernier transfère immédiatement tous ses contrats d'armement à la Grande-Bretagne. Il donne à de multiples

reprises les assurances les plus formelles quant au sort de la flotte. Il ne cesse d'affirmer qu'il souhaite conserver l'amitié franco-britannique en dépit de son obligation de cesser provisoirement le combat. Il tente de rétablir le contact diplomatique rompu par le départ de l'ambassadeur Campbell. Un des rares reproches qui lui sera fait est de ne pas avoir transféré en Angleterre les quelques centaines de pilotes allemands prisonniers en France, comme la demande en avait été faite par Churchill à Reynaud le 13 juin à Cangé. Mais on peut remarquer que Reynaud avait donné immédiatement les ordres nécessaires, que les mesures de transfert n'avaient pas eu le temps d'être exécutées par suite du désordre qui régnait dans les services du ministre de la Guerre entre le 13 et le 17 juin (25) et qu'il semblerait que ce sujet n'ait même pas été évoqué par la mission ministérielle britannique à Bordeaux les 18 et 19 juin. Par ailleurs Churchill cite le chiffre de 400 pilotes qui est certainement très exagéré car nous n'avons rendu aux Allemands, fin juin, que moins d'une centaine d'officiers allemands de la *Luftwaffe* (C. Huan – *Chronique d'histoire maritime* - 12/2007).

Quelles sont les motivations de Churchill ?

Il y en a une qu'on peut éliminer d'emblée : c'est la crainte d'une possible utilisation des navires français par les Allemands qui est pourtant la raison officielle de *Catapult*. Les textes de la convention d'armistice ne la prévoyaient pas, les Allemands ne la réclamaient pas, le gouvernement français y était totalement opposé et avait donné les assurances les plus solennelles que cela ne se produirait pas, presque tous les amiraux britanniques n'avaient aucune inquiétude à ce sujet ; de plus, à part quelques unités stationnées à Toulon, à 300 kilomètres des troupes allemandes les plus proches, tous les navires français étaient hors de portée de l'ennemi et un grand nombre d'unités stationnaient même sur le territoire anglais ; enfin des ordres formels de sabordage et de sabotage avaient été donnés par Darlan à la flotte en cas de tentative de capture de cette dernière. Par ailleurs, même si les Allemands exigeaient ultérieurement le retour des bâtiments français de Méditerranée dans leurs ports d'attache de l'Atlantique, ces derniers étaient obligés de traverser le détroit de Gibraltar pour y parvenir et les Anglais auraient eu alors les moyens de s'y opposer. Churchill était parfaitement au courant de tout cela. De Gaulle lui-même, dans ses Mémoires, reconnaît que, contrairement à ce qu'il avait affirmé avec virulence dans ses discours du 19 juin au 2 juillet, le risque de prise de possession de la flotte française par les Allemands était pratiquement nul. Il faut également se rappeler les conclusions pessimistes que Churchill tire sur les capacités opérationnelles de la marine française en cas de perte de ses bases métropolitaines, à l'occasion de son entretien avec les Premiers Lords de

la Mer et de l'Amirauté à leur retour de Bordeaux le 19 juin.

Le chef-d'œuvre de Churchill aura été justement de convaincre le monde entier que la flotte française allait être livrée aux Allemands alors qu'il sait parfaitement qu'il n'en serait rien. Nous avons vu que, grâce au ralliement du sous-marin *Narval*, Churchill et l'amiral Godfrey, chef du *Naval Intelligence*, sont parfaitement au courant des ordres les plus secrets de Darlan à la flotte française. Leurs analystes ont confirmé la parfaite bonne foi de Darlan. Mais ils se gardent bien de communiquer ces informations au Cabinet britannique et aux autres membres de l'Amirauté (216 – 258). Au contraire, pour être sûr de ne pas rater le bain de sang qu'il souhaite, Churchill accélère l'opération pour ne pas perdre son prétexte.

Il faut donc chercher d'autres motivations qui paraissent être de quatre ordres :

D'abord une très grande frustration personnelle du Premier Ministre devant le lâchage de Reynaud et l'arrivée d'un gouvernement qu'il ne contrôle pas et pour lequel il n'éprouve aucune sympathie. Avec le manichéisme dont il a souvent fait preuve au cours de sa carrière il a vraisemblablement décidé, dès le 17 juin, que, soit la flotte française deviendrait anglaise, soit elle serait coulée ! De plus son tempérament jusqu'aboutiste et belliciste le pousse à avoir en permanence devant lui un ennemi et à effectuer des opérations de guerre contre lui. Or, du fait du retrait de la France de la lutte, il se trouve vis-à-vis de l'Allemagne dans une position qui ne peut lui convenir : en effet il ne peut ni la vaincre ni être vaincu dans un avenir proche, avant une intervention américaine, et il se trouve donc condamné à une relative inaction militaire qui ne peut en aucun cas satisfaire son tempérament combatif. Au contraire en pratiquant, avec l'aide de de Gaulle, une politique cauteleuse d'état de guerre larvée avec le gouvernement Pétain, sans l'avoir jamais déclarée, il retrouve un ennemi contre lequel il peut entretenir le dynamisme guerrier de l'Angleterre (et le sien propre !).

Cette hypothèse nous amène à la deuxième motivation de Churchill, souvent oubliée : il souhaite s'emparer de l'Empire français, en utilisant de Gaulle, pour pouvoir y poursuivre la guerre et, qui sait, récupérer éventuellement quelques possessions (par exemple, on le verra en 1941, quelques territoires au Moyen-Orient). Or la marine française stationnée outre-mer est un obstacle à cette politique d'agressivité envers l'Empire français qui commencera dès 1940 à Dakar et en Afrique Equatoriale Française. Il faut donc l'éliminer ou au moins la réduire. Ceci est vraisemblablement une des raisons des opérations de Mers el-Kébir, Alexandrie et Dakar. On a justement souligné qu'un des résultats de

Mers el-Kébir a été le regroupement de la flotte française à Toulon, ce qui lui a interdit de reprendre le combat aux côtés des Alliés en novembre 1942 et l'a rapprochée du danger allemand. Cet inconvénient n'a pas dû échapper à Churchill, mais a dû lui paraître secondaire à côté de l'intérêt qu'il trouvait à éloigner la flotte d'Afrique ce qui ne pouvait que favoriser ses entreprises hostiles.

Nous arrivons à la motivation principale de Churchill, d'ailleurs avouée à plusieurs reprises par ce dernier : donner un signal fort à l'Angleterre, à l'Amérique et au monde entier sur la détermination britannique à poursuivre la lutte en utilisant tous les moyens, même les moins respectables. Il dira en effet à Louis Rougier, en octobre 1940 : « Mers el-Kébir fut une nécessité de ma politique intérieure. C'est Mers el-Kébir qui a fait comprendre au peuple britannique, à ce peuple tellement pacifique, que je voulais le transformer en une énorme machine de guerre et mener la lutte jusqu'au bout ». Rougier ajoute avec mélancolie : « A cela il n'y a rien à rétorquer sinon qu'il était regrettable que le Premier Ministre en ait fait la démonstration sur le dos des Français plutôt que sur celui des Allemands » (163). Churchill confirme ce propos dans ses Mémoires : « Dans tous les pays du monde, le fait d'avoir éliminé presque d'un seul coup ce facteur important que représentait la flotte française causa une impression profonde. Voilà que cette Angleterre que tant de gens imaginaient déjà vaincue et finie, que les étrangers imaginaient toute tremblante, au bord de la capitulation devant la formidable puissance dressée en face d'elle, frappait brutalement ses plus chers amis de la veille et s'assurait momentanément la maîtrise incontestée des mers ! C'était montrer à l'évidence que le Cabinet de guerre britannique ne redoutait rien et ne reculerait devant rien » (56). A. Heckstall-Smith ajoute ce commentaire : « Dire que la flotte française était éliminée, c'était, pour employer une expression favorite de Churchill, une « inexactitude terminologique ». Néanmoins cette affreuse déclaration de Churchill prouve, sans le moindre doute, que, dès le début, ses collègues et lui décidèrent d'employer la force contre les Français dans un but de propagande, ce qui ne pouvait être atteint par des négociations pacifiques ou par un compromis. Seule une action violente ferait fleurir les grosses manchettes dans les journaux américains car c'était le peuple américain que le gouvernement britannique désirait si ardemment impressionner » (97).

Enfin il ne faut pas oublier une importante motivation de politique intérieure. En effet son jusqu'aboutisme est très loin d'être partagé par l'ensemble de son Cabinet. Nous avons vu l'action de Halifax et de son adjoint Beutler essayant de trouver un *modus vivendi* avec les Allemands, par l'intermédiaire des Suédois, aux alentours du 17 juin.

L'opération *Catapult* devait donc également servir à reprendre en mains l'ensemble de son gouvernement. De plus, grâce à cette opération, il s'imposait définitivement à la Chambre des Communes et devenait « indéboulonnable ».

Il ne semble donc y avoir aucun doute que *Catapult* n'a été qu'une opération politicienne ayant permis à Churchill d'impressionner les peuples britannique et américain, d'asseoir son autorité sur un Cabinet comprenant quelques membres moins jusqu'aboutistes que lui (Halifax et Beutler notamment), d'obtenir un soutien inconditionnel de la Chambre des Communes et d'envisager des actions militaires ultérieures contre l'Empire français. C'est d'ailleurs l'avis de C. Paillat qui écrit : « L'attaque de la flotte de l'allié d'hier, vaincu et abattu, n'était en réalité qu'un « coup » de politique, intérieure et extérieure, du Premier Ministre » (146). C'est également l'avis de Y. Rochas : « Sans son opération *Catapult*, Churchill n'aurait pas eu la maîtrise totale de la poursuite du conflit, maîtrise qu'il venait d'acquérir après qu'il eût jeté par-dessus bord ce poids mort, l'Alliance franco-anglaise, qui empêchait le navire « Britannia » de se redresser, engagé qu'il était par le cyclone allemand. Séparé maintenant de la France, avec une Chambre des Communes entièrement à sa dévotion – tout au moins jusqu'en 1942 –, entouré de « yes men » après avoir justement écarté la vieille garde du parti conservateur (Chamberlain, Halifax) Churchill goûte enfin, après des décennies de deuxième rôle, la maîtrise absolue du pouvoir » (272).

Toutefois le massacre de 1 297 marins alliés, en plein XXème siècle, est difficilement concevable ! Pour mesurer l'importance de ce chiffre, il suffit de savoir qu'il est supérieur au total des morts de la marine française pendant la guerre de 1939/1940, qu'il peut être comparé aux 2 334 morts de Pearl Harbour ou aux 2 751 morts du World Trade Center en 2001. Mais, dans ces deux cas, il s'agissait d'actions tenant lieu de déclarations de guerre à un autre pays et dont la vilenie a été abondamment soulignée. Que devrait-il en être de Mers el-Kébir ? Un des membres du gouvernement britannique de juillet 1940, Lord Hankey, n'hésite pas à ranger cette opération parmi les crimes de guerre : « Si nous avions perdu la partie, écrit-il, et si une Cour de Justice nazie avait été instituée sur les bases de la jurisprudence de Nuremberg, on est en droit de se demander si M. Churchill, le Conseil de l'Amirauté, les commandants en chef de la marine, et jusqu'aux membres mineurs du Cabinet comme moi-même – qui ignorèrent tout de cette affaire jusqu'au moment où ils la lurent dans les journaux – n'auraient pas été accusés d'avoir mené une guerre d'agression et condamnés à des peines sévères »

(26). Churchill lui-même, quelques jours plus tard, en visitant le port de Portsmouth, commentera en ces termes la saisie des navires français dans ce port : « Un grand acte de trahison. Rien de mieux réussi depuis le massacre de la Saint-Barthélemy » (272).

Et pourtant, dans ses Mémoires, Churchill se permettra d'écrire : « Darlan trouva une mort violente, laissa une tombe déshonorée et légua un nom qui restera longtemps exécré par la marine française et par le pays qu'il avait jusque-là si bien servi » (56) ? Cependant, quelques lignes plus loin, il reconnaît que : « Darlan était parvenu à ancrer dans l'esprit des officiers et des marins que les bateaux devaient être détruits à tout prix plutôt que de tomber au pouvoir des Allemands qu'il détestait autant que les Anglais ». La « détestation des Anglais » de Darlan ne datait en réalité que du 3 juillet 1940. Les Allemands, eux, bien qu'ennemis, ne lui avaient pas tué autant de marins ni saisi un quelconque vaisseau ! Churchill oublie d'ailleurs de préciser que, lors de son assassinat, le 24 décembre 1942, Darlan est haut-commissaire, responsable de l'Empire français en guerre contre l'Allemagne aux côtés des Alliés. Il oublie également que, lors de ses obsèques officielles à Alger, tous les chefs des armées et des marines alliées, et notamment britanniques, l'amiral Cunningham en tête, entourent son cercueil, que son gouvernement y est représenté officiellement et qu'un détachement anglais rend les honneurs militaires. Il oublie aussi de préciser qu'il a probablement donné son feu vert pour l'assassinat de l'Amiral, auquel ses services secrets ont vraisemblablement participé : « La collusion entre de Gaulle et les Anglais pour l'élimination de Darlan était totale. Le pivot de l'organisation était le général François d'Astier de la Vigerie qui avait reçu, avant de s'envoler pour Alger, les ordres du chef de la France Libre (et trente-huit mille dollars) » (272). Cette affirmation est d'ailleurs confirmée, entre autres, par l'amiral Auphan (15), par L.D. Girard (89), par A. Voituriez (279), par l'amiral Moreau (258), par un des comploteurs anti-Darlan, Mario Faivre (227), et par Alain Decaux (218). Mais, en dépit de très nombreux témoignages concordants, il est indéniable que nous manquons (et manquerons peut-être définitivement) de preuves formelles (61).

Quant à l'opinion de la Marine française et des Français sur Darlan, Churchill est extrêmement mal placé pour en juger. La meilleure réponse lui est faite par un marin américain, l'amiral Leahy, ambassadeur des Etats-Unis à Vichy : « Darlan aimait sa flotte et celle-ci, en retour, le tenait en très haute estime » (247). Ce n'est pas la tombe de Darlan qui est déshonorée, c'est l'homme qui, après avoir ordonné une des plus sanglantes « vilénies » du XX^e siècle, ose tenir ce genre de propos. Toutefois, pour rester objectif, il convient de signaler que dans le tome

IV-2 de ses Mémoires, *Le Tournant du Destin* (213) Churchill émet des opinions beaucoup plus mesurées sur Darlan et approuve les réactions de l'Amiral en novembre 1942.

LES RÉACTIONS FRANÇAISES / Churchill ne pouvait pas mieux choisir son moment pour exécuter *Catapult* car, le 3 juillet, toute l'organisation gouvernementale française est en cours de transfert pour Vichy. L'Amirauté fonctionne encore provisoirement à Nérac et l'amiral Darlan, que l'amiral Le Luc, de permanence à Nérac, met très longtemps à joindre, est alors en voiture. Nous avons vu que l'amiral Le Luc prend sur lui d'envoyer en clair un message à Gensoul lui demandant de résister aux demandes britanniques. Darlan approuve les dispositions prises par Le Luc et fait route le plus vite possible vers Vichy où un Conseil des ministres est convoqué, mais ne peut se réunir avant 15h30.

L'amiral Darlan est impassible. Il expose les circonstances de l'ultimatum britannique. « C'est l'homme des exposés calmes et précis, écrit P. Bouthillier. Il n'avait pas pris encore conscience du malheur et de l'offense » (37). Et Baudouin relate : « Nous restons tous silencieux, complètement atterrés. Je suis accablé par un immense sentiment d'impuissance. Nous sommes dans le plus tragique des malentendus. Il faudrait pour l'éclaircir un contact et du temps. Nous n'avons ni l'un ni l'autre. J'insiste auprès du général Weygand pour qu'il téléphone à la commission d'armistice afin qu'un traitement libéral nous soit immédiatement accordé dans le domaine de la marine et de l'aviation » (21). En attendant d'être plus complètement informé le Conseil s'ajourne au lendemain.

Le lendemain les Français obtiennent du commandement allemand la suspension pure et simple des conditions stipulées à l'article 8 de la convention d'armistice. Le désarmement des navires français est donc suspendu ainsi que la démobilisation des équipages. Le lendemain également une réunion a lieu le matin chez le Maréchal avec l'amiral Darlan, Pierre Laval et Paul Baudouin. L'atmosphère est très différente du Conseil restreint tenu la veille. L'amiral Darlan, en particulier, qui a reçu durant la nuit des nouvelles détaillées de ce qui s'est passé à Mers el-Kébir, maîtrise difficilement sa colère. Bouthillier dit : « La veille il savait, il ne croyait pas. Le lendemain, son intelligence avait pleinement appréhendé le drame jusque dans sa racine. Physiquement il avait changé. Sa parole était plus brève et plus saccadée, sa voix plus sourde, sa main tremblante. Ses lèvres disparaissaient dans son visage et ses yeux sans regards, tournés vers le dedans de l'être, semblaient contempler son âme dévastée. Il faudrait être bien léger et bien ignorant des ressorts et des

cœurs des hommes pour juger hâtivement d'une telle crise lorsqu'elle est vécue par une âme avec autant de sincérité. La colère froide de Darlan fut poignante parce qu'elle était vraie » (37).

Devant le Maréchal silencieux, l'Amiral lit les instructions qu'il a données à la marine. Ordre lui a été donné d'engager par surprise une action de représailles sur l'escadre anglaise. Baudouin est vivement ému par la tournure que prennent les événements. « Mais, dis-je aussitôt, c'est la guerre avec l'Angleterre ? Le Maréchal regarde Laval qui me dit : – Nous avons décidé de répondre par une attaque à l'attaque d'hier. Je ne réponds ni à Laval ni à Darlan et je supplie le Maréchal de considérer dans quelle catastrophe il va précipiter la France. Je lui rappelle sa promesse du 16 juin, mon télégramme à Londres du 23, celui du 27 juin. Je sens le Maréchal gêné, puis hésitant. Au bout d'une demi-heure, le Maréchal cède à mon insistance. Il se rallie à une proposition qui est de ne rien décider aujourd'hui en réponse au coup qui nous a frappés. Comme néanmoins nous ne pouvons pas ne rien faire, je propose au Maréchal, qui l'accepte, de rendre officielle la rupture des relations diplomatiques qui existe en fait entre l'Angleterre et nous depuis le départ de Sir R. Campbell et de toute l'ambassade britannique » (21). Cette position est entérinée par le Conseil des ministres qui se réunit à 10 heures. Grâce aux interventions de F. Charles-Roux, secrétaire général des Affaires Etrangères, un bombardement de représailles de Gibraltar est annulé *in extremis* » (49).

Dans les jours suivants la fureur de Darlan ne connaît plus de bornes quand il apprend la deuxième agression de Mers el-Kébir le 6 juillet et les attaques contre le Richelieu à Dakar les 7 et 8 juillet. Il envisage même une coopération avec la marine italienne pour attaquer la force H et Alexandria. Quelques jours plus tard il ordonne un bombardement de Gibraltar par l'aviation d'Afrique du Nord et prépare une expédition contre Freetown. Heureusement la situation devient moins explosive, les attaques britanniques cessent parce que Churchill, malgré son entêtement, ne veut tout de même pas acculer la France au renversement des alliances, et toutes les actions offensives prévues par Darlan sont annulées. L'influence déterminante de Baudouin, aidé du général Weygand, pour minimiser les conséquences de l'agression britannique et éviter une plus grave rupture franco-britannique est confirmée par tous les témoins de l'époque. Baudouin déclarera d'ailleurs plus tard : « Nul ne saura jamais les heures d'angoisse que nous avons vécues à Vichy dans la nuit du 3 au 4 juillet et durant la matinée du 4. Ces journées ont marqué les heures capitales de ma vie. Nous frôlions un désastre. Je crois avoir réussi à éviter la catastrophe » (26). Le rôle de P. Baudouin, anglophile et germanophobe, très proche de Weygand, fut considérable,

pendant toute l'année 1940, pour tenter d'abord de conserver, ensuite de ressusciter de meilleurs rapports avec les Anglais. Il est un de ceux qui étaient restés très attachés à l'alliance franco-britannique. Il conservera son poste de ministre des Affaires étrangères jusqu'à l'entrevue de Montoire qu'il désapprouvera. Il démissionnera peu après, quittera définitivement le gouvernement le 2 janvier 1941 et n'aura plus aucun rôle politique par la suite. Il sera toutefois inculpé et condamné à cinq ans de travaux forcés à la Libération.

On ne peut cependant qu'admirer le sang-froid du Maréchal qui, le 5 juillet, deux jours seulement après Mers el-Kébir, rencontre l'ambassadeur américain Bullit qui rend compte à Roosevelt : « Pétain ne veut pas entendre parler d'autre chose que de la rupture des relations diplomatiques. Pétain reconnaît que seule une défaite d'Hitler peut rendre son indépendance à la France. Il désire sincèrement, de ce fait, une victoire anglaise » (248).

Nous avons vu que le gouvernement français a profité des agressions britanniques pour obtenir des Allemands des assouplissements aux conditions militaires de l'armistice. Les Allemands, espérant tirer profit de ces concessions de leur part, de l'animosité franco-britannique et éventuellement entamer un renversement des alliances, présentent alors au gouvernement Pétain, le 15 juillet, la demande d'utilisation de ports, aérodromes et voies ferrées en Afrique du Nord par les troupes allemandes déjà citée précédemment. En dépit de la grande inquiétude qu'il a des possibles réactions allemandes, pouvant aller jusqu'à la rupture de l'armistice, l'occupation de la zone libre et donc à une obligation pour lui de se replier en Afrique du Nord, le gouvernement français refuse. Les Allemands n'insistent pas, mais raidissent leurs relations avec Vichy. Il est presque certain qu'ils concluront de ce refus une impossibilité de mettre en place une vraie collaboration.

Il faut rappeler les propos radiophoniques tenus par Churchill et de Gaulle, entre le 19 juin et le 2 juillet, qui soulignent à plusieurs reprises la non-représentativité du gouvernement de Bordeaux « tombé sous la servitude ennemie » et la nocivité de l'armistice qui est « non seulement une capitulation, mais encore un asservissement ». La veille même de l'attaque de Mers el-Kébir, le 2 juillet, de Gaulle affirme que « le gouvernement de Bordeaux s'est rué à la servitude » et stigmatise « des gouvernants tombés au pouvoir de l'ennemi ».

Or, que fait ce gouvernement « tombé sous la servitude ennemie » ? Il a deux occasions rêvées de prouver l'exactitude des propos churchilliens et

gaulliens : l'agression britannique contre sa flotte puis la demande allemande de bases en Afrique du Nord. Il devrait normalement déclarer la guerre à l'Angleterre, qui vient de commettre envers lui un acte de guerre analogue à l'agression japonaise de Pearl Harbour, et se rapprocher de l'Allemagne dont il est censé subir la « servitude », d'autant plus qu'à la suite de *Catapult* les Allemands ont immédiatement accepté d'assouplir les conditions militaires de l'armistice. Au contraire il a une réaction d'une extraordinaire modération envers son allié devant un acte de piraterie qui a entraîné près de 1 300 victimes et plusieurs navires coulés : une simple rupture des relations diplomatiques, ce qui ne lui coûte pas bien cher et ne fait qu'officialiser une situation de fait puisqu'elles sont déjà pratiquement rompues par les Britanniques eux-mêmes depuis le 22 juin et le départ de l'ambassadeur Campbell, et un raid de quelques bombardiers sur Gibraltar. Par ailleurs, en dépit des grands risques encourus, il oppose, quelques jours plus tard, une fin de non-recevoir aux demandes allemandes d'implantation en Afrique du Nord.

Il est difficile de mieux montrer le caractère hautement « politicien » de la grande campagne de propagande churchillo-gaullienne et le caractère fantaisiste des accusations lancées à ces occasions contre le gouvernement Pétain. D'ailleurs le Maréchal, dans un discours du 11 juillet 1940, conserve une remarquable modération vis-à-vis de la Grande-Bretagne : « En ces derniers jours une épreuve nouvelle a été infligée à la France : l'Angleterre, rompant une longue alliance, a attaqué à l'improviste et a détruit des navires français immobilisés dans nos ports et partiellement désarmés. Rien ne laissait prévoir une telle agression. Rien ne la justifiait. Le gouvernement anglais a-t-il cru que nous accepterions de livrer à l'Allemagne et l'Italie notre flotte de guerre ? S'il l'a cru il s'est trompé ; mais il s'est trompé aussi quand il a pensé que, cédant à la menace, nous manquerions aux engagements pris à l'égard de nos adversaires : ordre a été donné à la marine française de se défendre et, malgré l'inégalité du combat, elle l'a exécuté avec résolution et vaillance » (150).

CONCLUSION

Il paraît certain, avec du recul, qu'avoir déclaré la guerre à l'Allemagne en septembre 1939 après l'échec d'une alliance avec l'Union Soviétique, celle-ci ayant préféré le pacte germano-soviétique, et sachant de plus que les Etats-Unis resteraient dans une neutralité prudente, était une pure folie. En effet la disproportion des moyens militaires entre l'Alliance franco-britannique et l'Allemagne était très grande. Il aurait été beaucoup plus prudent de susciter un nouveau Munich, de profiter du répit pour accélérer notre réarmement et protéger enfin nos frontières de manière sérieuse, sachant qu'une guerre avec l'Allemagne serait inévitable tôt ou tard, et de laisser les deux totalitarismes qui menaçaient l'Europe, le nazi et le soviétique, se déchirer dans une confrontation certaine, car désirée par Hitler dans sa politique d'expansion à l'Est. De plus les Alliés déclarent la guerre pour assister la Pologne alors qu'ils sont militairement incapables de lui envoyer le moindre secours.

La guerre ayant été déclarée, il est désastreux que la « drôle de guerre », inévitable, n'ait pas été mieux utilisée pour renforcer les défenses terrestres de la frontière franco-belge et des Ardennes et pour mettre en place des forces susceptibles de contre-attaquer, telle l'armée du général Giraud, en réserve à Reims et envoyée inconsidérément dans la région de Dunkerque. Au contraire d'autres forces auraient dû être prévues pour effectuer des contre-attaques éventuelles dès lors que le front aurait été percé. C'était une utilisation idéale pour les nouvelles DCR (divisions blindées) dont la mise sur pied s'achevait. L'armée franco-britannique étant, de toute évidence, hors d'état de pratiquer une stratégie offensive sur le territoire ennemi, il était primordial qu'elle attende celui-ci sur les positions les plus fortes possible. Le plan d'opérations *Dyle*, initié par Churchill et Gamelin et approuvé par le colonel de Gaulle, entraînant l'entrée des troupes alliées en Belgique sans aucune coordination avec l'Etat-major belge, était une très grande erreur stratégique.

Les Allemands ayant assez rapidement enfoncé le front français au début de la guerre réelle, dès le cinquième jour de combats l'affaire est entendue. L'armée Giraud, en retraite rapide dans le Nord, n'est pas là pour boucher les trous. Le général Gamelin se révèle incapable de déclencher les contre-attaques indispensables par manque de réactions et de réserves. P. Reynaud le remplace, beaucoup trop tard, par le général Weygand qui ne peut plus faire grand-chose. Dès le 20 mai, tous les

responsables politiques et militaires savent que la guerre est perdue, leurs écrits en font foi. La contre-attaque de la dernière chance, organisée par Weygand, échoue en raison de la défection britannique. En effet les Anglais, convaincus que la phase française de la guerre va se terminer très bientôt par une défaite, se rembarquent à Dunkerque, après une modeste participation aux combats, avec une partie des armées françaises du Nord encerclées par les Allemands, le reste de ces troupes étant obligé de capituler ainsi que l'armée belge qui avait atteint les limites de ses possibilités de résistance. Les meilleures divisions françaises ayant été ainsi mises hors de combat, les Allemands lancent, le 5 juin, une offensive finale contre une armée française dramatiquement inférieure dans tous les domaines et, en dépit de l'héroïque résistance de celle-ci, dynamisée par le général Weygand, la bousculent de telle manière que le 10 juin le front est enfoncé et qu'à partir du 12 la résistance ne se fait plus qu'à partir de poches, l'ennemi se répandant à grande vitesse dans le pays. Il est intéressant de noter que, le 10 juin, bien que l'armée française commence à craquer de partout, près de 90 % du territoire français n'a pas encore été envahi par les Allemands et qu'une demande d'armistice faite à ce moment, et, mieux encore, quelques jours plus tôt, aurait donné de bien meilleurs résultats qu'une semaine plus tard.

Entre temps, au plan politique, Reynaud a pris le pouvoir en France le 22 mars et Churchill, en Grande-Bretagne, le 10 mai. Tous les deux font partie de ce « Club » de personnalités qui estime probable que les armées alliées ne puissent pas résister aux armées allemandes, que l'Europe continentale, avec tous ses habitants, doive être abandonnée aux nazis et que tous les gouvernements alliés doivent se retrouver à Londres pour continuer la lutte aux côtés de la Grande-Bretagne. Pour officialiser cette politique, Reynaud accepte un accord léonin avec les Britanniques, le 28 mars, qui lui interdit de demander tout armistice sans l'accord des Anglais.

Pendant tout le début de la guerre, Reynaud mène une politique souvent difficile à comprendre. Il fait venir Pétain au gouvernement et Weygand au commandement des armées alors qu'il est évident qu'ils n'accepteront pas de livrer le sol français aux Allemands par une déshonorante capitulation militaire. Il préconise la résistance à tout prix alors que l'allié britannique ne pense qu'à se retirer. Il lance des projets fumeux et parfois totalement irréalistes, tels le réduit breton ou les transports de masse de troupes vers l'Afrique du Nord. Il est aidé en cela par le général de Gaulle qu'il appelle au gouvernement le 5 juin, en dépit des avertissements de ses collaborateurs, Leca et Villelume, qui soulignent

l'ambition effrénée du Général. Pendant vingt jours il refuse d'envisager avec notre allié les conséquences de la défaite militaire qui s'annonce presque inéluctable. Et, comme c'était prévisible, il se retrouve les 15 et 16 juin dans une impasse dont il n'arrive pas à sortir. En effet il se rend compte, un peu tard, que le départ hors de France du gouvernement, fondement de la politique du « Club », alors que l'armée, bien que très bousculée, continue à se battre et que plus de la moitié du territoire n'est toujours pas occupée par l'ennemi, est impossible à expliquer aux Français car il ne peut que s'assimiler à une désertion. Il tente de s'en tirer en demandant à Weygand de capituler (cette capitulation étant pudiquement baptisée « cessez-le-feu » dans ses Mémoires), mais ce dernier refuse à juste titre, pour les mêmes raisons d'ailleurs. Reynaud tente alors de manoeuvrer, en bon politicien qu'il est, démissionne et fait désigner Pétain pour lui succéder, certain que ce dernier ne pourra pas négocier un armistice avec Hitler et donc qu'il reviendra très vite au pouvoir. Il fait alors la très grave erreur de ne pas informer ses successeurs des deux télégrammes de Churchill du 16 juin donnant l'accord conditionnel de ce dernier à la demande d'armistice. En somme il a clairement montré ses limites qui étaient celles d'un bon ministre des Finances trop vassalisé par la Grande-Bretagne.

Le maréchal Pétain a compris, dès son départ d'Espagne, que la situation militaire est désespérée et il le dit au général Franco lors de leurs adieux. Mais, voyant Reynaud enfermé dans une politique sans issue, il ne dit rien avant que l'évidence qu'il faut cesser le combat d'urgence ne devienne criante. Reynaud propose alors au Président Lebrun de le remplacer par Pétain. Il est peut-être dommage qu'il n'ait pas plutôt proposé le général Weygand, comme Baudouin le lui avait suggéré le 24 mai, car ce dernier avait onze ans de moins que le Maréchal et venait de prouver, dans la gestion d'une situation militaire désespérée, une grande jeunesse de comportement.

Le général Weygand savait lui aussi, quand il a été rappelé en France, qu'on allait lui donner à gérer une situation militaire très compromise. Il fut toutefois surpris, dès sa prise de commandement, du foutoir qu'on lui avait laissé. Il remplit sa mission avec une grande abnégation. Mais, à partir du 12 juin il montra de grands signes d'agacement de voir des hommes politiques se perdre dans de vaines paroles, quand ce n'était pas dans des rodомontades pseudo-patriotiques, sans un mot de compréhension pour ses soldats qui se faisaient massacrer sans espoir. Ni lui, ni le maréchal Pétain, n'ont recherché un pouvoir que personne ne voulait prendre dans la situation dramatique du 16 juin 1940. Ils ont simplement, par devoir, tenté tout ce qu'ils pouvaient pour tirer la France du pétrin dans lequel la médiocrité des hommes politiques français et

britanniques, la défection rapide des troupes anglaises et l'incompétence des chefs militaires l'avaient mise.

W. Churchill joue en permanence sa partie comme un bon défenseur des intérêts de son pays. Il sait parfaitement, depuis le 18 mai, que la bataille de France est perdue. Il ne croit pas au succès de la contre-attaque de la dernière chance projetée par Weygand. Ses objectifs sont alors de trois ordres :

— Maintenir la France au combat le plus longtemps possible pour lui permettre de préparer l'Angleterre à continuer la guerre seule.

— Rapatrier en Angleterre le plus vite possible le maximum de troupes britanniques engagées sur le front français et retenir son aviation sur le sol national.

— Lors de l'armistice, qu'il sait inévitable, récupérer ce qu'il pourra de la flotte française et, éventuellement, de l'Empire français, en envisageant une rupture avec la France dont il estime qu'elle ne lui servira alors plus à rien dans sa politique de lutte à outrance contre l'Allemagne.

En conséquence, entre le 20 mai et le 15 juin, il pratique en permanence un double jeu qui consiste à appeler la France à continuer le plus longtemps possible un combat désespéré pendant que, de son côté, il se désengage presque totalement sur le plan militaire, rapatrie son armée, retient son aviation et se prépare à contenir seul le choc allemand. Il précise lui-même ne pas être particulièrement inquiet d'une invasion possible de son île, les Allemands ne disposant pas des moyens nécessaires. Et quand il devient évident que la résistance française va cesser il prépare, dès le 17 juin, et peut-être même avant, une rupture avec la France. Il est tout heureux de profiter de la présence à Londres du général de Gaulle pour l'assister dans cette politique d'un égoïsme typiquement britannique.

Le général de Gaulle a été appelé au gouvernement par Reynaud pour maintenir le contact avec Churchill et préparer le départ du gouvernement hors de France. Lui aussi sait, depuis la mi-mai, que la guerre est presque certainement perdue. Alors il commence à faire ce qu'il fera si bien à Londres, à partir du 17 juin : il ne fait que de la politique. Il s'intéresse très peu à la bataille de France, qu'il sait sans espoir, s'attache aux projets, qu'il sait irréalistes, mais qui sont utiles pour des justifications ultérieures de ses options politique, de réduit breton et de transports de troupes vers l'Afrique du Nord, se rapproche de Churchill et prépare sa dissidence du 17 juin.

Comme cela était prévisible, le maréchal Pétain, dès son arrivée à la présidence du Conseil, demande aux Allemands leurs conditions d'armistice car il est persuadé, avec raison, qu'aucune autre solution réaliste n'est possible. Une solution de continuation de la lutte en Afrique du Nord après la défaite, alors certaine, de l'armée française en Métropole était-elle envisageable ? Il faut ici se référer au chapitre VII, « l'inévitable armistice ». Que nous dit-il ?

L'Afrique du Nord était très faible, militairement parlant, la plupart des divisions opérationnelles ayant été envoyées sur le front français. Les matériels insuffisants, les infrastructures peu développées, l'absence de toute industrie de guerre interdisaient toute résistance efficace à une attaque allemande. L'aviation envoyée par Weygand et Vuillemin en A.F.N., avant la mise en vigueur de l'armistice, était assez abondante, mais peu opérationnelle et, faute de soutien logistique, ne pouvait envisager des opérations de longue durée. La marine également, privée de ses deux bases principales, Brest et Toulon, était limitée opérationnellement par la capacité des soutes à munitions des navires.

Pouvait-on renforcer l'Afrique du Nord par des troupes venant de Métropole ? Dans la pratique c'était impossible en ne s'y prenant que début juin. Même un rapatriement significatif de troupes à partir du 20 mai aurait comporté de très grandes difficultés. Or, ce même jour, Reynaud donne l'ordre inverse. Par ailleurs les Anglais, préoccupés en priorité absolue par la défense de leur île, n'auraient pu accorder une quelconque aide militaire à une Afrique du Nord en guerre.

Les Allemands auraient-ils attaqué l'Afrique du Nord en cas du rejet de l'armistice par la France ? En dépit de l'opinion de certains historiens, de nombreux témoignages laissent penser que, dans ce cas, ils se seraient précipités vers Gibraltar et que le général Franco n'aurait pas pu l'éviter. Les marines et aviations françaises et britanniques n'auraient également pas pu s'opposer efficacement au franchissement du détroit de Gibraltar et l'Afrique du Nord aurait été rapidement envahie. C'est pour cela que Franco a vivement insisté auprès de Pétain pour la conclusion de l'armistice. En cas de continuation de la lutte en France, l'armée aurait été rapidement écrasée, aurait dû capituler, presque certainement sans conditions, et la France aurait été entièrement occupée par l'armée allemande dans les premiers jours de juillet. Des dizaines de divisions allemandes auraient alors été disponibles à la frontière espagnole pour marcher sur Gibraltar.

À l'évidence dans une situation de défaite presque totale, alors qu'il n'existait pas de bonne solution, mais seulement des moins mauvaises, l'armistice était de loin la moins mauvaise qui pouvait être envisagée,

pour ne pas dire la seule réaliste. Il suffit, pour en être convaincu, de rappeler la situation du pays après l'armistice, tel qu'il a été signé, ou sans armistice.

Dans le premier cas, deux cinquièmes du territoire libres avec près de vingt millions d'habitants (en comptant environ six millions de réfugiés) hors de la botte allemande. L'Empire et la flotte à l'abri des Allemands. Une petite armée d'armistice en zone libre et des forces militaires françaises assez importantes stationnées outre-mer. Un gouvernement obligé de lutter contre les exigences ennemies, surtout en zone occupée, mais relativement maître chez lui. Une bonne protection des prisonniers français en Allemagne, entraînant un très faible taux de mortalité (30 à 35 000 contre 3,3 millions de morts parmi les prisonniers soviétiques), et la libération entre 1940 et 1944 de presque la moitié d'entre eux. Une administration française continuant à gérer les problèmes de la population, en résistant du mieux possible à l'inévitable oppression allemande. Et, l'armistice n'interrompant pas l'état de guerre, la possibilité de reprendre celle-ci quand un nouvel allié viendrait rendre la victoire possible. C'est d'ailleurs ce qui se passera en novembre 1942 quand l'Empire français reprendra la lutte contre l'ennemi aux côtés des Alliés, sans d'ailleurs que le général de Gaulle, même pas informé par ces derniers du débarquement en Afrique du Nord, y eût été pour quoi que ce soit. *L'armistice est bien loin de représenter une merveilleuse solution, mais, vu l'ampleur de la défaite de l'armée française, était inespéré et de très nombreux auteurs et mémorialistes l'ont affirmé.*

Qu'aurait entraîné la solution Reynaud-de Gaulle de départ du gouvernement hors de France pour continuer la lutte, c'est-à-dire, pour le Général, « la seule solution valable : se rétablir outre-mer » (82) ? Bien entendu nous entrons ici dans le domaine des spéculations. Mais un certain nombre de conséquences étaient inéluctables. Poursuite des combats jusqu'à la reddition inévitable de l'armée française ; donc encore plus de morts inutiles, deux fois plus de prisonniers et *la honte suprême d'une capitulation militaire sans conditions* qui aurait certainement été exigée par Hitler ; la totalité du territoire métropolitain occupée, une administration purement allemande, un Gauleiter ou un gouvernement fantoche de Français inféodés au IIIème Reich, aucune protection juridique pour la population et pour trois à quatre millions de prisonniers qui auraient vraisemblablement subi un sort plus proche de celui des prisonniers soviétiques que de celui qu'ils ont subi réellement grâce à la protection et à l'assistance du gouvernement français. Mais de plus existait le risque important d'une occupation totale de l'Afrique du Nord par les Allemands entraînant vraisemblablement une obligation pour les Britanniques de se retirer de la guerre. En un mot la catastrophe

stratégique absolue ! Et, nous avons vu que, même au cas où les Allemands n'auraient pas pu, ou pas voulu, occuper l'Afrique du Nord, il y avait une impossibilité d'y mener une lutte significative contre l'ennemi avant l'arrivée des Américains en novembre 1942. *Donc, dans tous les cas, des morts supplémentaires et inutiles, vraisemblablement par centaines de milliers s'agissant des prisonniers et des déportés, notamment juifs*, une situation beaucoup plus catastrophique pour quarante millions de Français, et peut-être pour l'Empire français et pour l'allié britannique, que celle qu'entraîna l'armistice, ceci pour le seul bénéfice de quelques politiciens ayant déserté leur pays en plein malheur et qui, d'ailleurs, auraient vraisemblablement perdu rapidement toute légitimité.

Une poursuite de la lutte en Afrique du Nord était non seulement illusoire, mais meurtrière pour les Français, dangereuse pour l'Empire et pour l'Angleterre. L'armistice était absolument indispensable. En effet lui seul pouvait fixer un cadre juridique permettant au gouvernement français, qui devait, de toute évidence, demeurer sur le sol français, de protéger ses concitoyens de la barbarie nazie. Répétons que, dans tous les cas, un armistice est considérablement plus favorable qu'une capitulation (et, par ailleurs, est à l'opposé d'une capitulation contrairement à ce qu'essayait de faire croire le général de Gaulle). Il est surprenant que tant d'auteurs aient pu soutenir le contraire. Le maréchal Pétain avait compris tout cela dès le 13 juin, à Cangé, quand il déclarait au Conseil des ministres : « Il est impossible au gouvernement, sans émigrer, sans désertier, d'abandonner le territoire français. Le devoir du gouvernement est, quoi qu'il arrive, de rester dans le pays sous peine de n'être plus reconnu comme tel. Priver la France de ses défenseurs naturels, dans une période de désarroi général, c'est la livrer à l'ennemi » (25). Le général de Gaulle, lui-même, dira plus tard à A. Peyrefitte : « La justification essentielle des Etats, et par conséquent des gouvernements, c'est de défendre le pays dont ils ont la charge. Il ne faut donc à aucun prix qu'ils s'en dessaisissent » (256). On ne peut mieux approuver la déclaration du Maréchal.

Churchill et de Gaulle n'étaient certainement pas ignorants de cette dramatique alternative de la mi-juin 1940 et des conséquences des deux options possibles. Churchill les cite d'ailleurs dans ses Mémoires. Or que font-ils ? Nous avons vu qu'ils préparent tous deux en commun, dès le 17 juin, une rupture avec le gouvernement français alors que ce dernier fait tout ce qu'il peut pour sortir le moins mal possible de la situation tragique dans laquelle se trouve le pays.

De Gaulle entre en rébellion et, avec Churchill, appelle à la dissidence tous les dirigeants de l'Empire français. Ils lancent alors, tous les deux, une véritable « *fatwa* » contre le gouvernement Pétain et commencent la grande campagne de propagande et de diabolisation de ce gouvernement qui, s'agissant du Général, se poursuivra pendant toute la guerre. Celle-ci doit permettre aux deux associés de réaliser leurs objectifs : l'opération de Mers el-Kébir pour Churchill, une prise de pouvoir à terme pour de Gaulle et des tentatives ultérieures d'appropriation de territoires de l'Empire français pour les deux hommes. Ils réalisent alors deux véritables exploits de désinformation, permis par une utilisation très habile de la propagande diffusée par la B.B.C. :

De Gaulle commence à répéter inlassablement aux Français, comme une litanie, que l'inévitable et indispensable armistice est un « abominable » armistice, qu'il n'est qu'une « capitulation », en occultant le fait que sa propre solution de poursuite de la lutte hors de France entraîne obligatoirement une capitulation de toute l'armée française, celle-là sans conditions ; que cesser, même provisoirement, une lutte impossible et dangereuse est un déshonneur ; qu'il n'existe de défaite que dans l'esprit des « capitulars » ; que l'Empire et la flotte vont être livrés aux Allemands ; que les malheureux gouvernants qui tentent de sortir le pays de l'ornière du mieux possible sont des traîtres ; qu'après avoir été responsables de la catastrophe militaire en France ils le sont de la rupture avec l'Angleterre et de tous les maux dont la France est affligée ; qu'ils sont même responsables de l'agression de Mers el-Kébir ; qu'ils sont dans une situation de servitude envers les Allemands, alors que, dans la solution qu'il préconise, c'est la totalité des Français qui auraient été mis dans une situation de complète servitude ; enfin qu'ils ne sont pas représentatifs de la France que lui seul, de Gaulle, est digne de représenter. Il se garde bien de préciser les inévitables et désastreuses conséquences, analysées au chapitre VII, d'un départ du gouvernement hors de France, quand il n'essaie pas, par des tours de prestidigitation, de faire retomber certaines conséquences inéluctables de la défaite sur l'armistice, qui avait justement pour objet principal de les réduire, et sur le gouvernement Pétain. Il joue avec un grand art de la confusion entre défaite et armistice, puis entre armistice et capitulation (évidemment déshonorante) et bientôt entre capitulation et trahison. Nous avons vu combien les affirmations du Général sont éloignées de la réalité.

Churchill, de son côté, obnubilé par son idée de destruction ou de capture de la flotte française, qu'il estime nécessaire à l'efficacité de sa politique de guerre totale, renforce les arguments du Général et réalise l'exploit de persuader les peuples anglais et américain, le Commonwealth britannique et le Président Roosevelt lui-même (49) que ladite flotte va

être livrée aux Allemands et qu'il en est de même pour l'Empire français, alors qu'il sait parfaitement qu'il n'existe aucun risque de cette nature.

En somme ces deux hommes commencent à bâtir *une remarquable entreprise de désinformation* (on pourrait presque parler d'escroquerie intellectuelle) qui consiste à faire croire que le gouvernement qui, après une indiscutable défaite militaire en métropole, demande l'indispensable armistice, car il n'y a aucune autre solution acceptable, reste sur place pour protéger sa population et ses prisonniers, et se prépare à affronter l'ennemi dans une lutte de tous les jours pour les défendre est coupable d'une trahison et d'un déshonneur, alors que celui qui aurait déserté en abandonnant ses administrés pour une poursuite illusoire de la lutte outre-mer, avec les inévitables et catastrophiques conséquences évoquées précédemment, aurait été héroïque. *De plus on accuse ce malheureux gouvernement de vouloir livrer aux Allemands la flotte et l'Empire alors que, au contraire, il a tout fait pour les préserver et qu'il y a réussi ! Et c'est sur cette entreprise de désinformation que de Gaulle bâtira sa carrière politique et que Churchill renforcera la sienne.* De Gaulle, dont l'ambition et le côté messianique le poussent à vouloir représenter la France, s'identifie à ce gouvernement héroïque qui aurait dû quitter le pays et arrive à faire croire qu'il est le sauveur de la nation qu'il vient d'abandonner à son triste sort. Raymond Aron, dans ses Mémoires, emploie un gentil euphémisme pour dire que « l'interprétation manichéenne de l'armistice, affirmée dès les premiers jours et maintenue contre vents et marées, relève de la légende ou de la chanson de geste » (11). En effet de Gaulle fait reposer toute son action politique et sa légitimité sur le refus de l'armistice : « Une religion d'État, connue sous le nom de « Résistance », donne pour critère au patriotisme la condamnation de l'armistice. L'immense majorité des Français se trouve ainsi amenée à désavouer, par crainte de l'ostracisme, une décision qu'ils ont réclamée à l'époque, dont M. W. Churchill a depuis reconnu l'opportunité, et qu'ils continuent à approuver secrètement » écrira, dès 1945, A. Fabre-Luce (226).

Effectivement Churchill oublie souvent que, dès le 13 juin, il a reconnu que la France pouvait difficilement éviter de demander l'armistice et qu'il en avait accepté le principe dans ses deux télégrammes du 16 juin. Par ailleurs il reconnaîtra lui-même, à plusieurs reprises, que ses motivations dans *Catapult*, et donc dans sa préparation, sont purement politiciennes, même s'il n'en donne pas le détail : reprise en mains de son Cabinet dans lequel des éléments pacifistes souhaitent un accord avec l'Allemagne pour une cessation des hostilités, meilleure assise de son pouvoir auprès de la Chambre des Communes, action psychologique auprès des Etats-Unis pour qu'ils améliorent leur soutien, visées futures,

de concert avec de Gaulle, sur des territoires de l'Empire français.

S'agissant du général de Gaulle, le chapitre IX nous a montré que c'est bien sa très forte ambition politique, soulignée par de nombreux commentateurs et reconnue par lui-même à plusieurs reprises, qui est le moteur principal de son action. Elle est prouvée par la précipitation qu'il met à prononcer ses premiers discours des 18 et 19 juin, alors que les ministres du Maréchal, dont la plupart étaient ses collègues dans le gouvernement Reynaud, n'ont même pas eu le temps de s'installer dans leurs bureaux, que le gouvernement examine toujours la possibilité de partir en Afrique du Nord et qu'une mission gouvernementale britannique est en train d'étudier les conséquences de l'armistice avec le gouvernement français. Elle est également prouvée par son refus d'envisager ce que lui suggèrent J. Monnet, C. Corbin, R. Cambon, R de Margerie, A. Léger, A. Maurois et plusieurs autres, à savoir entamer une action uniquement militaire de continuation de la guerre aux côtés des Anglais. En effet il dit dans ses Mémoires : « Beaucoup, lors même qu'ils approuvaient l'entreprise, ne voulaient pas qu'elle fût autre chose qu'un concours donné par une poignée de Français à l'Empire britannique demeuré debout et en ligne. Pas un instant je n'envisageai la tentative sur ce plan-là » (82). Pourtant cette option aurait été, plusieurs témoins le disent, tolérée, si ce n'est encouragée, par le gouvernement de Vichy. C'était de très loin la meilleure solution et l'entente secrète entre Pétain, de Gaulle et Churchill (dont Hitler a été un temps convaincu, car elle était logique, et qui était tant souhaitée par Weygand et par de nombreux Français) aurait permis la reprise de la vraie guerre terrestre, en novembre 1942, dans les meilleures conditions. Etant donné l'âge du Maréchal qui ne désirait, la guerre finie, que se retirer dans sa propriété de Villeneuve-Loubet, le même désir de l'amiral Darlan, exprimé dans ses lettres à Roosevelt du 2 décembre 1942 et à Churchill du 4 décembre 1942, le manque total d'ambition politique des généraux Weygand et Giraud et la mise hors jeu de Laval du fait de ses compromissions avec les Allemands, de Gaulle, auréolé de son soutien à l'allié britannique, aurait finalement pris un pouvoir que personne ne lui aurait contesté et la France aurait évité la terrible division qu'elle a connue par la suite. La confiance de de Gaulle à Rémy : « Il faut toujours que la France ait deux cordes à son arc ; en juin 1940, il lui fallait la corde Pétain aussi bien que la corde de Gaulle » (159) aurait alors pris tout son sens si le Général avait eu la bonne foi de reconnaître ce fait dès juin 1940 ! Au contraire il affirme que, pour lui, « ce qu'il s'agissait de sauver c'était la nation et l'État » (82). Remarquons simplement qu'il est difficile de « sauver la nation » en l'abandonnant sans protection au joug de ses vainqueurs et qu'il ne peut « sauver l'État » qu'en se dressant contre le

gouvernement légal de son pays et donc en divisant gravement ce dernier.

Par ailleurs le Général explique par la seule demande d'armistice son divorce avec le gouvernement Pétain : « Pour moi la faute capitale de Pétain et de son gouvernement c'était d'avoir conclu avec l'ennemi, au nom de la France, le soi-disant *armistice* ». Or le Général lui-même, à plusieurs reprises, en a reconnu la nécessité. C'est donc bien sa froide analyse qu'il est indispensable que le Maréchal soit diabolisé pour que lui-même, de Gaulle, soit légitimé et puisse accéder au sommet de l'État, qui explique les violentes diatribes déversées sur le gouvernement français à la B.B.C. Raymond Aron affirme justement que « le Général aurait pu mener la lutte politique un ton au dessous » (11). Mais le Général estime vraisemblablement ces excès de langage d'autant plus nécessaires qu'il n'est qu'un des plus jeunes et un des moins gradés des généraux de l'armée française et n'a été, pendant onze jours seulement, qu'un sous-ministre du gouvernement. En somme tout sauf une personnalité éminente militaire ou politique en termes de notoriété.

On comprend mieux la grogne du général de Gaulle devant le refus de la Haute Cour de Justice, en 1945, de considérer la demande d'armistice comme un crime. En effet si le gouvernement Pétain est légal et légitime, ce qui a d'ailleurs été confirmé par le Conseil d'État en 1947 (voir chapitre V), et si la demande d'armistice n'est qu'une solution normale, même si elle est éventuellement discutable, à la situation catastrophique de la nation, quelles justifications peut bien invoquer un jeune général de brigade qui a refusé de regagner son pays en dépit d'ordres reçus de ses supérieurs, et qui déclare, dès le 19 juin, à une radio étrangère bien qu'alliée « les formes ordinaires du pouvoir ont disparu », stigmatise « la liquéfaction d'un gouvernement tombé sous la servitude ennemie » et affirme « parler au nom de la France » ? Et ceci alors que ce gouvernement, désigné tout à fait légalement, n'a que trois jours d'existence, que seule une demande des conditions éventuelles d'armistice a été faite, que, ce même jour, des représentants des gouvernements français et anglais, réunis à Bordeaux, sont en train de se concerter sur le devenir de la flotte française et qu'aucun contact entre les gouvernements français et allemand n'a encore eu lieu. Peut-on qualifier l'action du Général, le 19 juin, autrement que de « putsch » ?

En tout cas le jugement sur cette action a été négatif pour les milliers de hauts fonctionnaires et d'officiers supérieurs et généraux que comptait le pays en 1940. Comme l'a souligné avec justesse Raymond Aron : « A la fin de l'année 1940, l'ensemble de la France, les corps constitués, l'armée, la flotte, l'aviation prenaient leurs ordres du Maréchal » (11). À

part quelques subalternes, le Général n'a pu récupérer qu'un gouverneur de colonie, un vice-amiral mis à la retraite d'office quelques mois auparavant, peu après un général de brigade et, un peu plus tard, un général d'armée. *Tous les autres dirigeants, c'est-à-dire la totalité des élites françaises, ont estimé que leur devoir était de rester aux côtés du gouvernement français* et ont désapprouvé l'entreprise rebelle du Général, dont la motivation de prise du pouvoir était trop évidente et dont l'entreprise de désinformation qu'il menait, décrite précédemment, apparaissait clairement dans la phraséologie utilisée à la B.B.C.

Hélas, à la Libération, le caractère vindicatif et rancunier du Général et l'animosité sans rémission qu'il manifestait envers ses adversaires, réels ou supposés, pourront s'exprimer pleinement ; il fera poursuivre nombre de ces personnalités, qui avaient simplement jugé que leur devoir n'était pas de le suivre, et Alain Darlan pourra écrire : « Jamais auparavant, je crois, dans l'histoire d'une nation telle que la France, autant de chefs ont été accusés de trahison parce qu'ils étaient restés à leur poste de commandement, parce qu'ils avaient estimé qu'en partageant les souffrances de leur pays et en essayant de les atténuer ils pouvaient continuer à le servir loyalement. Je ne crois pas non plus que jamais autant de gens aient été blâmés et condamnés pour être demeurés fidèles et obéissants à leurs chefs hiérarchiques au milieu du chaos d'une débâcle militaire et sociale » (209). Le général de Gaulle avait choisi d'oublier l'aphorisme : « Le problème, dans des circonstances difficiles, n'est pas de faire son devoir, mais de savoir où est son devoir » (61). Son ambition politique lui a apporté, en juin 1940, une réponse personnelle de rébellion, il n'a pas voulu tenir compte du fait que la réponse qui s'imposait alors à la quasi-totalité de ses concitoyens n'allait pas dans son sens et après sa prise de pouvoir effective, à la fin de 1943, il s'acharnera sur des hommes qui, pour la plupart, avaient résisté aux Allemands du mieux qu'ils pouvaient en respectant leurs chefs hiérarchiques ainsi que les obligations imposées par les conventions d'armistice. L'amiral Muselier souligne : « De Gaulle semblait oublier que nos ennemis n'étaient pas des Français, il s'obstinait à ne pas comprendre qu'il fallait, avant tout, réconcilier les Français entre eux et gagner à notre cause les égarés que la défaite avait éloignés du parti de l'espoir et de la liberté » (138).

C'est ce que regrettait profondément un de ses fidèles compagnons, dont le patriotisme et l'honnêteté intellectuelle sont au dessus de tout soupçon, le colonel Rémy. Au cours d'une conversation avec le général de Gaulle en 1954, il dit à ce dernier, citant l'entrée triomphale du Général à Paris en 1944 : « La foule parisienne souhaitait que vous prissiez le micro sous l'Arc de Triomphe pour prononcer quelques paroles très simples comme

celles-ci : « Le maréchal Pétain et moi ne nous sommes pas vus depuis quatre ans ; nous avons l'un et l'autre suivi des voies différentes et même divergentes, mais j'ai la conviction que, l'un comme l'autre, avec tous les Français et toutes les Françaises de bonne foi, étions inspirés par la même volonté de rétablir l'indépendance et la grandeur de notre patrie. » Si vous aviez dit cela, mon Général, je crois que vous auriez évité une foule d'injustices qui furent atroces ; je crois qu'en cette année 1954 vous seriez toujours à la tête du pays ». Rémy conclut : « Le général de Gaulle laissa tomber, sur un ton désabusé : – Eh bien ! Ça ne s'est pas fait, voilà » (269).

Malheureusement le Général avait oublié que la première qualité d'un grand homme d'État est, en toutes circonstances, d'unir les citoyens dont il a la charge et non de les diviser. C'est encore plus vrai pour les dirigeants politiques qui prennent le pouvoir après une époque de véritable guerre civile. Quand on a gagné on passe l'éponge ! C'est ce que comprit Henri IV, après une période de guerre civile encore plus dramatique. Il suffit de se rappeler la seule vengeance qu'il exerça, en 1595, contre son adversaire acharné pendant plusieurs années d'une guerre fratricide, le duc de Mayenne, chef des armées de la Ligue. L'ayant convoqué au château de Montceaux il lui fit faire une promenade dans le parc à vive allure. Or Mayenne était très corpulent et bientôt, au bord de l'apoplexie, il dit au roi : « Je me rends, Sire, épargnez-moi la fin de cette promenade si vous ne voulez pas avoir ma mort sur la conscience ». Le roi éclata de rire et tendit la main au duc en lui disant : « Touchez là, mon cousin. Vous ne recevrez jamais d'autre déplaisir de moi ». Ce fut effectivement sa seule vengeance. Ce désir d'union nationale, après une guerre civile encore plus meurtrière que celle de 1943-1944, fut une des raisons pour lesquelles Henri IV fut tant aimé des Français.

Ignorant cette référence historique, le général de Gaulle n'invita pas le maréchal Pétain, à son retour en France après sa captivité en Allemagne, à effectuer une promenade au bois de Boulogne ou au parc de Saint-Cloud pour régler la passation de pouvoir, à laquelle le Maréchal ne se serait pas opposé (il avait, précédemment, envoyé l'amiral Auphan en mission exploratoire dans ce but), comme l'aurait tant apprécié Rémy. Il fit exactement le contraire en cautionnant les innombrables excès de l'Épuration et les centaines de milliers de personnes inculpées et emprisonnées, condamnées à des années de prison, quand elles n'étaient pas exécutées, parfois sommairement, ou soumises aux innovations gaullistes qu'étaient les révocations sans retraite ni indemnités ou « l'indignité nationale » qui en faisait des morts civils incapables de subvenir aux besoins de leurs familles. D'ailleurs le Général s'est

contredit lui-même en couvrant ces excès. En effet, dans le discours prononcé à Evreux le 8 octobre 1944 il disait : « Peut-être quelques-uns se sont-ils trompés, peut-être quelques-autres ont pris un fâcheux chemin, nous croyons que c'était de bonne foi puisque c'était sans profit ; ceux-là, comme les autres doivent rallier l'unanimité de la nation. La France a besoin pour se rebâtir du concours de tous ses enfants, de tous ses fils, de toutes ses filles, pourvu qu'ils soient de bonne volonté » ; et dans le discours prononcé au Neubourg, le même jour, il soulignait que c'était « un très petit nombre d'hommes indignes qui ont trahi » (234).

Pourtant le Général avait raison lors de ces discours. En effet si on admet, comme le présent ouvrage l'a montré, que le gouvernement Pétain était parfaitement légal et que l'armistice n'était pas criminel, mais indispensable, la plupart des inculpations puis des condamnations de l'Épuration faites au titre de l'appartenance à « des gouvernements ou pseudo-gouvernements ayant exercé leur autorité en France entre le 16 juin 1940 et l'installation sur le territoire métropolitain du gouvernement provisoire de la République française » (ordonnance du 26 décembre 1944) ou au titre de la « collaboration » étaient sans réelle justification et ne couvraient que des contacts obligés ou des négociations permanentes et très difficiles avec l'occupant dans le cadre des conventions d'armistice. Cette épuration, de toute évidence très excessive, fut couronnée par les traitements indignes subis par le maréchal Pétain et le général Weygand et par les parodies de procès puis d'exécution de Pierre Laval, auxquels le Général donna sa caution. Mais il fut sans doute influencé par sa très forte animosité envers le maréchal Pétain, qui faisait vraisemblablement suite à leurs différends littéraires des années trente, et surtout par ses liens très étroits avec Staline et les communistes. L'influence déterminante de ces derniers dans les excès de l'épuration est parfaitement analysée dans le remarquable ouvrage de Henri-Christian Giraud, *De Gaulle et les communistes* (238). Par ailleurs il est certain que, quelles qu'aient pu être les dérives et les erreurs du gouvernement de Vichy, difficiles à éviter étant donné la pression permanente des occupants allemands pendant plus de quatre ans, cette sanglante épuration, qui a terni la Libération, fut grandement facilitée par la diabolisation excessive de ce gouvernement que de Gaulle avait entreprise dès le 19 juin 1940. En effet nous avons vu que le Général, dès le mois de juillet 1940, annonçait la punition des membres du gouvernement de Vichy, coupables de trahison, alors que ces derniers n'avaient pas eu alors la moindre attitude antibritannique, en dépit de l'agression de Mers El-Kébir et de ses 1 297 morts, ni la moindre attitude proallemande et venaient au contraire de repousser, en prenant des

risques, les demandes allemandes d'implantation en Afrique du Nord.

Très peu d'historiens et de mémorialistes ont souligné que l'option prise immédiatement par le général de Gaulle de condamnation de l'armistice et du gouvernement français qui venait de le solliciter, l'annonce de la future épuration dès juillet 1940, puis la sévérité et le côté systématique de celle-ci par la suite, ont traduit dans les faits l'interdiction étonnante (et abusive), faite par le Général à 40 millions de Français, dont 1,8 millions de prisonniers, de bénéficier d'un quelconque gouvernement pour les représenter et les protéger devant l'inévitable occupant à la place d'un gauleiter nazi. En effet comment le Général aurait-il pu, quelle qu'ait pu être sa bonne volonté, assumer leur protection de Londres puis d'Alger ? On mesure à quel point son choix de la date du 16 juin comme point de départ de son refus de toute légalité et de toute légitimité à l'armistice et au gouvernement Pétain, ces derniers étant considérés comme criminels dès cette date, n'a aucune justification ni aucun fondement juridique et ne sera d'ailleurs pas entériné par les instances judiciaires qu'il mettra en place à la Libération.

Quel dommage que le Général n'ait pas mis en application le troisième point de la devise de son commensal W. Churchill, citée par ce dernier en tête de ses Mémoires :

- Dans la guerre : Résolution
- Dans la défaite : Intransigeance
- Dans la victoire : Magnanimité
- Dans la paix : Bonne Volonté !

On pourrait me reprocher, à juste titre, de sortir du cadre du présent ouvrage dans les développements précédents. Mais, comme je l'ai dit dans l'introduction, toute période historique possède une antériorité et entraîne des conséquences. Or c'est bien la date clé du 17 juin 1940 qui conditionnera toute la suite de la guerre, de l'Occupation, de la Libération et de l'Épuration ; c'est ce jour que l'évidence qu'il faut arrêter les combats devient criante, la défaite de l'armée française étant indiscutable depuis plusieurs jours, c'est ce jour que Pétain demande l'inévitable et indispensable armistice, c'est ce jour que de Gaulle entre en dissidence en vue de prendre le pouvoir ultérieurement, entraînant une profonde division du pays, c'est ce jour que Churchill décide de rompre avec la France et de réaliser l'opération *Catapult*, c'est ce jour que Churchill et de Gaulle prennent la décision de lancer une grande campagne radiophonique de propagande et de diabolisation contre le gouvernement Pétain, en prélude à des actions armées contre l'Empire

français. C'est donc ce jour que se joue tout l'avenir de la France.

Je ne peux achever cet ouvrage sans dire combien j'ai été douloureusement marqué, pour ne pas dire indigné, par le désintéret de nombreux acteurs politiques français de cette époque pour la vie humaine. À part Pétain, Weygand, Baudouin et quelques rares autres personnalités, la plupart des hommes politiques ne pensent alors qu'à leurs petits jeux politiques sans montrer le moindre intérêt pour les milliers de soldats français qui, chaque jour de juin 1940, meurent dans une lutte inégale, pour les millions de civils subissant un exode épouvantable sur les routes de France et pour la situation dramatique du pays et de sa population dans les zones de combat et dans celles déjà occupées par les Allemands. Or, étant donné cette situation, il était absolument indispensable d'abord d'arrêter d'urgence des combats sans issue et ensuite qu'un gouvernement restât sur place pour remettre le pays en état de fonctionner et pour protéger le mieux possible ses concitoyens et les prisonniers menacés d'une servitude totale sous la férule nazie. Contrairement à l'affirmation de nombreux auteurs, le problème n'était plus alors ni politique, ni militaire, mais humanitaire. En effet :

— Politiquement, le 17 juin, existait un gouvernement de la République dont la légalité ne faisait de doute pour personne, à part, plus tard, pour le général de Gaulle et le professeur Cassin.

— Militairement, la défaite finale de l'armée française en Métropole était certaine et seule se posait la question des meilleures modalités de cessation des combats.

— L'impératif humanitaire était alors d'assurer le mieux possible la protection de quarante millions de Français devant subir à bref délai une inévitable occupation ennemie, puis de protéger les millions de prisonniers après en avoir réduit le nombre autant que possible.

Aucun gouvernement n'aurait pu quitter le territoire national dans ces conditions sans être immédiatement accusé de désertion, si ce n'est de trahison. Il est d'ailleurs symptomatique de noter que, dans les conditions militaires et politiques de la nuit du 16 au 17 juin 1940, personne, à ma connaissance, y compris le général de Gaulle, n'a jamais proposé d'alternative crédible, argumentée, respectant l'impératif humanitaire cité ci-dessus et ne se contentant pas de langages épiques à l'armistice demandé par le maréchal Pétain.

Généralement les adversaires de l'armistice, tant en juin 1940

qu'actuellement, citent abondamment les notions d'honneur, opposant par exemple « l'honneur militaire », défendu par le général Weygand, à « l'honneur de la patrie », symbolisé par le général de Gaulle (262). Mais, admettant froidement l'abandon des Français à leur triste sort, jugeant que les morts inutiles de dizaines si ce n'est de centaines de milliers de compatriotes en période de guerre ou d'après-guerre, considérées comme des aléas inévitables de l'Histoire, sont moins importantes que l'utilisation répétée du mot « honneur », ils paraissent oublier que *l'honneur primordial des gouvernants est de protéger le mieux possible, en toutes circonstances, leurs concitoyens !* C'est ce qu'a tenté de faire, avec la meilleure efficacité possible, en utilisant les protections de l'indispensable armistice, le gouvernement du maréchal Pétain. En effet, tandis que de Gaulle, de l'extérieur du pays, tentait de faire croire qu'il sauvait la France, Pétain, très discrètement, sauvait d'innombrables Français. De ce fait, en terme de vies humaines épargnées pendant la guerre, le Maréchal obtient des résultats incomparablement supérieurs au Général :

— Pétain : au minimum 200 000 morts de moins grâce à l'armistice (évaluation du chapitre VII).

— De Gaulle : en plus de ces 200 000 morts qui n'auraient pas été épargnés dans sa solution d'abandon du territoire national par le gouvernement, 30 000 à 40 000 morts supplémentaires (chiffres les plus vraisemblables de l'Épuration), sans compter les morts qu'aurait entraînés la prolongation de la Bataille de France et ceux dus aux attaques anglo-gaullistes sur des territoires de l'Empire français, indubitablement français, à l'abri de toute férule allemande, mais pas gaullistes.

Par ailleurs faisons une simple observation de bon sens : comment peut-on à ce point diaboliser l'armistice inespéré de 1940, obtenu grâce à l'intervention de Pétain, qui fut un véritable « cadeau » de Hitler alors que la France, *totalelement vaincue*, n'avait plus aucune capacité de résistance, et, simultanément, encenser l'armistice de 1918, accordé contre l'avis de Poincaré et de Pétain qui souhaitaient imposer une capitulation, armistice qui était un véritable « cadeau » fait par *des Alliés vainqueurs* à l'Allemagne dont les armées ne furent, de ce fait, jamais totalement vaincues, qui ne fut jamais occupée, à l'exception de la rive gauche du Rhin, et qui accepta toutefois, contrairement à la France de 1940, de livrer sa flotte et d'abandonner ses colonies ?

Mais, entre temps, la grande campagne politique de diabolisation du gouvernement d'armistice mise en oeuvre par Winston Churchill et Charles de Gaulle avait montré toute son efficacité. C'est pourquoi de

nombreux Français sont toujours persuadés que l'armistice de 1940 et le gouvernement qui fut obligé de le demander, puis de le gérer, étaient « abominables », alors qu'ils n'étaient que les inévitables conséquences de la défaite irrémédiable de l'armée française qui, elle, était bien « abominable ». Mais il devient difficilement supportable, soixante-dix ans après, d'entendre encore de nombreux auteurs et médias entretenir la confusion et qualifier de capitulation un armistice inespéré et indispensable alors qu'il avait précisément pour objet d'éviter cette catastrophique capitulation ! Même le président de la République s'est permis d'affirmer, le 18 juin 2010 : « Les chefs trahissaient en demandant l'armistice ». Une réponse de l'auteur figure en annexe V.

Au contraire, nous l'avons vu au chapitre VIII, on peut considérer que l'armistice fut un incontestable succès pendant près d'un an, surtout si on tient compte des risques immenses que la débâcle militaire avait fait courir au pays. La France non occupée et l'Empire français resteront à l'écart du bras de fer qui s'engagera immédiatement entre les gouvernements français et allemand sur la gestion de l'armistice en zone occupée et seront seulement soumis aux contraintes financières du lourd tribut payé aux occupants, aux restrictions des mouvements de personnes et de biens vers la zone occupée et au contrôle du désarmement par les Allemands (qui seront d'ailleurs très souvent abusés par les militaires français). L'Empire, tenu à l'écart des Allemands, subira seulement des attaques anglo-gaullistes. Il faut se souvenir ici qu'en 1940 Hitler n'avait pas encore ordonné la « solution finale » pour le peuple juif, que l'armée allemande n'avait pas encore connu les dérives et les horreurs de la campagne de Russie et se conduisait envers la population civile avec une correction soulignée par la plupart des historiens, que la Gestapo et les S.S. n'avaient pas encore droit de cité en zone occupée, soumise à un commandement militaire allemand, mais ayant conservé son administration française, et que les mouvements de Résistance qui commençaient à s'organiser étaient essentiellement orientés vers l'obtention de renseignements sur l'armée d'occupation. Les premières grandes fêlures apparaîtront mi-1941 quand, à la suite de l'attaque allemande contre l'U.R.S.S., les communistes passeront d'une bienveillance coupable envers l'occupant à une opposition violente contre ce dernier, assassinant notamment des militaires allemands, ce qui entraînera de sanglantes représailles de l'armée d'occupation contre la population. Mais ceci est une autre Histoire.

D'ailleurs les thuriféraires inconditionnels du général de Gaulle gagneraient à nuancer leurs appréciations, souvent très manichéennes, sur les années noires 1940-1945. En effet, lors d'un Conseil des ministres, en 1959, le Général lui-même, à la grande surprise des

membres du Cabinet et du secrétaire général du gouvernement, Roger Belin, qui cite ses propos, déclara, parlant de la victoire de 1945 : « Cette victoire n'est d'ailleurs pas la nôtre. L'action de nos forces, qu'elle fût celle de nos armées ou celle de la Résistance, n'a été d'aucun poids dans le résultat final : elle n'a pas modifié d'un jour ou même d'une heure le moment de la capitulation allemande. Naturellement j'ai dit et affirmé le contraire car il fallait que la France figurât parmi les grandes puissances victorieuses et fût présente à la table des vainqueurs » (203). Certes, l'appréciation du Général pourrait s'appliquer avec justesse aux forces très réduites qu'il commanda jusqu'en 1943, mais paraît abusive s'agissant de l'action de l'armée française depuis novembre 1942. Après avoir vraisemblablement sauvé d'une catastrophe des Alliés mal préparés aux combats au début de la campagne de Tunisie (103), cette dernière, renforcée et armée par les Américains grâce à l'action du général Giraud, eut un rôle important lors des campagnes de Corse, d'Italie, de Provence puis de France et d'Allemagne. Quant à la Résistance, même si elle n'a pas eu en 1944 le rôle éminent qu'on a tenté de lui attribuer par la suite, comme le souligne R. Belin dans son livre, il est un fait qu'elle a aidé de façon significative les armées alliées après le débarquement de juin 1944 en contrariant les mouvements des troupes allemandes et en entretenant une certaine insécurité sur l'arrière des lignes ennemies. Mais le Général confirme bien ici, par ses propos lapidaires, la modicité de son action militaire pendant la guerre et le caractère très politicien de la campagne de dénigrement qu'il a menée pendant les années noires de l'Occupation contre l'armistice, qualifié abusivement de « capitulation », et le gouvernement qui fut obligé de le demander puis de le gérer.

On peut dire, en définitive, que les choses sont souvent plus simples qu'on ne la croit. En juin 1940 la France (pas Pétain, ni de Gaulle, mais la France bimillénaire, la France symbiose de quarante millions de Français souvent oubliés), complètement atomisée par la puissance militaire allemande, a été obligée d'abandonner provisoirement la lutte en obtenant un armistice, solution inespérée à une défaite indiscutable. Elle a ainsi évité de subir la tyrannie d'un gauleiter nazi, a préservé une grande partie de son territoire d'une inévitable occupation allemande, a protégé sa population et ses prisonniers et a sauvé son Empire. Les généraux Noguès, puis Weygand, puis Juin ont permis de conserver en Afrique une armée suffisamment nombreuse et efficace pour reprendre le combat dès que les Alliés seraient en mesure de proposer une alternative militaire crédible à la puissance de la Wehrmacht. C'est ce qui s'est passé en novembre 1942, à l'occasion du débarquement américain en Afrique du Nord et, après une brève et fâcheuse résistance due à un regrettable manque de coordination entre les chefs américains et les

dirigeants français, la France a alors repris normalement la guerre aux côtés de ses alliés naturels. Quand on oublie la « politique politicienne » les événements s'expliquent bien simplement. On pourrait reprocher au maréchal Pétain de ne pas être parti en Afrique du Nord en novembre 1942 comme ses proches le lui conseillaient. Il aurait alors triomphé à Alger « sur son cheval blanc » comme l'a reconnu de Gaulle. Mais le grand historien F-G. Dreyfus reconnaît que ce refus du Maréchal, très dommageable au plan politique, a certainement permis d'épargner des milliers de vies humaines dans la population et les prisonniers français en 1943-1944.

L'alternative, au soir du 16 juin 1940, était donc bien « armistice ou capitulation et gauleiter ». Le maréchal Pétain a choisi la première solution. Le lecteur possède maintenant tous les éléments pour déterminer non seulement si ce choix était le bon, mais même si la deuxième solution, impliquant la capitulation sans conditions de l'armée française en rase campagne, l'occupation de tout le territoire métropolitain par l'ennemi et l'abandon, par le gouvernement, sans aucune protection, des prisonniers en Allemagne et de quarante millions de ses concitoyens mis sous la servitude d'un gauleiter nazi, était simplement envisageable dans le contexte de juin 1940. »

ANNEXE I

LA CONVENTION D'ARMISTICE

Voici le texte officiel de la Convention d'Armistice signée le 22 juin dans la forêt de Compiègne entre les plénipotentiaires français et le délégué du Führer :

M. le Colonel-général Keitel, Chef du Haut-Commandement allemand, mandaté par le Führer du Reich allemand et Commandant suprême des forces armées allemandes, d'une part, et M. le Général d'armée Huntziger, M. Léon Noël, Ambassadeur de France, M. le Vice-Amiral Le Luc, M. le Général de corps d'armée Parisot, M. le Général de l'air Bergeret, plénipotentiaires du Gouvernement français munis de pouvoirs réguliers, d'autre part, sont convenus de la Convention d'Armistice suivante :

1° Le Gouvernement français ordonne la cessation des hostilités contre le Reich allemand, sur le territoire français, protectorats et territoires sous mandat et sur les mers. Il ordonne que les troupes françaises déjà encerclées par les troupes allemande déposent immédiatement les armes.

2° En vue de sauvegarder les intérêts du Reich allemand, le territoire français situé au Nord et à l'Ouest de la ligne tracée sur la carte ci-annexée sera occupé par les troupes allemandes. Dans la mesure où les régions du territoire occupé ne se trouvent pas encore au pouvoir des troupes allemandes, leur occupation sera effectuée immédiatement après la conclusion de la présente convention.

3° Dans les régions occupées de la France, le Reich allemand exerce tous les droits de la puissance occupante. Le Gouvernement français s'engage à faciliter par tous les moyens les règlementations relatives à l'exercice de ces droits et à la mise en exécution avec le concours de l'administration française. Le Gouvernement français invitera immédiatement toutes les autorités et tous les services administratifs français du territoire occupé à se conformer aux règlementations des autorités militaires allemandes et à collaborer avec ces dernières d'une manière correcte.

Le Gouvernement allemand a l'intention de réduire au strict minimum l'occupation de la côte occidentale après la cessation des hostilités avec l'Angleterre.

Le Gouvernement français est libre de choisir son siège dans le territoire non occupé, ou bien s'il le désire, de le transférer même à Paris. Dans ce dernier cas, le gouvernement allemand s'engage à accorder toutes les facilités nécessaires au Gouvernement et à ses services administratifs centraux, afin qu'ils soient en mesure d'administrer de Paris les territoires occupés et non occupés.

4° Les forces armées françaises sur terre, sur mer et dans les airs devront être démobilisées et désarmées dans un délai encore à déterminer. Sont exemptes de ces obligations les troupes nécessaires au maintien de l'ordre intérieur. Leurs effectifs et leurs armements seront déterminées par l'Allemagne et par l'Italie respectivement.

Les forces armées françaises stationnées dans les régions à occuper par l'Allemagne devront être rapidement ramenées sur le territoire non occupé et seront démobilisées. Avant d'être ramenées en territoire non occupé, ces troupes déposeront leurs armes et leur matériel aux endroits où elles se trouvent au moment de l'entrée en vigueur de la présente convention. Elles seront responsables de la remise régulière du matériel et des armes aux troupes allemandes.

5° Comme garantie de la stricte observation des conditions d'armistice, il pourra être exigé que toutes les pièces d'artillerie, les chars de combat, les engins anti-chars, les avions militaires, les canons de la D.C.A., les armes d'infanterie, tous les moyens de traction et les munitions des unités de l'armée française engagées contre l'Allemagne, et qui se trouvent, au moment de l'entrée en vigueur de la présente convention, sur le territoire qui ne sera pas occupé par l'Allemagne, soient livrées en bon état. La commission allemande d'armistice décidera de l'étendue de ces livraisons. Il peut être renoncé à la livraison d'avions militaires si tous les avions encore en possession des forces armées françaises sont désarmés et mis en sécurité sous contrôle allemand.

6° Les armes, munitions et matériel de guerre de toute espèce restant en territoire français non occupé – dans la mesure où ceux-ci n'auront pas été laissés à la disposition du Gouvernement français pour l'armement des unités françaises autorisées – devront être entreposés ou mis en sécurité sous contrôle allemand ou italien respectivement. Le Haut-Commandement allemand se réserve le droit d'ordonner à cet effet toutes les mesures nécessaires pour empêcher l'usage abusif de ce matériel. La fabrication de nouveaux matériels de guerre en territoire non occupé

devra cesser immédiatement.

7° Toutes les fortifications terrestres et côtières avec leurs armes, munitions et équipements, les stocks et installations de tout genre se trouvant dans les régions à occuper, devront être livrées en bon état. Devront être remis en outre, les plans de ces fortifications ainsi que les plans de celles déjà prises par les troupes allemandes. Tous les détails sur les emplacements minés, les barrages de mines, les fusées à retardement, les barrages chimiques, etc., sont à remettre au Haut-Commandement allemand. Ces obstacles devront être enlevés par les forces françaises sur la demande des autorités allemandes.

8° La flotte de guerre française – à l'exception de la partie qui est laissée à la disposition du gouvernement français pour la sauvegarde des intérêts dans son empire colonial – sera rassemblée dans des ports à déterminer et devra être démobilisée et désarmée sous le contrôle de l'Allemagne ou respectivement de l'Italie.

La désignation de ces ports sera faite d'après les ports d'attache des navires en temps de paix. Le Gouvernement allemand déclare solennellement au Gouvernement français qu'il n'a pas l'intention d'utiliser pendant la guerre, à ses propres fins, la flotte de guerre française stationnées dans les ports sous contrôle allemand, sauf les unités nécessaires à la surveillance des côtes et dragage des mines.

Il déclare, en outre, solennellement et formellement, qu'il n'a pas l'intention de formuler de revendications à l'égard de la flotte française lors de la conclusion de la paix. Exception faite de la partie de la flotte de guerre française à déterminer qui sera affectée à la défense des intérêts français dans l'empire colonial, tous les navires de guerre se trouvant en dehors des eaux territoriales françaises devront être rappelés en France.

9° Le Haut-Commandement français devra fournir au Haut-Commandement allemand des indications précises sur toutes les mines posées par la France, ainsi que tous les barrages de mines dans les ports et en avant des côtes ainsi que sur les installations militaires de défense et de protection.

Le dragage des barrages de mines devra être effectué par les forces françaises, dans la mesure où le Haut-Commandement allemand l'exigera.

10° Le Gouvernement français s'engage à n'entreprendre à l'avenir aucune action hostile envers le Reich allemand avec aucune partie des forces armées qui lui restent ni d'aucune autre manière.

Le Gouvernement français empêchera également les membres des forces

armées françaises de quitter le territoire français et veillera à ce que ni des armes, ni des équipements quelconques, ni navires, ni avions, etc., ne soient transférés en Angleterre ou à l'étranger.

Le Gouvernement français interdira aux ressortissants français de combattre contre l'Allemagne au service d'Etats avec lesquels l'Allemagne se trouve encore en guerre. Les ressortissants français qui ne se conformeraient pas à cette prescription seront traités par les troupes allemandes comme francs-tireurs.

11° Jusqu'à nouvel ordre, il sera interdit aux navires de commerce français de tous genres, y compris les bâtiments de cabotage et les bâtiments de port, se trouvant sous le contrôle français, de sortir des ports. La reprise du trafic commercial est subordonnée à l'autorisation préalable du Gouvernement allemand ou du Gouvernement italien respectivement.

Les navires de commerce français se trouvant en dehors des ports français seront rappelés en France par le Gouvernement français et, si cela n'est pas possible, ils seront dirigés sur des ports neutres.

Tous les navires de commerce allemands arraisonnés se trouvant dans les ports français seront rendus en bon état si la demande en est faite.

12° Une interdiction de décollage à l'égard de tous les avions se trouvant sur le territoire français sera prononcée immédiatement. Tout avion décollant sans autorisation préalable allemande sera considéré par l'aviation militaire allemande comme avion ennemi et sera traité comme tel.

Les aérodromes et les installations terrestres de l'aviation militaire en territoire non occupé seront placés sous le contrôle allemand ou italien respectivement. Il peut être exigé qu'on les rende inutilisables. Le Gouvernement français est tenu de mettre à la disposition des autorités allemandes tous les avions étrangers se trouvant en territoire non occupé ou de les empêcher de poursuivre leur route. Ces avions devront être livrés aux autorités allemandes.

13° Le Gouvernement français s'engage à veiller à ce que dans le territoire à occuper par les troupes allemandes, toutes les installations, tous les établissements et stocks militaires soient remis intacts aux troupes allemandes.

Il devra en outre veiller à ce que les ports, les entreprises industrielles et les chantiers navals restent dans l'état dans lequel ils se trouvent actuellement et à ce qu'ils ne soient endommagés d'aucune façon, ni détruits. Il en est de même pour toutes les voies de communication de

toute nature, notamment en ce qui concerne les voies ferrées, les routes et voies navigables, l'ensemble des réseaux télégraphiques et téléphoniques, ainsi que les installations d'indication de navigabilité et de balisage des côtes. En outre, le Gouvernement français s'engage, sur l'ordre du Haut-Commandement allemand, à procéder à tous les travaux de remise en état nécessaires.

Le Gouvernement français veillera à ce que, sur le territoire occupé, soient disponibles le personnel spécialisé nécessaire et la quantité de matériel roulant de chemin de fer et autres moyens de communication correspondant aux conditions normales du temps de paix.

14° Tous les postes de T.S.F. se trouvant en territoire français doivent cesser sur le champ leurs émissions. La reprise des transmissions par T.S.F. dans la partie du territoire non occupé sera soumise à une réglementation spéciale.

15° Le Gouvernement français s'engage à effectuer le transport en transit des marchandises entre le Reich allemand et l'Italie, à travers le territoire non occupé dans la mesure requise par le Gouvernement allemand.

16° Le Gouvernement français procédera au rapatriement de la population dans les territoires occupés, d'accord avec les services allemands compétents.

17° Le Gouvernement français s'engage à empêcher tout transfert de valeurs à caractère économique et de stocks du territoire à occuper par les troupes allemandes dans le territoire non occupé ou à l'étranger. Il ne pourra être disposé de ces valeurs et stocks se trouvant en territoire occupé qu'en accord avec le Gouvernement allemand, étant entendu que le Gouvernement du Reich tiendra compte de ce qui est nécessaire à la vie des populations des territoires non occupés.

18° Les frais d'entretien des troupes allemandes sur le territoire français seront à la charge du Gouvernement français.

19° Tous les prisonniers de guerre et prisonniers civils allemands, y compris les prévenus et condamnés qui ont été arrêtés et condamnés pour des actes commis en faveur du Reich allemand, doivent être remis sans délai aux troupes allemandes.

Le Gouvernement français est tenu de livrer sur demande tous les ressortissants allemands désignés par le Gouvernement du Reich et qui se trouvent en France, de même que dans les possessions françaises, les colonies, les territoires sous protectorat et sous mandat.

Le Gouvernement français s'engage à empêcher le transfert de

prisonniers de guerre ou de prisonniers civils allemands de France dans les possessions françaises ou bien à l'étranger. Pour tout ce qui concerne les prisonniers déjà transférés hors de France, de même que les prisonniers de guerre allemands malades, évacuables ou blessés, les listes exactes portant la désignation de l'endroit de leur séjour devront être présentées. Le Haut-Commandement allemand s'occupera des prisonniers de guerre allemands malades ou blessés.

20° Les membres des forces armées françaises qui sont prisonniers de guerre de l'armée allemande resteront prisonniers de guerre jusqu'à la conclusion de la paix.

21° Une commission d'armistice allemande, agissant sous les ordres du Haut-Commandement allemand, règlera et contrôlera l'exécution de la convention d'armistice.

La commission d'armistice est, en outre, appelée à assurer la concordance nécessaire de cette convention avec la convention d'armistice italo-française. Le Gouvernement français constituera au siège de la commission d'armistice allemande une délégation chargée de représenter les intérêts et de recevoir les ordres d'exécution de la commission allemande d'armistice.

22° Cette convention d'armistice entrera en vigueur aussitôt que le Gouvernement français sera également arrivé, avec le Gouvernement italien, à un accord relatif à la cessation des hostilités. La cessation des hostilités aura lieu six heures après que le Gouvernement italien aura annoncé au Gouvernement du Reich la conclusion de cet accord.

Le Gouvernement du Reich fera connaître par radio ce moment au Gouvernement français.

23° La présente convention d'armistice est valable jusqu'à la conclusion du traité de paix. Elle peut être dénoncée à tout moment pour prendre fin immédiatement, par le Gouvernement allemand, si le Gouvernement français ne remplit pas les obligations par lui assumées dans la présente convention.

La présente convention d'armistice a été signée le 22 juin 1940 à 18h50, heure d'été allemande, dans la forêt de Compiègne.

La ligne mentionnée à l'article 2 de la convention d'armistice commence, à l'est, à la frontière franco-suisse, près de Genève, et est jalonnée ensuite par les localités de Dôle, Paray-le-Monial et Bourges, jusqu'à environ 20 km à l'est de Tours. De là elle passe à une distance de

20 km à l'est de la ligne de chemin de fer Tours-Angoulême-Libourne, ainsi que, plus loin, par Mont-de-Marsan et Orthez, jusqu'à la frontière espagnole.

ANNEXE II

DISCOURS DU GENERAL DE GAULLE 19 JUIN 1940

À l'heure où nous sommes, tous les Français comprennent que les formes ordinaires du pouvoir ont disparu.

Devant la confusion des âmes françaises, devant la liquéfaction d'un gouvernement tombé sous la servitude ennemie, devant l'impossibilité de faire jouer nos institutions, moi, général de Gaulle, soldat et chef français, j'ai conscience de parler au nom de la France.

Au nom de la France, je déclare formellement ce qui suit :

Tout Français qui porte encore les armes a le devoir absolu de continuer la résistance.

Déposer les armes, évacuer une position militaire, accepter de soumettre n'importe quel morceau de terre française au contrôle de l'ennemi, ce serait un crime contre la patrie.

A l'heure qu'il est je parle surtout pour l'Afrique du Nord française, pour l'Afrique du Nord intacte.

L'armistice italien n'est qu'un piège grossier.

Dans l'Afrique de Clauzel, de Bugeaud, de Lyautey, de Noguès, tout ce qui a de l'honneur a le strict devoir de refuser l'exécution des conditions ennemies.

Il ne serait pas tolérable que la panique de Bordeaux ait pu traverser la mer.

Soldats de France, où que vous soyez, debout.

ANNEXE III

ULTIMATUM DE MERS EL-KEBIR

À Monsieur l'amiral Gensoul de la part de l'amiral Sommerville.

1 - Le gouvernement de Sa Majesté m'a ordonné de vous faire connaître ce qui suit :

2 - Il n'a donné son accord à l'engagement de pourparlers entre les gouvernements français et allemands qu'à la condition que si un armistice était conclu, la flotte française serait envoyée dans les ports britanniques. Le 18 juin, le Conseil des ministres a déclaré qu'avant la capitulation sur terre cette flotte devait se joindre aux Britanniques ou se coulerait.

3 - Le gouvernement français actuel peut considérer que les termes de l'armistice avec l'Allemagne et l'Italie sont conciliables avec ces engagements, mais le gouvernement de Sa Majesté, fort de ses expériences antérieures, estime impossible de croire que l'Allemagne et l'Italie ne s'empareront pas des navires français, à tout moment qui leur paraîtra opportun, pour les utiliser contre la Grande-Bretagne et ses alliés. L'armistice italien spécifie que les bâtiments français retourneront dans les ports métropolitains ; d'autre part, les conditions d'armistice obligent la France à fournir des unités pour la défense des côtes et le dragage des mines.

4 - Il nous est impossible à nous, vos camarades jusqu'à ce jour, de laisser vos beaux navires tomber au pouvoir de l'ennemi allemand ou italien. Nous sommes décidés à combattre jusqu'au bout et, si nous sommes vainqueurs, comme nous le pensons, nous n'oublierons jamais que la France a été notre alliée, que ses intérêts sont semblables aux nôtres, que l'Allemagne constitue notre ennemi commun. Si nous gagnons la guerre, nous le déclarons solennellement, nous rétablirons la France dans sa grandeur et restaurerons tout son territoire. Pour cela, nous devons avoir la certitude que les meilleurs navires de la Marine française ne seront pas employés contre nous par l'ennemi commun.

5 -Étant donné ces circonstances, le gouvernement de Sa Majesté m'a

prescrit de demander à la flotte actuellement à Mers-el-Kébir et Oran d'adopter une des attitudes suivantes :

- a) Appareiller avec nous afin de combattre jusqu'à la victoire contre les Allemands et les Italiens ;
- b) Appareiller avec des équipages réduits, sous notre contrôle, pour gagner un port britannique. Les équipages réduits seront rapatriés dès que possible. Si vous acceptez l'une ou l'autre de ces solutions, nous restituerons vos navires à la France à la fin de la guerre ou bien nous l'indemniserons pour les dommages subis dans l'intervalle ;
- c) Si vous vous croyez obligés de stipuler que vos navires ne peuvent être employés contre les Allemands ou les Italiens, parce que cela constituerait une rupture de l'armistice, alors conduisez-les, avec des équipages réduits, en notre compagnie, dans quelque port français des Antilles – à la Martinique par exemple – où ils pourront être démilitarisés à notre satisfaction, ou peut-être confiés aux États-Unis d'Amérique et rester en sécurité jusqu'à la fin de la guerre, les équipages étant rapatriés.

6 - Si vous refusez ces offres équitables, je me verrais obligé, à mon grand regret, de vous demander de couler vos navires dans un délai de six heures. Enfin, faute de ce qui précède, j'ai ordre du gouvernement de Sa Majesté de mettre en œuvre tous les moyens de coercition nécessaires pour empêcher vos navires de tomber entre des mains allemandes ou italiennes.

ANNEXE IV

DISCOURS DU MARECHAL PETAIN 25 JUIN 1940

Français,

Je m'adresse aujourd'hui à vous, Français de la métropole et Français d'outre-mer, pour vous expliquer les motifs des deux armistices conclus, le premier avec l'Allemagne, il y a trois jours, le second, hier, avec l'Italie.

Ce qu'il faut d'abord souligner c'est l'illusion profonde que la France et ses alliés se sont faite sur la véritable force militaire de l'Allemagne et sur l'efficacité de l'arme économique : liberté des mers, blocus, ressources dont ils pouvaient disposer. Pas plus aujourd'hui qu'hier on ne gagne une guerre uniquement avec de l'or et des matières premières. La victoire dépend des effectifs, du matériel et des conditions de leur emploi. Les événements ont prouvé que l'Allemagne possédait en mai 1940 dans ce domaine une écrasante supériorité à laquelle nous ne pouvions plus opposer, quand la bataille s'est engagée, que des mots d'encouragement et d'espoir.

La bataille des Flandres s'est terminée par la capitulation de l'armée belge en rase campagne et l'encerclement des divisions anglaises et françaises. Ces dernières se sont battues bravement. Elles formaient l'élite de notre armée ; malgré leur valeur, elles n'ont pu sauver une partie de leurs effectifs qu'en abandonnant leur matériel.

Une deuxième bataille s'est livrée sur l'Aisne et sur la Somme.

Pour tenir cette ligne soixante divisions françaises sans fortifications, presque sans chars, ont lutté contre cent cinquante divisions d'infanterie et dix divisions cuirassées allemandes. L'ennemi, en quelques jours, a rompu notre dispositif, divisé nos troupes en quatre tronçons et envahi la majeure partie du sol français.

La guerre était déjà gagnée virtuellement par l'Allemagne lorsque l'Italie est entrée en campagne, créant contre la France un nouveau front en face

duquel notre armée des Alpes a résisté.

L'exode des réfugiés a pris, dès lors, des proportions inouïes. Dix millions de Français, rejoignant un million et demi de Belges, se sont précipités vers l'arrière de notre front, dans des conditions de désordre et de misère indescriptibles.

À partir du 15 juin, l'ennemi franchissait la Loire, se répandait à son tour sur le reste de la France.

Devant une telle épreuve, la résistance armée devait cesser. Le gouvernement était acculé à l'une de ces deux décisions : soit demeurer sur place, soit prendre la mer. Il en a délibéré et s'est résolu à rester en France pour maintenir l'unité de notre peuple et le représenter en face de l'adversaire. Il a estimé qu'en de telles circonstances son devoir était d'obtenir un armistice acceptable, en faisant appel, chez l'adversaire, au sens de l'honneur et de la raison.

L'armistice est conclu.

Le combat a pris fin.

En ce jour de deuil national, ma pensée va à tous les morts, à tous ceux que la guerre a meurtris dans leur chair et dans leurs affections.

Leur sacrifice a maintenu haut et pur le drapeau de la France. Ils demeurent dans nos mémoires et dans nos cœurs.

Les conditions auxquelles nous avons dû souscrire sont sévères. Une grande partie de notre territoire va être temporairement occupée. Dans tout le Nord et dans l'Ouest de notre pays, depuis le lac de Genève jusqu'à Tours, puis le long de la côte, de Tours jusqu'aux Pyrénées, l'Allemagne tiendra garnison.

Nos armées devront être démobilisées, notre matériel remis à l'adversaire, nos fortifications rasées, notre flotte désarmée dans nos ports. En Méditerranée des bases navales seront démilitarisées.

Du moins l'honneur est-il sauf. Nul ne fera usage de nos avions et de notre flotte. Nous gardons les unités terrestres et navales nécessaires au maintien de l'ordre dans la métropole et dans nos colonies. Le gouvernement reste libre. La France ne sera administrée que par des Français.

Vous étiez prêts à continuer la lutte, je le savais. La guerre était perdue dans la métropole. Fallait-il la prolonger dans nos colonies ?

Je ne serais pas digne de rester à votre tête si j'avais accepté de répandre le sang français pour prolonger le rêve de quelques Français mal instruits

des conditions de la lutte. Je n'ai voulu placer hors du sol de France ni ma personne, ni mon espoir.

Je n'ai pas été moins soucieux de nos colonies que de la métropole. L'armistice sauvegarde les liens qui l'unissent à elles. La France a le droit de compter sur leur loyauté.

C'est vers l'avenir que, désormais, nous levons tourner nos efforts. Un ordre nouveau commence.

Vous serez bientôt rendus à vos foyers. Certains auront à le reconstruire.

Vous avez souffert. Vous souffrirez encore. Beaucoup d'entre vous ne retrouveront pas leur métier ou leur maison. Votre vie sera dure. Ce n'est pas moi qui vous bernerai par des paroles trompeuses. Je hais les mensonges qui vous ont fait tant de mal.

La terre, elle, ne ment pas. Elle demeure votre recours. Elle est la patrie elle-même. Un champ qui tombe en friche, c'est une portion de la France qui meurt. Une jachère de nouveau emblavée, c'est une portion de France qui renaît.

N'espérez pas trop de l'État. Il ne peut donner que ce qu'il reçoit. Comptez, pour le présent, sur vous-mêmes et, pour l'avenir, sur les enfants que vous aurez élevés dans le sentiment du devoir.

Nous avons à restaurer la France. Montrez-la au monde qui l'observe, à l'adversaire qui l'occupe, dans tout son calme, tout son labeur et toute sa dignité. Notre défaite est venue de nos relâchements. L'esprit de jouissance détruit ce que l'esprit de sacrifice a édifié.

C'est à un redressement intellectuel et moral que, d'abord, je vous convie.

Français, vous l'accomplirez et vous verrez, je vous le jure, une France neuve surgir de votre ferveur.

REPONSE DU GÉNÉRAL DE GAULLE 26 JUIN 1940

Monsieur le Maréchal, par les ondes, au dessus de la mer, c'est un soldat français qui va vous parler.

Hier, j'ai entendu votre voix que je connais bien, et, non sans émotion, j'ai écouté ce que vous disiez aux Français pour justifier ce que vous avez fait.

Vous avez d'abord dépeint l'infériorité militaire qui a causé notre défaite. Puis vous avez dit qu'en présence d'une situation jugée désespérée, vous avez pris le pouvoir pour obtenir des ennemis un armistice honorable.

Vous avez ensuite déclaré que, devant les conditions posées par l'ennemi, il n'y avait pas d'autre alternative que de les accepter en restant à Bordeaux ou de les refuser et passer dans l'Empire pour y poursuivre la guerre et que vous avez cru devoir rester à Bordeaux.

Enfin vous avez reconnu que le sort du peuple français allait être très cruel, mais vous avez convié ce peuple à se relever malgré tout par le travail et la discipline.

Monsieur le Maréchal, dans ces heures de honte et de colère pour la Patrie, il faut qu'une voix vous réponde. Ce soir, cette voix sera la mienne.

En effet notre infériorité militaire s'est révélée terrible. Mais cette infériorité, à quoi tenait-elle ?

Elle tenait à un système militaire mauvais. La France a été foudroyée, non point du tout par le nombre des effectifs allemands, non point du tout par leur courage supérieur, mais uniquement par la force mécanique offensive et manœuvrière de l'ennemi. Cela tous les combattants le savent. Si la France n'avait pas cette force mécanique, si elle s'était donné une armée purement défensive, une armée de position, à qui la faute, Monsieur le Maréchal ?

Vous qui avez présidé à notre organisation militaire après la guerre de 1914-1918, vous qui fûtes Généralissime jusqu'en 1932, vous qui fûtes

Ministre de la Guerre en 1935, vous qui étiez la plus haute personnalité militaire de notre pays, avez-vous jamais soutenu, demandé, exigé la réforme indispensable de ce système mauvais ?

Cependant, vous appuyant sur les glorieux services que vous avez rendus pendant l'autre guerre, vous avez revendiqué la responsabilité de demander l'armistice à l'ennemi.

On vous a fait croire, Monsieur le Maréchal, que cet armistice, demandé à des soldats par le grand soldat que vous êtes, serait honorable pour la France. Je pense que maintenant vous êtes fixé. Cet armistice est déshonorant. Les deux tiers du territoire livré à l'occupation de l'ennemi, et de quel ennemi ! Notre armée tout entière démobilisée. Nos officiers et nos soldats prisonniers maintenus en captivité. Notre flotte, nos avions, nos chars, nos armes, à livrer intacts pour que l'adversaire puisse s'en servir contre nos propres Alliés. La Patrie, le Gouvernement, vous-même réduits à la servitude. Ah, pour obtenir et accepter un pareil acte d'asservissement, on n'avait pas besoin de vous, Monsieur le Maréchal, on n'avait pas besoin du vainqueur de Verdun ; n'importe qui aurait suffi.

Mais vous avez jugé, dites-vous, que vous pouviez, que vous deviez y souscrire. Vous avez tenu pour absurde toute prolongation de la résistance dans l'Empire. Vous avez considéré comme dérisoire l'effort que fournit et celui que fournira notre Allié, l'Empire britannique. Vous avez renoncé d'avance aux ressources offertes par l'immense Amérique. Vous avez joué perdu, jeté vos cartes, fait vider nos poches, comme s'il ne nous restait aucun atout. Il y a là l'effet d'une sorte de découragement profond, de scepticisme morose, qui aurait été pour beaucoup dans la liquéfaction des suprêmes résistances de nos forces métropolitaines.

Et c'est du même ton, Monsieur le Maréchal, que vous conviez la France livrée, la France pillée, la France asservie, à reprendre son labour, à se refaire, à se relever. Mais dans quelle atmosphère, par quels moyens, au nom de quoi, voulez-vous qu'elle se relève sous la botte allemande et l'escarpin italien ?

Oui, la France se relèvera. Elle se relèvera dans la liberté. Elle se relèvera dans la Victoire. Dans l'Empire, dans le monde, ici même, des forces françaises se forment et s'organisent. Un jour viendra où nos armes, reforgees au loin, mais bien aiguisées, se joignant à celles que se feront nos Alliés, et peut-être à d'autres encore, reviendront triomphantes sur le sol national.

Alors, oui, nous referons la France.

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE (EXTRAITS)

Le 6 juillet 2010

Monsieur le Président,

J'ai beaucoup apprécié les cérémonies d'anniversaire de l'appel du 18 juin 1940 à Londres, organisées par vous-même et Monsieur David Cameron. Vos allocutions à la fin de la cérémonie étaient en tous points remarquables et fort utiles pour le renforcement de l'indispensable coopération franco-britannique dans le cadre de l'Europe.

Toutefois j'ai été profondément choqué par une phrase de votre discours : « Les chefs trahissaient en demandant l'armistice ». En effet seul le général de Gaulle, pour les besoins de la grande campagne de propagande anti-Pétain qu'il avait lancée dès le 22 juin à Londres, a soutenu que le gouvernement français avait trahi en demandant l'armistice. Il n'a même pas été soutenu dans cette affirmation par les juridictions d'exception qu'il avait mises en place à la Libération pour effectuer l'Épuration et qui ont refusé de considérer comme un crime la demande d'armistice.

Par ailleurs d'innombrables témoignages soulignent la nécessité de l'armistice le 17 juin 1940. Churchill lui-même reconnaît le 13 juin que la demande d'armistice par la France est difficilement évitable et lui donne un aval conditionnel par ses deux messages du 16 juin. Il confirmera ce propos en 1944 devant le général Georges puis devant Emmanuel d'Astier. Il déclarera ensuite à Harold Laski : « Je n'ai pas dit que la France avait trahi en demandant l'armistice. J'ai même reconnu qu'elle était dans la nécessité de le faire. Ce n'est pas de ma faute si Paul Reynaud a refusé d'en informer ses ministres. J'ai trouvé quelqu'un à Londres qui a spontanément soutenu cette thèse de la trahison française. C'est un général français. Je m'en suis servi ».

De Gaulle lui-même dira, en 1942, au général Odic : « N'avouez jamais que l'armistice ne pouvait pas être évité » et, en 1947, au colonel Rémy : « Il faut que la France ait toujours deux cordes à son arc. En juin 1940, il

lui fallait la corde Pétain, aussi bien que la corde de Gaulle »

Dans son télégramme à Churchill du 15 juin, Paul Reynaud reconnaît que « le Conseil des ministres tenu cet après-midi a estimé qu'à l'heure où l'ennemi est sur le point d'occuper la totalité du pays, infligeant à la nation française des privations et des souffrances inouïes, le départ du gouvernement (hors de France) serait considéré comme une désertion »

Dans un cas de défaite totale une demande d'armistice est donc la moins mauvaise solution pour conclure des combats devenus inutiles. Généralement les vainqueurs refusent de l'accorder et exigent une capitulation sans conditions. Roosevelt, Churchill et Staline auraient eu une crise d'hilarité si Hitler ou Hiro-Hito vaincus avaient sollicité un armistice. L'opportunité de cette demande des conditions d'armistice, puis les conditions de celui-ci, peuvent être discutées, mais cette demande ne peut en aucun cas être assimilée à une trahison

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma très haute considération

Bernard Legoux

Nota – Aucune réponse n'a été faite à cette lettre.

BIBLIOGRAPHIE

Les ouvrages qui ont été consultés par l'auteur sont numérotés dans l'ordre alphabétique. De très nombreux ouvrages ont eu plusieurs éditions successives. Leurs pages sont souvent numérotées de façon différente. Quand un ouvrage de référence sera cité nous ne retiendrons donc pas le numéro de page correspondant, mais seulement le numéro de référence cité ci-après. La lecture du présent ouvrage sera ainsi simplifiée et nous espérons que le lecteur voudra bien faire confiance à l'auteur sur la réalité des citations faites et de leurs origines.

- 1 - ACCOCE (Pierre) et Docteur P. RENTCHENICK – Ces malades qui nous gouvernent – STOCK – 1976.
- 2 - ALERME (Colonel) – Stratégie anglaise – Editions I F.
- 3 - AMORETTI (Henri) – Lyon Capitale 1940/4
- 4 - France-Empire – 1964. 4 - AMOUROUX (Henri) – Le 18 Juin 1940 – Fayard – 1964/1990.
- 5 - AMOUROUX (Henri) – La vie des Français sous l'occupation – Arthème Fayard – 1961.
- 6 - AMOUROUX (Henri) – Le peuple du désastre – Robert Laffont – 1976.
- 7 - AMOUROUX (Henri) – Quarante millions de pétainistes – Robert Laffont – 1977.
- 8 - AMOUROUX (Henri) – Le peuple réveillé – Robert Laffont – 1979.
- 9 - AMOUROUX (Henri) – Pour en finir avec Vichy – T1 – Robert Laffont – 1997.
- 10 - ANTIER (Jean-Jacques) – Le drame de la Marine française – Omnibus – 2000.
- 11 - ARON (Raymond) – Mémoires – Julliard – 1983.
- 12 - ARON (Robert) – Nouveaux grands dossiers de l'histoire contemporaine – Perrin – 1964.
- 13 - ARON (Robert) – Histoire de Vichy – Arthème Fayard – 1954.
- 14 - AUPHAN (Amiral Paul Gabriel) – La Marine dans l'Histoire de France –

Plon – 1955.

15 - AUPHAN (Amiral Paul Gabriel) – L'honneur de servir – France-Empire – 1978.

16 - AUPHAN (Amiral Paul Gabriel) et Jacques MORDAL – La Marine française pendant la Deuxième Guerre mondiale – Hachette – 1958.

17 - AUPHAN (Amiral Paul Gabriel) – Histoire élémentaire de Vichy - France-Empire – 1971.

18 - AZEMA (Jean-Pierre) et WIEVIORKA (Olivier) – Vichy 1940-1944 – Perrin – 2000.

19 - BALL (Adrian) – 3 Septembre 1939 – Robert Laffont – 1963.

20 - BARROUX (Robert) – Histoire Illustrée de la Deuxième Guerre Mondiale – Aristide Quillet 1947.

21 - BAUDOUIN (Paul) – Neuf mois au gouvernement – La Table Ronde – 1948.

22 - BAUER (Eddy) – La dernière guerre (10 vol.) – Grange Batelière – 1972.

23 - BECHTEL (Guy) – Laval vingt ans après – Robert Laffont – 1963.

24 - BENOIST-MECHIN (Jacques) – Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident – T 1 – Albin Michel – 1956.

25 - BENOIST-MECHIN (Jacques) – Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident – T 2 – Albin Michel – 1956.

26 - BENOIST-MECHIN (Jacques) – Soixante jours qui ébranlèrent l'Occident – T 3 – Albin Michel – 1956.

27 - BENOIST-MECHIN (Jacques) – De la défaite au désastre (2 vol.)- Albin Michel – 1984.

28 - BERTHELOT (Jacques) – Sur les rails du pouvoir – Robert Laffont – 1968.

29 - BERTRAND (Michel) – La marine française au combat – Ch. Lavauzelle – 1982.

30 - BLOND (Georges) – L'Angleterre en guerre – Grasset – 1941.

31 - BLOND (Georges) – Pétain – Presses de la Cité – 1966.

32 - BOISSIEU (Général de) – Pour combattre avec De Gaulle – Plon – 1981.

33 - BONNET (Georges) – De Washington au Quai d'Orsay – Constant Bouquin – 1946.

34 - BONNET (Georges) – Fin d'une Europe – Constant Bouquin – 1948.

35 - BONNET (Georges) – Le Quai d'Orsay sous trois Républiques – Arthème Fayard – 1961.

- 36 - BOURDREL (Philippe) – La Cagoule – Albin Michel – 1970.
- 37 - BOUTHILLIER (Yves) – Face à l'ennemi, face à l'allié – Plon – 1950.
- 38 - BRET (Paul-Louis) – Au feu des événements – Plon – 1959.
- 39 - BRISSAUD (André) – Les agents de Lucifer – Librairie Académique Perrin – 1975.
- 40 - BRISSAUD (André) – Canaris – Librairie académique Perrin – 1970.
- 41 - BUCHEIT (Gert) - Hitler chef de guerre - Arthaud - 1961.
- 42 - BYRNES (James F.) – Cartes sur table – Morgan – 1947.
- 43 - CARCOPINO (Jérôme) – Souvenirs de sept ans – Flammarion – 1953.
- 44 - CARTIER (Raymond) – Hitler et ses généraux – J'ai lu – 1962.
- 45 - CARTIER (Raymond) – La seconde Guerre Mondiale (2 vol.) – Presses de la Cité – 1965.
- 46 - CARTIER (Raymond) – Les secrets de la guerre – Arthème Fayard – 1946.
- 47 - CHAMBON (Albert) – Quand la France était occupée – France-Empire – 1987.
- 48 - CHAMBRUN (René de) – Ma croisade pour l'Angleterre – Perrin – 1992.
- 49 - CHARLES-ROUX (François) – Cinq mois tragiques aux Affaires Étrangères – Plon – 1949.
- 50 - CHASTENET (Jacques) – Winston Churchill – Arthème Fayard – 1965.
- 51 - CHAUTEMPS (Camille) – Cahiers secrets de l'Armistice – Plon – 1963.
- 52 - Chroniques de l'Histoire – Pétain – Editions Chronique – 1997.
- 53 - Chroniques de l'Histoire – De Gaulle – Editions Chronique – 1997.
- 54 - CHURCHILL (Winston S.) – D'une guerre à l'autre – Plon – 1948.
- 55 - CHURCHILL (Winston S.) – La drôle de guerre – Plon – 1948.
- 56 - CHURCHILL (Winston S.) – La chute de la France – Plon – 1949.
- 57 - CHURCHILL (Winston S.) – L'heure tragique – Seuls – Plon – 1949.
- 58 - COINTET (Jean-Paul) – Histoire de Vichy – Plon 1996/Perrin 2003.
- 59 - COINTET (Michèle et Jean-Paul) – Dictionnaire historique de la France sous l'occupation – Taillandier – 2000.
- 60 - COSTELLO (John) – Dix jours qui ont sauvé l'Occident – Olivier Orban – 1991.
- 61 - COUTEAU-BEGARIE (Henri) et HUAN (Claude) – Darlan – Fayard – 1989.

- 62 - CRAPOUILLOT (Le) – Les capitulations – Janvier 1964.
- 63 - CRAS (Hervé) – L’armistice de juin 40 et la crise franco-britannique – Service Historique de la Marine – 1959.
- 64 - DEBRE (Michel) – Trois Républiques pour une France – Albin Michel – 1984.
- 65 - DECAUX (Alain) – Nouveaux dossiers secrets – Perrin – 1967.
- 66 - DELPERRIE DE BAYAC (Jacques) – Le royaume du Maréchal – Robert Laffont – 1975.
- 67 - DELPLA (François) – Les papiers secrets du général Doumenc – Olivier Urban – 1992.
- 68 - Dictionnaire de la seconde guerre mondiale – Larousse – 1971.
- 69 - DREYFUS (François-Georges) – Histoire de la Résistance – Editions de Fallois – 1996.
- 70 - DUMONT (Jean) – Dictionnaire de la Seconde Guerre Mondiale – Historama – 1971.
- 71 - DUMONT (Jean) – Les grandes énigmes de l’occupation – Editions de Crémille – 1970.
- 72 - DURAND (Yves) – Prisonniers de guerre – Hachette – 1994.
- 73 - DUROSELLE (Jean-Baptiste) – Politique étrangère de la France. L’abîme (1939/1944) – Imprimerie Nationale 1982/1986.
- 74 - ESPAGNAC DU RAVAY – 20 ans de politique navale – Arthaud – 1941.
- 75 - FABRE-LUCE (Alfred) – Journal de la France – Editions du Cheval Ailé – 1946.
- 76 - FERNET (Vice-Amiral d’Escadre Jean) – Aux côtés du Maréchal – Plon – 1953.
- 77 - FERRO (Marc) – Pétain – Arthème Fayard – 1987.
- 78 - La France contemporaine -1940 – (Sous la direction de H. Amouroux) – Taillandier – 1988.
- 79 - GALLO (Max) – De Gaulle – L’appel du destin – Robert Laffont – 1998.
- 80 - GALLO (Max) – De Gaulle – La solitude du combattant – Robert Laffont – 1998.
- 81 - GAUCHE (Général) – Le deuxième bureau au travail – Amiot-Dumont – 1953.
- 82 - GAULLE (Général Charles de) – Mémoires de guerre – L’Appel – Plon – 1954.
- 83 - GAULLE (Général Charles de) – Discours aux Français – Office Français

d'Édition – 1944.

84 - GAULLE (Général Charles de) – La France et son armée – Plon – 1938.

85 - GAULLE (Général Charles de) – Le Fil de l'Épée – Berger-Levrault – 1944.

86 - GAULLE (Général Charles de) – Vers l'armée de métier – Berger-Levrault – 1944.

87 - GEORGES (Alfred) – Philippe Pétain le sacrifié – Nouvelles Editions Latines – 1970.

88 - GILBERT (Martin) – Winston Churchill's war leadership – New York – 2004.

89 - GIRARD (Louis-Dominique) – La guerre franco-française – Editions André Bonne – 1950.

90 - GIRARD (Louis-Dominique) – Montoire Verdun diplomatique – André Bonne – 1948.

91 - GIRARD DE CHARBONNIERES (Guy de) – La plus évitable de toutes les guerres – Albatros – 1985.

92 - GOSSET (Pierre et Renée) – La Deuxième Guerre – Editions de Flore – 1950.

93 - GROUSSARD (Georges) – Service secret 1940/1945 – La Table Ronde – 1964.

94 - GUERIN (Alain) – La Résistance – Chronique illustrée (5 vol.) – Livre Club Diderot – 1972.

95 - GUN (Nerin E.) – Pétain, Laval, de Gaulle – Albin Michel – 1979.

96 - GUY (Claude) – En écoutant de Gaulle – Grasset – 1996.

97 - HECKSTALL-SMITH (Anthony) – La flotte convoitée – Presses de la Cité – 1964.

98 - Histoire Universelle (19) – Les Guerres Mondiales – Hachette – 2006.

99 - Histoire pour tous (Numéro spécial) – Histoire secrète de Vichy – 1981.

100 - HOARE (Sir Samuel) – Ambassadeur en mission spéciale – Vent du Large – 1948.

101 - Hoover Institute – La vie de la France sous l'occupation (3 vol.) – Plon – 1957.

102 - JOHNSON (Paul) – Une histoire du monde moderne – Robert Laffont – 1985.

103 - JUIN (Maréchal Alphonse) – Mémoires (2 vol.) – Arthème Fayard – 1959.

104 - KAMMERER (Albert) – La vérité sur l'Armistice – Ed. Médicis – 1944.

- 105 - KAMMERER (Albert) – La passion de la flotte française – Arthème Fayard – 1951.
- 106 - KERILLIS (Henri de) – De Gaulle dictateur – Beauchemin – 1945.
- 107 - KERSAUDY (François) – De Gaulle et Roosevelt – Perrin – 2006.
- 108 - KERSAUDY (François) – De Gaulle et Churchill – Perrin – 2003.
- 109 - LACOUTURE (Jean) – De Gaulle – Le Rebelle – Editions du Seuil – 1984.
- 110 - LA GORCE (Paul Marie de) – 39/45 – Une guerre inconnue – Flammarion – 1995.
- 111 - LANGER (William L.) – Le jeu américain à Vichy – Plon – 1948.
- 112 - LAUNAY (Jacques de) – Les grandes controverses du temps présent – Marabout – 1964.
- 113 - LAUNAY (Jacques de) – De Gaulle et sa France – Arts et Voyages – 1968.
- 114 - LAUNAY (Jacques de) – Le dossier de Vichy – Edito-Service – Genève – 1974.
- 115 - LAURENS (Anne) – Les rivaux de Charles de Gaulle – Robert Laffont – 1977.
- 116 - LAURENT (Jacques) – Année 1940 – La Table Ronde – 1965.
- 117 - LEBRUN (Albert) – Témoignage – Plon – 1945.
- 118 - LECA (Dominique) – L’an 40 – La rupture – Arthème Fayard – 1978.
- 119 - LECORNU (Bernard) – Un Préfet sous l’occupation – France-Empire – 1984.
- 120 - LEFEBVRE (Jacques-Henri) – Notes d’un correspondant de guerre – Durassié – 1942.
- 121 - LE GOYET (Pierre) – Le mystère Gamelin – Presses de la Cité – 1975.
- 122 - LINDBERGH (Charles A.) – Journal du temps de guerre – Albin Michel – 1973.
- 123 - LONGUECHAUD (Henri) – L’abominable Armistice – Plon – 1980.
- 124 - LOTTMAN (Herbert R.) – Pétain – Editions du Seuil – 1984.
- 125 - MASSON (Philippe) – Une guerre totale 1939-1945 – Tallandier – 1990.
- 126 - MASSON (Philippe) – Histoire de l’Armée française – Perrin – 1999/2002.
- 127 - MENGIN (Robert) – De Gaulle à Londres – La Table Ronde – 1965.
- 128 - MENGIN (Robert) – Douze patriotes condamnés par les gaullistes – Grancher – 2001.
- 129 - MICHEL (Henri) – Vichy année 40 – Robert Laffont – 1966.

- 130 - MIQUEL (Pierre) – La Seconde Guerre Mondiale – Fayard – 1986.
- 131 - MIRIBEL (Elisabeth de) – La liberté souffre violence – Plon – 1981.
- 132 - MONNET (Jean) – Mémoires – Fayard – 1976.
- 133 - MONTIGNY (Jean) – La Défaite – Grasset – 1941.
- 134 - MONTIGNY (Jean) – Toute la vérité sur un mois dramatique de notre histoire – Editions Mont-Louis – 1940.
- 135 - MONZIE (Anatole de) – Ci-devant – Flammarion – 1941.
- 136 - MOULIN (H. du Moulin de Labarthète) – Le Temps des Illusions – Cheval Ailé – 1946.
- 137 - MURPHY (Robert D.) – Un diplomate parmi les guerriers – Robert Laffont – 1965.
- 138 - MUSELIER (Vice-Amiral Emile) – De Gaulle contre le gaullisme – Editions du Chêne – 1946.
- 139 - NICOLLE (Pierre) – Cinquante mois d'Armistice – André Bonne – 1947.
- 140 - NOGUERES (Louis) – Le véritable procès du Maréchal Pétain – Arthème Fayard – 1955.
- 141 - OBERLE (Jean) – Jean Oberlé vous parle – La jeune Parque – 1945.
- 142 - PAILLAT (Claude) – L'Echiquier d'Alger – Robert Laffont – 1966.
- 143 - PAILLAT (Claude) – Le désastre de 1940 – La répétition générale – Robert Laffont – 1983.
- 144 - PAILLAT (Claude) – La guerre immobile – Robert Laffont – 1984
- 145 - PAILLAT (Claude) – La guerre éclair – Robert Laffont – 1985.
- 146 - PAILLAT (Claude) – Le pillage de la France – Robert Laffont – 1987.
- 147 - PAILLOLE (Paul) – Notre Espion chez Hitler – Robert Laffont – 1985
- 148 - PASSY (Colonel) – 2° Bureau Londres – Raoul Solari – 1947.
- 149 - PAXTON (Robert O.) – La France de Vichy – Editions du Seuil – 1973/1997.
- 150 - PETAIN (Maréchal Philippe) – Ses actes officiels – Le Pic et l'Epée.
- 151 - PETAIN (Maréchal Philippe) – Quatre années au pouvoir – La Couronne Littéraire – 1949.
- 152 - Petit Larousse de l'Histoire de France – Larousse – 2006.
- 153 - PEYROUTON (Marcel) – Du Service public à la prison commune – Plon – 1950.
- 154 - QUEUILLE (Pierre) – Histoire Diplomatique de Vichy – Editions

Albatros – 1976.

155 - RAGON (Michel) – 34/39 – L'avant-guerre – Planète 1968.

156 - RAÏSSAC (Guy) – Un soldat dans la tourmente – Albin Michel – 1963.

157 - RAÏSSAC (Guy) – Un combat sans merci – Albin Michel – 1966.

158 - REMY (Colonel) – L'Entre-Deux-Guerres – France-Empire – 1979.

159 - REMY (Colonel) – Dix ans avec de Gaulle – France-Empire – 1971.

160 - REYNAUD (Paul) – La France a sauvé l'Europe – Flammarion – 1947.

161 - REYNAUD (Paul) – Envers et contre tous – Flammarion – 1963.

162 - RIEUNER (René) – Réquisitoire contre le mensonge – Nouvelles Editions Latines – 1962.

163 - ROUGIER (Louis) – Mission secrète à Londres – Editions du Cheval Ailé – Vers 1946.

164 - SAINT-MARC (Hélie de), VON KAGENECK (August) – Notre histoire – J'ai Lu – 2002.

165 - SAINT-PAULIEN – Histoire de la Collaboration – L'Esprit Nouveau - 1964.

166 - SARKOZY (Nicolas) – Georges Mandel – Grasset et Fasquelle – 1994

167 - SCHMIDT (Paul) – Sur la scène internationale – Plon – 1950.

168 - SCHMITT (Général Maurice) – Le double jeu du Maréchal – Presses de la Cité – 1996.

169 - SEGUELA (Matthieu) – Pétain-Franco – Albin Michel – 1992.

170 - SERRIGNY (Général) – Les « trahisons du maréchal » – Editions de la Couronne – 1950.

171 - SHIRER (William L.) – Le Troisième Reich – Stock – 1960.

172 - SHIRER (William L.) – La chute de la Troisième République – Stock – 1970.

173 - SHIRER (William L.) – Les années du cauchemar – Plon – 1985.

174 - SIMONNOT (Philippe) – Le secret de l'Armistice – Plon – 1990.

175 - SOUSTELLE (Jacques) – Vingt-huit ans de gaullisme – La Table Ronde – 1968.

176 - SPEARS (Major Général Sir Edward) – Pétain – De Gaulle – Presses de la Cité – 1966.

177 - SPEARS (Major Général Sir Edward) – Témoignage sur une catastrophe (2 vol.) – Presses de la Cité – 1964.

- 178 - STEAD (Philip John) – Le Deuxième Bureau sous l'Occupation – Fayard – 1966.
- 179 - STEHLIN (Général Paul) – Témoignage pour l'histoire – Robert Laffont – 1964.
- 180 - STUCKI (Walter) – La fin du régime de Vichy – Editions de la Baconnière – 1947.
- 181 - TABOUIS (Geneviève) – 20 ans de suspense diplomatique – Albin Michel – 1958.
- 182 - TAILLEMITE (Etienne) – Dictionnaire des marins français – Taillandier – 2002.
- 183 - TASCA (Angelo) – Vichy 1940-1944 – Editions du C.N.R.S. – 1985.
- 184 - TOURNOUX (J.R.) – Pétain et De Gaulle – Plon – 1964.
- 185 - TOURNOUX (Raymond) – Pétain et la France – Plon – 1980.
- 186 - TRUCHET (André) – L'armistice de 1940 et l'Afrique du Nord – P.U.F. – 1955.
- 187 - VARILLON (Pierre) - Mers-el Kébir - Amiot-Dumont - 1949.
- 188 - VERNOUX (Général M.) – Wiesbaden 1940-1944 – Berger-Levrault – 1954.
- 189 - VILLELUME (général Paul de) – Journal d'une défaite – Fayard – 1976.
- 190 - VULLIEZ (Commandant) – Mers el Kébir – France-Empire – 1964.
- 191 - WASSILIEFF (Alexandre) – Un pavillon sans tache – Grasset – 1986.
- 192 - WAILLY (Henri de) – 1940, l'effondrement – Perrin – 2000.
- 193 - WEYGAND (Général Maxime) – Rappelé au Service – Flammarion – 1950.
- 194 - WEYGAND (Général Maxime) – En lisant les Mémoires de guerre du Général de Gaulle – Flammarion – 1955.
- 195 - WEYGAND (Jacques) – Weygand mon père – Flammarion – 1970.

LISTE COMPLEMENTAIRE

- 196 - AMSON (Daniel) – Borotra de Wimbledon à Vichy – Tallandier – 1999.
- 197 - Les Armées françaises pendant la deuxième guerre mondiale – Colloque international – 1986.
- 198 - ARON (Raymond) – Le spectateur engagé – Julliard – 1981.
- 199 - ASTIER (Emmanuel d') – Sept fois sept jours – Gallimard – 1961.

- 200 - Atlas historique de la France pendant la seconde guerre mondiale – Fayard et ministère de la Défense – 2010.
- 201 - BACQUE (James) – Morts pour raisons diverses – Sand – 1990.
- 202 - BARRES (Philippe) – Charles de Gaulle – Plon – 1944.
- 203 - BELIN (Roger) – Lorsqu’une République chasse l’autre – Michalon – 1999.
- 204 - BEDARIDA (François) – Churchill – Sélection du Reader’s Digest – 2002.
- 205 - BENOIST-MECHIN (Jacques) – La moisson de quarante – Albin Michel – 1941.
- 206 - BOURBON (Xavier de) – Les accords secrets franco-britanniques – Plon – 1949.
- 207 - BOURGET (P.A.) – De Beyrouth à Bordeaux – Berger-Levrault – 1946.
- 208 - BURDEAU (Georges) – Droit constitutionnel – Librairie générale de droit – 1977.
- 209 - CAROFF (Capitaine de Vaisseau) – Le théâtre méditerranéen – Service Historique de la Marine – 1960.
- 210 - CHAMBRUN (René de) – Les 2 600 000 otages français d’Hitler – France-Empire – 1988.
- 211 - CHANDELIER (Pierre) – Les années noires 39-45 – Esprit du Livre – 2009.
- 212 - CHASTENET (Jacques) – Le Drame Final – Hachette – 1963.
- 213 - CHURCHILL (Winston S) – Le tournant du destin – Plon – 1951.
- 214 - CONTE (Arthur) – Le premier janvier 1940 – Plon – 1997.
- 215 - COUDRY (Georges) – Les camps soviétiques en France – Albin Michel – 1997.
- 216 - COUTEAU-BEGARIE (Hervé) et HUAN (Claude) – Mers-el-Kébir – Economica – 1994.
- 217 - DARLAN (Alain) – L’amiral Darlan parle – Amiot-Dumont – 1952.
- 218 - DECAUX (Alain) - Morts pour Vichy – Perrin – 2000.
- 219 - DECOUX (Amiral Jean) – A la barre de l’Indochine – Plon – 1949.
- 220 - DELPLA (François) – L’appel du 18 juin 1940 – Grasset – 2000.
- 221 - DELPLA (François) – Churchill et les Français – Editions du Polygone – 2000.
- 222 - DESTREMAU (Bernard) – Weygand – Perrin – 1989.
- 223 - DREYFUS (François-Georges) – Histoire de Vichy – Perrin – 1990.

- 224 - DREYFUS (François-Georges) – Le patriotisme des Français sous l'occupation – Editions de Paris – 2000.
- 225 - FABRE-LUCE (Alfred) – Le plus illustre des Français – Julliard – 1960.
- 226 - FABRE-LUCE (Alfred) – Au nom des silencieux – Fabre-Luce – 1945.
- 227 - FAIVRE (Mario) – Nous avons tué Darlan – La Table Ronde – 1975.
- 228 - La France contemporaine – 1940/1941 – Sous la direction de H. Amouroux – Taillandier – 1988.
- 229 - FRENAY (Henri) – La nuit finira – Robert Laffont – 1973.
- 230 - FRIEDLANDER (Saul) – Pie XII et le troisième Reich – Ed. du Seuil – 1964.
- 231 - GAULLE (Général Charles de) – Mémoires de Guerre – L'unité – Plon – 1956.
- 232 - GAULLE (Général Charles de) – Lettres, notes et carnets (1940-1941) Plon – 1981.
- 233 - GAULLE (Général Charles de) – Lettres, notes et carnets (1941-1943) – Plon – 1982.
- 234 - GAULLE (Général Charles de) – Lettres, notes et carnets (1943-1945) – Plon – 1983.
- 235 - GAULLE (Amiral Philippe de) – De Gaulle mon père (2 vol.) – Plon – 2003
- 236 - GILLOIS (André) – Histoire secrète des Français de Londres – Hachette – 1973.
- 237 - GIRAUD (Général Henri) – Un seul but la victoire – Julliard – 1949.
- 238 - GIRAUD (Henri-Christian) – De Gaulle et les communistes (2 vol.) – Albin Michel – 1988.
- 239 - GOUNELLE (Claude) – De Vichy à Montoire – Presses de la Cité – 1966.
- 240 - HILBERG (Raul) – La destruction des juifs d'Europe (3 vol.) – Gallimard – 2006.
- 241 - JÄCKEL (Eberhard) – La France dans l'Europe de Hitler – Fayard – 1968.
- 242 - JEANTET (Gabriel) – Pétain contre Hitler – La Table Ronde – 1966.
- 243 - JUIN (Maréchal Alphonse) – Trois siècles d'obéissance militaire – Plon – 1964.
- 244 - KLARSFELD (Serge) – Le calendrier de la persécution des juifs – S. Klarsfeld – 1993.
- 245 - LA GORCE (Paul-Marie de) – Charles de Gaulle – Nouveau Monde éditions – 2008.

- 246 - LAURE (Général) – Pétain – Berger-Levrault – 1941.
- 247 - LEAHY (Amiral William) – J'étais là – Plon – 1950.
- 248 - LE GROIGNEC (Jacques) – Pétain et les Allemands – Nouvelles Editions Latines – 1997.
- 249 - LEMERY (Henry) – D'une République à l'autre – La Table Ronde – 1964.
- 250 - LEVISSE-TOUZE (Christine) – L'Afrique du Nord dans la guerre – Albin Michel – 1998.
- 251 - LIDDELL HART (Sir Basil) – Histoire de la seconde guerre mondiale – Fayard – 1973.
- 252 - LOTTMAN (Herbert) – L'épuration – Fayard – 1986.
- 253 - MARGERIE (Roland de) – Journal 1939-1940 – Grasset – 2010.
- 254 - MASSON (Philippe) – La Marine française et la guerre 1939-1945 – Taillandier – 2000.
- 255 - MOCH (Jules) – Une si longue vie – Robert Laffont – 1976.
- 256 - MORDAL (Jacques) – La bataille de Casablanca – Plon – 1952.
- 257 - MORDAL (Jacques) – Dunkerque – France-Empire – 1960.
- 258 - MOREAU (Amiral Jacques) – Les derniers jours de Darlan – Pygmalion – 1985.
- 259 - ORDIONI (Pierre) – Tout commence à Alger – Stock – 1972.
- 260 - PAILLARD (Georges) et ROUGERIE (Claude) – Reynard Heydrich – Arthème Fayard – 1973.
- 261 - PAILLOLE (Paul) – Services spéciaux – Robert Laffont – 1975.
- 262 - PENDAR (Kenneth) – Le dilemme France Etats-Unis – Self – 1948.
- 263 - PEYREFITTE (Alain) – C'était de Gaulle – Editions de Fallois/Fayard – 1994.
- 264 - POLIAKOV (Léon) – Le bréviaire de la haine – Calmann-Levy – 1951.
- 265 - POMARET (Charles) – Le dernier témoin – Presses de la Cité – 1968.
- 266 - REMY (Colonel) – Mémoires d'un agent secret de la France libre – France-Empire – 1961.
- 267 - REMY (Colonel) – On m'appelait Remy (2 vol.) – Editions de Crémille – 1970.
- 268 - REMY (Colonel) – Dans l'ombre du Maréchal – Presses de la Cité – 1971.
- 269 - REMY (Colonel) – Rognes et grognes du Général (2 vol.) – Versoix – 1978.

- 270 -RICALENS (Philippe) et POYER (Jacques) – L’armistice de juin 1940 – Economica – 2011.
- 271 - ROBICHON (Jacques) – Les nouveaux grands dossiers du IIIe Reich – Perrin – 1971.
- 272 - ROCHAS (Yves) – 1940 – Churchill et les Français – Nelles Editions latines – 1998.
- 273 - RONDEAU (Daniel) et STEPHANE (Roger) – Des hommes libres – Grasset – 1997.
- 274 - ROUSSEL (Eric) – Le naufrage – Gallimard – 2009.
- 275 - SCAPINI (Georges) – Mission sans gloire – Morgan – 1960.
- 276 - SCHUMANN (Maurice) – Un certain 18 juin – Plon – 1980.
- 277 - Les silences du Maréchal – Ouvrage collectif – Les Editions Nouvelles – 1948.
- 278 - VENNER (Dominique) – Histoire de la collaboration – Pygmalion – 2000.
- 279 - VOITURIEZ (Albert Jean) – L’affaire Darlan – J.C. Lattès – 1980.
- 280 - YOUNG (Brigadier général Desmond) – Rommel – Arthème Fayard – 1951.

***Vous avez aimé ce livre ? Envie de le conseiller ?
Laissez votre avis sur le site de votre libraire !***

© JLC
Bruxelles – Paris
<http://www.editionsjourdan.com>

ISBN : 978-2-39009-082-3

Toute reproduction ou adaptation d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm, est interdite sans autorisation écrite de l'éditeur.